Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 26
1924

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

QUESTIONS GRÉCO-ORIENTALES[1]

XV

LE DISQUE DE PHAESTOS

ESSAI D'INTERPRÉTATION

Au cours d'un article intitulé *Der Ursprung der kretischen Schrift* et paru en 1920 dans les *Actes de l'Académie d'Åbo* (partie littéraire, I, 2)[2], M. J. Sundwall a reconnu, lui aussi, l'importance capitale des données égyptologiques pour la future interprétation des écritures crétoises. Il a identifié un grand nombre de signes de ces écritures à divers éléments du système hiéroglyphique égyptien et, dans un tableau qui ne contient pas moins de 80 numéros, il a mis sous les yeux de tous la ressemblance souvent frappante des symboles ainsi comparés. 18 fois en outre il a rapproché quelques-uns des signes connus par le *Disque de Phaestos* de l'un ou de l'autre de ceux dont il vient d'être question. Pour les signes graphiques crétois comme pour ceux du *Disque*, M. J. Sundwall estime qu'il ne faut pas chercher d'autres valeurs phonétiques (etc.) que celles connues par le vieil égyptien, le système hiéroglyphique égyptien ayant été le modèle immédiat et de la plus ancienne écriture crétoise et du système mis en œuvre sur le *Disque*. Toutefois, M. J. Sundwall n'a, pour ainsi dire, parlé du *Disque* que par prétérition et n'a pas poussé à fond l'étude comparative des 45 signes que l'on y trouve avec le

1. Voir en dernier lieu, *R. Ét. Anc.*, 1923, p. 97.
2. V. *Revue*, t. XXIV, p. 62 sq.

système hiéroglyphique égyptien, ce qui sera tenté ici. Il identifie, en particulier, le signe 38 du *Disque* (« le vase strié ») à un symbole égyptien qui se lit *q–b–b* ou *q–b* et qui, seul ou combiné avec les signes *n(–n)*, *r*, etc... (v. plus bas), fournit un nom propre qui, si on le rapproche des prototypes de Κυβήβη et Κυβέλη, s'accorde très bien avec l'opinion de MM. Evans et Hall sur l'origine anatolienne du *Disque* et sa fabrication par séries dans un sanctuaire illustre. On avait supposé (*Rev. Ét. anc.*, 1911, p. 312) que, sur le *Disque,* on a affaire à quelques noms de divinités écrits de plusieurs façons équivalentes. Il s'agit en effet surtout de noms propres, et MM. Evans et Hall nous ont en somme mis sur la bonne voie. Le *Disque* est une sorte de « réclame » revenant à satiété sur la primauté d'une ville et de sa déesse. Avant de le montrer dans le détail, il faut reprendre chacun des 45 signes tels qu'ils avaient été énumérés (*Revue*, 1911, p. 303-304) et voir à quoi on peut raisonnablement l'identifier dans le système hiéroglyphique égyptien.

Signes du *Disque de Phaestos* et correspondances dans le système hiéroglyphique[1].

Signes :

1. La tête à coiffure de plumes. — M. J. Sundwall a lui-même identifié la tête de « Pulusati » à la tête à perruque égyptienne (v. Erman[2], p 206, D 1, Lesquier, p. 175), signe qui signifie « tête », et se lit à volonté *t–p* « tête », *t–p–y* « premier » ou même, au féminin, *t–p–y–t* « première ». Cette identification paraît hors de doute. Le signe se rencontre 19 fois sur le *Disque*.

2. Le bouclier rond à sept clous. — Il faut changer ici l'interprétation courante et voir dans ce signe l'équivalent du

1. Pour chaque signe on renverra à la 2e édition (1902) de l'*Ægyptische Grammatik* de M. A. Erman et à la *Grammaire égyptienne* (1914) de Jean Lesquier qui a été faite sur la 3e édition (1911) de l'ouvrage précédent. Cf. aussi A. Erman, *Die Hieroglyphen, Sammlung Göschen*, n° 608 (1912) et maintenant H. Sottas et E. Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*, Paris, 1922.

cercle qui symbolise la « ville » en vieil égyptien (v. Erman[2], p. 217, O 1 et Lesquier, p. 186). La valeur phonétique est *n–t*. Le signe est employé 17 fois sur le *Disque*.

3. L'arbre à forme pyramidale. — Il faut rapprocher Erman[2], p. 214, M 1 et Lesquier, p. 183. Il s'agit d'un idéogramme équivalant à *y–'–m* (« doux » et « arbre »), mais employé également comme signe phonétique se lisant *q–b*. Les deux valeurs se rencontrent sur le *Disque*. Ce signe y est employé 6 fois.

4. L'homme qui court (ou qui marche). — Il faut rapprocher Erman[2], p. 203, A 4 et Lesquier, p. 173. La valeur phonétique, indépendante du sens (« courir »), est *y–n*. Le signe se rencontre 11 fois sur le *Disque*.

5. L'équerre. — En réalité, il s'agit de la représentation figurée d'un « coin de muraille », d'un « angle », v. Erman[2], p. 218, O 45 et Lesquier, p. 187. « Coin » se dit en vieil égyptien *q–n–b*, mais la valeur purement phonétique est *t–m*. C'est avec cette valeur que le signe 5 se rencontre 12 fois sur le *Disque*.

6. Le bâtiment rond à coupole. — Une cage à oiseaux pour M. J. Sundwall (v. *Ursprung*, p. 7) qui lui donne, sur l'autorité de Griffith, la valeur phonétique *t–b*. Ce signe se rencontre 6 fois sur le *Disque*.

7. Le vase ou l'outre. — Équivalant au signe 38, v. ci-dessous et aussi J. Sundwall (*Ursprung*, p. 11, Erman[2], p. 206, W 5 et Lesquier, p. 194). Le sens est : « frais ». Les valeurs phonétiques sont *q–b*, *q–b–b*, *q–b–H*, etc. Le signe est employé 6 fois sur le *Disque*.

8. La tête d animal (chat ou chien). Il n'y a rien d'approchant dans les listes de MM. Erman et Lesquier. M. J. Sundwall ne propose rien non plus pour ce signe. On doit lui attribuer une valeur phonétique *y–'* pour la raison suivante. Dans la case 19 de la face B, soit en chiffres :

8. 16. 3.

le dernier signe, 3, ne peut avoir, on le verra, que la valeur d'un idéogramme, soit *y–'–m* (non *q–b* comme ailleurs). On verra d'autre part que 16 (« la main droite fermée, de face ») a comme valeur phonétique *'–m*. Il est donc à supposer que,

dans la case 19 de B, le signe 3 ne fait que reprendre sous forme d'idéogramme, soit *y–'–m* d'un seul coup, ce qui auparavant avait été phonétiquement détaillé sous la forme *y–'* (signe 8) + *'–m* (signe 16). En conséquence, on attribuera à 8 la valeur phonétique *y–'*. Ce signe est employé 10 fois.

9. L'eau. — Cf. Erman[2], p. 217, N 55 et Lesquier, p. 185. Si cette identification était nécessaire, la valeur phonétique serait *m–w*. Mais on peut songer aussi à N 59 et N 69, soit s–' « lac »[1], alphabétiquement s et *m–r* « eaux » (collectif). C'est cette dernière valeur qui est la plus satisfaisante. Le signe est employé 11 fois sur le *Disque*.

10. Le bonnet en forme de pileus (un sein pour M. Evans). — Une troisième identification doit être préférée. Elle consiste à voir dans le signe 10 une légère déformation (lèvre supérieure relevée) du signe égyptien de « la bouche », v. Erman[2], p. 207, D 29 et Lesquier, p. 176. On sait que la valeur phonétique est *r–'* et, plus souvent, alphabétique, *r*. Le signe est employé 18 fois dans l'une ou l'autre valeur sur le *Disque*.

11. L'abeille. — M. J. Sundwall a identifié ce signe à la représentation égyptienne de l' « abeille », v. Erman[2], p. 214, L 1 et Lesquier, p. 182. La valeur phonétique est *b–y–t* « abeille », *b–y–t–y* « roi de la Basse-Égypte ». Le signe se rencontre 3 fois.

12. L'homme aux bras liés derrière le dos. — Il faut rapprocher Erman[2], p. 204, A 84, 85 et Lesquier, p. 174. Il s'agit d'un déterminatif évoquant l'idée de « prisonnier », de « *barbare* ». Il n'a donc pas de valeur phonétique et ne se lit pas. Il est employé une seule fois.

13. Le poisson debout. — Cf. Erman[2], p. 213, K 1, etc., Lesquier, p. 182. — Les valeurs, phonétiques et autres, sont ici : valeur purement phonétique *y–n*, autres *r–m* « poisson », *s–p–t*, *b–w–t* (deux espèces de poissons), idéogr. *b–s* « introduire ». Le signe se rencontre 6 fois.

14. La peau de quadrupède étendue. — Cf Erman[2], p. 210, F 59 « peau tachetée », Lesquier, p. 179. D'après J. Lesquier (= Erman[3]) la valeur phonétique est *s–'–b* Sans doute on

1. s romain servira ici à noter frç. *ch*, angl. *sh*, etc.

peut ici lire simplement *s-b* comme on a *H-'-p* pour *H-p*[1], etc. Ce signe se rencontre 15 fois sur le *Disque*.

15. Le tranchet polygonal. — La comparaison de la case 7 de la face A, soit, en chiffres :

14. 15. 16

avec la case 18 de la face B, en chiffres :

8. 43. 10. 16

(cf. aussi les cases 11, 21 et 26 de la même face B), montre que le signe 15 est un idéogramme équivalant à 10. 16., c.-à-d. à *r-' '-m*, soit *r-'-m*. Face A, case 7, le signe 16, dont il va être question, n'est donc qu'un simple complément phonétique. Le signe 15 ne se rencontre qu'une seule fois.

16. La main droite fermée, de face. — M. J. Sundwall a très opportunément rappelé le signe qui se voit chez Erman[2], p. 208, D 82 et Lesquier, p. 177 (« le poing »). Suivant ces deux autorités, la valeur phonétique est *'-m-m*, *'-m*[2]. Le signe est employé 5 fois.

17. La femme (main gauche à la poitrine, main droite pendante). — Ce signe est rapproché par M. J. Sundwall (*Ursprung*, p 23), du signe égyptien qui se lit *m-s* « mettre au monde ». Mais il vaut beaucoup mieux y voir la représentation d'une déesse, plus précisément de la « dea multimammia », ce qui en ferait un idéogramme équivalant à *q-b y-n*, *q-b r*, etc. si fréquent sur le *Disque*. Ce signe est employé 4 fois.

18. L'oiseau aux ailes éployées (Aigle tenant un serpent [Evans]). — Cf. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 12 et 13), Erman[2], p. 212, G 53, et aussi G 38, 40, phonétiquement *m-y*, *y-m*, alphabét[t]. *m*, G 83, p. 212, Lesquier, p. 181, alphabétiquement *w* (malgré la différence d'espèce et le manque de ressemblance, à cause du suivant). Ce signe se rencontre 5 fois.

19. La corne de bœuf (ou d'autre animal). — Cf. Erman[2], p. 210, F 41, Lesquier, p. 179. La valeur phonétique est *'-b*

1. Erman, *Hieroglyphen*, p. 18.

2. Il ne subsiste donc aucune inconnue dans la case 7 de la face A : 14. 15. 16. Si l'on admet *s-'-b* = *s-b*, elle se lira :

s-b r-' '-m, soit *s-b r-'-m*.

Dans la case 18 de B, le nom propre (de lieu), *r-'-m*, est précédé de *y-'* qui, lui aussi, est sans doute un nom propre (d'homme) v. ci-dessus signe 8 et ci dessous. p. 17.

(ou *d–b*). Une fois (face B, case 11) il faut peut-être lire (*w*)- -*b* comme quand le signe est accompagné, en vieil égyptien, de celui de « la bouche qui crache ». Le signe 19 est employé 6 fois.

20. Le rameau à cinq feuilles. — Cf. Erman[2], p. 214, M 17 ou 24, Lesquier, p. 183. La valeur phonétique est, dans un cas, *n–n*, comme idéogramme *n–y s–w–t* « roi », etc., dans l'autre, *s–w*. C'est la première supposition qui paraît la bonne. Ce signe est employé 11 fois (avec la valeur *n–n* ou la valeur *n–y s–w–t*). Cf. le signe 43.

21. L'osselet. — Cf. Erman[2], p. 210, F 63, Lesquier, p. 179. — Les valeurs sont *y–w–'* « cuisse, morceau de viande; héritier » *y–s–w–y* « compensation ». J. Lesquier ajoute *s–w–t* « jambe ». Malheureusement ce signe n'est employé que 2 fois (face A). C'est la première valeur qui paraît être la bonne, cf. signe 24 (*y–w–n*).

22. Le rabot. — Cf. Erman[2], p. 224, U 18 ou p. 208, D 101 ou p. 223, U 8 (phon. *m–'*), mieux encore, p. 224, U 12 (valeur phonétique *m–r*). Le signe ne se rencontre que 3 fois (sans doute avec la dernière des valeurs indiquées).

23. L'oiseau aux ailes repliées. — Cf. Lesquier, p. 180 G (bas de la seconde colonne), Erman[2], p. 212, G 67. — Diverses valeurs : *s–'–(t)*, *g–b–b*, etc. Le signe se lit 3 fois sur le *Disque*.

24. La colonne à chapiteau carré. — Cf. Erman[2], p. 220, Q 29, Lesquier, p. 188. Il s'agit de *y–w–n* « colonne »; c'est plus tard seulement que la valeur phonétique est simplement *y–n*. La valeur *y–w–n* est confirmée par celle du signe 25 qui l'accompagne en qualité de complément phonétique. — Ce signe est employé 11 fois.

25. La rosace à huit pétales. — Cf. Erman[2], p. 215, M 67, Lesquier, p. 184. — La valeur phonétique est *w–n*. Le signe ne se rencontre que 4 fois.

26 La fleur à triple pétale. — Cf. Erman[2], p. 215, M 33, Lesquier, p. 183. Il s'agit sans doute d'un bouquet de trois feuilles de roseau. La valeur phonétique est donc *y* ou *yy*. Ce signe ne se rencontre que 4 fois.

27. L'arc détendu, formé de deux cornes. — Cf. Erman[2], p. 222, T 21, Lesquier, p. 191. C'est bien un arc (*p*–d–*t*). Phonétiquement le signe se lit *p*–d. Il ne se rencontre qu'une fois.

28. La barque, « ce n'est pas une barque crétoise », ni une barque égyptienne, doit-on ajouter. M. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 14) rappelle bien Erman P 1 (et 2), cf. p. 219 de la 2ᵉ édition : « bateau; aller en bateau », phon. *w*–*y*–'. Mais il est préférable de voir ici un idéogramme symbolisant les « peuples de la mer » et spécialement *y*–*w*–*n*, voir plus bas. Le signe est employé 7 fois sur le *Disque*.

29. La flèche à tranchet. — M. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 10) a rapproché avec beaucoup de vraisemblance la représentation égyptienne du « harpon » (Erman[2], p. 224, U 37) dont la valeur phonétique se retrouve dans le syllabaire cypriote sous la forme *wo*. Ce signe se rencontre 4 fois sur le *Disque*.

30. Le pied de bovidé (ou d'autre animal). — Cf. Erman[2], p. 210, F 52, Lesquier, p. 179. Le sens est « répéter », la valeur phonétique, *w*–*h*–*m*. Ce signe ne se lit que 2 fois sur le *Disque* et reste obscur (à moins d'y voir une autre forme du signe 3. Il vaudrait alors *q*–*b*).

31. La tige terminée en ombelle avec feuilles et boutons. — Cf. Erman[2], p. 215, M. 93, 98 et Lesquier, p. 184 (les trois derniers signes). Les valeurs sont : 1) régime de dattes, etc..., phon[t] *b*–*n*–*r*, déterm. *r*–*d* « croître » ; 2) caroube, phon[t] : *n*–d–*m* « doux ». Le signe se rencontre 4 fois sur le *Disque*.

32. Le plan d'édifice. — Cf. Erman[2], p. 212, O 32 et Lesquier, p. 186 : *w*–*s*–*H*–*t* « cour du palais ». Mais il vaut mieux identifier le signe 32 à O 41 « forteresse » (sans valeur phonétique). Dans ce cas qui est le plus probable (déterminatif), 32 ne se lira pas. Il entre en effet dans des groupes très chargés et ne se trouve que 2 fois sur le *Disque*.

33. La montagne. — M. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 5) rappelle Erman N 42 (p. 216 de la 2ᵉ édition), cf. Lesquier, p. 185. Le signe égyptien a comme valeur [tardive] *m*–*n* et serait continué dans le syllabaire cypriote par *mi*. Peut-être aussi est-ce un simple idéogramme symbolisant les « pays étrangers ». Il

ne se rencontre que 2 fois (avec l'une et l'autre valeur, semble-t-il).

34. Le cachet d'anneau vu de profil. Ne serait-ce pas simplement le signe qu'on voit chez Erman[2], p. 227, W 44 et qui a *k* comme valeur alphabétique? Il ne se rencontre qu'une seule fois (case 24 de A).

35. La tête à boucle d'oreille. — Il s'agit sans doute d'un idéogramme évoquant l'idée des « peuples de la mer » et, plus spécialement, de *y-w–n*. Le signe ne se rencontre que 2 fois.

36. La fourche renversée. — Signe mal identifié. S'agit-il de la schématisation de l'hiéroglyphe qu'on trouve Erman[2], p. 211, G 36 (valeur alphabétique *m*, cf. G 1, 5, 7, 8 : *t–y–w*, *n–H, H–r*? On est tenté de lui attribuer, *conjecturalement*, la valeur *s–b*. Le signe est employé 5 fois sur le *Disque*.

37. L'homme (ou enfant) marchant. — Il s'agit bien d'un enfant et il faut rapprocher Lesquier, p. 173 A (au bas de la colonne). Il s'agit d'un déterminatif évoquant l'idée de « nain ». Il ne se lit donc pas et ne se rencontre au reste que 1 fois.

38. Le vase strié. — Cf. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 11). Comme le signe 7, c'est la reproduction d'un vase avec les valeurs : *q–b*, *q–b–b*, *q–b–H*. Sous cette forme il ne se rencontre que 2 fois sur le *Disque*.

39. Le couteau à pédoncule et tranchant courbe. — La ressemblance est frappante avec le signe qu'on voit chez Erman[2], p. 223, T 13 et chez Lesquier, p. 191. Il s'agit d'un « piquet ». La valeur phonétique est *m–n–y*. Le signe ne se rencontre malheureusement que 2 fois sur le *Disque*.

40. Le triangle pointillé. — Il faut rapprocher (ainsi Sundwall) Erman N 47 (p. 217 de la 2e édition). Il s'agit d'un déterminatif des noms de pays. Ne se lit pas phonétiquement et ne se rencontre qu'une seule fois.

41. La hache-pic. — Cf. Erman[2], p. 223, U 3 et Lesquier, p. 191. La valeur phonétique est *s–t–p* (« choisir » pour ce qui est du sens). Ce signe ne se rencontre qu'une seule fois et équivaut simplement à *t–p*, le mot précédent se terminant par *s*.

42. Le segment de cercle à quatre dents et à pointillé (scie?) — Ce n'est sans doute qu'un idéogramme ou un déterminatif. Il ne se rencontre qu'une seule fois (case 9 de la face B).

43. Le tronc à deux branches. — Cf. Lesquier, p. 183, colonne 2 : signes, 6, 7, 8, valeurs : phon. *H–n*, abrév. *y–s–w–y*, phon *H–'*, *y–d–H*. Ce signe, difficile à identifier, se rencontre 4 fois. Peut-être équivaut-il simplement à 20 : *n–y s–w–t*, etc.

44. L'herminette ou soc de charrue (plutôt une tiare suivant Evans). Rapprocher sans doute le signe 22 du *Disque* ou le n° 25 de M. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 9), D 46 d'Erman[2], phon. *k–'*, cf. D 41 *s–H–n* « embrasser ». Il ne se rencontre que 2 fois.

45. La tête de cervidé. — Cf. J. Sundwall (*Ursprung*, p. 13 et 22, et, en particulier, Erman F 8, p. 210 de la 2e édition), Lesquier, p. 179, valeur phonétique *s–f–y*. Ce signe n'est employé qu'une seule fois sur le *Disque*.

ÉCLAIRCISSEMENTS

Nous pouvons reprendre maintenant le Tableau III (*Rev. Ét. anc.*, 1911, p. 301-302) qui transcrivait en chiffres, *toujours les mêmes*, les différents signes des faces A et B du *Disque de Phæstos*. En appliquant les identifications proposées plus haut et en lisant comme s'il s'agissait d'un texte hiéroglyphique égyptien, on obtiendra à peu près ce qui suit :

(Voir les tableaux ci-après.)

Face A

CASES	TRANSCRIPTION EN CHIFFRES	ÉQUIVALENTS (phonétiques ou non)
1	1.2.3.4.5.	t-p n-t q b y n X t m [1]
2	6.7.2.	t-b q-b-b n-t
3	8.9.10.	y-ʾ m-r r
4	8.8.11.	y-ʾ y-ʾ b-y-t-y
5	1.2.12.7.13.	t-p n-t [Barbares] q-b y-n
6	14.9.10.2.	s-b m-r r n-t
7	14.15.16.	s b r-ʾ-m ʾ-m
8	1.2.17.5.	t p n-t q-b-b X t-m
9	18.19.20.	w ʿ-b [s-t-n]
10	1.2 21.22.20.	t-p n-t y-w-ʿ m-r [s-t-n]
11	4.21.7.10.	y-n y-w-ʿ q-b r
12	1.2.23.24.25	t-p n-t s-ʾ-t y-w-n w-n
13	26.27	y p-d
14	1.14.28.29.24.5.	t-p s-b [P mer] w-ʿ y-w-n X t-m
15	30.4.	q-b y-n
16	1.2.18 19.	t-p n-t w ʿ-b
17	1.2.14.14.20 31.32.	t-p n-t s-b / s-b } n(-n) n-d-m [Forteresse]
18	13.24.	y-n y-w-n
19	1.2.18.19.	t-p n-t w ʿ-b
20	1.14 28.29.24 5.	t-p s-b [P. mer] w-ʿ y-w-n X t-m
21	30.4.	q-b y-n
22	1.2.18 19.	t-p n-t w ʿ-b
23	1.2.14 14 33.23 5. [2]	t-p n-t s-b / s-b } [Étr.] g-b-b X t-m
24	17.5.34 22.	q-b-b X t-m ? m-r
25	18.19.2	w ʿ-b n-t
26	1.2 3.4.	t-p n-t q-b y-n
27	24.22.20.	y-w-n m-r [s-t-n]
28	29.35.25.	w-ʿ y-w-n w-n
29	1.2.14.14 20 31 32.	t-p n-t s-b / s-b } n(-n) n-d-m [Forteresse]
30	3.4.	q-b y-n
31	29.35.25.	w-ʿ y-w-n w-n

1. Le signe X indique l'interversion des termes qu'il sépare.
2. On a rétabli l'ordre supposé des signes.

Case 9 : Au lieu de *s-t-n* on lit aujourd'hui *n-y s-w-t*. Mais le sens est le même : « roi (de la Haute-Égypte) ».

FACE B[1]

CASES	TRANSCRIPTION EN CHIFFRES	ÉQUIVALENTS (phonétiques ou non)
1	1.2.36.7.10.	t-p n-t s-b q-b r
2	14.9.10.20	s-b m-r r [s-t-n]
3	1.31.24.37	t-p n-d-m y-w-n [Nain]
4	36.28.14.	s-b y-w-n X s-b
5	13.6.38.2.	y-n t-b q-b-b n-t
6	39.24.5.40.	m-n-y y-w-n X t-m [Pays]
7	3.4.26 13.	q-b y-n y b-s
8	41.10.3.4.5.	(s-)t-p r-ʾ q-b y-n X t-m
9	36.31.42 28.	s-b n-d-m [Idéogr.] y-w-n
10	10.6.7.20.	r-ʾ t-b q-b y-n
11	1.19.43.7.	t-p (w-)ᶜ-b [s-t-n] q-b-b
12	14.28.25.4.	s-b y w-n w-n y-n
13	8.6.6.38.20.	y-ʾ t-b / t-b } q-b n-(n)
14	39.33.5.	m-n-y m-n X t-m
15	8.13.4.	y-ʾ b-s y-n
16	17.20.23.26 13	q-b n-(n) s-ʾ-t y b-s
17	1.44.14.4.	t-p ? s-b y-n
18	8.43.10.16	y-ʾ [s-t-n] r-ʾ ʾ-m
19	8.16.3.	y-ʾ ʾ-m [y-ʾ-m]
20	8.9.10.	y-ʾ m-r r
21	36.8.43.10.16.	s-b y-ʾ [s-t-n] r-ʾ ʾ-m
22	14.11.24 28	s-b b-y-t-y y-w-n [P. mer]
23	10 5.20.	r-ʾ X t-m [s-t-n]
24	10.9 10.	r-ʾ m-r r
25	10 24.5.6.	r-ʾ y-w-n X t m / t-b }
26	36.8.43.10.16.	s-b y-ʾ [s-t-n] r-ʾ ʾ-m
27	44.45.26.5.10	? s-f-y y X t m r-ʾ
28	1.17.20 24.10.	t-p q-b n-(n) y-w-n r-ʾ
29	8.10.24.28.	y-ʾ b y-t y y-w-n [P. mer]
30	9.10.	m-r r.

1. Ce tableau et le précédent ont été obligeamment transcrits, pour être photographiés, par M. Malaroche, étudiant d'anglais à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Face A. Case 1.

1. 2. 3. 4. 5. = *t–p n–t q–b y–n* × *t–m*.

Si les identifications proposées sont admises, le sens sera à peu près : « première » (litt[t] « en tête ») « (est la) ville (de) Tama Kubil ». En effet, comme *q–b y –n* est un nom propre de divinité, il faut lire *t–m q–b y–n* avec ce que les égyptologues appellent « inversion respectueuse », v. Erman[2], p. 31, § 67. Le nom qui plus tard est *Kuml–* en lydien, Κυβέλη en grec (cf. Κυβήβη réputé « archaïque ») soit, à peu près *Kubil*, ne pouvait être rendu (*l* n'étant pas noté comme tel dans le système graphique égyptien) que par *q–b–n* diversement réalisé ou par *q–b–r* (div[t] réalisé). Quant à *t–m*, il n'est sans doute pas différent du *t–b* qu'on lit immédiatement après, à la case 2 de la face A. L'échange de *b* et de *m* est fréquent en Asie-Mineure (Arkwright, *Journ. Hell. Studies*, 1915, p. 102 et notes 24, 25). En outre il est très ancien, ainsi que le prouvent les emprunts préhelléniques en grec : cypr. κυμερῆναι, att. (etc.) κυβερνᾶν, cf. *Revue*, t. XII, p. 156. Si l'on en juge par le carien τάβα, il s'agit d'un terme asianique signifiant « Roche ». Nous aurions ainsi un nom de lieu équivalant à ce que serait plus tard en grec *Πέτρα Κυβέλης.

Case 2.

6. 7. 2. = *t–b q–b–b n–t*.

Simple reprise du même nom de lieu sous une forme légèrement différente (*t–b* au lieu de *t–m* et *q–b-b* Κυβήβη (au lieu de *q–b–n* Κυβέλη) et avec addition de *n–t* « ville ».

Case 3.

8. 9. 10. = *y–' m–r r*.

On a vu plus haut que c'est B (case 19) qui détermine la valeur *y–'*. Ce ne peut être qu'un nom propre d'homme, d'où le terme géographique « Ionie (préhellénique) », (forme plus simple du *y–w–n* que l'on rencontrera plus loin. Quant à *m–r r*, c.-à-d. *m–r*, c'est un titre égyptien que M. A. Erman

traduit par « Vorsteher » (v. éd. 2, p. o*). Le sens est donc à peu près : « (Taba Kubēb, ville) de Ya (le) chef[1] ».

Case 4.

8. 8. 11 = *y–ʼ y–ʼ b–y–t–y.*

Même nom d'homme deux fois répété et suivi du titre égyptien *b–y–t–y* qui signifie « roi de la Basse-Égypte, donc de la partie maritime » ; ce titre est ici appliqué par analogie à l'ancêtre éponyme de l'un des « peuples de la mer » ou « des îles », comme disaient les Hébreux, c.-à-d. de toute contrée maritime. Le sens de *b–y–t–y* vient à l'appui du sens de « Vorsteher » pour *m–r* à la case précédente. Sens : (c'est la suite de ce qui précède) : « de Ya, Ya le roi ».

Case 5.

1. 2. 12. 7. 13. = *t–p n–t* [*Barbares*] *q–b y–n.*

Première reprise de la case 1 avec deux variantes. Le sens diffère peu : « première (est la) ville de Kubil ». — Rem. L'écriture égyptienne est encore si peu nationalisée en Asie-Mineure que, *comme si l'on était en Egypte*, les populations locales et leurs villes sont traitées d' « étrangères », de « barbares ». Plus bas on retrouvera des déterminatifs analogues.

Case 6.

14. 9. 10. 2. = *s–b m–r r n–t.*

Le mot *s–b* signifie « porte » en vieil égyptien. Mais il a sans doute la valeur orientale, emphatique qu'on lui reconnaît encore dans le ἐπὶ ταῖς θύραις (βασιλέως) de Xénophon, cf. le dérivé v. égypt. *s–b–t–y* « château-fort ». Apposition à ce qui précède « (ville...), Porte du roi, ville ».

1. Il y a longtemps que les assyriologues connaissent un pays de *Ya'* dans le nord ionien de l'île de Chypre, cf. F. Lenormant, *Les Origines de l'histoire*, III, p. 85. Voir maintenant *Revue des Études grecques*, t. XXXIV (1921), p. 155-162. — * *Ya* est attesté indirectement par certains dérivés grecs.

Case 7.

14. 15. 16. = *s–b r–'–m '–m.*

On a vu que l'idéogramme 15 avait comme valeur phonétique *r–'* + *'–m*, c.-à-d. *r–'–m*. Nous aurions ainsi un des plus anciens noms géographiques qui soient attestés pour l'Asie-Mineure. Mais il faut tenir compte du fait que *r–'–m* est à *r–'* ce que *y–'–m* est à *y–'* (les trois derniers noms sont sur la face B) et qu'il signifie peut-être « pays de *r–'* » comme *y–'–m*, « pays de *y–'* ». En tout cas, dans la recherche d'une identification, il faudra penser à ceci que, le vieil égyptien ne notant directement pas *l*, il peut s'agir de mots asianiques tels que **la* et **lam*. Le sens est ici : « Porte (du pays de *r–'–m* », en apposition avec le nom de ville visé à la case 5.

Case 8.

1. 2. 17. 5. = *t–p n–t q-b–b* × *t–m.*

Deuxième reprise de la case 1 avec nouvelles variantes. Cette fois le nom de la déesse n'est que suggéré par un idéogramme qu'on peut lire *q–b–b* ainsi qu'on l'a vu plus haut pour le signe 17. Sens : « première (est la) ville (de) Tama Kubēb ».

Case 9.

18. 19. 20. = *w– ‘–b* [*n–y s–w–t*].

En vieil égyptien, comme adjectif *w–‘–b* signifie « pur », mais « prêtre » en tant que substantif. L'autre mot signifie « roi ». La lecture de 18 est conjecturale, et, pour le sens, on ne voit pas bien comment la case 9 fait suite à ce qui précède. (En vieil égyptien l'adjectif se place après le substantif [1].)

Case 10.

1. 2. 21. 22. 20. = *t–p n–t y–w–‘ m–r* [*n–y s–w–t*].

Il est probable que 21 = *y–w–‘* est une graphie incomplète pour *y–w–n*. Et en effet *w–‘* sert de complément phonétique à

1. Il vaut décidément donc mieux faire de *w–'-b* un substantif : « (du) prêtre (roi) ».

y–w–n (case 20, face A, etc.). Le sens est donc à peu près (c'est la troisième reprise, avec variantes, de la case 1) : « première (est la) ville de *y–w–n*, chef [roi] », *n–y s–w–t* « roi » n'étant sans doute ici qu'un idéogramme précisant la valeur de *m–r*.

Case 11.

4. 21. 7. 10. = *y–n y–w–ʿ q–b r*.

Cette fois *y–w–ʿ* est accompagné du complément phonétique *y–n*, ce qui confirme ce qui vient d'être dit pour la case 10. C'est donc comme si on avait *y–w–n q–b–r*, le premier nom étant en apposition avec *y–w–n* qui précède et le second en dépendant. Cette fois également *l* est rendu par *r*. Sens : « ... (ville de *y–w–n*), de *y–w–n* de Kubil. » Pour le premier des noms propres, v. ci-dessous.

Case 12.

1. 2. 23. 24. 25. = *t–p n–t s–'–t y–w–n w–n*.

Quatrième reprise de la case 1 (avec variantes graphiques et autres). Le signe 23 est le seul sur la valeur duquel on puisse hésiter, la valeur *y–w–n* étant assurée pour le signe 24 par le complément phonétique que constitue 25 = *w–n*. Si l'on donne à 23 la valeur *s–'–t* « fille », on entendra « première (est la) ville, fille (de) Javan », cf. l'expression biblique fréquente *baθ* « fille » en parlant d'une ville (*filia Sion*, etc....) Quant à *y-w–n*, le chapitre X de la *Genèse* nous a fait connaître depuis longtemps que le nom des * Ἰαϝον-ες (Ἴωνες, etc...), cf. hébr. *yāwān*, assyr. *yawanu*, etc., est des plus antiques dans les parages maritimes de l'Asie-Mineure. Il s'agit donc ici d'une ville fondée ou habitée par le peuple de *yawan* (Javan) cf. *Joël*, chap. IV, v. 6 où l'expression *b*ᵉ*nē hay-y*ᵉ*wānīm* désigne encore les « peuples de pirates de l'Asie-Mineure », v. *Rev. Ét. gr.*, article rappelé.

Case 13.

26. 27. = *y p*–d.

Plutôt que de voir ici le nom propre de la ville dont nous entretenait la case 12, il vaut mieux penser que *y p*–d est un

nom propre d'homme dépendant du *y–w–n* qui précède immédiatement. Dans le chap. X de la *Genèse*, Javan est fils de Japhet. Nous aurions ici un écho de la même tradition. Il est possible que ce qui a été transcrit par le *t* non emphatique du sémitique[1] l'ait été par d égyptien rendant approximativement la prononciation spirante (*th* anglais) du *t* après voyelle.

Case 14.

1. 14. 28. 29. 24. 5. = *t–p s–b* [*P. mer*] *w–ʿ y–w–n* × *t–m.*

Cinquième reprise, cette fois sans *n–t*, de la case 1; Le sens est à peu près : « première (est la) Porte (de) Tama-Yawan », soit « la Roche de Javan » Est-ce la même localité que Tama-Kubil? Le signe 28 n'est ici qu'un déterminatif (convenable pour les « peuples de la mer ») et le signe 29 (*w–ʿ*) un complément phonétique de *y–w–n*. L' « inversion respectueuse » indique que l'ancêtre éponyme local est considéré comme un dieu ou un roi.

Case 15.

30. 4.

Si le signe 30 peut être regardé comme la représentation d'un tronc d'arbre équivalant au signe 3, on lira *q–b y–n*. Le nom de la déesse dépendrait immédiatement de ce qui précède, soit « Tama-Yawan de Kubil (Κυβέλης).

Case 16.

1. 2. 18. 19. = *t–p n–t w ʿ–b.*

Ceci montre que le signe 20, à la case 9 A, ne fait pas partie intégrante du mot qui le précède et qu'il faut y voir [*n–y s–w–t*] « roi » plutôt que *n–(n)*. Le sens pourrait être : « première (est la) ville pure » ou plutôt « (la) ville (du) prêtre ». Ici l'ordre des mots est admissible pour un adjectif.

1. Hébr. *yĕpĕθ*, LXX Ἰαφέθ, d'un ancien **yapt–u* ou **yap(i)tu*.

Case 17.

1. 2. 14. 14. 20. 31. 32. = *t–p n–t* $\genfrac{}{}{0pt}{}{s\text{–}b}{s\text{–}b}$ *n(–n) n*–d–*m* [*Forter.*].

Quand un idéogramme est répété en vieil égyptien, c'est qu'on veut symboliser le duel. Le sens est donc sans doute : « première (est la) ville (des) Deux Portes (de) X ». Le signe 20 n'est qu'un complément phonétique soit de *n*–d–*m*, soit de *b–n–r*, soit de *r–d* (on a vu que pour 31 les trois lectures sont possibles). Dans le dernier cas on lira *r–d–n* et l'on pensera naturellement aux *roȝānīm* qui sont énumérés *Genèse* X) parmi les descendants de Javan. Nous aurions ici *r–d-n* collectif comme on a *y–w–n*. Le signe 32 n'est qu'un idéogramme ou un déterminatif en harmonie avec l'idée de « ville forte », cf. A case 29 et, pour le signe 31, B case 3.

Case 18.

13. 24. = *ẏ–n y–w-n.*

Le signe 13 n'est ici qu'un complément phonétique, assez bien approprié, *y–w–n* commençant par *y* et finissant par *n* (tardivement 24 lui-même se lit *y–n*). Il faut lire ici *y–w–n* tout court. Le mot dépend de ce qui précède « (les) Deux Portes de Rodan (?) de Javan » comme plus haut nous avons eu « Javan de Japhet ». D'après la *Genèse* en effet les rapports généalogiques entre les Roȝānīm et Javan sont les mêmes qu'entre Javan et Japhet.

Case 19.

1. 2. 18. 19 = *t-p n–t w ʿ–b.*

Simple redite de la case 15 et neuvième reprise avec variantes de la case 1. Banal et sans intérêt.

Case 20.

1. 14 28. 29. 24. 5. = *t-p s–b* [*P. mer*] *w– y–w–n* × *t–m.*

C'est la répétition exacte de la case 14 « première (est la) Porte (de) Tama-Yawan ».

Case 21.

30. 4. = *q–b y–n.*

Répétition exacte de la case 15 : *q–b–n* « de Kubil » dépendant de ce qui précède immédiatement.

Case 22.

1. 2. 18. 19. = *t–p n–t w ʿ–b.*

Nouvelle reprise de la case 16 : « première est la ville... ». Sans intérêt (dizième reprise de la case 1).

Case 23.

1. 2. 14. 14. 33. 23. 5. = *t–p n–t* $\substack{s\text{–}b \\ s\text{–}b}$ [*Étr.*] *g–b–b* × *t–m.*

Reprise avec variantes des cases 14 et 20 (onzième reprise de la case 1). Dans le texte les deux signes 14 sont séparés (cf. cases 14 et 17). Le signe 33 est un idéogramme désignant ici les pays étrangers et le signe 23, entre autres valeurs, a celle de *g–b–b* (nom égyptien du dieu de la terre, v. Lesquier, p. 180). On peut donc y voir un à-peu-près pour *q–b–b* et entendre : « première (est la) ville (des) Deux Portes (de) Taına-Kubēb ».

Case 24.

17. 5. 34. 22. = *q–b–b* × *t–m ? m–r.*

Il faut entendre : *t–m q–b–b*, ce qui vient à l'appui de la lecture *t–m g–b–b* à la case précédente. Le signe 34 est sans doute le nom propre allant avec le titre *m–r* « Vorsteher » représenté par le signe 22. A moins pourtant qu'on ne lise *k–m–r* (en supposant 34 = *k*), cf. *k–b–n*, *k–p–n* en vieil égyptien pour le nom de *g*ᵉ*βal* « Byblos ». Mais Gomer (LXX Γομέρ) est, *Genèse*, X, un des *frères* et non un des *fils* de Javan.

Case 25.

18. 19. 2. = *w ʿ–b n–t.*

Ici *w ʿ–b* est substantif; il est donc sur le même plan que le dernier mot de la case précédente et il se subordonne le mot *n–t* « ville ».

Case 26.

1. 2. 3. 4. = *t–p n–t q–b y–n.*

Identique à la case 1 (douzième reprise de cette case) sauf la non-expression de *t–m*). Le sens est probablement : « première (est la) ville de Kubil ».

Case 27.

24. 22. 20. = *y–w–n m–r* [*n–y s–w–t*].

Comme précédemment : « de Javan, chef (roi) » dépendant des mots de la case 24. La lecture est confirmée par la case suivante.

Case 28.

29. 35. 25. = *w–ʿ* [*y–w–n*] *w–n.*

Simple reprise du nom de Javan, si 35 est bien un idéogramme désignant un des « peuples de la mer » ; *w–ʿ* et *w–n* sont alors des compléments phonétiques destinés à suggérer la prononciation. Soit donc *y–w–n* « de Javan » sans plus.

Case 29.

1. 2. 14. 14. 20. 31. 32. = *t–p n–t* *s–b* / *s–b* *n(–n) n–*d*–m* [*Forler.*]

C'est la treizième reprise de la case 1 et la répétition sans aucune variante de la case 17. « Première (est la) ville (des) Deux Portes de (*n*–d–*m*, de *b–n–r*, ou plutôt de *r–d–n*).

Case 30.

3. 4. = *q–b y–n*

« de Kubil » (dépendant du nom de ville qui précède).

Case 31.

29. 35. 25. = *w–ʿ* [*y–w–n*] *w–n.*

Reprise sans variante de la case 28, soit *y–w–n* « de Javan ». Au lieu donc d'être, comme la case 27, simplement suivie de *y–w–n*, la case 29 qui la reproduit identiquement, est suivie de *q–b–n y–w–n*, soit : « de Kubil de Javan ».

Face B.

Case 1.

1. 2. 36. 7. 10. = *t–p n–t s–b q–b r*.

Si l'on donne au signe 36 la valeur *s–b* ou une valeur approchante, on aura : « Première (est la) ville (de la) Porte de Kubil ». Dans ce cas encore *l* asianique est rendu par *r* au lieu de l'être par *n*.

Case 2.

14. 9. 10. 20. = *s–b m–r r* [*n–y s–w–t*].

Répétition presque exacte de la case 6 A *s–b m–r r n–t*, soit ici : « Porte du chef (roi) » en apposition, avec ce qui précède à la case 1 B.

Case 3.

1. 31. 24. 37. = *t–p r–d–n y–w–n* [*Nain*].

Sorte de condensation des cases 17 A et 29 A, savoir :

t–p { *s–b* / *s–b* } *n*(*–n*) *n*–d–*m* [*Forteresse*]

suivie de *y–w–n* à la case 18 (de *q–b–n y–w–n* aux cases 30 et 31). On lira donc 31 *n*–d–*m* ou mieux *r–d–n* comme plus haut et l'on entendra « premier (est) Rodan de Javan » ou « premiers (sont) les Roʿānīm de Javan ». Le signe 37 (représentation d'un « nain ») est sans doute un simple « déterminatif » de peuples non égyptiens, s'appliquant peut-être aux Roʿānīm en particulier (si c'est bien d'eux qu'il s'agit).

Case 4.

36. 28. 14. = *s–b y–w–n* × *s–b*.

Se rapporte à ce qui précède et signifie sans doute (cf. Erman[2], § 333, 1) : « (la) Porte de Javan », ou « (les) Deux Portes de Javan », comme si on avait *s–b* / *s–b* . *y–w–n*.

Case 5.

13. 6. 38. 2. = *y–n*] *t–b q–b–ɔ n–t*.

Le fait d'une « inversion respectueuse » dans la case précédente est confirmé par *y–n* complément phonétique de *y–w–n*

égaré dans la case 5 (le trait vertical séparateur des cases devrait être après et non avant le signe 23). Nous avons alors simplement : « Taba Kubēb, (la) ville », en apposition avec ce qui précède, cf. case 2 de A.

Case 6.

39. 24. 5. 40. = *m–n–y y–w–n* × *t–m* [Pays].

On a déjà rencontré *t–m y–w–n* « Roche de Javan » aux cases 14 et 20 de la face A. La comparaison de la case 14 de B montre que *m–n–y* n'est pas un simple déterminatif. Il s'agit d'un nom propre qui sans doute désigne le même personnage que *y–w–n*. Plutôt que le nom du dieu égyptien *m–n–w* (Min) ou celui de Μίνως, il convient sans doute de rapprocher le *Manī* araméo-lydien et le *Manios* de la plus vieille inscription latine[1] (vi^e siècle, CIL., I², 3) si ce dernier est d'origine étrusque. « Tama Yavan » est en apposition avec ce qui précède.

Case 7.

3. 4. 26. 13. = *q–b y–n y b–s*.

Soit peut-être : « (ville de) Kubil de Japhet. Comme d, *s* serait un équivalent de θ (*t* spirant) et *b* pour *p*, rappellerait *k–b–n*, *k–p–n* « Byblos », orthographe du Moyen Empire.

Case 8 (cf. case 16 infra).

41. 10. 3. 4. 5. = (*s*)–*t–p r–' q–b y–n* × *t–m*.

Ici encore on retrouve le nom de « Tama Kubil », cf. B, case 5. Il est à noter que *s* de *s–t–p* n'est qu'une reprise de *s* final de *b–s* à la case précédente et qu'il faut donc entendre comme s'il y avait simplement *t–p r–' t–m q–b–n*. Il paraît sûr que le signe 10 n'est pas ici une simple proposition *r*. Il faut lire *r–'* et y voir un mot équivalant à *s–b*. Le sens sera donc : « première (est la) Porte (de) Tama–Kubil. » Plus bas on trouvera *r–' y–w–n* et *y–w–n r–'*. En vieil égyptien *r–'* a le double sens du lat. *ōstium* : « bouche » et « porte », v. p. ex. Erman, *Die*

1. V. A. Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*, p. 3.

Hieroglyphen (1912), p. 69 : *r–' p–r* « temple », littéral[t] « porte (de) maison ».

Case 9.

36. 33. 42. 28. = *s–b r–d–n* [*Idéogr.*] *y–w–n.*

Cf. la case 3 de B et les cases 17 et 29 de A. Si l'on admet la lecture *r–d.*(au lieu de *n–d–m* on entendra « Porte (de) Rođānīm de Javan ».

Case 10.

10. 6. 7. 20. = *r–' t–b q–b y–n.*

Confirme la lecture... *r–' t–m q–b–n* à la case 8 (face B). Et, puisque *r–'* est synonyme de *s–b*, la case 10 ne fait que se juxtaposer à la précédente : « ... (de Javan), Porte de Kubil ».

Case 11.

1. 19. 43. 7. = *t–p '–b* [*n–y s–w–t*] *q–b–b.*

Ici le mot finissant par *'–b* n'est noté qu'à moitié. Peut-être est-il permis d'entendre (*w–*)*'–b* comme plusieurs fois sur la face A. Si le signe 43 n'a pas d'autre valeur que le signe 20, soit *n–y s–w–t*, cf. case 9 de A et case 18 de B, le sens pourrait être « premier (est) le prêtre de Kubil » (?).

Case 12.

14. 28. 25. 4. = *s–b* [*y–w–n*] *w–n y–n.*

Le nom de Javan est exprimé ici au moyen de l'idéogramme qui symbolise les « peuples de la mer » ; *w–n* montre qu'il faut bien le lire *y–w–n* ; *y–n* est un autre complément phonétique suggérant la même lecture. Le contenu sémantique de cette case se rapporterait mieux à un nom de lieu qu'à un nom d'homme.

Case 13.

8. 6. 6. 38. 20. = *y–'* *t–b* / *t–b* *q–b n*(*–n*).

Deux noms propres : *y–'*, cf. case 3 de A, etc., en apposition avec *y w–n,* et un nom de lieu, soit : « (les) Deux Roches de

Kubil ». Ce dernier peut être en apposition par rapport au *s–b* de la case 12, sinon il est en dépendance du *y–'* de la case 13.

Case 14.

39. 33. 5. = *m–n–y m–n* × *t–m*.

La valeur *m–n* du signe 33 confirme la lecture *m–n–y* du signe 39. C'est donc un complément phonétique. Le nom propre de lieu en apposition avec *t–b*/*t–b* *q–b–n* qui précède, est simplement ici *t–m m–n–y* (au lieu de *t–m m–n–y y–w–n*), cf. ci-dessus, case 6, de la face B.

Case 15.

8. 13. 4 = *y–' b–s y–n*.

Reprise du *y–'* (= Ya ou Yawan) de la case 13. Le signe 13 a-t-il bien ici la valeur *b–s* et faut-il voir dans *b–s–n* un mot indigène **basil* prototype de l'emprunt grec βασιλ(εύς)? Le sens serait alors « Ya, roi » et se compléterait à la case suivante.

Case 16.

17. 20. 23. 26. 13. = *q–b n–(n) s–'–t y b–s*.

Si l'on donne ici à 23 la même valeur que sur la face A (case 12), on aura : « Kubil, fille de Japhet (cf. lyd. *Iβši-msis* « native d'Éphèse »). Si on lui donne la valeur *g–b–b* (case 23 A), on aura : « Kubil, Kubēb de Japhet ». La première solution est évidemment de beaucoup préférable. Cf. plus haut B, case 7.

Case 17.

1. 44. 14. 4. = *t–p* ? × *s–b y–n*.

La valeur de 44 reste mystérieuse. Peut-être est-ce un idéogramme notant un nom propre (cf. s–*f*–y, case 27 de B). Le sens serait à peu près : « première (est la) Porte de X », *y–n* n'étant sans doute qu'un complément phonétique de ce nom.

Case 18.

8. 43. 10. 16. = *y–'* [*n–y s–w–t*] *r–' '–m.*

Nouvelle reprise (cf. case 15) du *y–'* de la case 13. Si l'on admet 43 = 20 et qu'on lise en conséquence *n–y s–w–t*, on aura : « *y–'*, roi de *r–'–m* », cf. case 7 de A : *s–b r–'–m* « Porte de *r–'–m* ».

Case 19.

8. 16. 3. = *y–' '–m y–'–m.*

En vieil égyptien *y–'–m* adjectif signifie « doux ». Mais ici nous avons sans doute un nom propre de lieu (en relation étymologique avec *y–'*). Ensemble, les cases 18 et 19 signifieraient donc : « Porte (du pays de) *r–'–m*, (du pays de) *y–'–m.*

Case 20.

8. 9. 10. = *y–' m–r r.*

Troisième reprise du *y–'* de la case 13 (cf. les cases 15 et 18 et, de façon analogue, les cases 29-30). C'est la reproduction exacte de la case 3 de la face A, soit : « Ya (le) chef ».

Case 21.

36. 8. 43. 10. 16. = *s–b y–'* [*n–y s–w–t*] *r–' '–m.*

Reproduction de la case 18 de la face B avec *s–b* en plus : « Porte (?) de *y–'*, roi de *r–'–m* ».

Case 22.

14. 11. 24. 28. = *s–b b–y–t–y y–w–n* [*Peuple mer*]

Apposition directe au terme géographique qui précède (*r–'–m*), soit donc : « Porte (du) roi Yawan ».

Case 23.

10. 5. 20. = *r–' t–m* [*n–y s–w–t*].

Également apposition : « Porte (de) Tama (du) [roi],» avec [*n–j s–w–t*] idéogramme. Il s'agit évidemment d'un substitut de « Tama Yawan ».

Case 24.

10. 9 10. = *r–' m–r r*

Apposition au nom de lieu qui précède « Porte (du) chef ».

Case 25.

10. 24. 5. 6. = *r–' y–w–n* × *t–m* / *t–b*.

Toujours en apposition : « Porte (qui s'appelle les) Deux Roches (de) Yawan ». Au lieu de *t–b* répété, on a ici *t–m* et *t–b*. Mais le sens est sûrement le même.

Case 26.

36. 8. 43. 10. 16. = *s–b y–'* [*n–y s–w–t*] *r–' '–m*.

Reproduction exacte de la case 21 de la face B, soit : « Porte (de) *y–'*, roi de *r–'–m* ».

Case 27.

44. 45. 26. 5. 10. = ? *s–f–y y* × *t–m ṙ–'*.

Bien que la valeur de 44 reste inconnue, on peut supposer ici un nom propre de lieu : « Tama (de) s–*f*–y ? », avec, de plus, *r–'* (la) Porte » en apposition à ce nom.

Case 28.

1. 17. 20. 24. 10. = *t–p q–b n(–n) y–w–n* × *r–'*.

Il faut sans doute entendre : « première (est) Kubil (c.-à-d. la ville de Kubil), Porte de Yawan ».

Case 29.

8. 10. 14. 28. = *y–' b–y–t–y y–w–n* [*Peuple mer*].

Reprise du *y–w–n* de la case 28, soit : « Ya, roi, Yavan »... Ici *y–w–n* n'est pas en dépendance de *b–y–t–y* (à moins qu'on n'entende : « Ya, roi des Yᵉwānīm »). Il est en apposition avec lui et pourrait en conséquence figurer aussi bien dans la case suivante.

Case 30.

9. 10. = *m–r r*.

Soit « (Yawan, le) chef » en apposition avec ce qui précède.

A. CUNY.

MUSÉE DE BELGRADE[1]

Reliefs votifs inédits ou disparus.

SECONDE PARTIE

CATALOGUE DESCRIPTIF

I. *Images de divinités diverses.*

1. — *Ex-voto* à Zeus (*fig. 1*).

Dimensions : haut., 0m35; larg., 0m22; ép., 0m035.

Publié par M. Dobrousky dans le *Sbornik*, 1900, p. 53, fig. 25.

La photographie montre que le relief est cassé horizontalement dans toute sa largeur au niveau des épaules du dieu : c'est pourquoi il a été encastré au Musée de Belgrade dans une sorte de cadre en plâtre qu'on a volontairement omis de reproduire, ainsi que les traces de la cassure, dans l'image ci-contre.

Au témoignage du *Sbornik*, dont j'ai indiqué plus haut la source, de valeur indiscutable[2], il était considéré comme originaire de Thrace.

Une circonstance heureuse permet de préciser. Nous connaissons au Musée de Sofia[3], classé sans restriction comme provenant de Philippopoli même[4], un relief presque identique avec le même nom de donateur. Il est manifeste que nous sommes en présence d'une double offrande faite au même dieu, dans le même sanctuaire, par le même dédicant[5]. Il est possible, et même probable si l'on ne tient compte

1. Voir *Revue Ét. anc.*, t. XXV, 1923, n° 4.
2. Voir *ibid.*, 1923, p. 306, note 3.
3. Kalinka, *op. cit.*, n° 130, fig. 32.
4. Les indications de Kalinka, relatives aux provenances, sont ordinairement exactes et paraissent sérieusement contrôlées. Toutefois, en ce qui concerne le présent monument, on peut se demander si l'affirmation que le lieu d'origine est bien Philippopoli même ne s'appuie pas surtout sur le fait que c'est l'éphorie du gymnase grec de cette ville qui possédait le relief et en a fait don au Musée de Sofia (cf. *Sbornik*, 1900, p. 52). On trouvera plus loin des arguments nouveaux en faveur de l'existence, dans la ville même plutôt qu'aux environs, du sanctuaire d'où proviennent vraisemblablement l'*ex-voto* de Sofia et son similaire de Belgrade.
5. Le cas n'est pas unique dans les sanctuaires thraces : à Tchatalevo, un nommé Πόσσης Βείθυος dédie deux *ex-voto* au Cavalier Apollon (*Sbornik*, 1892, p. 75, n° XLVIII; 1894, p. 91, n° 71); à Glava Panéga = *Salda*, un nommé T. Φλ. Ἀματόκος fait trois offrandes, deux ἀναθήματα et un δῶρον, au maître du lieu Asclépios. — Il est à noter que ces deux donateurs sont, comme le nôtre, des Thraces pur sang, si on en juge par leurs noms : était-ce une superstition indigène de se concilier la bienveillance du dieu par plusieurs cadeaux? ou bien faut-il distinguer, comme nous allons le suggérer ici, le don propitiatoire et le témoignage de reconnaissance?

que de l'identité presque absolue des deux reliefs, qu'ils ont été trouvés ensemble. Toutefois la publicité donnée à l'un, le secret et l'oubli jetés sur l'autre, sont une objection sérieuse à qui les prétend exhumés d'un même coup de pioche.

Au point de vue de la date, nous avons vu que le relief du Musée de Belgrade a dû y entrer avant 1870; rien ne permet de deviner si Albert Dumont l'y a vu en 1868 lors de sa visite [1]. Par contre il a, dans le même voyage et à la même date, vu à Philippopoli, dans la bibliothèque du Gymnase hellénique, le relief jumeau qui plus tard entra au Musée de Sofia [2]. Scordélis, directeur dudit Gymnase, l'avait signalé dès 1866 dans la revue Πανδώρα [3]. C'est donc à 1866 que remonte la découverte du relief sofiote, sinon des deux.



Fig. 1.

Au point de vue de la facture, la photographie médiocre reproduite par la figure 32 de Kalinka autorise à juger que la sculpture de Sofia est inférieure à celle de Belgrade, qui elle-même ne dépasse pas l'honnête et correcte banalité des lapicides immigrés en Thrace à l'époque romaine [4]. La plaque mesure 0m49 × 0m29 : son analogie avec celle de Belgrade s'étend non seulement à la dédicace, mais à la matière [5], aux détails de la représentation et même de l'encadrement (niche voûtée).

Voici la description, d'après l'image autrichienne, de l'*ex-voto* con-

1. La Notice qu'il consacre à ce Musée y signale, entre autres, des bas-reliefs (*DH*, p. 178 en note), et l'on peut penser que si, dans ce pays de « domination romaine », comme il le dit lui-même, il avait remarqué deux dédicaces rédigées en grec, il les eût au moins signalées.

2. L'indication du possesseur primitif est fournie par le *Sbornik*, *loc. cit.*, celle de l'endroit où était recueillie la collection, par Albert Dumont (*DH*, p. 254).

3. *DH*, p. 333, n° 34, déclare que l'inscription correspond au n° 9 du recueil d Scordélis, et p. 309 en note il ajoute que ce recueil, contenant 50 inscriptions, a paru aux p. 16, 424, 537 de la Πανδώρα, 1866.

4. Sur la nationalité probable de ces artisans, voir ci-après; sur la colonisation volontaire ou forcée de la Thrace par des Asiatiques, voir le préambule de mon étude sur *Nicopolis ad Istrum* et les nos 144, 145, 147 de mes *Documents*.

5. La photographie que j'ai entre les mains, qui est l'original du dessin ci-contre, est assez bonne pour que son aspect révèle clairement le brillant et le poli d'un marbre blanc moyennement fin.

servé à Sofia. Il suffit de comparer notre figure 1 pour constater une identité presque absolue. Le dieu est représenté : debout de face ; légèrement hanché à gauche ; demi-nu avec le manteau rejeté sur l'épaule gauche ; la main gauche tenant le sceptre dont l'extrémité supérieure, figurée sur la plinthe, est emmanchée dans une boule ; la main droite faisant libation, sur un autel carré dont la flamme est visible, avec une coupe renversée vue de face.

Il y a pourtant deux différences : la chevelure, extraordinairement luxuriante et même disproportionnée, forme autour de la tête divine comme une crinière ou une auréole ; un second autel carré, symétrique au premier, supporte l'aigle vu de face, tandis qu'ici il est posé de trois quarts sur le sol.

Ces deux variantes de détail ont une importance et une signification qui, je vais le montrer, se déduisent de l'inscription. Le fait paraît avoir échappé à la clairvoyance de Kalinka, qui a pourtant pris soin de fournir un *fac-simile* du texte (colonne 122). Il a eu aussi le tort, fréquent chez lui par suite d'une bibliographie insuffisante, de ne pas faire le rapprochement obligatoire avec le relief de Belgrade, pourtant reproduit six ans plus tôt dans la publication officielle du Musée qu'il cataloguait.

Les *ex-voto* de Sofia et de Belgrade ont semblable rédaction en ce qui concerne la dédicace inscrite sur le fronton courbe :

Sofia : Κυρίω Δ[ιί]
Belgrade : [Κυρ]ίω Διί

Les lacunes sont réciproquement comblées. Quant à l'épithète κύριος = *dominus*, si générale en Thrace, elle a cessé de mériter explication, même en ce qui concerne Zeus, dès l'époque d'Albert Dumont[1].

Pour le texte de la plinthe, il convient de remarquer que le relief sofiote contient, en outre de la formule de consécration, une prière qui a été rajoutée à la demande du donateur. Les termes de consécration sont les suivants :

Sofia : Δορζένθης Δίνεος δῶρον.
Belgrade : Δορζένθης Δίνεος εὐχήν.

Les lettres et les ligatures, qui paraissent dater du IIIe siècle[2], sont identiques sur les deux textes, et, puisque le donateur et le sanctuaire

1. *DH*, p. 218. — Tout au plus peut-on remarquer que le Jupiter qui est appelé κύριος participe au caractère national des dieux thraces (*Dict. des Antiq.*, p. 699, s. v. *Jupiter*). En tout cas, il cesse par là même de se classer tout uniment dans la liste des divinités de type gréco-romain, on pourrait dire impérial, ou international. La remarque a son importance pour la suite de cette étude.

2. Tout à fait semblable est la gravure du décret de fondation de Pizos (voir *le fac-simile* de Kalinka, n° 34, et ma photographie dans *BCH*, 1898, pl. II) qui est daté de 202.

sont les mêmes, il se peut fort bien que le graveur ait été le même aussi. Toutefois dans le relief de Belgrade le nom du donateur est séparé du patronyme, et l'épithète Κύριος du nom divin, par un point, suivant l'usage latin.

La distinction entre les motifs de donation, exprimés par εὐχή et par δῶρον, est très fréquente sur les *ex-voto* thraces, et paraît devoir s'expliquer par le raisonnement suivant: εὐχή est le *cadeau propitiatoire*, le *votum susceptum*, accompagné d'une demande, d'une prière tacite ou exprimée, mentale ou écrite; δῶρον (ou εὐχαριστήριον) est le *cadeau de remercîment*, le *votum redditum* (ou *solutum*), simple action de grâces accompagnée ou non de son motif[1]. Mais dans le cas actuel pareille explication est contredite par le texte même C'est le relief portant le mot δῶρον qui contient une prière, εὐχή, dont les termes, mal étudiés et mal compris jusqu'à présent, méritent d'être reproduits et interprétés:

ἐν τῷ σῷ δρόμῳ	[ἐ]κ τῶν δειράντων με ἐγδίκησον
sur l'autel qui porte l'aigle	*en seconde ligne sur la plinthe*

Les mots δείραντες = *les bourreaux* (*Acta SS.*, *V*, *40*) *et* ἐκδικεῖν = *délivrer*, *venger* (avec la construction ἐκ et le génitif : *Rois*, I, 24, 12; *Deutéronome*, 18, 19) sont de la langue des Septante, et l'idée aussi est biblique et chrétienne[2]. Je ne prétends pas, bien entendu, suggérer qu'il puisse y avoir quelque chose de chrétien dans cette courte prière à un Zeus dont l'image sculptée nous apparaît conforme au type gréco-romain le plus banal. Mais le style de la prière est syro-alexandrin; l'appel à un dieu vengeur, toujours prêt à châtier les ennemis de ses fidèles, possède une saveur orientale. Le Zeus emprunté au panthéon officiel doit cacher ici, à n'en pas douter, quelque divinité étrangère qui lui a été assimilée.

A découvrir cette divinité, la partie de l'inscription gravée sur l'autel doit pouvoir nous aider. Ce serait une erreur de penser que c'est par insuffisance de place sur la plinthe que le début de la phrase a été transporté ailleurs. Sans doute il se peut que la prière n'ait été gravée que postérieurement à la formule de consécration : sa position en seconde ligne lui donne l'air d'un ajouté. Mais on pouvait la faire tenir tout entière en serrant le texte, en diminuant la taille des lettres, en la répartissant sur deux lignes c'est évident pour qui examine le *fac-simile*. En réalité, les mots ἐν τῷ σῷ δρόμῳ sont gravés, par un choix et non par accident, sur l'autel où se tient l'aigle. Cet autel prouve

1. Ainsi, en Thrace : *IGR*, I, 477, εὐξάμενος καὶ ἐπιτυχών; 1498, ἐπιτυχὼν παρὰ τοῦ θεοῦ ὧν εὔξατο

2. Cf. Psaume 142, verset 9: *eripe me de inimicis meis* (ἐξελοῦ με ἐκ τῶν ἐχθρῶν μου); de même Ps. 43, v. 11: Ῥῦσαί με καὶ ἐξελοῦ με ἐκ χειρὸς τῶν ἀλλοτρίων).

que l'aigle est divinisé lui aussi [1], et qu'à lui s'adresse la prière, à lui le tutoiement : *venge-moi dans ta course.*

C'est à Hélios que sont ordinairement présentées des requêtes de ce genre [2]. Son δρόμος, c'est le parcours diurne qu'il accomplit, la course de son char, sa *carrière*, comme disent les poètes. Mais c'est aussi le vol rapide et direct de l'aigle, sa course *foudroyante* [3], car nul doute qu'il ne soit ici honoré comme porte-foudre d'un dieu qui par là-même se trouve assimilé à Zeus. Tel ce *Sol sanctissimus* qui, sur un autel découvert à Rome et dédié par un Palmyrénien, apparaît auréolé de cheveux bouffants; figuré sûrement sous les traits d'un éphèbe, peut-être aussi sous ceux d'un vieillard barbu; ayant en tout cas l'aigle pour symbole et pour messager [4]. Tel aussi ce Μάνης Δάος Ἡλιόδρομος Ζεὺς qu'invoque un curieux texte anatolien [5].

Du reste, à l'époque tardive, il y a association de pouvoirs, pour ne pas dire confusion, entre Hélios et Zeus. C'est Macrobe qui nous en prévient: *Jovis Solisque consociata potentia* [6]. Le soleil « est une image sensible du dieu suprême siégeant dans le ciel le plus élevé [7] », et inversement ce dieu suprême, surtout quand il n'est Zeus que de nom ou d'aspect, est l'expression transposée de l'Hélios oriental : l'extraordinaire luxuriance de sa chevelure, remarquable sur le relief sofiote, est peut-être un signe visible de l'identification [8].

On trouvera ci-dessous, à propos du n° 2, quelques arguments en faveur de l'appartenance de 32 *ex-voto*, dont ceux-ci feraient partie, à un même sanctuaire philippopolitain. La variété des cultes constatés empêche de songer à quelque temple des dieux syriens ou anatoliens. Mais le fait que tant de divinités aux noms et aux attributs gréco-romains gravitent autour du Héros chasseur, qui est leur égal sinon le maître du lieu, suffit à prouver que derrière l'étiquette et le costume officiels se dissimulent des dieux, indigènes ou étrangers, mal assimilés et nullement confondus. Le Cavalier lui-même a parfois

1. Cf. un monument lydien : aigle perché sur une base, avec la dédicace Διὶ Αερίω par un *saltuarius* (Keil et Premerstein, *Reise in Lydien*, III, dans *Wiener Denkschriften*, 1914, p. 12, fig. 4).

2. Cf. Roscher, *Lexicon*, I, 2020, cité par Kalinka.

3. Kalinka a entrevu cette explication, et aussi la nécessité de songer à Hélios. Mais le rapprochement qu'il suggère avec la locution proverbiale ἔξω δρόμου est inopérant et égare l'esprit.

4. *Répert. Reliefs*, III, p. 187, n° 3; *Dict. des Antiq.*, fig. 6499. L'aigle personnifie et même remplace Zeus Sabazios : Rostovtzev, *Antichnaia decorativnaia jivopis na jugo-Rossii* (*La peinture décorative antique dans la Russie du Sud*), I, p. 429; Usener, *Rhein. Museum*, 1898, p. 24 et suiv.

5. *JHS*, IV, p. 419-422, n° 3; Roscher, *Lexikon*, s.v. Ἡλιόδρομος.

6. *Saturnales*, I, 23, 10.

7. *Dict. des Antiq.*, s.v. *Sol*, p. 1384 (Cumont).

8. Elle est constatée en Thraco-Mésie par un autel votif à Ζεὺς Ἥλιος μέγας κύριος Σεβάζιος ἅγιος (*Nicopolis*, n° 45 = *RA*, 1908 [2], p. 46.) — Généralités dans Rostovtzev, *cit.*, p. 431.

l'aspect, les attributs de divinités orientales [1]; il est en quelque sorte déguisé, ou plutôt peut-être il est le masque indigène derrière lequel se dissimulent et s'infiltrent des dieux étrangers. Il est naturel que ceux-ci prennent aussi d'autres masques, se déguisent en divinités du type usuel à travers tout l'empire romain, et que toute cette troupe soit réunie dans un même sanctuaire [2].

2. — *Ex-voto* à Dionysos. — Non retrouvé (*fig. 2*).

Publié par M. Rostovtzev dans *l'Izvestia de la Commission archéologique russe,* fasc. 40 (1911), p. 24, n° 2, et pl. VI, n° 23. D'après lui [3], les dimensions du monument sont 0m225×0m12, et la matière en est le marbre.



Fig. 2.

Le relief est anépigraphe. Le dieu, debout de face, hanché à droite, la tête légèrement inclinée et tournée à droite, les cheveux bouclés, est nu. — Le bras gauche, à demi replié, esquisse un geste mou par lequel le coude et la main entr'ouverte soutiennent légèrement, dans la seconde moitié de sa hauteur, un long sceptre vertical dont le sommet dépasse le fronton courbe et s'y insère par une entaille. C'est un thyrse, comme le montre la bandelette nouée en son milieu, malgré l'arrangement de l'extrémité, qui, au lieu de la traditionnelle pomme de pin, porte le double pommeau caractéristique du sceptre [4]. — Le bras droit est abaissé ; l'avant-bras s'écarte un peu du corps : la main verse le contenu d'une œnochoé pansue dans la gueule d'une panthère assise à l'angle inférieur gauche, en une attitude contournée et maladroitement rendue. Posée sur son train d'arrière, et par conséquent tournant le dos au dieu, la bête appuie à terre la patte antérieure

1. Cf. ci-après le n° 18.

2. Cumont, *Mithra*, I, p. 425 : « Les diverses divinités asiatiques ont en général, en Occident, été honorées ensemble dans les mêmes endroits. »

3. L'article est intitulé : *Sanctuaire des dieux thraces et inscriptions des bénéficiaires Aï-Todor* (Aghios Theodoros, Saint Théodore, emplacement d'un des forts romains, appartenant au système de défense de l'isthme criméen appelé Χάραξ, *la palissade).*

4. Voyez par exemple une décoration terminale identique sur le sceptre de Héra · *Sbornik*, 1900, fig. 27. — Il est vrai qu'ailleurs le sceptre est surmonté d'une pomme de pin (*Ibid.*, fig. 31) dans les mains de la même déesse sans devenir un thyrse à cause de cela.

gauche, et lève la droite avec le geste de l'animal domestique qui demande de la nourriture à son maître. Ainsi placée, elle est obligée, pour laper le vin qui lui est offert, de lever la tête en lui faisant décrire un demi-tour complet du plus disgracieux effet[1]. — Le champ du relief, dans la partie située au-dessus des épaules et des bras, est rempli par les ondulations d'une tige de lierre d'où pendent, verticales, quatre énormes feuilles, dont l'une à demi cachée par la tête du dieu[2].

Une monnaie de *Serdica* reproduit une image de tous points identique à celle-ci, y compris la pose incorrecte de la panthère, le nœud flottant au milieu du thyrse, et le hanchement à droite du dieu : seulement la tête y est plus nettement placée de profil, ce qui laisse apercevoir, sur le cou, la bandelette qui attache le chignon[3]. Il est évident que nous avons affaire ici à des reproductions parallèles d'une statue connue[4]. Le motif du reste plaît aux artistes hellénistiques : nombre de statuettes, en marbre ou en bronze, n'ont avec les monuments de la série qui nous occupe que des variantes insignifiantes : la principale est peut-être l'attitude correcte de la panthère, présentée de face ou tournée vers le dieu[5]. On trouve même, sur un bronze de Rome[6], un exemple de pampres enguirlandant le buste divin. Mais, ainsi que l'exige la technique même de ce genre d'ornementation, c'est surtout sur les reliefs qu'apparaissent fréquemment, pour occuper les vides de la partie supérieure du champ, des enroulements de pampres ou de tiges supportant des grappes de raisin ou des feuilles de lierre : les unes

1. Sur la photographie comme sur l'image ci-contre, la maladresse du dessin fait que l'oreille droite de la panthère, qui se trouve ainsi tombante, ressemble à la langue tirée d'un animal assis en position normale. Il faut un effort d'attention pour distinguer et identifier, au delà du liquide qui coule en ondulant, le trait mince qui indique la mâchoire inférieure du fauve.

La même erreur de dessin existe sur le relief n° 1 d'*Aï-Todor* et sur 11 autres reliefs classés ci-après aux notes 2 et 3 de la page suivante, à savoir : *Aï Todor*, fig. 26, 27, 28, 30, 31; I, n°s 5, 9 et 11; II-III, n°s 14, 16, 17; V-VI, n° 11. — On la constatera aussi sur la figure 4 ci-après.

On trouve semblable position d'un animal assis à terre sur des reliefs consacrés à d'autres divinités, par exemple Némésis-Adrasteia, tenant sa balance au-dessus de la tête de l'animal du même geste que Dionysos son œnochoé (cf. *Sbornik*, 1900 p. 96, fig. 49). Mais il s'agit alors d'un griffon, et l'on peut prêter tous genres de contorsions à cette bête fantastique. Il est possible que l'une des représentations ait influé sur l'autre, et que nous ayons dans cette maladresse une preuve de contamination.

2. Je ne sais pourquoi M. Rostovtzev parle de feuilles de vigne: la forme lancéolée et les contours non découpés interdisent le doute. Je citerai plus loin (p. 38, note 1) d'autres entrelacs de lierre sur des plaques analogues.

3. Monnaie de Caracalla : pl. I, n° 1 du *Prinos* de M. Kazarov (sur ce livre, détails dans *Documents*, I, p. 14, note 1 = *RA*, 1911², p. 314).

4. On pourrait même dire, suivant l'explication usuelle en numismatique, que l'image sofiote reproduit sans doute quelque statue cultuelle de la ville. Mais le type est si banal, même sur les monnaies, que la remarque ne nous aiderait en rien pour deviner la provenance de notre relief.

5. Il suffira de comparer les statues des Musées de Naples et de Dresde : *Répert. Stat.*, I, p. 376, tabl. 2, n° 4; p. 381, tabl. 2, n° 2. — En Mésie même, cf. la statuette trouvée à *Œscus* = Gigen (*Aboba-Pliska*, pl. CIII, n° 11).

6. *Ibid.*, IV, p. 70, n° 3.

et les autres figurées très grosses pour tenir beaucoup de place. Le procédé s'inspire de la décoration des vases peints[1]: il est permis de trouver que l'imitation est ici, comme souvent, mal inspirée.

M. Rostovtzev, à qui il était utile pour son étude de constater que la vogue des reliefs dionysiaques de ce type est spécialement thrace, s'est donné la peine de dresser la liste des exemplaires connus en les classant suivant la complication de la scène.

La première série comptait en 1911 six numéros, y compris notre relief : elle en contiendrait aujourd'hui le double[2]. Les autres séries seraient aussi à compléter[3] : toutes renferment notamment des

1. Voir à ce sujet les observations et les références de M. Rostovtzev, p. 31 note 2.

2. Liste I de M. Rostovtzev (Dionysos seul, avec ou sans la panthère et l'autel) : 1. Plaque du Musée de Bucarest (*Inv.*, n° 23; non reproduite); — 2. Plaque du Musée de Belgrade (fig. 23; c'est ici notre fig. 2); — 3. Plaque du Musée de Sofia (*Inv.*, n° 2909, fig. 24; publiée depuis dans *Izvestia Soc. arch.*, 1912, fig. 27); — 4. Plaque de la collection Stamoulis à Silivri (*DH*, p. 368, n° 62 b 8 = *Coll. Stamoulis*, p. 46, n° 33, fig. 20; p. 578 dans *BCH*, 1912); — 5. Relief de *Municipium Mal...* (*Iahreshefte*, VII, p. 8); — 6. Relief de *Viminacium*, douteux (*Ibid.*, IV, Beiblatt, p. 124). — Ajouter les 6 reliefs suivants, dont les cinq premiers sont au Musée de Sofia et le dernier au Musée de Bucarest : — 7. *Godichnik*, 1921, fig. 213 (Gueren); — 8. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, fig. 21 (Pavlikeni = *Nicopolis ad Istrum*); — 9. *Ibid.*, fig. 82 (Madara); — 10. *Id.*, 1915, fig. 163; argile (Baltchik); — 11. *Iahreshefte*, 1919, p. 46, fig. 31 et p. 48, n° 5 (Bech Oulia); — 12. Teodorescu, *Monuments inédits de Tomi* dans *Bulletin de la Commission des Monuments historiques* (en roumain), 1915, p. 65, n° 31 *c* (n° 42 au Musée).

3. Aux 12 exemplaires des listes II et III (Dionysos avec Pan, ou Silène, ou Satyre), ajouter : 13. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, fig. 25 (Artchar = *Ratiaria*); — 14. *Godichnik*, 1921, fig. 212 (Kraïnitza); — 15. *Ibid.*, fig. 214 (Steklen = *Novae*); — 16. *Iahreshefte*, 1919, p. 46, fig. 30 (Bulgarie); — 17. *Ibid.*, p. 45, fig. 29 (Macédoine); — 18. *Sbornik*, 1900, fig. 44 (Sofia), négligé par M. Rostovtzev, à la suite d'un oubli d'autant plus inexplicable qu'il a pris toutes les images voisines du même recueil, et que celle-ci a été en outre reproduite dans *Répert. Stat.*, III, p. 35, n° 9; — 19-20-21-22-23. Teodorescu, *op. cit.*, p. 57-62, n°s 28-31 *d*, fig. 33-37 (*Tomi*).

Aux 15 exemplaires de la liste IV (Dionysos et son thiase), ajouter : 16. *Godichnik*, 1921, fig. 211 (Svichtov = *Novae*); — 17. 18. 19. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, fig 22, 23, 24 (Pavlikeni = *Nicopolis ad Istrum*); — 20. *Izvestia de C/ple*, 1905, *Aboba-Pliska* pl. CIV (Gouliantzi = *Œscus*), image plus complète (Dionysos avec panthère, Bacchante dansant, Silène sur son âne, pampres remplissant le champ) que dans *Sbornik*, 1900, fig. 46, ou Kalinka, *op. cit.*, fig. 147, qui ne reproduisent que le fragment de droite. Même erreur a été commise par M. Rostovtzev lui-même, qui, s'il n'a pas inséré ce relief dans ses listes d'*Aï Todor*, pour des motifs que j'ignore, l'a reproduit la même année dans Προέδρωι δῶρον, p. 147, fig. 4 (*Sbornik archeologitcheskich statei podnesennei grafu Bobrinskomou*, ce qui équivaut à *Mélanges Bobrinsky*, 1911); — Tocilesco, *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie* p. 221 = Teodorescu, *op. cit.*, p. 65, n° 31 *b* (*Tomi*).

Enfin, aux 8 exemplaires des listes V et VI (reliefs avec char, avec une autre divinité, à deux étages, etc.), ajouter : 9. *Documents*, I, n° 113, fig. 40 (Mésembrie), avec Héraklès; — 10. *Ibid.*, n° 114, fig. 41 (Sofia), avec Héraklès; — 11. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 109 (Svichtov = *Novae*), avec Héraklès et Hygie; deux étages; — 12. *Id.*, 1914, pl. XVI, n° 1 (Kopilovtzi, dans le sanctuaire de Zeus et Héra), avec Héraklès et le thiase bachique; — 13. *Id.*, 1915, fig. 1 (Karaorman) avec une déesse chthonique et un jeune Satyre; décoration d'une des quatre faces d'un autel; interprétation très douteuse; reproduction de l'image dans *Arch. Anzeiger*, 1915, fig. 1.

M. Kazarov, qui cite en 1919 le travail de M. Rostovtzev (*Iahreshefte*, Beiblatt, p. 48,

exemples de décoration du champ au moyen de feuillages ou de grappes [1]. De l'ensemble on paraît avoir le droit de conclure que cette variété d'*ex-voto* dionysiaques est surtout balkanique, ou plus exactement cis-danubienne [2]. Par certaines provenances ou dédicaces, par un exemple assuré [3], elle semble en rapport avec le culte du Héros Chasseur.

La provenance du relief de notre figure 2 n'est pas connue. Toutefois, nous venons de voir qu'il est d'un type particulièrement fréquent en Thrace, et nous avons déjà constaté que d'autres monuments au Musée de Belgrade proviennent de la Thrace. Cela suffirait à nous suggérer l'hypothèse qu'il pourrait, par exemple, avoir fait partie du cadeau où sont compris nos numéros 1 et 14. Mais la tentation s'augmente du résultat de l'enquête entreprise par M. Rostovtzev. Notre n° 1 est, je l'ai indiqué, la réplique d'un autre relief qui du Gymnase grec de Philippopoli est passé au Musée de Sofia à la suite d'un don : or cet autre relief fait partie d'une série de 32 monuments, provenant vraisemblablement d'un seul et même sanctuaire [4], où l'on constate le culte simultané et les images du Cavalier, d'Apollon, d'Artémis, de Zeus, et enfin de Dionysos, auquel sont dédiés trois *ex voto* [5]. Ne

note 5), n'y ajoute aucune référence ; mais renvoie cependant à une revue hongroise (*Dolgozatok*, tome VII, 1916, p. 97) que je n'ai pu me procurer. J'ignore s'il s'agit de modifications à la liste, d'un simple numéro à y faire entrer, ou même de réflexions de l'auteur sur les reliefs dionysiaques.

1. Le relief le plus semblable au nôtre est la figure 28 de Rostovtzev (n° 5 de la liste II). Les feuilles de lierre y sont en même nombre et pareillement disposées. Elles apparaissent encore sur sa figure 27 (n° 6 de la liste III) et sur la figure 42 du *Sbornik*, 1900 = *Nicopolis*, n° 59 (cité par l'auteur, p. 28 et note 1).

La vigne, plus fréquente, se rencontre sur les monuments suivants : *Aï-Todor*, fig. 1, 26, 29, 30; n° 13 = fig. 47 du *Sbornik*, 1900; n° 14 = fig. 26 de l'*Izvestia Soc. arch.*, 1912. — Ajouter fig. 212 de *Godichnik*, 1921 (n° 14 des listes II III, note 3 de la p. précéd.); pl. XVI, 1, de l'*Izvestia Soc. arch.*, 1914 (n° 12 des listes V-VI, *ibid.*); *Nicopolis*, n° 60 = fig. 43 de *Sbornik*, 1900 (cité par Rostovtzev, p. 30, note 1).

La vigne et le lierre apparaissent simultanément sur un relief du Musée de Bucarest (ci-dessus, n° 12 de la liste I) où le champ est occupé, à gauche du spectateur, par un entrelacs de pampres couverts de gros raisins, et à droite par des enroulements de tiges de lierre.

2. Sur un total de 69 monuments fourni par les listes complétées ci-dessus, 1 provient de Macédoine, 3 de Mésie supérieure, 9 d'Illyricum ou de Pannonie (Musée d'Agram), 45 de Mésie Inférieure, de Thrace ou de Petite Scythie.

Parmi les 11 autres reliefs cités comme existant au Musée de Bucarest, mais qui n'ayant jamais été reproduits restent mal connus par des descriptions insuffisantes ayant leur origine au Musée, il n'y en a aucun dont on puisse actuellement assurer, d'après ces documents, qu'il soit vraiment de provenance dace (on sait que les collections officielles de Bucarest contiennent beaucoup d'objets qui ont traversé le Danube, soit à l'époque turque, soit après la guerre de 1877). Seul un relief de *Potaïssa* a été publié par Domaszewski, *Religion des röm. Heeres*, pl. III, 4 (*Aï-Todor*, n° 8). C'est jusqu'à présent l'unique exemplaire transdanubien qu'on puisse citer avec certitude.

3. N° 7, fig. 29 d'*Aï-Todor*.

4. *Ibid.*, p. 25, à propos du n° 6, fig. 27.

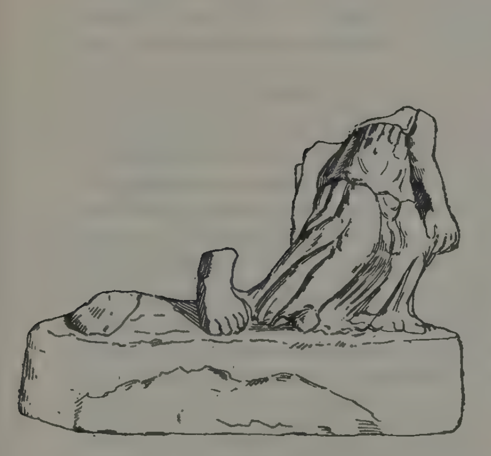
5. *Inventaire*, n°s 1531, 1535, 1536 (= *Aï-Todor*. n° 13 et note 1, n° 6). — La série est numérotée de 1521 à 1553.

pouvait-il y en avoir un quatrième qui, entre le moment de la découverte et la donation au Musée de Belgrade, ait partagé le sort du Zeus qui porte notre n° 1 ?

3. — Fragment d'un *ex-voto* à Dionysos. — Marbre (*fig.* 3).

Dimensions : haut., $0^{m}165$; larg., $0^{m}215$; ép., $0^{m}045$.

On peut penser que ce monument est de même provenance que



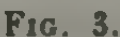


Fig. 3.



Fig. 4.

le précédent. Il appartient lui aussi à une série de scènes dionysiaques particulièrement fréquentes dans les pays cis-danubiens et dont M. Rostovtzev a dressé sous le n° IV une liste que j'ai tenue à jour ci-dessus à la note 3 de la page 37 [1].

La manière la plus simple et la plus claire de l'expliquer est peut-être de le placer en regard d'un autre fragment analogue [2] découvert jadis en Mésie Inférieure (*fig.* 4). On constate qu'il s'agit d'un de ces hauts reliefs fréquents dans les pays danubiens à une époque tardive : un groupe de dimensions restreintes [3] exécuté en ronde-bosse, ou plutôt une sorte de plaque découpée à jour et destinée à être vue d'un seul

1. Ajouter, à propos du groupe gréco-romain de Dionysos ivre soutenu par un Satyre, l'exemplaire et les remarques publiés par Mlle Alda Levi dans *Ausonia*, 1919, p. 53-64.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 28, n° 24, fig. 24. Provenance : Pavlikeni, c'est-à-dire *Nicopolis ad Istrum*. — Trouvaille antérieure à l'année 1906.

3. Le groupe sofiote, seul conservé de la série découverte à Pavlikeni, mesurait approximativement $0^{m}60$ de hauteur probable, sur $0^{m}30$ de largeur certaine (*Ibid.*, p. 25, n° 21, fig. 21).

côté, comme les reliefs ordinaires, puisque le revers reste fruste et que les vêtements des personnages ne sont pas indiqués dans le dos. Peut-être ces *ex-voto* étaient-ils appliqués contre un mur dont la peinture formait, à travers les découpures, une sorte de fond qui permettait à la sculpture de ressortir davantage aux yeux et de s'animer par le jeu des ombres et des contrastes.

La coupure nette du piédestal à gauche prouve qu'il n'y avait pas de ce côté de personnages accessoires[1] comme sur le relief de la figure 4. Par contre, panthère exceptée, la description de toute la partie droite de celui-ci convient exactement au groupe de Belgrade et sert à l'expliquer.

« Dionysos debout en face, pieds nus, le pied droit soulevé et placé un peu de côté (c'est-à-dire : hanché à gauche). Il posait le bras gauche sur le cou d'un Satyre de plus petite taille aux côtés duquel marche une Bacchante ivre au point que ses genoux se dérobent sous elle. »

La Bacchante bulgare avait encore la force de jouer des cymbales ; celle de Belgrade, ayant atteint un degré de plus dans l'ébriété, ne peut plus soulever sa main gauche, seule visible, qui paraît tenir quelque chose que par analogie nous supposerons être une cymbale. La portion de pierre cassée visible à sa droite appartient au fond du relief et formait sans doute le dos de la figure du Satyre soutien de Dionysos. Ses jambes étaient probablement cachées derrière la robe traînante de la Bacchante. La très grande différence de taille entre celle-ci et le dieu, indiquée nettement par la différence de dimension des pieds, et aussi l'écartement qui existait entre la tête de la Bacchante et la hanche du dieu (lesquelles paraissent avoir été à peu près sur le même plan horizontal), prouvent qu'il est nécessaire de restituer entre les deux un personnage intermédiaire comme grandeur et comme position.

4 à 6. — Trois *ex-voto* à Apollon lyricine. — Marbre (*fig.* 5 à 7).

Dimensions :

N° 4 : haut., 0m27; larg., 0m17; ép., 0m025.

N° 5 : haut., 0m18; larg., 0m14; ép., 0m02.

N° 6 : haut., 0m125; larg., 0m085; ép., 0m02.

Provenance : Paratchin[2].

Il y a avantage, à cause des ressemblances, à rapprocher ces trois images qui toutes trois sont de facture grossière à des degrés différents. Elles sont présentées ici dans un ordre qui va du médiocre au pire.

Le sanctuaire auquel elles appartiennent était un *haghiasma* voisin d'une source; sanctuaire rustique extrêmement primitif qui, d'après

1. Silène avec une corbeille de fruits sur la tête; Pan assis sur un rocher et jouant de la flûte.

2. Détails *REA*, 1923, p. 307.

ce qu'on sait des circonstances de la découverte [1], ne comportait sans doute ni toit, ni murs; vraisemblablement une simple banquette autour de la fontaine, une sorte de murette où l'on suspendait ou encastrait [2] les tablettes votives. Celles-ci, avec leur fronton arrondi, sont d'un modèle courant dans les pays balkaniques à la basse époque romaine; on se trompera assurément de peu si on leur attribue, selon les différences indiquées par l'image même, des dimensions en hauteur comprises entre 15 et 25 centimètres.

Apollon est debout, de face, hanché légèrement à droite (*fig.* 5 et 7) ou fortement à gauche (*fig.* 6). Sa chevelure, courte et ondulée sur la figure 5, s'allonge en formant des boucles sur les épaules, suivant le type traditionnel (*fig.* 6 et 7), et devient particulièrement touffue sur la



Fig. 5.

Fig. 6



Fig. 7.

1. Voir le récit, *REA*, 1923, p. 307, note 2.

2. Se reporter à la description que fait Albert Dumont (*op. cit.*, p. 516), du sanctuaire d'Aklani. « Cette chapelle était seulement une enceinte, qui ne paraît

figure 7. Nu sur cette dernière figure, il porte sur les autres un manteau roulé : traversant le torse en bandoulière (*fig.* 5), ou posé sur l'épaule et le bras gauches (*fig.* 6). La main gauche repose à plat sur le sommet d'une lyre grossièrement indiquée, mais conforme aux modèles usuels : sur la figure 5, lyre du type à cornes et à volutes, le plus courant (cf. *Dict. des Antiq.*, fig. 4708 et 4709); sur la figure 7, lyre à base rectangulaire du gabarit le plus simple (cf. *Ibid.*, fig. 4716); sur la figure 6, même appareil avec montants sculptés (cf. *Ibid.*, fig. 4719). Le support est un autel carré (*fig.* 5) ou un tronc d'arbre : billot équarri et lisse (*fig.* 6), bûche avec branche et nœud (*fig.* 7). De la main droite abaissée le dieu tient soit une patère verticale avec laquelle il fait libation sur un autel visible (*fig.* 5) ou invisible (*fig.* 6), soit une guirlande tressée (*fig.* 7), sans doute en feuilles de laurier.

Un lointain prototype de nos trois reliefs se retrouve dans de nombreuses statues antiques. Il suffira d'en citer deux : un Apollon Pamfili [1] pour l'allure générale, y compris le tronc d'arbre supportant la lyre sur laquelle repose la main gauche du dieu ; un Apollon de Ny-Carlsberg [2] pour l'autel-support et la lyre carrée.

A l'ordinaire, quand la main droite du dieu est baissée, comme ici, c'est, ainsi qu'il est naturel, le plectre qu'elle tient. Sur un certain nombre de bronzes gaulois [3], on y aperçoit bien un objet qui, dans certains cas, pourrait être aussi une tresse de feuillage ; mais la lyre est absente. Quant à l'autel sur lequel le dieu fait libation, il n'y en a guère, en statuaire, qu'un exemple [4] et, bien entendu, sans la lyre. Le type grossièrement rendu ici par l'artisan local est donc le produit d'une contamination, et cette contamination emprunte des détails, non seulement aux diverses images apolliniennes du monde gréco-romain, mais encore aux autres divinités locales figurées suivant le rituel thrace. Ainsi le geste de libation, avec ou sans autel, est un

pas avoir jamais été couverte... Ces ruines permettent de se figurer ce qu'était un sanctuaire rustique dans les campagnes de la Thrace gréco-romaine. »

Dans le sanctuaire de Kara Hussein, M. Kazarov (article *Heros* dans Pauly-Wissowa, *Suppl.* III, n° 31) signale une statuette du Cavalier portant dans le dos un plomb de fixation qui servait à la sceller au mur à la façon d'une applique.

Il est probable aussi que lorsque l'enceinte sacrée était assez grande elle contenait, rangées un peu comme dans un cimetière, des stèles sur lesquelles une niche (description et image dans *Documents*, II[1], p. 16-17. fig. 45 = *RA*, 1915[1], p. 73-74 ; cf. Kalinka, *op. cit.*, fig. 44) ou même une rainure (Kalinka, *op. cit.*, croquis au n° 154) encastrait ou soutenait la plaque votive. — Disposition identique sur les stèles funéraires, où du reste c'était probablement l'image du Dieu Chasseur qui était fixée (cf. Kalinka, *op. cit.*, fig. 123) comme sur tant d'autres elle est sculptée à même la pierre (*Ibid.*, fig. 125).

1. *Répert. Stat.*, I, p. 242, II[3].

2. *Ibid.*, II, p. 92, n° 4.

3. *Ibid.*, IV, p. 50, n[os] 4, 5, 8, 9 ; II, p. 100, n° 8 ; p. 784, n° 4.

4. Apollon de l'Ermitage (*Ibid.*, II, p. 101, n° 2): la cruche dans la main du dieu est une restitution, et une patère est aussi vraisemblable.

des motifs préférés par les fabricants d'*ex-voto* balkaniques : mais il est attribué à quantité de dieux du panthéon indigène [1], on pourrait presque dire : *excepté à Apollon*. Cela tient assurément à ce que, presque toujours, l'Apollon thrace est représenté sous les traits et dans l'attitude du Dieu Cavalier.

Je ne connais en Thrace qu'un seul relief où Apollon paraisse avec une patère renversée à la main [2]. Il pose l'autre main sur une lyre placée sur un autel, et par conséquent il s'apparente de très près à nos figures 5 à 7. Mais il est accompagné des trois Nymphes qui sur les *ex-voto* thraces, et notamment à Saladinovo = Βουρδάπα, d'où le monument provient [3], figurent habituellement les déesses des eaux bienfaisantes. Ceci nous explique pourquoi, à la source de Paratchin, Apollon porte la lyre : c'est qu'il est le chef du chœur des Nymphes dansantes. Seulement comme, à la mode thrace, le chef de ce chœur n'est pas un Apollon Musagète, mais un Chasseur qui fait la curée au bord des fontaines forestières [4], nous le verrons plus loin (*fig. 18* et *19*) sous l'aspect d'un Cavalier tenant assez maladroitement la lyre à l'endroit et de la façon qu'il tient d'ordinaire le bouclier [5].

Je ne trouve à citer en outre, dans la région, qu'un seul autre relief qu'on puisse à la rigueur rapprocher de ceux-ci : c'est l'Apollon lyricine, beaucoup moins barbare et assez différent, d'une stèle funéraire macédonienne publiée jadis par Heuzey [6].

1. Par exemple Zeus (notre fig. 1 et celle qui lui est comparée) ; — Héra (*Documents*, fig. 37, 38 ; *Sbornik*, 1900, fig. 27-32 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 140) ; — Zeus et Héra (Kalinka, *op. cit.*, fig. 37 ; *Sbornik*, 1900, fig. 28, 29, 31 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 134, 138) ; — Dionysos (fig. 27 d'*Aï-Todor* et d'*Izvestia Soc. arch.*, III) ; — Hermès (Kalinka, *op. cit.*, fig. 49) ; — le dieu odessitain *Darzalas* (*Izvestia Mouzei*, fig. 148).

2. *Sbornik*, 1900, p. 67, n° 8, fig. 34.

3. Sur ce sanctuaire agreste et les découvertes qu'on y a faites, cf. *Sbornik*, 1896. p. 398-422, et *BCH*, 1897, p. 120 et suiv. On y a trouvé aussi des reliefs sur lesquels les Nymphes sont associées à Zeus, ou à Zeus avec Héra, faisant libation (*Répert. Reliefs*, II, p. 156, n°s 4 et 5). Sur un autre, un personnage qui fait libation paraît être, non pas un dieu, mais un prêtre ou un dédicant (*Ibid.*, n° 3). Sur un autre enfin, Apollon réapparaît, mais comme Cavalier (*Ibid.*, p. 154, n° 5).

4. Explications dans *REA*, 1912, p. 137 et suiv., § 1.

5. *Ibid.*, p. 161 et suiv., et ci-dessous, n°s 16 et 17.

6. *Mission de Macédoine*, p. 236, n° 107 (Koutlaes) = *Répert. Reliefs*, II, p. 157, n° 4. — Je profite de l'occasion pour proposer les observations suivantes :

1° Le nom de la mère, déchiffré par Heuzey, //CNTOYC, et non complété par lui, doit se restituer [Σο]ντοῦς. Ce nom est connu au masculin et avec la graphie Σουντοῦς (*Izvestia Mouzei*, fig. 98); cf. Ἥρα Σοντηκηνὴ dans *IGR*, I, 677 (*Izvestia Mouzei*, fig. 127, connaît la variante Σονκητηνὴ, peut-être erreur par transposition de lettres). Que le nom propre soit des deux genres, c'est un fait qui n'a rien d'exceptionnel en Thrace ; ainsi on peut citer Ἀμάζων, Δόρκας, Μουκάτρα, Πύρις et composés, Σηστός, Σάλας et variantes ; Τράλις et variantes ; spécialement, pour les noms à finale en -υς, -ους : Κότυς, Θιαθιοῦς, Μαντοῦς.

2° Le relief est bien en effet, comme je l'ai dit, funéraire et non votif, quoiqu'il représente Apollon lyricine et Artémis chasseresse. La destination résulte de l'inscription et du fait que le lapicide a rajouté au milieu du texte une figure sommaire de femme assise et voilée. La figure rajoutée représente *Sontous*, la mère encore vivante. Quant à ses enfants morts, *Zeipas et Secunda*, elle les a trouvés suffisamment

7. — *Ex-voto* aux déesses d'Éleusis (?). — Marbre (*fig. 8*).

Dimensions : haut., 0m28; larg., 0m245; ép., 0m07.

Provenance : exportation grecque [1]; fabrication très probablement attique, si l'on compare un relief absolument identique, conservé au Musée d'Athènes [2].

L'excellente reproduction donnée par Svoronos dans son *Catalogue* concorde trait pour trait avec l'exemplaire du Musée de Belgrade. La similitude parfaite des deux photographies permet de rectifier avec certitude certaines inexactitudes ou fausses précisions de notre dessin. Ainsi l'ombre portée dans le champ par le pilier de droite a été prise à tort pour l'indication d'un avant-bras levé terminé par une main fermée. De même la monture circulaire plate du tympanon, quoique visible, a été confondue avec les plis du manteau et interprétée comme une sorte de large bande formant bordure. Enfin l'indication des cassures superficielles sur l'abaque du pilier de droite, lisse comme à gauche, donne à tort l'impression de volutes ornementales.

Dans un *naos* en marbre de grain très fin et très blanc, poli, séparé en deux cases par trois piliers surmontés d'un fronton sans ornements terminé par des acrotères de très petite taille, sont assises de face, *calathos* en tête, les deux déesses éleusiniennes [3].

Elles sont fort ressemblantes de costume, d'attitude, d'attributs et même d'âge : aussi peut-on songer plutôt à deux Cybèles qu'à Déméter et Koré [4].

représentés par Apollon et Artémis, qui sont aussi frère et sœur. C'est de la même manière que, sur les Banquets funèbres, il arrive qu'un homme représente plusieurs hommes ou même une femme. Lorsqu'on ne trouvait pas chez le marchand la scène correspondante à celle qu'on désirait, on se contentait d'un *à-peu-près* parfois très relatif, et on se consolait en pensant que l'inscription remettrait les choses au point. Quels sont les motifs de ce laisser-aller? Hâte d'être servi, tentation d'un rabais offert, indifférence au sujet, incapacité du vendeur pour traduire en sculpture la demande du client? Probablement un peu de tout cela, qui peut se résumer en deux mots : incompétence et pauvreté.

1. Voir *REA*, 1923, p. 308.

2. Svoronos, *Catal.*, pl. 118, n° 1540 : c'est la pl. 44[1] de Le Bas = S. Reinach, *Bibl. des Monum. figurés*, I, p. 67-68. C'est aussi la pl. VII[2] de Stephani, *der ausruhende Herakles*, 1855 (dans *Mém. Acad. des Sciences de Saint-Pétersbourg*, 6e série, tome VIII).

3. Il est entendu que par l'emploi de cette épithète je n'entends pas affirmer ni que l'*ex-voto* pourrait provenir d'Eleusis (Wolters, *Gipsabgusse*, n° 1133, donne la provenance comme douteuse pour le relief de comparaison), ni même que les divinités représentées sont Déméter et Koré telles qu'elles étaient adorées dans ce sanctuaire (Foucart, *Assoc. relig. chez les Grecs*, p. 100, y voit le couple Mère des Dieux-Aphrodite Syrienne). — La séparation du *naos* en deux cases continue à être exceptionnelle (cf. S. Reinach, *loc. cit.*).

4. M. Salomon Reinach, qui a reproduit le monument du Musée d'Athènes dans *Répert. Reliefs*, II, p. 338, n° 2, parle dans sa note explicative de deux Cybèles; mais à l'*Index* le renvoi est fait aussi au nom de Koré, ce qui témoigne d'une certaine hésitation. A la même page, sous le n° 4, on voit un autre relief athénien où paraît, avec la patère, le tambourin, les deux lionceaux, une déesse dont la présente figure 8 est, en somme, le simple dédoublement. A la page suivante, sous le n° 2, un autre relief apporte encore un argument dans le même sens en figurant simultanément Déméter, Rhéa et Koré.

Toutes deux sont assises de face, jambes parallèles, avec un peu plus d'écartement aux genoux et avec le pied gauche légèrement en retrait. Leur coiffure se compose de deux bandeaux séparés par une raie médiane et de deux nattes retombant symétriquement en avant des épaules. Leur vêtement est une longue robe légèrement échancrée ; la taille forte est dessinée par une ceinture placée haut ; un manteau drapé sur l'épaule gauche traverse le dos, s'enroule en avant sur les jambes qu'il couvre et pend à gauche jusqu'à terre par de larges plis ondulés. Leur bras droit est posé sur l'accoudoir invisible du siège et la main tient une patère légèrement penchée ; leur bras gauche est semblablement placé et la main de l'une tient un fruit [1] tandis que la main de l'autre supporte le large rebord du tambourin placé verticalement et de profil. Deux lionceaux sont enfin indiqués : l'un, assis de face et stylisé, au pied de l'accoudoir de droite de la déesse placée à gauche, l'autre couché sur les genoux de la déesse de droite, allonge son museau vers la patère voisine.



Fig. 8.

8. — Partie supérieure d'une statuette de Cybèle (*fig. 9*).

Dimensions : haut., $0^{m}16$; larg., $0^{m}12$; ép., $0^{m}025$.

J'ai déclaré plus haut [2] ce qu'il faut penser de la provenance macédonienne indiquée sur la photographie : la matière paraît être du marbre de mauvaise qualité, à cause de ses reflets et de l'aspect grossièrement granuleux des cassures.

La meilleure et la plus courte façon de l'expliquer est de la mettre en regard d'une plaque de marbre en haut relief du Musée de Sofia [3].

1. Pomme de pin selon Foucart, *loc. cit.*

2. Voir *REA*, 1923, p. 306.

3. *Prinos* (ci-dessus, p. 36, note 3), p. 65, fig. 8. Provenance : Sofia ; dimensions : $0^{m}25 \times 0^{m}19$; date : fin du second siècle de notre ère ; inscription sur la plinthe, absolument illisible sur la figure du *Prinos* aussi bien que sur celle donnée jadis par M. Dobrousky (*Sbornik*, 1900, fig. 48) : Δειδὶς Δίζου selon Dobrousky ; Δαιδὶς Δίου selon M. Filov (*Klio*, 1909, p. 258). La seconde lecture est plus probable, le génitif de Δίζας étant ordinairement Δίζαδος (*BCH*, 1897, p. 128, n° 13, fig. 10 ; *IG*, XII8, 539) ; cf. pourtant Δήζου : *DII*, p. 461, n° 111 *f*. — J'emprunte mes renseignements et ma descrip-

Lorsqu'on compare cette image (*fig. 10*) à ce qui reste de la nôtre, on constate que l'identité est absolue pour les parties conservées, sous réserve de deux différences : 1° le dossier du siège monte moins haut

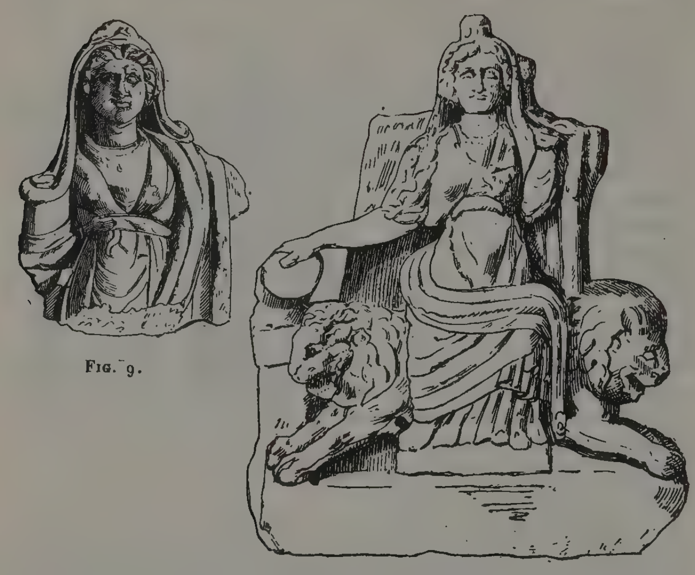


Fig. 9.

Fig. 10.

dans notre statuette (peut-être même était-elle en ronde bosse); — 2° l'attitude, le costume et les gestes sont inversés.

La déesse est appuyée, plutôt que vraiment assise [1], sur un trône sous lequel les lions de son cortège, par la position de leur avant-train et de leurs pattes antérieures, rappellent ou peut-être figurent l'ornementation des sièges pliants [2]. Elle a la tête droite, de face; le cou dégagé sort d'un vêtement de dessous collant et peu échancré, recouvert d'un manteau bordé de larges revers rapprochés à la taille par une ceinture. Un second manteau, qui n'est qu'une pièce drapée, passe en bandoulière d'un côté, et par un enroulement en sens inverse vient recouvrir les genoux. Un voile, posé sur la tête en arrière d'une che-

tion partie à M. Kazarov et partie à M. Dobrousky. Pour les détails je suis parfois avec eux, sinon en contradiction, du moins en opposition. Je ne signalerai pas par le menu chacune de ces divergences, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de l'objet principal de mon étude.

1. Cf. le relief fig. 39 des *Documents*.

2. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Sella*. — Cf. *Documents*, II², n° 221 et fig. 84.

velure régulièrement tressée, y est fixé par un diadème [1] : ses volutes retombent symétriquement sur les épaules ; mais du côté où l'avant-bras est verticalement relevé il s'enroule autour du poignet. La main qui surmontait ce poignet a disparu sur les deux statues de la même façon et au même niveau : il est vraisemblable que c'était une pièce rapportée. Des vestiges demeurés visibles sur la figure 10 montrent qu'elle tenait un sceptre vertical [2]. L'autre bras, s'écartant horizontalement du corps, fait avec une patère renversée le geste usuel de libation au-dessus d'un autel carré.



Fig. 11.

Le renversement des gestes n'est aucunement un obstacle pour en admettre l'identité sur les deux figures, c'est-à-dire pour restituer par la pensée, sur notre figure 9, un sceptre dans la main droite et dans la main gauche une patère renversée : tout au plus peut-on ne pas restituer l'autel, puisque rien n'y oblige. Le sceptre à droite, une simple patère à gauche, apparaissent assez fréquemment sur les statuettes de femmes, assises ou non, du type Déméter-Héra [3] : or, par son diadème même, qui se retrouve ailleurs [4], notre Cybèle se rapproche évidemment, ainsi que d'autres monuments balkaniques [5], du type usuel d'Héra dans ces contrées.

9. — Tête de Dionysos ou d'Hélios? — Marbre (*fig. 11*).

Dimensions : haut., 0m105 ; larg., 0m075 ; ép., 0m055.

Provenance ignorée.

Les cheveux tressés formant une sorte de perruque qui retombe symétriquement sur les épaules semblent convenir aux dieux que j'a

1. Le diadème n'est pas douteux sur la fig. 9. Sur la fig. 10 sa forme est moins nette et l'on peut penser à un diminutif de *modius*. Mais le *polos* ou le *calathos* ne coiffent pas toujours Cybèle, et souvent on la trouve couverte d'un simple voile (*Sbornik*, 1900, p. 95, n° 6 ; *Documents*, I, n° 112, fig. 39 : la couronne tourrelée dont j'ai parlé en cet endroit comme appartenant à notre figure 10 se rapporte en réalité à un type monétaire de *Serdica* sous Caracalla). — Cf. K. Müller, *der Polos, die griechische Götterkrone* (1915).

2. On n'aperçoit pas l'extrémité inférieure du sceptre, qui semble arrêtée sur le dos du lion de droite. En réalité le corps de l'animal est supposé en cacher une partie. Même particularité sur le relief philippopolitain des *Documents*, déjà cité aux notes précédentes.

3. Par exemple *Répert. Stat.*, II, p. 239, n°s 4, 8 ; p. 242, n° 2 (type debout), p. 245, n° 4 (type assis).

4. Cf. *Ibid.*, III, p. 77, n° 4.

5. La remarque a été faite par M. Dobrousky et par moi à propos des deux reliefs que j'ai déjà cités à la note 1 ci-dessus : le dernier a même été classé dubitativement par moi parmi les monuments du culte d'Héra.

nommés par hypothèse. Un trou apparent au sommet de la tête, immédiatement à gauche de la raie médiane, semble indiquer l'existence d'un ornement (métallique ?) aujourd'hui disparu. Faut-il songer à la couronne radiée d'Hélios ou à quelque emblème du même genre [1] ?

10. — Fragment d'un *ex-voto* mithriaque. — Marbre (*fig. 12*).



Fig. 12.

Dimensions : haut., 0m075 ; larg., 0m095 ; ép., 0m015.

Provenance : peut-être Paratchin [2].

C'est le coin supérieur droit d'une plaque à fronton arrondi, ou, ce qui serait plus rare, d'un disque [3]. On voit la moulure qui sépare la scène principale de la bande décorative externe. En dessous, dans l'angle droit, tête et buste d'un dadophore, le bras gauche levé tenant vraisemblablement une torche ; vers le centre, restes d'une tête qui n'est pas aussi sûrement silhouettée vers la gauche que le dessin paraît l'indiquer [4]. Les quatre personnages interprétés par le dessin comme de grossiers poussahs accroupis, bras croisés dans une cape à larges manches [5] sont indiscernables sur l'original. Ils se retrouvent, en nombre variable [6], sur d'autres frises de monuments analogues.

II. *Plaques votives au Dieu Chasseur.*

11. — Plaque pyramidante à sommet arrondi. — Marbre blanc assez fin (*fig. 13*).

Dimensions : haut., 0m12 (du relief : 0m09) ; larg. en bas, 0m125 (du relief : 0m105) ; ép., 0m015.

Provenance : Paratchin [7].

L'apparence d'indication des cheveux, probablement, de la bouche

1. Je renonce, bien entendu, à chercher aucun point de comparaison parmi les statuettes de bronze. — Une grande statue d'Hélios, à Ny-Carlsberg, mérite d'attirer l'attention (*Répert. Stat.*, IV, p. 61, n° 1). Mais je veux tirer argument, à cause de sa provenance dace (*Sarmizegethusa*), du buste d'Hélios, coiffé d'un large diadème perforé, que M. Cumont a publié (*Mithra*, fig. 144 = *Répert. Stat.*, III, p. 30, n° 2) : son rapport probable avec le mithriacisme ne constitue, selon moi, qu'une vraisemblance de plus en faveur de l'interprétation proposée pour notre figure 11.

2. Voir *REA*, 1923, p. 308, note 2.

3. Cf. *Documents*, I, n° 116, fig. 42.

4. Ce serait alors la variante où le dieu est debout sur le taureau : type de la figure 131 de Cumont = *Répert. Reliefs*, III, p. 157, n° 2.

5. Cf. *Documents*, I, n° 72, fig. 12.

6. Cf. Cumont, *op. cit.*, fig. 215 : deux personnages (Musée de Budapest).

7. Voir *REA*, 1923, p. 308, note 1.

et de l'œil gauche, sûrement, ne sont que des aspérités ou des trous de la pierre. L'épieu court et trapu, peut-être terminé par un fer foliolé [1], est visible, semble-t-il, le long du bras du Cavalier. Mais au delà de la main, sur la bordure, la partie recourbée qu'on aperçoit sur l'image n'appartient vraisemblablement pas à la hampe de l'arme; il est possible que ce ne soit que la traduction inexacte d'une éraflure ou d'un faux jour. Car il est malaisé de croire que ce pourrait être l'index du chasseur appuyant sur l'extrémité de l'épieu pour lui donner plus de force à l'instant de le lancer [2]. Une légère proéminence courbe, indistincte, qui indiquerait la patte antérieure gauche du cheval ; un trait incisé, parallèle à la jambe droite, mais douteux, qui indiquerait la patte postérieure gauche, ne sont sans doute encore que des illusions d'optique ayant pour cause le mauvais état superficiel de la plus grande partie de la plaque.

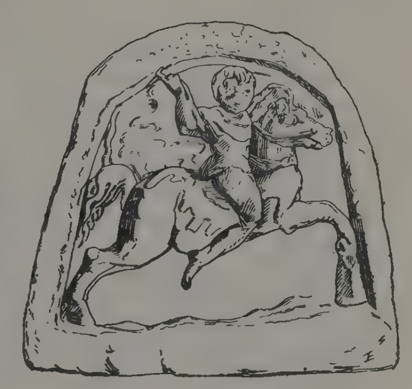


Fig. 13.

Ce n'est pas tout : j'en dois dire autant pour le modelé de la tête du cheval ; autant pour le collier du poitrail et surtout pour la bride. Si bien qu'avec tant de restrictions, il ne reste plus grand'chose des précisions de la figure ci-contre. Cependant elle a été dessinée avec beaucoup de conscience et de minutie, et je ne voudrais pas non plus assurer que les détails contestés n'existent pas : on croit les apercevoir, puis on les reperd, sur une photographie qui est bonne, mais décevante [3].

1. Cf. *Documents*, I, fig. 25 pour l'arme, fig. 26 pour le geste.

2. Pour la manœuvre, cf. *REG*, 1912, p. 35, et surtout *BCH*, 1912, p. 586; pour la position du doigt, *Sbornik*, 1894, pl. XI, n° 1 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 93.

3. On pourrait penser que, puisque le monument existe encore, j'aurais pu mettre un terme à toutes ces incertitudes de détail en provoquant une contre-vérification de l'original par la loupe et au besoin par le toucher. Mais de pareilles expériences ne peuvent guère être instituées utilement que par celui-là même aux questions de qui elles apporteraient une réponse certaine. Je ne pouvais espérer rencontrer le loisir ou l'occasion de faire cette enquête personnelle ; j'ai trouvé délicat et difficile de demander à autrui — même en supposant que je trouverais assurément la bonne volonté nécessaire — de se charger à ma place d'un travail long et minutieux dont les conclusions m'eussent peut-être malaisément persuadé. Il est souhaitable, du reste, que mes remarques provoquent des observations sur place qui, même tardives, seront les bienvenues. J'ai enregistré scrupuleusement, jusqu'au dernier instant, celles que M. Voulitch a eu l'obligeance de me transmettre.

Cette photographie du moins faisait, selon moi, apparaître clairement que diverses parties ont été polies avec soin et le sont restées. Ainsi toute la jambe du Cavalier depuis le pli du justaucorps sur la cuisse; ainsi toute la housse à l'extérieur de la selle; ainsi entre le bras du dieu et la queue du cheval toute la partie réservée à l'envol de la chlamyde : il semble même que cette dernière portion ait été rebouchée avec soin.

Pareille préparation suppose une peinture disparue, qui s'appliquait à rendre uniquement un certain genre de détails, à savoir l'aspect et l'ornementation des étoffes: manteau, housse, pantalon[1]. Cette précision étonne, alors que pour tout le reste aucun objet n'est indiqué (sauf, très sommairement, une bûche-autel sous le sabot du cheval). L'état crevassé du champ inférieur empêche de discerner s'il a jamais pu y avoir un coin disposé pour y peindre le chien de chasse ou le gibier.

12. — Plaque à fronton demi-circulaire, cassée au coin inférieur gauche. — Marbre grossier complètement rongé (par l'eau?) sur toute sa surface, de façon à ne plus laisser distinguer que la silhouette estompée de tous les détails sculptés (*fig. 14*).

Dimensions: haut. 0m215; larg. 0m16; ép. 0m02; relief: 0m16 × 0m145.

Provenance inconnue.

Le dieu est sur un cheval au galop, cabré, ayant la bride sur le cou et une queue relativement peu fournie[2]. Il tient le long de son avant-bras levé l'épieu court. Le haut du corps et la tête sont de face; ce mouvement exige pour compensation d'équilibre le renvoi en arrière de la jambe droite. La gauche n'est plus visible. Le bras gauche tient derrière la tête du cheval un bouclier qui lui fait auréole[3].

Du costume on ne distingue plus que les détails suivants: un capuchon à oreillettes réuni à un col circulaire (ce sont peut-être les pattes, croisées et nouées sur la poitrine, d'un animal[4] dont le corps a fourni la fourrure du bonnet); — un manteau flottant qui n'est pas la chlamyde ample, aux plis nombreux, mais une étoffe plus courte et triangulaire[5]; — des ergots ou éperons au pied[6].

1. Cf. *REA*, 1912, p. 250, 2°, et fig. 10. Mes remarques générales *ibid.*, 1923, p. 318 et suiv., devront recevoir les atténuations convenables, au cas où se vérifieraient d'ultimes renseignements selon lesquels les détails dont je fais état seraient indiscernables sur l'original.

2. Contrairement à la majorité des représentations usuelles, où la queue, énorme, ondule jusqu'à terre.

3. Cf. *REA*, 1912, p. 161, 5°.

4. Le renard ? donc l'*alopekis* ? cf. *REA*, 1912, p. 250, fig. 9 et 10; surtout p. 246 et fig. 6.

5. Cf. *Ibid.*, p. 244, fig. 5; surtout *BCH*, 1912, p. 590, fig. 28 c; p. 594, fig. 33.

6. *REA*, 1912, p. 246 et fig. 6; la fréquence de cette indication montre qu'il ne s'agit pas, comme je le suggérais alors, d'une particularité due aux coups de gouge du sculpteur.

Sous le cheval un chien courant à droite attaque un sanglier qui fait face, et dont on ne voit que l'avant-train (peut-être caché derrière un autel disparu).

13. — Plaque allongée, à fronton arrondi, légèrement pyramidante. — Marbre assez fin et poli (*fig. 15*).
Dimensions : haut. 0m 175 ; larg. 0m 18 ; ép., 0m 015 ; relief : 0m 13 × 0m 145.
Provenance inconnue.

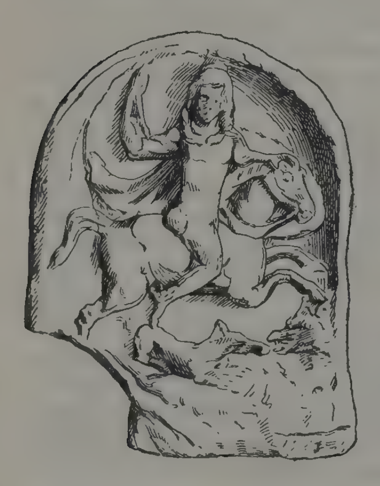


FIG. 14.

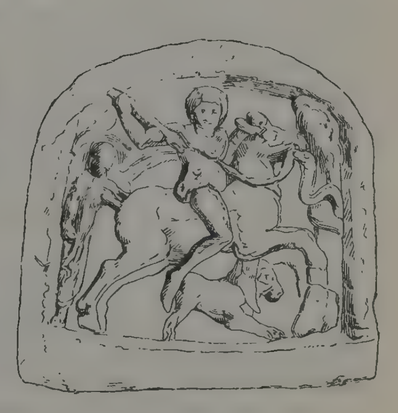


FIG. 15.

Le cheval, au galop cabré, avec le sabot antérieur droit posé sur un billot de bois figurant l'autel, a de longues oreilles comme un mulet [1], la bride sur le cou, et au front un ornement en forme de boule [2]. De

1. Bien que cet exemple soit loin d'être unique, il ne paraît pas possible de conclure à autre chose qu'à une maladresse de dessin. C'est toutefois une question que j'essaierai de résoudre dans ma *Nouvelle Série d'Études sur des types curieux du Cavalier thrace* : car, d'une part, il n'est pas douteux que c'est à la queue du mulet plutôt que du cheval que, du moins dans les Balkans modernes, s'accroche l'agoyate avec le geste représenté ici et sur tant d'autres reliefs ; d'autre part, l'âne joue un certain rôle dans les cortèges dionysiaques. Mais une chasse à courre dont le chasseur serait juché sur un mulet ou un âne a pour des modernes tant de ridicule qu'on a peine à concevoir que la question puisse même être posée. Du reste, puisque des sculpteurs naïfs et maladroits ont pu dessiner le cheval-chameau et le cheval-girafe (*BCH*, 1912, p. 586 et 593, fig. 25 et 31), et même le cheval-éléphant (*Izvestia Mouzei*, fig. 90), ils sont facilement excusables d'avoir dessiné le cheval-mulet, comme ici et ailleurs, ou bien le cheval âne (*Sbornik*, 1901, fig. 62).

2. J'étudierai aussi, au même endroit, ces ornements de tête. Ils ont suivant les cas, une forme très nettement dessinée de *plumet*, de *houppe*, de *flamme*, de *chignon*, de *macaron*. Cette dernière correspond à une sorte d'*umbo* métallique fixé sur la têtière ; c'est quelque chose de ce genre que nous constatons ici, avec la convexité d'une demi-sphère.

ses naseaux s'approche la tête d'un serpent enroulé autour d'un arbre sommairement indiqué[1].

Le Cavalier porte ici le bonnet[2] et le justaucorps aux bouffants caractéristiques[3], son épieu est épais et court[4]. On voit cette fois le pied gauche porté en avant pour contrebalancer l'effet de la jambe droite, rejetée en arrière afin de permettre au haut du corps de se tourner face au spectateur, ou, si l'on préfère, face à la bête chassée. Ce gibier, à en juger par sa taille ramassée, ses pattes d'arrière courtes et raides, ses cuissots de devant épais, sa façon de courir, paraît être un sanglier[5]. La tête, peu reconnaissable, est encore défigurée par la maladresse du dessin qui, de l'énorme et disproportionné pied gauche du Cavalier, semble faire l'invraisemblable oreille pendante d'un animal qui, à cause de ce malencontreux appendice, prend des faux airs de lion décoiffé ou de basset difforme.

Il est rare, mais non unique, que le sanglier chassé coure ainsi dans le sens du cheval et sans chien[6]. Du reste peut-être y en avait-il un, indiqué par la peinture. En effet, sur la figure 15 comme sur la figure 13[7], certains espaces apparaissent comme spécialement polis pour être peints. Ici ce sont :

1° la jambe, sans doute pour indication du pantalon ;

2° le flanc et le poitrail du cheval, sans doute pour représenter une large housse (on croit apercevoir la dentelure au trait qui la limitait) ;

3° l'espace entre le bras du Chasseur et la croupe du cheval, certainement pour rendre les détails de la chlamyde flottante dont les plis sont marqués par des incisions encore visibles ;

4° le champ triangulaire délimité par les pattes postérieures du cheval et du sanglier : c'est là qu'on aurait pu peindre un ou deux chiens ;

5° la partie situee entre le train d'arrière du cheval et sa longue queue recourbée : on aurait pu y représenter en couleur tout ce qui manque en relief dans le dessin de l'acolyte cramponné du bras droit à la queue du cheval, c'est-à-dire le bras gauche, la jambe gauche et presque la totalité du vêtement.

1. Le motif *funéraire* de l'autel, avec arbre et serpent, n'a évidemment rien de funéraire dans la présente scène de chasse ; il y est introduit par une contamination déjà étudiée par moi dans *REA*, 1912.

2. Cf. *REA*, 1912, p. 245, note 4 ; p. 246, note 3. Pas de rapport avec le capuchon ou bonnet phrygien de la figure précédente.

3. Cf. *Ibid.*, p. 245, note 2.

4. Cf. *Ibid.*, p. 248 et fig. 8.

5. Cf. *Ibid.*, p. 250, fig. 9. — M. Voulitch m'écrit que c'est plutôt un lion.

6. Cf. *Ibid.*, *id.*, note 2. Il en est ainsi sur des reliefs au type de « la chasse impériale » : par exemple sur un médaillon de l'arc de Constantin (*Répert. Reliefs*, I, p. 250, n° 1).

7. Et par conséquent à toutes deux, ainsi qu'aux descriptions qui en dérivent, s'appliquent les restrictions dont la note 1 de la page 50 enregistre brièvement le tardif écho.

A ce sujet il est douteux si les rayures verticales qu'on aperçoit au-dessous de la main droite de l'acolyte sont l'épanouissement de la queue du cheval ou l'indication des plis d'un long vêtement tombant sur le pied droit seul visible. Au cas où la vraie explication serait la seconde, il devrait en résulter, semble-t-il, que la personne accrochée ainsi au coursier serait une femme : particularité très rare, quoique pas absolument unique[1], qui soulève un problème très complexe inutile à poser à propos d'un cas aussi peu certain[2].

14 à 16. — Trois *ex-voto* au Dieu Chasseur, avec représentation de la scène de curée auprès d'une source[3].

Les deux premiers (*fig. 16* et *17*) se ressemblent beaucoup, quoique provenant de deux localités différentes et éloignées : ce qui prouve qu'il existait un type, en quelque sorte stylisé, que dans divers lieux et à des époques peut-être diverses les artisans locaux reproduisaient de la même façon, conformément à une tradition artistique ou rituelle. Je croirais volontiers, soit à une traduction plastique de quelque mythe religieux ou littéraire[4], soit à une copie de quelque œuvre célèbre mais perdue de la peinture ou de la sculpture[5] qu'il serait intéressant d'identifier. Toutefois la variante, jusqu'à présent presque unique, présentée par notre figure 18, tendrait à prouver qu'il s'agit peut-être plutôt d'une scène inventée ou admise par l'imagination locale, consacrée par l'adoption des sculpteurs, des prêtres, des fidèles, mais susceptible de modifications dans la mesure où l'allure et la signification générales n'en sont point altérées.

1. Ainsi *Sbornik*, 1894, pl. XIV, n° 1 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 84. — On voit deux acolytes femmes sur une plaque récemment publiée : *Godichnik Mouzei*, 1921, fig. 221. Cf. enfin notre figure 20.

2. Est-ce une adorante, une déesse, une esclave, qui devient ainsi la servante humble et fatiguée du Dieu Chasseur ? C'est encore un point que je m'efforcerai d'élucider dans la *Nouvelle Série* de mes *Études*.

3. Explications et détails dans *REA*, 1912, § 1, notamment p. 150, 2° ; 154, 1° ; 158, 2° ; 163 et fig. 3.

4. Voilà déjà près de cinquante ans que J.-H. Mordtmann a très justement indiqué dans quel sens on devra chercher : « J'aime à espérer, disait-il (*RA*, 1878 [2], p. 296), qu'il nous sera donné un jour d'établir les rapports qui existaient entre le Dieu Chasseur thrace, d'une part, et les fameux chasseurs de la mythologie grecque, tels que Méléagre, Orion, etc., et le Grand Veneur, le Saint-Hubert, etc. des peuples germaniques, d'autre part. » — Ceci est inspiré, l'auteur l'avoue du reste, des théories de Grimm et de son école sur l'origine germanique des peuples balkaniques. Retenons en du moins que l'enquête devra porter : 1° sur les représentations plastiques ou peintes des grandes légendes gréco-romaines relatives à des chasseurs (et ce serait l'étude des influences classiques) ; — 2° sur les légendes et les monuments des envahisseurs barbares de l'Empire romain (et ce serait l'étude des influences ethniques ou rituelles). — On pourra sans doute ajouter : 3° sur les scènes de chasses qui décorent les objets métalliques, les étoffes, les tapis, etc., œuvres d'ouvriers sassanides, persans, thibétains, mongols (et ce serait l'étude des transmissions commerciales, de la migration de la main-d'œuvre, aussi bien que de la diffusion des idées et des cultes de l'Orient proche ou lointain).

5. Cf. *REA*, 1912, p. 159 ; p. 166, *f*.

Sur les deux plaques n°s 14 et 15, qui toutes deux se trouvent porter dans le haut à droite une entaille nette, probablement effectuée dès l'antiquité pour un même motif que j'ai essayé de deviner[1] (le n° 15 est en plus cassé suivant une ligne à peu près horizontale passant par l'assiette du Cavalier), le dieu est à peu de chose près figuré de façon identique. Les variantes sont insignifiantes : les plis de la chlamyde s'envolent en sens différent ; la boule métallique qui la fixe sur l'épaule gauche est visible sur la figure 17, où la chevelure du Chasseur est aussi plus fournie et plus épandue.

La scène représente le dieu, assis de façon à tourner de face le buste et la tête[2], sur un cheval cabré, au galop et bride sur le cou. De la main droite il tient, en relevant le bras de la quantité nécessaire pour que le gibier ne traîne pas à terre, les deux pattes postérieures de l'animal tué, que sa taille, comparée à celle du cheval et des chiens[3], fait apparaître comme étant une biche, un faon, un chevreuil, un daim : en tout cas un animal sans cornes, ni bois, ni défenses, ni longue queue ; corps svelte et allongé, pattes longues et minces, tête fine avec museau relativement pointu et oreilles plutôt grandes[4]. Mais l'artisan-sculpteur, si insuffisant par ailleurs, est-il un animalier en qui nous puissions avoir quelque confiance ?

Les pattes antérieures de la bête paraissent reposer sur une urne renversée[5], symbole de la source forestière où le gibier va boire[6], et

1. Voir *REA*, 1923, p. 321.

2. Sur cette attitude et la position des jambes qu'elle nécessite, voir ci-dessus, p. 50.

3. La comparaison n'est valable qu'avec des restrictions, car l'exactitude des proportions n'est jamais recherchée, même sur les reliefs de la facture la plus convenable, où le Cavalier, notamment, est toujours beaucoup trop grand par rapport à sa monture. Mais certaines relations de grandeur sont généralement observées : c'est ainsi qu'on constate, dans les scènes de curée avec chiens, que le gibier est environ deux fois plus gros que les chiens (*Docum.*, I, fig. 19 ; *Sbornik*, 1900, fig. 7 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 42 ; exception par grossièreté du rendu à la fig. 46). Dans les scènes de curée avec lion (*Sbornik*, 1894, pl. X, n° 1 ; *Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 108 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 29, 45, 82, 98) le gibier est plus grand que le lion : mais celui-ci n'est pas de taille normale par rapport au chien qui souvent participe au festin.

4. Cf. *REA*, 1912, fig. 1 ; p. 138, note 1. L'animal porté par le Chasseur a toujours même taille et même forme, si le Dieu tue d'autre gros gibier (ours, sanglier, lion, cerf, bison ; tous ces animaux figurent vivants sur divers reliefs), au moins il ne le porte jamais, ni son acolyte non plus quand il en a un. C'est seulement l'acolyte de Mithra qui, dans des scènes secondaires où il faut assurément chercher des influences du Cavalier Thrace, rapporte péniblement sur son dos le taureau tué par Mithra, qui marche devant lui à cheval (*Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 58, fig. 9).

5. *REA*, 1912, p. 163 et fig. 3. — Souvent, comme ici, l'urne a la forme hémisphérique d'une coupe sans pied (cf. *Sbornik*, 1900, fig. 7 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 82). La position des pattes pendantes du gibier qui touchent l'urne et semblent l'avoir renversée, ne paraît indiquer aucune signification spéciale. Elle s'explique sans doute uniquement par des raisons de technique sculpturale : superposition des plans de la perspective, réunion, pour renforcer la solidité, de deux parties en relief dont l'une, mince et allongée, est fragile (cf. *REA*, 1912, p. 164, note 3).

6. *Ibid.*, p. 150, 2°.

auprès de laquelle l'affût est fructueux [1]. L'eau qui s'échappe de cette urne, bien que sommairement indiquée sur le n° 15, était surtout rendue au moyen de la peinture, comme le prouve, sur les deux plaques, l'espace laissé libre dans la première ligne de la dédicace. Il est évident que ce détail ne pouvait pas être le seul peint, et qu'il suppose même que la peinture en soulignait une série d'autres, comme le costume du Dieu ou les pelages des animaux. A ce propos, on remarquera qu'une partie des poils du chien de droite sur le n° 14 paraît avoir été indiquée au moyen d'un picotis.



Fig. 16.

N° 14. — Non retrouvé (*fig. 16*).

Déjà publié (*Sbornik*, 1900, p. 17-19, n° 25, fig. 8), ce qui permet d'en indiquer les dimensions : 0m 22 × 0m 21 et la provenance : Philippopoli [2].

Inscription sur la plinthe [3].

[Δ]ωλεπόρις Ζορδέγονος
[Κυ]ριω Ἀσκληπιω ἀνέθηκεν.

Caractères du IIIe siècle, probablement : ω, C ; ligatures HΠ, NE, HK.

Il n'est pas étonnant de voir l'épithète κυριος attribuée à Asclepios [4] ni de le trouver figuré sous les traits du Dieu Chasseur [5]. Mais jusqu'à présent on ne connaissait pas de scène de cure qui lui fût sûrement dédiée [6], et celles qui peuvent lui avoir été consacrées l'ont été exclusi-

1. Mais le Chasseur, qui chasse à courre, n'est pas à l'affût. Peut être l'urne renversée est elle, tout uniment, le symbole et comme le blason du dieu maître de la source : c'est l'idée familière à toute la sculpture hellénisante (cf. *Ibid.*, p. 161).

2. Voir *REA*, 1923, p. 306, note 3.

3. Étude des noms propres, *ibid.*, p. 310 et suiv.

4. Cf. ci dessus, p. 32, note 1. Elle est usitée couramment dans les deux plus grands sanctuaires de ce dieu actuellement connus en Thrace : *Pautalia* et *Salda* (Kustendil et Glava Panéga).

5. A Glava Panéga, sur un total de 125 reliefs, 32 représentent le Cavalier (*Izvestia Mouzei*, n°s 36 à 67 inclus). Sur les 16 qui sont intacts, 11 lui donnent l'attitude et les attributs du Chasseur.

6. La série citée à la note précédente en contient 4 exemplaires (fig. 29, 52, 55, 56) dont aucun ne donne le nom du dieu (la fig. 29 porte seulement la lettre finale ω, qu'on ne saurait sûrement restituer par [Ἀσκληπι]ω, malgré toutes les probabilités ; la fig. 42 donne l'épithète ἐπηκόῳ — ἐρημίῳ ?, les deux autres sont anonymes).

vement par des soldats [1]. Il semble donc bien que cette variante ait été particulièrement en faveur dans l'armée, pour des motifs qu'on aperçoit mal [2]. Cependant notre n° 14 prouve, par le nom indigène du dédicant, qu'elle n'est pas exclusivement réservée aux militaires, ni aux étrangers; et elle empêche de conclure, pour le n° 15 qui est justement dédié par un soldat, que le dieu représenté et non nommé soit assurément Asclépios.



Fig. 17.

N° 15. — Marbre (*fig. 17*).

Dimensions : haut, $0^{m}22$; larg., $0^{m}19$; ép., $0^{m}03$.

Provenance : Paratchin [3].

L'inscription avait été signalée dans le *Sbornik*, 1900, p. 16, note 1. Le texte de cette note a été simplement traduit en latin et abrégé dans le *Corpus* (III_2, 14555). La lecture adoptée d'après la copie de M. Dobrousky est certainement fautive. On voit sur la figure 17, à la fin de la ligne 1, que la transcription MIL CIIII est inexacte ; celle du début de la ligne 2, FAC, est fausse. Il ne faut donc pas conserver l'interprétation du *CIL* : *mil(es) c(ohortis) IIII fac(tus)* ; texte qui du reste, pour plusieurs raisons [4], était étrange.

Il ne paraît pas douteux qu'il faille lire à la ligne 2 : TAL, et à la ligne 1 : MILL, suivi de hastes indistinctes que je ne me pique pas de débrouiller. Mais cela suffit pour aboutir, par deux variantes également acceptables [5], à l'indication d'un *miles leg(ionis)*... *[I]tal(icae)* ; et il

1. Un *beneficiarius* (fig. 42), un *veteranus* (fig. 45), un *circitor* (fig. 29).

2. Dans cette série, ni le costume, ni les armes, ni les accessoires, ni même l'occupation, ne conviennent spécialement à des soldats, et par suite la prédilection ne peut s'expliquer, comme si souvent, par la confusion entre deux types voisins (cf. *REA*, 1912, p. 162, p. 166 *a*).

3. Voir *REA*, 1923, p. 307, note 1.

4. — 1° Quel serait le motif de la dédicace? Remercîment pour être entré au service militaire? C'est peu probable. Pour avoir obtenu de l'avancement, par exemple pour avoir été promu dans une *cohorte prétorienne* (cf. dans le texte la coïncidence signalée sous le n° 3)? Mais il est malaisé de tirer pareille indication des lettres subsistantes. — 2° On ne connaît en Mésie Supérieure d'autre *cohors IV* que la *cohors IV Raetorum* (Dipl. 103) dont le nom abrégé ne correspond pas aux restes d'écriture lisibles sur la plaque. — 3° L'abréviation *fac(tus)* n'est pas conforme aux habitudes épigraphiques.

5 *Mile[s leg... I]tal(icae)*, ou *mi(les) le[g... I]tal(icae)*.

ne restera plus qu'à deviner le numéro de la légion : le plus probable est celui de la *legio I*, dont les cantonnements ne sont pas très éloignés [1].

Je dois tenir compte toutefois des remarques que M. Voulitch a bien voulu me faire parvenir en réponse à ma prière de reviser l'inscription. Il la déclare très peu lisible et croit y apercevoir les lettres suivantes :

AVR LVCIVS MILC IIII ´
FAL V P L M

Cette lecture diffère de ce qui apparaît assez nettement sur la photographie; notamment elle supprime le prénom. Mais la différence n'a d'intérêt véritable que pour le début de la seconde ligne, où M. Voulitch lirait volontiers *F(lavia) AL(exandriana)* comme épithète d'un *legio IIII*. Cela est d'autant plus séduisant que la *legio IV Flavia Felix* avait en effet, depuis le début du second siècle [2], son quartier général à *Singidunum*, et que de Belgrade à Paratchin la distance est courte et la route directe. Resterait à être assuré de la réalité de F initial et du second surnom de ladite légion.

A titre de coïncidence curieuse plutôt que d'identification possible, nous signalerons qu'on connaît :

1° A Torda en Dacie, dans une légion dont l'indication a disparu, un *custos armorum* du nom d'*Aur. Lucius* (*CIL*, III, 7688, II, 15).

2° A Philippopoli, dans une liste de souscripteurs à un monument en l'honneur d'un légat de Thrace, parmi beaucoup de noms dont plusieurs désignent certainement des soldats, un Αὐρ. Λούκις (Kalinka, *op. cit.*, n° 96).

3° A Rome, le frère d'un *miles cohortis V praetoriae*, sans doute lui-même soldat prétorien, s'appelle *Aur. Lucius natione Thrax domu Sergica* (*CIL*, VI, 2570).

Ce dernier, Thrace né à *Serdica*, serait évidemment le plus indiqué. Mais l'appellation *Aur. Lucius* n'a rien d'assez typique ni d'assez rare pour qu'elle suffise à identifier un personnage [3].

La troisième plaque (*fig. 18*) offre de la scène de curée une variante que je crois pouvoir dire jusqu'à présent unique, car le seul

1. C'est une légion de Mésie Inférieure dont le *castellum* le plus rapproché de Paratchin est à *Montana* (Golema Kutlovitza), soit à 150 km. vers l'E. (cf. Beuchel, *de Leg. I Italica*, Leipsig, 1903, et van de Weerd, *Etude historique sur trois légions du Bas-Danube*, dans *Recueil de travaux de l'Université de Louvain*, 1907). Bien entendu, on peut toujours supposer que *l'ex-voto* a été dédié par l'intermédiaire d'un camarade. C'est un fait connu dans le pays même : Kalinka, *op. cit.*, n° 184, cite le cas d'un soldat de la *legio II Parthica*, cantonnée à Alba en Tarraconaise, qui fait déposer par un ami un εὐχαριστήριον ἐκ προνοίας dans le sanctuaire de Sabazios à Dragoman, localité de la région de Sofia.

2. Cf. Filov, *die Legionen der Provinz Moesia von Augustus bis auf Diokletian*, p. 61, dans *Klio*, 1906 ; Besnier, *Lexique de Géogr. anc.*, s. v. *Singidunum*.

3. Dans le seul *CIL*, III, on le retrouve en Dalmatie (n° 2117) et en Pannonie (n° 5119).

autre exemplaire auquel on pourrait la comparer contient, à côté de similitudes qui vont jusqu'à l'identité, une différence essentielle dans la nature et l'occupation des animaux groupés sous le cheval [1]. Le dieu y porte le vocable d'Apollon, alors qu'ici il en tient le symbole : une lyre. Je m'expliquerai sur cette espèce de blason parlant à propos du numéro suivant et de la figure 19.

Le dieu ne livre pas encore le gibier à l'appétit des chiens. Il le leur présente, en le maintenant hors de leur portée grâce à son bras levé dans un geste copié sur celui qu'il esquisse ordinairement quand il lance l'épieu. La similitude s'applique à tous les détails : la cuisse du gibier s'appuie, comme l'épieu, le long de l'avant-bras [2] ; les pattes serrées dans la main la dépassent et font sur le fronton deux saillies parallèles semblables à celles que font parfois le bout de l'épieu et le doigt qui le dirige [3], ou encore les deux doigts levés et accolés du chasseur qui a lancé son arme, dans le geste improprement nommé, d'après une fausse analogie moderne, *geste de bénédiction* [4].

N° 16. — Marbre (*fig. 18*).

Dimensions : haut., 0m215 ; larg., 0m195 ; ép., 0m02. La pierre est d'un grain assez gros.

Provenance : Paratchin [5].

On remarquera la coiffure du dieu, en forme de perruque bouclée [6]. Notre image donne trop d'importance au bouclier sous-jacent à la lyre. Il est moins apparent sur l'original, si même il y existe ; ce qui, me dit-on, est plus qu'incertain : on croit cependant le deviner, et

1. *Izvestia Mouzei*, fig. 99 ; provient du sanctuaire de Dinicli, consacré à Apollon Γινκισηνὸς, ethnique qui a plusieurs variantes. — Fragment d'une statuette en haut-relief découpé, de taille assez grande (0m 66 jusqu'à l'épaule du Cavalier). Tous les détails conservés sont identiques à ceux de notre figure 18 en ce qui concerne la position du Chasseur, son costume, son geste, et même la forme et le dessin de la chlamyde ou la queue du cheval. Mais par-dessous la scène change : un lion marchant vers la droite attaque un animal acculé qui lui fait face. C'est, transposée, la scène ordinaire du chien de chasse forçant un sanglier dont on ne voit que l'avant-train. Ces détails, peu nets sur la photographie, sont certains grâce à une esquisse que M. Kazarov a bien voulu faire pour moi au Musée de Sofia : je le prie de croire à ma gratitude. — La dédicace porte : θεῷ 'Απόλλωνι Βριχέσης | εὐχήν.

2. Cf. par exemple : *Sbornik*, 1894, pl. XII, n° 2 ; *Godichnik Mouzei*, 1921, fig. 219.

3. Cf. par exemple : *Documents*, I, fig. 26 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 53.

4. Cf. *Izvestia Mouzei*, fig. 31 et 37. — Explications dans *BCH*, 1912, p. 586, à propos de la fig. 25. M. G. Mendel, dans son *Catalogue du Musée de C/ple*, n° 966, considère que le geste correspond à l'usage d'un javelot muni de l'ἀγκύλη. M. Kazarov, s. v. *Heros*, p. 1135 dans Pauly-Wissowa, *Suppl. III*, remarque que les mains votives à Sabazios ont aussi deux doigts levés.

5. *REA*, 1923, p. 307, note 1.

6. Cf. *BCH*, 1912, p. 588, fig. 27 ; *Sbornik*, 1894, pl. I et II.

La perruque du type à coques centrales, *style Louis XIV exactement*, apparaît avec toute la netteté désirable sur un fragment *d'ex-voto* au Cavalier de provenance hongroise, où justement l'effigie divine est blasonnée d'une lyre au-dessus de la tête du cheval (*Arch. Ertesitö*, 1905, fig. 2 de la p. 5).

l'examen de la figure 19 fortifie cette impression. Le long de la face supérieure du pied droit règne un creux destiné à le dégager; l'apparence en est peu nette sur l'image. De même pour l'ergot qui prolonge le talon, et qui est, soit un éperon de forme spéciale [1], soit le contrefort curieux d'une chaussure de silhouette étrange [2].



Fig 18.

La chlamyde du dieu fait sur la poitrine les plis usuels, et elle est fixée sur l'épaule droite par une bretelle à boucle ronde [3]; son envolée se moule sur la conque du fond et l'emplit de ses stries parallèles à peine indiquées [4]. Le cheval, qui a une queue abondante [5] et une crinière épaisse et bien peignée [6], paraît porter sur la tête un ornement métallique en forme d'*umbo* [7]. L'indication de la bride, que le Cavalier tient sans doute de la main gauche en même temps que le bouclier et la lyre [8], est maladroite puisqu'elle s'arrête à la crinière [9] : peut-être l'artisan a-t-il voulu éviter la superposition de deux épaisseurs, et il est possible

1. Cf. *Izvestia Mouzei*, fig. 38; *BCH*, 1912, p. 587, fig. 26; surtout *Documents*, I, fig. 23.

2. Exemplaire caractéristique : *Izvestia Mouzei*, fig. 52. — On pourrait penser au revers, découpé en forme de feuille, de la portion arrière de certaines bottes de chasse: la volute ainsi obtenue dessine, de l'autre côté de la jambe, une proéminence de volume et de ligne symétriques et analogues à l'épaisseur et à la courbure du pied. Particulièrement caractéristique est, à cet égard, le chasseur d'un sarcophage au type de la « chasse d'un général romain » (*Répert. Reliefs*, III, p. 306, n° 1). Il se pourrait que les ergots ou éperons du Chasseur thrace ne fussent que la reproduction grossière, l'indication silhouettée, d'un détail d'accoutrement cher aux sculpteurs gréco-romains. Ce ne serait, après tout, qu'un emprunt de plus après tant d'autres aux séries traditionnelles figurant des scènes de chasse.

3. Exemplaire caractéristique, arrangement vu de profil : statuette au Musée de Budapest (*Arch. Ertesitő*, 1903, fig. à la p 311).

4. Type voisin : *Izvestia Mouzei*, fig. 45.

5. Cf. *Ibid.*, *id* , et aussi fig. 38.

6. *Ibid.*, fig. 43, 56, etc.

7. Cf. *Godichnik Mouzei*, 1921, fig. 218; *Sbornik*, 1894, pl. III, n° 2; *Iahreshefte*, 1919, *Beiblatt*, fig. 28.

8. Interprétation du geste : *REA*, 1912, p. 162.

9. Même dessin, et sans doute même explication, dans des cas assez nombreux : par exemple *Izvestia Mouzei*, fig. 34, 52, 67, 87.

qu'un trait de peinture à plat ait continué la partie en relief, peinte elle aussi[1].

17. — Fragment supérieur droit d'un *ex-voto* au Cavalier tenant la lyre. — Marbre (*fig. 19*).

Dimensions : haut., 0m10; larg., 0m16; ép., 0m02.

Provenance : Paratchin[2].

Il est possible que le relief ait, comme le précédent, représenté la curée. C'est une scène qui se passe assez fréquemment[3] en présence de la femme voilée, déesse ou adorante[4], qu'on trouve debout de face, en avant du cheval[5], dressée ou non sur un autel[6]. C'est cette femme que je m'imagine reconnaître ici, la tête encapuchonnée dans son voile, le coude gauche replié et enveloppé dans le manteau, le bras droit pendant et légèrement ramené en avant[7]. C'est une attitude usuelle, presque rituelle, de la femme voilée dans la statuaire antique : *mais elle est toujours inversée*[8], et je crois qu'il serait malaisé de citer des exemplaires où elle ne le fût pas, même sur les plus grossiers reliefs[9]. Ce m'est donc un motif suffisant pour faire toutes réserves, d'autant plus que, si je voulais retrouver l'équivalent exact de cette silhouette, je devrais renvoyer à des images de monuments qui, par leur sujet principal ou pour la complication des scènes accessoires, touchent au mithriacisme : je n'en veux ici d'autre preuve que la figure 12 du présent Catalogue[10].

Il est donc possible que notre fragment appartienne plutôt à cette série, encore inexpliquée[11], dans laquelle un Cavalier qui n'est peut-être déjà plus le Héros thrace joue un rôle dans l'entourage complexe d'un dieu qui n'est peut-être pas encore Mithra. Il serait curieux qu'il y intervînt en qualité d'Apollon, et blasonné du symbole rare et maladroit de la lyre.

1. Voir mes remarques, *REA*, 1923, p. 320, 2°.
2. Voir *REA*, 1923, p. 308, note 3.
3. Je me borne à me référer aux images qui existent, les descriptions étant presque toujours trop insuffisantes pour qu'on puisse affirmer la non-réalité de tout détail passé sous silence : *Izvestia Mouzei*, fig. 29, 82; *Documents*, I, fig. 19. Dans ces trois cas, il y a deux femmes et non une seule.
4. Sur ce point, cf. *Documents*, II², p. 27, note 1 = *RA*, 1922¹, p. 53, note 4.
5. Références dans *REA*, 1912, p. 144, note 1.
6. *Ibid.*, *id.*, relief *p* = *Sbornik*, 1894, pl XIV, 4.
7. Attitude bien plus nette sur la photographie que sur le dessin de la figure 19. Sur bien des plaques votives au Cavalier la femme est si peu indiquée que la position du bras est indiscernable.
8. Bras droit sur la poitrine dans les plis du manteau, bras gauche retenant la draperie sur la cuisse gauche. Exception presque unique : une statue, drapée mais non voilée, de Magnésie du Méandre (*Répert. Stat.*, IV, p 410, n° 8).
9. Ainsi, dans la série indigène thraco-mésienne : *Izvestia Soc. arch.*, 1912, fig. 32 ; *Izvestia Mouzei*, fig. 66 et 103.
10. En particulier le second personnage en commençant par la gauche.
11. Cf. les remarques de M. Cumont, *Mithra*, II, p. 526, à propos du n° 328 *bis*.

Rare, parce que les exemples jusqu'ici connus en sont extrêmement peu fréquents. La lyre apparaît sporadiquement sur certains *ex-voto* dans quatre sanctuaires du Héros[1], parmi plus de quarante dont nous avons actuellement la liste[2]. Mais le fait n'a rien que de naturel en soi, puisque, de tous les noms divins qui sont donnés en Thrace au Héros, aucun n'est aussi fréquent que celui d'Apollon.

Maladroit, parce que l'artisan qui a sculpté nos deux plaques nos 16 et 17 s'est empêtré dans des complications dont sa technique rudimentaire ne lui a pas permis de sortir avec succès. Il est certain que l'Apollon adoré à Paratchin était, pour des motifs que nous ignorons, mais dont les nos 4 à 6 nous fournissent la preuve, représenté spécialement sous les apparences de l'Apollon lyricine. Mais, comme il est certain aussi que cet Apollon, dieu d'une source, se présentait naturellement aux imaginations des indigènes sous les espèces traditionnelles du Chasseur, le sculpteur a voulu réunir en un seul les deux types d'images : c'est pourquoi, dans la main du dieu à cheval, il a placé la lyre, symbole parlant qui, sur des *ex-voto* anépigraphes, cadeaux d'illettrés[3], renseignait le donateur et les fidèles mieux qu'une inscription.



FIG. 19.

Par malheur la main droite du Chasseur, qu'elle tienne l'épieu ou le gibier, est toujours indisponible.

Reste la gauche, qui tient la bride, et qui souvent, pour un motif

1. Kazarov, *op. cit.*, s. v. *Heros*, p. 1135, nos 18 (Dinicli), 31 (Kara Hussein), 32 (Dchidar Keui), 35 (Hassardchik).

2. M. Kazarov en cite 36 ; mais il y a lieu d'ajouter, pour être complet : 37. Vrézovo, près d'Aïtos : 40 reliefs (*Arch.-Epigr. Milth.*, 1886, p. 159). — 38. Golema Rakovitza, district de Sofia : 3 reliefs (*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 197, n° 5 et p. 338; *Godichnik Mouzei*, 1921, p. 208, n° 14). — 39. Svilengrad, ancien Moustafa Pacha de la frontière turço-bulgare avant 1912 : 10 reliefs *Godichnik Mouzei*, 1921, p. 210-212, nos 22-31, fig. 226-229). — 40. Malka Bresnitza, district de Teteven : 6 reliefs (*Sbornik*, 1900, nos 28 à 33). — 41 à 44 Quatre localités de la banlieue philippopolitaine, les trois dernières dans la région Sud et relativement rapprochées ; Merzian : 3 reliefs (*Sbornik* 1896, p. 415, nos 4 à 6); Izvor : 4 reliefs (*Izvestia Mouzei*, à propos du n° 184); Pérouchtitza : 4 reliefs (*Godichnik Mouzei*, 1921, p. 210, nos 16-19, fig. 223); Oustina : 2 reliefs culte joint à celui de Héra (*Izvestia Mouzei*, nos 181-182).

3. Cf. mes remarques dans *REA*, 1920, p. 19-20, et les références à la p. 19.

déjà symbolique et inacceptable dans la réalité[1], porte aussi le bouclier, inutile pour la chasse à courre. C'est donc, faute de mieux, cette main qui sera surchargée encore de la lyre, non moins inutile[2]. Fort heureusement, la tête du cheval (remarquer la houppe[3] et l'oreille longue[4]) cache un arrangement dont les détails auraient été bien malaisés à traduire plastiquement.

C'est sans doute à cause de l'impossibilité de dessiner réellement cet ensemble qu'un autre artisan de la Thrace, voulant lui aussi mettre une lyre aux mains d'Apollon, auquel pour des motifs spéciaux[5] il devait donner la position très rare du Cavalier chevauchant vers la gauche[6], n'a pas hésité à recourir à une maladresse encore plus grande : il a placé l'épieu dans la main gauche, visible au premier plan, et il a mis dans la main droite, dissimulée en arrière du cheval[7], le bouclier et la lyre!

D'autres sculpteurs, du moins, ont résolu le problème avec plus de bon sens : ils ont placé, dans un cartouche au coin supérieur droit, la lyre comme un *blason*[8]. Ce serait, si c'était nécessaire, notre justification pour avoir à plusieurs reprises employé ce mot, emprunté à une autre civilisation.

18. — *Ex-voto* au Cavalier pseudo-mithriaque. — Marbre (*fig. 20*). Dimensions : haut., 0m19; larg., 0m14; ép., 0m03.

1. Contamination avec le type des *equites singulares* : toutes remarques utiles dans *REA*, 1912, p. 161-162.

2. Un exemplaire analogue paraît avoir existé au sanctuaire de Kara Hussein (n°31 de Kazarov, connu seulement par sa description trop brève): Cavalier avec lyre (dans sa main gauche?); la main droite serre sur la poitrine un objet oblong; un homme devant le cheval tient la bride de la main droite et de la gauche un *pedum*. — La scène est exceptionnelle, mais pas unique, puisque j'ai signalé ci-dessus, p. 58, note 5, un relief hongrois du même type.

3. Ornement fréquent, peut-être une plume : cet accessoire fait partie du harnachement dans certains corps de cavalerie, et il correspond à un nouveau détail adopté par contamination.

4. Voir ci-dessus, p. 51, note 1.

5. La pierre est sculptée sur les deux faces (l'autre représente Zeus et les Nymphes : *Sbornik*, 1900, fig. 1 et 30). Par conséquent elle devait être vue de part et d'autre, comme une balustrade, vers l'une des extrémités de laquelle il était sans doute nécessaire que le Cavalier parût se diriger.

6. Un seul exemple certain : Kalinka, *op. cit.*, fig. 89 (probablement funèbre, malgré l'attitude du Chasseur et le combat d'un cerf avec un lion : un génie funéraire, avec la torche renversée, complète et précise la représentation).

7. *Sbornik*, 1900 fig. 1 (et pour l'autre face fig. 30). L'image est indistincte; pour le bouclier je m'en rapporte à ce que je crois apercevoir; pour le reste à la description.

8. Sur une plaque de Dinicli (*Izvestia Soc. arch.*, 1912, fig. 80) qui porte aussi le blason, le Cavalier est au pas devant un autel, et sa main droite paraît vide. Comme ici, le relief marqué de la lyre était accompagné dans le sanctuaire par d'autres images d'Apollon citharède (2 statuettes avec lyre et plectre : *Izvestia Mouzei*, n° 150).
Sur une plaque d'Hassardchik (description de M. Kazarov, *loc. cit.* s. v. *Heros*) l'attitude du Cavalier est la même; mais la main droite tient une coupe. Même place du blason.

Provenance : Paratchin (?) [1].

Un relief du même genre, trouvé à *Viminacium* en 1902, est décrit par Hampel dans *Archaeologiai Ertesitö*, 1903, p. 320, n° 13. A la même page, Hampel donne une mauvaise photographie de notre relief [2], qu'il décrit sous le n° 14. Antonescu, *Cultul Cabirilor in Dacia*, reproduit le monument à la planche V, n° 6 Mais son image, faite d'après un dessin de Benndorf, est fort insuffisante, au point de ne pas reproduire même la forme exacte de la pierre. La partie gauche du relief y est indiquée de façon incompréhensible, et la description de l'ensemble est sujette à caution [3]. Du moins savons-nous, par la date du livre, que le relief était entré au Musée de Belgrade antérieurement à 1889.



Fig. 20.

A propos de ce monument d'un type spécial, je n'entreprendrai pas ici une enquête ou des comparaisons qui mèneraient bien loin en dehors des limites d'un Catalogue [4]. Je me borne à une description aussi minutieuse que possible [5], et à quelques références.

Plaque à fronton arrondi : sur les côtés, au-dessus des personnages, enroulements symétriques de serpents verticaux aboutissant aux bustes de *Sol* à gauche et de *Luna* à droite; dans les espaces libres du champ supérieur, trois croix grossièrement incisées. Sur la plinthe, frise accessoire représentant, de droite à gauche : un aigle debout de face, ailes déployées; une table à trois pieds avec mets (probablement un poisson); un cratère, une syrinx, un dauphin (ces deux-ci, le dernier surtout, sont des plus douteux).

Le Cavalier, jeune, imberbe, coiffé du bonnet phrygien, tourne de face le haut de son corps, dans la position d'équilibre déjà étu-

1. Voir *REA*, 1923, p. 308, note 2.

2. Nouvelle image, vraisemblablement d'après le même cliché, dans *Arch. Ertesitö*, 1912, figure à la page 337.

3. On trouvera plus bas, à la note 6 de la page 65, l'énumération des points qui sont particulièrement douteux et des détails qui sont contredits par ce que je crois apercevoir moi-même.

4. J'ai donné *REA*, 1923, p. 324 et suiv., un aperçu des questions générales qui se posent à propos des signes gravés sur certains monuments de cette catégorie.

5. Pour certaines identifications malaisées, je me suis aidé d'un relief d *Apulum* très voisin comme facture et comme composition (p. 318 de l'*Ertesitö*, 1903, n° 13 et fig.).

diée[1], ce qui fait apparaître son pied gauche au delà de la tête du lion. Il est vêtu de la chlamyde dont les plis retombent jusque sur la croupe du cheval, qui semble arrêté[2] et qui foule de ses quatre pieds une forme humaine étendue sur le sol dans une position de génuflexion prosternée, coudes repliés et mains à la hauteur du visage enfoui dans la poussière[3]. Un lion, dont on ne voit que l'avant-train, surgit entre les jambes du Cavalier et pose sur la victime sa griffe droite prête à déchirer.

Très indistinct est le contenu de l'une et l'autre main du Cavalier : dans la droite levée, peut-être un épieu, plutôt un bâton, mieux encore un fouet[4] ; dans la gauche invisible, ou bien la bride non sculptée[5], ou bien cet objet étrange et informe qui est placé entre la poitrine du Cavalier et la crinière du cheval : on songerait à une épée dans son fourreau, avec la garde plate en relief et le pommeau en boule[6].

Restent les personnages accessoires, trois femmes debout de face. Une est derrière le cheval, dans la position et peut-être avec le geste du valet d'armes acolyte[7]. Cheveux bouffants ou recouverts du voile, tunique à ceinture, robe longue à doubles volants, tous ces détails sont plutôt possibles que certains : la pierre, à ce qu'on me fait savoir, ne permet pas de rien décider. Ce qui est moins visible encore, c'est la direction et l'occupation du bras droit, seul apparent. Sur la photographie si médiocre de l'*Ertesitö*, l'éclairage fait apparaître nettement le bras replié, tenant à la poignée la queue du cheval,

1. Ci-dessus, p. 50.

2. C'est une position mixte qui se retrouve sur quelques reliefs du Cavalier. Ainsi sur un relief mysien (funéraire ou votif), le cavalier *qui chemine vers la gauche* est sur un cheval « dont les jambes postérieures seules indiquent le mouvement » (Mendel, *Catalogue*, etc, n° 969). De même, si j'en crois l'image, pour le Cavalier qui accompagne les bustes funéraires d'un monument salonicien (*BCH*, 1913, p. 105, n° 15, fig. 3).

3. C'est, en somme, l'attitude du salamalec rituel des musulmans à la mosquée ; c'est aussi l'agenouillement, tête dans la poussière, de l'ennemi vaincu qui demande grâce de la vie (ainsi supplie le Breton prosterné aux pieds du porte-étendard de l'*ala Petriana* : Domaszewski, *die Fahnen im römischen Heere*, fig. 85, dans *Abhandlungen du Séminaire épigraphique de Vienne*, tome V, 1885 = *Répert. Reliefs*, II, p. 450, n° 3). — Pour les généralités, on comparera les descriptions de Robert Zahn, *Darstellung der Barbaren*, progr., Heidelberg 1896, et les images du livre de Bienkowski : *de barbararum gentium simulacris apud Romanos*, 1900, vol. III des *Publications de l'Institut archéologique de Vienne.*

Mais sommes-nous certains, ici, de ce détail ? Je n'oserais l'affirmer, bien que la photographie rende probable pareille traduction d'une portion incertaine du relief, et que nous connaissions d'autres reliefs de la même série dans lesquels l'agenouillement est identique : cf. par exemple *Arch. Ertesitö*, 1903, figure à la p. 331, n° 26.

4. Voir page suivante, note 5.

5. J'aperçois peu ou point, sur la photographie, la courroie qui sur l'image part de la selle (?) et contourne le poitrail.

6. Ce pourrait fort bien être un poignard suspendu à gauche et ramené en avant à portée de la main : pour la forme et la place, voir *Dict. des Antiq.*, s. v. *Pugio*, p. 769.

7. Pour le geste, accompli par une femme, voir note suivante. Pour la femme-acolyte. type très rare, cf. *Izvestia Mouzei*, fig. 84, et *Godichnik Mouzei*, 1921, fig. 221.

ce qui est une attitude normale et habituelle[1]. Mais sur la photographie qui me sert et qui est incontestablement meilleure, il semble évident que le bras est plutôt allongé vers le sol et que, si la main tient quelque chose, ce ne peut guère être qu'une sorte de bourrelet tombant de l'épaule gauche, pli du manteau ou pan du voile[2].

Des deux femmes qui sont côte à côte en avant du cheval, la plus rapprochée de l'animal lève vers lui ou vers le Cavalier sa main droite Elle est vêtue d'une longue robe et voilée. La barre verticale en relief qui sépare sa tête de la tête de sa voisine est-elle le pan retombant du voile ? ou bien la main gauche levée symétriquement à la droite, ce qui lui donnerait une attitude d'adorante[3] ? ou bien, comme sur le relief d'*Apulum*[4], le bras droit levé sur lequel appuie sa tête, dans une pose méditative, la seconde femme qui n'a ni voile ni manteau, et qui laisse son bras gauche pendre le long du corps ? Sur tous ces points et sur d'autres encore[5] qui, étant irrémédiablement indistincts, resteront toujours indéfiniment discutables, il a bien fallu adopter, pour fixer d'après la photographie les détails de l'image, des décisions, ou, si l'on préfère, des partis pris : certains sont en contradiction avec ceux adoptés par les auteurs qui ont avant moi, sinon vu, du moins étudié ce relief[6], et aussi avec la revision qu'à la dernière minute M. Voulitch a entreprise sur l'original pour me rendre service.

1. Un exemple suffit : *Sbornik*, 1894, pl. XIV, n° 1 ; plaque représentant la chasse à courre avec deux femmes debout devant le cheval, et une femme voilée, de face, cramponnée à la queue de son bras droit replié.

2. Une strie profonde et très nette, que j'ai fait reproduire vigoureusement sur l'image, sépare *partout* le corps de la femme et la masse sinueuse de la queue.

3. Exemple unique : figure isolée (*Izvestia Soc. Arch.*, 1912, fig. 45). — M. Voulitch estime qu'elle lève les deux mains et les pose sur sa tête (cf. ci-dessous, note 6, 2°).

4. Antonescu, pl. III; *Arch. Ertesitö*, 1903, 13, fig. à la p. 318; Rostovtzev, *Peinture*, etc., p. 40 : deux femmes debout de face sur une base rectangulaire et plate; l'une, voilée, en longue robe et en manteau retenu à la taille par la main gauche, lève vers le cheval sa main droite, ouverte et la paume en dehors; l'autre, sans voile, en tunique large sur une longue robe, la taille haute, les bras nus, appuie son visage sur sa main droite et laisse pendre la gauche : c'est en somme la femme en deuil avec la suivante de tant de reliefs funèbres; mais l'artisan qui les copie les reproduit sans leur laisser leur signification accoutumée.

5. En voici la liste : dans la main droite du Cavalier, au lieu des doigts repliés à angle droit, il y a peut-être une sorte de bâton se prolongeant sous le fronton plus loin que la première croix ; on croit aussi apercevoir sur la gauche, jusqu'à la tête du serpent, une sorte de ruban tortillé (lanières de fouet?). Le harnais sur le poitrail du cheval et son raccord avec la selle sont douteux et indistincts. La femme la plus proche du Cavalier paraît avoir sur son voile ou autour trois sortes de cocardes ou de plumes dont le dessin ne signale que celle de gauche. Enfin la crinière du cheval est bien moins nette : elle l'est même si peu qu'on se demande si ce qu'on voit entre le corps du Cavalier et le cou du cheval ne serait pas, soit cette crinière même, soit, à la partie inférieure, la crinière et au-dessus la main fermée du Cavalier.

6. Voici, par exemple, comment Antonescu interprète, du reste avec beaucoup de réticences, le mauvais dessin qu'il a sous les yeux : 1° le Cavalier tient une arme ou un vase ; — 2° la première femme, sous le cheval, a les deux bras repliés au-dessus de sa tête ; — 3° la seconde, sa voisine, les croise sur sa poitrine ; — 4° le lion ne

19-20. — Deux fragments de statuettes du Cavalier : hauts-reliefs découpés.

Dimensions : — N° 19 (*fig.* 21) : haut. 0m09 (sans la base qui n'a pas

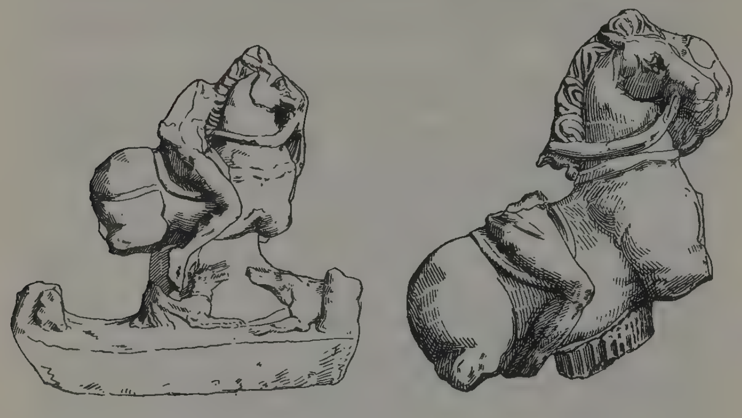


FIG 21. FIG. 22.

été retrouvée); larg., 0m10; ép., 0m025. — N° 20 (*fig.* 22) : haut., 0m12; larg., 0m17; ép., 0m035.

Provenance commune : Paratchin [1].

Les *ex-voto* de ce genre et de cette taille ne sont pas rares [2] : ce sont en somme des réductions d'images de grande taille dont nous possédons au moins un exemplaire [3].

Ces fragments de statuettes sont intéressants par les détails suivants :

1° La position du bouclier, dont elles confirment l'arrangement connu par ailleurs [4]. Toutefois la face postérieure n'étant pas dégrossie, aucune indication n'est fournie sur le rattachement du bouclier au bras qui vraisemblablement le tient.

2° La nudité des jambes et de la cuisse : le relief anatomique des muscles et les méplats de la chair sont suffisamment indiqués pour qu'on soit à peu près certain qu'aucune peinture ne recouvrait ces parties, du moins pour y figurer justaucorps, pantalons ou jambières. Il semble donc qu'une variante du costume chez le Dieu Chasseur ait

serait qu'un chien; — 5° le premier objet à gauche sur la frise pourrait être une ciste; — 6° les croix dans le champ seraient une addition d'époque récente (sur cette dernière question, voir mes remarques *REA*, 1923, p. 327).

1. Voir *REA*, 1923, p. 308, note 1.

2. Ainsi *Sbornik*, 1894, pl. IX, n° 1; pl. X, nos 1-2; *Izvestia Mouzei*, fig. 96, 97, 99 *Arch. Ertesitö*, 1903, fig. p. 313.

3. Cavalier de Karagatch (1m61) : *Répert. Stat.*, III, p. 150, n° 4.

4. *REA*, 1912, p. 161. — *CR. Inscr.*, 1900, 6 juillet.

pu consister, sur les reliefs sans indication sculpturale, en l'absolue nudité du corps au-dessous du chiton ou casaquin bouffant qui forme caleçon [1].

3° La survivance, sur ce modèle réduit, du support destiné à consolider l'ensemble : autel quadrangulaire (*fig.* 21) ou tronc de colonne (*fig.* 22). Même sur les reliefs découpés du plus grand format, un tel support central était peu nécessaire [2]. C'est probablement le souvenir d'une statue équestre célèbre dans la Thrace, ou encore dans les ateliers et les traditions des lapicides gréco-romains [3].

4° Le dessin de la selle est très net : c'est un sous-cuisse, probablement en cuir [4], qui, surtout sur la figure 22, prend exactement la forme du membre qu'il supporte [5]. On comprend la nécessité de cette pièce d'équipement si, comme nous l'avons signalé, le Cavalier a jambes et cuisses nues : il importe d'isoler la chair de l'homme, au moins dans la partie qui conserve un continuel contact, d'avec la peau poilue et suante du coursier au galop. C'est un détail copié sur la réalité.

Georges SEURE.

Paris, juillet-août 1922.
(*Revisé en août 1923.*)

[Nous tenons à remercier M. Georges Seure de nous avoir donné ce travail, qui sera fort utile à étudier, non seulement pour connaître les croyances des pays illyriens ou thraces, mais encore pour approfondir celles de tout l'Occident. Analogies ou contrastes se présentent à la fois à ma pensée, en particulier en ce qui concerne le fameux cavalier. Je songe au cavalier solaire de la Gaule romaine porté par l'anguipède, au cavalier funéraire de l'Espagne, au cavalier militaire de l'Armorique ou de la Celtique indépendantes. Il y a là toute une série de mythes à la fois similaires et diversifiés.

C. J.]

1. Type de notre figure 15.

2. Il est parfois constitué par un champ réservé sur lequel se détache la lutte des animaux (*Izvestia Mouzei*, fig. 96, 97; *Arch. Ertesitö*, 1903, fig. p. 313) ou la curée (*Sbornik*, 1894, pl. X, n° 2).

3. Par exemple *Répert. Stat.*, I, p. 484, II; p. 519, II[a]; p. 585, II[a]; p 591, II[a], etc.

4. Cf. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Scordiscum*, *Sella equestris*.

5. Le trait qui existe horizontalement sous la bride du cheval est une cassure de la pierre raccommodée avec du plâtre. — Dans le dessin de la fig. 21 les indications de courroies qui relieraient la selle à la croupe et au poitrail du cheval ne me paraissent pas correspondre, sur l'original, à rien qui les justifie suffisamment.

NOTES GALLO-ROMAINES

CI

LES PROBLÈMES D'ANSE-SUR-RHONE

Grâce à l'obligeance de M. Louis B^y Morel, le vénérable doyen de notre archéologie rhodanienne, et de M. le sénateur Bussy, maire d'Anse, nous pouvons donner ici le plan du *castrum* de cette petite ville, dont l'histoire primitive présente de si curieuses particularités.

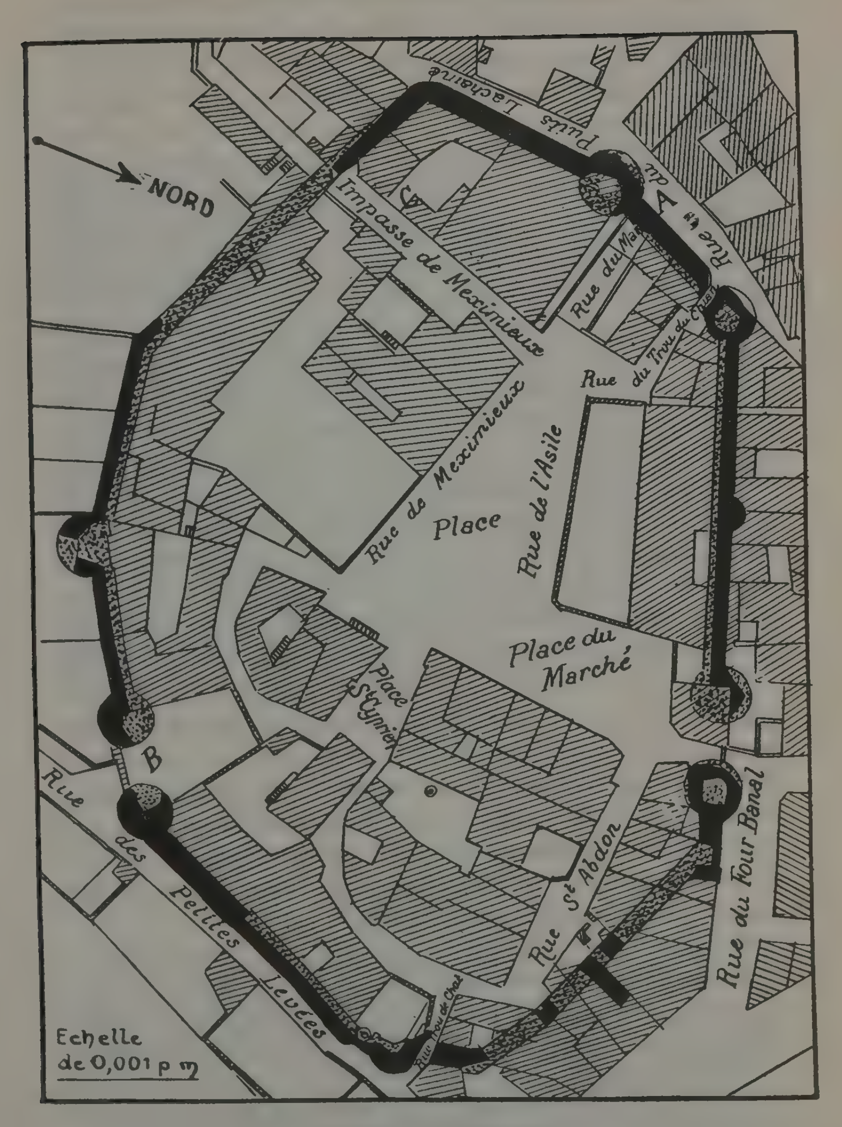
Le rempart a 440 mètres de périphérie, et enferme 12.250 à 12.500 mètres carrés de superficie. Il semble appartenir au type oblong, sans que je puisse affirmer que ce type corresponde à une date déterminée. — Le mode de construction est le petit appareil banal avec lignes de briques.

Voici quelques indications relatives à ce plan :

Ce qui reste du mur romain du *castrum* est indiqué par un trait noir, plus ou moins large, suivant l'état actuel, en dehors ou en dedans des bâtiments modernes. Ce qui est indiqué pointillé correspond aux parties démolies dont les traces ne subsistent plus au niveau du sol actuel — En A, à la rencontre de la rue du Marché et de la rue du Puits-Lachaine, une ouverture moderne a été pratiquée au XVIIIe siècle et, sur le sol même de cette ouverture, dont l'épaisseur est de 3^m50 à 3^m60, on découvre la maçonnerie encore existante au-dessous de la partie démolie. Cette largeur de 3^m55 est celle qui a été prise pour les murs du *castrum* au niveau du sol actuel. — En B sont les tours photographiées par M. Lucien Bégule. — En C, l'inscription de *Crispinia Materna*. — En DD, des parties démolies ; — En E, l'antique église de Saint-Cyprien. — L. B. MOREL.

Qu'était-ce exactement que cette localité ?

1° Anse est mentionnée pour la première fois sur une tessère de plomb qui ne peut guère être postérieure au second siècle. On y lit *Ansens*(*ium*), et c'est sans aucun doute un jeton d'entrée



ANSE ROMAINE ET MODERNE

à des jeux[1]. Cela permet d'affirmer qu'Anse était comme Alésia et d'autres bourgades, un rendez-vous de spectacles et, partant, un sanctuaire et un lieu de marché.

2° Nous apprenons ensuite, par l'*Itinéraire Antonin*, qu'Anse servit de station à la grande voie de Lyon à Autun; mais l'*Itinéraire* écrit, au lieu de *Ansa*, *Asa* ou *Assa*[2].

3° Mais ici se présente une difficulté: le nom d'Anse y est accolé à un nom propre. Et cela, d'une part, nous donne le droit de supposer qu'Anse se rattachait au domaine d'un grand seigneur: on a dit *Ansa Paulini* comme *Burgus Leontii* pour la villa fortifiée de Bourg-sur-Gironde. D'autre part, cela nous indique que *Ansa* (ou *Assa*) doit être quelque nom commun, sans doute d'origine celtique. — Ce que confirme ce même *Itinéraire Antonin*, lorsqu'il mentionne en Bretagne, sur la route de Londres vers le Nord-Est, la station *ad Ansam*.

4° Mais j'hésite à traduire *Ansa* par *burgus* ou *villa*, ou par n'importe quoi de ce genre. Le *Ansa* de Bretagne est, selon toute vraisemblance, le nom de la rivière ou de l'estuaire qui passait en cet endroit. Et j'inclinerai à croire que notre *Ansa* doit se rattacher à la rivière de l'Azergues, qui avoisine Anse et débouche sur la Saône à 500 mètres de là. — Y a-t-il un rapport entre le nom de l'Azergues et celui d'Anse? Je n'ai pas assez étudié les cartulaires de la région pour répondre à cette question[3], mais j'inclinerai à croire que *Ansa* pourrait signifier quelque chose comme « port », d'autant plus qu'Anse est un véritable port sur la Saône au confluent de l'Azergues.

5° Qu'on ne s'étonne pas qu'on ait pu accoler le mot de « port » à un nom de propriétaire, *Ansa Paulini*. Les grands domaines avaient leur port particulier[4].

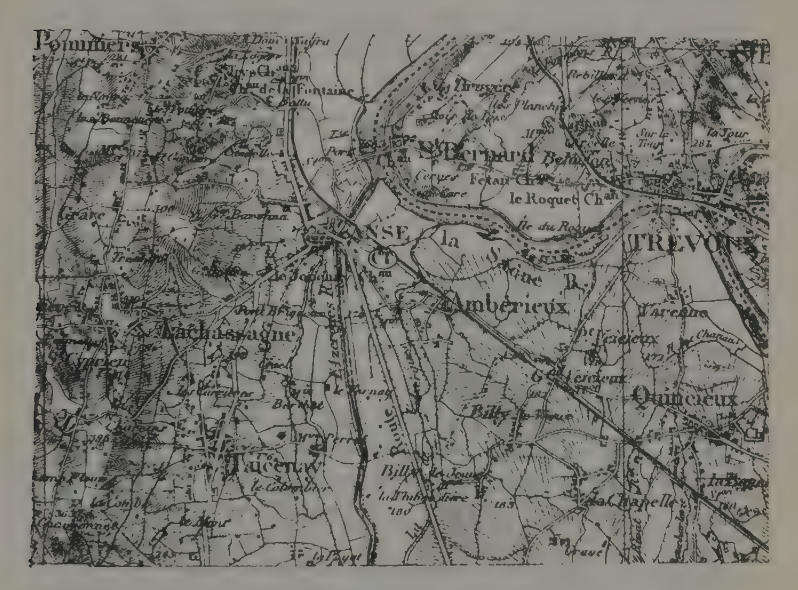
1. Collection Blanchet, Blanchet, *Mém. de Numismatique*, 1909, p. 160 sq; Dissard, *Collection Récamier*, n° 772; *Corpus*, XIII, n° 10029,217.

2. Les mss. donnent *Asa* pour la plupart; *Assa* dans 4 seulement. Je ne peux voir là qu'une erreur et non pas une variante phonétique; édit. Parthey et Pinder, p. 171; p. 359, éd. Wesseling; cependant il est à remarquer qu'on trouve parfois *Asensis* au Moyen-Age (*Cartulaire de Savigny*, t. II, p. 1086).

3. *Aselga* dans le *Cartulaire de Savigny*.

4. Un exemple typique de ces ports de villas est sur le Rhône: un riche propriétaire lègue *portum Crindavinum ad ripam Rhodani itemque fundos prædia* (*Corpus*, XII, 3313). J'incline à croire que, dans les immenses *regna* de Paulin de Nole, Langon était le port et *Hebromagus* le marché. Voyez encore Dessau, n° 8660: *ex fig. Intellianis de por(tu) Cor(nelii)*. Ailleurs, *portus Pariæ* (*Corpus*, XV, 409), *portus Licinii* (*id.*, 408).

6° Où était maintenant le centre du domaine de ce Paulinus ? Il faudrait chercher au milieu des meilleures terres du voisinage, à un ou deux milles de la route[1]. — De ce domaine, Anse n'était que le port, le marché[2] et le sanctuaire, placé en



ENVIRONS D'ANSE

bordure de la grande route, *vicus* à la fois commercial et sacré qui avait un Paulinus pour fondateur et *patronus*.

7° Station de route, lieu de sanctuaire et de foire, Anse est devenue forteresse lorsque les empereurs de l'an 300 ont mis

1. Très probablement sur les coteaux de gauche (vers Lucenay), ou de droite (vers Billy), beaucoup plus favorables que les bas-fonds de l'Azergues à l'établissement d'une grande villa, et du reste aujourd'hui encore plus recherchés des demeures. Anse est un exemple de station de domaine ayant substitué son importance au centre même du domaine. — J'ai songé un instant à placer ce centre à l'énigmatique *Clippiacus* des Cartulaires d'Ainay et de Savigny : mais on le suppose d'ordinaire assez loin d'Anse, vers Chazay sur l'Azergues. Je ne connais pas l'*Histoire, de Chazay d'Azergues*, de l'abbé L. Pagani, 1892, que me signale M. Morel.

2. Qu'on ne s'étonne pas davantage de trouver d'importants lieux de foire dans ces immenses domaines de la Gaule. Voyez, entre autres témoignages (hors de Gaule), Pline, *Epist.*, V, 4 : *Vir prætorius Sollers a senatu petiit ut sibi instituere nundinas in agris suis permitteretur*. Dans le domaine de Paulin, près de Langon. *Hebromagus* (*magus* = *forum*) ne peut être que le lieu de marché.

la Gaule entière en état de défense. Et elle devint alors un de ces villages-citadelles, ou plutôt de ces forteresses postales qui jalonnèrent les grandes routes de l'Empire : redoutes et caravansérails à la fois, où l'on trouvait gîtes de tout genre, *prætoria* pour les hauts personnages, relais et même salles de plaid pour les gouverneurs en tournée, et sans doute aussi places traditionnelles de foire et de culte [1].

8° Comment étaient fixés les rapports entre l'autorité publique, détentrice de la poste et de l'armée, et le seigneur d'Anse? Avait-il des esclaves militaires, *burgarii* ou autres, pour la garde de la forteresse ? Se bornait-on à y héberger temporairement une minuscule *statio* de soldats d'État ? Y avait-il un groupe de domiciliés, à demi libres et à demi esclaves, à demi clients d'un patron et assujettis à l'État [2] ? Je pose ces questions, comme les autres, sans y répondre encore. Mais on n'arrivera à connaître le mécanisme de la vie romaine dans les Gaules qu'en multipliant les enquêtes locales, chemin par chemin, village par village et même rue par rue. Mais, sur ces questions de topographie municipale, nous reviendrons plus tard.

Camille JULLIAN.

Inscription d'Anse. — Voici le texte auquel je fais allusion dans la légende du plan d'Anse :

D *ascia* M	Inscription funéraire en beaux caractères des
CRISPINIAE	temps antonins. Voyez au *Corpus*, XIII, 1654.
MATERNAE	Louis B[y] MOREL.

1. L'importance de l'épigraphie chrétienne d'Anse (*Corpus*, XIII, 1655-1660) permet de supposer qu'une fois fortifiée, elle a pu devenir le centre de la villa ou du domaine auquel elle était primitivement rattachée (ce qui a dû être aussi le cas de Bourg-sur-Gironde) : d'autant plus que les inscriptions paraissent se rattacher à des membres d'une riche famille. Et c'est peut-être cette installation à Anse d'un grand centre domanial qui explique la formation de cet ensemble qu'était l'*ager Ansensis* au Moyen-Age. — Je ne peux que rappeler ici ce que j'ai dit (*Revue*, 1920, p. 212-3) sur la nécessité d'étudier de plus près ce qu'est un *ager*.

2. Cf. *Digeste*, XXVII, 1, 17, 7, *inquilini castrorum*. — La situation physique et sociale d'Anse rappelle celle de Bourg-sur-Gironde : même voisinage de rivière, même caractère de *burgus* ou de *castram*, même appartenance à un grand propriétaire, même situation sur une route de poste (voyez Sidoine, *Carmina*, 22).

LA LANGUE GAULOISE

DANS

LES GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

Les comptes des potiers de La Graufesenque, que vient de publier M. l'abbé F. Hermet[1], fournissent aux celtistes quelques nouveaux éléments d'études. L'auteur, après avoir reproduit et transcrit les inscriptions gravées à la pointe sèche après cuisson sur des fonds d'assiettes ou de plats sigillés, après avoir dressé des listes des noms de potiers, des noms des vases, de leur capacité et de leur quantité, a pris soin de rassembler en deux chapitres l'exposé des particularités de langue et des problèmes à résoudre.

La langue de ces documents, dont M. Hermet fixe la date au milieu du premier siècle de notre ère, entre 40 et 60, est un latin imprégné d'influences gauloises.

Les noms des potiers sont de provenance variée ; plusieurs indiquent l'origine comme Atticos, Scota, Caldonus ; les uns sont grecs comme Celados, Mirtilos, Summacos ; d'autres latins comme Albus, Albanus, Albinus, Castos, Felix, Lentus, Lucanus, Masuetos, Macer, Masclos, Montanos, Privatos, Primos, Secundus, Statilos Verecunda, Vitalis, Primigenius, *Terti;* d'autres gaulois comme Agedilios, Cassidano, Deprosagilos, Moretoclatos, Vinoulus.

La désinence gauloise *–os* a, comme on le voit, envahi les noms d'origine latine. Elle est, dans les graffites, de beaucoup la plus fréquente ; on compte en effet 186 nominatifs en *–os* contre 25 en *–us*. Les désinences *–os* et *–us* se rencontrent mélangées sur la même tablette et le même nom peut se terminer en *–os* ou en *–us*.

Les noms en *–us* semblent plus savants, car ils figurent presque exclusivement dans les estampilles, tandis que les noms en *–os*, plus populaires, dominent dans les graffites.

Les noms des vases sont intéressants à d'autres titres. Ils présentent pêle-mêle des fautes de transcription et des particularités phonétiques.

1. *Les graffites de La Graufesenque près Millau (Aveyron)*, Rodez, 1923, gr. in 8°, XII-185 p.

Les potiers écrivent *acitabli* pour *acetabula*, *atramitari* pour *atramentaria, vinareus* pour *vinarios*, *duprosopi* pour *diprosopi*. La particularité la plus curieuse est la notation du ψ grec par *x* : *paraxidi*, *paroxed(i)* pour παροψίδες. On trouve, comme dans d'autres inscriptions gallo-romaines, la confusion de *e* et de *i* : *acetabli*, *acitabli*; de *a* et de *o* : *paraxidi* et *paroxed*[1].

On peut être tenté, comme l'a été M. l'abbé Hermet, de chercher des désinences gauloises dans les terminaisons des noms de vases, qui sont très variées. On a à la fois *mortaria*, *mortari* et *mortarus; catili* et *catilus; inbrataria* et *inbratari; pannas*, *pannias* et *panni; pedales* et *pedalis; vinaria*, *vinari* et *vinareus*. Bien que les noms de vases soient d'ordinaire à l'accusatif, il n'est pas possible de supposer que l'accusatif pluriel neutre se terminait en *–i* ou en *–us*, car les langues celtiques ne connaissent point ces désinences. Le potier, peu instruit, a plus vraisemblablement confondu le nominatif avec l'accusatif et le masculin avec le neutre. Comme il écrivait *–os* ou *–us* au nominatif singulier, il a écrit à l'accusatif pluriel d'une part *catinos* et d'autre part *catilus*. Certaines formes en *–i* sont nées d'abréviations dont le potier ne se faisait pas faute d'user : *licvias* est écrit aussi *licvia, licv ; canastri*, *canastr*, *canast*, *canas*, *cana*, *can; pedalis*, *pedali*, *peda*, *ped*, *pe*, etc. Les abréviations de ce genre sont fréquentes ailleurs, par exemple dans le Calendrier de Coligny. Il est probable que, de même que *panni* est pour *pannis*, *triatali* pour *triatalis*, *cana* pour *canas*, ainsi *vinari* est pour *vinaria*, *mortari* pour *mortaria*, etc.

Dans huit graffites (nos 8, 10, 11, 12, 22, 23, 32, 37), on trouve une particule *eti* que Déchelette regardait comme une abréviation d'*etiam* pris dans le sens de *idem*. Il est possible que cette particule soit gauloise; cf. *etic* qui semble signifier « et » dans l'inscription d'Alise-Sainte-Reine[2].

Ce que les graffites de La Graufesenque offrent de plus intéressant, c'est d'abord deux inscriptions qui ne sont pas des comptes de potiers; puis la première ou les deux premières lignes des comptes de potiers.

La première des inscriptions *Trit Sennilo Tuiii* semble ne contenir que des noms propres. La seconde : *Aricani luritus ris tecuanboebo tidrus trianis* serait peut-être, d'après M. Jullian, une offrande à une déesse Aricanis. D'après la construction ordinaire des inscriptions votives gauloises, on songerait plutôt à faire de *Aricani* un sujet au pluriel; suivrait le verbe *luritus* construit avec une préposition gouvernant un nom au datif pluriel, *ris tecuanboebo*; il y aurait enfin un nom ou un verbe *tidrus* suivi d'un datif pluriel *trianis*. La désinence verbale en *–us* serait celle que l'on trouve dans *carnitus* (inscription

1. Voir G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 58.

2. Sur cette inscription, voir G. Poisson, *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, XXX, 1908, p. 259.

de Briona). La désinence *-bo* serait à rapprocher de Ματρεβο Ναμαυσικαβο (inscription de Nîmes). — Cf. *Revue*, 1922, p. 250.

Le problème posé par M. l'abbé Hermet à propos de la première ou des deux premières lignes des graffites est, linguistiquement, plus facile à résoudre. Il en a exposé si clairement les données que la solution apparaît aussitôt aux celtistes. Le nom *Tuθos*, écrit-il (p. 179), est ordinairement accompagné d'autres mots : *Svexos*, *Nametos*, *Decametos*, *Pinpetos*, *Petun* ou *Petuan*, *Sextametos*. A première vue, nous reconnaissons des nombres ordinaux celtiques.

Si nous avions quelques doutes sur cette explication, nous les lèverions aussitôt en observant que, là où *Tuθos* n'est pas suivi d'un nombre ordinal en toutes lettres, il est suivi de chiffres romains : *Tuθθos* VIIII (gr. 6) ou IX (gr. 30) qui traduit en chiffres *Nametos* (2); *Tuθθos* VI [1] (gr. 13 et 21) qui traduit en chiffres *Svexos* (1).

Remarquons ensuite que *Tuθos* n'est jamais immédiatement suivi ni d'un nom de vase, ni d'un nombre en chiffres romains, et qu'il figure en tête de chaque liste comme un titre. Là où il n'est pas (comme dans le graffite 14), la partie supérieure de l'assiette manque. Les mots joints à *Tuθos* sont donc vraisemblablement toujours des nombres ordinaux. On pourra alors ajouter à la liste ci-dessus : *oxtvanito* ou *oxtunnito* (gr. 10), *tr* (gr. 11), *cintuxo* (gr. 12), peut-être aussi *alos* (gr. 16). On aurait alors la série complète des nombres ordinaux jusqu'à dixième [2].

1er *Tuθos Cintuxo* (12). Le terme de composé *cintu-*, gallois *cynt*, « premier » est bien connu [3].

2e .... *s Alos* (16). En gallois et en breton, second se dit *eil*; en irlandais *aile* est identique au latin *alius*.

3e *Tuθo Tr* (11). *Tr* est sans doute le commencement du mot gaulois correspondant à l'irlandais *tris-*, au gallois *trydydd*, « troisième ». Cf. le nom de potier *Tritos*.

4e *Tuθθos Petua* (9); *Tuθos Petuar* (20). Cf. *Petuarios*, gall. *pedwerydd*, « quatrième » [4].

5e *Tuθos Pinpetos* (8). En moyen breton, « cinquième » se dit *pempet*.

6e *Tuθos Svexos* (1); bret. *c'houec'h*, gall. *chwech*, « six »; gall. *chweched*, « sixième ».

1. C'est à tort qu'on a marqué des points à la suite de VI dans le graffite 21. Sur cette planche comme sur la planche 13, VI est entre deux traits et n'est pas le commencement d'un mot interrompu par une cassure.

2. Nous ne donnons, à titre de comparaison, que les formes des langues celtiques qui se rapprochent le plus des formes gauloises. On trouvera les autres chez Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, II, p. 135.

3. Le graffite 23 porte *Autagis Cintux* XXC, ce qui a amené M. l'abbé Hermet à considérer *cintux* et *cintuxo* comme des noms de vases (p. 92) après avoir considéré *cintuxo* comme un nom de potier (p. 82). L'*o* de *Cintuxo* n'est pas sûr.

4. M. l'abbé Hermet avait d'abord lu *petun* et *petuan*.

7° *Tuθos Sextametos* (15); en irlandais *sechtmad*, « septième »[1].

8° *Tuos*[2] *Oxtumeto*. Cf. irl. *ochtmad* « huitième »[3].

9° *Tuθos Namet* (2); en breton *naved*, irl. mod. *naomadh*, « neuvième ».

10° *Tuθos Decametos* (7, 23); en irlandais *dechmad*, bret. *decved*, « dixième ». Nous connaissions déjà, par l'inscription de Gélignieu, *petrudecameto*, « quatorzième », en breton moyen *pevardecvet*[4]

Ainsi, ce que nous arrivons à mieux connaître dans le vocabulaire gaulois, c'est la numération. Les nombres ordinaux que les potiers de La Graufesenque nous révèlent s'ajoutent à une série déjà connue de nombres cardinaux : *tri–* « trois » dans *tri-garanus*, « trois grues », τρι-μαρκισία « ensemble de trois cavaliers », *tri-nanto* « tres valles »; *petor–* « quatre » dans *petor-ritum* « char à quatre roues » ; *pempe–* « cinq » dans πεμπέ-δουλα « quinte-feuille » ; sans compter *sextan–* « sept », *triconti* « trente » et *voconti* « vingt » (?). — Cf. *Revue*, 1907, p. 172-4.

Les nombres ordinaux de la Graufesenque apportent un appui solide aux reconstructions linguistiques. Les formes que la comparaison des langues celtiques a fait créer sont ainsi vérifiées. Une des plus intéressantes est, de ce point de vue, *Svexos*, car ni l'irlandais qui dit *sessed* ni le gallois qui dit *chweched* n'avaient conservé le groupe initial de ce mot. Au lieu de *Cintux(o)*, on attendrait **cinto-s* (d'après l'irlandais *cét–*) ou **cintamo-s* (d'après le gallois *cyntaf*). Mais *cintos* a pu être remplacé par *Cintux*(o) comme, en latin, *primus* a été remplacé par *primarius*. *Svexos*, s'il n'est pas un lapsus pour *Svex(t)os*, irl. *sessed*, gall. *chweched*, est une dérivation en *–o* du nombre cardinal **svex*, comme *Petuarios*, de **petuar*.

Quel peut être le sens de *Tuθos*? M. l'abbé Hermet a pensé à un maître ouvrier; mais il faudrait admettre, une fois que l'on a identifié aux nombres ordinaux les mots qui accompagnent *Tuθos*, qu'il s'agit d'une série d'homonymes distingués par un numéro. Est-ce une date? Mon collègue M. Galletier m'a rappelé les briques et les amphores romaines datées, ainsi que les céramiques de Rhodes qui portent des noms de mois. Mais, en tout cas, ces dates ne ressemblent en rien à celles du Calendrier de Coligny. Est-ce l'indication d'un atelier? Alors, pourquoi

1. Il faut lire aussi sans doute la partie inférieure de *sextameto* dans la planche 3, l. 1.

2. Il faut lire évidemment *Tuθos*. Malheureusement, le graffite 16, qui contient *Legitumu* comme le graffite 10 contient *Legitum*... est en très mauvais état. Toutefois la lecture *(Tuθo)s Alos Lu..tos* (16) est confirmée par *Tuθos Decametos Luxtos* (23). Et il semble que *Luxtos* ne soit pas un nom de potier ordinaire, car il n'est suivi d'aucune indication de vases. Il faut de plus rapprocher *Luxtos* de *Luxtodos Casidanalone le..tus* qui se présente dans les mêmes conditions. Je crois qu'il convient aussi de considérer à part *Cassidanno Montanos* (2), *Allos Casidano* et . *ontano Agedilios* (17). Mais on peut toujours se demander si l'indication de l'espèce et du nombre de vases n'a pas été omise en face d'un nom.

3. M. l'abbé Hermet avait d'abord lu *Oxtuanito* ou *Oxtunnito*.

4. Voir J. Loth, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1909, p. 23-25.

n'a-t-on pas des équipes différentes de potiers et comment pourrait-on expliquer que les potiers fussent employés à la fois dans plusieurs ateliers ?

Il faut d'ailleurs remarquer qu'il y a un autre mot que *Tuθos*[1] suivi d'un ordinal, qui est placé comme une sorte de titre en tête du compte. C'est *legitumu* (16), *legitum* (10), et il est probable que l'explication de l'un entraînera l'explication de l'autre. Je laisse à de plus ingénieux et plus compétents que moi le soin de résoudre les problèmes que posent encore ces comptes de potiers et dont M. l'abbé Hermet a donné l'énoncé aux pages 177 à 183 de son excellent livre.

G. DOTTIN.

AUTOUR DE LA MADELEINE DE TARDETS[2]

(Cf. *Revue*, 1917, p. 261 sq.)

Plusieurs noms de lieux, certainement anciens, sans parler de l'aspect topographique, semblent indiquer dans ces parages l'existence d'un *castellum*. Ce sont : Sur le versant occidental (Sauguis[3]) un monticule boisé, à mi-hauteur de La Madeleine: *gaztelaia* ; d'autres disent : *Gaztelugain*, c'est-à-dire, « hauteurs du *castellum* ». Sur le versant oriental (Barcus) la vallée de *Gaztelondo*, c'est-à-dire « le long du *castellum* ». Et plus loin une maison : *Gastelugarate*, c'est-à-dire « parages du *castellum* ».

P. LHANDE.

A VERDUN

Durant les vacances, j'ai pu glaner quelques documents nouveaux sur l'enceinte romaine de Verdun. Je fixe toujours le développement du mur à 1.160 mètres. Vous avez appris sans doute qu'une partie de cette enceinte, comprise entre deux tours, vient d'être dégagée et classée sur une longueur de 65 mètres.

C. DAVILLÉ.

1. Il faudrait aussi tenir compte de *extratuθ* (22) et de *tu taddus* (40).
2. J'avais prié le R. P. Lhande, qui connaît et décrit si bien son cher Pays Basque, de revoir en archéologue le pays de Tardets. — C. J.
3. Saugis-Saint-Étienne, que ce dernier vocable indique peut-être comme une ancienne localité. — C. J.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Les symboles des monnaies gauloises. — M. Vuarnet croit y retrouver des signes de constellations. J'ai toujours dit que la religion astrale était plus importante qu'on ne le croit en Gaule et à Rome, et qu'il y avait à rechercher de plus près les allusions stellaires dans l'archéologie celtique et classique. Mais j'hésite à croire que M. Vuarnet ait réussi dans cette entreprise, d'autant plus difficile que nous ne savons absolument rien du nom porté en Gaule par les étoiles et de la modalité de leur groupement en constellations. Vuarnet, *Étude des monnaies gauloises*, Thonon, Dubouloz, 1922, in-8° de 16 p.

Ouvrages fortifiés. — J'ai peine à croire que les ouvrages décrits par M. Poulain à Sainte-Geneviève-lès-Gasny dans l'Eure, à Gasny même, à Gommecourt, ne soient pas du temps de La Tène. J'ignore si ce sont les *castra* de *Malassis* et de *Trulla Leporis* dont parle Orderic Vital, mais rien ne prouve que ces deux *castra* ne se soient pas superposés à des mottes ou enceintes préromaines. On me dira que j'ai l'idée fixe de nier les mottes féodales; c'est possible. Cf. 1922, p. 147-8. — A propos de Poulain, *Trois ouvrages fortifiés des vallées de la Seine et de l'Epte*, extrait du *Bull. arch.* de 1920.

École traditionaliste. — Nous y sommes en plein avec Étienne Darley, *Les Actes du Sauveur; la lettre de Pilate; les missions de Volusien, de Nathan; la Vindicte; leurs origines et leurs transformations*, Paris, Picard, 1919, in-8° de 36 pages.

« Salus Publica » de Lyon. — Très élégant, très érudit pastiche d'un journal antique, publié par *Le Salut Public* de Lyon, *a. d. VIII kal. Januarias anno U. c. DCCLIV*. Et nous avons là, sous des noms d'emprunt, des signatures chères et connues, comme *Liberalis*, qui est notre ami Germain de Montauzan. Et, à ce propos, nous saluons avec joie la création, en sa faveur, d'une chaire d'Antiquités Nationales à Lyon.

L'homme-fossile de La Quina. — Henri Martin, *Recherches sur l'évolution du moustérien dans le gisement de La Quina, Charente*. T. III. *L'homme-fossile*, Paris, Douin, gr. in-8° de 260 p. et 52 gr. Analyse ostéologique extraordinairement minutieuse, faite avec une méthode et une logique dont nos archéologues classiques pourraient utilement s'inspirer. A la fin, considérations générales sur l'homme

moustérien, ses facultés et son outillage. — Je ne sais s'il ne faut pas réserver son opinion sur la disparition « brusque » du type humain moustérien. M. H. Martin croit au progrès dans l'outillage. Sans doute, au point de vue industriel. Mais l'espèce d'hommes, ou la vie, était moins artiste.

Le Pègue, Pagus Aletanus et Altonum. — Il s'agit dans le livre de M. Alexandre Chevalier (*Altonum, fille d'Aeria*, Valence, Céas, 1923, in-8° de 150 p., 48 gr. et pl.), d'un des coins de la Drôme à la fois les plus mystérieux et les plus riches en antiquités. Le Pègue, pour M. Chevalier, serait l'héritier de l'*oppidum* des Aures où il place la fameuse Aéria, le centre du *pagus Aletanus* d'une inscription de Taulignan, et la localité dite *Altonum* d'une charte de Cluny. Et dans tout cela il n'est rien d'impossible. Il a pu arriver au Pègue ce que MM. Marteaux et Le Roux ont magistralement montré pour *Boutæ*, que toutes les localités voisines se sont plus ou moins bâties ou ornées avec ses dépouilles romaines. — Maintenant Le Pègue viendrait-il de *pagus* ou de quelque nom fontainier dont nous retrouverions l'équivalent dans le Peugue, ruisseau bordelais ? — *Altonum* ne serait-il pas une contraction pour *Altitonum* (cf. *Dumnotonum* en Médoc) et dans ce cas ne serait-il pas l'équivalent du simili-grec *Aeria?* — Sommes-nous sur territoire de Vaison ou ne faut-il pas voir là le chef-lieu primitif des *Tricastini?* — Les vestiges de vieilles pistes qui se trouvent dans la région sont-elles celles d'un chemin gaulois direct de Marseille à Vienne par Aix ? — Voilà quantité de questions que pose M. Chevalier ou que je me pose en le lisant. Je voudrais avoir le temps de chercher à les résoudre, car tout ce pays est d'un prodigieux intérêt pour l'histoire de notre Midi, et M Chevalier a évidemment travaillé avec une connaissance parfaite du terroir (il y a d'excellentes photographies des inscriptions et monuments; le Sylvain aux 5 maillets est bien intéressant), et il a avec un zèle véritablement méritant fouillé de tous les côtés dans les livres (cf. *Revue*, 1921, p. 59).

Lectoure et le Vatican. — On sait que Lectoure est peut-être le centre le plus important du culte métroaque dans la Gaule, et qu'il y a là, aujourd'hui encore fort connue, une des plus fameuses sources de la Gascogne. D'où il faut conclure, sans la moindre hésitation, que c'est l'importance sacrée de cette source qui a fait de Lectoure une des villes saintes de la Grande Mère des Dieux. Car cette Mère était aussi celle des eaux salubres, chaudes ou fraîches. — Or, comme on le sait encore, le principal sanctuaire italien et romain de cette même Mère des Dieux était le Vatican, *mons Vaticanus;* et la précellence religieuse du Vatican dans la religion chrétienne est pour une part, comme tout le monde l'admet, un héritage, ou une substitution, de sa primauté métroaque; J.-B. de Rossi et Mgr Duchesne ont indiqué les liens topographiques qui rattachaient le culte chrétien aux traditions païennes.

— Mais alors, vu le rôle joué par les sources dans le culte de la Mère, je me suis toujours demandé si le mont Vatican, comme la colline de Lectoure, n'avait pas eu ses fontaines sacrées, et si ces fontaines n'avaient pas été l'origine des installations de la Mère sur ce sommet. J'ai trouvé la réponse dans le t. XIII de la *Patrologie Latine* de Migne, col. 411, dans le recueil des poésies damasiennes : De fontibus Vaticani : *Cingebant latices montem, teneroque meatu corpora multorum cineres atque ossa rigabant. Non tulit hoc Damasus.. Agressus magnum superare laborem, aggeris immensi dejecit culmina montis... Invenit fontem, præbet qui dona salutis.* Voilà la source trouvée, dirons-nous avec Damase.

En Alsace. — Les nouveaux *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace* (déc. 1922) renferment, comme à l'ordinaire, de précieux renseignements. — 1° Forrer, *Nouvelles découvertes et acquisitions du Musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg* (beaux spécimens de céramique poinçonnée à incrustations de blanc, imitées de la vannerie [néolithique?]; etc.; je voudrais que tout cela fût présenté de manière moins massive, avec plus d'alinéas ou en tout cas de titres-vedettes ; comme il ne s'agit pas de lecture courante, mais de statistique à consulter, il est bon d'avoir des jalons qui attirent l'œil; 2° Schæffer, *Fouilles romaines à la Haute-Montée n° 2 de Strasbourg* (poterie sigillée représentant une scène de vendange, n° 44; très artistique, couleur rouge brun; rapportée au potier *Satto;* nous n'arriverons à quelque résultat que lorsque nous aurons le répertoire des purs Arezzo); 3° Gœhner, *Vestiges de la route romaine de Schiltigheim* à Sainte-Hélène (pavage bien médiocre, je ne vois pas l'échelle de dimension). — Je n'ose parler de la curieuse inscription publiée par J. Colin et qui aurait été trouvée à Murzenhein près de Horbourg. Encore que Horbourg soit un vieux *vicus* et important *castrum* de l'Alsace, l'inscription, sur plaque de marbre, a si peu le *facies* rhénan que je me demande si elle ne vient pas d'ailleurs, par exemple d'Ostie ou d'Italie :

I IOQVIR
OIANO❦ — *Trojano*? ou *Mediolano*??
? ex h. s. CCCVIX
a NN❦XLII❦
C ESENIAMAT *er*

Refrigerare. — Ce mot intéresse particulièrement la Gaule, puisqu'il se trouve sur la plus ancienne de ses inscriptions chrétiennes, celle de Volusianus de Marseille. — Sur les sens de ce mot, voyez l'article d'Audollent dans *Strena Buliciana*, p. 283-7, et, auparavant, *Mélanges Havet*, 1909, p. 595-9.

La religion des Helvètes, en particulier la religion des divinités topiques, a été très soigneusement étudiée, avec une particulière

richesse de documentation bibliographique, par Félix Stähelin (*Aus der Religion der rœmischen Helvetien*, tirage à part de 14 pages de l'*Indicateur d'Antiquités suisses*, n. s., t. XXIII, 1921).

Archéologie ibérique. — Les affinités archéologiques de l'Espagne et d'une partie de la Gaule sont trop étroites [mais, pour l'amour de la vérité, que l'on nous débarrasse une bonne fois de la notion d'une race ibérique ayant remplacé ou précédé une race ligure en Gaule : cela est proprement absurde] pour que nous ne recommandions pas avec instance deux très bons travaux de cet excellent travailleur qu'est M. Pedro Bosch Gimpera : *Ensayo de una reconstrucción de la Etnologia Prehistórica de la Peninsula Ibérica*, Santander, Boletín de la Biblioteca Menéndez Pelayo, 1922, in-8° de 132 p., une carte. — Ajoutons, dans un ordre d'idées similaire, deux brochures également de mérite : 1° Bosch Gimpera et J. Colominas Roca, *La Necropolis de Can Missert (Terrassa)*, qui donne prétexte à une étude d'ensemble sur le premier âge du fer en Catalogne (Barcelone, 1920, extrait de l'*Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*); et 2° J. Colominas et O. Duran, *Restes de Poblats Ibèrics al Pla d'Urgell i Segovia* (extrait du même recueil, également 1920, t. VI). Cet *Anuari* est devenu un des plus utiles et des mieux faits parmi les recueils d'érudition antique du monde cultivé. — Rappelons enfin les découvertes extraordinaires de Huelva, si précieuses pour l'étude de l'industrie du bronze aux temps préhistoriques.

Plan Fourmiguier et Cannebière. — L'excellent livre de M. Bourrilly sur les origines et développements de la commune de Marseille (*Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, année 1919-1920), m'invite à penser de nouveau à ce problème, capital pour les origines topographiques de Marseille. Qu'était-ce exactement que le *plan Fourmiguier* qui a précédé la Cannebière ? ou, plus particulièrement, que signifie ce *Fourmiguier* que je rencontre ailleurs en Gaule ? Serait-ce dans l'espèce un nom de personne ? Ou était-ce le nom spécifique d'un quartier ? Je doute que les fourmis aient rien à voir en ce mot, je crois plutôt à quelque terme romain dérivé de *forma*, dans le sens de moule ou forme, chantier de construction ou quelque chose d'analogue. Renvoyé à M. Duprat pour la solution. — Si récemment qu'apparaisse le nom de Cannebière, il est impossible qu'il ne soit pas d'origine ancienne. Et il y en a, d'ailleurs, un peu partout dans la toponymie des villes de France.

Ensérune. — H. Rouzaud, *L'oppidum préromain d'Ensérune*, extrait du *Bulletin de la Commission archéologique* de Narbonne, 1923, Toulouse, Privat, in-8° de 60 pages. Précises et précieuses notations sur l'histoire et la nature des trouvailles. Excellents conseils aux fouilleurs de demain.

Les œuvres de Julien. — J. Boulenger : 1° *Essai critique sur la*

syntaxe de l'empereur Julien (in-8° de 266 pages); 2° *Remarques critiques sur le texte de l'empereur Julien* (in-8° de 75 pages); viennent de paraître chez Picard.

Préhistorique de Loir-et-Cher. — L'excellente publication du Dr Florance[1] suit son cours imperturbable et fécond (*Revue*, 1922, p. 278). Voir la deuxième partie, consacrée à *la Période néolithique* (Blois, Centrale, 1923, in-8° de 416 pages). Je crois bien que c'est actuellement la monographie néolithique la plus fouillée, la mieux garnie que nous possédions en France.

La voie romaine de Mâcon à Autun, par G. de Leusse, dans le *Bulletin arch.* de 1922, p. 3-14. Sommaire. Il faudrait une carte.

Caveau sépulcral du premier siècle à Bavay, par M. Hénault, dans le *Bulletin arch.* de 1922, p. 15-21.

La Victoire. — Statuette trouvée à Drain, Maine-et-Loire (le chanoine Usseau, dans le *Bull. arch.* de 1922, p. 23-25). L'archéologie gallo-romaine donnant fort peu chez les Cénomans, Andécaves et autres, il faut noter avec soin ce débat. Cette Victoire est évidemment apparentée à la Minerve ou plutôt à la grande déesse romanisée de cette région.

Dictionnaire archéologique de la Gaule. — Voici enfin paru le dernier fascicule de cet ouvrage. Le *Dictionnaire* est complet. Je ne peux pas ne pas penser encore, en voyant ces pages qui finissent une grosse œuvre, au labeur si désintéressé, si noble, si exempt de tout égoïsme, de toute jalousie, que Salomon Reinach a consacré à cette tâche.

Le vieux Metz. — Picard annonce A. Boinet, *Le Vieux Metz, histoire et description de ses monuments*, in-8° de 107 pages et 40 gravures.

L'armée paysanne destructrice des forces de l'Empire au IVe siècle, telle est la thèse que paraît soutenir M. Rostovtseff dans une communication faite au Congrès d'histoire de Bruxelles (*Le Musée Belge*, 15 oct. 1923). Je suis obligé de faire des réserves jusqu'à l'examen des textes, l'auteur se bornant à un résumé sans notes.

Les graffiti de La Graufesenque, par M. l'abbé Hermet, Rodez, Carrère, 1923, in-8° de 186 pages, 41 fac-similés. Il m'est impossible d'analyser en détail ce travail considérable. C'est la plus riche source de renseignements sur le passé gallo-romain que nous ayons vue paraître

1. Du même excellent travailleur qu'est le Dr Florance, *La Sologne et la Beauce pendant les temps préhistoriques* (4 p.; extrait de l'*Afas*): 200 tumuli en Sologne, presque tous de l'âge du fer. « La Sologne a été très habitée pendant la Gaule indépendante ». Cette affirmation, de la part d'un homme qui connaît admirablement le pays, est d'une importance capitale. — De même ce qu'il dit de la Beauce, fort peuplée à l'époque celtique, beaucoup moins privée d'eau qu'on ne le dit. Le dessèchement graduel est venu après. Et qui sait s'il n'est pas dû à une mauvaise gestion des domaines romains?

depuis bien longtemps. Et sur la fabrication des vases, et sur leur nature, et sur l'extension de leur commerce, nous avons là une mine inépuisable de documents. Et que de richesses pour l'onomastique de la technique industrielle, par exemple dans les noms de vases visiblement empruntés à la langue grecque ; de l'école gréco-italienne d'Arezzo est venu et la forme et le style et le dessin. De la même manière qu'en viticulture la Gaule n'a cessé d'emprunter au monde gréco-latin cépages et formules. Mais à côté de cela, voici quantité d'apports pour la langue celtique : *graffiti* commençant par le mot TVΘOS suivi d'un des mots DECAMETOS, SVEXOS, NAMETOS, PINPETOS, PETVN, PETVAN, SEXTAMETOS ; en outre on trouve TVΘOS suivi, au lieu d'un nom, d'un chiffre VI, VIII ou IX. Évidemment, nous sommes en présence, comme M. Dottin le montre, d'un système de numération celto-romain. Que de remercîments la science doit à M. l'abbé Hermet d'avoir consacré sa vie à cette œuvre de La Graufesenque! et que nous devons tous, de mille manières, l'encourager et le soutenir pour qu'il la mène à bonne fin ! Cf. ici, p. 73.

Dunkerque et la plaine maritime aux temps antiques, par M. Lesmaries, Dunkerque, Nord Maritime, 1923, in-8° de 440 pages. C'est la première fois que nous ayons un travail approfondi sur cette région, et fait par un homme qui la connaît bien, dans ses sites, ses ruines et ses textes (cf. *Revue*, 1922, p. 129). Je regrette un peu que l'âge du bronze n'y ait pas été fouillé à nouveau : j'imagine que là comme en Hollande (cf. *Revue*, 1923), bien des buttes qu'on croit naturelles sont des mottes ou tumuli préhistoriques. Mais en revanche les temps romains nous y apportent de précieuses indications sur les routes, les villes, la misère d'après Antonin, les conversions au temps de Victrice (identification des *insulæ* du texte célèbre de Paulin), etc.

Bibliographie lorraine. — De M. A. Grenier, un extrait en 16 pages de la chronique et de la bibliographie relatives à l'Antiquité.

Enceintes. — Voyez le 74° rapport dans le *Bull. de la Soc préhistorique française*, 1922, t. XIX, n° 5. Ce rapport (de M. Viré) clôture les inventaires bibliographiques : 3.500 enceintes mentionnées!

Le pays de France. — Après Longnon, M. Gallois et M. Bloch, voici M. F. Frédéric-Moreau : *Notice sur l'ancien pays de France*, 1923, in-8° de 67 pages, 25 gravures et planches, sans nom d'éditeur. Évidemment, comme l'a montré M. Gallois, le mot de France, s'appliquant aux terres et champs de la plaine de Saint-Denis et Gonesse, a pris un sens agricole, analogue à Beauce ou Brie. Je ne suis point sûr qu'il en ait été ainsi dès l'origine. Et je me demande si cette origine n'est pas plus ancienne que les textes ne sembleraient l'indiquer et si le mot n'a pas été appliqué à ce pays dès l'époque barbare, par suite d'une occupation plus intensive (vu la nature du sol et le voisinage de Paris) par des colonies agricoles de Francs.

Le Pays Basque. — Joseph Nogaret, *Petite histoire du Pays Basque français*, 1923, Bayonne, Foltzer, in-8° de 96 pages, 14 gravures et cartes. Sous les auspices de la Société des Sciences de Bayonne.

L'Austrasie. — Le vaillant périodique, dirigé par le bon lutteur qu'est M. Thiria, vient de reprendre sa publication, interrompue depuis 1914, et qui maintenant a devant elle une libre carrière. 1923, Metz, 50, place Saint-Louis.

Table du Bulletin archéologique. — Le merveilleux travail que nous avons là, et dû à M. de Bar (qui n'a pas voulu signer), si actif, si précis, si exact, si modeste. 1.175 pages sur 2 colonnes, en impression très fine : c'est le résumé de toute l'archéologie nationale dans ses années les plus actives, de 1883 à 1915. Que de reconnaissance nous devons à M. de Bar!

L'ala Gallorum Tauriana. — M. Toutain revient très justement sur cette aile (dont Tacite parle à la date de 69) à propos de l'épitaphe d'un Éduen qui y servit en Afrique: *Cosuobnus Priscus* [remarquez ce gentilice fait à l'aide d'un nom celtique] *Tatrii f. Haeduus eq. al. Taur. ann. XLV h. s. e. s. t. t. l. aer. XXIV h. e. t. f. c.* Cette *ala Tauriana* a certainement été constituée en Gaule et par un grand personnage appelé *Taurus*. Il faudrait rechercher quel il a pu être : *Statilius Taurus?* — Toutain, *Pro Alesia* de mai-août 1922[1].

Le trésor de Tallant, commune d'Etigny (Saône-et-Loire) : découvert le 26 décembre 1922, dans un champ; 4.066 pièces, allant de Postume à Tacite. Par conséquent, enfoui lors de la grande invasion de 275-276 et de la marche des Barbares vers le sud-est. — Jeanton, *Bulletin archéologique*, mars 1923, page v.

La Provence dans le Haut Moyen-Age, par Eugène Duprat, extrait du t. VI des *Bouches-du-Rhône. Statistique départementale*, gr. in-8° de 200 pages. Je n'ai qu'à répéter au sujet de ce travail tout le bien que j'ai dit (1923, p. 384) sur celui de M. Constans, auquel il fait immédiatement suite.

Sur les routes romaines du Vexin. — G. Poulain, *Notes d'archéologie romaine*, 16 pages, extr. du *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XXIII, 1916-1918.

La collection Millon. — *Collection d'objets préhistoriques et d'antiquités gallo-romaines* réunis par Henry-E. Millon, Paris, 1923, in-8° de 16 pages.

Camille JULLIAN.

1. Autres articles dans ce numéro de *Pro Alesia:* Victor Pernet [nécrologie détaillée et émue, non signée, mais sans doute de M. Toutain]; J. Toutain : 1° *Les grands jours d'Alésia*; 2° *Deux belles œuvres sur Arles antique* [le livre de M. Constans ; cf. 1922, p. 359 ; la restitution d'Arles par M. Formigé (j'ai fait des réserves)] ; 3° de la permanence à l'époque romaine du mode de construction des remparts gaulois ; 4° découverte d'une tour romaine à Saverne ; 5° résumé d'une conférence sur Vaison.

BIBLIOGRAPHIE

G. Glotz, *La civilisation égéenne*. (*L'évolution de l'humanité*, 1re section n° IX). Paris, La Renaissance du livre, 1923; 1 vol. in-16 de VIII-471 pages, avec 87 figures et 3 cartes dans le texte, IV planches hors texte.

Le bel ouvrage de M. Dussaud sur *Les civilisations préhelléniques* (cf. *Revue*, 1911, p. 101, et 1917, p. 137) occupe une place de choix dans la bibliothèque des archéologues. Pour le public moins spécialisé auquel s'adresse la collection de M. Henri Berr, il y avait lieu de concevoir un tableau du monde égéen où la vie politique et sociale trouvât sa place à côté de la vie économique, religieuse et artistique. Telle est la tâche, singulièrement complexe et difficile, qu'Adolphe Reinach avait d'abord assumée et que M. Gustave Glotz, après la mort du jeune érudit, a su mener à bien, avec une rare vigueur.

Qu'un auteur particulièrement entraîné à la rigoureuse analyse des textes littéraires, juridiques, épigraphiques ou papyrologiques consente à se risquer sur un terrain où les documents les plus sûrs consistent en simples débris de poteries, c'est une marque de courage assez digne d'admiration; car enfin la brillante évocation de la catastrophe qui, vers 1400, détruisit le palais de Cnosse (*Civilisation égéenne*, p. 61) ne procure pas à l'esprit le même genre de certitude qu'un modèle de discussion historique comme « Philippe et la surprise d'Élatée »[1].

Victor Bérard, en 1902, s'attaquait, avec une verve plaisante, à la méthode qui prétend faire renaître le passé « du moindre fragment de pierre ou de terre cuite, de bois, de verre, d'ambre ou de métal »[2]. Et voici que ce ne sont plus seulement des archéologues de profession, comme Georges Perrot ou Salomon Reinach, mais des logiciens à la Fustel, des critiques exigeants, d'austères épigraphistes qui demandent aux humbles matériaux sortis des fouilles la révélation des sociétés disparues. Pour Rostovtzeff, l'archéologie ne saurait être réduite à la seule illustration des textes littéraires: elle constitue une source indépendante d'informations historiques, quelquefois plus importante que les documents écrits[3].

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1909, p. 526-546.
2. *Les Phéniciens et l'Odyssée*, t. I, p. 19 (cf. *Revue*, 1903, p. 81).
3. *Iranians and Greeks in South Russia*, 1922, p. VIII.

M. Glotz pense évidemment de même; car, s'il fait appel, quand l'occasion s'en présente, au témoignage des poèmes homériques, et ne néglige rien de ce que le mythe lui fournit, c'est surtout à l'aide des monuments figurés qu'il ressuscite la civilisation égéenne. Sa tentative s'apparie à celle de l'explorateur des kourganes russes, quand ce dernier dégage les traits de l'ancienne Scythie, ou à celle de M. Jullian, quand l'historien des Celtes cherche ailleurs que chez Posidonius ou César l'innombrable physionomie de la Gaule.

Après une large introduction, qui renferme un aperçu géographique, un résumé des fouilles, une classification chronologique, suivie d'un précis historique correspondant aux diverses périodes, M. Glotz divise son exposé en quatre livres: I. La vie matérielle; II. La vie sociale; III. La vie religieuse; IV. La vie artistique et intellectuelle.

Cette méthodique enquête est d'une extrême richesse. L'auteur, de chapitre en chapitre, s'attache à montrer combien les Crétois préhellènes avaient une originalité propre et se trouvaient souvent, par leur genre de vie, leurs goûts, leur costume, leur art, plus voisins de nous, Modernes, que des Grecs leurs héritiers : « Sur la fresque-miniature de Cnosse, les Dames du palais, avec leur catogan sur la nuque, leurs frisons sur le front, leurs boucles sur les tempes, ressemblent aux beautés qu'on admirait à la cour de l'impératrice Eugénie » (p. 98). Dans le palais de Minos, on avait savamment résolu le problème du « tout à l'égout ». Un réduit, aménagé pour l'évacuation des ordures par les eaux de pluie, s'y observe : « La reine de Cnosse avait des commodités que ne donneront pas à la reine de France toutes les splendeurs de Versailles » (p. 136).

Que dire du féminisme crétois? La célèbre « Parisienne », avec sa frimousse à la Degas, « cette Pasiphaé » que M. Edmond Pottier comparait à une habituée de bars[1], ne se conçoit guère claquemurée dans un gynécée, pas plus que les damoiselles qu'on voit, debout dans un char, tenir les rênes à la façon de Nausicaa, ou s'en aller à la chasse comme le faisait Atalante. L'île eut même ses femmes toréadors et pugilistes (p. 167).

Mais ce monde si différent de la Grèce n'en a pas moins influé puissamment sur elle. Que de survivances crétoises émergent du flot de l'invasion dorienne! Tel le culte de la Dompteuse des fauves, qui, avant d'être la Πότνια θηρῶν homérique, fut, autour du Dicté, la grande maîtresse de la nature et la source de la fécondité universelle. Les Minoens ont partout répandu sa gloire, et notamment à Delphes : « Missionnaires, ils y apportent leur déesse, la Terre Mère ou Gè, leur musique sacrée, leurs danses rituelles et leurs jeux, leur calendrier; ils

1. *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XII, 1902, p. 86.

y laissent une corporation placée sous l'invocation de la double hache, les Labyades » (p. 232).

Quand l'expansion crétoise s'arrête pour céder la place à une hégémonie mycénienne, l'unité du monde égéen se réalise : « c'est, comme mille ans plus tard, une période de *koinè* » (p. 418). Mais, durant des millénaires, la Crète avait été le grand foyer créateur. Tandis que les civilisations de l'Égypte et de l'Asie gardaient un caractère local et terrien, la civilisation insulaire, dont la thalassocratie de Minos fut la souveraine propagatrice, rayonna sur tout le pourtour de la Méditerranée. Les semences qu'elle prodigua ne furent pas toutes perdues quand les barbares Doriens la détruisirent : « Durant le long hiver du Moyen-Age grec, elles sommeillèrent, pour lever ensuite dans une splendide renaissance » (p. 452).

Au cours de son odyssée minoenne, M. Glotz nous offre une série de tableaux qui sont des merveilles d'intuition sagace et de finesse pittoresque. Citons : l'évocation de l'activité politique et artistique de Cnosse vers 1700 (p. 51) ; la description du centre industriel de Gournia (p. 166) ; celle du commerce maritime crétois (p. 261) ; la peinture des obsèques d'un roi mycénien (p. 332) ; l'analyse de la délicieuse fraîcheur d'observation des artistes crétois (p. 352 et 356) ; l'examen des scènes du vase des boxeurs (p. 338 ; cf. p. 369) et de celles du vase de la procession champêtre (p. 370)[1] ; la revendication, pour l'armurerie crétoise, de ces « admirables poignards qui sont la gloire usurpée de Mycènes » (p. 386).

Personne, après avoir lu ces pages, ne se plaindra que l'auteur se soit délassé de ses travaux de dialectique savante en cédant à l'attrait de l'imagination qui reconstruit[2].

GEORGES RADET.

Dr Karl Kunst, *Die Frauengestalten im attischen Drama*. Vienne et Leipzig, Wilhelm Braumüller, 1922 ; 1 vol. in-8° de VII-208 pages.

Étude générale de toutes les figures de femmes qui paraissent dans le théâtre grec, tant dans la tragédie, chez Eschyle, Sophocle et Euripide, que dans la comédie, chez Aristophane et Ménandre. C'est un livre très remarquable : l'auteur y fait preuve d'une pensée originale, à la fois vigoureuse et pénétrante. Il excelle à dégager les éléments composants d'un caractère, à établir leur hiérarchie, à isoler la dominante dont tous les autres éléments ne sont que des manifestations.

De ces analyses, il ressort maintes conclusions importantes et

1. Sur ce dernier, voir *REA.*, 1923, p. 95.
2. P. 281, Adalia est en Pamphylie.

neuves sur la conception psychologique, propre à chacun des grands tragiques. Parmi les portraits les plus réussis, je citerai ceux de Clytemnestre chez Eschyle, d'Antigone chez Sophocle, de Lysistraté, Myrrhiné et Lampito chez Aristophane. Ces deux dernières, ainsi que le montre très bien M. Kunst, sont, en dépit de la farce et de la fantaisie, très spirituellement représentatives de deux races : l'Athénienne Myrrhiné est fine, coquette, futée ; la Lacédémonienne Lampito est pondérée, massive de corps et d'esprit. J'aime moins l'étude du caractère de Médée. L'auteur a tort d'incorporer dans ce caractère des déclarations que le poète, à la vérité, a mises dans la bouche de Médée, mais où il est trop visible que c'est lui-même qui s'adresse, en moraliste, en politique, en sociologue, à ses contemporains. C'est là une des tares les plus déplaisantes de l'art mélangé d'Euripide : ses personnages sont à éclipses, ils perdent par moments leur individualité propre, pour n'être plus que les porte-paroles du poète. En quoi ils sont comparables à ceux d'Aristophane. Dans les deux cas, il est indispensable, pour juger un caractère, de faire abstraction de ces digressions.

En ce qui concerne Eschyle, j'ai une réserve à formuler. Je ne pense pas, pour ma part, qu'on ait le droit, dans une étude sur Eschyle, de faire état du *Prométhée enchaîné*, tel qu'il nous est parvenu. Vocabulaire, style, versification, mise en scène, tout dans cette pièce crie qu'elle n'est pas d'Eschyle, ou du moins qu'elle a été profondément remaniée. Si elle nous était arrivée sans nom d'auteur, je gage que la majorité des critiques l'eussent attribuée à Euripide, pas un à Eschyle. Chaque lecture nouvelle que j'ai faite du *Prométhée enchaîné* n'a fait que fortifier en moi cette conviction.

Un mot, pour finir, sur le style du livre. Bien qu'il soit très délicat à un étranger de se faire juge en cette matière, je regretterai cependant que l'auteur sacrifie si peu aux grâces ; l'abstraction des formules, la longueur compliquée des phrases rendent très pénible la lecture, parfois même l'intelligence de cet ouvrage.

OCT. NAVARRE.

E. Douglas van Buren, *Archaic fictile revetments in Sicily and Magna Graecia*. London, John Murray, 1923. 1 vol. in-4° de xx-168 pages et 19 planches. Prix : 21 shillings.

Mme Douglas van Buren s'est spécialisée dans l'étude des terres-cuites architecturales. Le livre qu'elle publie aujourd'hui fait suite à celui qu'elle a consacré aux terres-cuites archaïques de l'Étrurie et du Latium cf. *Revue*, 1922, p. 72); c'est le domaine, si riche en monuments de ce genre, de la Grande Grèce et de la Sicile qui lui a fourni la matière de ce nouveau travail. Comme le précédent, cet ouvrage n'aspire pas

à être une histoire de la décoration en terre cuite peinte, mais un recueil de documents destiné à en faciliter l'étude. Il comprend deux parties distinctes : la première est une liste des sites dans lesquels ont été trouvées des terres-cuites architecturales, liste accompagnée de brèves indications historiques et topographiques destinées à rappeler les circonstances qui ont présidé au développement des diverses cités et à faire connaître les édifices d'où proviennent les terres-cuites ou auxquels elles peuvent être vraisemblablement attribuées ; la seconde, un catalogue des monuments eux-mêmes, classés par catégories : simae, corniches, acrotères, antéfixes, etc. La reproduction des pièces les plus importantes complète ce catalogue. Tout le monde sera reconnaissant à M[me] van Buren d'un travail dans lequel elle a fait preuve des mêmes qualités de science et de méthode que dans son étude sur les terres-cuites de l'Étrurie et du Latium et heureux de trouver, réuni en un volume maniable et présenté avec un commentaire concis et substantiel, un ensemble de monuments qui comptent parmi les témoins les plus intéressants de l'art grec colonial.

CHARLES DUGAS.

Félix Oswald et T. Davies Price, *An Introduction to the study of Terra sigillata, treated from a chronological standpoint*, 1 vol. in-4° de 286 pages et 85 planches, 1920 ; Londres, Green.

Ceci est un précieux vade-mecum de tout ce qui concerne la *terra sigillata* depuis ses origines arrétines, si fines et si artistiques, jusqu'à ses dernières déformations et dérivations dans l'Occident celtique. Historique de la technique et de la forme, examen chronologique des différents centres, répertoire des formes et des noms, fac-similés de ces formes et des types iconiques, bibliographie des livres et même des moindres articles, le tout en un ensemble clair, avec rubriques nombreuses permettant les recherches, et, ce qui ne gâte rien, même sur les matières arides, une dédicace à la mémoire de J. Déchelette, *scholar and patriot*. Indispensable à tous nos musées, à tous nos chercheurs.

C. JULLIAN.

P. Paris, G. Bonsor, A. Laumonier, R. Ricard, Cayetano de Mergelina, *Fouilles de Belo*, I, *La ville et ses dépendances* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques*, fascic. VI). Bordeaux, Feret, 1923 ; 1 vol. in-8°, 192 pages, avec 70 grav. dans le texte et XXXI planches.

Les fouilles entreprises par l'École des Hautes Études hispaniques à Belo, aujourd'hui Bolonia, dans la province de Cadix, ont fait l'objet

de plusieurs communications à l'Académie des Inscriptions, de 1917 à 1921, et de deux articles du *Bulletin hispanique*, l'un par MM. P. Paris et G. Bonsor en 1918, l'autre par M. A. Laumonier en 1919. Les trois auteurs, avec la collaboration de M. R. Ricard, membre de l'École comme M. Laumonier, et de M. Cayetano de Mergelina, délégué de la « Junta para ampliación de Estudios historicos », reviennent en détail sur l'exploration de ce site et nous donnent la première partie d'une description très complète de leurs découvertes.

La préface, signée de M. P. Paris, rappelle dans quelles conditions, à l'aide de quels subsides, avec quels concours ont été poursuivies les quatre campagnes de 1917, 1918, 1919, 1921. Le texte du volume est divisé en 9 chapitres. Les deux premiers énumèrent les témoignages antiques relatifs à Belo, indiquent les raisons de son identification avec Bolonia, décrivent ses alentours et les voies qui y donnaient accès, étudient enfin les curieuses monnaies de cette ville, dont plusieurs sont ornées de caractères étranges et énigmatiques qui ne sont ni latins ni ibériques. Les autres chapitres sont consacrés aux différents points sur lesquels ont porté les observations et les fouilles : l'enceinte fortifiée, très puissante mais d'une exécution assez grossière, qui rappelle celle du mur ibérique d'Emporion ; l'esplanade du Forum, avec une importante fontaine monumentale soigneusement construite et décorée et un Capitole formé de trois temples conjugués, sur une même terrasse d'où l'on avait une vue étendue et dominante ; le théâtre, de 67 mètres de diamètre, où l'on n'a pu faire que de simples sondages ; un édifice indéterminé en pierres de taille, amphithéâtre ou nymphée ; les aqueducs ; dans la ville basse, une rue bordée d'une double rangée de colonnes et plusieurs maisons du type ordinaire à l'époque gréco-romaine (dans la principale d'entre elles on a retrouvé des fragments de décoration peinte, des graffites, un cadran solaire) ; enfin, dans le quartier industriel, les restes très reconnaissables de plusieurs établissements où l'on préparait ces salaisons de poisson dont l'exportation était pour les côtes de Lusitanie et de Bétique une source précieuse de richesse. Une illustration exceptionnellement abondante met sous les yeux des lecteurs tous les aspects de l'antique Belo, le plan et l'image des édifices reconnus, la reproduction des fragments de sculptures, des stucs peints, des graffites.

L'œuvre accomplie à Bolonia, bien qu'elle n'ait pu aboutir, par la faute des circonstances, à un déblaiement complet et systématique, fait grand honneur à l'École française de Madrid. Elle permet de se rendre un compte exact du développememt et du degré de civilisation de cette petite ville de l'Espagne méridionale, centre de pêche et d'industrie, où les Romains avaient introduit, avec le culte des divinités capitolines, leurs mœurs, leur langue et leur art.

M. BESNIER

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Un nouveau fragment de brique lydienne. — M. Théodore Leslie Shear, attaché aux fouilles américaines de Sardes (cf. *Revue*, 1923, p. 282), vient d'étudier, dans un excellent mémoire (*A terracotta relief from Sardes*, extrait de *l'American Journal of archaeology*, t. XXVII, 1923, p. 131-150, avec 2 planches et 10 gravures), un monument que nous avons déjà brièvement signalé (*Revue*, 1923, p. 284). Il s'agit d'une brique estampée de même provenance, de même genre et de même style que celle dont j'ai fait jadis l'examen (*Revue*, 1908, p. 109-160) et qui est entrée au Musée du Louvre par les soins d'Aristote Fontrier. Le panneau gauche de la plaque Fontrier figure la déesse indigène Cybébé, variante lydienne de la Πότνια θηρῶν, tandis que le panneau gauche de la plaque Shear représente le combat de Thésée et du Minotaure. A droite de ce groupe, dans l'angle supérieur de la métope voisine, subsiste un bout d'aile recoquillée, identique comme forme, dimension et disposition au retroussis de plumes en volute qui caractérise l'ἐπιχωρίη θεός de l'autre terre-cuite. On peut en conclure que, dans les briques à l'état complet, le caisson de la Dompteuse d'animaux faisait suite à celui de Thésée luttant contre le Minotaure.

J'avais supposé (*Cybébé*, p. 2) que la brique complète ne possédait que deux panneaux. M. Shear allègue de bonnes raisons pour lui en attribuer trois : à gauche, Thésée et le Minotaure ; au centre, la Porteuse de lions ; à droite, le sujet dont il ne reste, sur l'exemplaire du Louvre, qu'un arc muni de sa flèche et une jambe en marche. Il m'avait paru (*op. cit.*, p. 33-34) que le personnage tronqué de cette métope était l'Héraclès archer de l'imagerie archaïque. M. Shear développe une autre hypothèse : celle du Centaure ionien à pieds humains qu'on voit souvent rapproché de l'Artémis ailée, notamment sur les pendeloques des colliers de Camiros (*Cybébé,* fig. 1), où les deux thèmes alternent. La conjecture a de quoi séduire ; mais son auteur objecte lui-même qu'aucun Centaure de ce type n'est figuré tirant de l'arc. J'ajouterai que la jambe de l'archer, avec son avancée fortement oblique, suggère très naturellement un être humain qui marche, et beaucoup moins bien l'avant-train d'un quadrupède.

En comparant la Πότνια θηρῶν de la plaque Fontrier aux représentations similaires, j'avais placé l'œuvre (*op. cit.*, p. 32) « sur les confins du VIIe siècle et du VIe ». Le travail auquel je m'étais livré sur la Dompteuse d'animaux, M. Shear l'a fait pour le groupe de Thésée

et du Minotaure. Ses conclusions s'accordent avec les miennes : la brique où furent estampés nos deux motifs se range « très près du commencement du VIe siècle avant J.-C. » (p. 145).

A son tour, et par toute une série de rapprochements nouveaux, le savant archéologue de Princeton montre l'importance de l'Empire lydien, sous les Mermnades, comme intermédiaire et foyer de diffusion entre la civilisation orientale et les peuples méditerranéens jusqu'au plus lointain Occident. Le mythe de Thésée et du Minotaure, tout comme le culte de la Dame aux lions, remonte aux temps et aux pays babyloniens. Sa présence sur un monument du grand centre cosmopolite de Sardes, à la limite du VIIe et du VIe siècle, met une fois de plus en lumière le rôle qu'ont joué les sujets de Gygès, d'Alyatte et de Crésus comme héritiers des Hittites, dont ils ont légué les traditions, religieuses ou artistiques, aux Ioniens et aux Étrusques. Ceux qui sont familiers avec les idées de M. Charles Picard sur la question hétéenne (*Revue*, 1923, p. 279-280) souscriront sans peine à la thèse de M. Shear.

Diffusion du droit grec en Orient. — Parmi tant de monuments anciens qu'a livrés Doura, aujourd'hui Salihiyeh (cf. *Revue*, 1923, p. 402), un des plus curieux est une loi, écrite sur parchemin, à laquelle M. Bernard Haussoullier vient de consacrer une remarquable étude (*Revue historique de droit français et étranger*, 1923, p. 515-553). L'éditeur, dont on sait la compétence en matière d'inscriptions juridiques, a savamment déterminé le caractère du texte : « C'est une loi sur les successions *ab intestat* destinée à une colonie macédonienne, c'est-à-dire grecque ; elle date vraisemblablement d'Alexandre plutôt que de Séleucus Ier » (p. 529). Il semble qu'elle fut introduite à Doura, dès l'année de la bataille d'Arbèles (331), par un des lieutenants du vainqueur, Nicanor, maître ou patron de la ville (p. 528)[1]. Nous voyons s'ouvrir ainsi sur l'Euphrate la longue carrière que le droit grec devait fournir dans ces contrées.

Mana et totem. — Depuis que les coutumes sauvages des Algonquins, des Australiens et des Polynésiens sont devenues des flambeaux à l'usage de la Cité antique (ô Fustel, qu'eût dit votre grande âme ?), il est bon de regarder d'un peu près sur quelles observations s'appuient des livres comme celui d'Émile Durkheim sur les *Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912). C'est ce que vient de faire M. Gaston Richard (*Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, cahier 7, Strasbourg, 1923). Pour Durkheim, tout ce que le socio-

1. Ce qui rend la conjecture de M. Haussoullier très vraisemblable, c'est que plus tard, après 323, à l'époque où satrapes et stratèges agissaient pour leur compte, Doura, la « Νικάνορος πόλις » d'Isidore de Charax, aurait pris le nom de son κτίστης, comme Docimeion (cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 711) prit celui de Docimos, un des autres généraux de la grande Anabase.

logue doit savoir sur l'essence de la religion lui est révélé par le totémisme australien. Mais quand on dépouille les ouvrages des explorateurs australiens dont s'est servi l'auteur des *Formes élémentaires de la vie religieuse* pour établir sa théorie du « *mana totémique* », on cherche en vain le terme *mana* dans le glossaire et dans l'index : Durkheim aurait-il « importé le *mana* en Australie, au cours du voyage imaginaire qu'il y a fait, à peu près comme Xavier de Maistre voyageait autour de sa chambre ? » (p. 32).

Si maintenant on étudie les mythes des primitifs australiens, on constate qu'un des plus caractéristiques est celui d'une démonologie complétée par une palingénésie. Ces tribus ont l'idée de la genèse, de l'âge « qui a vu apparaître les ancêtres dont les hommes d'aujourd'hui sont la réincarnation... Or, ces ancêtres n'étaient ni des animaux, ni des hommes, mais des êtres intermédiaires... Que vient faire ici la notion du totémisme ? Pourquoi ce terme algonquin appliqué à l'élucidation des croyances d'une race qui n'a avec les Peaux-Rouges aucune affinité d'origine ou d'habitat ? » (p. 35).

Durkheim, ayant creusé un abîme entre le culte des morts et le totémisme qu'il attribue aux Australiens, est gêné par les cérémonies funèbres que ces peuplades célèbrent. Il les transforme donc en « rites piaculaires », non sans élargir le sens du mot *piaculum* : « Une phrase de Pline le lui permet. Le *piaculum* n'est plus, comme dans l'*Énéide*, l'offrande au mort : c'est simplement un *malheur*. Or, toute religion doit avoir des cérémonies pour les malheurs de l'existence, comme elle en a pour les aspects heureux. Et c'est ainsi qu'une fois de plus le totémisme a gain de cause, mais aux dépens du latin » (p. 38).

Aréthuse. — Tel est le nom qu'a pris une nouvelle revue trimestrielle d'art et d'archéologie fondée par MM. Jean Babelon et Pierre d'Espezel. Elle se propose d'étudier la numismatique et la glyptique de toutes les époques (monnaies et médailles, sceaux, gemmes gravées), et les arts mineurs des époques anciennes (bronzes, ivoires, orfèvrerie, céramique). Dans le premier fascicule (octobre 1923), on ne peut lire sans émotion *Le portrait d'un fonctionnaire romain sur une monnaie de Priène, C. Caesonius Macer Rufinianus* : l'article porte en effet la signature de M. Ernest Babelon, si brusquement enlevé depuis à la science. C'est une grande tristesse de songer que le meilleur et le plus actif connaisseur français de la numismatique antique ne publiera plus, dans le recueil dirigé par son fils, de ces lumineux et vivants travaux où il était passé maître.

Revue des Études latines. — La Société des Études latines, récemment fondée, a pour organe une revue dont le Ier fascicule (octobre 1923) contient divers documents relatifs à la constitution de la Société, un compte rendu des séances, deux communications (l'une de M. Havet sur un principe de critique des textes, l'autre de M. Faral

sur une question analysée plus loin, p. 95), une chronique de MM. Goelzer et Marouzeau, un bulletin critique de ce dernier, qui a été choisi pour rédacteur en chef. Le nouveau périodique, édité à la librairie Champion, ne vaut pas seulement par la qualité de la science. Il a ce double mérite, devenu aujourd'hui un grand luxe, de se présenter avec une typographie remarquable et sur beau papier. Une soigneuse parure ajoute aux chances de succès.

Georges RADET.

Le soliloque (John Dean Bickford, *Soliloquy in ancient comedy*, a dissertation presented to the Faculty of Princeton University, published by the author, Princeton N. J., 1922, in-8°, 65 pages). — La question du soliloque dans la comédie antique mérite d'être étudiée. Je n'en veux d'autre preuve que la fréquence extraordinaire de ce procédé conventionnel chez les dramaturges anciens. M. Bickford en compte 193 exemples dans les 20 comédies subsistantes de Plaute, et 52 dans les 6 comédies de Térence. Il y a, dans cette dissertation conçue à l'allemande, un abus de statistiques, de pourcentages et de moyennes. Ces instruments rigides et brutaux sont, à l'occasion, utiles : ils ne remplacent jamais le goût, l'esprit de finesse, le sens critique. On pourra cependant parcourir avec quelque profit le travail de M. Bickford. En particulier, il me semble avoir démontré que le monologue n'était pas moins fréquent dans les originaux de la comédie nouvelle que dans les adaptations latines de Plaute et de Térence, que c'est à la disparition du chœur qu'est dû principalement le développement de cette forme d'exposition, que le monologue est, en une certaine mesure, une survivance du rôle choral, surtout de la *parabase*.

Théâtre d'Athènes (James T. Allen, *The orchestra-terrace of the Aeschylean theater*, tirage à part de la *Classical Philology*, vol. VII, n° 2, p. 121-128, 3 figures ; University of California Press, Berkeley, California, 1922). — Dans deux publications, que j'ai analysées ici même (*Revue*, 1919, p. 76, et 1922, p. 171) : *The key to the reconstruction of the fifth century Theater* (1918) et *The greek Theater of the fifth century before Christ* (1919), M. James T. Allen, comparant les dimensions de l'orchestra subsistante du théâtre d'Athènes et celles de l'ancienne orchestra du vie siècle, avait tiré de là des conclusions intéressantes pour l'histoire de ce théâtre. Il s'en fiait à une affirmation de M. Dörpfeld qui, dans son livre *Das griechische Theater* (1896), assigne à l'orchestra du vie siècle un diamètre de 24 mètres environ. Mais M. Dörpfeld, à propos précisément de ces publications de M. Allen, a été amené à rectifier son estimation : le diamètre en question était en réalité, non de 24 mètres, mais de 27 mètres environ. C'est là une fâcheuse mésaventure pour la thèse de M. Allen. L'auteur

affirme dans le présent article qu'elle subsiste, malgré tout, dans ses points essentiels. Je crains que ce ne soit pas l'avis de la plupart de ses lecteurs. OCT. NAVARRE.

Le Musée de moulages de Lyon. — La Faculté des Lettres de Lyon a le privilège de posséder la plus riche collection de moulages antiques qui soit en France; on a dit autrefois (*Revue*, 1912, p. 99-101), avec quel soin et quel goût elle est présentée. M. Lechat publie aujourd'hui la 3e édition de son excellent *Catalogue*. Le musée s'est augmenté, depuis la 2e, d'une centaine de pièces, qui sont décrites à la suite des autres pour éviter un décalage de la numérotation tout entière. Pour le reste de la collection, le texte de l'édition précédente est reproduit avec quelques retouches de détail et des remaniements rendus nécessaires par des découvertes ou de récents travaux : ainsi, pour les reliefs de l'ensemble dit « Trône Ludovisi », complétés aujourd'hui par ceux de Boston; la bibliographie, comme de juste, est mise au courant des dernières publications. Le succès de ce petit livre prouve apparemment que le Musée de Lyon est fréquenté; mais il atteste aussi, je n'en doute pas, que les archéologues ont souvent recours aux indications précises et minutieuses qu'apportent les descriptions de M. Lechat, comme aux renseignements de tout genre dont foisonne son très utile *Catalogue*. F. D.

Les sciences dans l'Antiquité. — M. Laurand vient de donner chez Picard (1923, in 8° de 188 p.) un très utile et très original complément à son précieux *Manuel* (cf. *Revue*, 1922, p. 346) : c'est un aperçu, très sobre, très sommaire, mais très complet, des connaissances scientifiques de l'Antiquité.

Les origines latines de la littérature médiévale. — Nous qui avons ici (cf. 1899, p. 233 sq.) depuis si longtemps appelé l'attention des érudits sur les écrivains latins du Haut Moyen-Age, sur ces *monstres* comme les appelait dédaigneusement et un peu à tort Gaston Paris, nous ne pouvons que saluer avec joie la belle leçon que M. Faral vient de donner dans le premier numéro de la *Revue* publiée par la jeune Société des Études Latines[1], et la pénétrante étude que nous envoie M. M. Wilmotte, *De l'origine du roman en France* (la tradition antique et les éléments chrétiens du roman), Champion, 1923, in-8° de 72 p.

L'Apocalypse. — Nouveau travail, chef-d'œuvre de labeur et de finesse, de M. Alfred Loisy, *L'Apocalypse de Jean*, Paris, Nourry, 1923, in-8° de 404 p. Quand sera-t-on juste pour ce prodigieux travailleur et ce vigoureux esprit?

Le culte phrygien au Vatican. — Pierre Fabre, *Un autel du culte phrygien au Musée du Latran*, extrait des *Mélanges* de l'École de

1. Faral, *L'orientation actuelle des études relatives au latin médiéval*, extrait de la *Revue des Études Latines*, 1923, in-8° de 23 p.

Rome, t. XL, 1923, in-8° de 17 p. Monument de premier ordre, trouvé dans la région Vaticane, dont le rôle métroaque paraît de plus en plus considérable. Le monument est commenté avec un soin parfait et une intelligente connaissance des textes. — Souhaitons la bienvenue, dans le domaine de l'Antiquité, au fils de Paul Fabre, au petit-fils de Fustel de Coulanges. C. JULLIAN.

Hermann Möller. — A plusieurs reprises (1909, p. 275-279; 1910, p. 91, et 1913, p. 221-222), on a entretenu les lecteurs de cette *Revue* des travaux du savant linguiste danois au sujet des rapports présumés d'origine entre les langues indo-européennes et les langues sémitiques. On aurait pu y ajouter un tirage à part de la revue danoise *Vor Tid* (1re série, 1914-1915) sur des noms du « seuil » et des « Pléiades » communs à l'indo-européen et au sémitique, une lettre ouverte à M. A. Meillet *Sul problema della parentela delle lingue* (*Memorie della R. Academia... di Bolonia*, série I, t. IX, 1914-1915), un article paru dans le *Journal de la Société asiatique allemande* (t. LXX, 1916) où, en une vingtaine de pages, était reprise la question des labiales sémitiques *(Die semitischen p-laute)*, mais surtout un très important mémoire intitulé *Die semitisch-vorindogermanischen laryngalen Konsonanten* (avec un résumé en français), mémoire paru en 1917 dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark*, 7e série, Section des Lettres, t. IV, n° 1. Là, Hermann Möller traitait de nouveau, cette fois à fond, la question des « phonèmes » laryngaux reconnus d'abord pour l'indo-européen par F. de Saussure dans son *Mémoire* de 1878 (paru en 1879). Il y avait au reste affinité particulière entre ces deux hautes intelligences, ainsi qu'on peut le voir par le t. XXIV du *Journal de Kuhn* (Weimar, 1878) où, dans l'*Excursus VIII* (p. 92-94 du tirage à part) H. Möller exprimait, de façon tout à fait indépendante, quelques-unes des idées essentielles du *Mémoire* que F. de Saussure rédigeait alors à Paris. La linguistique avait fait une grande perte il y a dix ans (1913) dans la personne de F. de Saussure. Elle en fait une autre dans celle de H. Möller qui s'est éteint le 5 octobre 1923. Victime d'un accident il y a quelques années, devenu presque aveugle, il avait cessé son enseignement à l'Université et obtenu l'éméritat; mais il ne cessait pas d'aimer la science et de travailler à son avancement. Il n'aura pourtant pas eu la joie de voir adopter par l'ensemble des linguistes ses idées sur la parenté de l'indo-européen avec d'autres groupes. Toutefois l'adhésion publique d'un linguiste tel que H. Pedersen pouvait largement lui suffire. A. CUNY.

5 février 1924.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

LA FONDATION DES SOTÉRIA DE DELPHES

On estimait jusqu'à présent qu'un très court intervalle de temps avait dû séparer l'échec des Gaulois devant Delphes (hiver de 279/8) et la fondation de la fête delphique des Sôtéria, destinée à le commémorer. Selon M. De Sanctis, il faudrait croire désormais que les Sôtéria furent instituées vingt ans après l'invasion gauloise. L'article où il a fait connaître les documents nouveaux qui justifient, à son gré, cette affirmation [1], soulève de multiples problèmes. Je me bornerai ici à examiner s'il faut adhérer à ses conclusions en ce qui concerne les Sôtéria.



Au premier abord, il semble impossible de se soustraire à l'argumentation, très simple et très forte, du savant italien. Sous l'archonte Polyeuktos, les Athéniens reconnaissent officiellement les Sôtéria qu'instituent les Aitoliens [2]. On datait Polyeuktos des années 277/6, 275/4 ou 273/2 [3]. Seul, M. De Sanctis avait supposé que son archontat était postérieur à la prise d'Athènes par Antigonos Gonatas (262/1) : ce qu'il a conjecturé jadis [4], il est en état de le démontrer aujourd'hui.

M. Kéramopoullos vient de publier un décret rendu par un thiase de Salamine sous l'archonte Κυδήνωρ [5]. Les membres du

1. *Rivista di filologia*, 1923, p. 167-186.
2. Dittenberger, *Sylloge*³, n. 403.
3. 277/6 : Kolbe et Pomtow, *Klio*, 1914, p. 267 sq. — 275/4 : Kirchner, *I G*, II², pars quarta, fasc. I, p. 12 ; Tarn, *Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 158. — 273/2 : Johnson, *Class. Philol.*, 1914, p. 277.
4. *Riv. di fil.*, 1900, p. 58. Les raisons alléguées alors par M. De Sanctis étaient loin d'emporter la conviction.
5. Ὁ ἀποτυμπανισμός (Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθην. ἀρχ. ἑταιρίας, fasc. 22, 1923), appendice, p. 113 sq. Je ne connais la publication de M. Kéramopoullos que par M. De Sanctis.

thiase décident de rendre divers honneurs à leurs épimélètes annuels et, en particulier, d'afficher leurs noms, *à partir de l'archontat de Polyeuktos jusqu'à celui de Théophémos* (ἀναγράψαι κατ' ἐνιαυτὸν ἑκάστην τήν ἐπιμέλειαν ἀπὸ Πολυεύκτου ἄρχοντος μέχρι Θεοφήμου). A la suite du décret, on a effectivement le début d'une liste où sont gravés, dans la colonne de gauche, les noms des épimélètes, du secrétaire et du trésorier en fonction sous Polyeuktos, sous Hiéron, sous Diomédon; dans la colonne de droite, les noms des mêmes dignitaires en charge sous Kydénor, c'est-à-dire l'année même où le décret fut rendu, et sous Eurykleidès. Les deux colonnes sont incomplètes; mais *on peut établir la succession des archontes Polyeuktos, Hiéron* (connu déjà comme successeur immédiat de Polyeuktos), *Diomédon*, [*Théophémos*, séparé, peut-être, par un ou deux noms, de Diomédon][1], *Kydénor, Eurykleidès*.

Hiéron doit aussi être rapproché de deux autres archontes, Lysitheidès et Thersilochos. Ici, on peut renforcer la démonstration de M. De Sanctis, en réparant une omission qu'il a commise. M. Kéramopoullos a publié, en même temps que le précédent document, un autre décret trouvé à Salamine et daté de l'archontat de Thersilochos, lequel émanerait, selon lui, du même thiase[2]. Il s'est trompé sur ce point, et M. De Sanctis avec lui. En fait, le second acte émane du thiase salaminien de Bendis, dont nous possédons deux autres décrets : l'un, daté de l'archontat de Lysitheidès, est connu depuis longtemps[3]; l'autre, publié en 1915 par M. Draghoumis et ignoré de MM. Kéramopoullos et De Sanctis, date précisément de l'archontat de Hiéron[4]. Or, les dignitaires du thiase de Bendis qui furent en charge sous Hiéron, Thersilochos et Lysitheidès sont :

Sous *Hiéron :* Charinos, prêtre. — Ménon, Nikias, Nikarchos, épimélètes. — Rythmos, trésorier. — Stratoklès, secrétaire.

1. La hauteur de la stèle est inconnue; le nombre des archontes inscrits dans la colonne de droite, avant le nom disparu de Théophémos, ne peut être déterminé. Peut-être ne manque-t-il que le nom de Théophémos, lequel terminait évidemment cette colonne. Les noms de la colonne de droite ont été ajoutés, successivement, dans les années qui suivirent l'archontat de Kydénor.

2. Le texte est reproduit par M. De Sanctis, *loc. laud.*, p. 174.

3. *I G*, II², n. 1317.

4. 'Εφ. 'Αρχ., 1915, p. 1 sq.; cf. *I G*, II², *addenda*, n. 1317 b.

Sous *Thersilochos :* Éleusinios, prêtre. — Rythmos, Onésimos, Ophélion, épimélètes. — Dokimos, trésorier. — Stratoklès, secrétaire.

Sous *Lysitheidès :* Nikias, trésorier. — Trois épimélètes dont les noms sont mutilés ou ont disparu. — Stratoklès, secrétaire.

Les dignitaires du thiase anonyme que mentionne le premier document, sont, pour l'année d'Hiéron : Diotimos, Démétrios, Pyrrhos, épimélètes. — Archépolis, secrétaire. — Batrachos, trésorier. On voit clairement que les deux associations sont distinctes ; on voit aussi, d'après le tableau des dignitaires du thiase de Bendis, que *les trois archontes Hiéron, Thersilochos, Lysitheidès doivent être très voisins sans que l'on puisse établir l'ordre de succession.*

Que savait-on ou que croyait-on savoir, jusqu'à présent, de ces divers archontes? J'ai déjà dit qu'on plaçait d'ordinaire Polyeuktos et son successeur Hiéron entre 276/5 et 272/1 ; Kydénor et Eurykleidès étaient inconnus ; Lysitheidès et Théophémos sont mentionnés dans des actes de date incertaine[1] ; Thersilochos et Diomédon sont placés, par Ferguson, Kolbe, Kirchner, en 244/3 et 232/1[2] ; par Johnson, plus bas encore, en 233/2 et 231/0[3]. Or, il n'est plus possible maintenant de séparer Thersilochos d'Hiéron par trente années, et le premier document nous atteste la succession immédiate de Hiéron et Diomédon.

Arrêtons-nous un instant, avec M. De Sanctis, sur cette succession. On sait que, d'après la loi posée par M. Ferguson, les secrétaires dits κατὰ πρυτάνειαν doivent changer, année par année, selon l'ordre officiel des tribus. En fait, sous Polyeuktos, le secrétaire appartient à la tribu Akamantis (VII) et, sous Hiéron, à la tribu Oinéis (VIII) ; sous Diomédon, il appartiendrait à la Léontis (VI). Cette anomalie, jointe à l'énorme intervalle qui, dans les listes actuelles, sépare Hiéron de Diomédon, ne donnerait-elle pas à croire qu'il faut distinguer deux

1. Lysitheidès dans *I G*, II² 1316 et 1317 ; Théophémos, *ibid.*, n. 795 ; cf. Kirchner, *Prosop. attica*, n. 9390 et 7091.

2. Cf. Ferguson, *The athenians archons*, p. 31 ; Kolbe, *Attisch. Archonten*, p. 58 et 66 ; Kirchner, *I G*, II², pars quarta, fasc. I, p. 14.

3. *Am. Journ. Philol.*, 1913, p. 394-5 et p. 406-7.

archontes Diomédon? M. De Sanctis, avec raison, rejette cette hypothèse. Le démotique du secrétaire, pour l'année de Diomédon, a été arbitrairement complété[1]: parce qu'il existait, au IVe siècle, un Φόρυσκος Τιμοκράτους Λευκονοεύς[2] et qu'on a supposé l'existence d'un [Φόρυ]σκος Ἀριστομένους [Λευκ]ονοεύς, on veut que le secrétaire du IIIe siècle ait été Φορυσκίδης Ἀριστομένους Λ[ευκονοεύς][3]. On voit la fragilité de l'hypothèse. Supposons que la première lettre du démotique ait été mal lue ou mal gravée et qu'au Λ, il faille substituer un Δ[4]; on pourra compléter alors Δ[αιδαλίδης], qui convient parfaitement à l'étendue de la lacune et, comme ce dème appartient à la Kékropis (IX), l'ordre de succession des secrétaires est ainsi rétabli. A l'appui de sa conjecture, M. De Sanctis aurait pu faire valoir un argument qui lui a échappé : c'est que, si l'on connaît un Φόρυσκος Λευκονοεύς, un décret mutilé, publié en 1905, mentionne un Φορυσκίδης Κεκροπίδος φυλῆς[5].

Au reste, dût-on même admettre une dérogation à la loi de Ferguson — ce ne serait pas la première — il n'y aurait nulle raison de dédoubler Diomédon, à moins de dédoubler aussi Thersilochos; car personne, apparemment, ne songera à placer avant la guerre de Chrémonidès, pas plus le Thersilochos que le Diomédon connus de nous. La répétition d'un procédé déjà suspect permet de le condamner sans appel[6]. Dès lors, il faut bien croire que la liste des archontes athéniens du IIIe siècle doit subir un vaste remaniement. Sans nous engager dans une étude critique qui mènerait loin, nous pouvons tenir pour avérée, avec M. De Sanctis, la chute profonde de Polyeuktos.

Mais M. De Sanctis a abrégé cette chute en acheminant l'un

1. Dans le décret *I G*, II², n. 791 = *Sylloge*³, n. 491.

2. *Pros. att.*, n. 14.967. Ce personnage apparaît encore dans une inscr. du IVe s., récemment exhumée dans l'Amphiaraion d'Oropos; cf. Ἐφ. Ἀρχ., 1918, p. 75, n. 95, l. 4-5, et col. II, l. 37; voir aussi p. 83.

3. Conjecture de Ad. Wilhelm, Ἐφ. Ἀρχ., 1892, p. 139, note 3.

4. Selon Johnson, *Am. Journ. Philol.*, 1913, p. 386, c'est manifestement un Α; selon Léonardos, *I G*, II², p. 667 *ad* n. 791, c'est, à n'en pas douter, un Λ. Johnson, *loc. laud.*, a donné une photo. d'estampage où l'on croit apercevoir une barre transversale placée assez bas; or, dans l'inscr., il arrive que les lignes obliques du Δ dépassent la barre transversale; mais je n'affirme rien.

5. *I G*, II², n. 1143.

6. On trouve déjà, au IIIe siècle, deux Κίμων, et deux Ἡλιόδωρος fort suspects.

vers l'autre Polyeuktos, suivi de Hiéron, et Diomédon : partis, les deux premiers, des environs de 275, le troisième, des environs de 230, ils se rencontrent vers le milieu du siècle. Le choix nous est laissé entre les dates suivantes : *Polyeuktos*, 257/6 ou 255/4; *Hiéron*, 256/5 ou 254/3; *Diomédon*, 255/4 ou 253/2.

Remarquons sur-le-champ que ce ne sont pas les données de l'épigraphie attique qui ont permis d'établir cette conclusion. La modification du démotique attribué au secrétaire entraîne bien un déplacement de Diomédon ; mais, si l'on se reporte au tableau donné, en dernier lieu, par J. Kirchner [1], on constate que l'année 241/0, qui appartient à la Kékropis, est vacante, ainsi que les deux années précédentes. On y pourrait donc loger nos trois archontes. En fait, il y aurait intérêt à les reporter le plus bas possible, pour ne point faire commencer trop tôt la carrière administrative du fameux Eurykleidès de Képhisia, trésorier des fonds militaires sous Diomédon, chef de la politique athénienne dans la première partie du règne de Philippe V de Macédoine [2]. Si M. De Sanctis s'en est tenu à des dates plus hautes, c'est que l'arrêt lui était commandé, impérieusement à son avis, par Delphes. Nous revenons à la fête des Sôtéria.

***

Du moment que l'on regarde l'institution des Sôtéria et l'archontat de Polyeuktos comme des faits synchroniques, si l'on peut prouver que la fête a déjà été célébrée à une date

1. *IG*, II², pars quarta, fasc. I, p. 14.

2. Cf. De Sanctis, *loc. laud.*, p. 179. Hormis cette donnée, je n'ai trouvé nul repère solide pour dater Polyeuktos, Hiéron et Diomédon. Les données prosopographiques réunies par De Sanctis, p. 178 sq , ne comportent aucune certitude. L'inscr. *I G*, II, 836, gravée sans doute sous Diomédon, mentionne une série de prêtres d'Asklépios que Kirchner place entre 275/4 et 253/2 ; mais, d'une part, on ignore le nombre des prêtres antérieurs à cet archonte dont les noms ont disparu, et, d'autre part, rien n'empêcherait de remonter toute la série. A l'appui de l'opinion de De Sanctis, qui place à des dates assez hautes Polyeuktos et ses successeurs, on ne peut faire valoir le fait que le paidotribe Hermodoros d'Acharnes exerce ses fonctions sous Ménéklès (283/2 selon Kirchner) et sous Polyeuktos ; cf. *Pros. att.*, n. 5138. L'accord n'est pas fait sur la date de Ménéklès, que M. De Sanctis lui-même a jadis fait descendre jusqu'à 268/7 (*Riv. di fil.*, 1900, p. 56-57 et p. 59). De plus, il semble maintenant qu'un paidotribe homonyme se retrouve au début du IIe siècle ; cf. *I G*, II², n. 900 et 901; *addenda*, n. 944 b.

précise, on fixera, du même coup, un terme en deçà duquel l'archontat ne pourra descendre.

La fête des Sôtéria a été célébrée sous les archontes delphiens Aristagoras, Emménidas, Nikodamos et Kléondas, lesquels se succèdent, sans doute, immédiatement ou, du moins, à une année d'intervalle. Emménidas fut en charge sous le règne du roi lacédémonien Areus II (dates approximatives : 260-252) ; Nikodamos en une année pythique. La combinaison de ces deux données nous fournit, comme date la plus basse, pour la célébration des Sôtéria d'Aristagoras, l'année 254/3, si la fête était triétérique, 256/5, si elle était annuelle[1]. D'où les dates de 257/6 ou 255/4 proposées par M. De Sanctis pour Polyeuktos.

L'ajustement des deux chronologies ne va pas sans tiraillement. M. De Sanctis paraît bien avoir eu, lui-même, conscience qu'entre « le point de vue athénien » et « le point de vue delphien », il y avait quelque contradiction[2]. D'un côté, on est forcé de remonter, le plus possible, le groupe Polyeuktos-Hiéron-Diomédon, au risque d'allonger outre mesure, comme je l'ai déjà indiqué, la carrière d'Eurykleidès. De l'autre, il faut faire descendre, le plus bas possible, ces catalogues des Sôtéria, datés d'Aristagoras, etc., où figurent pourtant des artistes dionysiaques déjà connus en 284, 279 et 268[3]. Il faut encore admettre que ces catalogues enregistrent les premières célébrations de la fête. Il faut enfin choisir, pour le règne d'Areus II, les dates extrêmes et, en un cas, placer le décret rendu en son honneur, sous Emménidas, l'année même de la mort du petit roi[4]. Bref, s'il est possible de concilier ces tendances divergentes, on ne peut se dissimuler que la conciliation est précaire.

Et voici une objection qui, à tort peut-être, me paraît sinon fatale, du moins peu favorable à ce système de conciliation. Les habitants de Chios reconnaissent la fête des Sôtéria en même temps que les Athéniens ; ils décident de désigner les

1. De Sanctis, *Riv. di fil.*, 1923, p. 181 sq.
2. *Ibid.*, p. 185.
3. Cf. *Bull. Corr. Hell.*, 1923, p. 32, note 5 ; p. 46, note 1.
4. On a placé dès 263 ou 262 la mort d'Akrotatos, prédécesseur d'Areus II, et on sait que le petit roi est mort vers l'âge de huit ans.

théores chargés de les représenter, tous les quatre ans, en même temps que ceux des Pythia : γίνεσ[θαι δὲ εἰς τὸ λοιπὸν] | τὴν ἀπόδειξιν τῶν θεωρῶν καθ᾽ ἑκάστην πενταετηρίδα ὅταν καὶ [οἱ εἰς τὰ Πύθια καθιστ]ῶνται[1]. La fête avait donc été prévue comme pentétérique[2]. Or, à l'époque d'Aristagoras et des trois autres archontes delphiens, il est certain qu'elle était annuelle ou triétérique[3]. Le changement, malaisément explicable déjà lorsqu'on admettait que les Sôtéria avaient été instituées peu après 278, me paraît incompréhensible, si l'année d'Aristagoras est la première année des Sôtéria ou « *al più* » la seconde.

Cette difficulté nous amène à étudier à nouveau les textes relatifs aux Sôtéria et à rechercher si, du changement nécessaire de la date de Polyeuktos, il faut nécessairement tirer les mêmes conséquences que M. De Sanctis.

*
* *

Dans les décrets d'Athènes, de Chios et des autres cités qui acceptent de participer aux Sôtéria[4], il apparaît que la fête est instituée par un décret des Aitoliens. Elle est annoncée par des théores que députent la Confédération aitolienne et son stratège[5]; ce sont les Aitoliens qu'on loue pour leur piété. Sans doute, les Sôtéria sont célébrées non point dans une cité d'Aitolie, mais dans le sanctuaire panhellénique de Delphes. Il n'en reste pas moins que les Aitoliens en ont pris l'initiative et que, sans recourir à l'assemblée amphictyonique, organe

1. *Sylloge*[3], n. 402, l. 28 sq. La substitution de εἰς τὰ Ὀλύμπια à εἰς τὰ Πύθια, introduite dans le texte par M. Pomtow, ne me paraît pas justifiée.

2. M. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 2, p. 415, note 1, a rejeté cette opinion d'une manière tranchante. On verra plus loin que la transformation d'une fête pentétérique en fête annuelle soulève, en effet, des difficultés ; mais j'ignore comment M. Beloch a pu se débarrasser du témoignage de l'inscr. de Chios. M. Pomtow lui-même s'est rendu à l'évidence; cf. *Bull. Corr. Hell.* 1923, p. 32, note 1.

3. *Ibid.*, p. 32, note 2.

4. Hormis Athènes et Chios, on a des décrets assez mutilés de Ténos, Téos (?) et d'une ville inconnue; ils ont été publiés d'une manière insuffisante par M. Pomtow, *Klio*, 1914, p. 271 sq. Je dois à l'obligeance de M. Bourguet des copies meilleures ; mais il n'importe pas à notre objet de les publier.

5. Rien n'assure que les deux théores connus, Hérakon et Kléon, aient été des Delphiens, comme le veut M. Pomtow, *Sylloge*[3], n. 402, note 3. L'addition du nom de Sotion, due au même savant, est arbitraire ; voir ci-dessous, p. 109, note 2.

naturel du sanctuaire commun aux Grecs, ils se sont adressés directement aux villes grecques.

Considérons maintenant l'intitulé de ces catalogues des Sôtéria, datés d'Aristagoras, Emménidas, Nikodamos et Kléondas[1]. En tête, est nommé l'archonte de Delphes, puis le prêtre des artistes dionysiaques, enfin les hiéromnémons. Je reconnais que, parmi ces hiéromnémons, il y a neuf Aitoliens contre trois ou quatre représentants d'autres peuples ; mais je demande si la contradiction est écartée par là-même. Lorsqu'il s'est agi d'instituer et d'annoncer la fête, les Aitoliens ont agi en tant que confédération, avec leur stratège ; ils n'ont pas usé de leur prépondérance dans l'amphictyonie pour obtenir une décision amphictyonique et l'envoi de délégués amphictyoniques. Une fois la fête instituée et reconnue, le κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν s'efface modestement ; la fête a le caractère d'une solennité amphictyonique, célébrée avec le concours des artistes de Dionysos.

Ce caractère est mieux marqué encore dans deux listes postérieures, l'une datée de Peithagoras, l'autre fort voisine[2]. L'association des artistes prête son concours gracieux à la célébration des Sôtéria. Est-ce pour complaire aux Aitoliens, soi-disant fondateurs de la fête? Nullement. L'association veut être agréable au dieu de Delphes d'abord, ensuite aux Amphictyons : Τὸ κοινὸν τῶν τεχνιτῶν ἐπέδωκε τῶι θεῶι καὶ τοῖς Ἀμφικτύοσιν εἰς τὰ Σωτήρια τὸν ἀγῶνα παντελῆ.

D'autre part, la fête des Sôtéria, telle que les Aitoliens l'ont votée et que les autres Grecs l'acceptent, est un ἀγὼν στεφανίτης. Le concours musical devait conférer aux vainqueurs des honneurs égaux à ceux qu'entraînaient les succès remportés au concours des Pythia. On est alors quelque peu surpris que les catalogues des Sôtéria dont j'ai parlé mentionnent indistinctement tous les artistes qui ont participé au concours : οἵδε ἠγωνίσαντο τὸν ἀγῶνα τῶν Σωτηρίων. Le mérite semble égal pour tous du fait qu'ils ont mis leurs talents, même inégaux, au service d'Apollon. Ces artistes sont des professionnels, à l'ordi-

1. Collitz-Baunack, *Griech. Dialekt-Inschriften*, n. 2563-2566 ; cf. *Syllogé*^{3}, n. 424.
2. *Bull. Corr. Hell.*, 1913, p. 1 sq. et p. 6.

naire rémunérés, assez généreux, parfois, pour n'exiger nulle rétribution. Il n'est pas douteux qu'à la rémunération ait été ajoutée, pour quelques-uns, une distinction honorifique; mais il apparaît bien qu'on y attachait peu d'importance.

En résumé, d'après ces catalogues, la fête paraît avoir été organisée comme dans la seconde moitié du IIe siècle[1]. La cité de Delphes ou l'assemblée amphictyonique dépêchait des députés à l'association des artistes dionysiaques, en les priant d'assurer les cérémonies musicales et dramatiques en l'honneur du dieu : ὥστε κατταγωνίξασθαι τῶι θε[ῶι τὸν ἀγῶνα ἐ]πιετῆ. L'association envoyait un certain nombre de ses membres, par occasion à titre gracieux. On rappelait indistinctement les noms de tous ces personnages, en témoignage de reconnaissance pour la part qu'ils avaient prise aux solennités divines.

Mais nous possédons, en totalité ou en partie, d'autres catalogues des Sôtéria qui nous montrent la fête sous un aspect différent[2]. L'intitulé mentionne bien encore les hiéromnémons, mais en tête figure, à la place de l'archonte de Delphes, un agonothète aitolien, et le nom du prêtre des artistes a disparu. On n'inscrit plus les noms de tous les artistes, mais uniquement les vainqueurs. Ainsi les deux conditions que semblaient poser les décrets relatifs aux Sôtéria sont maintenant remplies. La mention exclusive de l'agonothète aitolien affirme que la Confédération aitolienne s'est chargée d'organiser le concours; l'inscription des seuls vainqueurs atteste le prix, réel ou fictif, attaché à la victoire

On a admis jusqu'à présent que les modifications dans la rédaction des catalogues correspondaient bien à un progrès de la domination aitolienne sur Delphes, mais ne signifiaient qu'un remaniement superficiel dans l'organisation de la fête. Je formulerai maintenant une hypothèse plus précise dont j'essaierai de montrer les avantages.

En l'année de Polyeuktos, les Sôtéria, accaparées et complètement transformées par les Aitoliens, sont devenues une fête pen-

1. *Sylloge*[3], n. 690. On place d'ordinaire ce texte vers 140; mais je ne sais si cette date est justifiée.
2. Cf. *Bull. Corr. Hell.*, 1928, p. 15 sq.

tétérique. Les catalogues où figurent l'agonothète aitolien sont postérieurs à cette transformation; tous les autres sont des témoins de l'ancienne fête amphictyonique, apparemment annuelle.

***

On objectera à coup sûr que les décrets par lesquels diverses cités acceptent de participer aux Sôtéria ne permettent pas de supposer l'existence d'un concours antérieur. Par exemple le décret athénien, daté de Polyeuktos, déclare : ἐπειδὴ τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν ἀποδεικνύμενον τὴν πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσέβειαν [ἐψ]ήφισται τὸν ἀγῶνα τῶν Σωτηρίων τιθέναι τῶι Δι[ὶ τ]ῶι Σωτῆρι καὶ τῶι Ἀπόλλωνι τῶι Πυθίωι ὑπόμνημα τῆ[ς μ]άχης τῆς γενομένης πρὸς τοὺς βαρβάρους κτλ. La formule n'est-elle pas claire et décisive? Il s'agit d'une création et non d'une rénovation.

Un exemple unique montrera que la conclusion est abusive. En 182, le roi de Pergame Euménès II décida de donner plus d'éclat aux concours célébrés en l'honneur d'Athéna Niképhoros dès le règne d'Attalos I. Quand les Aitoliens acceptèrent par décret leur participation à ces concours, ils s'exprimèrent dans les considérants tout comme si le souverain fondait une fête nouvelle[1] : ἐπεὶ βασιλεὺς Εὐμένης... κέκρικε [τιθέμεν] ἀγῶνας καὶ θυσίας τᾶι Ἀθάναι τᾶι Νικαφόρωι. Et voici leur projet de résolution : ἀποδέχεσθαι δὲ καὶ τοὺς ἀγῶνας τῶ[ν Νικαφορίων, οὓς ἔθηκε βασ]ιλεὺς Εὐμένης [σ]τεφανίτας, τὸμ μὲν μουσικὸν ἰσοπύθιον, τὸν δὲ γυ[μνικὸν (καὶ ἱππικὸν) ἰσολύμπιον. Qu'on en rapproche la résolution des habitants de Chios relativement aux Sôtéria : δέχεσθαι τήν τε ἐπαγγελίαν καὶ τὸν ἀγ[ῶνα τῶν Σωτηρίων ὃν] τιθέασιν Αἰτωλοὶ ὑπέρ τε τοῦ ἱεροῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ ἐν Δελφοῖς [καὶ τῆς τῶν Ἑλλήνων] σωτηρίας στεφανίτην καθάπερ ἐψήφισται τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν, τὸ[μ μὲν μουσικὸν ἰσοπ]ύθιον, τὸν δὲ γυμνικὸν καὶ τὸν ἱππικὸν ἰσονέμεον ταῖς τε ἡλικίαις κα[ὶ ταῖς τιμαῖς]. Il n'y a nulle différence, et on peut croire que, dans un cas comme dans l'autre, le but poursuivi n'était pas d'instituer de toute pièce un ἀγών nouveau, mais

1. *Sylloge*², n. 629; voir aussi l'acte d'adhésion des Amphictyons, n. 630.

bien d'égaler un ἀγών d'importance secondaire aux concours traditionnels de la Grèce.

Telle était d'ailleurs l'évolution normale aux yeux des Grecs. On n'improvisait pas un ἀγὼν στεφανίτης ; il succédait à un ἀγὼν χρηματίτης, de moindre considération, où les prix étaient en argent. C'est ce qu'expriment avec une parfaite clarté les habitants de Magnésie du Méandre lorsqu'ils décident la transformation des fêtes en l'honneur d'Artémis Leukophryénè, ἅτε καὶ τῶν ἄλλων ἀγώνων τὴν ἀρχὴμ μὲν ἐπ' ἀργυρίωι τεθέντων, χρόνωι δὲ ὕστερον διὰ χρησμοὺς στεφανιτῶν γεγονότων[1]. Il est bien certain que les Leukophryéna ont comporté un ἀγών bien avant l'époque pour laquelle nous avons tant de décrets des cités les plus diverses, reconnaissant officiellement l'existence de cette solennité[2]. Pourtant, à parcourir ces décrets[3], on croirait le plus souvent qu'il s'y agit d'un ἀγών tout nouveau. On voit par là combien il est dangereux d'interpréter une formule avec une précision qu'elle ne comporte point.

Le prestige d'une fête s'accroît du fait qu'elle revient moins fréquemment : la célébration annuelle est réservée aux ἀγῶνες obscurs[4]. C'est pourquoi il faut avouer que l'hypothèse où l'on était réduit jadis, selon quoi les Sôtéria, d'abord pentétériques, seraient devenues annuelles, demeurait peu satisfaisante. En fait, la transformation fut inverse. La théorie que j'ai proposée et contre laquelle on n'invoquera plus sans doute les décrets dits « de fondation des Sôtéria », tout en écartant les difficultés que faisait naître la solution de M. De Sanctis, permet de se représenter l'histoire des Sôtéria d'une manière plus cohérente qu'on n'avait pu le faire avant la publication des documents nouveaux.

1. *Sylloge*, n. 557, l. 22 sq.

2. Sur cette existence antérieure du concours des Leukophryéna, voir *Sylloge*[3], n. 557, note 4. Le cas est le même pour les *Mouseia* de Thespies (cf. *Sylloge*[3], n. 457, et le décret des Athéniens où l'on avait cru qu'il s'agissait de l'institution des jeux ; *Bull. Corr. Hell.*, XIX, 1895, p. 324) et pour les *Didymeia* (cf. *Sylloge*[3], n. 590, particulièrement l. 20 sq.).

3. Rassemblés par O. Kern, *Inschr. Magnesia*, n. 17 sq.

4. Du moins avant l'époque gréco-romaine. Les *Olympia*, à l'origine, purent être annuelles ; cf. Cavaignac, *Hist. de l'Antiquité*, I, 2e partie, p. 333 sq. ; *Rev. Ét. Grecques*, 1919, p. 65.

*
* *

Il n'est pas douteux que, très peu de temps après la défaite gauloise, on ait célébré à Delphes l'heureux événement par des sacrifices solennels. Le décret de Kos en a donné la preuve[1] : les théores envoyés par les habitants de l'île sont chargés d'offrir à Apollon, qui a défendu en personne son sanctuaire, un bœuf aux cornes dorées, cependant qu'à Kos même, on sacrifiait également à Apollon Pythien, à Zeus Sôter et à Nikè. Il est notable que les Aitoliens ne soient pas mentionnés dans le décret : on ne songeait pas encore à voir en eux les champions par excellence du dieu de Delphes[2].

M. Pomtow a voulu tirer de ce document le nom et le programme des futures Sôtéria[3]. En fait, on n'en peut même pas conclure que la cérémonie d'action de grâce ait dû être renouvelée. Il est pourtant vraisemblable *a priori* qu'à Delphes, on ne s'est pas borné à remercier le dieu une fois pour toutes. C'est d'ailleurs ce que semble indiquer un décret, malheureusement fort mutilé, par lequel une cité inconnue acceptait l'invitation des Aitoliens aux Sôtéria[4]. Les premières lignes, bien qu'on ne les puisse compléter, signifient, à n'en pas douter, que précédemment, sur l'oracle du dieu, on offrait des sacrifices à Apollon, dispensateur de la victoire. Quel nom ont pu porter ces sacrifices offerts ὑπὲρ τῆς τῶν Ἑλλήνων σωτηρίας[5] sinon celui de Sôtéria, conformément à l'appellation si répandue à l'époque hellénistique?

A ces sacrifices s'est ajouté, soit dès l'origine, soit peu après, par un développement naturel, un ἀγών musical et dramatique, organisé par les Amphictyons avec le concours des artistes dionysiaques. C'est ce concours que rappellent les listes des archontes Aristagoras, Emménidas, Nikodamos et Kléondas.

1. *Sylloge*², n. 398.
2. Il était par conséquent étonnant que les Aitoliens eussent pris l'initiative d'instituer les Sôtéria « au lendemain de la victoire », comme on le croyait (cf. Ad. Reinach, *Journ. intern. d'arch. et de num.*, 1911, p. 178).
3. *Goett. Gel. Anz.*, 1913, p. 179.
4. *Klio*, 1914, p. 275, l. 1 sq.
5. On retrouve cette expression aussi bien dans le décret anonyme que dans le décret de Kos.

En principe, il était sans doute annuel, comme dans la seconde partie du IIe siècle; mais il n'avait pas toujours un égal éclat; peut-être même n'eut-il pas lieu très régulièrement. Sous l'archontat de Peithagoras, ainsi qu'en l'une des années voisines, l'association des artistes en fit les frais : on peut croire que cette générosité seule en permit la célébration.

En l'année de Polyeuktos, les Aitoliens décrètent de réorganiser eux-mêmes cet ἀγών d'existence apparemment précaire. Leur ambition lui veut conférer un renom égal à celui des concours communs à la Grèce tout entière. Selon la formule donnée, ils en font donc un ἀγών στεφανίτης et lui assurent une périodicité régulière en choisissant le type pentétérique, propre aux concours olympiques et pythiques[1]. L'ἀγὼν μουσικός doit assurer aux vainqueurs les privilèges décernés aux vainqueurs des Pythia; l'ἀγὼν γυμνικὸς καὶ ἱππικός, ajouté sans doute à cette époque, est calqué sur le modèle des concours néméens. Un certain nombre de cités, parmi lesquelles Athènes et Chios, ratifient le programme aitolien[2]. La fête ainsi élargie put être célébrée à Delphes jusqu'à la fin de la domination aitolienne[3]; mais la pompe n'en répondit pas toujours aux ambitieux projets des fondateurs[4].

***

Si l'on accepte la théorie que je viens d'exposer, on renoncera à dater l'archonte athénien Polyeuktos par le système de

1. La fête *aitolienne* des Sôtéria avait-elle lieu la même année que la fête *amphictyonique* des Pythia? Je n'ai pu, sur ce point, me faire une conviction; cf. Tarn, *Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 156.

2. Est-ce à l'occasion de cette transformation des Sôtéria que fut envoyé à Alexandrie le théore Σωτίων Κλέωνος Δελφὸς τὰ Σωτήρια ἐπαγγέλλων (Dittenberger *Orient. Graec. Inscr.*, n. 276)? Ce personnage, sur lequel on a beaucoup écrit (voir en dernier lieu De Sanctis, *loc. laud.*, p. 183-184) meurt au cours de sa mission l'an 9 du règne d'un Ptolémée indéterminé; on ne sait même pas s'il appartient au IIIe siècle ou au IIe.

3. On suspectera la restitution du décret aitolien *Sylloge*[3], n. 598, l. 11-12, d'après quoi les Sôtéria seraient redevenues annuelles dès 194. Je ne suis pas les destinées ultérieures de la fête qui fut célébrée encore au IIe et au Ier siècle avant J.-C.; voir les témoignages, *Klio*, 1914, p. 280, note 2, en ajoutant *Bull. Corr. Hell.*, XXXI, p. 434, et *Hermes*, 1914, p. 314-315. A cette époque, les Sôtéria ne relèvent plus des Aitoliens; cf. *Sylloge*[3], n. 690.

4. Les catalogues datés de l'agonothète aitolien ne donnent pas l'impression que le concours musical ait eu grand éclat. Les concours gymniques et hippiques, dont l'existence réelle est attestée par quelques dédicaces athlétiques, n'apparaissent jamais dans les catalogues; voir les justes remarques de Th. Klee, *Zur Gesch. der gymnischen Agonen* (Leipzig 1918), p. 50.

recoupement avec la chronologie delphique qu'a suivi M. De Sanctis. On pourra dire seulement que Polyeuktos est postérieur à l'archonte delphien Peithagoras, lequel, à mon avis, est postérieur lui-même aux archontes Aristagoras, Emménidas, Nikodamos et Kléondas. J'ai essayé ailleurs d'assigner à ces archontes des dates approximatives, sans dissimuler l'incertitude des résultats obtenus[1]. Aristagoras et ses trois successeurs se placeraient en 260-257 ; Peithagoras pourrait descendre jusqu'en 245. D'autre part, la série des listes des Sôtéria datées par l'agonothète aitolien n'est pas classée d'une manière qui inspire quelque confiance[2]. Il est certain seulement qu'elle remonte plus haut qu'on ne l'avait cru autrefois, peut-être jusqu'à l'archonte Praochos (vers 240?)[3]. Il serait donc possible d'assigner à Polyeuktos, d'après la tribu du secrétaire, l'année vacante 243/2, qui suit immédiatement l'année assignée actuellement à Thersilochos[4].

L'institution des Sôtéria pentétériques, due à l'initiative aitolienne, coïncida manifestement avec l'époque de la prépondérance aitolienne. L'étude des décrets par lesquels les Aitoliens confèrent à plusieurs cités, Délos, Chios, Ténos, Kéos, le privilège d'inviolabilité, donne à croire que cette prépondérance s'est fait sentir dès les années 250-240[5]. Mais la question demeure obscure et ne peut être résolue en quelques lignes[6]. Aussi bien n'ai-je pas prétendu à jalonner par des dates rigoureusement établies l'évolution des Sôtéria. Il me suffit présentement d'indiquer le sens de cette évolution, telle

1. *Bull. Corr. Hell.*, 1923, p. 28 sq.

2. La classification de Pomtow, *Klio*, 1914, p. 307, est sans valeur. La théorie que je propose implique un intervalle de trois ans entre les diverses listes.

3. *Bull. Corr. Hell.*, 1923, p. 18 sq.

4. Je ne discute pas le tableau de succession des secrétaires qu'a dressé Kirchner d'après la loi de Ferguson, *IG*, II[2], pars quarta, fasc. I, p. 12 sq.

5. *Bull. Corr. Hell.*, 1923, p. 44-45. Chios qui reçoit des Aitoliens le privilège d'inviolabilité et plus tard une voix amphictyonique (*ibid.*, p. 21 sq.), accepte de participer aux Sôtéria (*Sylloge*[3], n. 402). Les deux décrets de Chios, séparés précédemment par trente ans environ, doivent être fort voisins, mais je n'ai point déterminé l'ordre de succession.

6. Le stratège aitolien qui annonce les Sôtéria est Charixénos. Comme l'a remarqué M. De Sanctis, *loc. laud.*, p. 176-177, il n'y a plus nulle raison de distinguer deux homonymes, comme on l'avait fait (cf. *Sylloge*[3], n. 402, note 6 et n. 509, note 1). Il est possible que Charixénos ait été stratège vers 240 d'après Polybe (IV, 34, 9); mais il exerça cette charge au moins quatre fois (*Sylloge*[3], n. 421, l. 43).

que je la conçois maintenant à la lumière des documents apportés par M. De Sanctis, fort différente de celle qu'imposerait le système chronologique de M. De Sanctis.

Strasbourg, septembre 1923.

P. ROUSSEL.

P.-S. — Conformément à la chronologie que j'avais précédemment esquissée (*Bull. Corr. Hell.*, 1923, p. 1 sq.), et que je n'ai encore nulle raison de modifier, j'ai admis ci-dessus que les quatre archontes delphiens, dits des *Sôtéria*, Aristagoras, Emménidas, Nikodamos et Kléondas étaient *antérieurs* à Peithagoras. Mais on remarquera que les conclusions de mon étude subsistent intégralement, si le rapport doit être inversé, comme je l'avais cru jadis à la suite de M. Beloch et comme l'affirme maintenant, avec décision, M. Pomtow, lequel, mal instruit par ses expériences antérieures, est persuadé, une fois de plus, qu'il a atteint l'immuable vérité (*Klio*, XVIII, 1923, p. 308).

Dans le troisième fascicule de la *Riv. di filologia* de 1923 (p. 278 sq.), M. Beloch, d'après les inscriptions nouvelles, place Polyeuktos et Hiéron en 261/0 et 260/59. Les premières *Sôtéria* auraient été célébrées sous Hiéron; la fête était alors triétérique et on doit dater Aristagoras, Emménidas, Nikodamos et Kléondas de 258, 256, 254 et 252. Je ne crois pas que cette chronologie réponde aux données du problème.

Janvier 1924

P. R.

NOTE SUR LA TOPOGRAPHIE DE L'ANCIENNE CYRÈNE

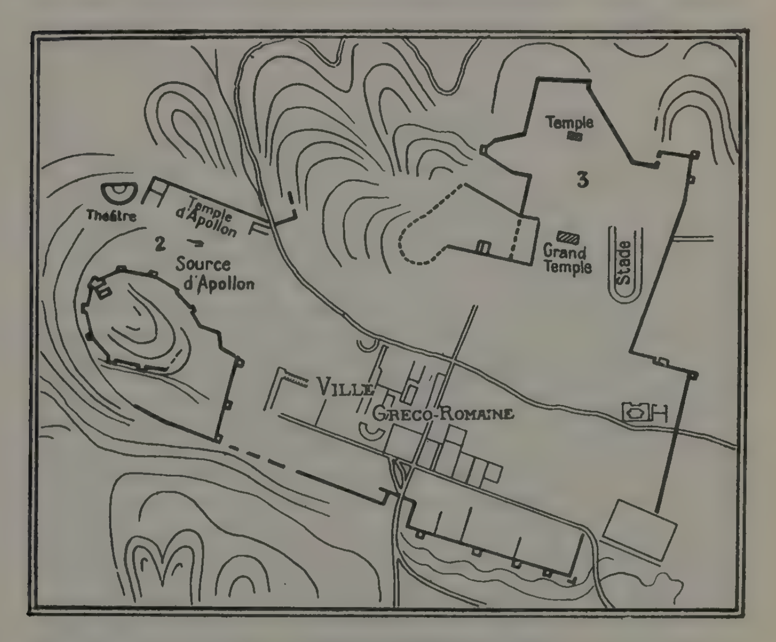
Les recherches entreprises par les archéologues italiens sur l'emplacement de l'ancienne Cyrène ont amené des trouvailles intéressantes pour l'histoire monumentale de la cité et pour celle de la sculpture cyrénéenne à l'époque hellénistique [1]. Mais en attendant, peut-être, des publications ultérieures, on s'en trouve toujours réduit, pour la topographie de Cyrène, après Smith-Porcher, à la description donnée, avec un bon plan, par Weld-Blundell dans le 2ᵉ volume de l'*Annual* de l'École anglaise d'Athènes, description reprise, avec des observations nouvelles, par Malten dans son livre sur Cyrène [2]. Sur un point important de l'histoire la plus ancienne de l'habitat cyrénéen, elle aboutit à une conclusion opposée à celle qu'a présentée Studniczka dans sa *Kyrene* [3]. La question est celle-ci.

Les ruines de Cyrène (on se reportera au croquis ci-joint, d'après le plan de Weld-Blundell, reproduit par Malten) couvrent les bords d'un haut plateau, qui descend vers la mer en deux étages. Elles sont réparties sur deux hauteurs, séparées par une gorge qui descend de l'étage supérieur du plateau. L'une, la hauteur *ouest*, de direction sud-ouest, abrupte de tous côtés, porte les ruines du temple d'Apollon, près duquel sourd la source d'Apollon, l' Ἀπόλλωνος κρήνη dont parlent Pindare (*Pyth.* IV, 294) et Hérodote (IV, 158). A l'époque gréco-romaine, d'autres monuments furent construits sur cette hauteur, plus au sud. L'autre, la hauteur *est*, de direction nord-est, plane en son sommet et du côté est s'inclinant d'une pente régulière vers la plaine égyptienne, portait à l'époque hellénistique plusieurs édifices, dont l'un est certainement un temple d'Artémis, un autre, où Studniczka voulait voir un temple de la déesse Cyrène, peut-être un temple d'Isis [4].

De ces deux hauteurs, quelle est celle qui fut le siège de la plus antique colonisation théréenne et de l'ancienne ville de Cyrène, telle

1. Cf. l'article de Bagnani dans le *Journ. of hell. Studies*, 1921, p. 232 sq.
2. Malten, *Kyrene*, p. 201 sq.
3. Modifiée d'ailleurs sur quelques points, sinon sur l'essentiel, dans l'article *Kyrene* du *Lexicon* de Roscher.
4. Cf. Malten. *op. cit.*, p. 107.

que la célèbre Pindare dans la IVe et la Ve *Pythiques?* Pour Studniczka, c'est la hauteur *est* (3 sur le plan Weld-Blundell); pour Weld-Blundell, suivi par Malten, c'est la hauteur *ouest* (2 sur le plan), celle même de l'Ἀπόλλωνος κρήνη. Pour les arguments d'un côté et de l'autre, je renverrai le lecteur à Weld-Blundell et à Malten. Ils sont plus décisifs pour la théorie de Weld-Blundell, tant ceux qui sont tirés de



Plan de Cyrène.

l'observation des lieux, qui manque à Studniczka, que ceux qui sont tirés des textes. Aussi bien — c'est une remarque de bon sens qui a sa force — il est difficile d'admettre que les Théréens du VII[e] siècle aient été bâtir le temple de leur dieu protecteur sur celle précisément des deux collines où ils n'avaient point leur séjour. Je veux indiquer ici comment un vers de l'*Hymne à Apollon* de Callimaque me paraît être un argument assez décisif pour la théorie de Weld-Blundell et de Malten.

Au v. 77 de l'hymne, le poète, rappelant l'édification du temple d'Apollon à Cyrène par Aristotélès-Battos, s'exprime ainsi :

> Δεῖμε δέ τοι μάλα καλὸν ἀνάκτορον, ἐν δὲ πόληι
> θῆκε τελεσφορίην ἐπετήσιον, ᾗ ἐνὶ πολλοί κ. τ. λ.

Construction d'un temple, ἀνάκτορον, et institution d'un sacrifice annuel, tels sont les deux actes de piété du fondateur de Cyrène envers le dieu de la colonie. Il est bien évident que le second ne se sépare pas, même topographiquement, du premier, et que le sacrifice ne pouvait être célébré qu'aux abords du temple. Donc ἐν πόληι, qui se rapporte grammaticalement à la τελεσφορίη, ne se rapporte pas moins, quant au sens, à l'ἀνάκτορον. Le temple d'Apollon était ἐν πόληι. Mais quel est le sens exact de l'expression ? Je m'accuse d'avoir, dans la traduction que j'ai donnée de l'hymne, négligé ces deux mots comme d'un sens vague et banal, celui d'un adverbe de lieu. Callimaque ne pratique pas la « cheville ». Vahlen, dans son étude sur l'hymne II, traduit par « die (neubegründete) Stadt. » Je ne vois guère comment peut se justifier une telle interprétation. Le vrai sens me paraît celui-ci : pour les Cyrénéens comme pour les Athéniens, — on connaît la phrase de Thucydide dans sa description de l'ancienne Athènes[1] — l' « acropole », siège de l'ancien habitat, était la πόλις. Et ainsi Battos avait édifié l'ἀνάκτορον d'Apollon ἐν πόληι, là même où les colons de Théra avaient aussi établi leurs demeures. La colline qui porte les ruines de son temple est bien le premier habitat de la migration de 631. Remarquons que, raide et abrupte de toutes parts, elle est bien une « acropole » par opposition à la colline de l'est, qui, d'un côté, s'incline vers la plaine. C'est ce qui explique que, tandis qu'aux VIe-IVe siècles la colline de l'est devenait la ville habitée, les Ptolémées, un peu plus tard, choisirent la colline de l'ouest pour y établir leur place forte : elle redevenait ainsi, au sens traditionnel du mot, en face de la ville « moderne », la πόλις de Cyrène. Ce ne peut être en effet que cette colline de l'ouest que désigne Diodore par le mot ἄκρα, dans un passage où il est parlé d'un siège qu'en firent les Cyrénéens révoltés[2].

Ainsi le vers de Callimaque prend un sens très plein. Ce n'est pas seulement une antique tradition religieuse, mais aussi une réalité contemporaine qu'il marque discrètement. Les Ptolémées avaient assis leur autorité sur le sol même de la πόλις d'Aristotélès-Battos. Une telle indication s'accorde bien avec le sens général de toute la pièce, qui présente les souverains d'Égypte comme les héritiers légitimes des anciens rois de Cyrène.

Émile CAHEN.

1. Thuc. II, 15, 6 : καλεῖται δὲ διὰ τὴν παλαιὰν ταύτῃ κατοίκησιν καὶ ἡ ἀκρόπολις μέχρι τοῦδε ἔτι ὑπὸ Ἀθηναίων πόλις.

2. Diod. XIX, 79, 1 : οἱ Κυρηναῖοι... ἀποστάντες Πτολεμαίου... τὴν ἄκραν περιεστρατοπέδευσαν.

NOTES GALLO-ROMAINES

CII

LUCAIN HISTORIEN[1]
LA FORÊT SACRÉE DU TERROIR MARSEILLAIS[2]

Vous connaissez tous le célèbre épisode de la *Pharsale*, où Lucain décrit la forêt sacrée des environs de Marseille[3], saccagée par Jules César. Le proconsul, ou, plutôt, le dictateur assiégeait la cité grecque de Marseille qui lui avait fermé ses portes, voulant demeurer neutre dans la lutte civile entre Pompée et lui. Pour mener à bonne fin les travaux du siège, et en particulier la construction de la chaussée d'attaque, César avait besoin d'une énorme quantité de bois de charpente. Il le demanda aux forêts des environs, et transforma ses légionnaires en bûcherons, suivant la coutume romaine. Au cours des abatages[4], les soldats rencontrèrent une forêt sacrée, chère aux Gaulois du pays[5]. Ils reculèrent devant une besogne sacrilège. Jules César, lui, suivant un mot que lui prête Suétone, ne se laissa jamais arrêter dans une entreprise par la crainte des dieux[6], quels qu'ils fussent. Il ordonna la destruction de la

1. Cf. *Revue*, 1899, p. 301-317; 1900, p. 329-340.
2. Lecture faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 13 mai 1921.
3. *Pharsale*, III, 399-452. — Je ne dis pas, comme tant d'autres, forêt sacrée « des Marseillais »; car il est visible qu'il s'agit d'un lieu de culte, non pas des Grecs, mais des populations gauloises des environs de Marseille; cf. ici, p. 118.
4. *Nam vicina operi (silva)* (III, 427) se rapporte aux abatages commencés (III, 395, *procumbunt nemora et spoliantur robore silvæ*).
5. Cf. p. 118; *gemuere videntes Gallorum populi* (445-446). Remarquez ici que les Grecs eux-mêmes ont considéré l'acte de César comme un sacrilège (*læsos deos*; 447-448) en vertu de ce principe du monde antique qu'il fallait respecter même les dieux ennemis.
6. Le texte de Suétone (*Divus Julius*, 59) est un excellent commentaire du récit de Lucain : *Ne religione quidem ulla a quoquam incepto absterritus unquam vel retardatus est.*

forêt, et mit le premier la main à la hache de destruction.

Où était située cette forêt?

L'opinion courante, je le sais, est qu'il s'agit chez Lucain d'un morceau de bravoure; il a voulu que la *Pharsale* eût sa forêt, comme elle avait son combat singulier, sa bataille navale, ses apparitions divines.

Je ne le crois pas. J'ai toujours été de ceux, à l'endroit de Lucain, qui le traitent en historien. Volontiers, comme les écolâtres de l'an mille, Fulbert, Gerbert ou Aimoin, je dirais l'*historiographe Lucain;* et je suis sûr que Salomon Reinach ne me blâmera pas. Le poète qui, seul des classiques, nous a donné les noms des dieux gaulois, Teutatès, Esus et Taran; qui, mieux que César lui-même, a décrit les opérations navales où les Marseillais furent vaincus; qui nous a dessiné la topographie du siège avec une exactitude supérieure, supérieure à celle même des *Commentaires*, ce poète n'a pas pu inventer de toutes pièces la forêt sacrée. Elle a dû exister, il faut la chercher, on pourra la trouver.

Avant de vous y conduire, laissez-moi vous rappeler une indication que Lucain nous donne sur l'histoire de cette forêt : indication qui vous fera vérifier, une fois de plus, l'extraordinaire exactitude de notre poète. Lucain nous dit que cette forêt n'avait jamais été touchée avant César; elle était demeurée « intacte lors de la guerre précédente », *bello intacta priori*[1]. Aucun commentateur, que je sache, n'a insisté sur ce mot « guerre précédente ». Et il semble bien qu'on l'ait entendu d'une manière vague et générale, par les guerres d'autrefois, par exemple les guerres de la conquête de la Provence en 125-118, sous Sextius ou Domitius. Mais Lucain mérite qu'on serre son texte de plus près, sur place et dans le temps. Sur place : où sommes-nous, dans cette région qui avoisine Marseille? Nous sommes chez la peuplade celto-ligure des Salyens, *Salui*, *Salluvii*, qui eurent Arles et Aix pour métropoles aux temps romains. Or, ces Salyens se révoltèrent contre Rome en 90; nous l'apprenons par un texte très court, mais très net, de l'*Epitome* de Tite-Live, *Cæcilius in Gallia Transal-*

1. III, 427; var. *priore*.

pina Saluvios rebellantes vicit[1], et c'est probablement à la suite de cette révolte que le pays des Salyens fut attribué aux Marseillais, comme le dit César dans ses *Commentaires*. C'est à cette guerre, la dernière avant César, *priori bello*, que Lucain fait allusion. — C'est au cours de cette guerre que les Romains, unis sans doute aux Marseillais, rencontrèrent la forêt sacrée et refusèrent d'y toucher, *bello intacta priori*. Mais, je le répète, César, l'être le plus laïque qu'ait produit l'Antiquité (du moins avant son apothéose) n'eut pas de tels scrupules. — Vous voyez comme Lucain est exact dans les questions de temps. Etudions-le dans la description des lieux et arrivons à notre forêt.

Cette forêt, je crois pouvoir la montrer aujourd'hui dans le vallon de Saint-Pons près d'Aubagne, près de Garguier, à 24 kilomètres de Marseille, dans la vallée de l'Huveaune.

Voici les conditions auxquelles doit répondre le site de cette forêt, pour être conforme à la description de Lucain.

Cette forêt sacrée n'est qu'une partie, en quelque sorte qu'un îlot d'une forêt plus vaste, d'une ample région forestière[2]. — Elle est dominée par un cirque de montagnes dénudées[3]. — Elle n'est pas loin de Marseille, mais il faut, pour transporter le bois aux abords de la ville assiégée, tout un charroi de bêtes et de véhicules[4]. — Elle se trouve non loin d'un emplacement habité par des indigènes, Gaulois ou Celto-Ligures, emplacement occupé en partie par de bonnes terres de culture[5]. — A l'intérieur de la forêt coulent des sources, produites particulièrement par une abondante cascade[6]. — Non loin de là se trouvent des grottes[7]. — Enfin, cette forêt n'est pas d'une essence unique : il y a là des arbres d'espèces différentes[8]. — Je préciserai cela tout à l'heure, le texte de Lucain et les photographies à la main.

1. *Epitome*, LXXIII. — On corrige habituellement le *C. Cæcilius* de l'*Epitome* en *C. Cælius*.
2. P. 115, n. 4 et p. 119.
3. *Inter nudatos stabat densissima montes;* vers 428.
4. *Quæsita per agros plaustra ferunt, curvoque soli cessantis aratro agricolæ raptis annum flevere juvencis;* vers 450-452.
5. Vers 445-446 (p. 118, n. 3), 450-452 (ici, n. 4).
6. *Tunc plurima nigris fontibus unda cadit;* vers 411-412.
7. *Sæpe cavas motu terræ mugire cavernas;* vers 418.
8. Cf. p. 121.

Voilà pourquoi, — parce qu'elles ne remplissaient pas ces conditions, — j'ai écarté tour à tour : la fameuse forêt de la Sainte-Baume (elle est trop loin de Marseille, et il n'y a pas là de centre celtique, de terre de culture); — la fontaine de Sainte-Marthe près de Marseille (pas de région forestière, pas de montagnes dénudées[1]). — Et voilà pourquoi je me suis arrêté, en confiance absolue, dans la forêt de Saint-Pons.

1° *Gemuere videntes Gallorum populi*, dit Lucain. Les peuples gaulois assistèrent en gémissant à la destruction de leur forêt. Et nous sommes là au voisinage d'un centre gaulois. — Le vallon de Saint-Pons dépendait, dans l'Antiquité, du fameux village de Garguier : c'est le seul village, aux abords de Marseille, où l'on ait découvert des inscriptions en nombre, le seul où l'on ait rencontré, en épigraphie, des noms indigènes. Je le répète, c'est le centre gaulois du pays marseillais[2]. Et les Marseillais y sont allés de très bonne heure, puisque c'est sur ce territoire qu'a été découvert le trésor de monnaies asiatiques dit trésor d'Auriol.

2° *Per agros*. — Il y a là d'admirables terrains de culture, sur les bords de l'Huveaune : et notamment le terrain de Beaudinard, que les Marseillais appellent « la terre promise » de la Provence[3]. Et à ce propos, remarquez que le nom de Garguier, *Gargarius*, donné par les Anciens à cette région, rappelle singulièrement le nom du fameux terroir de *Gargara* en Asie Mineure. *Gargara*, en Asie, c'est la ville aux moissons

1. Dans un bon article paru depuis la lecture de ce travail (cf. *Revue*, 1922, p. 314; 1923, p. 268), M. Laurent a proposé le vallon des Aygalades, auquel d'autres avaient également songé. Mais 1° ce vallon ne présente pas le caractère de retraite et en quelque sorte de réserve religieuse, de mystère sacré, que nous allons trouver à Saint-Pons; 2° il n'y a pas dans le voisinage un centre gaulois comme celui de Garguier; 3° les détails topiques, les aspects des paysages ne correspondent pas aussi exactement que Saint-Pons à la description de Lucain.

2. Cf. *Revue*, 1921, p. 120 sq.; *Bulletin épigraphique*, t. V, p. 240 sq. Ne pas oublier que Garguier a été assez important pour devenir au v° siècle le siège d'un évêque.

3. Pour Beaudinard dans le terroir d'Aubagne, *Statistique*, II, p. 812; pour le terroir de Gémenos, *id.*, p. 823. En réalité toute la région, en forme de triangle, qui s'étend au pied des hauteurs de Garguier, entre Gémenos (à la sortie immédiate du vallon forestier de Saint-Pons ou du Fauge), Aubagne, l'Huveaune et la route de Roquevaire, est une des plaines les plus vastes et les plus fertiles qu'on puisse trouver en Provence au sud des Alpines. — Et c'est la région rurale de la Provence qui a fourni le plus de textes épigraphiques et de noms celtiques. — La très grosse bourgade d'Aubagne, centre agricole, et le marché de cette région, n'est que l'héritière de Garguier.

denses célébrées par Virgile ; et c'est aussi la ville à l'abri des bois et collines sacrés du mont Ida. Qui sait si Garguier de Provence, célèbre tout à la fois par ses richesses agricoles et sa forêt sainte dominée par la montagne solennelle de la Sainte-Baume, n'aura pas reçu son nom des Grecs, en souvenir de la ville et du site d'Asie[1] ?

3° La forêt sainte de Lucain n'est qu'un quartier d'une



FIG. 1.
silva inter nudatos densissima montes.

forêt plus étendue : un *lucus* entre *omnia nemora* et *silvæ*. Notre vallon de Saint-Pons avoisine les bois qui enserrent de tous côtés la vallée de l'Huveaune[2]. Et c'est par lui que finissent les queues ou les écarts de la Sainte-Baume.

4° Le bois sacré était encadré par des montagnes dénudées : *silva inter nudatos stabat densissima montes*. — *Nudatos montes* : regardez sur la photographie ces arêtes âpres, blanches, grises et nues qui encadrent la forêt du vallon (fig. 1).

5° Tout autour se présentent des grottes célèbres dans les

1. Cf. *Revue*, 1921, p. 124.

2. Les bois notamment encadrent les deux lignes de hauteurs qui dominent la vallée du Fauge ou de Saint-Pons et s'en vont finir aux dernières maisons même de Gémenos, à la lisière de la plaine de culture. C'est, tout compte fait, la région à la fois la plus arrosée et la plus boisée de la Basse-Provence.

fastes légendaires de la forêt gauloise, *sæpe cavas motu terræ mugire cavernas*. Autour du bois de Saint-Pons je n'ai, en fait de grottes, que l'embarras du choix, depuis celles qui avoisinent le ruisseau du vallon[1] jusqu'à la baume de Saint-Clair à Garguier, célèbre par ses habitats préhistoriques, jusqu'au trou des Moulins et à la grotte de Castelette, sources intermittentes de l'Huveaune, jusqu'à la plus sainte de toutes les grottes, la Baume de Marie-Madeleine.



FIG. 2.
plurima nigris fontibus unda cadit.

6° A l'intérieur du bois sort en cascade la source sacrée, le saint du saint : elle tombe abondante en fontaines qui jaillissent des noires ouvertures du rocher, *plurima nigris fontibus unda cadit*. Voyez, au point central du vallon de Saint-Pons, la cascade des Tompines, aujourd'hui encore le rendez-vous des pèlerins et des promeneurs. (Que de longues heures j'y ai passées dans mon enfance!) L'eau se précipite claire et abondante, sortant comme un miracle des bouches noires et béantes du rocher qui s'entr'ouvre (fig. 2).

1. Cf. p. 118, n. 3.

7° Voici enfin les espèces d'arbres que Lucain signale dans la forêt sacrée : le chêne-rouvre (*silva Dodones*, où *silva* est pris dans le sens d'arbre[1]), le chêne-yeuse, l'orne (variété de frêne), l'aune, l'if et le cyprès[2]. Evidemment, Lucain a pu mettre ces essences au hasard, pour varier sa description. Et j'avais le droit de ne pas en tenir compte. Pourtant, pour en avoir le cœur net, j'ai consulté le professeur de botanique de la Faculté des Sciences de Marseille, M. Jumelle. Et mon cher collègue m'a répondu que toutes ces espèces d'arbres se trouvent ou peuvent vivre dans le bois de Saint-Pons, dont le sol, humide et chaud, se prête d'ailleurs aux essences les plus variées[3]. — Je me suis même demandé si les Gaulois ne recherchaient pas à dessein, pour y établir leurs sanctuaires, les bois où pouvaient pousser des espèces d'arbres très différentes. N'était-ce pas une manière de montrer que la Divinité était la Mère de toutes les plantes, *mater arborum*[4] ? Pensée différente de celle des classiques, qui ne mettaient que des lauriers dans les bois d'Apollon ou des cyprès dans les bois de Diane, mais pensée bien conforme aux théologies antiques, et que nous retrouvons dans le culte chrétien de certains pays, où les chapelles de la Vierge sont encadrées de vingt arbres différents.

Voilà donc, le vallon de Saint-Pons, le vrai site de la forêt sacrée de Marseille[5], reconstituée par les hommes, les dieux ou par le temps après le sacrilège de César. C'est là que se trou-

1. Vers 441.

2. Vers 419 (*taxos*), 421 (*robora*), 440 (*orni* et *ilex*), 441 (*silva Dodones* et *alnus*), 442 (*cupressus*).

3. C'est ce qui a fait comparer ce vallon à un « jardin anglais »; *Statistique*, t. II, p. 822.

4. Je ne puis m'empêcher de penser à la Terre-Mère comme une des divinités essentielles, et peut-être la vraie divinité, de la forêt sacrée. La Terre-Mère est par essence et dès l'origine la divinité de la roche, de l'antre, de l'arbre ou de l'eau (Graillot, p. 3), et précisément nous trouvons réunis ces quatre éléments et dans le vallon de Saint-Pons et dans le texte de Lucain (*montes nudati*, *cavernæ*, *silva*, *unda*). Et rappelons-nous que les eaux voisines, celles de l'Huveaune et celles du Plan-d'Aups (Sainte-Baume) furent adorées à l'époque romaine sous le nom de *Matres* (*Corpus*, XII, 330 et 333).

5. Voyez la description que la *Statistique* fait (t. II, p. 822) du vallon de Saint-Pons; c'est comme la définition d'un bois sacré de l'Antiquité : « On arrive ainsi à un endroit où la vallée, en s'élargissant, présente un espace circulaire, tout couvert d'arbres et d'arbustes. Des groupes d'arbres, des rochers menaçants, des pelouses arrosées par des sources, des grottes [cf. *cavernæ*, p. 117, n. 7 et p. 120] sur les bords du torrent, une source qui sort en mugissant d'un rocher et forme aussitôt une petite rivière; etc. »

vaient les statues informes des dieux celtiques de Garguier, troncs d'arbres taillés en troncs humains : *simulacra mæsta deorum cæsis extant informia truncis* (et le célèbre monument parisien d'Esus, à Cluny, représente de même le prêtre taillant dans un frêne la statue de son dieu). C'est là que descendait, au milieu du jour ou de la nuit, le Démon de Midi ou le Démon de Minuit, dont le prêtre du lieu lui-même redoutait la présence, *medio cum Phœbus in axe est aut cælum nox atra tenet, pavet ipse sacerdos*[1].

Et ceux de vous et mes amis de Marseille qui connaissent le vallon de Saint-Pons ne s'étonneront pas si j'y place la forêt sacrée des Gaulois hôtes et voisins de Marseille. Le lieu, vous le voyez, est merveilleux d'allure, d'ombre, de fraîcheur, de rochers, d'eaux et de contrastes. Poètes et peintres s'y donnent aujourd'hui encore rendez-vous. C'est le Fontainebleau ou le Barbizon de Marseille, ramassé en quelques mètres carrés.

D'ailleurs sa sainteté n'a point disparu[2]. Au Moyen-Age un monastère s'y est installé, dont on voit aujourd'hui encore les murs[3]. Et dans les montagnes voisines, le culte de Marie-Madeleine s'est abrité dans la grotte célèbre de la Sainte-Baume, près du sommet de la montagne sainte, devenue le mont Ida du christianisme gaulois.

Tout ce coin de la Provence, de Saint-Pons en bas à la Sainte-Baume en haut, sera désormais marqué par l'empreinte des traditions chrétiennes. Il le fut autrefois par la mainmise des cultes gaulois. Il a dû faire sur les Grecs de Marseille la même impression solennelle que le mont Ida sur les Grecs de l'Asie, lui aussi voisin d'un Garguier. Et c'est sans doute pour cela qu'un Grec contemporain de César l'a si exactement décrit, et que cette description nous est venue par Lucain, le poète historiographe.

Camille JULLIAN.

1. Vers 423-425. Il m'est difficile de ne pas rattacher les Démons de Midi et de Minuit au culte de la Terre-Mère, encore qu'il y ait *dominum* chez Lucain.

2. L'auteur de la *Statistique* (t. II, p. 822) note « le sentiment religieux » « qu'on éprouve dans le vallon de Saint-Pons ».

3. Y a-t-il quelque rapport entre le culte de saint Pons et une survivance de la religion des sources ? Je suis en tout cas frappé que Saint-Pons dans l'Hérault est à la fois célèbre par ses très belles sources et sa religion aux dieux gaulois de ses sources (*Corpus*, XII, 4218).

L'INSCRIPTION DES *VICANI RATUMAGENSES*

DU MUSÉE DE BEAUVAIS

Il y a quelques jours est entrée au Musée de Beauvais une inscription romaine, qui était restée oubliée à Chanu (Orne). Lors de sa découverte, faite en 1878 par l'abbé Hamard au village de Hermes (Oise), elle avait été l'objet de nombreuses discussions.

La pierre, qui avait été réemployée pour servir de paroi à la tête d'un sarcophage, avait été mutilée et il manquait à son inscription les dernières lettres de chaque ligne.

Voici la lecture et la restitution du texte, données à cette époque par Héron de Villefosse :

DM · D · I · O · M · E
X · ET · VIC · RATVM
M · SEX · FABIVS · AS
S · MEDIC · D · S · P · F

[In honorem] dom[us] d[ivinae] I[ovi] O[ptimo] M[aximo] et [Herculi Sa]x[ano] et vic[anis] Ratum[agensibus] [templu]m Sex[tus] Fabius As-[clepiade[s] medic[us] d[e] s[ua] p[ecunia] f[ecit].

En même temps que de Villefosse proposait ce texte à la Société des Antiquaires de France (séance du 3 juillet 1878), Ernest Desjardins communiquait à l'Académie des Inscriptions une lettre du commandant Mowat sur ce sujet (séance du 5 juillet), et les commentaires et les avis les plus variés furent donnés par d'éminents épigraphistes.

La situation de ce *Vicus Ratumagus* fut le point capital de la discussion.

Les uns, rapprochant ce nom de l'épitaphe d'une Gauloise originaire de *Ratomagus*, encastrée au-dessus de la porte de la mosquée d'Intan en Arabie, retrouvaient ici le *Ratomago* ou *Ratumagus*, qui désigna primitivement la capitale de la cité des Véliocasses, la ville de Rouen actuelle[1].

1. Clermont-Ganneau, *Comptes rendus de la Société des Antiquaires de France*, 1878, p. 165.

D'autres voyaient à Hermes le *Ratumagus* de la cité des Silvanectes que Ptolémée avait ainsi désigné [1]. D'autres enfin, examinant les noms des localités de l'ancien diocèse de Senlis, essayaient d'y retrouver quelque vestige de ce nom de *Ratumagus*, pensant qu'il avait dû donner un vocable tel que *Ram* ou *Rom*. Et Longnon supposa une agglomération dénommée encore « Ville des Gaules » et aussi « Rome », située à la jonction de deux voies anciennes, entre Saint-Etienne-de-Pierrefonds et Béthisy. A cette opinion s'était rallié Ernest Desjardins [2].

Telles furent les hypothèses que fit naître la découverte de ce *Vicus Ratumagus*. La solution était très proche du lieu même de cette découverte, puisque, dans la commune de Hermes, au terroir de Méhécourt, existe au plan cadastral un lieu dit : « Rouen » [3]. Et ceci est capital ; car c'est là une éclatante confirmation de la seule méthode qui convienne en géographie historique : étudier la toponymie locale par les textes du Moyen-Age et les survivances en lieux-dits, et multiplier les *Dictionnaires topographiques* de nos départements pour en connaître tous les noms de lieux [4].

V. LEBLOND.

1. Chabouillet, *Revue des Sociétés Savantes* (1881), t. IV, p. 60.

2. A. Longnon, *Comptes rendus de la Société des Antiquaires de France*, 1878, p. 167. — Desjardins, *Géographie de la Gaule Romaine*, t. II, p. 452. Cf. C. I. L, XIII, *Bellovaci*, 3475. — De Ricci, *Revue Archéologique* (1901), t. II, p. 237.

3. Il n'est pas étonnant que cet Hercule Saxanus ait pu être l'objet d'un culte à Hermes, car il y a encore, à quelques kilomètres de là et tout le long de la vallée du Thérain jusqu'à Creil et Saint-Leu-d'Esserent, des carrières de pierre à bâtir qui ont servi à nos églises : à Mérard, à Mello, Montataire, Creil, Saint-Maximin. Au reste, elles sont encore très exploitées.

4. Adrien Blanchet, *De l'importance de certains noms de lieux pour la recherche des Antiquités* dans le *Bull. monumental*, 1898, p. 220 à 244 : « Il nous a paru qu'on s'était demandé trop rarement si les archéologues pouvaient retirer quelque profit d'une étude approfondie sur les noms de lieux d'une région ».

ENCORE IGUORANDA

I. ENCORE DEUX EGRONNES (IGUORANDA ?).

En 1919, on signalait, dans la *Romania*[1], trois ruisseaux qui ont marqué la séparation de peuples celtiques : 1° l'Eaugronne, passant à Plombières, limite des *Leuci* et des *Sequani ;* 2° l'Eurande à Nettancourt (Meuse), limite de la *civitas Catuellaunorum* et de la *civitas Leucorum ;* 3° les *Equilandes*, limite des *Pictones* et des *Lemovices*.

Déjà, en 1892, Julien Havet remarquait un ruisseau du nom d'*Egrenne*, qui sépare les départements de la Manche et de l'Orne et jadis les cités d'Avranches et du Mans[2].

Je pense pouvoir grossir cette liste de deux exemples :

1° L'Egronne ou Augronne, sous-affluent de la Creuse. Né dans le département de l'Indre, ce ruisseau entre dans celui d'Indre-et-Loire près d'Obterre[3] et se jette dans la Claise, affluent de la Creuse, à Pressigny-le-Grand[4].

Il n'est pas douteux, à mon avis, qu'il n'ait marqué la frontière entre les *Turones* au nord, les *Bituriges* et aussi les *Pictones* au sud.

Il est vrai qu'à l'époque romaine, puis au Moyen-Age, la *civitas Turonum* s'est avancée au midi jusqu'à *Turnomagus*, aujourd'hui Tournon[5], enfonçant une pointe aiguë chez ses voisins. Par contre, elle devait perdre au profit de Poitiers la bande de terrain qui va du confluent de la Creuse et de la Vienne jusqu'à Ingrande dans la Vienne[6], appelée *Fines* par des bornes milliaires[7]. Mais, à une époque antérieure, la frontière des *Turones* n'affectait pas au sud l'aspect tourmenté qui s'est continué jusqu'à nos jours mêmes dans le tracé des limites du département d'Indre-et-Loire. Elle courait franchement de l'est à l'ouest, prenant à Obterre, peut-être même à la naissance du cours de l'Augronne, près de Murs[8], et suivant ce ruisseau jusqu'à Pressigny-le-Grand. Puis elle se dirigeait sur la Vienne, qu'elle rejoignait à Ingrande (à 8 kilomètres au nord de Châtellerault). Là, elle affectait la direction nord-ouest, peut-être en suivant le cours même de la Vienne,

1. *Romania*, t. XLV, p. 492-496.
2. *Revue archéologique*, 1892, t. II, p. 175.
3. Indre, arr. du Blanc, cant. de Mézières-en-Brenne.
4. Indre-et-Loire, arr. de Loches.
5. Saint-Pierre-de-Tournon, Indre-et-Loire, arr. de Loches, cant. de Preuilly; ce nom marque-t-il la nouvelle frontière à Turono-magus « *champ* ou *marché* de Tours » ?
6. Arr. de Châtellerault, cant. de Dangé.
7. Voy. Havet, *loc. cit.*; cf. *Romania*, t. XLV, p. 495.
8. Indre, arr. de Châteauroux, cant. de Châtillon-sur-Indre.

jusqu'à son confluent avec la Loire à *Condate*, aujourd'hui Candes[1], commune frontière des *Turones*, des *Andes*, des *Pictones*. A quelques kilomètres au sud de cette dernière localité, une autre Ingrande[2] marquait la frontière, au milieu de la forêt de Fontevrault[3]. La limite remontait ensuite la Loire à 30 kilomètres en amont jusqu'à une troisième Ingrande[4], séparant les *Turones* des *Andes*, sinon les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire[5].

2° A l'extrémité méridionale du département d'Eure-et-Loir, le ruisseau de Droué, venu de Loir-et-Cher et du village du même nom[6], s'unit au Loir, dans la commune de Cloyes[7]. Mais le petit cours d'eau porte aussi un autre nom, écrit *Iron*, *Hirun*, *rivus de Yrinio*, aux XIe et XIIe siècles, aujourd'hui *Yron*[8]. Selon le Dictionnaire Joanne, son nom serait l'Egronne.

Je laisse aux gens du pays le soin de déterminer la forme actuelle. Ce ruisseau n'a jamais séparé deux États gaulois; au sud comme au nord de son cours, s'étendait la *civitas Carnutum*. Mais, au nord, était le *pagus Dunensis*, le Dunois, au sud, le *pagus Vindocinensis*, le Vendômois. Une Egronne pouvait donc séparer deux *pagi* aussi bien que deux *civitates*.

Il en faut conclure que l'existence du *pagus*, en tant que circonscription fixe, est très antérieure à l'époque franque[9], et il n'y a rien là qui doive nous étonner[10].

II. EGRONNE ET IRON.

Des six exemples dont on vient de parler, trois, l'*Eurande*, les *Equilandes, Eglandes*, se rattachent évidemment au prototype *Iguoranda*. En va-t-il de même des *Egronne*, *Augronne*, *Eaugrogne?*

Géographiquement, on peut répondre par l'affirmative, mais, phonétiquement, la chose ne va pas de soi. Laissons de côté l'*Eaugrogne*, torrent bruyant des Vosges et de la Haute-Saône, dont le nom a subi une déformation due à une étymologie populaire, et même *Augronne*, pour ne retenir que la forme *Egronne*. Celle-ci peut dériver d'une *Iguoronna*, à la rigueur d'une *Iguoronda*, mais non d'*Iguoranda*.

1. Indre-et-Loire, arr. et cant. de Chinon.
2. Indre-et-Loire, arr. et cant. de Chinon, commune de Couziers.
3. Est-il besoin de rappeler que les forêts constituaient des frontières aussi bien pour les Gaulois que pour les Germains? Ingrannes dans le Loiret est au milieu de la forêt d'Orléans.
4. Indre-et-Loire, arr. de Chinon, cant. de Langeais.
5. Voy. Havet, *loc. cit.*
6. Chef-lieu de canton de l'arr. de Vendôme.
7. Chef-lieu de canton de l'arr. de Châteaudun.
8. Lucien Merlet, *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, V° Droué.
9. La lecture du texte de l'Atlas Longnon donne l'impression que les *civitates* ont été démembrées en *pagi* à l'époque mérovingienne ou même carolingienne.
10. Sur le *pagus* gallo-romain, cf. C. Jullian. *Histoire de la Gaule*, IV, 352-356.

Une autre difficulté résulte de la coexistence de deux formes au même endroit : ainsi le village d'*Yvrandes*, dans l'Orne, une *Iguoranda* à coup sûr, est sur la rivière d'*Egrenne*. Admettre que la forme dérivée d'*Iguoranda* s'applique aux localités à la limite de deux peuples celtiques, et l'autre seulement aux cours d'eau formant frontières serait illusoire, car il y a des exemples de ruisseaux appelés Ingrande, Guirande, etc. (Mayenne, Deux-Sèvres).

Il y a lieu aussi de se demander si le nom d'*Iron* ou *Yron*, qui fait concurrence, semble-t-il, à celui d'Egronne pour le ruisseau qui passe à Cloyes (Eure-et-Loir), soutient un rapport quelconque avec ce dernier ou s'il en est entièrement différent. Les formes anciennes ne nous éclairent pas : *rivus de Yronis* 1190, *Iron* v. 1050, *Hirun* v. 1110[1]. D'autres petits cours d'eau de France portent ce nom. S'ils se trouvaient à la limite de deux cités ou de deux *pagi*, l'hypothèse d'un prototype *Icoronum (?)* allié à *Icoronna* et *Iguoranda* pourrait être envisagée. En fait, la chose est simplement vraisemblable :

1° En Lorraine, un Yron ou Iron prend sa source dans les étangs de la Chaussée (Meuse), passe près de Jarny et se jette dans l'Orne à Conflans[2]. Il n'est pas impossible que le ruisseau ait formé limite entre le *pagus Scarponensis* et le *pagus Virdunensis*[3].

2° Dans le département de l'Aisne, un ruisseau, l'Iron[4], naît près de la Capelle. C'est le premier affluent de droite de l'Oise. Coulant de l'est à l'ouest, parallèlement à cette rivière sur la majeure partie d'un parcours de 27 kilomètres, l'Iron eût pu former une limite conventionnelle entre les Rèmes et les Condruses, mais la frontière ancienne, comme la moderne, passe à 12 ou 15 kilomètres plus au nord. En fait, c'est la forêt de Thiérache qui formait barrière entre les Rèmes du Laonnois et leurs voisins germaniques du Nord.

III. IGUORANDA FRONTIÈRE.

Le sens d'*Iguoranda* se révéla à J. Havet par la situation des *Ingrandes*, *Eygurande*, *Yvrande*, etc., à la limite de deux diocèses, c'est-à-dire de deux *civitates* gauloises, puis romaines. J. Havet savait que, sur les dix-sept exemples connus de lui, deux n'attestaient point une frontière historiquement connue. Il ne s'en troubla point : « Quinze exemples certains sur dix-sept, n'est-ce pas assez pour établir

1. Lucien Merlet, *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*.

2. Formes anciennes : *Oran* 1192, *Yrona* 1544. L'hypothèse de Bouteillier *(Dictionnaire de la Moselle)* qui fait dériver ce nom d'*Ibliodurum* ne tient pas debout.

3. Sur le *pagus Scarponensis* on peut lire une étude soignée de Louis Davillé (1906). On y voit, p. 52 du tirage à part (*Annales de l'Est*), que, à l'ouest, la limite entre Jarny et Montsec est incertaine. Les étangs de Parfondru et de la Chaussée, puis l'Iron, forment une barrière naturelle entre le Verdunois et le Scarponnois.

4. Il y a aussi sur ce cours d'eau un village du même nom. Formes anciennes *Yrun* 1156, *Irun* 1171, *Yron* 1172 (Matton, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*).

une loi? Je le crois ». Il avait raison. Si l'existence d'une, deux, peut-être même, à la rigueur, de trois localités de ce nom sur un point frontière pourrait être due au hasard, il n'en saurait être de même pour dix, quinze, vingt. La « loi » permet, au contraire, d'affirmer l'existence d'une frontière là où les textes se taisent. Et nous sommes invités à résoudre des problèmes dont l'existence même nous aurait échappé.

Aux deux exemples aberrants connus de J. Havet, Longnon et M. Thomas en ont ajouté chacun un. Mais, tout de suite, Longnon[1] montra que le troisième (Ingrande dans la Mayenne) ne constituait qu'une exception apparente. Cette localité, en plein Maine, fut jadis à la limite de la *civitas Cenomannorum* et de la *civitas Diablintum*, disparue de bonne heure, avant la chute de l'Empire romain, et dont le petit village de Jublains (Mayenne) rappelle seul aujourd'hui le nom. Ce vocable d'Ingrande aurait donc suffi à nous faire soupçonner l'existence d'une *civitas* disparue, englobée dans le Maine, si même des textes et des monuments archéologiques ne l'attestaient par ailleurs. Cet exemple achève de nous convaincre qu'il doit en être de même pour les cas où les textes ou les pierres se taisent. Remarquons enfin que l'exemple cité plus haut montre qu'une Igrande ou une Egrenne peut être à la limite de deux *pagi* aussi bien que de deux *civitates*.

L'Ingrande de Vendée[2], dans la commune de la Réorthe[3], est au Moyen-Age en plein Poitou. Mais il est certain que cette grande *civitas* doit, comme le Maine médiéval, son étendue au fait qu'elle a annexé un autre État gaulois, celui des *Lemovices* « armoricains[4] ». Il y a quelque apparence, vu la situation de cette Ingrande, qu'elle était à la limite des *Agesinates* de l'Herbauge[5], une des tribus des *Lemovices*, et de la *civitas Pictonum*. Le cours du Lay (à 1 ou 2 km.) devait, sur ce point, former la frontière[6].

1. *Loc. cit.*

2. Arr. de Fontenay-le-Comte, canton de Sainte-Hermine.

3. Il est curieux de retrouver une autre Ingrande (Maine-et-Loire, cant. de Chemillé) dans un hameau appelé *Rorthes* (anciennement *Roorte*). La chose peut s'expliquer. Les Ingrandes, Eygurande, Egronnes, etc. sont des points frontières et aussi, très souvent, des ruisseaux ; si ces petites rivières ont un cours sinueux, elles peuvent avoir été qualifiées à l'époque romaine *Retorta*, d'où les *réorte, roorte, riorte* qu'on retrouve çà et là un peu partout. Du cours d'eau le nom passa tout naturellement à la localité qu'il baignait.

4. Sur ceux-ci, voy. Max. Deloche, *Étude sur la géographie historique de la Gaule*, 1864, in-4°, p. 438-487.

5. Les *Agesinates* ont laissé leur nom à Aizenay, Vendée, arrondissement de La Roche-sur-Yon, canton de Poiré. — Lièvre avait proposé les *Ratiates* dans son suggestif mémoire *Les Chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest)*, 2e série, t. XIV, année 1891, p. 416. Mais cette tribu, qui a laissé son nom à Rezé (Loire-Inférieure, arrondissement de Nantes, canton de Bouaye), était proche de la Loire, donc trop au nord pour entrer en ligne de compte.

6. Longnon (*Atlas historique de la France*, pl. IX et *Texte explicatif*, p. 147-148, n'a pas osé indiquer des limites fermes de *pagi* dans cette région et s'est contenté, d'un pointillé. Si notre hypothèse est recevable, le « territoire litigieux » devrait être rattaché au *pagus Pictavus*.

Du côté de la mer, l'Herbauge ne descendait pas au sud aussi loin qu'à l'époque franque et capétienne. Le nom de « *Le Gorand* », donné à un ruisseau au sud de l'embouchure de la Vie, et celui de *Givrand*, porté par un village arrosé par ce petit cours d'eau [1], sont révélateurs d'une *Iguoranda* frontière.

S'il en est ainsi, il en faudrait conclure que le marais poitevin n'a pas arrêté les Santons et que leur territoire a pu s'étendre un peu au nord d'une ligne tirée de Fontenay-le-Comte à Luçon et aux Sables-d'Olonne. A moins qu'on ne préfère attribuer le territoire compris entre cette ligne et le marais poitevin à la tribu des *Lemovices* armoricains. L'*Iguoranda* indiquerait alors une limite entre deux *pagi*, ce qui n'est nullement impossible.

De même que le Poitou, le Berry n'aurait pas connu anciennement de subdivision. Cette particularité est surprenante attendu que cet Etat était un des plus étendus de la Gaule [2]. En fait, l'existence, d'une Ygrande dans l'Allier à une dizaine de kilomètres au S.-O.-O. de Bourbon-l'Archambault s'inscrit en faux contre cette assertion. D'autant plus que, dans le même département, à 20 kilomètres au S.-S.-O. d'Ygrande, dans la commune de Châtillon se trouve la localité de Fins qui, sous une dénomination latine, tend au même but que la gauloise Ygrande : indiquer une limite. Quelle limite ? nous ne savons, faute de documents, mais le fait est certain.

Peut-être peut-on donner une réponse pour le dernier exemple, *Esguerande* dans l'Ain, commune de Vandeyns. M. A. Thomas, qui l'a dépisté [3], remarque que ce lieu est à 22 kilomètres des limites les plus rapprochées du diocèse de Mâcon. Il se trouve, il est vrai, à la frontière, ou à peu près, de la Dombes et de la Bresse, mais ces deux noms répondent à des divisions naturelles, non politiques : « Je n'ose proposer sérieusement l'idée d'une frontière entre les *Segusiavi* et les *Ambarri* », ajoute M. Thomas.

Dans une *Note sur les limites de la cité des Ambarres au temps de l'empire romain* [4], M. Philipon était amené par l'étude du texte de César à attribuer aux *Haedui* la Bresse septentrionale et à proposer la Veyle comme borne de leur territoire au sud et comme limite de celui des *Ambarri*. Or, Esguerande faisait partie d'une paroisse qui touche la Veyle. Il est plus que probable que telle est bien la signification de l'*Iguoranda* ou *Euranda* de l'Ain : frontière des *Ambarri*, au sud, des *Haedui*, au nord.

6 novembre 1923.

FERDINAND LOT.

1. Vendée, arrondissement des Sables-d'Olonne, canton de Saint Gilles-sur-Vie.
2. En dehors de l'Atlas Longnon on peut aussi consulter la carte placée par Louis Raynal, en tête du t. I (1845) de son *Histoire du Berry*.
3. *Annales du Midi*, t. V, 1893, p. 235.
4. *Revue Celtique*, t. XX, 1899, p. 291.

LE GREC AU MOYEN-AGE

H. Matrod, *Les Frères mineurs et l'étude du grec au* XIII*e* *siècle*, dans les *Études Franciscaines*, t. XXXV, n° 200, p. 474-498.

A la fin du XII*e* siècle, le grec était ignoré, même des lettrés les plus savants, dans toute l'Europe centrale et septentrionale. Il renaît au XIII*e* siècle, grâce à l'initiative de Robert Grosseteste, le futur évêque de Lincoln, qui s'entoure, à Oxford, de Grecs venus de l'Italie méridionale, et avec leur aide, traduit en latin les lettres de saint Ignace, les œuvres du pseudo-Denys l'Aréopagite, celles de saint Jean Damascène, les *Testamenta* XII *Patriarcharum*, un *Traité de la Virginité de Marie*, le lexique grec de Suidas et l'*Ethique à Nicomaque*.

Un franciscain, frère Roger Bacon, élargit la voie ainsi ouverte. Les fragments qui nous restent de sa *Grammaire grecque* constituent un document de premier ordre sur ce que l'on considérait, au XIII*e* siècle, comme la prononciation correcte du grec: c'est celle que, trois siècles plus tard, adoptera Reuchlin.

Au même moment, les orages soulevés au sein de l'ordre de saint François par les «Spirituels», jettent quelques-uns de ceux-ci en terre grecque. Ils y apprennent la langue du pays, et le frère Ange de Clareno traduit les ouvrages de saint Basile, de saint Jean Climaque, etc.

Enfin, les relations avec l'Église orthodoxe d'Orient et les nécessités de la prédication, en pays grec, donnèrent naissance à un nouveau groupe de Mineurs hellénisants ; celui-ci eut pour centre Constantinople. Les disciples de saint François y avaient deux couvents; ils y prêchèrent devant l'Empereur. Bientôt, on les voit s'établir dans l'île de Chypre et le long des côtes de la mer Noire; ils vont jusqu'à la Volga, chez les Tartares, et là, ils convertissent la mère du Khan, Theodothelia, et le Khan lui-même.

Enfin, de proche en proche, ils gagnèrent la Chine; ils y fondèrent un archevêché; peut-être y ont-ils enseigné le grec, au XIV*e* siècle.

M. PRINET.

UNE NOUVELLE REVUE D'ARCHÉOLOGIE LOCALE
" PRO NERVIA "

Bien que je sois plutôt hostile à la création de revues nouvelles, il est évident que des périodiques locaux, consacrés à une région déterminée, présentent un réel avantage, puisque le travailleur est sûr de trouver réunis tous les renseignements sur un centre important. De plus, l'existence d'un organe particulier est sûrement favorable au développement des recherches ; les découvertes fortuites, plus rapidement connues, incitent à un développement relativement méthodique des fouilles. Des revues, déjà anciennes comme *Pro Aventico* et *Pro Alesia*, ont rendu et rendront encore de réels services à l'archéologie.

Pénétrés évidemment des idées que je viens de rappeler, des érudits, qui ont, pour leur petite patrie, un amour d'autant plus grand, qu'ils ont uni leurs souffrances à celle du sol douloureusement foulé par l'ennemi, des hommes persévérants et dévoués, ont créé un nouveau périodique, destiné surtout à l'étude de Bavay et de sa région. Pour parler plus clairement à leurs concitoyens du département du Nord, ils ont voulu rappeler le souvenir d'une ancienne terre gauloise ; le recueil est intitulé : *Pro Nervia, revue historique et archéologique du pays des Nerviens, organe du Syndicat d'initiative de la région de Bavay* (Avesnes, 1923 ; in-8° ; 2 fasc. parus ; 127 p., plans et fig.)

Pour la commodité, on peut admettre ce titre de *Pro Nervia*. Mais je tiens à formuler une légère critique. D'abord, choisir pour titre de revue un nom de contrée, c'est entrer dans l'inconnu ; car je crois qu'aucun territoire de peuple gaulois ne saurait être délimité avec certitude, malgré le critérium des cités postérieures. En outre, dans le cas de *Pro Nervia*, le nom désigne, non pas une contrée sur laquelle les Romains savaient bien peu (voyez la lettre de Cicéron à son frère Quintus), mais plutôt une *gens* romaine.

Sans prolonger la discussion, acceptons la convention. Le premier numéro de la nouvelle revue a été présenté par M. Georges Sepulchre, président du Syndicat d'initiative et membre de la Commission historique du Nord. Viennent ensuite trois pages *Pour Bavay*, signées de

celui qui n'aurait peut-être pas dû parler ici du *Pro Nervia*, s'il n'avait été sollicité de le faire, par un confrère trop aimable et trop indulgent.

La partie substantielle des deux numéros parus est, pour la plus grande partie, l'œuvre de M. Maurice Hénault, le bibliothécaire de Valenciennes, directeur des fouilles de Bavay, dont la compétence, le soin méticuleux et l'ardeur au travail sont bien connus des archéologues. Il commence par signaler les fouilles et les découvertes, faites en 1921 et 1922, retrace l'histoire mal connue de la région des Nervii, étudie particulièrement Bavay, depuis les origines jusqu'au IXᵉ siècle; il entreprend ensuite une monographie spéciale de la céramique nervienne. Dans cet ordre d'études, M. Paul Darche, président de la Société du Musée de Bavay, un des pionniers les plus zélés de l'œuvre, a commencé des recherches sur les marques de potiers, recueillies à Bavay, et donné les premières pages de l'inventaire des estampilles du Musée.

Ce musée, préservé pendant l'occupation grâce au dévouement du regretté Ernest Gondry, est aujourd'hui développé avec méthode et rapidité; M. Hénault lui consacre quelques pages. Le même auteur a recherché des traces de l'âge du bronze dans la vallée de l'Escaut; puis, revenant à Bavay, qui est et restera le grand centre de recherches, il s'efforce de retrouver l'emplacement du *forum* et du milliaire initial de la cité au VIᵉ siècle.

Les quelques lignes qui précèdent suffisent à démontrer l'activité du nouveau recueil : tous les amis de l'Antiquité se joindront à nous pour lui souhaiter le succès qu'il mérite et qui sera profitable à nos études.

ADRIEN BLANCHET.

A NIMES

Gaston Maruéjol, 1847-1912. Nîmes, La Laborieuse, 1921 ; in-8º de 205 pages.

Livre consacré par ses amis à ce vaillant érudit nîmois qu'était Maruéjol : notices, discours et réimpression de ses articles — Quelques-uns intéressent les antiquités de la Gaule : *Nîmes aux sept collines*, recherche sur les sept collines qui entourent et portent la vieille Nîmes; *Les inscriptions de Rom et de Vaison*, essai de traduction des inscriptions celtiques; *les mosaïques du mariage d'Admète et d'Endymion*.

C. J.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RHÉNANE

La colonisation romaine des Pays Rhénans. — L'appui financier d'amis américains, hollandais et suisses a permis à M. K. Schumacher de publier le second volume de sa *Siedelungs und Kulturgeschichte der Rheinlande von der Urzeit bis in das Mittelalter*, II, *die römische Periode;* (in-4°, 362 p., 20 planches, Mayence, Wilken, 1923). Nous avons signalé en son temps (1922, p. 363 sq.) l'apparition du premier volume et cherché à indiquer comment, en replaçant les faits archéologiques dans leur milieu géographique, M. Schumacher s'efforce de dégager l'histoire des établissements humains en Pays Rhénan. La même méthode se trouve appliquée à la complexité des faits romains. L'auteur ne vise à donner ni une histoire politique ni un manuel d'archéologie; son véritable objet, c'est la vie sociale et économique durant l'époque romaine. Le livre n'en est pas moins l'œuvre d'un bon historien et archéologue. C'est une heureuse fortune que de trouver résumés, et méthodiquement classés par l'un des savants qui, depuis une trentaine d'années, ont pris la part la plus active à l'exploration archéologique des Pays Rhénans, les faits innombrables que ces recherches ont mis au jour.

Voici les grandes divisions du travail. Première Partie : *Chronologie. Développement de la civilisation. Types d'établissements.* — 1° *L'occupation militaire romaine au Ier siècle:* court résumé historique; plans et caractéristiques des établissements datant de cette période. — 2° *La colonisation pacifique: 100 à 260:* quelques faits et quelques dates et, de nouveau, une description succincte des villes, villages et forteresses de cette époque. C'est en 40 pages l'essentiel de ce qu'ont produit les fouilles du *Limes.* — 3° *Recul et chute de la puissance romaine, 250 à 400.* L'activité de la fin du IIIe et du IVe siècle est bien mise en lumière. — 4° *La Germanie indépendante, Ier au IVe siècle.* Le chapitre sur les Germains est tout particulièrement fécond en renseignements et en indications nouvelles. La seconde partie présente des tableaux d'ensemble du paysage et de la colonisation dans les diverses régions, du parcours et de l'importance des routes, de l'agriculture, des industries et du commerce. Elle se termine par de rapides aperçus sur les races, les nationalités, les mœurs, la religion, la langue et

l'art. Dans la troisième partie sont rejetées les observations, les discussions de détail et les notes. Tout l'exposé est d'un maître dont la science s'unit à un véritable talent d'exposition.

« Il y a chez M. Schumacher », écrit M. Jullian, dans sa dernière *Chronique gallo-romaine* (p. 257), « à son insu, je crois, une survie de pangermanisme rétrospectif qui lui fait parfois bâtir sur le sable des hypothèses ou passer trop vite sur certaines réalités. » Dans son premier volume, M. Schumacher avait en effet reproduit, sans une critique suffisante, la doctrine allemande qui, partout en Alsace, voit les Triboques germains. Dans le second, les Germains tiennent encore une très large place, à fort juste titre d'ailleurs. On ne saurait reprocher au directeur du Musée germano-romain de les suivre d'un œil tout particulièrement intéressé et même bienveillant. Les monuments de leur passé, dit-il, n'ont pas été jusqu'ici étudiés assez attentivement en Allemagne. Il est de ceux qui se sont le plus sérieusement appliqués à les connaître. Le troisième volume leur sera en majeure partie consacré; on l'attendra, en France, avec une impatience toute particulière, car le dernier mot, sur ce sujet, reste à Fustel de Coulanges. A la fin du volume qui vient de paraître, on suivra, sans peut-être en admettre les conclusions, la discussion qu'institue M. Schumacher sur la persistance de la nationalité germanique chez les peuples de la rive gauche du Rhin durant l'époque romaine. La rareté de noms germaniques dans les inscriptions ne saurait, à son avis, être prise en considération; bien des éléments germains peuvent se cacher sous des noms celtiques et romains. C'est vrai, mais si des Germains ont adopté ainsi des noms romains ou gaulois, c'est qu'ils étaient devenus des gallo romains. Les rites funéraires et la religion seraient plus significatifs. La difficulté consiste précisément à distinguer rites et cultes germains de ceux des Celtes. M. Schumacher, qui connaît le problème mieux que quiconque, ne cache pas combien il est délicat. Tout le livre apparaît d'une bonne foi parfaite. L'auteur est d'ailleurs d'esprit trop fin et sa science de trop bon aloi pour se prêter aux enfantillages du nationalisme préhistorique ou protohistorique tel qu'il se pratique à Berlin. Il n'a souci que des temps qu'il étudie et de la vérité.

Cependant, d'une façon générale, ne se garde-t-il pas suffisamment du danger qu'il y a à transposer dans l'Antiquité une vivacité du sentiment national qui est chose essentiellement moderne et à prêter aux Germains d'autrefois la conscience des Allemands d'aujourd'hui. N'oublions pas que le nom de *Germains* n'est qu'un collectif arbitraire inventé par les Gaulois et appliqué par les Romains à toute sorte de tribus de caractères fort divers et d'origines incertaines, dont les unes ne se distinguent guère des Celtes tandis que d'autres plongent dans le milieu scythique. M. Schumacher parle d'un « *Germanentum* »

demeuré réfractaire, au moins dans les campagnes, aux influences romaines. Nous doutons fort que le mot corresponde à quelque réalité antique. Il paraîtra en tout cas difficile d'admettre que le souvenir de leurs origines germaniques ait créé le moindre lien entre les Ubiens, Némètes, Vangions ou autres et les envahisseurs des IIIe et IVe siècles, facilitant ainsi aux Alamans et aux Francs la prise de possession de la rive gauche du Rhin.

« L'ouvrage », conclut la Préface, « ne s'adresse pas uniquement aux spécialistes, mais aussi au grand public et aux écoles. L'histoire du *Heimat* en éveille l'amour et, seul, cet amour, uni en la confiance en Dieu, peut sauver du naufrage un peuple en train de sombrer. » Un tel patriotisme est infiniment respectable. Puissent en effet le culte de la vérité et l'intelligence du passé contribuer à éteindre les passions haineuses de l'heure présente.

Germania Romana (*Ein Bilder Atlas, herausgegeben von der Röm. Germ. Kommission des d. arch. Inst.*, Büchner, Bamberg, 1922) est un beau recueil de 100 planches in-4°, dont chacune contient plusieurs figures. Ce sont pour la plupart de vieilles connaissances; les clichés sont ceux de l'Institut archéologique allemand, des *Bonner Jahrbücher* et autres revues. Les auteurs, MM. F. Drexel et Koepp, n'ont eu que l'embarras du choix et la peine de rédiger, avec références précises et précieuses, les légendes explicatives des figures. Choix d'ailleurs excellent, classement parfait et par lui seul instructif, légendes claires et sobres. Toute la vie romaine des provinces de la Germanie apparaît en images dans ces 100 planches.

L'Institut archéologique allemand a voulu faire œuvre de vulgarisation. L'atlas d'images s'adresse aux écoles, aux étudiants, à quiconque s'intéresse au passé romain des Pays Rhénans. La Préface insiste sur le bon marché du volume. Le prix en était fixé en effet, autant qu'il me souvienne, à 50 marks, ce qui, au printemps de 1922, date de l'apparition, pouvait représenter 3 ou 4 francs. C'était en vérité fort peu. Mais c'était là le prix intérieur, pour les Allemands. Pour les autres, le prix était de 3 dollars, ce qui était beaucoup trop. Le recueil mériterait et obtiendrait une large diffusion en France si le prix en était mis en rapport avec la valeur réelle qui doit s'établir entre 10 et 20 francs suivant le chiffre du tirage. Des prix raisonnables assureraient aux publications archéologiques allemandes une vente à l'étranger certainement plus rémunératrice que l'espèce de tribut des taxes d'exportation[1].

Monographies gallo-romaines. — Par une heureuse innovation, la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa donne place désormais aux antiquités gallo-romaines parmi les antiquités classiques. On trouvera

1 Le dernier numéro de *Germania* annonce, d'ailleurs, que l'édition est épuisée et qu'il ne peut être procédé à de nouveaux tirages.

de nombreux articles les concernant dans les volumes de supplément à la première partie, qui paraissent actuellement et dans la seconde partie (à partir de R.). La rédaction en est confiée à J.-B. Keune, l'ancien directeur du musée de Metz, passé à celui de Trèves. Tout ce que fait Keune est extrêmement consciencieux; il connaît bien la bibliographie française, il est un des premiers à tirer du précieux *Recueil* d'Espérandieu, cité à chaque instant, tous les renseignements qu'il contient. Noms de personnages gallo-romains, de potiers notamment, noms de lieux, noms de peuples, rien n'est oublié. Chaque article est un résumé bien fait, plein de renseignements et qui peut fournir un fil directeur utile aux études d'archéologie locale.

Nous mentionnerons en particulier, dans la nouvelle série, les articles *Salluvi* (la nation des Salyens, au nord de Marseille), *Samarobriva* (Amiens), *Santones*, *Saravus*, *Segusiavi*, *Sequani*, *Saxanus* (avec un long et précieux appendice sur les fortifications des villes rhénanes et les matériaux employés), *Sirona*, *Senones*, etc. Il y a dans ces nombreux articles de M. Keune, une érudition considérable, allant depuis les périodes préhistoriques jusqu'à l'époque mérovingienne. Grâce à eux, Pauly-Wissowa acquiert une valeur nouvelle pour quiconque étudie la Gaule préromaine et romaine.

Rosmerta. — Signalons le bon et solide article de J.-B. Keune dans la seconde série du Pauly-Wissowa (IA, 1, col. 1129-1146). L'étude repose sur le relevé de tous les monuments épigraphiques et figurés. Rosmerta est une déesse de la Gaule du Nord et de l'Est en particulier des Médiomatrices et des Trévires. Son culte ne dépasse pas, au sud, les territoires des Lingons et des Éduens; à l'est, Paris et Chauny. Il est en revanche largement représenté dans la Germanie romaine. Ailleurs, Mercure a pour compagne *Maia* ou la *Fortune* ou *Felicitas*. Rosmerta est honorée par les petites gens et, semble-t-il, exclusivement par les indigènes. Ses images n'en sont pas moins de type purement gréco-romain.

Sucellus. — Voici le plan de l'article consacré par Keune au « dieu au maillet » : son nom; documents épigraphiques; représentations figurées; diffusion (statistique des monuments classés géographiquement); interprétations; bibliographie. Aux six inscriptions qu'il mentionne nous pouvons en ajouter une septième, faisant pendant au n° 6 : une bague de bronze trouvée l'an dernier *dans une tombe* romaine des environs de Metz et portant, comme celle d'York, la dédicace *deo Sucello*. R. Clément, directeur du musée de Metz, doit la publier prochainement.

Brumath. — « Y a-t-il un bon relevé des fortifications romaines à Brumath? » demande M. Jullian dans le dernier numéro de la *Revue* (p. 257). Le relevé existe et doit être bon; mais il demeure inédit. Des fouilles développées ont été faites à Brumath en 1913-1914 par M. Riff,

sous la direction de Forrer. Depuis quatre ans, je presse M. Riff de publier ses fouilles de Brumath. L'art du Moyen-Age fait tort à l'archéologie romaine.

Ponts romains. — Le pont de Trèves ne date peut-être que du Moyen-Age ou, en tout cas, de l'extrême fin de la période romaine. Un peu au nord, on a en effet retrouvé trace des pilotis d'un pont plus ancien, dont l'axe légèrement différent de celui du pont actuel correspond à celui de la porte qui s'ouvrait en cet endroit. Les piles portées sur les pilotis étaient probablement en pierre et le tablier de bois. (S. Loeschke, *Bonn. Jahrb.*, 127 [1922], p. 330-335). Les sondages n'ont pas fourni d'indication précise sur la date de ce premier pont. L'enceinte ne remonte pas au delà du IIIe siècle; elle ne date, croyons-nous, que de Constantin; mais le pont peut fort bien être plus ancien que la porte à laquelle il conduit. Rien ne s'oppose à ce que ces pilotis soient ceux du pont du Ier siècle.

Un article de Gündel (*Germania*, VI, 1922, 2, p. 68-77), à propos de la découverte des pilotis d'un pont sur le Main à Francfort, donne le tableau des mesures d'un certain nombre de ponts romains. La longueur du pilotis varie entre 12 et 30 mètres, la largeur entre 4 et 12 mètres. Les pilotis du pont nouvellement découvert à Trèves n'ont que 13 mètres sur 6m50 environ; ceux du pont actuellement en usage 22 mètres sur 7. L'ancien pont était donc l'un des plus étroits des Pays Rhénans, sans doute aussi, par conséquent, l'un des plus anciens.

Mithra. — A Alzey et à Bingen, sur la rive gauche du Rhin, viennent d'être découverts de nouveaux monuments de ce culte (*Germania*, IV, 1920, p. 82 et VI, 1922, p. 81). A Bingen, l'une des inscriptions est datée de l'année 236; elle émane de deux frères, l'un civil, l'autre militaire : *in h. d. d.*| *deo invicto*| *Mithre ara*|*m et templum*| (correction sur la pierre : *aram ex voto dei*) *de suo impen*|*dio instituer.*| *A. Gratius Ioven* (correction sur la pierre : *Iuven*) *is*| *Pater sacroru*|*m et A. Gratius P*|*otens m*(iles) *l* (egionis) *XXII mat*|*rica.. us fratres*| *dedic...unt. cos Afri.*

M. Behrens restitue à l'avant-dernière ligne : *matricarius*, celui qui tenait les listes matricules, de la communauté mithriaque sans doute et non de la légion; mot nouveau.

Du même endroit provient une autre dédicace de trois habitants de Bingen déjà connus et une sculpture mutilée représentant le dieu naissant du rocher.

Lampes romaines. — Le copieux travail que leur consacre M. Fritz Fremersdorf est important et fort instructif (*Römische Bildlampen, unter besonderer Berücksistichung einer neuentdeckten Mainzer Manufactur; ein Beitrag zur Technik und Geschichte der früh Kaiserzeitlichen Keramik, mit 104 Abbildungen im Texte, 69 Typenbildern und 3 Tafeln*, in-4° 157 p. Bonn. Schroeder, 1922). L'ouvrage donne

bien tout ce que promet le sous-titre. L'étude technique est particulièrement nouvelle, reposant sur des analyses et des essais qui paraissent concluants. Sur elle s'appuie le classement chronologique et l'histoire de l'industrie de la lampe, particulièrement dans les pays rhénans. Jusqu'à la crise de 69/70, la fabrication aurait été militaire. Les preuves ne paraissent cependant pas décisives. En tout cas, les types et les motifs figurés se rattachent directement à l'Italie plutôt qu'à la Gaule du Sud. Ces motifs dérivent du grand art hellénistique ils se confondent en partie avec ceux qui décorent les vases, mais les groupes apparaissent décomposés Les surmoulages réduisent progressivement la dimension des figures, par suite du séchage du moule. Cette observation technique apporte un nouvel élément à la chronologie. L'intérêt du livre vient de l'abondance et de la précision des détails.

Romain ou Franc. — Le développement du christianisme et surtout l'organisation ecclésiastique dans les Pays Rhénans date-t-elle de l'époque romaine ou seulement de la période franque? Sans se dissimuler les lacunes de la documentation, M. Wilhelm Neuss conclut nettement pour la première alternative. (*Die Aufänge des Christentums im Rheinlande, Rheinische Neujahrsblätter, herausgegeben vom Institut für geschichtliche Landeskunde der Rheinlande an der Universität Bonn*,, fasc 2, 1923, Bonn, Schroeder, in-8°, 90 pages, 12 planches.)

Le christianisme gaulois et l'Orient. — La partie la plus nouvelle de ce travail de W. Neuss est l'étude des monuments archéologiques, verres historiés et gravés, ivoires et placages métalliques de coffrets ou de sarcophages. La plupart des motifs seraient d'origine orientale plutôt que romaine L'art et la piété gauloise semblent tout imprégnés d'Orient. Plus tard, jusqu'aux VIIe et VIIIe siècles, l'Afrique du Nord et l'Espagne forment avec la Gaule et les Pays Rhénans une grande province artistique qui paraît avoir plus de relations avec l'Asie qu'avec l'Italie. M. Neuss est d'ailleurs un spécialiste de l'art du haut Moyen-Age en Occident. La couverture de sa brochure annonce de lui, comme récemment parue, une étude sur *Die Katalanische Bibelillustration um das Jahr 1.000*: une source nouvelle pour l'histoire des survivances du vieil art chrétien au Moyen-Age et le problème du développement des styles médiévaux primitifs (in-4°, 156 p., 64 pl.), — étude que je ne connais pas.

Pèlerinages en Terre Sainte au IVe siècle. — Dans l'étude de W. Neuss sur les débuts du christianisme en Pays Rhénan, je trouve (p. 60) cette indication que je n'ai pu d'ailleurs vérifier : Elter (*Itinerarstudien,* Bonn, 1908) aurait démontré que l'Itinéraire d'Antonin ne serait autre chose qu'un guide routier pour le voyage en Terre Sainte... La rencontre, à Trèves, de nombreux ivoires chrétiens dont plusieurs semblent provenir d'Orient, s'expliquerait par le

fait que Trèves était au IVe siècle le point de rassemblement principal des pèlerins de Gaule. On gagnait de là le Rhin supérieur, le Danube et Constantinople. La route du Danube semble en effet avoir été une des grandes voies de civilisation au IVe siècle. (Cf. B. Schröder, *Rom. Germ. Korrespb.*, VII, 1914, p. 37 sq.)

L'évangélisation des Barbares au IIIe siècle. — Dans cette même brochure, W. Neuss attire l'attention sur un texte peu connu de Sozomène (Migne, *Patr. gr.*, LXVII). « Les guerres du temps de Gallien et de ses successeurs furent, pour la plupart des Barbares, l'occasion d'embrasser le christianisme. Parmi la masse de prisonniers qu'ils emmenèrent dans leur pays se trouvaient en effet bon nombre de prêtres dont le dévouement et la sainteté les frappa. Les Barbares se dirent qu'il serait bon de gagner la faveur du dieu que servaient ces prêtres. Ils écoutèrent donc leurs leçons, se firent baptiser et furent ainsi incorporés dans l'Église. » — Le rôle joué par les Barbares dans l'armée et l'empire romain à partir de la fin du IIIe siècle est chose connue. Les Romains ne durent pas exercer moins d'influence, dès ce moment, dans le monde barbare, non seulement sur les idées religieuses, mais sur l'ensemble de la civilisation.

Culte des morts préhistorique. — L'article de M. Ebert, *Die Anfänge des europäischen Totenkultes*, dans la *Prähistorische Ztsch.*, XIII-XIV (1921–22), p. 1-19, apporte une interprétation rationnelle des quelques faits archéologiques observés pour l'époque paléolithique et des rites néolithiques : construction des dolmens, position recoquillée et surtout passage de l'inhumation à l'incinération. « Ni l'affection ni la crainte ne rendent compte des rites primitifs : le culte des morts vient d'une conception du devoir social dont les modifications correspondent au progrès général de la civilisation. » La conclusion apparaîtra plus sensée que neuve ; mais le développement est intéressant.

Botanique et Métallographie préhistoriques. — Signalons aux spécialistes les études sur les graines alimentaires provenant des couches néolithiques et de la couche celtique de l'enceinte de la Steinsburg près de Römhild en Thuringe. L'examen métallographique des fers, outils et armes, semble fournir des indications intéressantes ; il permet en tout cas de conclure à une technique métallurgique fort variée et très avancée : Carl Kade, *Vorgeschechtliche Getreidefunde von der Steinsburg ;* H Hanemann, *Metallographische Untersuchung einiger altkeltischer Eisenfunde von der Steinsburg*, dans *Prähist. Ztsch.*, XIII-XIV (1921-22), p. 83-94 et 94-98 (*Ibid.*, p. 172-176 : G. Lindau, *Fossile Samen von Troja*).

Poterie belge. — C'est dans *Germania* (VI, fasc. 3, mars 1923, p. 123-125) que je trouve, sous la signature de M. Bohn, l'éditeur des inscriptions vasculaires du *Corpus* XIII, une mention de la trouvaille

faite en 1913, à Vertault (Côte-d'Or), par M. Lorimy, d'une masse de tessons de poterie belge dont 410 portent des estampilles donnant 42 noms différents[1]. Vertault, le point le plus méridional où se rencontre cette poterie, a-t il été un centre de production, ou s'agit-il seulement d'une boutique de marchand détruite par un incendie? La poterie, dite belge, se trouve représentée surtout en pays rhénan. M. Bohn pense qu'une bonne partie dut être fabriquée en Germanie (il entend, sans doute, les provinces romaines de Germanie sur la rive gauche du Rhin)

Dis Pater en Wurtemberg. — Dans le même fascicule, M. Goessler publie une belle statue de Pluton assis, le torse nu, avec Cerbère à sa droite (haut. 1,40), provenant des environs de Cannstadt. Une base épaisse en pierre brute devait être plantée en terre. De Cannstadt proviennent plusieurs *Heracura* de caractère analogue, dont quelques-unes avec dédicace à *Dis Pater* et *Herecura*. Ce *Dis Pater* devait garder l'entrée d'un petit cimetière dont on a retrouvé quelques traces.

Mausolées ou Piliers? - Les études se poursuivent avec activité autour du monument d'Igel et de ses congénères plus modestes de Neumagen (cf. *Rev. Et. Anc.*, 1913, p. 255). Le dernier volume (que je connaisse) des *Römische Mitteilungen*, xxxv, 1920, est occupé, presque entièrement, par deux articles vigoureux et originaux de F. Drexel: *Die belgisch-germanischen Pfeilergrabmäler*, p. 27-64, et *Die Bilder der Igeler Saüle*, p. 83-142. Le premier traite de l'architecture, le second de la sculpture. M. Drexel, qui appartient à l'Université de Francfort, mais qui joue aussi un rôle actif à la *Römisch-Germanische Kommission* de l'Institut allemand, semble acquitter ainsi une partie des promesses faites par M. Koepp, le président de cette Commission. (Cf. *Rev. Ét. anc.*, 1923 p. 255.)

La thèse soutenue dans le premier article est que les monuments d'Igel et de Neumagen n'ont rien à voir avec le type du mausolée. Ils ne représentent, que le développement monumental de l'ancienne tombe, figurant le défunt dans une niche couronnée d'un fronton. Ils sont œuvre de sculpteur et non d'architecte. Ce sont des Piliers, non des Mausolées. L'idée, qui rompt en visière avec la doctrine couramment admise depuis Hettner, s'appuie sur un dépouillement attentif du *Recueil* d'Espérandieu

Elle semble s'imposer, du moins en partie. Cependant, il n'est pas fait mention des « piles » du Sud-Ouest de la France, qui ont pu servir de modèle à ce développement monumental de la stèle à fronton. De plus, entre la stèle et le pilier s'interpose comme intermédiaire, l'autel funéraire dont il est trop peu question. L'article de Drexel prêtera à discussion sur les détails. Mais il indique la bonne voie et abonde d'aperçus intéressants.

1. Je n'ai pas vu le *Bulletin de la Soc. historique et archéologique du Châtillonais*, où doivent être publiées régulièrement les fouilles de Vertault.

Rhône et Danube. — C'est un pur hasard, pense M. Drexel, qui a multiplié aux environs de Trèves le type de la tombe-pilier. Il s'en trouve d'autres exemples, dans la région de la Moselle, du Rhin... et du Danube, à Augsbourg notamment. Ces monuments funéraires datent en effet des IIe et IIIe siècles, époque à laquelle l'avancée du *Limes* en Wurtemberg et en Bavière établissait une liaison étroite entre les deux marches frontières du Rhin et du Danube. Mais Trèves n'est pas une ville militaire et les piliers sont des tombes civiles. Un certain nombre de détails, comme l'ornementation des pilastres qui encadrent le champ principal des sculptures, paraissent à M. Drexel, d'origine orientale. Il suppose donc que les mêmes influences d'Asie-Mineure ou de Syrie se seraient répandues dans la vallée du Danube et dans celles de la Moselle et du Rhin. Aquilée aurait joué pour la Rhétie le même rôle que Marseille pour la Gaule de l'Est.

L'hypothèse mérite considération ; il faut noter d'ailleurs que les pilastres ornés apparaissent sur le Rhin dès le Ier siècle, sur la colonne de Mayence par exemple, qui date du règne de Néron.

Tuiles et Imbrications. — Les piliers, celui d'Igel comme ceux de Neumagen, ont pour couronnement une sorte de pyramide aux côtés généralement concaves ou convexes d'abord puis concaves, d'un profil assez particulier. Ces pyramides sont couvertes d'imbrications. Imitations d'un toit de tuiles, pense M. Drexel. Mais je ne connais pas de tuiles de cette forme, c'est-à-dire arrondies et se superposant comme des écailles de poisson. On penserait plutôt à une couverture d'ardoise ou de bardeaux. Et puis des toitures aux pentes aussi accusées que nos pyramides ne sauraient se couvrir en tuiles. Elles admettraient même difficilement l'ardoise. Dans les pays qui produisaient l'ardoise, les Romains l'ont-ils employée ? Je ne sais rien à ce sujet. Se seraient-ils, là où le bois abondait, servis de bardeaux ? Ou faut il reconnaître, dans les imbrications, des lamelles de métal ? Une étude et une localisation de divers genres de toitures antiques, d'après les monuments figurés, naturellement, rendrait des services. Elle pourrait être capitale, précisément pour décider de l'origine du type des piliers de Neumagen.

Le réalisme de l'art gallo-romain. — Il s'affirme surtout, remarque M. Drexel, dans les régions soustraites à l'influence de Marseille, dans l'ouest et le nord de la Gaule. En Italie, on n'aperçoit guère la tendance réaliste que dans les régions montagneuses de l'Italie centrale et, surtout, en Cisalpine. Il conviendrait peut-être d'y voir un trait de l'esprit celtique. Nous ferons remarquer qu'on n'en distingue aucune trace en Gaule antérieurement à la conquête romaine ; l'effort artistique des Gaulois apparaît dirigé entièrement vers l'ornement et presque, le symbole. Nous verrions plutôt dans le réalisme gallo-romain

l'expression de l'état social et intellectuel d'une petite bourgeoisie, encore rustique, à la fois naïve et vaniteuse — ce qui est de tous les temps et de tous les pays — d'une population qui aime voir ce qu'elle comprend et bien comprendre ce qu'elle voit, qui a peu d'idées à exprimer et, sensible surtout aux intérêts matériels, vit au jour le jour, entre l'idéal national ancien oublié et les imaginations gréco-romaines qui ne l'émeuvent pas.

Scènes de métiers et enseignes de boutiques. — Une idée de M. Drexel semble bien rendre compte au moins d'une catégorie de bas-reliefs funéraires gallo-romains. Le point de départ de tout l'art figuré représentant des scènes de métier, foulons, drapiers, etc., serait la peinture et spécialement la peinture d'enseignes de boutiques. Le rapprochement semble d'autant plus exact que ces bas-reliefs étaient peints et que les enseignes, jusqu'à l'époque moderne qui a substitué la lettre à la figure, étaienl souvent sculptées... Art de boutiquiers. La qualification serait en général assez juste.

Les cahiers de modèles. — Il y a d'ailleurs, à Neumagen et dans le reste de la Gaule, bien d'autres sujets figurés que des scènes réalistes. On trouve aussi beaucoup de mythologie. Sur les tombes prévalent deux séries de représentations, la mythologie marine et les figures empruntées au thiase bachique. Dans quelle mesure les unes et les autres correspondent-elles à des idées vivantes? Nous pensons, avec M. Drexel, que ce sont surtout des symboles conventionnels et qui n'ont guère plus de signification que des motifs purement décoratifs. Ces monstres marins, amours, danseuses, ces masques, les vignes et les thyrses, doivent provenir des cahiers de modèles des tailleurs de pierre. Mais il faudrait le prouver. Le *Répertoire des reliefs* de S. Reinach et celui, tout récent, *des Peintures* pourraient sans doute être dépouillés utilement de ce point de vue.

Reliefs funéraires et sarcophages. — On trouvera sur ce point, dans le second article de M. Drexel, quelques rapprochements précis. Des scènes, comme la délivrance d'Hésione ou d'Andromède, ou Achille plongé dans le Styx, ou l'enlèvement de Ganymède, figurent la délivrance de l'âme et son immortalité. Mais les symboles de ce genre, fréquents sur les sarcophages, sont rares sur les reliefs funéraires. Le monument d'Igel se distingue non seulement par un art plus fin, mais par un choix de motifs qui paraissent chargés d'espérances religieuses. Dans la scène représentant l'apothéose d'Hercule, M. Drexel reconnaît des traces de croyances mithriaques. Il s'agirait de savoir dans quelle mesure ces motifs de l'art gréco-romain correspondaient à la vie morale et intellectuelle des populations provinciales? Ce n'est pas seulement à Trèves que se posent ces problèmes, c'est dans toute la Gaule.

A. GRENIER.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Les influences helléniques en Irlande. — Il s'agit d'influences purement littéraires, et sans aucun doute le plus souvent par contrecoup de la littérature latine. Il n'en est pas moins vrai que cela est de toute première importance et doit nous mettre en garde contre la tentation de voir une survivance de coutumes celtiques là où il n'y a qu'imitation de l'*Iliade* (Dottin, *Les légendes grecques dans l'ancienne Irlande;* extrait de la *Revue des Études grecques*, 1922, in-8° de 20 pages). A quand un travail semblable sur les emprunts faits par l'Irlande à César ou Tacite ?

Le Queyras. — A propos de l'ancienne cartographie du Queyras, M. Henri Ferrand, qui unit si sagement l'étude des textes à celle du sol (*Bull. de la Section de géogr.*, 1922) arrive aux mêmes conclusions que M. Florance au sujet de la Beauce et de la Sologne (p. 82, n. 1) : c'est que le pays était, dans les temps antiques, infiniment plus peuplé qu'on ne le croit.

Le trésor des Bertinières, commune de Senillé (Vienne) a pu être enfoui sous Aurélien (*Bull. Antiquaires de l'Ouest*, 1923, p. 330-331).

L'art paléolithique. — Luquet, *Le réalisme dans l'art paléolithique*, in-8° de 48 pages. Extrait de l'*Anthropologie*.

Genu et genus. — *Le mot désignant le genou au sens de génération chez les Celtes, les Germains, les Slaves, les Assyriens*, par J. Loth, extrait de la *Revue Celtique*, t. XL, in-8° de 10 pages.

A Carnac. — Les fouilles de la campagne de 1922 soulèvent un très grand nombre de problèmes, que je ne peux malheureusement même pas indiquer. Ce tumulus de Crucuny, par exemple, est une chose extraordinaire et qui ébranlera bien des idées sur l'âge de nos mottes préhistoriques. Il avoisine singulièrement l'époque romaine, et cependant il présente bien des éléments qui paraissent beaucoup plus anciens. Décidément, la science de nos mégalithes commence à peine. Quel dommage que d'Ault du Mesnil soit mort sans avoir achevé son œuvre! Il nous faudrait un répertoire minutieux. Ah ! si cet admirable travailleur qu'est Hubert voulait s'y mettre! — Le Rouzic et M. et Mme Saint-Just Péquart, *Carnac, Fouilles* (1922), 1923, Berger-Levrault, in-8° de 154 pages et 152 gravures, très important.

En Corse. — M. Ambrosi vient de nous donner en 50 pages in-8° un inventaire fort complet de tout ce que nous possédons de l'archéologie d'Alésia, extrait du *Bull. de la Soc. des Sciences hist. et nat. de la Corse*, n°s 449-452.

Marseille et Jules César. — Sous ce titre, M. Michel Clerc analyse et compare les textes de Lucain et de César sur les pourparlers qui ont précédé le siège de Marseille (*Le Musée Belge*, XXXVII[e] année, n[os] 4-9. 1923). — Cf *Revue*, 1899, p. 301 sq.

Souterrain-refuge du Romenier à Blois. D[r] Florance, Blois, 1923, extrait des *Mémoires de la Soc. des Sciences de Loir-et-Cher*, t. XXIV. — Quel vaillant chercheur que M. Florance !

Les marches avant Avaricum. — Heureux début de M. Constans dans l'étude de Jules César, dont j'espère qu'il nous donnera l'édition et la traduction depuis si longtemps attendues. Nous ne pouvons pas vivre sur les étrangetés des derniers Meusel. — « Vercingétorix était sur la gauche de César. » (Constans, *Les débuts de la lutte* [*De b. g.*, VII, 11-16], dans le *Musée Belge* de 1923.)

Les légions de Gallien à propos des fameux *aurei* de Victorin : ici, il s'agit de la *legio V Macedonicà*. — Blanchet, *Note sur la legio*, etc., dans le *Musée Belge* de 1923.

La Société suisse de Préhistoire nous envoie son XIV[e] bulletin (*Vierzehnter Jahresbericht*, etc., 1922), précieux inventaire auquel nous continuerons à ne pas ménager l'éloge. Comme toujours, il est dû à la laborieuse et intelligente activité de M. E. Tatarinoff (Argovie, 1923, gr. in 8[o] de 134 pages) Remarquez les plans de Vindonissa.

Droit ligure. — Tentative très hardie pour retrouver le droit primitif de l'Europe occidentale à l'aide d'usages juridiques similaires (dans le droit de succession) dans la Zélande et en Italie. L'auteur de ce mémoire, M. E. Meyers, de Leyde, très connu des milieux juristes, ne fait pas intervenir dans l'espèce l'unité italo-celtique [1], qui pourrait lui donner raison. (*Le droit ligurien de succession*, in-8° de 32 pages, extrait de la *Revue d'histoire du Droit* de Haarlem, 1923, t. V.)

Les comptes des Trois Gaules — Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d Afrique*, n° 281 : C. Vettius Sabinianus, sans doute consul en 176, qui fut *leg. Aug. rationibus putandis Trium Galliarum*.

Poteries celtiques. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. L, 2[e] livr., 1923 : L. Didon, suite de son travail sur les poteries d'Ecornebœuf. Il s'agit de l'*oppidum* que Périgueux a remplacé et qui mérite, site et objets, une étude approfondie. Quelques-unes de ces poteries sont vraiment d'un très grand intérêt.

Réutilisation des haches polies, par S. de Givenchy, *Bulletin de la Société prehistorique française*, 1921, p. 308-318 (tirage à part).

Néris. — Cf. *Revue*, 1923, p. 263. Qu'il n'y ait pas de doute au sujet de ce que j'ai dit sur la construction si habilement mise au jour par MM. Prou et Deshoulières. Il s'agit d'un mur du Bas-Empire, ai-je dit : mais M. Prou, qui vient de s'en entretenir avec moi, affirme,

1. Voyez *Revue*, 1916, p. 263, les remarques sur le droit propre aux Italo-Celtes.

et il a raison d'affirmer, qu'il s'agit d'un mur de basilique, et c'est ceci qui est la constatation capitale. Le *vicus* fortifié auquel je fais allusion existait, mais il enveloppait la basilique : on en a retrouvé les traces à quelques mètres au delà.

Les Slaves de l'origine. — L'Institut des Études slaves, que dirige avec autorité et activité M. Meillet, a eu l'excellente idée d'inaugurer sa *Collection de manuels* par un *Manuel de l'antiquité slave*, qu'il a demandé au maître en cette science, M. Lubor Niederle. Le t. I de ce *Manuel*, intitulé *l'Histoire*, vient de paraître (1923) chez Champion, à Paris, en un bel in-8° de x–244 pages. Il renferme tout ce que nous pouvons savoir, à l'aide des textes et des vocabulaires anciens, sur l'origine du monde slave. Bien entendu, l'ouvrage est fait avec cette prudence qui est une des caractéristiques de l'auteur. — Remarquez en particulier ce qu'il dit contre les théories de Sachmatov et de Rozwadowski, qui rattachaient les Slaves aux Celtes (p. 25 sq.). Il n'en est pas moins vrai que la toponymie des cours d'eau paraît présenter des analogies chez les Slaves et chez les Gaulois. Mais cette analogie peut parfaitement remonter à une très ancienne unité linguistique, qui aurait été brisée par l'arrivée des Germains. — M. Niederle fait souvent bonne justice des théories fantaisistes et pangermanistes de Kossinna.

Oppida cavares. — Orange, 17 juillet. — Une importante découverte archéologique vient d'être faite à quelques kilomètres au nord d'Orange à proximité de Piolenc. Il s'agit d'un oppidum situé au sommet d'un rocher dont la base était autrefois battue par les flots du Rhône Cet oppidum, d'une superficie de 1.000 mètres carrés environ, a la forme d'une demi-lune. Il est délimité par un mur de pierres sèches qui le raccorde au rocher dominant la route nationale.

De nombreux fragments de poteries ont été recueillis sur un point où des traces d'habitation sont encore visibles.

Des fouilles ont mis au jour une multitude d'outils en os et en silex, ainsi que des ossements appartenant à des espèces animales en partie disparues et à des races humaines préhistoriques.

Ferronnerie celtique. — Dijon, 31 décembre. — Les fouilles archéologiques entreprises ces temps derniers au Pré-Bouloy et dans les territoires voisins, près de Pont-les-Champdètre (Côte-d'Or), par M. Baujard, instituteur, ont donné de sérieux résultats.

Au Pré-Bouloy on a constaté deux étages de civilisation. L'étage inférieur renferme des cabanes gauloises, notamment celle d'un forgeron ou plutôt d'un ouvrier métallurgiste dans laquelle on a trouvé sa forge et ses outils, une enclume à bigorne, une scie, des coins, des couperets, des ferrailles diverses, des scies de formes bizarres, deux strigiles en bronze, divers petits objets d'ornement de même métal, des vases et des verreries diverses.

L'étage supérieur renferme les vestiges d'une villa gallo-romaine dont les murs étaient en pisé et la toiture formée de tuiles à la romaine. Les murs étaient revêtus d'enduits peints et dans les ruines de cette habitation on a recueilli des verreries et des poteries fines, dont plusieurs fragments portaient des estampilles de fabricants. Deux meules de moulins à bras ont été également trouvées dans une sorte de puits.

D'après les recherches faites par M. Baujard, cette station était desservie par une route dont la construction est toute différente de celle des voies romaines ordinaires et fait supposer que cette route est plus ancienne. *(D'après les journaux.)*

L'art industriel à Tournai. — Lire le substantiel article de M. Babelon, *Le tombeau du roi Childéric et les origines de l'orfèvrerie cloisonnée,* in-8° de 112 pages; extrait du t. LXXVI des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires* [pourquoi non daté?]. — Pour M. Babelon, il a dû y avoir à Tournai une école d'orfèvres francs, élèves des maîtres byzantins et travaillant sous leur direction, puis dans leur sillage. Il y a un élément dont M. Babelon ne tient pas compte, c'est l'existence d'une industrie indigène, belgo-romaine, à la fois sans influences orientales et sans intrusions franques, mais continuée par les Mérovingiens.

Le trésor de Traprain Law (cf., 1923, p. 261). — M. Alexander O. Curle publie en un magnifique volume[1] — qui fait honneur à ses éditeurs et à ses mécènes — le trésor, déjà célèbre, d'argenterie romaine trouvé en 1912 à Traprain Law (Ecosse). Ce trésor nous intéresse d'autant plus, que tout semble prouver qu'il provient de la Gaule, d'où il fut rapporté par une bande de pirates saxons. Les descriptions précises, l'information exacte de M. Curle, sont bien servies par d'excellentes reproductions photographiques. Le volume a paru trop tôt pour que l'auteur pût s'expliquer sur l'interprétation récemment proposée par M. Th. Reinach pour le mystérieux graffite d'un des vases d'argent. La lecture *Prumiaco e(cl)isia Pict(aviensis)* a bien des chances d'être vraie. Qu'en pense M. Curle? Cf. *Revue,* 1923, p. 261.

Nant. — Elie Mazel, *Monographie de Nant d'Aveyron*, 1912, Rodez, Cavere [imprimerie fondée en 1624, peut-être la plus vieille de France[2]], ouvrage paru depuis longtemps, mais que j'aurais dû signaler, car il y a là de très utiles renseignements archéologiques.

La Civitas des Aulerci Eburovices *à l'époque gallo-romaine,* volume grand in-8° de 250 pages environ, avec deux cartes hors texte, par Jean Mathière, licencié ès lettres, diplômé d'Études supérieures d'Histoire; 30 francs. — En souscription à la Librairie Drouhet, à Evreux.

CAMILLE JULLIAN.

1. Al. O. Curle, *The treasure of Traprain, a scottish hoard of roman silver* (Glasgow, University Press, 1923; in-4°, XVI-132 p., 41 planches).

2. C'est la librairie qui a édité les fameux graffites de la Graufesenque, cf. *Rev.*, p. 82

VARIÉTÉS

La version grecque du Monument d'Ancyre.

Parmi les documents qui éclairent la période historique qui s'étend de l'an 44 avant Jésus-Christ à l'an 14 de notre ère, à côté des ouvrages de Suétone, Dion Cassius, Trogue Pompée, Nicolas de Damas et sans doute au-dessus, il faut placer le Monument d'Ancyre ou Testament politique d'Auguste. L'original de ce texte, c'est-à-dire l'acte authentique gravé à Rome sur des tables de bronze appliquées à la base du mausolée d'Auguste, est perdu. Mais, par bonheur, des copies de cet acte avaient été exécutées dans plus d'une ville d'Orient, avec la traduction du texte latin. Les modernes ont eu la bonne fortune de découvrir des fragments d'une de ces copies antiques à Apollonie de Phrygie ; mieux encore, une copie beaucoup plus complète a été retrouvée, dans un état de conservation bien supérieur, à Ancyre, qui n'est autre que l'Angora d'aujourd'hui. Grâce au Monument d'Ancyre, nous possédons, en grande partie, le texte latin et le texte grec du Testament politique d'Auguste. L'inscription d'Ancyre est en bon état. Elle fournit un témoignage sûr. Le texte d'Apollonie permet parfois de contrôler celui d'Ancyre. M. A.-P.-M. Meuwese a bien fait de donner son attention à la version grecque du Testament d'Auguste. Il a étudié la langue de cette traduction dans une thèse latine d'Amsterdam, intitulée *De rerum gestarum divi Augusti versione græca*, qui a paru en 1920 et qui compte 128 pages écrites d'une façon claire, précise et agréable. C'est son livre qui me procure l'occasion de parler du Monument d'Ancyre aux lecteurs de la *Revue des études anciennes*.

L'ouvrage de M. Meuwese commence par cinq pages numérotées en chiffres arabes, imprimées en caractères très fins, qui contiennent, sous le titre de *Conspectus librorum et abbrevationum*, une bibliographie fournie et, pour ce qui concerne les travaux rédigés en allemand, satisfaisante. Mais cette longue liste d'auteurs et de publications mérite à coup sûr une critique sévère. M. Meuwese paraît ignorer complètement tous les travaux sur la κοινή qui ont vu le jour en France ces dernières années. Un livre célèbre, paru pour la première fois en 1913, l'*Aperçu d'une histoire de la langue grecque* de M. A. Meillet, dont toute la IIIe partie est consacrée à la κοινή, ne se trouve même

pas mentionné dans la thèse de M. Meuwese. Il y a là une lacune, et c'est une lacune grave. Je passe volontiers sous silence à cet endroit d'autres omissions qui n'ont pas la même importance. Je noterai seulement que l'ignorance de M. Meuwese semble s'étendre aux publications américaines. L'immense ouvrage de M. Robertson sur la langue du Nouveau Testament aurait dû être cité, malgré sa médiocrité, et il aurait pu l'être dans une bibliographie critique : la bibliographie de l'auteur hollandais n'est pas critique. Quant à M. Robertson, j'ai dit ailleurs ce que je pense de ses travaux.

Le texte de l'ouvrage de M. Meuwese s'ouvre par une préface intéressante mais trop courte à mon gré — elle n'a que deux pages — où l'auteur rappelle les opinions émises par ses prédécesseurs Kaibel, Nissen, Viereck, Hahn et Diehl, indique ses doutes sur la nationalité étrangère du traducteur, et expose ses vues sur la nature de la langue du document. Je n'insiste pas sur la nationalité du traducteur qui a mis en grec le texte latin du Testament d'Auguste. C'est une question qu'on doit poser sans doute, mais qui se prête mal à des affirmations précises. Kaibel et d'autres savants ont eu le tort de se montrer catégoriques à l'excès. Le livre de M. Meuwese prouve que leurs déclarations ne reposaient pas sur des bases solides. Ce qui paraît certain — et c'est le fait qui seul importe en définitive — c'est que *le texte grec du Monument d'Ancyre constitue un des beaux documents de la* κοινή. Voilà la constatation fondamentale dont l'ouvrage entier va fournir la démonstration.

L'auteur aurait gagné à signaler ce point, dès la préface, d'une manière moins sommaire et plus brillante qu'il ne l'a fait. La sobriété convient aux travaux scientifiques ; mais il ne faut pas qu'elle devienne excessive. La science a le devoir de mettre en valeur les faits dont la portée est considérable. M. Meuwese parle des erreurs puristes que certains savants ont professées sur la nature et sur la qualité du grec de l'inscription d'Ancyre. Ces erreurs me rappellent fort celles qui, pour des motifs semblables, ont longtemps régné au sujet de la langue du Nouveau Testament. M. Meuwese annonce, dans les dernières lignes de sa préface, qu'il suivra l'ordre adopté par M. Radermacher dans sa grammaire du Nouveau Testament. Il suit en effet cet ordre d'assez près. Ses observations porteront, dit-il, surtout sur la syntaxe et sur l'emploi des mots ; mais il ne négligera ni l'orthographe ni la morphologie. Ce plan permettait de toucher à nombre de points intéressants et de comparer sans aucune difficulté le grec d'Ancyre avec celui du Nouveau Testament. M. Meuwese s'est, en général, acquitté de cette tâche d'une façon judicieuse. Cela n'empêche pas le plan qu'il a adopté d'être défectueux. Ce plan ne répond que faiblement aux exigences de la science actuelle. Il offre des inconséquences et des lacunes sur lesquelles M. Meuwese ne s'explique pas.

M. Meuwese est un excellent philologue. Mais sa culture linguistique laisse à désirer. Ce n'est pas impunément qu'on ignore les principes, les méthodes et les doctrines de la linguistique française. Pourquoi M. Meuwese n'a-t-il pas lu les ouvrages de M. Meillet, où le grec occupe une vaste place ?

Le corps de l'ouvrage comprend, comme l'indique la préface, quatre chapitres. Le premier (p. 4 à 21) est consacré à l'orthographe ; le second (p. 22 à 31) à la morphologie ; le troisième (p. 32 à 110) à la syntaxe ; le quatrième (p. 111 à 124) au choix des mots. Sauf le dernier, qui n'est autre chose qu'une suite de remarques sur des expressions particulières, chacun de ces chapitres se divise en plusieurs paragraphes, dont la liste détaillée ressemblerait fort à la table des matières d'une grammaire ordinaire. Cette constatation suffit à montrer la variété des sujets étudiés. Les paragraphes qui viennent d'être signalés diffèrent profondément les uns des autres par la longueur ou par l'importance. Le chapitre III, qui traite de la syntaxe, est à lui seul deux fois plus long que les trois autres chapitres ensemble. Nul ne se plaindra, je pense, de cette inégalité, car, de tous les sujets abordés, la syntaxe est, sans contredit, le plus abondant, le plus captivant, le plus propre à fournir des indications décisives et à permettre des conclusions définitives. Je n'ai pas le moyen de reprendre un à un d'aussi nombreux sujets dans l'espace restreint d'un court article. Le temps me manquerait d'ailleurs pour mener à bonne fin une pareille entreprise. Il me suffira de toucher ou, pour mieux dire, d'effleurer quelques points avec l'espoir de montrer *l'intérêt qu'offre le texte grec du Monument d'Ancyre*. Du reste, je vois déjà le livre de M. Meuwese dans les mains du lecteur. Et les amis de la κοινή, pour lire un tel ouvrage, n'auront pas besoin de mon invitation.

Les *graphies* que présente l'inscription d'Ancyre sont presque toujours celles qu'on trouve d'habitude à l'époque impériale. Il y en a une qui caractérise déjà le nouvel attique. A côté de ποιεῖν et de ἱεροποιῶν, on lit sur le Monument d'Ancyre ἐπόησα, ποῆσαι, πεπόηκα. M. Meuwese rapproche avec soin ces formes d'autres formes de ce genre qu'offrent des inscriptions et des papyrus écrits en κοινή. Mais il oublie de mentionner le nouvel attique et de citer Ménandre. Peut-être n'a-t-il jamais lu l'*Arbitrage*, ni dans l'édition française de M. Maurice Croiset, ni dans l'édition américaine de Capps, qui donne d'ailleurs d'importants fragments de trois autres comédies. Nous avons déjà montré combien la connaissance des publications françaises et américaines est étrangère à M. Meuwese. Mais comment se fait-il qu'il passe sous silence d'autres éditions et en particulier l'édition allemande de Körte, qui est la plus complète de toutes et qui contient un excellent lexique? J'insiste à bon droit sur une pareille omission. La

connaissance de la langue de Ménandre est indispensable aux hellénistes qui veulent étudier la κοινή.

Revenons au Monument d'Ancyre. Un fait vraiment curieux est celui de l'élision dans ἱστόρησ' ἐπὶ Ῥώμης, où l'ε final d'une forme d'aoriste se trouve retranché contrairement à tous les autres cas connus. L'inscription d'Apollonie offrant la forme attendue ἱστόρησεν ἐπὶ Ῥώμης (VI, 5), il n'y a pas lieu de voir dans les mots parallèles de l'inscription d'Ancyre, qui reproduit le texte de la même traduction, autre chose qu'un accident matériel. Il est bon de remarquer néanmoins que le ν éphelcystique est peu abondant sur le Monument d'Ancyre. Sauf dans le cas de εἴκοσι, qui est à part, le ν éphelcystique ne fait jamais défaut devant les voyelles ; il est en revanche plusieurs fois absent devant les consonnes, où l'on a coutume de le trouver à l'époque de la κοινή sans que sa présence constitue cependant une nécessité. On lit ἐκέλευσε ποιεῖν, διατείνουσι πρός..., προσηγόρευσέ με. Il vaut la peine de noter ce fait. Le ν éphelcystique est un point important de la dialectologie et de l'histoire du grec, sans parler du rôle qu'il a joué, à Athènes, dans la prose d'art.

La *flexion des noms* est en général conforme à l'usage du temps auquel appartient le Monument d'Ancyre. Il est intéressant de relever, au nominatif pluriel, à côté de βασιλεῖς, l'emploi du type βασιλέες. Cette dernière finale se retrouve d'une manière sporadique, non seulement sur les inscriptions ou dans les papyrus de l'époque, mais encore dans la κοινή littéraire d'auteurs tels qu'Élien, Pausanias, Strabon, Flavius Josèphe et Appien. L'-ε- du type βασιλέες joue, comme A. Thumb l'a montré, un rôle important dans la déclinaison du paradigme en grec moderne ; on retrouve cet -ε-, par analogie à tous les cas, dans certains dialectes (voir A. Thumb, *Handbuch der neugriechischen Volkssprache*, § 71).

Le nominatif pluriel ναῦς, au lieu de νῆες, mérite aussi d'être signalé ; cette forme a été employée, selon certains critiques, par Polybe et par Plutarque ; on la lit d'ailleurs sur une inscription du Ier siècle avant notre ère. L'adverbe οὗ (XIV, 13) sert à traduire le latin *quo ;* on trouve de même ποῦ et ὅπου employés au lieu des formes attiques ποῖ et ὅποι dans la κοινή du Nouveau Testament. Le comparatif ἥσσων est parfois employé dans le sens de ἐλάσσων, ainsi que dans la Septante. On rencontre sur le Monument d'Ancyre la forme ἤμην que connaissent la Septante, le Nouveau Testament, les papyrus, la κοινή littéraire. C'est une forme de basse époque. On y lit aussi (I, 14) l'aoriste εἷλατο ; d'autres inscriptions de l'époque impériale offrent προσείλαντο et προσειλάμην. Ces formes paraissent avoir été établies sous l'influence du type εἶπα, ἤνεγκα, dont on connaît l'importance et l'extension au temps de la κοινή. En regard de onze exemples de μου et de ἡμῶν, il y a quarante-quatre exemples de ἐμός ou de ἡμέτερος.

Le traducteur du texte latin du Testament d'Auguste fait, on le voit, un *grand usage des adjectifs pronominaux* ἐμός, ἡμέτερος, qui étaient, ce semble, rares à l'époque de la κοινή, sauf en Asie Mineure. Il faut sans doute voir là un provincialisme. L'Évangile selon Jean offre souvent ἐμός au lieu de μου, et certains dialectes modernes du Pont et de la Cappadoce ont conservé les adjectifs possessifs qui ne se sont pas maintenus ailleurs. Mais ce provincialisme, dont l'usage latin a probablement provoqué l'emploi, n'autorise, à mon avis, aucune conclusion catégorique sur la nationalité du traducteur. L'usage de ἴδιος au sens de pronom réfléchi, est assez fréquent dans la κοινή. On lit sur le Monument d'Ancyre ἀπέπεμψα εἰς τὰς ἰδίας πόλεις (II, 3) = *remisi in municipia sua*. C'est le plus bel exemple connu de cet emploi. Et il se trouve répété une seconde fois (IX, 10) avec le verbe κατήγαγον. Le Nouveau Testament offre, de son côté, εἰς τὰ ἴδια ἦλθεν. Jean, I, 11. L'inscription d'Ancyre contient un grand nombre de formes intéressantes et authentiques de κοινή, dont la comparaison avec d'autres documents nous permet d'apprécier la valeur et de mesurer l'importance.

La partie de l'ouvrage qui traite de la syntaxe contient de nombreuses et excellentes pages consacrées à l'*article*, qui se trouve tantôt plus, tantôt moins employé que dans le dialecte attique; moins, dans des cas tels que βασιλεύς = ὁ βασιλεύς, Δῆμος Ῥωμαίων = *Populus Romanus*, ὁ δῆμος τῶν Ῥωμαίων = ὁ δῆμος ὁ τῶν Ῥωμαίων, κατὰ διαθήκην τοῦ πατρός μου = κατὰ τὴν διαθήκην κ. τ. λ., ἐμῇ γνώμῃ = τῇ ἐμῇ γνώμῃ qu'on lit d'ailleurs aussi, πρὸ τούτου χρόνου = πρὸ τούτου τοῦ χρόνου, plus par exemple dans le cas de ἐν τῇ τάξει τῶν ὑπατικῶν = ἐν τοῖς ὑπατικοῖς ou ἐν ὑπατικοῦ τάξει. M. Meuwese réfute avec maîtrise les opinions erronées de Kaibel et prouve, au moyen d'exemples empruntés à d'autres textes écrits en κοινή, que les particularités que le Monument d'Ancyre offre dans l'emploi de l'article, loin de traduire un barbarisme impur, répondent au contraire, dans la plupart des cas au moins, à l'usage de la langue du temps.

De telles remarques sont fort justes. Mais M. Meuwese ne nous dit pas pour quelle raison profonde l'usage de l'article n'offre pas toujours la même rigueur, la même fixité, la même valeur significative dans la κοινή que dans le dialecte attique. La création de l'article s'est produite au cours du développement de la langue grecque, en pleine période historique, entre l'époque où s'est constituée la langue homérique, qui l'ignore en tant qu'article proprement dit, et l'époque où sont attestés les autres parlers grecs. C'est la prose attique qui présente le plus vaste emploi de l'article, et aussi l'emploi le plus fin, le plus précis, le plus nuancé. Il eût été impossible aux gens de toute sorte, qui parlaient le grec sur de vastes territoires à l'époque de la κοινή, d'employer l'article avec la même rigueur ou la même fixité que

les habitants privilégiés et relativement peu nombreux d'une petite contrée d'élite telle que l'Attique de la période classique, où une culture fine avait pénétré jusque dans les couches profondes de la population. Les circonstances sociales et politiques changent, et les langues évoluent. Ce fait est normal. Les manifestations variées auxquelles il donne lieu n'offrent rien de surprenant. Les passages produits par M. Meuwese et les conclusions qu'il en dégage répondent avec exactitude à ce que j'attendais en ouvrant son livre. Les exemples puisés à des sources différentes dans le domaine de la κοινή s'appuient et se confirment les uns les autres, qu'il s'agisse de l'article ou d'autres sujets, de la thèse de M. Meuwese ou des ouvrages publiés par d'autres auteurs. Ces exemples, dont la masse imposante grossit avec le cours des ans, rendent au sujet de la κοινή un témoignage éloquent et irréfutable.

M. Meuwese consacre ensuite d'abondantes pages à la *question des cas* (génitif, datif, accusatif) et à l'*emploi des prépositions*. Je ne m'étendrai pas sur ces points, ayant longuement parlé de cette matière dans ma *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament*, parue en 1918 et 1919. Le sujet m'oblige à citer moi-même ce livre ignoré d'une façon totale par l'auteur du *De rerum gestarum divi Augusti versione græca*, dont le travail a vu le jour en 1920. Il est fort naturel que le sens du *génitif* partitif se trouve *renforcé*, sur le Monument d'Ancyre, par une préposition, dans le cas de ἐξ ὧν (δούλων) τρεῖς που μυριάδας... παρέδωκα (XIII, 16). La langue aime ce qui est expressif. Elle remplace volontiers les tournures dont le sens s'est atténué ou affaibli par des tournures plus neuves et plus fraîches. On rencontre, d'ailleurs, un certain nombre d'exemples comparables à celui qui vient d'être cité en grec de l'époque classique, en dehors de l'attique, chez Hérodote, comme M. Meuwese le rappelle avec raison. Il ne faut pas oublier que si la κοινή a pour base principale l'attique dépouillé de ses particularités les plus spéciales, elle a cependant reçu un apport remarquable de l'ionien. Je l'ai noté ailleurs. Et d'autres l'ont dit mieux que moi. Ce sont surtout des Ioniens qui ont répandu l'usage de la langue grecque à l'époque de la κοινή.

Pour ce qui est du *datif*, M. Meuwese ne manque pas de reconnaître que ce cas se trouve fréquemment employé sur le Monument d'Ancyre en lieu et place de l'ablatif latin. Il estime, avec raison selon moi, que le tour latin a favorisé l'usage et le développement de ce cas dans la version en κοινή, mais que le germe d'une telle tournure est proprement grec. Il cite avec à propos (p. 60) un exemple de Thucydide : τοῖς δ'Ἀθηναίοις τότε τὴν παραθαλάσσιον δῃοῦσι τὰ μὲν πολλὰ ἡσύχασαν (IV, 56, 1) et une phrase de Brugmann : « *Das Griechische war hiermit auf dem Wege zur Entwicklung eines Dativus absolutus.* »

Griechische Grammatik, 3 Aufl., 401. (M. Meuwese cite la 3e édition. Chacun sait qu'il en existe une 4e revue par Thumb.)

Je crois qu'il y a lieu de comparer en quelque mesure les rapports du latin et du grec dans le Testament d'Auguste avec les rapports de l'araméen et du grec dans le Nouveau Testament. C'est le grec lui-même qui s'est procuré, d'une manière toute naturelle, par ses propres moyens, la tournure expressive ἦν διδάσκων; mais l'existence d'une tournure analogue en araméen semble avoir néanmoins favorisé le développement et l'extension de ce type dans la κοινή du Nouveau Testament. J'admets volontiers pour ma part, comme je l'ai dit à plusieurs endroits, des influences indirectes de cette sorte. Mais plus j'étudie à la fois la κοινή et les textes grecs de toute sorte qui précèdent les documents de l'époque hellénistique et impériale, plus je suis convaincu que les origines directes de la κοινή, sous tous ses aspects, doivent être cherchées strictement et essentiellement dans le grec antérieur.

Ce que M. Meuwese n'a pas su faire, c'est de montrer que le datif, dans le texte qu'il a étudié comme dans les autres textes écrits en κοινή, pour autant que ces textes ne sont pas dominés par la langue littéraire et traditionnelle, le datif a perdu une part de sa solidité. Ce manque de stabilité et de fixité est précisément la raison qui a permis de donner une extension nouvelle, et parfois considérable, à certaines nuances anciennes. Des exemples comme δὶς ἐνείκησα παρατάξει (I, 18) en regard de κατέκοψεν ἐν παρατάξει (XIV, 20), auraient dû retenir longuement l'attention de l'auteur et le faire pénétrer au cœur de son sujet. Il me sera permis de renvoyer M. Meuwese au chapitre intitulé *La réduction du datif et les faits qui s'y rattachent*, dans ma *Contribution à l'étude des prépositions*, pages 325 et suivantes. Ce chapitre contient des généralités, des considérations théoriques et de nombreux exemples empruntés au Nouveau Testament. M. Meuwese se montre partout un philologue érudit et consciencieux. Il sait éveiller et entretenir l'intérêt. Il inspire la confiance. Mais son livre manque de théories générales et de vues profondes. C'est le défaut que je dois lui reprocher continuellement; et ce défaut provient, comme je l'ai dit plus haut, d'une culture linguistique insuffisante.

L'*accusatif* ne donne lieu qu'à une remarque de détail. Mais il s'agit d'un détail vraiment intéressant. M. Meuwese fait bien de remplacer (XI, 7) la restitution de Mommsen [Ἀρίμινον] sans préposition, qui se retrouve dans l'édition de Diehl, page 29, par εἰς Ἀρίμινον. Il trouve à ce changement de sérieuses raisons matérielles. La traducteur a d'ailleurs rendu *Romam redi* par εἰς Ῥώμην ἐπανεληλύθειν (VI, 12). Les *prepositions* constituent l'un des chapitres les plus mouvants de la langue. Dans l'inscription d'Ancyre comme dans le Nouveau Testament, l'emploi des prépositions diffère sur plusieurs points de l'usage

attique. Il s'accorde, en revanche, d'une manière générale, avec celui de la κοινή usuelle. Les origines des tours nouveaux remontent d'ailleurs au grec de l'époque classique; M. Meuwese a eu souvent l'occasion de constater ce fait comme moi. C'est ce qui lui est arrivé, par exemple, pour l'expression ἐπὶ Ῥώμης = *Romæ* (VI, 5, et titre du document), qui paraît étrange au premier abord, mais dont la formation s'explique par certaines locutions de l'époque classique : ἐπὶ ξένης, ἐπὶ προαστείου, ἐπὶ στρατοπέδου et plusieurs autres ont visiblement servi de point de départ à l'action analogique qui a produit ἐπὶ Ῥώμης. Polybe et Diodore de Sicile ont écrit ἐπὶ τῆς χώρας, Plutarque, ἐπὶ ξένης. Polybe a employé de plus ἐπὶ τῶν τόπων, qu'on retrouve dans les papyrus d'Oxyrhynchos, et ἐπὶ τῆς οἰκίας = *domi*, qu'on lit aussi chez Plutarque. Le tour constitué par la préposition ἐπι, jointe au génitif des noms de régions appartenait déjà à la langue classique. On trouve ἐπὶ Θρᾴκης chez Hérodote, chez Thucydide, chez Démosthène, sur la pierre. Le texte d'Isocrate et l'épigraphie fournissent de même ἐπὶ τῆς Ἀσίας. Ἐπι marquait en pareil cas *le but atteint* et signifiait *dans le domaine de*.

De ce sens, fin et nuancé, au sens plus simple de *dans*, qui est celui de ce tour à l'époque de la κοινή, il n'y avait qu'un pas. Et ce pas, la langue l'a aisément franchi. On lit chez Polybe ἐπὶ τῆς Φωκίδος, ὑπὲρ τῶν ἐπὶ τῆς Ἀσίας πόλεων, chez Flavius Josèphe ἐπὶ τῆς Ἰουδαίας, chez Plutarque τὴν ἐπ Αἰγύπτου τοῦ πατρὸς τελευτήν ; une inscription qui date du milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ offre ἐπὶ Θραίκης pour dire *en Thrace*. A l'époque de la κοινή, ἐπὶ τῆς Ἑλλάδος, ἐπὶ τῆς Ἀσίας ne signifient pas autre chose que : *en Grèce, en Asie*. Le plus ancien exemple connu de ἐπι avec le génitif d'un nom de ville, au sens de *à*, se trouve dans un texte d'Antiochos III, surnommé le Grand, 6e roi séleucide. Cet exemple, qui date de l'an 189 avant notre ère, figure dans les *Orientis Graeci inscriptiones selectae*, de W. Dittenberger ; c'est ἐπὶ Δαφνης. On retrouve ἐπὶ Δάφνης dans Polybe. On lit ἐπὶ τῆς Ῥώμης dans un passage de Diodore. Le ἐπὶ Ῥώμης du Monument d'Ancyre est, à vrai dire, de très bon grec. Le tout est de ne pas confondre la κοινή avec le dialecte attique.

Un fait important est l'emploi de l'accusatif avec εἰς au lieu du datif sans préposition. Ce tour, qui apparaît d'une manière si frappante à l'époque de la κοινή et qui a, lui aussi, comme je l'ai montré ailleurs, son point de départ en grec classique, est celui qui a fini, en grec moderne, par remplacer tout à fait le datif. M. Meuwese a noté, dans la κοινή de l'inscription d'Ancyre, comme moi dans la κοινή du Nouveau Testament, des signes de l'extension de la préposition ἀπο, dont on connaît le vaste emploi en grec moderne. On trouve dans la version grecque du Testament d'Auguste αἰτεῖν ἀπο au lieu de αἰτεῖν παρα. L'influence du latin est directement sensible dans ὤμοσεν εἰς τοὺς ἐμοὺς

λόγους ἅπασα ἡ Ἰταλία (XIII, 17) = *juravit in mea verba tota Italia* et dans ὤμοσαν εἰς τοὺς αὐτοὺς λόγους (XIII, 19) = *juraverunt in eadem verba*. Il est intéressant de citer en regard de ces passages de l'inscription d'Ancyre le ὀμνύειν εἰς τὸν Οὐϊτέλλιον de Plutarque. L'influence directe du latin est sensible aussi dans ἐκ συνκλήτου δόγματος (II, 19) = *ex senatus consulto*. Mais ce sont là, de toute évidence, des cas spéciaux, des faits de vocabulaire qui n'atteignent pas la langue dans son système.

M. Meuwese a tort d'accentuer les prépositions proprement dites lorsqu'il les cite isolément. Les prépositions sont ou toniques ou atones. Dans le premier cas, celui de la postposition, elles gardent l'accent ancien à la place ancienne; ainsi θεῶν ἄπο. Dans le second cas, celui de la préposition, qui est le cas habituel, il n'y a point d'accent du tout, ou, si l'on veut, il n'y a qu'un accent d'enclise, qui perd toute raison d'être indiqué lorsqu'il n'y a pas de suite. L'oxytonaison des prépositions en pareil cas est dénuée de réalité. Il est bon d'accentuer ἐπὶ ἔτη τεσσαράκοντα. Il n'y a pas lieu d'écrire ἐπί tout court. Il vaut mieux rompre avec un usage aussi défectueux et écrire résolument απο, παρα, περι, ὑπο, lorsqu'on cite ces prépositions isolément. Je renvoie sur ce point M. Meuwese au *Traité d'accentuation grecque* de M. Vendryès, encore un livre français, paru en 1904, dont l'auteur hollandais n'a pas su profiter.

Au cours de son enquête sur les prépositions, M. Meuwese a été amené à parler, page 73, du mot χρῆμα, qui se trouve employé sur le Monument d'Ancyre (XVIII, 17) au sens du pluriel χρήματα = *pecunia* dans le tour ἐκ τούτου τοῦ χρήματος. M. Meuwese cite avec raison Pollux qui dit : χρήματα μὲν εἴποιεν ἂν οἱ Ἀττικοί, τὸ δὲ χρῆμα παρὰ μὲν αὐτοῖς ἐπὶ τοῦ πράγματος ἢ κτήματος, παρὰ δὲ τοῖς Ἴωσι κἀπὶ τῶν χρημάτων (IX, 87) et plusieurs textes littéraires et épigraphiques dont l'ensemble montre d'une manière certaine que le mot χρῆμα au singulier, au lieu de χρήματα, est un ionisme qui a passé dans la κοινή. Hérodote a employé deux fois χρῆμα au sens de *argentum* (III, 8 et 139). On lit dans le Nouveau Testament, par exemple : ἤνεγκεν τὸ χρῆμα « *apporta l'argent* » (*Actes*, IV, 37). Plusieurs autres passages établissent l'usage de χρῆμα au lieu de χρήματα à la fois dans le dialecte ionien et dans la κοινή. Le cas de χρῆμα est un exemple intéressant et sûr de l'apport que le dialecte ionien a fourni à la κοινή [1].

1. Aux documents cités par M. Meuwese, il y a peut-être lieu d'en ajouter un autre, un texte trouvé à Delphes, mais rédigé par les habitants de Chios, si la restitution que M. Émile Bourguet a eu l'obligeance de me communiquer est acceptée. Cette inscription, signalée jadis dans un fascicule des *Fouilles de Delphes* (III, 1, p. 199, note 5; cf. *Revue archéologique*, 1914, I, p. 421) qui a paru à la fin de 1911, a été publiée dans *Klio*, 1914, p. 288 = *Sylloge*, 3e éd., n° 443. Elle sera très prochainement présentée au public d'une manière plus décente à tous points de vue.

L'inscription d'Ancyre présente, par rapport au dialecte attique, certaines *différences de voix*. Elle offre, d'une part, l'actif προνοεῖν au lieu du moyen προνοεῖσθαι; cet emploi de προνοεῖν se retrouve chez Flavius Josèphe, Plutarque, Épictète et d'autres auteurs parmi lesquels on peut citer même Lucien. Lucien écrit de parti pris la langue ancienne et non la κοινή; mais en dépit de son savoir et de son habileté, il se trahit assez souvent par tel ou tel détail. On constate, même chez le principal des « atticistes », l'influence de la langue du temps où cet écrivain a vécu. Le Monument d'Ancyre porte, d'autre part, au lieu de l'actif συνομνύναι (συνομνύειν), le moyen συνόμνυσθαι; cette dernière forme se retrouve plusieurs fois dans la κοινή littéraire de Plutarque.

Pour ce qui est des *temps*, M. Meuwese a constaté *quelque flottement dans l'usage du parfait et de l'aoriste*. Le parfait se trouve employé quelquefois au lieu de l'aoriste. Le parfait n'a plus toute sa solidité. Ce flottement n'offre rien d'inattendu dans un texte écrit en κοινή, surtout dans un texte ayant pour parallèle un original latin où la distinction entre le parfait et l'aoriste n'existe pas. Le verbe grec est basé sur l'aspect de l'action. Le présent indique l'action en tant qu'elle se poursuit, l'aoriste l'action pure et simple, le parfait le résultat présent d'une action passée. C'est l' « aspect » de l'action que les « temps » du verbe grec servent essentiellement à indiquer. Les valeurs proprement temporelles ne sont pas de rigueur; elles jouent un rôle accessoire à côté des valeurs d'aspect dans certains cas. Ce fait demeure vrai à l'époque de la κοινή, mais les nuances ou les aspects n'ont ni la même pureté ni la même constance que dans le grec de l'époque classique. On possède un certain nombre d'exemples de parfaits employés comme prétérits dans des textes écrits en κοινή. Ces exemples annoncent la ruine du parfait grec, que la langue devait éliminer dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. L'usage du Nouveau Testament est des plus instructifs. Il n'y a rien de plus net que l'opposition qui existe entre σῴζεσθε, 1 *Corinthiens*, XV, 2, ...ἐστε σεσωσμένοι *Éphésiens*, II, 5, ἔσωσεν *Tite*, III, 5. L'aspect de l'action est une chose fondamentale, dont la conservation était d'ailleurs précieuse pour rendre les nuances fines et délicates de la pensée chrétienne.

La κοινή du Nouveau Testament présente toutefois, elle aussi, un signe avant-coureur de l'état futur. Dans *Jean*, XVII, 2, la nuance

M. Bourguet croit pouvoir lire, l. 35 sq., après la mention de deux sommes d'argent (ou d'or?):

... οἱ] δὲ π[ρῶτ]οι ἀποδειχθέντες θεωροὶ εἰς τὰ Λ(α)φρίεια λ[αβόντες] [πα]ρὰ τῶν [τ]αμιῶν τὸ χ[ρῆμα τὸ] ἐψηφισμένον κατασκευασά[τ]ωσαν... M. P. Roussel a pensé à χ[ρυσίον], mais M. Bourguet m'a fait savoir par lettre que χ[ρῆμα] lui paraît mieux convenir à l'étendue de la lacune.

entre ἔδωκας et δέδωκας est encore sensible. Mais qu'on étudie le jeu de ces formes dans la suite du même chapitre où elles sont plusieurs fois répétées, on remarquera tout de suite que la distinction du parfait et de l'aoriste tend plus ou moins à s'effacer. C'est ce que prouve aussi, pour produire encore un exemple, la forme de λελάληκα en *Jean*, XV, 25.

L'emploi des *modes* est intéressant. Là encore, la version grecque du Monument d'Ancyre ajoute un témoignage important à ceux des autres textes écrits en κοινή. Ce qui frappe, dans ces différents documents, postérieurs à l'époque classique, mais rédigés dans un grec encore nettement ancien, c'est d'une part *le trouble et la réduction de l'infinitif,* d'autre part *le recul et le déclin de l'optatif.* Dans les textes de κοινή, l'infinitif, qui ne possède plus toute sa solidité, s'emploie trop ou trop peu. Il subit surtout une réduction. On trouve en plusieurs endroits ἵνα *avec le subjonctif* au lieu de l'infinitif sur le Monument d'Ancyre. C'est principalement par ἵνα avec le subjonctif que la κοινή de Polybe et celle du Nouveau Testament remplacent l'infinitif à son déclin. Je n'insisterai pas sur ce sujet, dont j'espère parler un jour ailleurs, ayant réuni dans cette intention certains documents que les circonstances ne m'ont pas encore permis de publier. Je dirai seulement que M. Meuwese a tout à fait raison de rejeter l'avis de Kaibel, qui voyait dans ce tour grec une sorte de calque fait sur le latin, et de suivre M. Hesseling, qui se refuse à voir dans ἵνα avec le subjonctif l'imitation du tour latin avec *ut* (*Essai historique sur l'infinitif grec*, Paris, 1892). Je pense que l'existence du tour latin avec *ut* a tout au plus favorisé en quelque mesure la propagation du tour avec ἵνα, lequel est strictement grec. L'origine de ἵνα n'est pas claire. Mais il est certain que cette conjonction, qui offre déjà une grande importance dans l'attique de Platon, a continué de prendre de l'extension au cours du développement du grec. Un autre écrivain attique, Aristote, qui est, à plusieurs titres, un précurseur de la κοινή, emploie parfois ἵνα avec le subjonctif au lieu de l'infinitif. Voyez sur ce point, au mot ἵνα, l'index de Bonitz. Le rôle de ἵνα avec le subjonctif s'est encore accru d'une manière considérable à l'époque de la κοινή antique. En grec moderne, νά (issu de ἵνα) avec le subjonctif a complètement évincé l'infinitif.

L'optatif est, lui aussi, en voie de réduction. Le grec a éliminé ce mode d'une manière relativement prompte. C'est l'optatif de subordination qui a le premier tendu à disparaître. La solidité de l'optatif de subordination dans les phrases dont la proposition principale contient un prétérit semble déjà un peu compromise dans le nouvel attique de Ménandre. (Cf. A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 1re édition, p. 308; 2e édition, p. 211, dans un chapitre où l'optatif au temps de la κοινή se trouve magistralement étudié.) La

réduction de l'optatif s'est ensuite étendue à l'optatif de possibilité dans les phrases principales. L'optatif de souhait s'est maintenu plus longtemps. On en compte encore d'assez nombreux exemples dans le Nouveau Testament. La diminution subie par l'optatif dans la κοινή est, au total, très sensible. Elle se constate clairement sur le Monument d'Ancyre, où *l'optatif est remplacé par le subjonctif dans les propositions finales et par l'indicatif dans les propositions relatives*. M. Meuwese n'a relevé qu'un seul optatif dans la version grecque du Testament d'Auguste; cet exemple appartient à une phrase conditionnelle où εἰ μὴ αὐτὸς τετελειώκοιμι (XI, 2) sert à rendre *si vivus non perfecissem*.

L'emploi du *participe* est très abondant dans la κοινή, comme toujours en grec ancien. Le *participe* ὤν ne se trouve cependant pas aussi souvent exprimé qu'en attique. On lit par exemple : οὓς νεανίας ἀνήρπασεν ἡ τύχη (VII, 11) = *quos juvenes mihi eripuit fortuna*, et πρὸ ἐμοῦ ἡγεμόνος (XVI, 7) = *ante me principem*. Mais l'inscription d'Ancyre n'offre rien de contraire à l'usage de la κοινή. Strabon, Appien, Philostrate lui-même, le Nouveau Testament, omettent aussi le participe du verbe « être » dans des phrases où la présence de ce participe serait de rigueur en grec de l'époque classique.

Un cas curieux est celui où l'inscription d'Ancyre (XI, 13) présente le participe aoriste passif ἀγορασθέντος au génitif alors qu'on attendrait plutôt le participe aoriste actif ἀγοράσας au nominatif; mais c'est d'une manière toute naturelle que le traducteur a été conduit à se servir de la forme passive ἀγορασθέντος; cette dernière s'accordait bien avec les mots ἐπὶ τοῦ ἐδάφους; et elle permettait de rendre avec une grande exactitude le latin *in solo... empto*. On rencontre dans la version grecque du Testament d'Auguste le participe mis au *génitif absolu* au lieu du cas où se trouve le nom auquel il se rapporte; ainsi : τρισκαιδεκάτην ὑπατείαν ἄγοντός μου ἥ τε σύνκλητος καὶ τὸ ἱππικὸν τάγμα ὅ τε σύνπας δῆμος τῶν Ῥωμαίων προσηγόρευσέ με πατέρα πατρίδος (XVIII, 10). Ce type est courant à l'époque de la κοινή.

L'étude des *négations* a fourni à M. Meuwese deux constatations intéressantes. La première concerne *le mot* οὐδείς *après la négation* οὐ, qui se trouve ou supprimé ou remplacé par un autre mot. Le traducteur de l'inscription d'Ancyre a employé dans un passage τις et non οὐδείς après οὔτε... οὔτε... (XIV, 13). A un autre endroit, il a purement et simplement omis le mot οὐδενί après la négation οὐδέποτε (XVI, 17). La substitution de τις à οὐδείς était déjà possible en attique, dans la langue familière. Qui ne se souvient du début du *Phédon*, où Échéchrate dit à Phédon : οὔτε τις ξένος ἀφῖκται χρόνου συχνοῦ ἐκεῖθεν (p. 57 A)? Le début du *Phédon* est un des morceaux où l'art du divin Platon reproduit, avec une incomparable distinction, la langue de la conversation. Ce tour a été employé d'ailleurs plusieurs fois par les

poètes de l'âge classique. Dans la κοινή, il a pris une grande extension. Il arrive fréquemment que la négation ne soit pas répétée dans le Nouveau Testament ou chez Appien, quoique la κοινή n'ait nullement craint la répétition des négations.

La seconde constatation de M. Meuwese est relative à l'*extension de la négation* μή aux dépens de la négation οὐ, qui est frappante dans la langue du temps et dans la κοινή du Nouveau Testament, où, comme l'a si bien vu Blass, la négation οὐ tend à accompagner l'indicatif, et la négation μή les autres modes, l'infinitif et le participe en particulier. En grec classique, l'emploi de οὐ et de μή est, dans une large mesure, dicté par le sens à exprimer, qui est précis et nuancé; dans la κοινή, le mode préside, pour ainsi dire, au choix de la négation.

L'examen de la *structure de la phrase*, dont l'importance est capitale, ne tient presque aucune place dans le travail de M. Meuwese. M. Meuwese consacre quelques lignes à l'étude du tour Ἐν ᾗ ἀποτειμήσει ἐτειμήσαντο (IV, 15), qui sert à rendre *Quo lustro censa sunt*, tour dont l'inscription d'Ancyre offre plusieurs exemples. Une telle manière de construire la phrase est surtout familière au latin; mais elle n'est point inconnue du grec; on en trouve plusieurs exemples, à l'époque classique, chez Thucydide; dans la κοινή du Nouveau Testament, ce type est fréquent, sans qu'on puisse invoquer l'imitation directe du latin. Il s'agit d'un type grec, dont l'usage latin a peut-être facilité en quelque mesure le développement à l'époque de la κοινή, et qui s'imposait en tout cas par son exactitude et par sa commodité au traducteur du Testament d'Auguste.

Mais M. Meuwese ne dit pas un mot ni de la nature ni de la structure de la phrase en général. En lisant son livre, on ne se douterait pas qu'il existe une phrase nominale à côté de la phrase verbale et que l'étude de la phrase nominale pure et de la phrase à verbe « être » offre une réelle importance quand il s'agit de la κοινή. Je crois avoir montré l'intérêt de ce sujet dans un livre intitulé : *La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament* (Paris, 1918 et 1919). M. Meuwese ignorait sans doute l'existence de ce travail paru en France. Le texte examiné par l'auteur hollandais se prêtait sans doute peu à de riches constatations en ce domaine. Cette raison n'excuse point M. Meuwese d'avoir gardé le silence sur une pareille matière. Si l'inscription d'Ancyre offrait, pour ces points-là, une matière petite et inféconde, il eût été sage de le dire expressément, en ajoutant quelques mots d'explication sur les causes d'une telle pénurie. Le latin avait éliminé la phrase nominale pure d'une façon à peu près complète. Le dialecte attique et la κοινή usuelle en faisaient grand usage dans la langue familière de la conversation et pour exprimer des vérités générales.

On observe d'ailleurs en grec même le développement de la phrase

nominale à verbe « être » ; en d'autres termes, le grec a tendu à éliminer la phrase nominale pure. Cette tendance semble s'être réalisée de bonne heure avec force dans le dialecte ionien, à une époque plus tardive et à un degré moindre en attique. Si les auteurs qui ont écrit le Nouveau Testament ont eu de nombreuses et multiples occasions d'employer, non seulement la phrase nominale à verbe « être », mais aussi la phrase nominale pure, le sujet de l'autobiographie d'Auguste se prêtait mal en lui-même à l'usage de ce dernier tour. Et l'autobiographie d'Auguste est la traduction d'un texte latin. On y rencontre ἔστιν avec la valeur de « *se trouve* ou *est située* » (XIV, 22), ἦν au sens de *erat* (XV, 6) et de *exstiterat* (XVII, 10) ; et, ce qui est plus original : Τὰ ἔθνη οἷς ἀσφαλὲς ἦν συγγνώμην ἔχειν (I, 22) pour rendre : *Externas gentes quibus tuto ignosci potuit*. On trouve aussi ὑπῆρχεν (VIII, 18). En regard de ces exemples, il faut citer la dernière phrase du document : Δαπάναι δὲ εἰς θέας καὶ μονομάχους καὶ ἀθλητὰς καὶ ναυμαχίαν καὶ θηρομαχίαν δωρεαί τε ἀποικίαις πόλεσιν ἐν Ἰταλίᾳ, πόλεσιν ἐν ἐπαρχείαις σεισμῷ καὶ ἐνπυρισμοῖς πεπονηκυίαις ἢ κατ' ἄνδρα φίλοις καὶ συνκλητικοῖς, ὧν τὰς τειμήσεις προσεξεπλήρωσεν : ἄπειρον πλῆθος. (XIX, 6).

Le texte grec du Monument d'Ancyre fournissait en revanche une matière propice à l'étude des particules de liaison qui unissent habituellement les phrases entre elles dans le grec de l'époque classique. M. Meuwese n'a pas su tirer parti de cette commodité. Il aurait dû souligner et mettre en valeur énergiquement l'absence très fréquente des particules de liaison ayant pour office de relier une phrase à une autre phrase. Les exemples d'asyndète abondent sur le Monument d'Ancyre. Il vaut la peine d'expliquer et de commenter ce fait. Si l'asyndète est chose courante dans l'autobiographie d'Auguste et s'observe souvent dans le Nouveau Testament, c'est parce que l'usage des particules de liaison était, dès l'époque classique, beaucoup moins constant dans la langue familière que ne le laissent supposer en général les textes littéraires. Le texte de Ménandre nous a renseignés sur ce point. La variété fine et délicate et le jeu nuancé des particules constituent l'un des joyaux de l'art attique. La langue de Ménandre elle-même en est parée ; mais ce n'est pas d'une manière constante et rigoureuse. A l'époque de la κοινή, les auteurs ont souvent une grande délicatesse de sens ; mais ils n'ont plus la même finesse d'expression. L'étude de la structure de la phrase et de la structure des suites ou des ensembles de phrases est capitale en syntaxe. La syntaxe est en général le plus riche des sujets. M. Meuwese nous doit compte de l'avoir négligée à un pareil degré.

M. Meuwese passe en revue, dans un chapitre de quatorze pages, *différentes expressions blâmées* par Kaibel, Viereck, Hahn, Diehl. Parmi ces expressions, il en est qui trouvent sans peine des parallèles dans d'autres textes de la κοινή, par exemple ἀναλαμβάνειν ἀρχιερατείαν.

En regard de ἣν ἀρχιερατείαν ...ἀνείληφα qui se lit sur le Monument d'Ancyre (VI, 2), on peut citer des exemples tels que ...ἀνειληφότα τὴν δυναστείαν ... chez Polybe, et ...τήν τε ὑπατείαν ἀνέλαβε chez Plutarque. Il y a, en revanche, des expressions qui paraissent plus ou moins calquées sur le latin. Tel est le cas de trois exemples, semblables mais non identiques (IX, 2; XV, 20; XX, 22), où la locution κατάγειν ἀποικίας répond au latin *deducere colonias :* à cette liste, il faut ajouter un exemple que M. Meuwese a mêlé sans raison aux trois précédents, dont il diffère, au lieu de se borner à les rapprocher; c'est ...κατήγαγον εἰς τὰς ἀποικίας (II, 2), qui équivaut à ...*deduxi in colonias*. Un calque de cette sorte est toujours intéressant à constater, mais il n'a qu'une faible importance linguistique. Pas davantage que les mots d'emprunt, les calques de cette espèce ne touchent au système de la langue. Ce qui est essentiel dans une langue, c'est ce qui touche à son système.

Trois pages substantielles, intitulées *Conspectus operis*, terminent l'ouvrage. L'auteur y dresse un tableau sommaire des faits qui remplissent son livre. Malgré sa brièveté, ce tableau clair et méthodique, où les exemples se trouvent cités sous une forme abrégée et classés dans un ordre nouveau, vaut mieux qu'une simple Table des matières.

Dans cet article, j'ai constamment cherché à montrer l'intérêt qu'offre l'ouvrage de M. Meuwese. J'ai adressé, chemin faisant, plusieurs critiques à l'auteur de la thèse intitulée : *De rerum gestarum divi Augusti versione græca.* A côté de qualités réelles et positives, j'ai noté dans son livre, en étendue et en profondeur, de graves lacunes, qui ont pour cause principale l'ignorance de la science française et des travaux français. Mon devoir de critique m'obligeait à souligner des défauts aussi criants. Mais ces réserves ne m'empêchent pas de penser que M. Meuwese a traité son sujet avec une compétence et une conscience en général dignes d'éloges. Son travail est une œuvre solide. En étudiant comme il l'a fait la κοινή du Monument d'Ancyre, M. Meuwese a bien mérité des études grecques.

Paul F. REGARD.

Septembre 1922.

CARICATURE OU RITE ?

Dans un précédent fascicule de cette revue (1923, p. 287), M. Piganiol signale un curieux relief, datant, dit-il, du vᵉ siècle après notre ère, qu'a publié M. Welkow[1]. A l'intérieur d'un cirque, ce sont des combats d'animaux sauvages ; des musiciens frappent leur tambourin ; des chapelles contiennent les images d'Isis et de Sérapis. Sur une estrade, des personnages jouent une sorte de mime, déguisés en animaux, en chiens selon M. Welkow, en singes selon M. Piganiol ; l'un tient le trident, l'autre le foudre, et ce sont Poseidon et Zeus. Un autre groupe présente la caricature d'Aphrodite, ayant à ses pieds le forgeron Héphaistos, et derrière elle un guerrier armé, sans doute Arès.

Si le premier éditeur ne voit là qu'une parade foraine, M. Piganiol estime que ces figures grotesques ont « l'intérêt de nous montrer le terme et la déchéance d'un rite », qu'elles rappellent le temps où l'on plaçait sur le pulvinar les statues divines ou leurs attributs, maintenant tournés en dérision.

Les images d'Isis et de Sérapis dirigent notre pensée vers l'Égypte, où le goût de la caricature animale, fort développé depuis des siècles, inspire de nombreux monuments, entre autres dans l'imagerie populaire gréco-romaine[2]. Mais ne s'agit-il vraiment que de caricatures ? Ne serait-ce pas quelque épisode du culte isiaque, où retentissait — avec la flûte, les cymbales, la harpe — le tympanon[3] dont jouent les musiciens du relief, et qui est porté par de nombreuses figurines gréco-égyptiennes représentant des joueuses sacrées[4], des Horus, des êtres phalliques[5] ?

Apulée atteste que les déguisements animaux ont leur place dans le culte isiaque[6]. Dans la procession de Kenkhraes, qui part au prin-

1. *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, I, 1922, p. 21, pl. IV.

2. Perdrizet, *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, 1921, p. 149-150 (la caricature par les animaux) ; Allan Ball, *Les animaux comiques dans l'art romain*, (*Art and archaeology*, III, 1916, p. 98, 153).

3. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 129.

4. Perdrizet, *op. l.*, p. 121 sq. ; Kaufmann, *Aegyptische Terrakotten der griechisch-römischen und koptischen Epoche*, 1913, fig. 88.

5. On en voit un grand nombre dans la collection de terres cuites du Fayoum récemment acquise par le Musée de Genève, qui sera incessamment publiée.

6. Apulée, *Met.*, XI, 9 ; Lafaye, *op. l.*, p. 121.

temps du temple d'Isis et de Sérapis pour célébrer le rite du navire, on voyait tout d'abord « une troupe de personnes qui s'étaient travesties par suite de vœux... L'un, ceint d'un baudrier, représentait un soldat ; l'autre, avec sa chlamyde retroussée, son coutelas et ses épieux, figurait un chasseur. Celui-ci avait des brodequins dorés, une robe de soie, et des atours précieux ; à ses cheveux attachés sur le haut de la tête, à sa démarche traînante, on aurait dit une femme. Celui-là, chaussé de bottines, armé d'un bouclier, d'un casque et d'une épée, semblait sortir d'une école de gladiateurs. Un autre, précédé de faisceaux et vêtu de pourpre, jouait le magistrat. Un autre avait le manteau, le bâton, les sandales et la barbe de bouc d'un philosophe. Ici, c'était un oiseleur avec ses gluaux ; là, un pêcheur avec sa ligne et ses hameçons ». Mais ce qui, dans ce carnaval, a un rapport plus direct avec le relief en question, ce sont : « une ourse apprivoisée qu'on portait dans une chaise en costume de matrone ; un singe coiffé d'un bonnet d'étoffe, couvert d'une robe phrygienne, à couleur de safran, et tenant une coupe d'or, représentait le berger Ganymède. Enfin venait un âne, sur le dos duquel on avait collé des plumes et qu'accompagnait un vieillard tout cassé ; c'était Pégase et Bellérophon que parodiait ce couple risible. »

Sur le relief, les singes déguisés en Zeus et en Poseidon, l'Aphrodite grotesque, l'ourse qui danse, évoluant devant les édicules qui renferment les images d'Isis et de Sérapis, ne sont-ils pas proches parents, dans la procession isiaque que contemple l'âne Lucius, de cette ourse jouant à la matrone, du singe simulant Ganymède, de l'âne couvert de plumes qui est Pégase, et du vieillard ridicule qui est Bellérophon? La scène se passe dans un cirque : on voit, parmi les figurants de la procession, des gens déguisés en gladiateurs, et parmi les figurines de terre cuite gréco-égyptiennes, qui (M. Perdrizet le fait observer plus d'une fois) ne sont pas des sujets de genre, mais des ex-voto religieux [1], des gladiateurs, des cochers de cirque, des saltimbanques [2].

La mascarade animale décrite par Apulée, qui précède les images sacrées, n'était sans doute pas un simple divertissement, mais un de ces actes rituels dont on connaît de nombreux exemples [3]; sans doute, les déguisés paraissaient comme acteurs dans le cirque, en une représentation scénique analogue à celle du relief, à un autre moment de la fête. Nous savons en effet que dans la fête isiaque de la résurrection d'Osiris, en novembre, il y avait des jeux dans le cirque, et que les fêtes de Sérapis donnaient lieu à des jeux publics [4].

1. Perdrizet, *op. l.*, p. 158.
2. *Ibid.*, p. 155 sq.
3. Faut-il rappeler les déguisements animaux du culte mithriaque, le veau dionysiaque chaussé de cothurnes, etc.?
4. Lafaye, *op. l.*, p. 128.

C'est le souvenir de ces mascarades rituelles que peuvent évoquer certaines figurines de terre cuite gréco-égyptiennes, représentant des animaux déguisés en hommes. Voici un âne vêtu du manteau du philosophe, tenant dans la main gauche un volumen [1]; il rappelle la caricature de la lampe où l'âne fonctionne comme maître d'école [2], mais aussi, dans la procession isiaque, le personnage qui tourne en dérision un philosophe et en porte les attributs, sinon l'homme à la tête d'âne du graffite du Palatin, qui est Set, ou, plus anciennement déjà, les ânes humains de la fresque mycénienne de Tirynthe formant sans doute une mascarade religieuse [3]. Voici des magistrats ou des bourgeois à têtes de rats, en toge, avec le volumen [4], qui évoquent, dans la même procession, le personnage jouant au magistrat.

Le relief ne montrerait donc pas tant « le terme et la déchéance d'un rite », qu'un rite du culte isiaque.

W. DEONNA.

Genève, novembre 1923.

1. Kaufmann, *op. l.*, p. 132, fig. 94. Un exemplaire au Musée de Genève, n° 1035o (âne debout, vêtu d'un manteau, tourné à droite; bélière de suspension au revers). Petit bronze, âne revêtu de la toge (Champfleury, *Hist. de la caricature antique*, p. 119), etc.

2. Perdrizet, *op. l.*, p. 149-150.

3. Cook, *Journal of hellenic Studies*, 1894, p. 81.

4. Perdrizet, *l. c.*

BIBLIOGRAPHIE

Hébron; le Haram el-Khalîl, Sépulture des Patriarches, par le P. **Vincent** et le capitaine **Mackay**, avec la collaboration du P. **Abel**. Paris, Leroux, 1923 ; 1 vol. in-4° de 256 pages de texte avec 86 figures, et un album de XXVIII planches. Prix : 250 francs.

Hébron, qui s'appela d'abord Qiryath Arba, « la ville des quatre » (équivalent, sans doute, de tétrapole), est un des sites vénérés auxquels s'attachent les plus anciennes traditions juives. Dans la *Genèse*, au chapitre XXIII, Abraham, qui avait planté sa tente non loin de la bourgade, à Mambré (aujourd'hui Nimra, d'après le P. Abel)[1], achète, sur le versant oriental de la vallée, une caverne pour y ensevelir sa femme Sarah. Le terrain appartenait au Hétéen Éphron. Il s'agissait de l'obtenir du Hittite. Voici comment le P. Vincent retrace la négociation : « Entre Abraham et les fils de Khet, c'est d'abord un assaut de courtoisie dont on sent que ni les uns ni les autres ne sont dupes... Mais le patriarche est pressé de conclure. Il a jeté son dévolu sur un emplacement de son goût; il y tient et ne se laissera débouter par aucune finesse... La scène se passe dans l'assemblée des notables, à la porte de la ville ; chacun peut intervenir et dans la joute serrée qui met aux prises seulement deux intéressés, l'un et l'autre paraît ne s'adresser qu'au cercle entier, et fort peu à son partenaire. Le dialogue est prompt, animé, pittoresque, empreint de quelque emphase... A peine Éphron le Hétéen s'est-il enfin risqué à préciser ses exigences : déjà il est pris au mot. En présence des témoins qu'il a invoqués, 400 sicles d'argent courant lui sont pesés séance tenante; le champ d'Éphron et la grotte qu'il renferme sont désormais la propriété d'Abraham » (p. 125).

Qu'était la caverne de Macpélah, où, suivant la Bible, outre Abraham, qui y fut enterré à son tour près de Sarah, trouvèrent également place Isaac et Rébecca, Liah et Jacob? Des critiques modernes ont vu en elle un lieu de culte local. Le P. Vincent rejette ces hypothèses mythologiques : « ce qu'Abraham acquiert d'Éphron le Hittite n'était ni l'antre délaissé de quelque dieu déchu, ni la tombe héroïque de quelque obscur ancêtre, ni même une sépulture » (p. 138). Le site, jusqu'aux obsèques de Sarah, fut sans valeur religieuse.

1. Voir *Hébron*, p. 123, 135, et le croquis de la p. 132.

Il n'en alla pas de même plus tard. Hébron, par le fait qu'elle possédait l'hypogée des patriarches, devint une cité sainte. Josué en fit don à Caleb. David, qui y fut sacré roi, la choisit durant sept ans pour sa capitale, « comme s'il eût voulu abriter le berceau de sa dynastie à l'ombre tutélaire du tombeau des ancêtres » (p. 139). Ne serait-ce pas à l'époque de David ou de Salomon que remonterait cette fameuse enceinte, le Haram, où les musulmans d'el-Khalîl vénèrent, non seulement les cénotaphes d'Abraham et de Sarah, d'Isaac et de Rébecca, de Jacob et de Liah, mais le *qabr* de Joseph et même le *maqâm* d'Adam? Telle était l'opinion de Mauss et Salzmann, qui accompagnèrent de Saulcy en Palestine [1]. Thobois, l'architecte de la Mission de Phénicie, plaçait l'âge de cette magnifique construction « quelques siècles au delà de l'époque d'Hérode » [2]. Quant à de Vogüé, il envisageait comme date la période asmonéenne ou hérodienne [3]. Perrot et Chipiez hésitent: « Cette enceinte a-t-elle été bâtie sous les derniers Asmonéens ou sous la dynastie iduméenne? On l'ignore » [4]. Le P. Vincent se prononce nettement en faveur d'Hérode le Grand (p. 101, 109, 114)

A vrai dire, Josèphe, tout en sachant combien Hébron est liée au souvenir des patriarches, se borne à noter: « Dans cette petite ville, on montre, jusqu'à nos jours, leurs monuments funéraires exécutés en très beau marbre et avec magnificence » [5]. Il est question ici des cénotaphes. Aucune mention de la formidable enceinte mégalithique abritant les μνημεῖα, et pas la moindre allusion à Hérode. C'est sans doute, explique le P. Vincent, que l'auteur de la *Guerre juive*, descendant de l'aristocratie sacerdotale, rejeton de l'antique dynastie asmonéenne et pharisien militant, « pouvait avoir ses raisons de ne pas glorifier à outrance le monarque de race iduméenne » (p. 144).

Faute de textes, l'étude archéologique demeure notre principal recours. Mais l'intolérance fanatique des musulmans d'el-Khalîl s'oppose aux investigations savantes. Ce n'est que de loin en loin que des privilégiés ont pu se glisser dans le Haram. Ni de Saulcy, ni de Vogüé, ni Renan n'y eurent accès. Comme la population se figure « que les patriarches sont là dans leurs tombeaux, frais, incorruptibles, les yeux ouverts, pleinement vivants », c'est pour elle « une sorte de point d'honneur de ce que jamais aucun chrétien n'a pénétré dans ces lieux redoutés » [6].

Même après la Guerre, dans une province libérée de l'oppression turque, l'enceinte sacrée ne fit que s'entr'ouvrir. A la fin de 1919, « un

1. Voir son *Voyage en Terre sainte*, t. II, p. 328.
2. *Mission de Phénicie*, p. 802.
3. *Le Temple du Jérusalem*, p. 120.
4. *Histoire de l'Art*, t. IV, p. 277.
5. *Guerre juive*, IV, 9, 7: « τὰ μνημεῖα πάνυ καλῆς μαρμάρου καὶ φιλοτίμως εἰργασμένα ».
6. *Mission de Phénicie*, p. 804.

ordre du Grand Quartier général anglais confiait au capitaine Mackay, préposé à l'inspection des antiquités en Palestine, la mission d'exécuter un *Survey* architectural et archéologique du Haram el-Khalîl » (p. 7). L'officier britannique s'associa le P. Vincent. Les deux collaborateurs disposèrent juste d'une semaine (26 janvier-2 février 1920) pour accomplir leur tâche. Mais, s'ils franchirent les portes de la mosquée, la caverne de Macpélah demeura soustraite à leurs recherches, pour ce charitable motif qu'on n'en sort pas vivant.

Le seul personnage européen qui, rééditant une aventure à la mode des Mille et une nuits, descendit dans la crypte fatale, sans se douter qu'il violait un adyton défendu par une terreur superstitieuse, fut le colonel Meinertzhagen, lors de l'entrée à el-Khalîl, en novembre 1917, d'une des colonnes du général Allenby. Ce chef du petit corps d'occupation parcourut le réduit souterrain dont rien ne lui fit soupçonner l'importance religieuse : « Il était déjà loin d'Hébron quand un hasard l'informa que sa chance l'avait guidé à son insu dans la caverne sépulcrale des Patriarches d'Israël » (p. 59).

Au reste, s'il devenait possible un jour de fouiller l'hypogée de Macpélah, les résultats de l'exploration seraient probablement assez humbles. Le P. Vincent ne croit pas à de chimériques momies patriarcales ni à des inscriptions révélatrices, ni à des « trésors artistiques miraculeusement tenus en réserve pour notre curiosité » (p. 54). Le Ouâdy el-Khalîl, où les nomades du désert vinrent abreuver leurs troupeaux, n'est pas le pendant de la pharaonique Vallée des Morts. On ne peut espérer y découvrir des merveilles comparables à celles du tombeau de Tout-ankh-Amon.

Du moins, à Hébron, l'intérêt archéologique se double-t-il d'un intérêt religieux qui n'a rien de fossile, mais reste au contraire actuel et vivant. L'ordonnance du livre consacré à la ville des patriarches met bien en valeur ce double intérêt. Une première partie, d'archéologie pure, traite les questions techniques relatives au Haram. Elle est l'œuvre du P. Vincent et du capitaine Mackay. Dans la seconde partie, intitulée « histoire », le P. Vincent, qui n'est pas moins bon orientaliste qu'excellent dessinateur, s'est réservé l'examen des textes bibliques et l'étude des inscriptions arabes. Quant au P. Abel, il a suivi les vicissitudes du Haram, d'abord (ch. VI), depuis l'époque hérodienne jusqu'aux Croisades, ensuite (ch. VII), sous la domination latine, enfin (ch. VIII), depuis les Croisades jusqu'à nos jours. Il a notamment édité, traduit et commenté (p. 168-188) le *Tractatus de inventione sanctorum Patriarcharum*. Cette découverte de reliques eut lieu en 1119. Elle forme un tableau curieux, où se manifeste avec force ce besoin de recherche des *exuviae sacrae* qui passionna la foi du Moyen-Age.

Georges RADET.

A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 5ᵉ édition. Paris, Hachette, 1922 ; 1 vol. in-8° de xxiv-464 pages. — *Les origines indo-européennes des mètres grecs*. Paris, *Les Presses Universitaires de France*, 1923 ; 1 vol. in-8° de viii-80 pages.

I. Quelques mois avant la seconde édition (1923) des *Caractères généraux des langues germaniques* [1], à la fin d'août 1922, paraissait une cinquième édition de l'*Introduction des langues indo-européennes* dont on a entretenu à plusieurs reprises déjà les lecteurs de cette *Revue* [2]. Cette édition, comme les précédentes, s'est enrichie des réflexions personnelles et des lectures étendues de l'auteur. Pour prendre un détail, ce n'est plus seulement sur le « tokharien » comme sur le reste des langues indo-européennes que nous sommes informés et bien informés, mais nous avons sur le hittite, ou mieux sur le pseudo-hittite (c'est le terme dont se sert M. A. Meillet) ce que l'on peut actuellement penser de plus raisonnable. Et dans l'ensemble également, on gagnera à relire l'*Introduction* sous sa dernière forme.

II. Si l'*Introduction* nous initie aux derniers perfectionnements de la grammaire comparée des idiomes indo-européens, les *Origines indo-européennes des mètres grecs* fondent, pour ainsi dire, la métrique comparée. Sans doute, en 1897 déjà, dans un article du *Journal Asiatique* consacré à la métrique védique, M. A. Meillet avait exposé la découverte, à lui personnelle, d'une observance stricte intéressant la coupe de certains vers védiques (et, dans sa pensée, c'était là un travail préparatoire à la reconstruction du rythme indo-européen) ; sans doute aussi, en 1913, dans la première édition de son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, il avait montré quelles conséquences on peut tirer de la comparaison de mètres védiques et de mètres grecs dûment choisis. Mais ce qui n'était, il y a dix ans, qu'un chapitre de l'*Aperçu*, est devenu un petit livre plein d'intérêt et d'originalité. Par le premier mot de l'Avant-propos « *ne sutor ultra crepidam* », l'auteur déclare n'afficher aucune prétention en métrique classique, mais il faut se garder de croire qu'il n'est pas métricien. Avoir scandé le *Rig-Véda* en son entier et pratiqué tous les métriciens classiques contemporains (Havet, Masqueray, Christ, Westphal, etc.), au point de pouvoir leur suggérer d'utiles améliorations, revient à prouver clairement que M. A. Meillet n'est pas plus étranger à la métrique qu'à la linguistique. Ses connaissances approfondies, pratiques et théoriques, sur tout le champ de la musique moderne, lui permettent de juger les choses d'une façon très large

1. Sur la première édition de ce livre, v. *Revue*, t. XXI, 1919, p. 66 sq.
2. V. en dernier lieu, t. XX, 1918, p. 56.

et d'écrire (p. 29) que, dans la recherche volontaire et déterminée de « mesures exactes comparables » à celles de la musique des modernes, il y a, *quand il s'agit de vers antiques*, « une erreur fondamentale qui vicie notamment les deux précis français sur la matière, celui de M. L. Havet et celui de M. Masqueray... il n'y a pas lieu de chercher dans un vers grec des mesures égales entre elles ». Pour M. A. Meillet, c'est un « principe » dont il faudra désormais tenir compte.

En un mot, l'auteur applique à la métrique comparée toute la rigueur de la méthode qu'il emploie en grammaire comparée. Il paraît toutefois avoir varié sur un point. En 1897, aux pages 185 sq. de son livre *Sur le genre animé en vieux-slave*, il enseignait que, en indo-européen, il y avait sans doute une intensité propre aux syllabes longues. Aujourd'hui, il écrit (p. 10) : « Le rythme du vers grec — et même chose doit se dire du vers védique — résultait uniquement de la « succession des syllabes longues et des syllabes brèves. Il n'y a pas lieu de faire intervenir un *ictus* dont les modernes ont souvent parlé, mais qui n'est attesté par rien, et qui contredit le caractère même du rythme des anciennes langues indo-européennes... La théorie générale du rythme montre qu'une alternance de longues et de brèves ou, pour employer des termes musicaux, de noires et de croches, suffit à donner à un auditeur le sentiment d'un rythme [1]. Sans doute ce rythme est moins marqué que celui qui résulte d'éléments ayant des intensités différentes, mais il existe. » C'est ici qu'il faut reprendre à notre usage le « *ne sutor...* » rappelé plus haut. A M. L. Havet de répondre, car il est tout désigné pour le faire : sur ce point en effet son enseignement est formel et diffère de celui de M. A. Meillet.

Aux p. 33-34, on trouvera l'essentiel de l'article du *Journal Asiatique* dont il a été question plus haut, et, à la page 35, on notera en particulier ceci : « la coexistence de – ◡◡ et de – ◡ est un trait fondamental qui caractérise à la fois ces vers grecs » (il s'agit de ceux de la chanson) « et ces vers védiques ».

A la p. 55, on remarquera : « ...Le vers védique a un commencement de forme libre. *Le type iambique et le type trochaïque* » (c'est nous qui soulignons) « *doivent donc être deux normalisations distinctes d'un même type initial, voisin du type védique.* » Ici l'auteur se retrouve en complet accord avec M. L. Havet, qui a fait ressortir dans sa *Métrique* tous les avantages, théoriques et pratiques, qu'il y aurait à concevoir le vers iambique et le vers trochaïque comme deux variétés d'un même type; toutefois ici nous retombons un peu dans le système des

1. Dans la première édition de son *Introduction*, M. A. Meillet avait comparé le rythme de l'indo-européen à celui d'un morceau exécuté sur l'harmonium, le rythme de nos langues modernes scandé par l'accent d'intensité étant rapproché de celui d'un morceau exécuté sur le piano. Il est peut-être à propos de le rappeler ici, bien que le passage ne figure plus dans les éditions subséquentes.

« mesures musicales », le rythme iambique ne diffère, dès le début, du trochaïque, que par la « prothèse » d'un temps faible (υ)_́ υ_́... — _́υ _́υ...

Les dix petits chapitres du livre dont le plus nouveau est peut-être le VIIIe (l'hexamètre est l'adaptation grecque d'un modèle étranger, sans doute « égéen ») préparent une conclusion dont voici l'essentiel : « Le vers indo-européen, fait pour une langue dont le rythme était purement quantitatif, était caractérisé par des cadences » (entendre ici le mot dans son sens étymologique) « définies au point de vue de la durée. Les vers longs, à partir de 11 ou 12 syllabes, avaient de plus une coupe à place légèrement variable dans la première partie de ce vers. La partie initiale du vers — dans le vers à coupe presque tout ce qui précédait la coupe — ne comportait pas une répartition fixe de longues et de brèves. »

Par le peu qu'on en a pu dire, on voit quelle est l'importance du nouvel opuscule de M. A. Meillet. Il faudra désormais, même et surtout en métrique classique, prendre parti pour ou contre lui. La seconde alternative rénoverait toute la théorie, le point de vue comparatif remplaçant l'ancien point de vue purement philologique comme la chose s'est produite il y a cent ans pour la grammaire.

A. CUNY.

Charles Baïly et Léopold Gautier, *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*; Genève, Société Anonyme des éditions Sonor, 1922 ; 1 vol. in-8° de 642 pages.

Le *Cours de linguistique générale* qui a été rédigé par MM. Ch. Bally et A. Séchehaye sur des notes prises aux cours du maître et qui a paru en 1919[1] étant mis à part, toute l'œuvre scientifique de F. de Saussure se trouve reproduite dans ce gros et beau volume : d'abord l'admirable et toujours jeune *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (pages 1–268), la thèse de Leipzig (1881) intitulée *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit* (pages 269–338), puis les articles variés et nombreux que le savant génevois avait donnés aux *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* et qui occupent les pages 339-463, le travail qui avait été publié dans les *Mélanges Graux* (1884) et qui expose *Une loi rythmique de la langue grecque* (pages 464-476[2]), le remarquable article des *Mélanges Renier* (1887) sur les *Comparatifs et superlatifs germaniques de la forme* inferus, infimus (pages 481-489), le petit mémoire *Sur le nominatif pluriel et*

1. V. cette *Revue*, XXI, année 1919, p. 63 sq. Il y a maintenant une seconde édition du livre composé par les élèves de F. de Saussure d'après son enseignement.

2. N'oublions pas une note sur les *Termes de parenté chez les Aryas* (p. 477-480).

le génitif singulier de la déclinaison en lituanien (*IF.*, IV, 1894, ici pages 513-525), celui qui est intitulé *A propos de l'accentuation lituanienne* (*MSL*, 1894) qui occupe ici les pages 490-512 et qui, avec l'article sur l'*Accentuation lituanienne* (*IF.*, VI, *Anzeiger*, 1896, ici pages 526-538), a définitivement fondé la théorie des intonations du lituanien (et par contre-coup du slave commun), le compte rendu de la *Kritik der Sonantentheorie* de J. Schmidt (*IF.*, *Anzeiger*, 1897), la très importante contribution que F. de Saussure a apportée aux *Recherches archéologiques*... de E. Chantre sur les *Inscriptions phrygiennes* (pages 542-575), la note si originale des *Mélanges Nicole* (1905) intitulée : *D'ΩΜΗΛΥΣΙΣ Α* ΤΡΙΠΤΟΛΕΜΟΣ (pages 576-584), celle des *Mélanges Havet* (1909) *Sur les composés latins du type* agricola (pages 585-594), enfin l'article si suggestif de la *Festschrift für Vilhelm Thomsen* (1912) qui traite des *Adjectifs indo-européens du type* cæcus « aveugle ».

A ce thesaurus les éditeurs ont ajouté en appendice le résumé des communications que F. de Saussure a faites de 1881 à 1891 à la *Société de Linguistique de Paris* et qu'il n'a pas toujours rédigées, plus celui de trois communications qu'il avait faites par ailleurs à la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* en 1901, 1903 et 1904. Un index qui n'embrasse guère moins de trente pages (608-636) reprend tous les mots traités et renvoie commodément aux différents passages où F. de Saussure en a parlé. Nous devons remercier MM. Ch. Bally et M. L. Gautier de toute la peine qu'ils se sont donnée pour faciliter le travail d'autrui et pour honorer la mémoire de leur illustre maître : ils ont parfaitement réussi. Nos remercîments iront également à Mme F. de Saussure qui a eu l'aimable pensée de faire adresser deux exemplaires du *Recueil*, l'un à la Direction de la *Revue*, l'autre à l'auteur de cette notice. Bien que n'ayant pas connu personnellement F. de Saussure, il s'est toujours considéré comme son élève par le livre. Au reste, être l'élève de M. A. Meillet, n'est-ce pas l'être un peu de celui que ce dernier regarde encore aujourd'hui comme son vrai et unique maître?

Une des plus modestes glanures du *Recueil*, celle de la page 603 (séance de la Société de Linguistique du 6 juin 1891) est sans doute des plus importantes et il faut vraiment déplorer que F. de Saussure n'ait pas développé ici toute sa pensée. On sait qu'il s'agit des aspirées sourdes du sanscrit *(kh, ch, th, ph)*. Le résumé tient en quelques lignes, mais cela suffit pour préciser l'idée fondamentale. Le skr. *pṛthuḥ*, par ex., continuerait en réalité un i.-e. * *plt'-u-s* et de même *tiṣṭhanti* serait un i-e. * *(s)ti-st'-onti* dans lesquels ', devant voyelle, était encore consonne et se serait combiné (en sanscrit) en une sourde aspirée avec la sourde précédente. On ne donne pas d'exemple pour la gutturale sourde *kh*. Il y en a pourtant au moins un excellent : le skr. *khādati* « il dévore », qui ne saurait être séparé de *ádmi*, *kravy-(ād-)*, etc., « man-

ger» (cf. en particulier got. *fr-ēt*, lit. *ésti*, v. sl. *ēsti*, etc.). Ainsi que le montre le grec, la racine commençait en réalité par esprit doux ('), c.-à-d. *ə*, d'où i-e **k-əed-* avec *k-* prothétique et formation thématique, d'où skr. *khāda-*. Mais ceci n'est qu'un vocable isolé, tandis qu'il y a deux séries illimitées d'exemples du même fait, celle des noms de nombres ordinaux et des superlatifs d'une part[1], celle des abstraits en *-tha-* tirés de racines verbales de l'autre (*niçīthah*, grec φόρτος κοῖτος. etc.)[2]. Dans la première série, p. ex., on a *caturtháh* «quatrième» (gr. τέταρτος), *svādishtháh* (gr. ἥδιστος) et même *prathamáh* «premier» qui serait en grec *πρότaμος car * *tə* > *th* (skr. *th*, iran. θ) a comme correspondant τ grec, ainsi que l'a montré M. A Meillet. Il suffit de penser que l'indo-européen avait ici des abstraits * *k ${}^{w}_{2}$ eturtā*, (cf. ceux du slave en *-tĭ*) et **swādis-tā* dont le degré zéro était * *k ${}^{w}_{2}$ eturtə* et **swādistə*. La dérivation adjective réalisée par addition de *-o-* (cf. **néw-o-s* «récent» de **neu* «maintenant», aboutissait à * *k ${}^{w}_{2}$ eturtə-o-*, **swādistə-o-* qui sont en sanscrit *caturthá-*, *svādishthá-* d'après la règle de F. de Saussure. De même **pro* aurait fourni d'abord un abstrait **protā*, au degré zéro * *protə-* d'ou * *protə-°mo-* et skr. *prathamáh* suivant la même règle. Dans l'autre série également il suffit d'aller à l'encontre des idées reçues et d'imaginer que le masculin κοῖτος par exemple est moins ancien que le féminin κοίτη. Nous partirions donc de * *$k_1$oitā* «couche», d'où * *$k_1$oitə-* au degré zéro et avec dérivation ultérieure par *-c-*, * *koitə-o-* (qu'on pourrait noter * *koitho-*), gr. κοῖτος, skr.* *çethah* (cf. *ni-çīthah*) et l'on aurait rendu parfaitement compte du *th*. — Une faible semence jetée par le génie peut être le germe d'une série de découvertes.

A. CUNY.

Union académique internationale : Corpus vasorum antiquorum, Louvre fascicule II, par **E. Pottier**. Paris, Champion, 1923. — *Classification des céramiques antiques :* n° 4, *Céramique de la région macédonienne*, par **Léon Rey**; n° 5, *Ceramiche della Sicilia*, di **Biagio Pace**; n° 6, *Céramiques de l'Espagne et du Portugal*, par **Pierre Paris**; n° 7, *Pottery of Asia Minor (except greek colonies)*, by **D. G. Hogarth**.

Le second fascicule du *Corpus Vasorum antiquorum* est, comme le premier (cf. *Revue*, 1923, p. 191), consacré au Musée du Louvre et dû à M. Pottier. Conçu suivant les mêmes principes, il comprend, avec un texte très bref, 49 planches attribuées aux catégories suivantes : huit au style proto-élamite (deuxième période), quinze, dont une en

1. Cf. déjà *Mémoire*, p. 29 sq.
2. Cf *Mémoire*, p. 72.

couleurs, au style attico-corinthien, huit au style attique à figures noires, quatorze aux vases à figures rouges de style sévère, quatre aux vases à figures rouges de style libre. Cette énumération montre la variété des documents qui sont ici représentés. On remarquera qu'une plus grande place a été donnée aux vases à figures rouges que dans le premier fascicule. L'ordonnance et l'exécution des planches se recommandent par les mêmes mérites; malgré le format réduit, les phototypies sont très nettes et fournissent une image précise de chaque monument. Les vues d'ensemble sont complétées par ces détails à grande échelle dont l'idée est si heureuse et grâce auxquels on peut apprécier la facture avec autant de sûreté que sur l'original. On examinera avec un intérêt particulier, parmi les peintures à figures noires ainsi reproduites, les courses de bateaux qui ornent l'embouchure de deux dinos; parmi les peintures à figures rouges, les têtes des principales figures des beaux cratères G 162 et G 165 qui représentent respectivement le retour d'Héphaistos dans l'Olympe et le départ du guerrier, enfin les personnages essentiels du cratère d'Orvieto.

Moins d'un an s'est écoulé depuis l'apparition du fascicule qui a inauguré le *Corpus*. L'infatigable activité de M. Pottier nous est garante que la publication du Louvre et des Musées français se poursuivra avec la même célérité. Souhaitons que les Musées étrangers ne tardent pas à entrer, eux aussi, dans la voie des réalisations. Le rapport présenté par le directeur général du *Corpus* à l'assemblée annuelle de l'Union académique internationale[1] nous donne à ce sujet d'encourageants renseignements. En dehors de la France, trois pays: la Belgique, le Danemark et la Hollande, ont effectivement mis en train la préparation de fascicules relatifs à leurs collections; deux autres, l'Angleterre et l'Italie, ont décidé de commencer la publication, la première du British Museum, la seconde du Musée de la Villa Giulia; enfin, l'Espagne et la Grèce ont exprimé l'intention de ne pas rester à l'écart de l'entreprise. Le mouvement gagne donc et l'on peut espérer que, dans un avenir prochain, tous les peuples qui ont manifesté leur intérêt pour la culture classique en réunissant d'importantes collections de vases auront à cœur de leur assurer une publication digne d'elles.

Parallèlement à l'impression du *Corpus* s'est continuée celle des brochures consacrées à la classification de diverses séries céramiques. Les n°s 4, 5, 6 et 7, parus dans le cours de cette année, traitent principalement de séries non classiques et seront d'autant plus utiles aux archéologues hellénistes, qui pourront ainsi se renseigner aisément sur les découvertes et l'état des études touchant les poteries macédonienne, sicilienne, ibérique et anatolienne.

Charles DUGAS.

1. Publié dans les *Bulletins de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1923, p. 85-94.

Callimachi *Fragmenta nuper reperta*, edidit **Rudolfus Pfeiffer** *(editio major)*. Bonn, Marcus et Weber, 1923 ; 1 vol. in-12 de 122 pages.

Il a été rendu compte dans cette *Revue* (1922, p. 270) de l'*editio minor* du recueil de M. Pfeiffer. *L'editio major* n'en diffère que par l'adjonction des fragments intéressants publiés par Hunt dans le XVe volume des *Oxyrhynchus Papyri* [1]. M. Pfeiffer les présente avec les mêmes qualités de rigueur scientifique et d'information abondante qu'on note dans tout son travail. Il a bien vu, entre autres points, qu'il est impossible d'attribuer tous les fragments à l'Ἐπινίκιον εἰς Σωσίβιον et que le *volumen* contenait, avant cette pièce, aux moins deux « élégies », la *Chevelure de Bérénice* et un autre poème en l'honneur de la jeune reine. Je ne crois pas décisif, contre l'identification de Sôsibios avec le ψευδεπίτροπος de Philopator, le texte d'Athénée qui rapporte assez vaguement que *certains*, plutôt qu'à Théophrastos, attribuaient à un Sôsibios que le sophiste, peut-être de sa propre autorité, désigne comme le personnage célébré par Callimaque, un traité adressé à Cassandre (mort en 297). — Le recueil se termine par un *Index verborum* très complet et particulièrement utile dans une publication de ce genre.

Emile CAHEN.

Rodney Potter Robinson, *De fragmenti Suetoniani de grammaticis et rhetoribus codicum nexu et fide* (dans vol. VI des *University of Illinois Studies in Language and Literature*), 195 pages in-8°.

La thèse la plus générale de M. Robinson est que les 19 manuscrits existants du fragment *De grammaticis et rhetoribus* remontent à un manuscrit d'Hersfeld apporté en Italie dans des conditions inconnues. D'une discussion longue (p. 9 à 28), parfois un peu pénible à suivre et où tous les arguments n'apportent pas l'évidence, M. Robinson conclut : « Ce fragment était contenu dans le même manuscrit que les *opera minora* de Tacite ; ce manuscrit a été sans doute écrit par un seul et même scribe ; il est du IXe ou du Xe siècle, non du XIIIe, comme pensait l'éditeur Rothe ; il se trouvait au monastère de Hersfeld, non de Fulda ou de Corvey, comme pensait Reifferscheid ; c'est ce manuscrit ancien, et non, comme pensait Reifferscheid, une copie, qui a été apporté à Rome entre 1431 et 1435 ; il n'est ni démontré ni vraisemblable que ce manuscrit ait été apporté par Enoch Asculanus ; enfin, de ce codex, un cahier entier contenant l'*Agricola* du chap. 13,2 au chap. 40,7 est conservé dans le *Codex Aesinus* (trouvé à Jesi dans la province d'Ancône en 1902).

1. Cf. *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, avril 1924.

C'est à ce seul archétype que remontent nos 19 manuscrits, tous de la deuxième moitié du xve siècle; tous se terminent, comme lui, avec la vie d'Albucius Silus; ils ont un certain nombre de fautes communes. M. Robinson, ayant eu à sa disposition des copies photographiques de tous ces manuscrits, a pu en faire une étude personnelle, ainsi que des cinq éditions anciennes, et il a pu ainsi signaler bien des erreurs de lecture chez ses devanciers.

Au chapitre III, l'auteur montre qu'il y a eu deux copies X et Y de l'archétype, toutes deux perdues, X étant reproduit par deux manuscrits: l'*Ottobonianus* (O) et le *Vindobonensis* (W). L'O, mal apprécié par Reifferscheid, est, selon M. Robinson, non du xvie siècle, mais un peu plus ancien que W qui est daté de 1466. Signalé en 1878, W n'a pas encore été utilisé pour éditer le texte de Suétone. L'auteur étudie (p. 59 à 86) les leçons les plus notables de cette famille de manuscrits en vue de retrouver le texte du *Codex Hersfeldensis*.

Au chapitre IV, il expose les raisons pour lesquelles il pense que les manuscrits de la famille Y reposent sur trois copies, également disparues, de la copie Y.

La discussion est conduite partout avec méthode et généralement claire. L'ouvrage paraît très utile comme préparation d'une édition que M. Robinson est très qualifié pour nous donner.

A. JURET.

Cornelius Nepos, *Œuvres*, texte établi et traduit par **Anne-Marie Guillemin** (collection Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1923; 1 vol. in-12 de xxv-182 pages.

Mlle Anne-Marie Guillemin, formée aux bonnes méthodes critiques, a établi avec grand soin le texte de son auteur. Elle s'y montre latiniste experte. Dans sa traduction, elle s'est efforcée de varier le style monotone de Népos et elle y a réussi.

En la louant de son heureux effort, on doit cependant lui signaler quelques taches. Elle montre une prédilection excessive pour l'emploi de *lui* à la place de *il*, ce qui produit souvent des effets bizarres. Exemple, p. 6, à propos de Miltiade et des Lemniens: « ils étaient prêts à le faire, quand *lui* serait venu de son pays.... » A première lecture, on prend *lui* pour un régime, tandis qu'il est le sujet de la phrase. Même ambiguïté, p. 107, où Agésilas reçoit 220 talents « que *lui* devait offrir à sa patrie ». — P. 18 et 115: « dans le but ». Cette expression, bien qu'elle émaille couramment les écrits de ces Messieurs de l'Académie française, n'en est pas moins vicieuse. — P. 141: « partit en Crète ». Partir en, c'est du parisien, ce n'est pas du français. Dans la *Belle-Hélène*, on part « pour la Crète ». A la bonne heure! Cf. p. 40: « aussi partit-il s'établir ». J'aimerais mieux, pour l'euphonie et la correction: « aussi alla-t-il s'établir ».

Voici, indépendamment des fautes d'impression (p. 18, l. 13, *si* pour *ni*; p. 32, l. 12, *ente* pour *entre*; p 54, l. 17, *Ataxerxès* pour *Artaxerxès)*, quelques erreurs. P. 9, n. 1 : la révolte de l'Ionie n'eut pas lieu avant l'expédition de Scythie, mais après. — P. 14. Dire « Acarnanienne » et non Acarnienne. — P. 26, n. 1. Le serpent de bronze, transporté par Constantin à Byzance, ne fut pas retrouvé en 1876. Dans son *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, rédigé en 1861, M. P. Foucart, résumant les vicissitudes du monument, rappelle (p. 40) qu'on le dégagea en 1856 (voir, pour la bibliographie, Ch. Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques*, n° 1118). — p. 55. Προσκύνησις signifie « prosternation » et non « baiser ». — P. 56. « Éolie » n'est pas la forme correcte : il faut « Éolide ». — P. 109. Perdiccas fut régent; il ne fut pas roi : la traduction ajoute ici une inexactitude au texte. — P. 122. A « Polyperchonte » substituer l'orthographe « Polyperchon ».

GEORGES RADET.

(P. VERGILI MARONIS) *Epigrammata et Priapea*, édition critique et explicative, par **Édouard Galletier**. Paris, Hachette, 1920; 1 vol. in-8° de XVI-228 pages. 10 francs.

Priapea, Epigrammata. Quant à *Catalepton*, le sens du mot est incertain, aussi bien que la forme; on n'est pas d'accord sur l'objet qu'il désigne, et il n'est même pas sûr que ce soit un titre: mieux vaut, comme fait M. Galletier, renoncer à s'en servir.

Encore voudrait-on connaître l'origine d'un nom dont l'existence est attestée par les manuscrits, par Donat et par Servius. D'après M. Galletier, qui reprend ici à son compte une explication connue, Suétone (dont procède Donat) a dû, dans son énumération des essais de jeunesse de Virgile, mentionner les petits poèmes, composés κατὰ λεπτόν. C'est cette expression grecque qui, prise pour un titre, a fini par être appliquée au groupe *Priapea-Epigrammata*, en tête duquel on la trouve dans les manuscrits, à l'exception du *Bruxellensis*.

Si l'on admet cette hypothèse, qui vaut bien les autres, et même un peu plus, on considérera les deux recueils comme indépendants l'un de l'autre. M. Galletier, du reste, va plus loin; il dénoue le collier pour en examiner les perles une à une. La question d'attribution, en d'autres termes, se pose et doit être tranchée pour chaque pièce prise isolément. L'authenticité intégrale a bien ses défenseurs; mais leur thèse est insoutenable. Ou plutôt, elle a la force et la faiblesse des orthodoxies, qui savent que la moindre fissure dans la doctrine, c'est la porte ouverte à toutes les hérésies et à toutes les négations. Si une pièce est reconnue apocryphe, qui mettra les autres à l'abri du soupçon? C'est l'authenticité, cette fois, non la fausseté, qu'il faut démontrer. Cette démonstration est-elle possible? M. Galletier se rend bien

compte de ce qu'ont de subjectif et de fragile les raisons dites de goût : on ne voit pas néanmoins qu'il en ait d'autres à nous offrir, ni qu'on puisse en pareille matière espérer mieux que des probabilités et des vraisemblances. Les arguments contre l'authenticité des trois *Priapea*, épaves d'un plus ample recueil pseudo-virgilien, paraîtront convaincants. Mais si l'on accorde que les épigrammes 5, 7, 8, peut-être 10, n'ont rien en elles-mêmes qui interdise de les attribuer à Virgile, rien non plus ne nous y contraint, et de plusieurs autres on pourrait en dire autant. En rejetant au contraire la deuxième, M. Galletier fait peut-être trop bon marché du témoignage et du sentiment personnel de Quintilien. Et ses preuves semblent malgré tout insuffisantes pour renvoyer bien après la constitution du recueil, et jusqu'au IIIe ou au IVe siècle, la composition de l'épigramme 15.

Dans la grande majorité de nos poèmes, se reconnaît nettement l'influence de Catulle. M. Galletier les croit issus d'un groupe de poètes, compatriotes pour la plupart, comme Virgile lui-même, et adeptes du poète de Vérone. L'hypothèse est extrêmement séduisante. N'oublions pas cependant que Catulle a eu des imitateurs bien plus tard encore : Martial s'en inspire souvent.

A quelle époque s'est constitué l'un et l'autre recueil ? Pas après 105, date à laquelle Pline (*Ep.* IV, 14 et V, 3) y fait allusion ; pas avant 9 : c'est l'année où Ovide compose le second livre des *Tristes* : manifestement, il ignore les *Priapea* et *Epigrammata*. Mais M. Galletier précise davantage. Si *Priapea* 1, comme il est très probable en effet, a subi l'influence de Martial, le recueil auquel appartient cette pièce date nécessairement de la fin du Ier siècle. Quant à celui des *Epigrammata*, M. Galletier l'estime contemporain du principat de Claude ou de Néron, surtout parce qu'il reconnait dans la 3e pièce un thème en honneur à l'époque et dans le milieu de Sénèque et de Lucain. Mais les environs de l'an 50 seraient seulement, dans ce cas, un *terminus post quem*. C'est d'ailleurs trop limiter dans le temps la vogue de ce genre de lieux communs : ils appartiennent en réalité à une tradition presque aussi durable que l'empire romain, et dans laquelle se combinent, tels deux fleuves mêlant leurs eaux, les thèmes de la diatribe et de la déclamation.

La discussion de M. Galletier est toujours bien ordonnée, pénétrante, et attentive à tous les aspects des problèmes. L'objet peut en paraître un peu menu. Mais le nom de Virgile est trop grand et sa mémoire trop précieuse, pour que rien soit indifférent qui le touche de près ou de loin. Et comment ne pas recueillir avec empressement les moindres vestiges de la vie intellectuelle et artistique des anciens, telle qu'on l'entrevoit ou la devine à l'arrière-plan des œuvres classées et des réputations consacrées ? Les recherches de ce genre ne sont jamais vaines, même quand elles n'apportent pas de résultats défini-

tifs. M. Galletier ne s'est pas flatté sans doute de clore le débat ; il l'aura plutôt rouvert : c'est là le sort des bons livres. Et déjà l'on ne peut plus étudier la question du *Catalepton* sans tenir compte des vues ingénieuses développées par M. Carcopino à propos de l'ouvrage de M. Galletier (*Revue de philologie*, avril 1922, p. 156 sq).

Nous n'avons encore parlé que de l'introduction. Il s'y ajoute une notice succincte et claire sur les manuscrits, dont M. Galletier a revu en personne le principal, le *Bruxellensis*. Quant à l'édition elle-même, M. Galletier ne m'en voudra pas, je l'espère, de le chicaner un peu, pour n'y plus revenir, sur un ou deux détails qui, pour être tout extérieurs, n'en ont pas moins leur importance. Partout où le texte adopté s'écarte de la leçon manuscrite, le lecteur a le droit d'en être averti par un signe apparent — crochets droits, crochets obliques, ou simplement italiques — quelque chose enfin qui attire son attention, et l'invite à se reporter à l'apparat critique. On regrette ici l'absence de toute indication typographique de cette sorte. D'autre part, à la suite du texte sont imprimées successivement d'abord les notes critiques, puis les notes explicatives. Qu'elles ne figurent pas au bas du texte, nul ne songera à s'en étonner. Mais pourquoi imposer au lecteur la nécessité assez gênante de les aller chercher sans cesse, au cours de sa lecture, en deux endroits du volume ? Le commentaire critique et le commentaire explicatif sont solidaires l'un de l'autre. S'ils étaient réunis, l'édition y gagnerait en commodité, sans dommage pour l'ordre et pour la clarté.

Ces légères réserves faites, il faut pleinement louer le soin apporté à l'établissement du texte, le judicieux discernement qui a présidé à la discussion et au choix des variantes, la sobriété heureuse des conjectures personnelles [1]. Le commentaire explicatif contraste agréablement, par le bon sens et la mesure, avec les interprétations fantaisistes auxquelles ces petits poèmes ont souvent donné lieu ; peu de points importants y sont laissés de côté, et beaucoup de difficultés y sont élucidées d'une manière satisfaisante. Les obscurités qui subsistent sont de celles qui risquent de n'être jamais entièrement dissipées. Sans rendre inutiles les travaux antérieurs, l'édition de M. Galletier est, pour l'intelligence de cette partie de l'*Appendix*, un instrument ndispensable.

Paul VALLETTE.

1. *Priapea* 2, 18 *haecce* est bon, et l'existence de cette forme est attestée. *Epigr*. 2 2 *qui hactenus*, et 9, 29 *inuictum*, sont vraisemblables. 9, 43 *lituos* est ingénieux, mais ne convient qu'à moitié au mouvement et à la structure de la phrase. Au v. 45, *sidera* (qui peut provenir de 47) s'oppose mal à *calores ;* la platitude de la vieille correction *frigora* ne jurerait pas avec l'ensemble du morceau. — *Epigr*. 5, 8 « ad beatos portus » n'est pas seulement une image s'appliquant à la philosophie, elle est spécialement épicurienne. Cf. par exemple Sénèque, *de Vita beata* 19, 1,

G. De Sanctis, *Storia dei Romani*. Volume IV : *La fondazione dell' impero*. Parte I : *Dalla battaglia di Naraggara alla battaglia di Pidna*. Turin, Bocca, 1923; 1 vol. in-8° de 616 pages.

Les limites chronologiques du nouveau tome de la *Storia dei Romani* ne sont pas aussi rigoureuses que le titre l'indique. Les trois premiers chapitres traitent de la conquête de l'Orient jusqu'à Pydna. Mais le chapitre IV, sous le titre de « conquête de l'Occident », réunit l'histoire de la romanisation de l'Italie septentrionale pendant presque tout le IIe siècle et celle de la conquête de l'Espagne jusqu'à 147, et le dernier chapitre traite de l'histoire intérieure de Rome jusqu'à la censure de 154. Par l'ordre des questions, par les proportions aussi, l'ouvrage présente un aspect tite-livien qui disparaîtra quand l'auteur aura publié le tome suivant, consacré à l'histoire de la civilisation. Mais dès maintenant il faut regretter que M. De Sanctis n'ait pas traité d'ensemble toute l'histoire de la politique italienne de Rome. Il n'est pas question, dans le présent ouvrage, de la réorganisation de l'Italie méridionale, qui fut évidemment la tâche la plus urgente de Rome après la guerre d'Hannibal, et le système des voies romaines dans l'Italie du nord est décrit en grand détail sans qu'il soit fait encore allusion, je crois, à l'œuvre romaine en Étrurie. La création de l'Empire est le seul sujet digne de l'attention de Tite-Live; pour nous, la création d'une Italie romaine est un sujet plus attachant, et je ne suis pas sûr que l'auteur ait eu raison de morceler cette grande œuvre de la colonisation romaine en Italie.

Il est superflu de dire que cet ouvrage atteste à nouveau les qualités auxquelles l'illustre historien italien doit l'autorité qui s'attache à son nom. Le long appendice chronologique (p. 368-406) permet de mesurer la puissance des fondations qui portent l'édifice. Si les nouveautés aventureuses n'ont pas l'assentiment de M. De Sanctis, en revanche, nous devons à sa maîtrise épigraphique des enrichissements définitifs (sur les dédicaces de Philippe à Délos, p. 9, n. 26, — sur l'inscription d'Héraclée du Latmos, *Atti dell' Accad. delle Scienze di Torino*, 1922). Il est désormais impossible aux historiens de Rome de se confier à un guide plus prudent et plus droit. Son érudition n'est presque jamais en défaut; on regrettera seulement qu'il n'ait pas connu l'important texte de l'accord conclu en 179 entre Pharnace et Chersonèse (Minns, *Scythians and Greeks*, app. 17a). Parmi les ouvrages modernes, on notera qu'aucun des nombreux mémoires que M. Pais a consacrés à l'histoire de la romanisation de l'Italie du nord n'est, je crois, cité, — ni le mémoire de M. Bloch sur le procès des Scipions, — ni les conclusions du livre de M. Hatzfeld sur les *Trafiquants italiens*. M. De Sanctis, qui utilise toujours les études critiques par lesquelles M. Hol

leaux a renouvelé l'histoire des relations entre Rome et l'Orient, ne paraît pas avoir eu cependant connaissance des conclusions de l'ouvrage sur *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques*: et c'est grand dommage, car il nous est impossible aujourd'hui de lire les jugements de M. De Sanctis sur la politique extérieure de Rome sans que notre esprit leur oppose continuellement les interprétations pénétrantes de M. Holleaux.

Si j'osais adresser une critique à l'imposant ouvrage de M. De Sanctis, je dirais qu'il me paraît avoir placé Rome trop tôt et trop délibérément d'abord au centre de l'histoire latine, puis au centre de l'histoire italienne, enfin au centre de l'histoire méditerranéenne. En réalité, la politique de Rome a trouvé la voie tracée devant elle par les États voisins auxquels elle s'est d'abord subordonnée, puis associée, pour les dominer à son tour. C'est ainsi que Rome eut d'abord une politique subordonnée à celle de la ligue latine, puis conclut avec cette ligue un traité d'alliance égale, puis soumit les Latins. L'évolution de la politique orientale de Rome ne paraît pas avoir été différente : Rome a d'abord conformé sa politique à la politique traditionnelle des États orientaux auxquels elle s'est alliée, et plus tard seulement elle a secoué cette sorte de tutelle et forgé sa propre politique. Examinons si, dans son présent travail, M. De Sanctis n'a pas attribué à la politique romaine, dès ses débuts, une autonomie et une clairvoyance qu'elle n'a pu acquérir qu'avec le temps, et si même, entraîné par sa thèse, il n'a pas négligé de précieux éléments de la tradition, en sorte que cet historien d'une si haute conscience nous donne cependant, malgré lui assurément, un exposé parfois tendancieux.

A l'égard des causes de la deuxième guerre de Macédoine, la pensée de M. De Sanctis ne paraît pas définitivement arrêtée. Dans le présent ouvrage, il explique l'intervention romaine par le développement de l'esprit militariste et impérialiste; Scipion aurait inspiré cette politique agressive. Le Sénat ne chercha qu'un prétexte. Il crut le trouver lorsqu'en 202 les ambassadeurs de Pergame et de Rhodes se présentèrent à Rome; mais le peuple refusa de voter la déclaration de guerre: il le trouva en 201, grâce à l'arrivée des ambassadeurs athéniens, qui détermina la nouvelle délibération du peuple et le vote de la guerre. Telle est en effet la construction ingénieuse que M. De Sanctis oppose à l'étude de M. Holleaux, qui nie l'intervention athénienne à Rome (*Rev. Ét. anc.*, 1920, 113). Or, dans une communication récente au Congrès de Bruxelles, M. De Sanctis indiquait, au contraire, que l'intervention romaine en Orient avait pour motif et pour justification les progrès de la puissance navale de la Macédoine; car la force de Rome dépendait alors essentiellement de la maîtrise de la mer. Rome, qui n'avait pas à s'inquiéter de la rupture de l'équilibre oriental, de l'alliance

conclue entre Philippe et Antiochus, ne pouvait pas tolérer la politique navale de Philippe. Ainsi Rome aurait suivi non pas une politique agressive et aveugle, mais une politique clairvoyante et prévoyante.

N'est-il pas vraisemblable, en réalité, que toutes les raisons de guerre que les historiens modernes dégagent si subtilement ont été déterminantes en effet, mais pour les alliés de Rome, non pour Rome même? La liberté des détroits, que Philippe vient d'occuper, est une des maximes fondamentales de la politique rhodienne, comme on l'a vu lors de la guerre contre Byzance en 220/219, comme on le verra lors de la guerre de Pharnace en 177. La création d'une marine macédonienne et l'occupation des détroits par Philippe étaient un danger intolérable pour Rhodes. Quant à l'alliance conclue entre Philippe et Antiochus, elle signifiait pour Pergame un arrêt de mort. Mais pour Rome ces dangers étaient lointains : elle a pu être sensible aux menaces que Pergame et Rhodes lui faisaient pressentir, entrer dans leurs vues ; mais elle n'a pas créé une politique autonome. Par un hasard bien rare, ces deux États de Rhodes et de Pergame, dont la politique est habituellement divergente — car Pergame voudra maîtriser les détroits que Rhodes veut libres —, agissent alors à Rome dans le même sens ; et, si Rome a cédé à leur impulsion, ce put être en partie pour des raisons de politique intérieure, l'intérêt de l'aristocratie militaire, les difficultés de la démobilisation : le premier corps expéditionnaire des Balkans comprit un grand nombre de volontaires de l'armée d'Afrique.

Si Rhodes et Pergame ont déterminé Rome à la guerre, c'est surtout Rhodes qui inspira les termes de la paix. Les conditions de paix préconisées par Rhodes sont connues par le récit de la conférence qui eut lieu à Nicée avant Cynoscéphales. M. De Sanctis, qui expose les campagnes militaires si minutieusement, prête peut-être une attention moindre aux campagnes diplomatiques : il eût valu la peine, je crois, de mentionner les propositions rhodiennes faites à Nicée (Polybe, XVIII, 2), et de les comparer aux termes de la paix définitivement conclue par Rome. La liste des villes dont Rome revendique la liberté est très voisine de la liste de celles que l'amiral rhodien avait mentionnées nominativement à Nicée. Le grand principe de la liberté des villes, que Rome proclame à ce moment, et que les historiens modernes ont tant de peine à interpréter, est un des principes essentiels de la politique de Rhodes. Principe fort généreux, en apparence, c'était surtout pour Rhodes une maxime de politique économique. L'amiral rhodien avait réclamé à Nicée « l'évacuation de tous les marchés et ports de l'Asie (τῶν ἐμπορίων καὶ λιμένων) ». Après Cynoscéphales, Rome adopta le principe rhodien, qui était prestigieux, et sous le couvert duquel Rhodes poursuivait ses intérêts économiques et Rome sa poli-

tique de désagrégation. Un texte précieux de Polybe (xxi, 19) nous montre qu'après Magnésie Eumène demanda expressément à Rome de ne pas adopter une fois de plus, dans le nouveau règlement de comptes, le principe rhodien.

Pareillement, je ne suis pas sûr que M. De Sanctis ait prêté assez d'attention aux intrigues des puissances orientales lors de la guerre d'Antiochus. Il ne paraît guère douteux que l'intervention romaine ait été provoquée par Eumène. « Si Rome n'avait pas fait la guerre à Antiochus, Eumène était perdu », dira Philippe (Liv., xxxix, 28). Deux textes importants, que je ne vois pas utilisés par M. De Sanctis, nous font savoir que les ambassadeurs romains ont eu l'ordre de passer par Pergame avant de s'adresser à Antiochus (Liv., xxxv, 13), et que les réponses des villes grecques aux enquêteurs romains avaient été dictées par Pergame (*ib.*, 17). Eumène utilisait à Rome tout son crédit, *quantum auctoritate, quantum consilio valebat* (*ib.*, 14), — phrase lourde de sens si nous songeons aux méthodes qu'allaient suivre bientôt Mithridate et Jugurtha, et à la corruption des mœurs que laisse entrevoir déjà le procès des Scipions.

Rhodes suivit cette fois une politique différente de celle de Pergame et il valait la peine d'observer de plus près sa diplomatie. Bien qu'Antiochus eût occupé les détroits, toutefois différents textes prouvent qu'il avait donné à Rhodes et à ses alliées Byzance, Cyzique, des garanties (en particulier, Appien, *Syr.*, 12). Avant la bataille de Sidé, M. De Sanctis ne signale pas que les Rhodiens inclinaient à accepter une suspension des hostilités (Polyb., xxi, 10). Il n'indique pas non plus le nom du négociateur qui vint offrir la paix aux Romains, quand ils arrivèrent aux Dardanelles : or, ce n'est assurément pas sans motif qu'Antiochus, après avoir dès le début du conflit proposé à Rome la médiation de Rhodes, envoie maintenant à Scipion Héraclide de Byzance, citoyen d'une ville si étroitement liée à Rhodes. Enfin, après Magnésie, Eumène vint à Rome demander au Sénat d'assurer le triomphe de la politique de Pergame sur celle de Rhodes.

J'aurais enfin à exprimer les mêmes réserves, avec plus de force encore, à l'égard du récit que M. De Sanctis a donné de la campagne de Manlius contre les Galates. Manlius est pour lui le digne instrument de la politique audacieuse et prévoyante de Rome. Il est bien vrai que, selon Tite-Live, l'initiative de la guerre vient de Manlius, non de Pergame (xxxviii, 12). Mais comment expliquer, si l'on admet cette thèse tendancieuse, que Manlius ait répondu aux Galates vaincus qu'ils auraient à s'adresser à Eumène pour les conditions de la paix (*ib.*, 37) ? et qu'un peu plus tard il leur dicte la paix au nom d'Eumène (*ib.*, 40) ? et qu'à son retour ses ennemis lui reprochent d'avoir, *consul mercennarius*, placé une armée romaine sous les ordres d'Attale (*ib.*, 45) ? Je ne crois pas que M. De Sanctis ait mentionné ces textes

curieux qui nous montrent sous une lumière si crue ce qu'on appelle la politique romaine en Orient.

L'ouvrage récent de M. Holleaux et l'ouvrage de M. De Sanctis ont renouvelé l'histoire de la politique romaine au début du IIe siècle. Selon M. De Sanctis, la politique romaine, qui eut en vue l'hégémonie, fut vaste dans ses desseins, prudente, bien instruite, audacieuse à propos, sut choisir les moments et les moyens. Selon M. Holleaux, Rome eut en effet, à partir de la guerre d'Hannibal, des vues arrêtées et directrices ; mais ces vues étaient fausses : Rome pesait mal les forces, prévoyait des dangers chimériques, était ignorante et jugeait mal ; c'est par un pur hasard, à cause d'une imprudence d'Antiochus, qu'elle a commencé la guerre d'Asie. Entre ces deux thèses défendues par des savants d'une critique si persuasive, d'une érudition si riche, comment choisir ? La grande politique de Rome fut-elle géniale ou puérile ? — Si j'osais émettre une opinion, je me demanderais si vraiment, lors de ses premières interventions en Orient, Rome eut une grande politique et de vastes desseins, si elle n'a pas simplement mis sa force au service des politiques savantes et subtiles de Rhodes et de Pergame, si même enfin les motifs des décisions sénatoriales furent toujours d'un ordre très noble.

A cet égard, le procès des Scipions éclaire singulièrement l'histoire de la politique extérieure de Rome. Je voudrais indiquer, en terminant, pourquoi, cette fois encore, je n'accepterais peut-être pas le point de vue de M. De Sanctis. En 187, les deux proconsuls Fulvius et Manlius, rappelés de leurs gouvernements, sont l'objet d'attaques violentes. « En attaquant ces amis politiques des Scipions et leurs méthodes [impérialistes] qui étaient les méthodes mêmes des Scipions, on préparait la voie à une attaque contre le plus grand homme de Rome », dit M. De Sanctis (p. 591). Que Fulvius et Manlius soient les amis politiques des Scipions, je ne vois pas que M. De Sanctis ait cité aucun texte qui le dise, et la suite des événements se comprend bien mieux s'ils étaient leurs ennemis.

Manlius est accusé, par deux des légats chargés de conclure la paix orientale et particulièrement par L. Furius Purpureo, de n'avoir pas observé les préliminaires de paix conclus entre Scipion et Antiochus et d'avoir été vendu à Pergame *(consul mercennarius)*. Manlius échappe avec peine à cette accusation ; aussitôt, les tribuns Poetilii accusent les Scipions d'avoir été corrompus par Antiochus et proposent une enquête sur l'argent du Roi. Furius intervient alors de nouveau et demande qu'à l'enquête sur l'argent d'Antiochus on joigne une enquête sur l'argent d'Eumène. Si nous nous souvenons avec quel acharnement, durant cette période de l'histoire romaine, se combattaient les clans nobiliaires, ne verrons-nous pas se dessiner ici la

lutte entre ceux qu'on accuse d'être vendus à Eumène et ceux qu'on accuse d'être vendus à Antiochus ?

Si maintenant, avertis par ce conflit, nous jetons un regard sur la conduite de l'Africain en 190/189, nous remarquerons que sa politique est en effet nettement contraire à Eumène : il s'attarde en Thrace à ses bondissements rituels de Salien ; arrivé aux détroits, il reçoit Héraclide de Byzance et exprime le regret qu'Antiochus ait évacué les Dardanelles ; puis il s'absente de l'armée pour raisons de santé. Le rappel des Scipions avant la conclusion définitive de la paix est une mesure extraordinaire (De Sanctis, 218) ; la diplomatie de Pergame peut n'y être pas étrangère.

L'interprétation que je propose du procès de 187 s'accorderait, me semble-t-il, avec les indications de M. Münzer (*Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart, 1920, p. 202 sq.), selon qui le clan des Fulvii et des Manlii se présente nettement à nous, après 187, comme rival du clan des Scipions.

Les mœurs politiques de Rome, plus décentes qu'à la fin du IIe siècle, n'étaient peut-être pas si différentes. On accusait déjà des généraux d'être corrompus par Antiochus et d'autres par Pergame, comme on dira en 123 qu'une partie du Sénat était vendue à Nicomède et l'autre à Mithridate. L'accusation contre Manlius et l'enquête contre les Scipions annoncent clairement la *lex Mamilia* et la *lex Varia*. Mais, si nous admettons que de si misérables intrigues aient pu contribuer à mettre les armées romaines au service des diplomaties d'Orient, nous serons exposés à encourir le reproche sévère qu'adresse M. De Sanctis (p. 153, n. 72) aux historiens « qui ont la manie de rapetisser par la mesquinerie des motifs les grandes délibérations ».

A. PIGANIOL.

G. Vrind, *De Cassii Dionis vocabulis quae ad jus publicum pertinent.* Hagae Comitis, Bernard Mensing, 1923, in-8° de VIII-176 p.

L'auteur s'attache, dans cette thèse inaugurale, à la langue de Dion Cassius et tout particulièrement à certains des termes relatifs à l'administration romaine qu'il emploie. Il s'agissait d'établir par l'examen de passages caractéristiques quelle valeur avaient chez Dion des expressions empruntées au droit public grec et appliquées par lui aux institutions civiles et militaires de l'époque impériale : recherche qui intéresse non point seulement la langue d'un historien, mais l'histoire elle-même. Par exemple, M. Vrind constate que le terme αὐτοκράτωρ, traduction du latin *imperator*, est utilisé par Dion dans tous les sens du mot : empereur, prénom impérial, général victorieux, magistrat revêtu de l'*imperium majus* (στρατηγὸς αὐτοκράτωρ). Le mot ἀρχή (ἄρχειν, ἄρχων) s'applique aux magistrats en général, au roi, à

l'*interrex*, au consul, au dictateur, au maître de la cavalerie, au préfet de la ville, au préteur et même au procurateur *præses;* il sert aussi à traduire le mot *provincia* dans son double sens de *munus officii* et de *regio;* quelquefois même il signifie le territoire de l'empire (ἡ τῶν Ῥωμαίων ἀρχή). Dion entend par ἡγεμονία, ἡγέμων le pouvoir des magistrats en général, royauté, consulat, dictature, préture, décemvirat, etc. Même étude à propos des mots βασιλεύς, βασιλικός, πρεσβευτής, ὑποστράτηγος, πάρεδρος, ὕπαρχος, ἔπαρχος. Quant à ἐπίτροπος, par lequel les inscriptions traduisent le terme officiel latin *procurator*, Dion le réserve pour les seuls procurateurs qui manient les deniers publics, nommant les autres ἄρχοντες ou ἱππεῖς. D'autre part, il y a plusieurs fonctions romaines qu'il ne désigne pas par des termes précis, la langue grecque ne les lui fournissant pas, mais au moyen de périphrases ; telles les charges de la chancellerie impériale (*a libellis, ab epistulis, a rationibus*, etc.).

Une semblable analyse ne pouvait pas être menée à bien sans un coup d'œil jeté sur les faits et les institutions de l'époque impériale. De là des appendices où sont examinés, par exemple, l'étendue des pouvoirs conférés à Agrippa par Auguste, la nature de la fonction gérée par Dion en Afrique — c'est, selon lui, et je crois qu'il a raison, non le proconsulat, mais le commandement de la troisième légion — et pour finir, la carrière de Dion. Travail sérieux, que l'on consultera avec fruit, au besoin.

R. CAGNAT.

Arturo Solari, *Topografia storica dell' Etruria.* Pisa, Enrico Spoerri, 1918 et 1920 ; 2 vol. in-8° de XVI-366 et XIV-368 pages et une carte.

Depuis l'ouvrage magistral de M. G. Beloch sur la Campanie (2ᵉ éd. 1890), aucune province de l'Italie ancienne n'avait fait l'objet d'un travail d'ensemble de topographie. Le livre que nous signalons aujourd'hui — couronné par l'Académie des Lincei, et qui a valu à M. Solari une chaire à l'Université de Bologne — est la synthèse de longues études préparatoires du même auteur parues dans les périodiques de la Péninsule. Voici le plan qu'il a suivi : vol. I, Étrurie orientale et méridionale ; vol. II, part. I. Étrurie occidentale et insulaire ; part. II, Étrurie septentrionale. Dans chacune des parties, M. Solari étudie tour à tour les sources historiques, les voies romaines et les communications, la topographie.

M. Solari connaît admirablement les textes et leurs éditeurs et il a su en tirer le meilleur parti, sans oublier d'en rapprocher les découvertes archéologiques. On sent à chaque page combien sont familiers à l'auteur, non seulement les textes classiques et médiévaux, mais aussi les aspects géographiques du pays.

Si M. Solari a utilisé aussi complètement que possible les textes dont il pouvait disposer, il aurait eu, semble-t-il, avantage à consulter plus fréquemment les ouvrages généraux d'histoire romaine. Pour plusieurs sites antiques intimement mêlés à l'histoire des premiers siècles de Rome, il ne tient pas suffisamment compte des résultats désormais acquis du labeur de ces quinze dernières années ou des hypothèses précieuses formulées par les historiens. Prenons par exemple le site d'Orvieto (*Top. d. Etr.*, I, p. 268). M. Solari continue à en faire le site de *Volsini ueteres*, et la question ne semble même pas se poser pour lui sur la certitude de cette identification. Or M. Ettore Pais a résumé cette question, déjà touchée avant lui, dans une des notes si pleines d'idées de sa *Storia critica* (II, 1915, p. 450, n. 1.) Pour ce savant, il est hors de doute qu'Orvieto (Urbs uetus) n'est pas le site de Volsini étrusque; il se demande si Orvieto ne serait pas la cité des Suppinates...

Un peu plus loin M. Solari (I, p. 268 sq.) traite de la fondation de Volsena sous les Romains. Il croit qu'il s'agit là d'une ville nouvelle et ne paraît pas se douter que la question a été également discutée. M. Pais (*Stor. crit.*, II, 1915, p. 447, n. 2) s'est demandé si Volsini étrusque n'était pas déjà à Bolsena. Il s'appuie sur un texte de Zonaras (VIII, 8. P. I. 380) mentionnant de solides murailles très anciennes, et aussi sur le résultat des fouilles qui ont mis à jour à Bolsena des restes d'une muraille indiscutablement archaïque (*Not. d. scavi*, 1903, p. 359 sq., fig. 3-4.) — Pour nous en tenir à cette région, M. Solari (I, p. 168) indique l'importance du Fanum Voltumnae; mais il ne discute point les diverses théories formulées sur son emplacement exact. Cette question a pourtant retenu l'attention des historiens, et M. Pais la signale à diverses reprises (cf. *St. crit.*, II, p. 448, n. 1, etc.).

Ces quelques remarques n'enlèvent rien à l'importance considérable de cet ouvrage. J'ai dit avec quel manifeste souci d'exactitude il a été fait, puisqu'il s'appuie constamment sur une étude complète et attentive des textes. Il faut louer sans réserves le style clair et concis de M. Solari, autant que les *indices* très complets qui terminent chaque volume. La *Topographie de l'Étrurie* représente un labeur énorme. C'est un instrument de travail indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire ancienne de l'Italie.

JEAN COLIN.

St. Gsell et Ch. A. Joly, *Khamissa*, *Mdaourouch*, *Announa*. Alger-Paris, 1914, 1918, 1922; 3 fasc. in-f° avec plans et figures.

Les fouilles entreprises par le service des monuments historiques de l'Algérie dans les ruines de Khamissa, Mdaourouch et Announa ont mis au jour les vestiges de trois villes africaines: *Thubursicu Numidarum*, *Madauros*, *Thibilis*.

Leurs origines sont assez diverses. La première, centre d'une agglomération de nomades, devint une cité par la seule volonté de ses habitants; la seconde, sous les Flaviens, reçut une colonie de vétérans; patrie d'Apulée, dotée d'écoles où étudia saint Augustin, elle fut un centre de culture latine en plein pays numide; plus modeste, la troisième resta toujours un gros bourg agricole dont la prospérité demeura intimement liée à la fortune de quelques propriétaires terriens.

Malgré ces différences d'origine, elles ne diffèrent pas sensiblement les unes des autres: ce sont de petites villes, comme il y en a beaucoup dans le monde romain et sans grande originalité. Bâties sur un modèle uniforme, toutes trois sont dotées d'un capitole, d'un forum et d'un marché; deux possèdent un théâtre. Placées sur des hauteurs dominant les plaines à céréales dont elles sont les petites métropoles, la disposition du terrain ne s'est pas prêtée à l'établissement d'une voirie régulière; des rues tortueuses grimpent à flanc de coteau vers les édifices publics. Des maisons peu nombreuses bordent ces voies. Comme dans les demeures africaines que nous connaissons, le plan adopté pour leur construction est d'inspiration grecque: les pièces sont disposées autour d'une cour centrale bordée de portiques.

La population, composée pour le plus grand nombre d'indigènes romanisés, paraît avoir habité plus volontiers les domaines situés au voisinage. A l'exception de Madauros, ces petites cités ne sont pas autre chose que les « chefs-lieux de canton » de régions agricoles particulièrement fertiles.

Raymond LANTIER.

Germaine Rouillard, *L'administration civile de l'Égypte byzantine.* Paris, Presses Universitaires, 1923; 1 vol. in-8° de XI-242 p.

Cette étude complète admirablement celle du regretté Jean Maspero sur l'*Organisation militaire de l'Égypte byzantine* (Paris, 1912). Avant les découvertes papyrologiques, nous n'étions guère renseignés sur l'état de l'Égypte byzantine que par l'édit de réforme de Justinien et par les sources chronographiques, comme la chronique de Jean de Nikiou. Bien que ces découvertes soient loin d'être achevées et que de nombreuses lacunes subsistent dans notre information (la partie de l'édit XIII qui concernait l'importante province d'Arcadie, le Fayoum actuel, a disparu), Mlle G. Rouillard a rendu un réel service aux études byzantines en dressant l'inventaire de nos connaissances actuelles. Grâce à une étude consciencieuse des documents d'archives que nous conservent les papyrus, elle a pu donner un commentaire très vivant du texte de l'édit XIII et montrer dans quel esprit il a été appliqué. Des deux parties dont se compose son livre, l'une est une

description complète et même minutieuse des institutions, l'autre un tableau intéressant, peut-être un peu court, des mœurs administratives de l'Égypte dans le siècle qui précéda la conquête arabe.

Bien que la bibliographie soit assez complète et que les références dénotent une connaissance sérieuse des travaux les plus récents, il y a cependant quelques lacunes à signaler. P. 17 : l'auteur n'eût pas écrit que Théodora protégeait les monophysites intransigeants, si elle se fût reportée à l'article si important de Mgr Duchesne (*Les protégés de Théodora*, ap. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1915, p. 62) qu'elle ne paraît pas connaître. En fait, le patriarche Théodose, installé par l'impératrice à Alexandrie, appartenait au parti sévérien. — P. 113 : à propos des restrictions apportées par Justinien à l'exercice du droit d'asile pour les débiteurs récalcitrants, Mlle Rouillard eût pu tirer des renseignements intéressants de l'article de Martroye sur cette question (*Mémoire de la Société des Antiquaires de France*, 1919). On y voit que d'après la constitution de 535 les impôts devront être perçus, mais « avec décence » sur ceux qui se sont réfugiés dans une église. — Enfin, p. 215, l'auteur n'a pas voulu prendre parti dans la question du double pouvoir spirituel et temporel du patriarche Cyrus. En dépit des assertions d'Amélineau (*Revue historique*, 1915), la réalité de ce double pouvoir, affirmée par des sources égyptiennes, ne fait plus aucun doute. — Ajoutons qu'il est regrettable que les épreuves d'un travail d'une réelle importance n'aient pas été relues suffisamment.

Mais ce sont là de menues critiques et, dans l'ensemble, le livre de Mlle Rouillard apporte des éléments vraiment nouveaux à notre connaissance de l'Égypte et de l'administration byzantine en général. Et d'abord, grâce aux témoignages papyrologiques, elle a pu fixer à l'année 538 la seconde indiction, qui est le seul élément chronologique que notre texte de l'édit XIII nous ait conservé; les circonstances troublées dans lesquelles l'Égypte se trouvait à cette époque justifient cette assertion. On lira aussi avec grand intérêt le tableau des conditions politiques et sociales dans lesquelles se trouvait l'Égypte avant la réforme de Justinien, en particulier les pages consacrées à l' « autopragie » que l'on peut comparer à l' « immunité » de la Gaule mérovingienne et qui a pour effet de soustraire à l'action administrative les domaines des grands propriétaires et même des villages entiers. L'Égypte du VIe siècle nous montre l'origine de cette noblesse terrienne qui s'est constituée en Orient et a exercé une action si importante sur les destinées de l'Empire byzantin. L'évolution sociale est la même que dans les États barbares; mais tandis qu'en Occident les institutions politiques se sont désagrégées, en Orient l'État a pu lutter contre ces tendances et empêcher la formation d'une féodalité : l'édit de Justinien est justement un épisode de cette lutte.

Mlle Rouillard a exposé très complètement l'économie de cette réforme et montré par des comparaisons avec l'Afrique et l'Italie qu'elle se rattache à l'ensemble de la politique administrative de Justinien : suppression du principe, établi depuis Dioclétien, de la séparation des pouvoirs civil et militaire, qui avait donné de piètres résultats; suppression pour la première fois de l'unité administrative de l'Égypte et des pouvoirs du préfet « augustal », qui devient un simple duc, relevant comme ses collègues d'Augustamnique, d'Arcadie, de Thébaïde, de Libye, du préfet du prétoire d'Orient; renforcement de la centralisation politique, financière, économique, judiciaire.

L'auteur a tiré de l'étude des papyrus un tableau intéressant des cadres administratifs; elle a réussi à délimiter l'étendue des pouvoirs politiques, judiciaires et financiers des ducs et de leurs subordonnés, « præsides », « pagarques », etc. Parmi les chapitres les plus nouveaux, citons ceux qui sont relatifs à l'organisation municipale des villes et des bourgs, avec des conseils de notables, un « defensor civitatis » devenu un véritable agent de l'État et des fonctionnaires, parmi lesquels on trouve jusqu'à des médecins publics. Le rôle de plus en plus important des évêques dans l'administration municipale et les tribunaux est très bien mis en lumière et là aussi il y aurait des rapprochements curieux à faire avec ce qui s'est passé en Occident à la même époque. On lira avec intérêt la discussion sur l'existence en Égypte d'un impôt analogue à la capitation, que les papyrus rendent probable, les renseignements sur la persistance des liturgies, qui constituent une charge très lourde pour les notables, et le chapitre très complet sur l' « annona civica », impôt en nature sur les récoltes de blé, destiné à l'approvisionnement de Constantinople et dont la levée régulière paraît constituer le but suprême des efforts de l'administration impériale. Les papyrus et les prescriptions de l'édit XIII nous renseignent admirablement sur le détail des opérations auxquelles donne lieu la levée de cet impôt jusqu'à l'embarquement de l' « heureux transport », αἴσια ἐμβολή, à Alexandrie, sous la surveillance de l' « augustal »;

Ce qui ressort de cette importante étude, c'est que l'Égypte est pour l'Empire une véritable colonie et un territoire d'exploitation. Toutes les règles administratives, toutes les institutions ont été combinées pour assurer le meilleur rendement de cette ferme incomparable. Il en est résulté qu'après six siècles de domination l'Empire n'a pas su gagner l'affection des indigènes. Dans la seconde partie de son ouvrage, Mlle Rouillard a bien montré les raisons profondes de la faillite des réformes de Justinien : résistances incessantes des contribuables; action dissolvante des grands propriétaires, dont plusieurs occupent de hautes fonctions administratives et qui, avec leurs nombreux vas-

saux et leurs soldats privés (bucellaires), peuvent braver impunément les lois; éloignement des Coptes pour l'hellénisme et renaissance de la langue et de la littérature indigènes; esprit turbulent des populations qui aboutit à de véritables insurrections, telles que l'affaire des trois pagarques d'Aikelah. Et justement, à cette population qu'il eût fallu ménager et calmer, Byzance envoie des fonctionnaires vénaux et corrompus. Non contente de pressurer les indigènes, elle les atteint dans leurs croyances monophysites et instaure un régime de persécution religieuse. L'Égypte, qui n'avait d'autre armée, comme l'a montré Jean Maspero, qu'une milice, vraie gendarmerie destinée à faire rentrer les impôts, était donc mûre pour la conquête. Cependant M[lle] Rouillard a montré, et c'est ce qui fait l'intérêt de sa conclusion, que malgré ces causes de désaffection pour l'Empire, les Égyptiens ne l'ont pas abandonné sans résistance et qu'à côté des désertions mises en vedette par les sources monophysites comme la chronique de Jean de Nikiou, on peut citer aussi des exemples de loyalisme.

Nous n'avons pu donner qu'un aperçu des intéressantes questions soulevées dans ce livre, qui rendra de grands services en ouvrant des horizons nouveaux sur l'histoire politique et administrative de Byzance, ainsi que sur la transformation sociale qui marque en Orient comme en Occident le début du Moyen-Age.

Louis BRÉHIER.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay, Manchester, University Press, 1923; 1 vol. grand in-8° de XL-480 pages avec 14 planches hors texte.

G. Giannelli, *Culti e miti della Magna Grecia*, Firenze, Bemporad, 1924; 1 vol. in-8° de IX-359 pages.

A. D. Keramopoulos, Ὁ ἀποτυμπανισμός, Athènes, Hestia, 1923; 1 vol. in-8° de 144 pages, avec planches et figures.

L. Robin, *La Pensée grecque*, Paris, la Renaissance du Livre, 1924; 1 vol. in-8° de 500 pages.

Λαογραφία, t. VII (en l'honneur de N. G. Politis), Athènes, Sakellarios, 1923; 1 vol. in-8° de LI-562 pages, avec planches et figures.

Collection Guillaume Budé : Platon, *Théétète*, par A. Diès; Euripide, *Héraclès*, *les Suppliantes*, *Ion*, par Grégoire et Parmentier; Ovide, *L'art d'Aimer*, par H. Bornecque; Tibulle, *Élégies*, par Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, 1924.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Égypte. — A signaler, de la librairie Paul Geuthner, *Aigyptos, la terre du faucon*, très important catalogue de 2.209 numéros, précédé de notices égyptologiques, par Sottas et Drioton, J. Capart, Éd. Naville, Paris, 1924.

Socrate critique d'art. — Pour Aristophane, Socrate, c'est l'homme des Nuées. M. Fougères, qui est un des maîtres de l'archéologie grecque, a évoqué, devant ses confrères des cinq Académies, non plus l'adorateur du Chaos et de la Langue, mais « un rapin mort jeune, dont l'ombre aurait survécu au fond de l'âme du philosophe ». Xénophon l'y invitait On voit, en effet, dans les *Mémorables*, le fils du sculpteur Sophronisque envelopper « d'un regard connaisseur les charmes libéralement dévoilés d'un beau modèle féminin posant pour l'ensemble ». Socrate n'est pas allé jusqu'à dire, comme Renan, que « la beauté vaut la vertu » ; mais il a pressenti et préconisé l'avènement d'un idéal nouveau, moins olympien et plus expressif. La grâce d'un Praxitèle, la fougue d'un Scopas ont trouvé en lui un subtil annonciateur et M. Fougères a tracé lui-même d'un pinceau bien savoureux cette face originale de son personnage (Institut de France, séance publique annuelle du 16 novembre 1923).

L'historien de la Gaule à l'Académie française. — L'élection du 3 avril 1924, qui fait entrer M. Camille Jullian à l'Académie française, touche de trop près cette *Revue* pour qu'elle n'en consigne pas la date dans ses fastes. Nos lecteurs, qui savent de quelle vie créatrice l'infatigable exégète de nos antiquités nationales féconde ses pénétrantes analyses et combien chez lui l'intelligence du savant est servie par les qualités de l'écrivain, applaudiront à un pareil choix, et puisque Fustel de Coulanges ne fut pas de l'illustre compagnie, ils se féliciteront d'y voir celui qui, de toute manière, comme éditeur et continuateur, a le mieux servi cette grande mémoire.

Georges RADET.

Supplementum epigraphicum graecum, vol. I, fasc. 1 et 2, Sijthoff, Lugduni Batavorum (Leyde), 1924. — *Hoc erat in votis*... La multiplicité des revues savantes et leur dispersion par le monde entier, les difficultés actuelles, dont les raisons sont bien connues, des échanges internationaux, rendent extrêmement malaisé l'accès des textes épigraphiques qui viennent au jour d'année en année.

A.-J. Reinach avait lancé en 1913 une *Revue épigraphique*, tout aussitôt interrompue par la mort prématurée de ce jeune érudit. C'est cette tentative que renouvellent aujourd'hui un savant hollandais, M. J.-J. Hondius, de Leyde, et ses collaborateurs, MM. P. Roussel (Strasbourg), A. Salač (Prague), M. N. Tod (Oxford), E. Ziebarth (Hambourg), qui se sont réparti la tâche de dépouiller les publications des différents pays; beaucoup d'autres savants, parmi lesquels il suffira de citer MM. Ad. Wilhem, Hiller von Gaertringen, G. Crönert, ont promis leur concours; ce périodique est donc assuré de paraître dans les meilleures conditions de compétence, de soin et de rapidité. Des textes; un commentaire substantiel et concis, indiquant, lorsqu'il y a lieu, la date, le sujet et les références indispensables; des notes critiques et les éléments de la discussion; puis, pour les inscriptions antérieurement connues, les nouvelles leçons ou conjectures: telle est l'économie générale, à laquelle on ne peut qu'applaudir. Ce premier tome (qui sera prochainement, comme les suivants, complété par un index) déborde quelque peu le cadre de l'année 1922 à laquelle il est consacré, car on y a fait place à quelques textes parus un peu auparavant, et de préférence dans des recueils peu répandus ou dans des publications retardées par la guerre: j'exprime à ce propos le regret que, dans la bibliographie, on n'ait pas cru devoir indiquer, pour chaque périodique, avec la tomaison, le millésime. — Il va de soi que l'étendue des volumes successifs pourra être fort inégale, étant subordonnée au hasard des découvertes. La substance de celui-ci est riche et contient des pièces de première importance: Athènes, l'Argolide, Delphes, Délos et Samos en ont fourni les éléments les plus notables. Le choix des variantes et conjectures paraît judicieux en général, et donnera satisfaction aux érudits. Au n° 340 (Délos) sont énumérées quelques conjectures dues à K. Gerth et encore inédites; plusieurs appelleraient des réserves, qu'il n'est pas à propos de présenter ici. La nouvelle lecture de l'inscription du Tritopator des Pyrrhakides par R. Vallois (*Choix d'inscr. de Délos*, p. 277) eût mérité d'être rappelée.

F. DÜRRBACH.

Errata. — P. 68, dans le titre, remplacer « Rhône » par « Saône ». — P. 86, l. 4, supprimer l's de « ils », et, dans la 5e ligne à partir du bas, insérer « mont » avant « Dicté ».

4 avril 1924.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

ΑΚΡΟΧΕΙΡΙΣΜΟΣ

A PROPOS D'UNE PEINTURE MURALE DE LA MAISON *DES DAUPHINS*, A DÉLOS



Fig. 1.

Partie d'une peinture murale de la Maison *des Dauphins* à Délos. D'après Bulard, *Peintures murales et mosaïques de Délos*, *Mon. Piot*, xiv, 1908, fig. 49 (fragment *b*).

Une des pièces de la maison dite *des Dauphins*, à Délos, fouillée en 1883 par P. Pâris[1], celle qui occupe l'angle nord-est de l'habitation, est ornée sur ses quatre côtés d'un revêtement mural assez bien conservé et d'un type fréquent dans l'île, celui qui imite un mur d'appareil à refends et bossages[2]. L'assise de recouvrement surmontant les orthostates y forme, selon l'usage, un bandeau saillant dont la partie médiane, située à hauteur de vue, avait reçu un décor particulièrement soigné, assez maltraité par le temps, mais

1. P. Paris, *BCH*, VIII, 1884, p. 473-496 et pl. XXI, salle G.
2. Bulard, *Peintures murales et mosaïques de Délos* (*Monuments Piot*, XIV, 1908, p. 100 sq.)

visible encore : des Eros, associés par groupes de deux ou de trois, tous différents les uns des autres, s'y succédaient sans interruption comme les personnages d'une frise[1] ; ils se détachaient en nuances claires et vives sur la couleur rouge grenat du fond, suivant une technique adoptée dans d'autres maisons de Délos appartenant soit au quartier du Théâtre, soit à celui du Stade[2]. En publiant, d'après les aquarelles exécutées sur place par G. S. da Fonseca, ce qui subsiste de cet ensemble, on l'a rapproché[3] des peintures pompéiennes bien connues[4] où le décorateur a traité, presque toujours avec beaucoup de verve et d'ingéniosité, ce thème cher à l'art hellénistique : des Eros occupés aux jeux qui sont ceux de leur âge, ou encore imitant, en manière d'amusement, les métiers, les négoces, les actions diverses qui sont le fait des personnes adultes[5]. Mais l'état de conservation du décor de Délos, réduit à de simples silhouettes, ne permet que par exception de reconnaître ces jeux et ces travaux. On s'était donc gardé de présenter, au sujet de la plupart d'entre eux, une interprétation précise. Toutefois, à propos de l'un de ces groupes, conservé sur la paroi nord de la salle, non loin de l'angle nord-ouest, et que reproduit la figure ci-jointe[6] *(fig. 1)*, on avait cru pouvoir se montrer moins circonspect : dans les deux enfants tournés l'un vers l'autre qui se tiennent par la main, le bras levé à la hauteur du visage, on avait proposé de reconnaître un couple de jeunes danseurs. Mais le geste se retrouve sur d'autres monuments, d'un genre tout différent, et qui ne représentent assurément pas une figure de danse : ils font con-

1. Bulard, *op. l.*, p. 141 sq., fig. 49 et pl. VI (fragment *c*) et IX C.

2. Bulard, *op. l.*, p. 140 et 142-143 ; *C. R. Acad. Inscr. et B.-L.*, 1907, p. 361 ; Plassart, *BCH*, XL, 1916, p. 251 et n. 1.

3. Bulard, *op. l.*, p. 141 et n. 4 et 5.

4. Par exemple celles de la maison *des Vettii*, publiées par Sogliano, *Mon. ant. Lincei*, VIII, 1898, p. 341 sq.

5. Collignon, dans *Dict. Ant.*, *s. v. Cupido*, p. 1606 sq. ; Furtwängler, dans Roscher, *Ausführl. Lexicon der Mythol.*, *s. v. Eros*, col. 1367 ; Waser, dans Pauly-Wissowa, *Realencycl.*², *s. v. Eros*, col. 511 ; Baumeister, *Denkmäler d. Klass. Altert.*, I, p. 502. Voir aussi Helbig, *Untersuchungen über die campan. Wandmalerei*, p. 237 (en particulier à propos de la peinture de vases) et p. 76.

6. D'après Bulard, *op. l.*, fig. 49, p. 141-142, fragment *b* (extrémité gauche). Le fragment *b* fait suite au fragment *a*, sans interruption : le même personnage est représenté deux fois sur le dessin, à droite du fragment *a* et à gauche du fragment *b*.

naître un exercice gymnastique qui avait sa place dans les combats de la πάλη, l'ἀκροχειρισμός[1]. L'objet des pages qui suivent est de définir cet exercice et de montrer qu'il est pratiqué, sur la peinture de Délos, par les deux Eros dont il vient d'être parlé : ceux-ci ne jouent pas à un jeu d'enfant, ils se mesurent à la manière des athlètes, suivant certaines règles en usage dans un certain genre de lutte.



Les textes qui font mention de l'ἀκροχειρισμός sont nombreux, mais souvent peu explicites, et médiocrement clairs. Aussi les définitions qui ont été données de cette pratique diffèrent-elles sensiblement selon les auteurs. Deux opinions s'opposent nettement à ce sujet.

La première est la plus répandue. Elle est contenue plutôt qu'exposée dans l'ouvrage de Krause sur la gymnastique des Grecs, où l'ἀκροχειρισμός est plusieurs fois mentionné sans faire d'ailleurs l'objet d'une étude spéciale[2], et aussi dans la plupart des travaux moins étendus et plus récents dont les auteurs ont pris comme guide cet ouvrage déjà ancien, mais toujours excellent[3]. Le témoignage principal aux yeux de ces érudits est celui de Pausanias. Dans sa description du sanctuaire d'Olympie[4], le Périégète signale, entre autres statues d'athlètes, celle d'un pancratiaste, Sostratos de Sicyone, surnommé Ἀκροχερσίτης[5], parce qu'il avait coutume, dans les ἀγῶνες auxquels il prenait part, de saisir son adversaire par l'extrémité des mains et de les serrer avec une telle force que l'autre devait s'avouer vaincu : « ... Ἐπίκλησις δὲ ἦν Ἀκροχερσίτης αὐτῷ. [Παρα]λαμβανόμενος γὰρ ἄκρων τοῦ ἀνταγωνιζομένου τῶν χειρῶν ἔκλα, καὶ οὐ

1. On trouve aussi la forme ἀκροχείριξ : Hippocr., *De diaet.*, II, p. 364, l. 16 (Foesius).

2. Krause, *Die Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, Leipzig, 1841, I, p. 422 et n. 42, p. 510-511 et n. 9; cf. p. 410 et n. 4.

3. Par exemple De Ridder, dans *Dict. Ant.*, s. v. *Lucta*, p. 1340 et 1341, n. 6; Hitzig-Blümner, *Pausaniae Graeciae descriptio*, II, 2, p. 548.

4. Paus. VI, IV, 2-3.

5. La forme exacte du surnom donné au lutteur de Sicyone serait non Ἀκροχερσίτης, mais Ἀκροχηριστάς, d'après Van Herwerden, *Lexicon graecum suppletorium et dialecticum*, s. v.

πρότερον ἀνίει πρὶν ἢ αἴσθοιτο ἀπαγορεύσαντος. » Après avoir énuméré les victoires remportées aux divers jeux par le personnage, Pausanias rappelle le nom d'un autre lutteur, le Sicilien Léontiscos, originaire de Messana, dont la statue, œuvre de Pythagoras de Rhégion, était voisine de la précédente. Cet athlète s'est distingué non plus au pancrace, mais à la πάλη. Et l'on rapporte, ajoute l'écrivain, que sa manière de lutter à la πάλη était la même que celle employée au pancrace par Sostratos de Sicyone : car Léontiscos, dit-on, n'était pas capable de jeter bas ses adversaires, mais il triomphait d'eux en leur écrasant les doigts : « ... Καὶ γὰρ τὸν Λεοντίσκον καταβαλεῖν οὐκ ἐπίστασθαι τοὺς παλαίοντας νικᾶν δὲ αὐτὸν κλῶντα τοὺς δακτύλους[1] ». Ainsi, à la πάλη comme au pancrace, chacun des lutteurs avait le droit de saisir les mains de l'antagoniste et de les serrer entre les siennes jusqu'à ce que l'autre fût réduit à merci. Il n'y a rien de surprenant à ce que cette pratique soit passée de l'une des formes de la lutte à l'autre, probablement de la plus simple à la plus complexe[2] : le pancrace, on le sait, n'est autre chose qu'une combinaison de la πάλη et de la πυγμή, où se retrouvent la plupart des exercices appartenant en propre à chacune des deux disciplines.

Mais ce n'était pas là le seul sens du mot. Les pugilistes, qui dans aucun cas n'étaient autorisés à empoigner les mains de leur antagoniste, usaient néanmoins, s'il faut en croire les auteurs anciens[3], de l'ἀκροχειρισμός. Et en effet, on désignait sous ce nom, dans la πυγμή, non une phase du combat ou une manière de combattre, mais une escrime préalable, dont les conditions, assez factices, étaient propres moins à développer la force des lutteurs qu'à exercer leur dextérité et leur coup d'œil : accouplés deux par deux, ceux-ci devaient en effet se proposer non de frapper fort, mais de toucher juste (en se contentant autant que possible d'effleurer l'adversaire), et de

1. Le rapprochement des deux textes montre bien que ἄκραι χεῖρες dans le premier a le même sens que δάκτυλοι dans le second.

2. Léontiscos de Messana est d'ailleurs plus ancien, d'un siècle environ, que Sostratos de Sicyone, bien que celui-ci soit nommé le premier des deux par Pausanias : Hyde (W. W.), *Olympic victor monuments and greek athletic art*, 1921, p. 249, n. 1 et 3.

3. Suidas, *s. v.*; cf. Krause, *op. l.*, p. 510-511 et n. 9.

parer autant que d'attaquer. Cette gymnastique de convention eût sans doute été bien insuffisante sans la κωρυκομαχία[1], à laquelle recouraient d'autre part les pugilistes : là, c'est sur le mannequin, le κώρυκος[2], que s'abattaient les poings redoutables, et rien ne s'opposait à ce que l'athlète déployât dans cette préparation, moins artificielle que la première, la pleine vigueur de ses muscles. Ainsi entendu, l'ἀκροχειρισμός était admis dans le pancrace au même titre que dans la πυγμή : c'est-à-dire qu'il servait à l' « entraînement » de l'athlète sans avoir place dans l'épreuve elle-même; mais tandis que les pugilistes s'exerçaient à l'ἀκροχειρισμός munis des ἱμάντες, les pancratiastes le pratiquaient les mains nues, comme ils combattaient.

Contre cette opinion, jusque-là universellement admise, E. Normann Gardiner s'est vivement élevé dans les articles du *Journal of Hellenic Studies* qu'il a consacrés aux jeux athlétiques des Grecs[3]; et sans reprendre la discussion, le même auteur a maintenu presque toutes ses conclusions dans l'ouvrage plus général où il a mis en œuvre les résultats de ces articles[4]. S'il faut l'en croire, la seule définition exacte de l'ἀκροχειρισμός est contenue dans ces quelques mots de Suidas : « Ἀκροχειρισμός· πυκτεύειν ἢ παγκρατιάζειν πρὸς ἕτερον ἄνευ συμπλοκῆς ἢ ὅλως ταῖς ἄκραις μετ' ἄλλου γυμνάζεσθαι. » Ce que l'érudit anglais comprend à peu près ainsi (du moins à en juger d'après la suite de son exposé, car il ne traduit pas) : « Faire de l'ἀκροχειρισμός, c'est lutter deux par deux, à la πυγμή ou au pancrace, sans en venir au corps à corps, autrement dit s'exercer avec quelqu'un d'autre, en tout et pour tout du bout des mains ». Aucune mention, on le voit, de la πάλη; et de fait l'ἀκροχειρισμός n'a rien à voir avec cette forme de la lutte : « It belongs to boxing and to the pankration only so far as boxing formed part of pankration[5]. » Tous les textes où l'ἀκροχειρισμός

1. Le mot est employé par Hippocrate, *De diaet.*, II, p. 364, l. 16 (Foesius), cité par Normann Gardiner, *J. of H. S.*, XXVI, 1906, p. 14. Voir aussi Saglio, dans *Dict. Ant.*, s. v. *Corycus;* Fougères, *ibid.*, s. v. *Gymnastica*, p. 1700-1701 ; Normann Gardiner, *Greek athletic sports and festivals*, p. 478 et fig. 178 ; Hyde, *op. l.*, p. 243 et n. 5.
2. Luc., *Lexiphan.*, 5; Galen., *De valet. tu.*, II, 10; Philostr. *Gymn.*, 57.
3. *J. of H. S.*, XXV, 1905, p 272 et 291, n. 96; XXVI, 1906, p. 13-15.
4. E. Normann Gardiner, *Greek athletic sports and festivals*, p. 433.
5. *J. of H. S.*, XXVI, 1906, p. 14.

est nommé en même temps que la πάλη[1] opposent l'une à l'autre deux méthodes de combat. Bien entendu, les pugilistes n'usent que dans les gymnases de cette pratique qui ménage l'adversaire : elle n'a jamais été, elle ne pouvait pas être employée dans un véritable ἀγών : « It means 'to spar' and is properly used not of the actual contest, but of practice. » Une seule exception : il arrivait parfois, dans le pancrace, que la lutte commençât par des coups portés à l'adversaire non le poing fermé, suivant les habitudes de la πυγμή, mais la main complètement ouverte; une peinture de vase, qui représente des pancratiastes aux prises, montre sur le dos de l'un d'eux l'empreinte, tracée en noir, d'une main appliquée violemment et par surprise sur les chairs[2]. C'est là, suivant Normann Gardiner, une seconde forme de l'ἀκροχειρισμός (assez éloignée, on le voit, de la première). Quant aux prouesses prêtées par Pausanias à Sostratos de Sicyone et à Léontiscos de Messana, l'auteur n'y ajoute aucune foi, non plus qu'à la définition tirée par Krause des deux phrases du Périégète. Bien plus, il lui paraît tout à fait impossible que le « jeu de mains », grâce auquel les deux prodigieux athlètes assuraient, dit-on, leur triomphe, ait jamais trouvé place dans un combat véritable, de quelque nature qu'il soit : « Though we do hear of a wrestler or pankratiast securing victory by breaking his opponent's fingers, *the position described by Krause could not occur in a real contest*[3]. »



Ainsi une pratique de gymnase quotidiennement usitée dans la πυγμή et passée de là au pancrace, une méthode d'apprentissage dont l'objet est d'exercer, pour ainsi dire dans le vide[4], l'agilité des athlètes, l'acuité et la justesse de leur vision; —

1. Ainsi Plat. *Alc. I*, 127 E; Luc., *Lexiphan.*, 5, et *De Saltat.*, 10; Arist., *Nic.*, III, 1, etc.

2. *J. of H. S.*, XXVI, 1906, p. 14-15 et fig. 2, p. 8 (coupe à figures rouges de Berlin, d'après Hartwig, *Meisterschalen*, fig. 12.)

3. *Ibid.*, p. 14 et n. 37.

4. On trouve réunis les deux verbes ἀχροχειρίζεσθαι et ἀερίζειν. Ainsi, dans Philostr., *Gymn*, 50 : « Πύκται ἀχροχειριζέσθων ἐλαφροί τε καὶ ἀερίζοντες. » Cf. Normann Gardiner, *J. of H. S.*, XXVI, 1906, p. 14 et n. 43.

d'autre part un procédé exceptionnel par où se seraient parfois engagés les combats du pancrace, voilà, au dire de Normann Gardiner, les deux formes de la lutte, et les deux seules, auxquelles les Grecs aient jamais donné le nom d'ἀκροχειρισμός.

Bien que cette affirmation n'ait jusqu'ici donné lieu, sauf erreur, à aucune objection[1], elle nous paraît inexacte sur plus d'un point, ou pour mieux dire, à peu près partout où elle s'oppose à la manière de voir exposée par Krause. Les quelques observations présentées ci-après montreront en quoi elle pèche, à notre sens, et ce qu'il convient d'en retenir.

1° Constatons tout d'abord l'accord des deux opinions, par ailleurs divergentes, au sujet de l'une des acceptions du mot ἀκροχειρισμός : celle qui se fonde sur le texte de Suidas et concerne l'exercice au moyen duquel les πύκται se tenaient en haleine, sans s'exposer aux risques d'un assaut conduit selon les règles[2]. Un passage de l'*Éthique à Nicomaque*[3], invoqué à la fois par Krause et par Normann Gardiner, illustre d'un fait emprunté à la vie la définition, à notre gré bien sèche et bien abstraite, donnée par le lexicographe. Afin de prouver qu'il est des cas où, involontairement et par mégarde, l'on peut faire du mal à son prochain, Aristote prend l'exemple d'un maître de gymnastique, qui, par suite d'un faux mouvement, frapperait, au lieu de le toucher légèrement, l'élève avec lequel il lutte en usant de l'ἀκροχειρισμός. Aucun développement ne saurait mieux que cette fiction donner l'idée de la manière dont pugilistes et pancratiastes pratiquaient cet exercice, et des conventions qui le réglaient[4].

1. Les théories de Normann Gardiner ont été adoptées par exemple par W. W. Hyde, *Olympic victor monuments and greek athletic art*, p. 248, n. 4, et 249, n. 1.

2. Cet exercice est représenté, s'il faut en croire Normann Gardiner (*Greek athletic sports and festivals*, p. 433-434) sur les deux vases du British Museum (B 326 et E 78) que reproduisent les figures 150, p. 433, et 151, p 436 (= *J. of H. S.*, XXVI, 1906, pl. XIII). Mais la pose donnée aux bras et aux mains paraît s'accorder assez mal avec le témoignage des textes, surtout pour ce qui est du premier de ces deux vases, et l'identification reste douteuse.

3. III, 2, 17.

4. C'est aussi de cette sorte d'ἀκροχειρισμός qu'il est parlé dans Lucien, *De salt.*, 10, à propos de l'accompagnement musical donné chez les Lacédémoniens aux exercices gymnastiques : « Ὅταν γὰρ ἀκροχειρισάμενοι καὶ παίσαντες καὶ παισθέντες ἐν τῷ μέρει παύσωνται..., etc. » Dans cette phrase, les mots παίσαντες καὶ παισθέντες développent le mot ἀκροχειρισάμενοι, décomposant pour ainsi dire l'exercice en ses deux éléments. — C'est encore le même ἀκροχειρισμός qui est rangé par Galien (*De valet.*

2° On écartera au contraire le second genre d'ἀκροχειρισμός dont Normann Gardiner admet l'existence, et l'interprétation du fragment de vase dont il s'autorise pour le faire. Sans doute, la trace d'une main largement étalée est indiquée en noir, avec une parfaite précision, sur le flanc d'un des pancratiastes que le fragment montre aux prises. Mais convient-il d'expliquer cette marque comme une ecchymose résultant d'un coup? Les « bleus » que produit à la surface de la peau le sang extravasé dans les tissus cellulaires, n'apparaissent pas immédiatement après le choc qui a rompu les vaisseaux. De plus, celui des antagonistes qui paraît avoir le dessous a reçu, au milieu même du visage, un coup bien asséné, et de ses narines s'échappe un double filet de sang que le peintre a représenté avec le même soin et de la même couleur que l'empreinte aux doigts écartés. C'est ce sang qui a coulé sur la main droite de l'assaillant, alors qu'il frappait, évidemment à coups redoublés : cette main n'est pas conservée (le bras droit, ramené en arrière d'un mouvement rapide, est coupé par la cassure au-dessous du coude), mais il n'y a aucun doute qu'elle n'ait laissé, au-dessous de l'omoplate du blessé, sa trace sanglante, au moment où mettant à profit l'avantage que ses poings venaient de lui assurer, l'adversaire a cherché, vainement du reste, à engager un corps à corps. Ainsi, rien dans cette image ne permet d'affirmer que les pancratiastes se soient à l'occasion frappés non du poing fermé, mais du plat de la main. — D'ailleurs, même s'il en était autrement, aucun témoignage n'autoriserait à désigner sous le nom d'ἀκροχει-

tuend., II, 10) parmi les exercices que l'auteur appelle τὰ ταχέα par opposition à τὰ βραδέα : les premiers sont χωρὶς εὐτονίας καὶ βίας; l'ἀκροχειρισμός y est placé entre la σκιομαχία et la gymnastique διὰ τοῦ κωρύκου. — Enfin le mot a encore le même sens dans le texte bien connu de Posidonius, cité par Athénée (154 b) et qui concerne les mœurs des Celtes. Après leurs festins, raconte l'écrivain, il arrive que les hommes prennent part à des combats singuliers : « Ἐν γὰρ τοῖς ὅπλοις ἀγερθέντες σκιαμαχοῦσι καὶ πρὸς ἀλλήλους ἀκροχειρίζονται. » Évidemment le genre de lutte de ces populations barbares est tout différent de la πυγμή ou du pancrace gréco-romain, puisqu'il se pratique en armes : mais il comporte comme eux une forme atténuée, qui permet aux adversaires de se tenir en haleine ou de montrer leur savoir-faire. Le verbe σκιαμαχοῦσι, joint ici à ἀκροχειρίζονται, n'a jamais désigné autre chose qu'un exercice (Normann Gardiner, *J. of H. S.*, XXVI, 1906, p. 14 et n. 43; *Greek athletic sports and festivals*, p. 434). La suite montre d'ailleurs que le jeu dégénère souvent et devient un véritable combat où il peut y avoir mort d'homme : « Ποτὲ δὲ καὶ μέχρι τραύματος προΐασι etc... »

ρισμός ce mode de combat : l'hypothèse de Normann Gardiner à ce sujet s'appuie uniquement sur un passage des *Dionysiaques* de Nonnus[1] décrivant la lutte d'Eaque et d'Aristée; les mots ἅμματι χειρῶν ἀκροτάτῳ σφίγξαντες, qui peignent une des phases du combat, évoqueraient, au dire du commentateur, la prétendue forme d'ἀκροχειρισμός arbitrairement définie par lui : mais il est trop clair que le verbe σφίγγειν indique nécessairement non un coup (appliqué par la main ouverte ou fermée, peu importe), mais une étreinte; s'il est vrai que le poète égyptien fait allusion dans ce passage à l'ἀκροχειρισμός (et il semble bien en effet qu'ἅμματι χειρῶν ἀκροτάτῳ soit une périphrase pour ἀκροχειρισμῷ) le genre de lutte auquel il pense[2] n'a, dans tous les cas, rien de commun avec l'épisode sanglant mis en scène sur le vase de Berlin.

3° Quelles que soient les confusions ou les erreurs dont Pausanias s'est maintes fois rendu coupable, la définition de l'ἀκροχειρισμός donnée par lui, ou plutôt implicitement contenue dans le passage de son livre cité tout à l'heure, ne doit pas être rejetée *a priori* et sans examen. On sait quelle curiosité ardente a montrée le Périégète pour tout ce qui concerne les grands jeux de la Grèce, en particulier pour les monuments élevés à la gloire des athlètes illustres. Le souvenir de leurs victoires était conservé, à Olympie comme dans tous les sanctuaires où se célébraient des ἀγῶνες, avec un soin religieux; les statues et les groupes qui racontaient leurs prouesses donnaient lieu, de la part des gardiens ou des *ciceroni*, à une exégèse d'autant plus attentive que l'action représentée pouvait paraître plus remarquable et plus exceptionnelle[3]. Sans doute, l'imagination populaire s'est bien souvent emparée de la per-

1. XXXVII, 560.
2. Cette forme de l'ἀκροχειρισμός n'est autre que celle décrite ci-après, p. 206 sq.
3. Il est fort vraisemblable, en effet, que la manière de combattre employée par Léontiscos de Messana et par Sostratos de Sicyone, n'était pas mentionnée dans l'inscription qui accompagnait leurs statues : c'est ce que conclut à juste titre, du moins pour ce qui est de Sostratos, Haussoullier, *BCH*, VI, 1882, p. 446-447, d'une comparaison entre le texte du Périégète et la base inscrite, découverte à Delphes, qui célébrait en vers les exploits de l'athlète, dans les mêmes termes que celle d'Olympie. — Frazer, *Pausanias's Description of Greece*, IV, p. 10-11, a aussi montré que le récit de Pausanias suppose la mise en œuvre d'une autre source que l'inscription métrique : rien ne s'oppose à ce que cette source ait été, ainsi que nous le croyons, la tradition orale.

sonne et de la vie des olympionikes, amplifiant au delà de toute vraisemblance leur force et leur adresse[1]; mais comment la légende aurait-elle déformé un récit du genre de celui dont Pausanias s'est fait l'écho, commentaire à demi officiel d'ex-voto fameux, tradition aussi immuable que les œuvres d'art auxquelles elle est liée? Surtout, comment admettre que s'adressant à des auditeurs dont la plupart étaient aussi familiers qu'eux-mêmes avec les habitudes de la palestre et du stade, les guides dont le voyageur rapporte les propos aient pu, sans que cette erreur ait été immédiatement relevée, se servir, pour désigner un exercice, du nom qui convenait à un autre? Ce sont là autant d'impossibilités. La vérité est que le texte de Pausanias, si précis et si clair, est écarté pour cette unique raison qu'il ne concorde pas avec la phrase de Suidas citée tout à l'heure. Sans doute, d'autres témoignages corroborent (on vient de le voir) les affirmations du lexicographe : mais une définition qui ne contient pas d'inexactitude peut néanmoins être défectueuse, si elle ne s'applique pas à tout ce qu'il s'agit de définir. Normann Gardiner lui-même admet l'existence d'une seconde forme d'ἀκροχειρισμός, omise par le compilateur byzantin; il se trompe en croyant la reconnaître dans une soi-disant pratique du pancrace, dont la réalité paraît, à y regarder de près, bien douteuse : mais son erreur oblige-t-elle à penser que le nom d'ἀκροχειρισμός s'appliquait exclusivement à un seul genre de lutte? Assurément non. La tradition recueillie par Pausanias permet d'affirmer qu'à côté de la gymnastique conventionnelle pratiquée dans le théâtre étroit de la palestre par les amateurs de pugilat et de pancrace, il existait un autre ἀκροχειρισμός destiné au contraire à affronter la grande lumière du stade. Les athlètes qui y étaient passés maîtres réussissaient parfois, au moyen de ce seul avantage, à s'assurer la victoire dans des conditions particulièrement propres à frapper d'étonnement le spectateur. Les termes dont se sert Pausanias pour désigner un de ceux qui ont illustré cette méthode (παρὰ δὲ τὸν Σώστρατον, παλαιστὴς

1. Glotz, *Les jeux olympiques*, dans *Études sociales et juridiques sur l'antiquité grecque*, p. 272.

ἀνὴρ πεποίηται Λεοντίσκος etc..., ... καὶ γὰρ τὸν Λεοντίσκον καταβαλεῖν οὐκ ἐπίστασθαι τοὺς παλαίοντας etc...) indiquent, à n'en pas douter, qu'elle appartenait à la πάλη[1]. Et l'on trouverait aisément ailleurs, en particulier chez les poètes latins qui ont décrit les duels des héros en s'inspirant des combats que se livraient les παλαισταί dans l'arène, plus d'une allusion à ces passes redoutables où tout l'effort des deux adversaires se concentrait dans leurs doigts entrelacés. Ainsi, dans la *Thébaïde* de Stace[2], cette peinture de la lutte entre Tydée et Agyllée, assimilés à deux athlètes aux prises :

Et jam alterna manus frontemque humerosque latusque
Collaque pectoraque et vitantia crura lacessit :
Interdumque diu pendent per mutua fulti
Brachia, *nunc saevi digitorum vincula frangunt.*

4° Quelques-uns des textes auxquels on fait appel afin de confirmer le témoignage de Suidas renforcent au contraire, si l'on y regarde de près, celui du Périégète. Dans le premier *Alcibiade*[3], Socrate interroge son disciple; il se propose de lui faire admettre, par questions et par réponses, suivant la méthode dont il aime à se servir, la supériorité de l'homme de l'art sur le profane et en général de celui qui sait sur l'ignorant. Usant d'exemples familiers, il adresse au jeune Eupatride la question suivante : « Εἰ οὖν βουλεύοιντο Ἀθηναῖοι τίσι χρὴ προσπαλαίειν καὶ τίσιν ἀκροχειρίζεσθαι καὶ τίνα τρόπον, σὺ ἄμεινον ἂν συμβουλεύοις, ἢ ὁ παιδοτρίβης; » A quoi Alcibiade répond sans hésiter : « Ὁ παιδοτρίβης δήπου. » C'est, à notre sens, par erreur que Normann Gardiner identifie l'ἀκροχειρισμός dont parle le philosophe avec l'escrime à coups de poing définie par Suidas, et imagine que Socrate oppose à la πάλη (προσπαλαίειν) la πυγμή et le pancrace, dans la mesure où celui-ci dérive de la πυγμή

1. Bien entendu, il n'y a pas lieu de retenir le passage (εἶναι δὲ αὐτῷ [sc. τῷ Λεοντίσκῳ] λέγεται τὴν πάλην καθὰ δὴ καὶ τὸ παγκράτιον τῷ Σικυωνίῳ Σωστράτῳ, etc...) où Pausanias donne à entendre que les παλαισταί, en recourant à l'ἀκροχειρισμός, suivaient l'exemple des pancratiastes. La vérité est que c'est Sostratos qui combattait à la manière de Léontiscos, et non le contraire, les dates ne laissent aucun doute à ce sujet (ci-dessus, p. 196, n. 2). Et il convient sans doute d'établir entre πάλη et pancrace en général, pour ce qui est de la méthode de combat dont nous parlons, le même rapport chronologique qu'entre ce παλαιστής et ce pancratiaste.
2. VI, 857 sq.
3. *Alcib.* I, 107 E.

(ἀκροχειρίζεσθαι). L'alternative ainsi posée se conçoit mal. Dans quelles circonstances une personne, quelle qu'elle fût, pourrait-elle avoir à choisir non pas entre deux formes de lutte, mais entre un combat réel et un simulacre de combat? De quelle manière la compétence du παιδοτρίβης pourrait-elle être mise à profit en vue de ce choix? La comparaison prend au contraire tout son sens si le maître de gymnastique est consulté au sujet de deux manières de combattre, toutes deux de mise dans une même épreuve, et dans un ἀγών véritable : capable d'évaluer avec une parfaite justesse les ressources des deux adversaires, il dira mieux que personne à son élève si celui-ci doit s'engager à fond, allant tout de suite jusqu'au corps à corps (προσπαλαίειν) ou au contraire s'il est préférable qu'il ne s'attaque qu'aux mains (ἀκροχειρίζεσθαι), retardant ou évitant ainsi l'étreinte totale.

De même, lorsque Lucien, dans le *Lexiphane* [1], fait pénétrer le lecteur dans un gymnase, il décrit en ces termes les athlètes s'exerçant : « Ὁ μέν τις ἀκροχειρισμῷ, ὁ δὲ τραχηλισμῷ καὶ ὀρθοπάλῃ ἐχρῆτο, ὁ δὲ λίπα χρισάμενος ἐλυγίζετο, ὁ δὲ ἀντέβαλλε τῷ κωρύκῳ, ὁ δὲ μολυβδαίνας χερμαδίους ἁράγδην ἔχων ἐχειροβόλει. » L'ἀκροχειρισμός dont il s'agit ici ne peut être que celui dont a parlé Pausanias. S'il en était autrement, le mot serait-il associé dans cette énumération [2] à ceux de τραχηλισμός et d'ὀρθοπάλη qui, de l'aveu de tous, appartiennent en propre au vocabulaire de la πάλη, le premier désignant le genre d'attaque qui consiste à saisir l'adversaire par le cou [3], le second s'appliquant collectivement à tous les épisodes de la lutte où ni l'un ni l'autre des deux adversaires n'est renversé à terre [4]. Au contraire, les exercices indiqués ensuite ne relèvent plus de la πάλη : l'un d'eux est le combat fictif contre le mannequin (ὁ δὲ ἀντέβαλλε τῷ

1. Luc., *Lexiphan.*, 5.

2. D'après Normann Gardiner, *J. of H. S.*, XXV, 1905, p. 272, Lucien opposerait dans ce passage une pratique du pancrace (ἀκροχειρισμῷ) à un exercice emprunté à la πάλη (τραχηλισμῷ).

3. Normann Gardiner, *op. l.*, p. 272 sq. ; De Ridder, *op. l.*, p. 1344 ; Hyde, *op. l.*, p. 229.

4. Normann Gardiner, *op. l.*, p. 266. On voit qu'il n'est pas tout à fait exact de dire (De Ridder, *op. l.*, p. 1344, n. 8) que τραχηλισμός et ὀρθὴ πάλη peuvent être « juxtaposés comme des termes d'égale valeur ». La vérité est que le τραχηλισμός est une partie de l'ὀρθὴ πάλη, celle-ci comprenant aussi diverses autres manœuvres.

κωρύκῳ); si l'ἀκροχειρισμός auquel pense Lucien était la préparation au pugilat définie par Suidas, l'écrivain n'aurait pas manqué de rapprocher cette escrime à deux de celle dont l'homme de paille fait les frais.

5° Enfin, il convient de revenir au texte de Suidas d'où l'on tire cette définition et de se demander si l'interprétation qu'en admet l'érudit anglais est bien exacte. Sans doute, la signification des mots πυκτεύειν ἢ παγκρατιάζειν πρὸς ἕτερον ἄνευ συμπλοκῆς ne laisse place à aucun doute; mais en dira-t-on autant de la proposition qui vient ensuite : ἢ ὅλως ταῖς ἄκραις μετ' ἄλλου γυμνάζεσθαι? Plutôt que d'y voir une indication destinée à expliquer le membre de phrase qui précède, et ne s'appliquant comme lui qu'à la πυγμή et au pancrace, il est permis de donner à cette proposition un sens plus large, en traduisant ainsi tout l'ensemble : « Ἀκροχειρίζεσθαι, c'est lutter à la πυγμή ou au pancrace contre un adversaire en évitant le corps à corps, ou *d'une manière générale prendre part à une épreuve gymnastique avec quelqu'un d'autre en n'engageant que les extrémités.* » L'emploi du mot γυμνάζεσθαι qui désigne suivant les cas soit un exercice préparatoire, soit un véritable ἀγών, ne s'oppose pas à l'interprétation que nous proposons. Il nous paraît d'autre part que cette interprétation attribue au mot ὅλως un sens plus conforme à l'usage que la précédente. Bien plus, elle devient la seule acceptable si l'on prend soin de lire Suidas jusqu'au bout. Sa définition de l'ἀκροχειρισμός ne se limite pas en effet à la phrase sur laquelle s'appuie la théorie de Normann Gardiner et que celui-ci a seule citée[1] : après avoir défini, l'auteur du Lexique cite des exemples, et les deux noms qu'il rappelle sont précisément ceux des athlètes célébrés par Pausanias, dont il suit de si près le texte, qu'il en reprend, ou peu s'en faut, les termes : Acrochersitès le pancratiaste et Léontiscos de Messana le lutteur à la πάλη : « Καὶ Ἀκροχερσίτης οὕτω καλούμενος · λαμβανόμενος γὰρ ἄκρων τῶν χειρῶν τοῦ ἀγωνίστου ἔκλα, καὶ οὐ πρότερον ἠφίει πρὶν αἴσθοιτο ἀπαγορεύσαντος. Ἦν δὲ καὶ Λεοντίσκος Μεσσήνιος ἐκ Σικελίας παραπλησίως ἀγωνιζόμενος. Οὗτος δὲ ἐπάλαιε. Καὶ ἀκροχειρὶς τὸ ἄκρον τῆς χειρός. » Croira-t-on vraiment que Suidas, si enclin qu'il

1. *J. of. H. S.*, XXVI, 1906, p. 14, n. 38.

pût être à se laisser guider par des associations de mots et non d'idées, aurait mentionné à propos de l'ἀκροχειρισμός le παλαιστής Léontiscos, s'il avait cru, comme on l'affirme, que cette manœuvre n'avait rien de commun avec la πάλη? Loin d'exclure une acception du mot attestée par un texte dont lui-même s'inspire presque jusqu'à le reproduire exactement[1], le lexicographe a fait place dans son bref exposé aux deux formes de l'ἀκροχειρισμός : bien plus, la définition qu'il a donnée de ce terme technique, si peu cohérente qu'elle puisse paraître d'abord, a néanmoins pour objet de ramener à l'unité ces deux formes par un appel à l'étymologie (d'où la phrase finale : καὶ ἀκροχειρὶς τὸ ἄκρον τῆς χειρός). Et il n'est pas niable qu'en effet les deux exercices ne se ressemblent par ce caractère commun : l'un et l'autre ne mettent en action que les ἄκραι ou ἄκραι χεῖρες (l'expression ἀκροχειρίς employée par Suidas est plus rare), c'est-à-dire l'extrémité des mains, ouvertes dans un cas, fermées dans l'autre. L'athlète qui use de l'ἀκροχειρισμός selon les règles de la πάλη ne lutte qu'à l'aide des doigts, et c'est aux doigts de l'adversaire qu'il en veut, du moins tout le temps qu'il s'en tient à ce genre d'étreinte que certains, tel Léontiscos de Messana, faisaient durer aussi longtemps que le combat lui-même. Celui qui y recourt pour se former à la πυγμή ou au pancrace évite de frapper le compagnon qui lui donne la réplique et prend garde de ne le toucher, pour ainsi dire, que du bout des doigts. Ainsi la logique qui préside à la formation des mots rapproche deux pratiques à première vue fort dissemblables et appartenant à des disciplines ellesmêmes différentes.



L'examen des monuments figurés, de même que celui des textes, donne raison à l'ancienne interprétation contre la nouvelle. Bien entendu, l'on ne saurait reconnaître sur les premiers l'image de l'ἀκροχειρισμός tel que les pugilistes ou les pancratiastes le pratiquaient dans les gymnases afin de se

1. Les mêmes faits concernant les deux mêmes athlètes sont aussi rapportés (toujours d'après Pausanias) par Suidas, s. v. Σώστρατος. Voir sur les deux textes du lexicographe, Lechat, *Pythagoras de Rhégion*, p. 8, n. 1, et p. 10.

tenir en haleine : nombreuses sont les représentations d'athlètes se frappant à coups de poing, munis ou non des ἱμάντες ; mais comment y discerner la lutte véritable du combat conventionnel, à supposer du moins que l'artiste se soit jamais proposé de mettre en scène celui-ci? Si grande en effet que

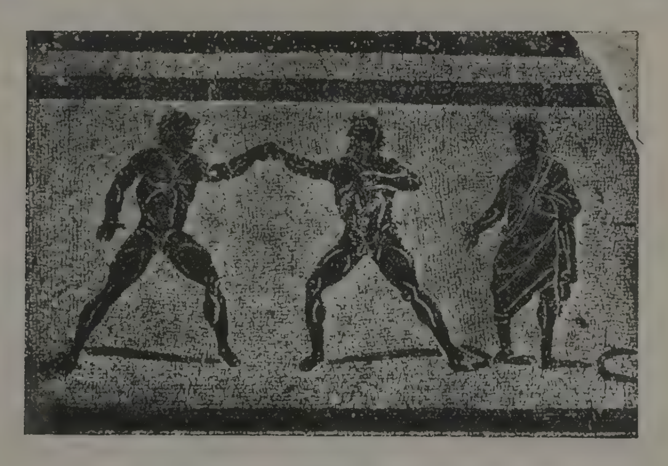


Fig. 2.
Partie d'une mosaïque découverte à Rome en 1915.
D'après *Notizie degli Scavi*, 1916, p. 315 et fig. 2.

fût son habileté, il lui était impossible de traduire dans une image cette contrainte d'un genre spécial que s'imposaient les deux adversaires afin de ne pas déployer toute leur force et de « placer » le coup sans l'asséner. Au contraire, la seconde forme de l'ἀκροχειρισμός, celle qui intervient dans les combats entre παλαισταί, ne donne lieu à aucune difficulté particulière d'expression et se reconnaît sans peine. Elle est figurée sur deux sortes de monuments.

A la première série, de beaucoup la moins nombreuse, appartient par exemple la mosaïque *(fig. 2)* découverte en 1915 à Rome, sur la rive droite du Tibre, non loin de la station de Trastevere[1]. On y voit aux prises deux hommes d'une

1. Via Portuense : cf. *Notizie degli Scavi*, 1916, p. 315 et fig. 2. Un troisième personnage, arbitre ou directeur du combat, est debout derrière le lutteur de droite ; voir ci-dessous, p. 213.

forte carrure, solidement campés sur leurs jambes écartées, le buste dressé ou à peine incliné en avant. Ils se sont saisis réciproquement par une des mains (ici la droite, là la gauche), l'autre main étant ramenée sur la poitrine ou tombant le long du corps. Les deux personnages se tiennent aussi éloignés l'un de l'autre que le leur permet cette prise de contact : le bras en action est tendu horizontalement au niveau de l'épaule, comme si chacun des antagonistes visait moins à étreindre l'autre plus étroitement qu'à esquiver son étreinte, tout en se ménageant l'espace nécessaire pour bondir lorsque le moment sera venu d'attaquer par d'autres moyens : alors interviendra à son tour, pour saisir ou pour tirer, le second bras demeuré jusque-là inactif.

D'autres monuments montrent les adversaires aux prises non d'une seule main, mais des deux : ils se maîtrisent et s'immobilisent l'un l'autre, toujours en attendant que le plus fort ou le plus adroit des deux ait saisi l'instant favorable pour libérer au moins l'un de ses bras et engager le corps à corps à son avantage : ainsi sur une amphore à figures noires de Munich[1], sur un des reliefs qui ornent le siège Corsini[2] et sur l'une des faces d'un petit autel rectangulaire conservé au palais Camuccini à Rome[3].

Sur les monuments qui forment la seconde série, l'ἀκροχειρισμός a été transporté par la fantaisie de l'artiste du monde réel dans le domaine de la mythologie. Très nombreux sont, on le sait, les reliefs de sarcophages, les peintures, les pierres gravées qui représentent soit le combat d'Éros et de Pan, soit celui de deux Éros.

Il n'y a pas de doute que la première donnée[4] ne doive être

1. *J. of H. S.*, XXV, 1905, pl. XII, c. L'ἀκροχειρισμός, se combine ici avec l'effort des fronts qui se heurtent et se pressent.

2. Ducati, *Mon. Ant. Lincei*, XXIV, 2, 1918, pl. VI et p. 435 sq., en particulier 442-443. Les deux athlètes sont vêtus d'une tunique, mais le voisinage d'autres scènes agonistiques ne permet guère de mettre en doute leur qualité. Le groupe est mentionné par Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 400, qui l'interprète comme nous.

3. Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, III, n° 3648, deuxième face : les lutteurs sont des enfants, plus exactement des fillettes ; mais cette particularité ne modifie en rien le sens de la représentation.

4. Voir Furtwängler dans Roscher, *Lexicon*, *s. v. Eros*, col. 1369 ; Collignon dans *Dict. Ant.*, *s. v. Cupido*, p. 1605 ; Wernicke dans Roscher, *op. l.*, *s. v. Pan*, col. 1457.

expliquée par les traditions de la πάλη : témoin l'épigramme grecque tracée au pinceau sur une des peintures pompéiennes où les deux dieux se mesurent ; le poète a pris soin d'y bien spécifier quel genre de lutte ils ont adopté (Aphrodite, debout près d'eux, suit avec un intérêt maternel le jeu des deux agonistes) :

Ὁ θρασὺς ἀνθέστακεν Ἔρως τῷ Πανὶ παλαίων
χὰ Κύπρις ὠδίνει τίς τίνα πρῶτος ἐλεῖ.
Ἰσχυρὸς μὲν ὁ Πὰν καὶ καρτερός· ἀλλὰ πανοῦργος
ὁ πτανὸς καὶ Ἔρως· οἴχεται ἁ δύναμις [1].

Le texte montre en outre de quelle importance était, pour l'issue du combat, la première prise (τίς τίνα πρῶτος ἐλεῖ) [2] et par conséquent les passes multiples destinées à en assurer l'avantage à l'un des adversaires. Et en effet l'enfant ailé et le berger capripède sont souvent campés l'un en face de l'autre à quelques pas de distance, se guettant, s'observant les yeux dans les yeux, prêts à s'élancer, mais immobiles encore et n'ayant pas porté la main l'un sur l'autre : bien plus, afin d'éviter toute surprise, chacun des deux adversaires aime mieux rester sur la défensive que de tenter une attaque dangereuse, et l'un des bras [3], parfois les deux [4], sont mis en sureté derrière le dos. Cette tactique est en particulier celle de Pan [5],

La liste des monuments représentant les deux dieux luttant avait été dressée par Jahn, *Berichte über die Verhandl. d. Königl. sächs. Gesellsch. d. Wiss. zu Leipzig* (*Philol.-histor. Klasse*), 1869, p. 25 sq. Elle a été complétée par Bie, *Jahrb. arch. Inst.*, IV, 1889, p. 129 sq.

1. Sogliano, *Le pitture murali campane scoverte negli anni 1867-1879*, dans *Pompei e la regione sotterrata dal Vesuvio nell' anno 79*, p. 145, n° 381 (= S. Reinach, *RPGR*, p. 101, 5).

2. Je ne crois pas que la traduction de ces quelques mots (« Venere riflette con ansietà chi al primo passo soverchierà l'altro », *Ann. dell' Inst.*, 1876, p. 300) proposée par Dilthey qui a le premier publié la peinture (*Ibid.*, p. 294-314, et *Mon. Inst.*, X, pl. XXXV), soit tout à fait exacte : il ne s'agit pas de surpasser ou de maîtriser l'adversaire, mais simplement de le saisir.

3. Relief ornant l'un des longs côtés d'un sarcophage trouvé en Crète et aujourd'hui à Cambridge : Pashley, *Travels in Creta*, II, p. 6 et fig. (sujet sculpté sur la caisse du char qui porte Dionysos) = Michaelis, *Ancient marbles in Great Britain*, p. 253, n° 31.

4. Sarcophage du château de Richmond : Michaëlis, *Ancient marbles in Great Britain*, p. 640, n° 73 ; — Relief décorant un sarcophage du musée de Naples décrit par Jahn, *op. l.*, p. 28.

5. Peinture de la maison des Vettii à Pompéi, S. Reinach, *RPGR*, p. 114, 4 (Pan a l'un des bras ramené derrière le dos ; l'autre, caché par le corps, n'apparait pas, mais il est sûr qu'il ne se tend pas en avant ; Eros, le corps penché en avant, tend les

plus vigoureux et plus résistant, mais moins rusé, s'il faut en croire notre épigramme : toutefois le fait qu'Éros en use, à l'occasion, tout comme lui, montre bien que le dieu d'Arcadie ne se pique pas, quoi qu'on en ait dit[1], de combattre d'un seul bras, afin de rendre les chances égales entre un enfant et lui ; loin de « rendre des points » au fils d'Aphrodite, rival fort redoutable malgré sa faiblesse, il se méfie de lui plus que de tout autre. Pourtant, il faut bien que les deux combattants finissent par en venir aux mains : c'est pourquoi aux feintes qui permettent de tâter l'adversaire sans lui donner prise, succède l'ἀκροχειρισμός, acheminement vers le corps à corps : des camées du Musée de Berlin, par exemple, montrent les antagonistes se tenant et sans doute aussi se comprimant réciproquement les deux mains[2], suivant la manœuvre dont les textes commentés plus haut nous ont fait connaître la véritable nature.

Fait remarquable, le corps à corps lui-même, couronnement et phase décisive du combat, est mis en scène bien plus rarement que ces épisodes préliminaires. Peut-être convient-il de l'expliquer par une préoccupation d'ordre purement artistique : dans la confusion des membres entrelacés, le spectateur risquerait de mal reconnaître ceux qui luttent, et c'est précisément la qualité des deux adversaires qui donne à la représentation ce qu'elle offre de piquant, par l'adaptation ingénieuse d'attitudes traditionnelles et connues de tous aux formes enfantines ou semi-animales des singuliers athlètes[3].

deux bras vers Pan, cherchant à le saisir) ; — Intaille de Berlin, Furtwängler, *Beschr. d. geschnitt. Stein. im Antiqu.*, n° 8210 et pl. 59 (pose des personnages très voisine de la précédente) ; — Mosaïque de Vienne (Isère) : Artaud, *Mosaïques de Lyon et des départ. méridionaux*, n° 6 = Bie, *op. l.*, p. 135 et n. 6 (Eros a les deux bras tendus en avant ; Pan, dont le bras droit est ramené derrière le dos, a déjà mis en action sa main droite qui s'attaque à la tête d'Eros) ; — Peinture du Pighianus, décrite par Jahn, *op. l.*, p 25 et fig. = Bie, *ibid.* (Eros avance un des bras ; Pan les a tous deux derrière le dos.)

1. Bie, *op. l.*, p. 134. Le même geste, familier aux lutteurs, et devenu pour ainsi dire machinal, se retrouve sur des monuments où Pan est aux prises avec un bouc (Helbig, *Wandgemälde der vom Vesuv verschütt. Städte Campan.*, n° 449 ; Matz-Duhn, *op. l.*, n°s 2297, 2313). Il est parfois prêté à des Eros luttant entre eux (S. Reinach, *Répert. Rel.*, III, p. 26, 3.)

2. Furtwängler, *op. l.*, n° 11231, p. 350 et fig. (cf. Bie, *op. l*, p. 133) ; — Furtwängler, *op. l.*, n° 11166, p. 348 (la description est fort brève et n'indique pas la nature du combat ; mais il résulte des indications données par Bie, *op. l.*, p. 134, que le sujet est exactement le même que celui du camée précédent).

3. Une cornaline de Vienne met toutefois en scène le corps à corps d'Eros et de Pan (Furtwängler, *Die antike Gemmen*, II, p. 169 et pl. XXXIV, n° 54) : elle n'échappe

Le combat de deux Éros comporte des variantes plus nombreuses encore. Toutes les formes de la lutte, et dans chacune d'elles toutes les péripéties distinctes qui s'y succèdent suivant un certain ordre, depuis la mise en garde jusqu'au triomphe de l'un des adversaires, ont été adaptées, au moyen d'artifices divers, à une invention dont la vogue fut extrême. Toutefois,



Fig. 3.

Relief décorant un sarcophage du Musée des Offices.
D'après Baumeister, *Denkmäler des Klass. Altertums*, p. 502, fig. 544.

dans cette infinie variété, les représentations qui s'inspirent de la πάλη sont les plus fréquentes, et parmi les combinaisons de mouvements auxquelles donne lieu ce genre de combat, l'ἀκροχειρισμός est une de celles que les artistes ont le plus volontiers reproduites.

Parfois, les antagonistes se font vis-à-vis, le buste incliné en avant, s'étreignant l'un l'autre de chacune des deux mains [1]. Mais le plus souvent la pose adoptée par l'artiste est celle que montre le sarcophage, conservé au Musée des

pas à la critique qui vient d'être formulée. — Même représentation sur une coupe à médaillon, avec personnages en relief, provenant d'Atalanté (Courby, *Les vases grecs à reliefs*, 1922, p. 240, n° 24 et fig. 42) : mais Pan étant figuré ici sous des formes purement humaines (ses cornes naissantes le font seules reconnaître) le sujet ne pouvait donner lieu à l'effet dont il vient d'être parlé.

1. Intaille de Berlin (Furtwängler, *Beschr. d. geschnitt. Stein. im Antiquarium*, n° 7500 et pl. 56); — Intaille du même musée (*Ibid.*, n° 3049 et pl. 25); — Camée du même musée (*Ibid.*, n° 11231 et fig.).

Offices, dont la figure 3 reproduit partiellement un des longs côtés[1] : par une recherche d'élégance qui évite une symétrie trop parfaite, les adversaires sont représentés « accrochés » au moyen d'une des mains seulement; les bras qui luttent sont alors levés à la hauteur du visage ou au-dessus de la tête, tandis que les mains demeurées libres attaquent ou se dérobent, les petits corps potelés se pliant, chacun à sa manière, avec une grâce un peu affectée, aux attitudes savantes inventées par les athlètes fameux, et soigneusement fixées par la tradition[2].

Tel est précisément le sujet traité au mur de la maison *des Dauphins*. Les deux combattants n'y forment pas un groupe symétriquement ordonné : la ligne médiane qui les sépare s'incline sensiblement vers la droite. Cette déviation est due à l'ardeur que déploient les athlètes enfants, tout au moins celui de gauche, qui a pris franchement l'offensive. Dans sa main droite, il comprime la main gauche du second Eros; son bras gauche est ramené en arrière, le poing fermé, sans doute

1. Face principale, extrémité gauche; la même fiction est aussi représentée sur l'un des petits côtés du monument, mais le combat ne fait que commencer, ou peut-être les deux antagonistes s'exercent-ils avant l'engagement (l'Eros de droite a la main gauche derrière le dos) : S. Reinach, *Rép. Rel.*, III, p. 26, 2 et 3. Le même sujet est traité sur les monuments suivants :

Relief du Louvre (l'entrelacement des doigts y est rendu avec un soin particulier) : S. Reinach, *Répert. Stat.*, I, p. 73, n° 220.

Sarcophage du palais Mattei à Rome, quatrième des groupes se succédant de gauche à droite sur la face principale : S. Reinach, *Rép. Rel.*, III, p. 295, 3 (la description donnée par Matz-Duhn, *op. l.*, 2755, n'est pas exacte).

Sarcophage de Berlin (ancienne collection Polignac) : S. Reinach, *Rép. Rel.* II, p. 17, 4.

Mosaïque de Vienne (Isère) : deux des mains sont jointes par l'ἀκροχειρισμός, mais de la main restée libre, l'un des Eros a saisi l'autre par la tête; celui-ci a empoigné l'une des jambes du premier et la soulève afin de lui faire perdre l'équilibre; le monument montre bien comment l'ἀκροχειρισμός prépare les autres phases du combat : S. Reinach, *RPGR*, p. 76, 6.

2. D'après Furtwängler, dans Roscher, *Lexicon*, *s. v. Eros*, col. 1368-1369, la double figure des Eros luttant à la πάλη s'expliquerait à l'origine par les traditions relatives à Eros et à Antéros, dont les autels s'élevaient parfois dans les gymnases ou à l'entrée de ces édifices (Paus., VI, 23, 3-5 et I, 30, 1) : ces deux enfants étaient représentés, on le sait, se disputant la palme de la victoire (Furtwängler, *ibid.*). J'avoue être frappé surtout non des ressemblances, mais des différences qui existent dans le combat d'Eros et d'Antéros tel qu'il est connu par le relief de Naples (S. Reinach, *Rép. Rel.*, III, p. 73, 2) et les monuments dont nous parlons : d'une part, un objet qu'on se dispute et qu'on s'arrache par la violence, de l'autre une lutte savante, obéissant à des règles. J'incline à croire que le combat singulier de deux Eros n'est, comme tant d'autres scènes de même nature, qu'un simple sujet de genre où les Amours ont pris la place des mortels.

pour plus de sûreté; de tout son poids, le corps lancé en avant, les jambes fortement écartées, les genoux ployés, il pèse sur le bras qu'il a saisi, espérant faire perdre son équilibre à l'adversaire. Celui-ci, d'abord surpris par cette attaque fougueuse, s'est ressaisi et tient bon : le bras raidi, le torse cambré et rejeté en arrière, la main qui reste libre ramenée derrière le dos, il subit l'assaut de pied ferme et, loin de fléchir, semble guetter le moment de riposter à son tour[1].

Un troisième personnage de même taille et de même âge que les deux autres (la tête et le haut du corps sont gravement endommagés par le temps) est debout tout près du groupe des lutteurs, du côté gauche; il se tient immobile comme s'il observait leurs mouvements; l'un des bras (dont la main est tout à fait effacée) se dresse dans la direction de l'athlète qui attaque. Ce spectateur qui suit de si près l'action est bien connu par ailleurs. Dans les gymnases et les palestres, à chaque engagement assistait soit un γυμναστής soit un παιδοτρίβης, selon que des enfants ou des adultes étaient aux prises[2]: ce maître de gymnastique était à la fois le directeur du combat et l'arbitre; sa tâche consistait à surveiller le jeu des adversaires, à faire appliquer strictement les règles, à constater et à proclamer la victoire. Le bâton dont il était muni lui servait à empêcher les fraudes, à interrompre au besoin la lutte lorsqu'elle était faussée par la brutalité ou la perfidie des agonistes[3]. Sur les monuments qui mettent aux prises Eros et

1. C'est par erreur que sur la reproduction de notre peinture donnée dans S. Reinach, *RPGR*, p. 89, 2, le dessinateur a placé, au-dessus des mains jointes des deux Eros, un objet de forme arrondie ressemblant à une coupe que tous deux semblent lever à bout de bras. Ce détail n'apparait ni sur le dessin que nous avons publié, ni sur l'original.

2. Fougères, dans *Dict. Ant.*, s. v. *Gymnastica*, p. 1698 et 1704; *ibid.*, s. v. *Paidotribes*, p. 277; Normann Gardiner, *Greek athletic sports and festivals*, p. 503 sq. — Le rectangle plus clair qui se détache sur le fond sombre, à mi-hauteur, immédiatement à droite du personnage dont on vient de parler, est peut-être la partie inférieure, aujourd'hui à peine visible, d'un hermès; la présence d'un monument de ce genre à côté des athlètes sert à situer dans le gymnase le combat ou l'exercice mis en scène : ainsi sur le relief de sarcophage mentionné ci-dessus, p. 212, n. 1 et que représente la figure 3. L'hermès se rencontre quelquefois avec le même sens, à côté de statues athlétiques.

3. Par exemple, Normann Gardiner, *J. of H. S.*, XXVI, 1906, p. 6, fig. 1 et p. 9, fig. 3. Pour ce qui est de la πάλη en particulier : Normann Gardiner, *Greek athletic sports and festivals*, p. 374.

Pan, ce rôle est assumé soit par Aphrodite[1], soit le plus souvent par Silène[2] : celui-ci se drape dans le manteau du paidotribe, dont le bâton est devenu entre ses mains une branche de pin garnie de ses aiguilles[3] : la présence du compagnon de Dionysos n'a rien de surprenant dans un lieu où se trouve Pan, échappé lui aussi du cortège divin : d'ailleurs, Dionysos en personne, accompagné d'Ariadne, assiste souvent à la lutte. Lorsque le combat a lieu entre deux Eros, c'est un troisième enfant qui remplit les fonctions d'*arbiter pugnæ*[4], et il porte le plus souvent non la verge qui réprime les écarts, mais la palme destinée au vainqueur[5].

Enfin, il arrive aussi que la palme, emblème de victoire, soit représentée non plus entre les mains de l'arbitre, mais à l'arrière-plan, derrière les jeunes lutteurs dont elle récompensera la vaillance[6]. Un relief de sarcophage associe même cette image à celle de l'hydrie, peut-être destinée à être elle aussi décernée en prix, comme les amphores aux ἀγῶνες des Panathénées[7] : la même interprétation convient sans doute au vase, amphore ou hydrie, dont on aperçoit les contours derrière notre troisième Eros. On ne distingue la palme ni à côté du vase, ni entre les mains de l'enfant : il semble néanmoins probable que l'artiste n'avait pas omis de la représenter. Il existerait ainsi, malgré la différence évidente d'inspiration, quelque rapport entre cette mise en scène mythologique, d'un goût quelque peu précieux, et les naïves peintures, illustrant les cultes domestiques d'origine italienne, qui ornent les murs et les autels revêtus de stuc à l'entrée de certaines mai-

1. S. Reinach, *RPGR*, p. 101, 5.
2. Bie, *op. l.*, p. 132.
3. Par exemple, S. Reinach, *RPGR*, p. 101, 4; Helbig, *op. l.*, n° 406.
4. Hor., *Od*, III, XX, 12.
5. Par exemple : Matz-Duhn, *op l.*, II, 2208, à côté de deux groupes d'Eros luttant; S. Reinach, *Rép. Rel.*, III, p. 26, 2; Benndorf-Schöne, *Die antike Bildw. des Lateranisch. Mus*, p. 55, n° 81. De même aussi sur les monuments qui représentent des Eros pugilistes. — La palme est souvent entre les mains du γυμναστής sur les monuments qui représentent de véritables athlètes aux prises : Normann Gardiner, *Greek athletic sports and festivals*, fig. 157 et 158, p. 442-443.
6. Furtwängler, *Beschr. d. geschnitt. Stein. im Antiqu.*, n° 7500, pl. 56 (la palme est accompagnée d'une couronne); voir aussi les n°s 7496 sq. où une hydrie est jointe à la palme (cf. ci-dessous, n. 7).
7. S. Reinach, *Rép. Rel.*, II, p. 17, 4 (trois palmes sont posées sur l'hydrie).

sons découvertes à Délos. Ces tableaux liturgiques montrent, on s'en souvient, tantôt l'amphore et la palme [1] réservées aux athlètes de rencontre qui se mesuraient, lors des *ludi compitalicii* dans l'étroit espace des *compita* [2], tantôt les lutteurs eux-mêmes, en action [3] : mais, à une seule exception près [4], ce sont toujours les préliminaires du combat, aisément reconnaissables à l'attitude de la mise en garde, que le peintre s'est proposé de reproduire ; on n'a retrouvé jusqu'ici sur aucun de ces curieux monuments l'image de l'ἀκροχειρισμός, pourtant familière aux artistes qui vers le même temps à Délos, ou quelques générations plus tard à Pompéi, décoraient avec toute l'ingéniosité de l'esprit hellénistique, les salles des maisons grecques ou gréco-romaines.

Marcel BULARD.

Nancy, le 8 juillet 1923.

1. Bulard, *op. l.*, p. 48 et n. 5; cf. p. 195.
2. « Sed et catervanos oppidanos inter angustias vicorum pugnantes temere ac sine arte. » Suet., *Aug.*, 45.
3. Bulard, *op. l.*, p. 35, 1°; p. 40 sq.
4. Plassart, *BCH*, XL, 1916, p. 182, fig. 14, et 184.

LE TÉMOIGNAGE DE SOCRATES LE SCHOLASTIQUE

SUR

SAINT AMBROISE

L'ἱστορία ἐκκλησιαστική, écrite vers 440 par Socrates de Constantinople, est considérée comme une des sources importantes pour l'histoire de la fin du IVe siècle. Nous devons donc y trouver des renseignements sur l'épiscopat de saint Ambroise, et nous les y chercherons d'autant plus que sur le grand évêque de Milan nous avons peu de témoignages contemporains ou postérieurs de moins d'un demi-siècle; en dehors de la *Vita Ambrosii* rédigée par Paulin, un témoin de sa vie[1], nous devons recourir aux auteurs d'*Histoires ecclésiastiques* : le Latin Rufin, la « triade » des Grecs, à laquelle appartient Socrates, à côté de Sozomène et de Théodoret. Ce Socrates, homme instruit de Constantinople, qui n'est guère connu que par ce qu'il nous apprend lui-même dans son *Histoire*[2], a été diversement apprécié : le vieux Tillemont attache peu de valeur à son témoignage : « On ne peut l'excuser d'avoir eu assez peu de soin de s'instruire de ce qui regardait la matière et d'avoir mêlé souvent des bruits populaires avec des pièces originales, et des circonstances insoutenables avec les faits les plus certains[3]. » De nos jours, au contraire, on a loué en Allemagne son sens critique et son sens historique[4],

1. Cf. notre article *La Vita Ambrosii de Paulin, étude critique* (*Revue des Sciences Religieuses* de janvier-mars et de avril-juin 1924).

2. Sa profession d'avocat que semble indiquer son surnom est contestée aujourd'hui par F. Geppert, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus* (*Studien zur Geschichte der Theologie u. der Kirche* hgg. v. N. Bonwetsch u R. Seeberg, Leipzig, 1898).

3. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. XI, p. 441-442.

4. O. Bardenhewer, *Les Pères de l'Église* (trad. P. Godet et C. Verschaffel, 1905) : « Inférieur à Eusèbe pour l'élégance et la politesse de la forme, mais plus honnête et plus sincère que lui dans l'exposition des faits, il est doué en outre de deux qualités essentielles, du sens critique dans l'emploi des sources, et du sens historique qui saisit la chaîne des événements comme causes et effets ». (T. II, p. 245-246).

sa sincérité, sa véracité, son objectivité en des termes qui vont jusqu'au dithyrambe[1].

Que pouvons-nous penser au moins de ses informations touchant Ambroise? Nous aurons là, pour la biographie de ce dernier, un élément non négligeable; et quant à Socrates, notre réponse confirmera ou infirmera l'éloge que certains savants d'Outre-Rhin ont fait de son témoignage historique.

Deux chapitres seulement de l'*Histoire ecclésiastique* ont trait à l'évêque de Milan :

le premier (livre IV, ch. 30)[2] raconte son élévation à l'épiscopat;

le second (livre V, ch. 11)[3] son conflit avec l'impératrice Justine.

C'est peu en regard des nombreux récits de Paulin; c'est moins aussi que les trois auteurs d'*Histoires ecclésiastiques*, dont les données ont une évidente parenté entre elles.

Rufin.		*Socrates.*		*Sozomène.*		*Théodoret.*		
	lignes		lignes		lignes		lignes	
II, 11	(21)	IV, 30	(32)	VI, 24	(63)	IV, 5 et 6	(59)	= élection épiscopale.
II, 15 et 16	(53)	V, 11	(39)	VII, 13	(67)	V, 13	(33)	= conflit avec Justine.
II, 18	(19)	....		VII, 25	(49)	V, 17	(175)	= affaire de Thessalonique.
....		....		VII, 25	(35)	....		= anecdotes diverses.
Totaux :	96		71		214		267[4]	

On le voit, Socrates est le plus bref sur Ambroise : il ne sait rien en particulier sur la pénitence de Théodose à la suite du massacre de Thessalonique, que Théodoret développera si complaisamment; il ne connaît pas les anecdotes où Sozomène montre le franc parler de l'évêque en face des Empereurs. On en pourrait déduire que Socrates est antérieur aux trois autres historiens et que ceux-ci ont puisé à d'autres sources, inconnues de celui-ci, le récit de l'affaire de Thessalonique. Il n'en est rien : si Théodoret est manifestement le dernier en date, il est établi maintenant que l'histoire de Sozomène est aussi un peu postérieure à celle de Socrates. Quant à Rufin, il

1. F. Geppert, *op. cit.*, passim. P. ex. : « Le soin de notre auteur pour son œuvre est digne d'admiration » (p. 9). — « Son amour de la vérité ne peut être mis en doute » (p. 10). — « (Ses principes critiques) consistent à accorder créance à la source la plus proche des événements, mais éventuellement à se méfier d'une telle source, si l'auteur a été engagé lui-même dans les événements, au point de se laisser aller à une vue subjective des faits. D'autre part, Socrates se préoccupe de la vraisemblance interne et cherche à faire régner la critique à l'égard de la tradition orale. A cet égard, son principe est d'entendre plusieurs témoignages sur le même fait, puis de suivre la version transmise par le plus grand nombre » (p. 12).

2. *P. G.*, t. 67, c. 543-544.

3. *Ibid.*, c. 595-596.

4. Nous comptons là les lignes égales de l'éd. Migne. Les données de Socrates correspondent ainsi au tiers de celles de Sozomène, au quart de celles de Théodoret.

est antérieur à ce groupe de quarante à cinquante ans[1]. L'ordre alphabétique dans lequel nous venons de disposer nos quatre auteurs est en même temps chronologique. Nous pourrons donc négliger Sozomène et Théodoret. Mais, à première vue, il semblerait aussi que Rufin a été ignoré, puisque l'affaire de Thessalonique n'est pas relatée par Socrates : c'est pourtant, de son aveu, une de ses sources les plus importantes[2]. Comment expliquer cette omission? Une remarque de Geppert pourrait s'appliquer ici : Socrates, après avoir suivi de près Rufin dans les deux premiers livres, s'est aperçu de plusieurs erreurs et l'abandonne comme source principale[3]. Mais cette explication, quoique fondée sur un texte de l'auteur lui-même, n'est évidemment pas suffisante : malgré cette méfiance à l'égard de son devancier, Socrates en effet n'a pas hésité à lui emprunter d'assez nombreux passages dans les derniers livres, et précisément, comme nous allons le voir, les deux chapitres touchant Ambroise. Alors, pourquoi n'a-t-il pas utilisé le dernier chapitre le concernant? Une raison d'ordre psychologique nous paraît vraisemblable : désormais méfiant à son égard, Socrates *aurait fait un choix* entre ses informations, non pour en écarter les moins solides, mais simplement *pour en limiter le nombre*, et il n'aurait retenu que les plus intéressantes de son point de vue. Or, Socrates conçoit surtout son œuvre comme le récit des conflits entre catholiques et hérétiques[4]. Et précisément les deux chapitres sur Ambroise se rapportent directement ou indirectement à l'histoire de l'arianisme, en montrant l'orthodoxie victorieuse par le seul fait de l'élection d'Ambroise succédant à Auxence, puis par sa résistance à la « perfide » impératrice. Le massacre de Thessalonique au contraire n'a rien à voir avec l'hérésie; d'autre part, il montre sous un jour peu favorable le prince cher à l'Église : toutes raisons qui ont pu faire écarter ce récit. — Sozomène et Théodoret n'ont pas eu cette préoccupation limitative, et l'étendue de leurs œuvres l'indique bien[5].

1. On peut donner les dates de composition suivantes : Rufin, 402-404; — Socrates : 439-443; — Sozomène, 443-444; — Théodoret : 445-450. Cf. Jeep, *Quellenuntersuchungen zu den griechischen Kirchenhistorikern* (*Jahrbücher für Klasssiche Philologie*, hgg. v. A. Fleckeisen, XIV. Suppl. Band, Leipzig, 1885), p. 139 sqq.; et aussi Van Ortroy, *Les vies grecques de saint Ambroise et leurs sources* (*Ambrosiana*, Milan, 1897).

2. « Ἡμεῖς οὖν πρότερον Ῥουφίνῳ ἀκολουθήσαντες, τὸ πρῶτον καὶ τὸ δεύτερον τῆς Ἱστορίας βιβλίον, ἣ ἐκείνῳ ἐδόκει συνεγράψαμεν... » (*H. E.*, II, 1).

3. Geppert (*op. cit.*, p. 75) écrit même : « (Socrates) en vient à utiliser *une source complètement délaissée par lui à ce moment*, à savoir Rufin, II, 33... » C'est bien exagéré, de l'aveu même de Socrates (qui déclare *compléter* le témoignage de Rufin par d'autres sources, II, 1) et, qui plus est, de celui de Geppert qui énumère une trentaine de passages pris à Rufin par Socrates pour les livres III, IV et V (*op. cit.* p. 20.)

4. Dans les livres IV et V qui se rapportent à notre période 364-395, y sont consacrés en tout ou en partie les chap. 1, 2, 4, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 28, 29, 35, 37 du livre IV, et 2, 4. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 20, 21, 23, 24 du livre V, soit 32 sur 64 (plusieurs autres traitent des rapports avec le paganisme).

5. L'histoire de Sozomène est en 9 livres (Socrates : 7); celle de Théodoret remplit 1.200 col. de Migne (Socrates et Sozomène env. 800 chac.).

De ces informations assez peu étendues, quelle est au moins la valeur? Il est évident que, écrivant plus de soixante ans après les événements qu'il raconte, Socrates n'apporte pas un *témoignage direct*; quant à la *tradition orale*, dont on discerne les traces en de nombreux passages de son œuvre, surtout dans les derniers livres, elle ne doit pas entrer en ligne de compte : elle porte à peu près uniquement sur les événements d'Orient et plus particulièrement sur le novatianisme[1]. Ce sont donc *des sources écrites* qu'il a ici suivies. La question que nous posons est ainsi reculée; quelles sont ces sources? quelle en est la valeur? comment ont-elles été utilisées?

Ce n'est pas chez ses prédécesseurs dans le genre de l'Histoire ecclésiastique que Socrates aura pu puiser: les fragments de Philostorge[2] ne citent à aucun moment Ambroise; Sulpice Sévère[3] et Paul Orose[4] n'en parlent qu'incidemment; la *Chronique* de Jérôme consacre une ligne à son élection[5]; quant aux historiens païens (Ammien, Eunape, Zosime), à plus forte raison sont-ils muets sur l'illustre évêque[6]. La *Vita Ambrosii* de Paulin n'est évidemment pas connue, puisque rien n'en a passé dans l'*Histoire Ecclésiastique*. Les nombreuses sources qu'énumèrent quelques travaux récents doivent donc en la circonstance être laissées de côté[7]. Une subsiste, capitale, malgré la méfiante critique que notre auteur aurait exercée à son égard : c'est Rufin.

Lisons de près le chapitre sur l'élévation d'Ambroise à l'épiscopat

1. Cf. Geppert, *op. cit*, p. 59 sqq., en particulier sur le témoignage du novatien Auxanon.
2. Ed. Bidez (in *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrh*, Leipzig. 1913).
3. *Hist.*, l. II, ch. 48 (*P. L.*, t. 20, c. 156): voyage des évêques priscillianistes à Rome, puis à Milan, où ils trouvent Ambroise mal disposé à leur égard.
4. *Hist.*, l. VII, ch. 36 (*P. L.*, t. 31, c. 1156-1157): apparition posthume d'Ambroise à Mascezel en Afrique (cf. *Vita Ambrosii*, ch. 51).
5. « Post Auxentii seram mortem Mediolani Ambrosio episcopo constituto, omnis ad fidem rectam Italia convertitur » (*P. L.*, t. 27, c. 697-698).
6. Tous ces auteurs sont antérieurs à Socrates (Jérôme, v. 380 — Ammien Marcellin, v. 390 — Sulpice Sévère, v. 403 — Paul Orose, v. 418 — Zosime, v. 420 — Eunape et Philostorge, v. 425). — On pourrait aussi rechercher dans les chroniques postérieures, pour autant qu'elles reflètent des œuvres perdues : mais Prosper d'Aquitaine (écrivant en 460, utilisant une *Chronica Italica*) consacre à Ambroise une ligne insignifiante; Hydace (fin v[e] siècle) connaît par Sulpice Sévère ou par des traditions espagnoles le mauvais accueil fait aux priscillianistes et il a peut-être emprunté à la *Chronique de Constantinople* une phrase banale sur les vertus et les miracles d'Ambroise et de Martin de Tours; Cassiodore (début vi[e] siècle) a copié Prosper; Marcellinus Comes (milieu vi[e] siècle) transcrit Paul Orose et donne la date de la mort d'Ambroise: aucun ne nous transmet un texte dont la source eût pu être utilisée par Socrates.
7. Cf. Jeep et Geppert, *opp. cit.*: Eusèbe, Athanase, Sabinos, Eutrope et la plupart des autres cités par Geppert (p. 76 à 81) n'ont pas traité la période d'Ambroise. Il ne reste guère que les conjecturales Chronique de Constantinople et Biographies d'Empereurs, dont nous dirons un mot plus loin, — et Rufin.

chez l'un et l'autre historien. La similitude des deux récits apparaîtra tout de suite, ainsi qu'un rapide sommaire le montre :

Rufin (*P. L.*, t. 21)	Socrates (*P. G.*, t. 67)	
c. 521, B, 11-12	c. 544, A, 13-15	= mort d'Auxence.
— B, 12-C, 1	— A, 15-B, 3	= troubles dans la ville.
— C, 1-7	— B, 3-10	= intervention d'Ambroise.
c. 522, A, 1-5	— B, 10-14	= Ambroise élu évêque par les acclamations de la foule.
— A, 5-6	— C, 4-6	= sa résistance.
— A, 6-11	— C, 6-11	= rapport à l'Empereur qui approuve ce choix.
— A, 11-12	— C, 11-13	= son sacre.

L'imitation est directe : les mêmes faits sont classés dans le même ordre. Du reste cette ressemblance n'est pas fortuite ou exceptionnelle, la disposition des chapitres voisins est aussi la même :

Rufin	Socrates	
l. II, ch. 6	l. IV, ch. 36	= conversion des Saracènes.
— ch. 9	— ch. 26	= Grégoire de Nazianze et Basile de Césarée.
— ch. 10	— ch. 29	= le schisme romain Damase-Ursin.
— ch. 11	— ch. 30	= élection d'Ambroise.
— ch. 12	— ch. 31	= mort de Valentinien I[er].
— ch. 13	— ch. 33, 34, 38[1]	= conversion, établissement des Goths; guerre contre Valens.

Il est manifeste que l'ordre des chapitres et, dans le chapitre qui intéresse, l'ordre des faits sont calqués sur Rufin.

1. L'étendue des chapitres de Socrates et leur contenu indiquent évidemment qu'il a utilisé d'autres sources que Rufin : mais celui-ci lui a servi de guide et lui a fourni le cadre de toute cette partie du livre IV. Les chapitres 27 (sur Grégoire le Thaumaturge), 28 (sur les Novatiens), 32 (sur l'influence de Themistios auprès de Valens), 35 (sur l'arrêt de la persécution pro arienne de Valens), 37 (sur le triomphe des orthodoxes à Alexandrie) se rapportent à des événements d'Orient que Socrates a pu mieux connaître sur place. Mais cela confirme notre thèse : que pour l'Occident Rufin est sa source presque unique ; l'imitation est alors quasi-littérale, comme dans le chapitre sur le schisme romain, où il ne fait que développer l'historien latin (un détail : il traduit *Maximini praefecti* par τοῦ τότε ἐπάρχου Μαξιμίνου, ce qui n'est pas une erreur, contrairement à ce que dit Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, ann. 369, p. 529 : Maximin, s'il n'était pas préfet de la ville, était alors préfet de l'annone).

Pour apprécier le témoignage de Socrates, il nous faut donc ici juger celui de son modèle. Nous pouvons le tenir pour entièrement valable : car son récit est conforme à celui de Paulin, postérieur sans doute, mais de première main et nullement contestable [1] ; l'on dirait un résumé incomplet et sec sans doute (par exemple, sur la résistance d'Ambroise), mais nulle part inexact, du récit circonstancié, bien documenté et si vivant de la *Vita Ambrosii*. D'ailleurs Rufin, contemporain d'Ambroise et originaire d'une région voisine de Milan [2], a pu recueillir, à son retour d'Orient, et particulièrement à son voyage de 398 dans sa ville natale, des informations de première main sur le grand évêque qui venait de mourir : ce sont elles qu'il aurait insérées dans son *Histoire*, sans les amplifier ni les rehausser, en ce style rapide et plein, qui est le sien [3]. Ici ne se justifie guère le jugement défavorable de Tillemont qui voit partout « narrations fabuleuses » et « bruits populaires ». Rufin peut être cru ; tout y est enchaîné et à sa place. Socrates a donc bien fait de le suivre ; mais sa narration n'a pas de mérite propre.

Elle contient pourtant des additions personnelles, mais qui ne sont pas toujours heureuses. Par exemple, Socrates ouvre son chapitre par l'expression ὑπὸ τὸν αὐτὸν χρόνον (à la même époque), ce qui ne signifie rien de précis ou signifie que l'élection est contemporaine des troubles et du schisme romains relatés au chapitre précédent. Or, le récit de ces troubles n'est mené que jusqu'aux cruautés du préfet Maximin de 369, et l'élection d'Ambroise est de 374 ; c'est trop d'imprécision ou simplement une erreur. Elle s'explique par l'imitation trop littérale de Rufin, qui ouvrait son chapitre par *Interea* : mais cette formule de transition se comprenait, car il menait les affaires de Rome jusqu'au châtiment de Maximin en 376 ; elle ne se justifie plus chez Socrates.

Ce qui, chez ce dernier, est une nouveauté véritable, c'est l'allusion aux évêques présents, qui confirment l'élection populaire, demandent la ratification impériale, confèrent à Ambroise les sacrements [4]. Ceci ne se trouve ni chez Rufin ni chez Sozomène, ni même chez Paulin, mais

1. Paulin a écrit sûrement après 411 et vraisemblablement en 422. Sur la valeur de son témoignage, cf. notre étude citée p. 216, note 1.

2. Rufin est né à Aquilée (Istrie) vers 345 ; il resta en Orient de 371 à 397, revint à cette date aux environs de Rome, mais séjourna assez longtemps à Aquilée. Il mourut en 410 en Sicile où il avait fui l'invasion d'Alaric.

3. En peu de mots il suggère ou résume beaucoup d'idées ou de faits : quand, à la fin de son ch. 11, il écrit d'Ambroise : *moxque Dei gratiam consecutus et initiatus sacris et sacerdos effectus est*, on peut donner à chaque mot une signification précise : s'il reçoit la grâce divine, c'est en étant *baptisé;* il est initié aux mystères chrétiens par la *communion ;* il devient prêtre par l'*ordination*. Ces quelques mots désignent ainsi, par allusions, les trois sacrements que le nouvel évêque dut recevoir en peu de temps : le Baptême, l'Eucharistie et l'Ordre.

4. *P.G.*, t. 67, c. 544, B14-C4 : c'est le seul passage que nous n'ayons pas pu confronter avec un passage de Rufin dans le tableau dressé plus haut, p. 220.

seulement chez Théodoret, qui a pu l'emprunter à Socrates, et dont tout ce récit est d'ailleurs particulièrement sujet à caution. Ne l'ayant puisé dans aucun texte, notre auteur l'a donc imaginé ; en se fondant sur les canons et les usages en vigueur[1], il a conclu que les évêques de la province *avaient dû* s'assembler à Milan en cette circonstance.

La dernière et la plus grave addition au récit de Rufin porte sur le moment où Ambroise aurait été baptisé. D'après Rufin, Paulin et aussi Sozomène, Théodoret, c'est après la résistance du nouvel élu et la confirmation impériale que le jeune consulaire, jusque-là catéchumène, a été baptisé, « initié », ordonné. Socrates bouleverse cet ordre et place le baptême immédiatement après l'élection : une fois baptisé, Ambroise aurait refusé de recevoir les ordres sacrés, et ce serait sur les ordres de l'empereur, et non sans avoir d'abord refusé, qu'il s'y serait finalement résolu. Ici, notre auteur est en contradiction flagrante avec les autres historiens et en particulier avec Paulin, la meilleure de nos sources, qui précise qu'Ambroise fut sacré huit jours à peine après son baptême[2] : or, il n'est pas possible de faire tenir en une semaine la résistance d'Ambroise[3], le message des évêques à l'empereur qui se trouvait alors à Trèves et la réponse de ce dernier. Comment expliquer cette erreur ? — car c'en est évidemment une. Socrates a pu imaginer cette retouche[4] pour rehausser ou du moins ne pas diminuer la figure du grand évêque : repousser les honneurs de l'épiscopat est en effet louable, la modestie, sincère ou affectée, le commande même ; mais refuser le baptême paraît témoigner d'une tiédeur condamnable : pour ne pas laisser notre saint sous le coup d'un tel reproche, il rectifie donc la tradition. Sa préoccupation « apologétique » se dévoile même quand il précise lourdement : « Autant il avait reçu le baptême avec plaisir, autant... » — Une autre explication est peut-être plus plausible et du reste peut compléter la précédente : Socrates aurait mal compris Rufin et aurait cru trouver chez lui l'origine de ce raisonnement implicite

1. « L'élection de l'évêque ne se fait pas sans le suffrage des fidèles de l'église qui est à pourvoir et sans les voix du clergé. *Les évêques* prennent part à l'élection, qui dépend d'eux et tire d'eux sa validité. *Par évêques, il faut entendre les évêques de la province*, et non pas tous, mais seulement ceux qui peuvent venir, les plus voisins le plus souvent. » (P. Batiffol, *L'Église naissante et le catholicisme*, p. 402). Ces affirmations sont appuyées sur des textes de saint Cyprien (cf. *ibid.*). Cf. aussi Duchesne, *Histoire anc. de l'Église*, t. II, p. 663 ; t. III, p. 24, etc.

2. *Vita Ambrosii*, ch. 9 : « ...cum intelligeret circa se Dei voluntatem, nec se diutius posse resistere postulavit non se nisi a catholico episcopo baptizari ; ... *baptizatus* itaque fertur omnia ecclesiastica officia implesse, atque *octava die episcopus ordinatus est*.... » (*P.L.*, t. 14, c. 30).

3. Surtout, avec tous les épisodes que raconte Paulin (ch. 6, 7, 8, 9).

4. Il a cru peut-être qu'elle ne contredisait pas Rufin : la périphrase *Dei gratiam consecutus* a pu ne pas lui paraître, au cours d'une lecture rapide, avoir le sens précis que nous y avons attaché plus haut. Mais en réalité, Rufin renforce la thèse de Paulin par cette courte phrase que nous analysions ci-dessus (p. 221, note 3).

que nous venons d'analyser. Pour ce passage, les textes des deux auteurs offrent bien des analogies, comme il est facile d'en juger :

Rufin	Socrates
... Subito clamor et vox una consurgit, Ambrosium episcopum postulantes, baptizari hunc protinus clamant (erat enim catechumenus) et sibi episcopum dari...	... αἰφνίδιος μία συμφωνία τῶν πάντων ἐγίνετο· καὶ ἐβόων Ἀμβρόσιον ἄξιον εἶναι τῆς ἐπισκοπῆς, αὐτόν τε χειροτονεῖσθαι πάντες ἠξίουν· [οἱ παρόντες ἐπισκόποι] βαπτίζαντες (κατηχούμενος γὰρ ἦν) εὐθὺς πρὸς τὴν τῆς ἐπισκοπῆς ἱερωσύνην προχειρίζεσθαι ἔμελλον[1]...

Socrates, distrait ou pressé, au lieu de: *on crie de le baptiser sur-le-champ* aura compris qu'*on le baptisa sur-le-champ* : ce serait un contresens grammatical causé par une lecture trop rapide. De toutes façons, il est en faute, que ce soit par traduction inexacte ou par imagination intempestive.

L'autre chapitre sur Ambroise contient des erreurs encore plus graves. Et d'abord, sur la chronologie. Si le baptême du saint était antidaté de quelques semaines, son conflit avec Justine et la persécution de Milan le sont de quelques années. Socrates place ces événements à peu près au même moment que le Concile œcuménique de Constantinople[2], et avant la mort de Gratien qu'il expose immédiatement après[3], autrement dit entre 381 et 383, alors qu'ils se sont déroulés en réalité en 385-386. Et ce n'est pas seulement un défaut de mise en place : c'est l'enchaînement des faits qui repose sur une inintelligence totale des événements. Il explique la persécution de cette manière simpliste : Justine, étant arienne, n'avait pu, du vivant de son mari, nuire aux partisans de l'Homoousios[4] : elle multiplia en revanche les tracasseries quand elle gouverna sous le nom du jeune Valentinien II ; et la fin de la persécution serait due à la mort de

1. —

Rufin.	*Socrates*
... tout à coup une clameur unanime s'élève, demandant Ambroise évêque ; tous crient de le baptiser sur-le-champ (car il était catéchumène) et de le leur donner comme évêque.	... tout à coup un accord unanime se produit : et tous crient qu'Ambroise est digne de l'épiscopat et demandent qu'il soit élu... [les évêques présents], l'ayant baptisé (car il était catéchumène), s'apprêtaient à le désigner sur-le-champ pour la dignité épiscopale.

2. « Ὑπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους, καθ'οὓς ἐν Κωνσταντινουπόλει τὰ τῶν συνόδων ἐγίνετο... » (*P. G.*, t. 67, c. 593, C, 1.)

3. « ... ἐν τοσούτῳ ἀγγέλλεται ὅτι Γρατιανὸς δόλῳ τοῦ τυράννου Μαξίμου ἀνῄρητο ». (*Ibid.*, c. 596, A, 13).

4. « Ἰουστίνα δὲ, τὰ Ἀρειανῶν φρονοῦσα, ζῶντος μὲν τοῦ ἀνδρὸς, οὐδὲν εἶχε βλάπτειν τοὺς φρονοῦντας τὸ ὁμοούσιον. » (*Ibid*, c. 596, A, 4.)

Gratien[1]. Mais, dans ce cas, pourquoi aurait-elle attendu onze ans (ou, selon Socrates, sept ans) pour assouvir sa haine contre la vraie foi? En réalité, des troubles en faveur de l'arianisme ont été fomentés par elle dès 376 et 381[2], mais ils ont été arrêtés par Gratien, et Justine n'a pas développé ses intrigues par crainte de l'opposition de son beau-fils: le déchaînement de la persécution en 385 s'explique alors très logiquement par la disparition de Gratien, défenseur de l'orthodoxie. Le déplacement chronologique de Socrates détruit cette relation de cause à effet; et l'affirmation : « Cet événement *arrêta* la colère de la mère de l'Empereur contre Ambroise », est proprement absurde et inintelligible : c'est le contraire qui se produisit[3].

Abordons le contenu du chapitre. Quelques lignes seulement sont consacrées à la persécution de Justine[4], et la plus grande partie du chapitre raconte en détail l'assassinat de Gratien[5]. Sur le conflit religieux de Milan, la brièveté et l'imprécision sont telles qu'on a peine à y retrouver les longues et dramatiques luttes autour des basiliques que nous connaissons par les lettres et les sermons d'Ambroise lui-même[6]. Socrates semble n'avoir retenu que l'épisode essentiel : la tentative d'enlèvement de l'évêque arrêtée par la résistance du peuple.

De ce récit insuffisant, mal enchaîné, mal daté, quelles peuvent être les sources ? A vrai dire, Socrates a puisé de plusieurs côtés et ordonné le tout à sa manière. Geppert indique ici trois sources[7] : outre Rufin, deux œuvres perdues, la *Chronique de Constantinople,* pour la date de la mort de Gratien[8], une *Biographie des princes de la famille Valentinienne* pour l'insurrection de Maxime[9], les circonstances de la mort de

1. « Τοῦτο ἐπιγενόμενον ἔπαυσε τὴν κατὰ Ἀμβροσίου τῆς μητρὸς τοῦ βασιλέως ὀργήν ». (*Ibid.*, c. 596, C, 12.)

2. Tillemont, *Mémoires* ..., t. XI, p. 101 (cf. Ambroise, *De fide* et *De spiritu sancto*, I, 1). Ce n'est pas à ces premières tracasseries (contemporaines en effet du Concile de 381) que Socrates a pu faire allusion : on n'a pas essayé alors d'arrêter ou d'exiler Ambroise.

3. Socrates a trouvé le moyen de commettre une nouvelle erreur chronologique à la fin de ce même chapitre (c. 596, B, 15,—C, 5): Probus, préfet du prétoire, craignant la puissance de Maxime, qui vient de faire assassiner Gratien, se serait réfugié à Thessalonique. En réalité, c'est en 387 (et non en 383), avec Justine et le jeune Valentinien (et non seul) que Probus fuit l'Italie pour gagner l'Orient.

4. « ... Elle provoqua les plus graves troubles contre l'évêque Ambroise, en ordonnant de l'envoyer en exil. Et comme le peuple, dans son incroyable attachement pour Ambroise, résistait et s'opposait aux hommes qui s'efforçaient de l'enlever pour l'exiler, on annonça à ce moment que Gratien avait été tué, etc. » (*Ibid.* c. 596, A, 8-13). En tout cinq lignes à peine.

5. *Ibid.*, 596, B, 13-C, 12 : soit quinze lignes.

6. Cf. *Sermo de basilicis non tradendis — Ep. 20* (à Marcelline), *21*, 22 etc.; et aussi *De officiis* (I, 18), *De Joseph* (VII), *Comment. in psalm. XXXVI.*

7. *Op. cit.*, p. 128. (Index, V, 11).

8. *H.E.*, *loc. cit.*, c. 596, B, 9-10.

9. *Ibid.*, c. 593, C, 4—596, A, 1.

Gratien [1], la durée de son règne et de sa vie [2], l'attitude de Valentinien II et de Probus à l'égard de Maxime [3]. Pour la *Chronique de Constantinople*, nous n'y voyons aucun inconvénient ; Marcellinus Comes qui l'a utilisée donne en effet l'indication des consuls de 383 : *Merobaudis II* et *Saturnini*, comme Socrates ; ils ont donc une source commune : *Chronique de Constantinople* ou tout autre calendrier donnant la date des grands événements politiques. Mais on avouera que ceci est de minime importance. — Pour les *Biographies Valentiniennes*, la question est plus importante et plus obscure. D'une part, il semble bien que Socrates a transcrit un récit circonstancié de la révolte de Maxime et du guet-apens de Lyon où périt Gratien, par la ruse d'Andragath ; ce récit lui a fourni la trame de tout le chapitre. D'autre part, on ne peut assurer que la source soit cette *Biographie* disparue : celle-ci se retrouverait, d'après Geppert [4], chez Jean Zonaras, écrivain grec du XII[e] siècle, qui, en effet, dans la partie de ses *Annales* consacrées à cette période, donne nombre d'anectodes touchant Valentinien I, Valens [5]... ; mais, précisément, la mort de Gratien n'est traitée qu'en deux lignes [6], sans aucun des détails que donne Socrates. Nous sommes donc dans l'inconnu : ou bien ce récit dérive bien de cette hypothétique *Biographie Valentinienne*, et alors Zonaras aurait négligé d'y puiser les circonstances de l'assassinat de Lyon ; ou bien, plutôt, si nous reconstituons cette *Biographie* par les seules données de Zonaras, nous sommes obligés d'attribuer à une autre source entièrement perdue la matière de presque tout ce chapitre. Quoi qu'il en soit, ce qui a intéressé Socrates, c'est la fin tragique du jeune empereur ; la persécution subie par Ambroise a été, après coup, insérée au milieu de ce récit, entre l'insurrection de Maxime en Bretagne et le guet apens d'Andragath ; et nous avons vu qu'il l'avait mal située [7]. Ici encore, la source est Rufin, dont Socrates ne donne qu'un pâle résumé : celui-ci non seulement mettait ces événements à leur vraie place, mais, sans paraître y insister, marquait bien les trois phases de la grande persécution : 1° tentative d'enlèvement d'Ambroise et siège de

1. C. 596, A, 13—B, 9.
2. C. 596, B, 11-12.
3. C. 596, B, 13-C, 5.
4. *Op. cit.*, p. 71 sqq.
5. Cf. l. XIII, ch. 14 à 19 (*P.G.*, t. 134, c. 1157 sqq).
6. «... Καὶ ἐπὶ τὰς Γαλλίας γενόμενος, ἀνῃρέθη δόλῳ ὑπ' Ἀνδραγαθίου τοῦ στρατηγο βασιλεύσας μετὰ τὴν τοῦ πατρὸς (*sic* : peut-être faut-il lire πάτρωος = son oncle), αὐτοῦ τελευτὴν ἐπὶ ἐνιαυτοὺς ἕξ » (ch. 17, fin, c. 1169-1170). Même en opérant la correction que nous proposons et sans laquelle le compte est inexact (Gratien meurt en 383, Valentinien I son père était mort en 375, soit huit ans avant ; Valens, son oncle, est tué en 378 : la mort de Gratien se place donc dans la 6[e] année après la sienne), on voit que Zonaras ne se place pas au même point de vue que Socrates, qui calcule à partir de son avènement.
7. Rufin pourtant place expressément ces troubles (ch. 15-16) après la mort de Gratien (ch. 14).

la Basilique Portienne[1]; — 2° changement de tactique : rédaction d'une *loi* (épisode de Bénévole)[2]; — 3° nouvelle tentative de violence (veilles du peuple qui passe la nuit dans la Basilique), arrêtée par une lettre comminatoire de Maxime et ses préparatifs de guerre[3]. Tout cela disparaît chez Socrates qui fait simplement une allusion rapide à une des deux tentatives de violence (on ne peut même pas préciser laquelle). Eût-il seulement prêté une plus vive attention au témoignage de Rufin, il nous aurait donné des informations plus complètes.

En résumé, le témoignage de Socrates sur Ambroise offre peu d'intérêt : tout ce que nous y trouvons d'exact est démarqué chez Rufin, tantôt correctement transposé[4], tantôt réduit à quelques lignes insignifiantes[5] ou mêlé à de graves erreurs[6].

Quant à Socrates lui-même, l'étude que nous venons de faire de ces quelques passages nous le montre sous un jour bien différent de la figure que certains en tracent de nos jours. Ce qu'on appelle son « sens critique » n'est guère autre chose que cette habitude de *choisir* dans ses sources ce qui lui plaît : mais faire un tri parmi des matériaux ne suffit pas pour réaliser œuvre critique ; il faut encore que le tri soit judicieux et que le choix soit heureux ; ce n'est pas toujours le cas pour Socrates qui, faisant fi du témoignage de Rufin, s'est ainsi privé d'un bon récit des luttes ariennes et de toute information concernant la pénitence de Théodose. De sa méthode historique. nous avons vu aussi ce qu'il faut penser : lectures trop rapides qui le conduisent à des inexactitudes et à de véritables contresens ou qui l'empêchent de comprendre toutes les intentions du texte et les allusions ; déplacements chronologiques ; additions arbitraires, — tout cela ne dénote pas « un soin digne d'admiration », pas plus que l'enchaînement des causes et des effets dans la persécution de Justine ne manifeste un « sens historique » bien vif. Le caractère limité de notre étude ne nous permet pas de prononcer des condamnations ou des réhabilitations globales et sans appel, mais nous pouvons en conclure que certains jugements ont besoin d'être revisés : Rufin a été trouvé ici un bon guide, et pour Socrates, il y aurait peut-être lieu de revenir à la sévère opinion du vieux Tillemont.

JEAN-RÉMY PALANQUE.

1. *P.L.*, t. 21, c. 523, C et 524, A (ch. 15).
2. *Ibid.*, c. 524, B, 2-13 (ch. 16, début).
3. *Ibid.*, c. 524, B, 13—525, A, 2 (ch. 16, fin).
4. C'est le cas pour l'élection d'Ambroise.
5. Comme les deux courtes phrases citées plus haut (p. 224, n. 4), narrant la persécution de Justine.
6. Surtout sur la date du baptême d'Ambroise, la date et les causes de la persécution de Milan, etc.

NOTES GALLO-ROMAINES

CIII

DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

Nanterre, lieu saint.

Germain d'Auxerre, au cours de son voyage en Bretagne, s'est arrêté à Paris, et, durant ce séjour, est allé à Nanterre. Nanterre est bien près d'une grande route romaine, celle qui, par *La Chaussée* de Bougival, menait à Évreux et en Normandie[1]. Mais cette route ne conduisant pas en Bretagne, ce n'est pas à titre d'étape que l'évêque a connu Nanterre. Il y est venu expressément de Paris, et c'est, comme le dit le biographe de sainte Geneviève, *ad orandum*, « pour prier[2] ».

Nanterre aurait donc été un des principaux lieux d'oraison du terroir parisien, et peut-être le principal. Il n'y a pas à s'en étonner. — 1° Nanterre était un *vicus sanctus*, un « bourg sacré » à l'époque païenne : c'est ce qu'indique très exactement, en langue celtique, son nom de *Nemetodurum*[3]. Or, au cours de la propagande chrétienne, dans la seconde moitié du quatrième siècle, ces lieux saints du paganisme ont été particulièrement attaqués par les évêques et transformés en

1. Je ne connais pas d'étude approfondie sur cette voie, extrêmement curieuse pour l'histoire du terroir parisien. — C'est la route directe. Il y a une route détournée, par *La Chaussée* d'Ivry (*Revue*, 1921, p. 214, n. 5). Les deux voies me paraissent avoir été réunies par un chemin allant de La Chaussée de Bougival au passage du ruisseau de Sèvres.

2. *Vita Genovefæ*, § 2 : *Ad memoratam forte parochiam orandi vel manendi se gratia contulit.*

3. Il m'est impossible d'accepter pour *durus* la traduction consacrée par « forteresse » (Longnon, *Noms de lieu*, p. 32). Regardez les lieux au nom de *durus* : Nanterre, Yzeure, Mandeure, Jouars, etc. : ce sont tous lieux de sanctuaire, de marché, et la plupart en des sites impropres à des forteresses. — *Nemet-* se réfère toujours à quelque sanctuaire.

paroisses chrétiennes[1]. — 2° Grégoire de Tours remarque lui-même l'importance de Nanterre, et l'héritier d'un roi franc y fut baptisé[2]. — 3° Enfin, nous trouvons à Nanterre un *martray*, rappelé par la petite place à la vieille entrée du bourg[3].

Le Martray de Nanterre.

Après bien des hésitations, je rattache maintenant nos *martrays* ou *martroys* aux *martyria* que les Chrétiens, dans la seconde moitié du quatrième siècle, multiplièrent sur le sol de la Gaule. Peu importe l'évolution que ces lieux saints du christianisme ont subie, qu'ils soient devenus peu à peu nécropoles[4] ou maladreries, places de marché ou lieux d'exécution[5]. L'origine (et cela est l'essentiel) n'est plus douteuse. Il s'agit d'un endroit sanctifié par des reliques de martyr, soit par le corps d'un martyr vraiment enterré là, soit par des reliques authentiques déposées là, soit par des ossements crus à tort ceux d'un martyr, soit même par l'hypothèse qu'il y avait eu là une tombe de martyr, sans traces visibles. Et on imagina tant de *martyria* de ce genre, surtout depuis Constance II et les épiscopats de Rétice d'Autun ou d'Hilaire de Poitiers, que l'empereur Julien[6] craignit réellement que le monde ne devînt une immense nécropole de Galiléens[7].

1. Voyez Sulpice Sévère, *Vita Martini*, 13, 14, où il s'agit précisément de *vici* avec sanctuaires anciens et célèbres; et là (13 § 9), *ubi fana destruxerat, statim ibi aut ecclesias aut monasteria construebat*.

2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 28 : *Exinde ad Rotojalinsem villam* [Rueil] *properans, evocato puero, jussit baptisterium præparari in vico Nemptudoro*.

3. C'est là qu'était l'ancien cimetière, à la pointe actuelle de la rue de Saint-Denis et de la rue de la Mairie; voyez l'admirable plan des *Environs de Paris*, de l'abbé De La Grive, 1740.

4. C'est évidemment le caractère qui a dominé après celui de *martyrium*, et comme conséquence de celui-ci, les Chrétiens n'ayant pas de désir plus intense que celui de reposer près des corps des saints, *sociari beatis*.

5. Sur le rapport des martrays avec les maladreries, voyez en dernier lieu l'article de Léon Maître dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1922, t. LXII, p. 65 sq. (*Les Martrays*). Cf. *Annales de Bretagne*, mai 1924, p. 204.

6. Julien *apud* Cyrille, *Contra Julianum*, X., c. 1015-1016 (Migne).

7. Les textes sont innombrables; on en trouvera beaucoup, avec un excellent commentaire, chez Godefroy, dans l'édit. Ritter du *Code Théodosien*, t. III, p. 172-173. Deux des plus curieux sont : dans les Actes du concile de Carthage de 438 (art. 14, Mansi, t. III, c. 971) : *Altaria passim per agros et per vias tanquam memoriæ martyrum constituuntur... Per somnia quasi revelationes quorumlibet constituuntur*, etc.; et chez Sulpice Sévère, *V. Martini*, 11, où on voit un *martyrium* se constituer entre Tours et Marmoutiers à Saint-Symphorien (?) sur la tombe d'un *latro*.

Il existe dans le Parisis bon nombre de martrays. En voici quelques uns :

1° Le *martroi Saint-Gervais* à Paris, ou plutôt au point de départ du Paris chrétien de la rive droite[1]; il a pu être constitué en 386, au moment de la grande vogue des reliques des saints Gervais et Protais, qu'on répandit dans toute la Gaule[2].

2° Le *martray* de Dugny, qui ne nous est révélé que par un lieu-dit, celui précisément où se trouve actuellement le cimetière[3].

3° Le *martray* de Thiais, lieu-dit également, et aussi sentier[4].

Dugny et Thiais étant de très anciennes villas, celle-là gallo-romaine[5], celle-ci peut-être mérovingienne[6], leurs martrays correspondent à ces *martyria* que les grands propriétaires aimaient à installer sur leurs domaines[7].

4° Le *martray* de Nanterre. — Si le vocable de saint Maurice est ancien sur la paroisse de Nanterre, il est possible qu'on ait transféré en ce lieu quelques reliques du saint de la Légion Thébaine, dont le culte s'est particulièrement affirmé dans la première moitié du cinquième siècle[8].

Je m'étonne de moins en moins de voir Germain d'Auxerre priant à Nanterre.

Camille JULLIAN.

1. C'est du moins ma conviction.
2. Grégoire de Tours, X, 31, p. 444, Arndt; etc.
3. Je ne sais si c'est son emplacement primitif. Il y avait près de là, autrefois, au carrefour de l'entrée du village, une croix.
4. L'ancien cimetière, étant attenant à l'église, le long de la rue actuelle du Calvaire, se rattachait donc au lieu-dit du Martray.
5. Le nom de Dugny (*Duniacus*, *Dunniacus*) le prouverait à défaut d'autres indices.
6. Thiais est déjà villa et église, unité économique et religieuse bien constituée, dans le *Polyptyque d'Irminon*.
7. On connaît le texte de saint Jérôme, *V. Hilarionis*, § 31, Migne, c. 45 : *Ne sublato ad villam suam sancti corpore martyrium fabricaret*; et la défense formelle de 386, *Code Théodosien*, IX, 17, 7, qui prouve qu'on volait ou achetait des corps en vue de *fabricare martyrium*.
8. Voyez la *Revue*, 1920, p. 41 sq.; 1921, p. 305, n. 2.

LA TERMINAISON CELTIQUE " AVOS "

Malgré les sagaces recherches d'Henri d'Arbois de Jubainville et d'Auguste Longnon, il nous manque encore une étude d'ensemble sur les noms de lieu celtes en « avos »[1].

Ces noms sont fréquents dans toute la Gaule. *Vertavus* est devenu Vertou (Loire-Inférieure); *Barraus*, cité par Grégoire de Tours, se trouve être Barrou (Indre-et-Loire), l'*Argentaus* des monnaies mérovingiennes est aujourd'hui Arinthod (Jura)[2].

Quelle est la valeur de cette terminaison ? Sommes-nous en présence d'une altération du suffixe *acos* en latin *acus*, ou plutôt s'agit-il d'un doublet d'*acus*, comme le font supposer certaines formes unies tour à tour à des suffixes *acus* et *avus?*

Dans une intéressante notice, M. Marchot a relevé avec soin des noms en *avus* propres à la Gaule Belgique. Étudions à l'aide d'exemples, en partie ceux de M. Marchot, l'évolution phonétique des noms de lieu en *acus* et en *avus* dans le Nord et l'Est de la Gaule[3].

1° *acus.*

Camaracus devient Cambrai (Nord), à côté de *Satanacus* devenu Stenay (Meuse). Le groupe *acus* aboutit à un son de *e* fermé, transcrit par des graphies *ai* ou *ay*.

2° *avus.*

Tabernaus donne Taverneux (c^ne^ de Mont, prov. Luxembourg, Belgique); *Ledernaus* se transforme en Lierneux (Belgique), tandis que *Stabulaus* se reconnaît en Stavelot, tout comme le *pagus Haginaus* fait place au pays de Hainaut.

Nous voici en présence d'une évolution phonétique très différente : *avus* aboutit à un son *oe* fermé ou *o* fermé, transcrit par les graphies : *eux* — *aut, ot*

1. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière*, p. 561 à 564, sur le terme *Braus* (*Revue celtique*, t. XXIV, 1903, p. 212). Longnon : *Les noms de lieu de la France*, fasc. 2, p. 270; § 1158.

2. *Argentao*, cité par M. Maurice Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes*, p. 274, § 1261 et § 1262. Joindre à cette liste, en Provence, *Antonavus*, Antonaves (Hautes-Alpes).

3. P. Marchot, *Noms de lieu gaulois en avos* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, I, 1922, n° 4, oct.-déc., p. 641 à 648).

En dernière analyse, *aus* ne nous représente pas une déformation de *acus*.

Une analogie frappante existe au contraire entre certaines racines unies aux terminaisons *acus* et *avus*. Ainsi, *Liniacus*, Ligny (prov. Namur, Belgique) dérive de *Linia*, la rivière de Ligne, tout comme *Ledernaus* vient de *Lederna*, la rivière de Lierne[1].

I. Un premier groupe de noms en *aus* est composé de noms de cours d'eau.

A cette classe nous rattacherons : *Aviaus*, nom d'un ruisselet du pays des Médiomatrices ; d'un village, Avioth (Meuse) ; d'un hameau, les Aviots (Meurthe-et-Moselle), tandis qu'*Aviacus* se retrouve dans Avy (Charente)[2].

Calaus désigne en 925 une localité qu'il faut identifier soit avec Chalou, soit avec Chalo-Saint-Mars, deux villages aux bords de la Chalouette. *Calagus* ou mieux *Calacus*, aujourd'hui Chailly en Brie, a même racine que *Calaus*[3].

Ligeraus peut avoir été le nom ancien de Loro-Montzey (Meurthe-et-Moselle)[4], sur le Loro, affluent du Leuron ; nous connaissons une forme ancienne Layraus. *Wasnaus* cité aux IX[e] et X[e] siècles au Cartulaire de Gorze est sans nul doute un village arrosé par le Vanichon, Vanault-le-Châtel (Marne)[5].

II. Un second groupe de noms en *aus* dérive de noms propres.

Le nom peut être celte : *Andelos*, nom d'homme, est le thème d'*Andelaus*, Andelot (Haute-Marne et Jura) ; en rapprocher *Andelacus*, les Andelys et Andilly.

Le nom peut être latin : *Merula* est le thème de *Merulaus*, Merlaut (Marne)[6].

III. M. Marchot a retrouvé une autre catégorie de noms en *aus*, les dérivés de noms communs. Du latin templum procède *Templaus*, d'où Templeux (Somme) ; de *Stabulum*, *Stabulaus*, d'où vient Stavelot, (prov. Liége, Belgique).

Nous ne savons trop à quelle classe joindre *Donnaus*, nom porté

1. *Liniacus* cité par Longnon, *op. cit.*, fasc. 1, p. 76, § 203.

2. *Aviaus* ruisseau en 1018. Marichal, *Cartul. Cath. Metz.*, fasc, 1, p. 245 et M. G. DD, III 483 ; en 1232 *Aviout*, 1238 *Aviou* = Avioth ; en 1192, *Aviou* = les Aviots.

3. *Calaus*. Flodoard, Ann. 925 éd. Lau. r, p. 26, note 6. *Calagum* cité dans l'*Itinéraire Antonin*.

4. *Layraus*, *super fluviolum Lairanim* [corriger en *Lairaum*] Dipl. de Ch. le Simple cité par Lesort, *Chronique et chartes de Saint-Mihiel*, Mettensia VI, p. 213 ; *Leitrauz* [lecture mauvaise de *Leirauz*] dans un faux de 815 ut supra, p. 61 ; *Leirau* en 1105.

5. *Wasnaus*, Faux de 754, Cart. Gorze, éd. d'Herbhomez, Mettensia II, p. 5 et 6, 886 *Wasnou* ut supra, p. 142, *Wasnau*, au X[e] siècle et *Dict. top. de la Marne* art. *Vanault-le-Châtel*.

6. Sur *Andelaus* et *Andelacus*, d'Arbois de Jubainville, op. cité, p. 563 ; sur *Merlaus*, id., p. 564 et *Dict. top. Marne*, art. *Merlaut*, du nom celte *Anavos* peut venir *Anaus*, d'où Anoux (Meurthe-et-Moselle), *Anavos* cité par Dottin, *Manuel*, p. 105.

par deux villages du Verdunois : Deuxnouds devant Beauzée et Deuxnouds-aux-Bois[1].

En résumé, le suffixe *aus*, bien moins d'usage courant que le suffixe *acus*, s'unirait de préférence aux noms de rivière, la terminaison *acus* étant plus spécialement réservée aux noms de personnes.

Notre tendance est de voir dans les noms en *aus* des doublets de noms en *acus ;* l'existence des formes *Bladenacus* et *Bladenaus* pour désigner Blénod-les Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) nous incite à soutenir cette hypothèse[2].

Il serait à désirer qu'on dressât une liste complète des noms en *aus* dans toute la Gaule ; en utilisant dans une large mesure la comparaison entre les noms de personnes retrouvés sur les inscriptions et les éléments fournis par la topographie, peut-être arriverait-on à mieux pénétrer le sens et la nature de cet énigmatique suffixe.

Lons-le-Saunier, mars 1924.

Camille DAVILLÉ.

1. Un acte de 1015, publié M. G. DD. 435 cite *Donnaus juxta Castrum Haddonis* : c'est Deuxnouds-aux-Bois proche Hattonchâtel. *Donnaus vero juxta Flabasium*, c'est près de l'écart de Flabas, Deuxnouds devant Beauzée

2. M. L. Davillé, dans son *Pagus Scarponensis*, p. 42, § 48 (*Annales de l'Est*, 1906), ne cite que les formes en *acus*.

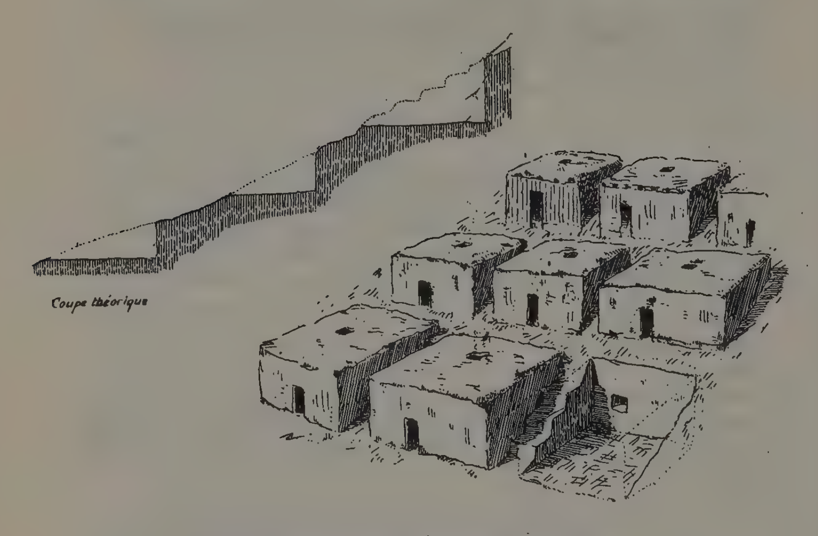
A PROPOS DE L'HABITATION GAULOISE

Dans le courant de l'année 1916, je reçus la visite d'un étudiant d'origine persane, M. J. Nazare, qui m'entretint sur un projet de répertoire des types d'habitations primitives, celtiques et gallo-romaines. Le plan qu'il me montra, la bibliographie dont il était déjà muni, la sobriété intelligente de ses exposés, la netteté de ses dessins, tout annonçait un travail de premier ordre. Après quelques visites, l'échange de quelques lettres, M. Nazare disparut, et toutes mes recherches pour le retrouver sont demeurées inutiles. Je publie ici une lettre qu'il m'écrivit et le croquis qui l'accompagne : car tout cela me paraît d'utiles indications pour ceux qui voudraient reprendre cette œuvre, si du moins un heureux hasard ne me permet pas de retrouver le travailleur. C. J.

« Paris, 25 mai 1916.

» Je vous remercie infiniment du renseignement que vous avez bien voulu me donner sur les fouilles de Montlaurès ; la description de M. Pottier m'a procuré une grande satisfaction, car, en dehors de l'intérêt qu'elle présente par elle-même, cette cité vient *enrichir* ma « collection ». L'aspect que présentent les bases ou fonds de huttes me rappelle celui des habitations actuelles des montagnards du Caucase, que j'ai vues dans ce pays lors de mon voyage en 1913. Les habitations, alignées plus ou moins régulièrement, forment, sur les pentes plus ou moins raides des montagnes, des sortes de degrés énormes ; le niveau des huttes du degré supérieur se trouve de plain-pied avec les toits plats des huttes du degré inférieur, qui constituent de la sorte une terrasse étroite et longue. La différence réside en ce que, à Montlaurès, où la hauteur des parois *taillées* du fond ne dépasse guère, par endroits, 0m50-1 mètre, la toiture devait reposer, tant du côté dégagé (côté de la piste) que du côté opposé (côté du fond), sur des murs en pierres (?) ou sur des cloisons en bois (?) ; de sorte que la ruelle (chemin de ronde), large de 1 mètre-1m50 et formée par deux rangées de huttes, était bordée d'une espèce de barrière, limitée, d'un côté, par les parois artificielles (murs en pierres ou cloisons) qui continuaient, *dans le sens de la hauteur*, les parois taillées du fond, et, de l'autre, par les parois entièrement artificielles des huttes de la ran-

gée supérieure (côté dégagé). Le mode de construction des huttes de Montlaurès a quelque analogie avec celui des huttes de Castel Meur et Castel Coz (Finistère) et de Bibracte (vallée de la Come Chaudron)...



Restitution du village préromain de Montlaurès.

Il est à regretter qu'aucun plan ni dessin n'accompagnent la description.

» Je me permets en même temps de vous exprimer ma gratitude pour l'attention que vous avez eue d'écrire à M. de La Roncière au sujet de l'*Antiquarisk Tidskrift*. M. de La Roncière fera mettre à ma disposition le journal en question et je serai heureux de prendre connaissance de l'ouvrage d'Oscar Montelius que vous avez bien voulu me signaler[1].

» Me permettez-vous de vous suggérer une idée?

» Pourquoi ne provoqueriez-vous pas un mouvement en faveur d'une « commission d'étude des habitations préhistoriques, protohis- » toriques et gallo-romaines? » Quant à moi, je m'estimerais heureux de mettre à votre service mes faibles aptitudes de compilateur et de dessinateur, en contribuant, dans la mesure de mes moyens, à cette œuvre intéressante.

» Veuillez croire, etc.

» J. NAZARE DE St-J. »

1. Il s'agit d'un important mémoire sur la maison primitive.

LE CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE
A L'ÉPOQUE ROMAINE

Chacun sait que le confluent du Rhône et de la Saône, à Lyon, s'est déplacé au cours des siècles. Sa dernière modification s'est opérée vers la fin du dix-huitième, par les travaux de l'architecte Perrache, qui l'ont reporté à plus de deux kilomètres en aval du point où il se trouvait auparavant, et ont incorporé à la ville un vaste espace formé d'îlots et de marécages, dès lors nivelé et unifié ; ce fut le quartier dit de Perrache, qui comprend la gare principale de Lyon, et se prolonge jusqu'au bourg de la Mulatière, au pied duquel se fait la jonction des deux cours d'eau. C'est à l'emplacement de la place Carnot (v. le plan sommaire ci-joint de la presqu'île lyonnaise) qu'elle s'effectuait antérieurement à ces travaux. Mais jusqu'au XIIe siècle, elle était encore beaucoup en amont, suivie d'une île d'étendue et d'importance considérables, l'île d'Ainay, où s'étaient fondées la basilique et l'abbaye de ce nom. L'abbaye a disparu depuis plus de cent ans, remplacée ainsi que ses jardins et dépendances par des rues et des immeubles bien bâtis : quartier limité à présent au sud par la place Carnot, au nord par la place Bellecour.

A l'époque romaine, l'île d'Ainay *(Athanacum)* était déjà très peuplée, principalement occupée par les marchands de vin et négociants de toute espèce, qui y avaient leurs magasins et entrepôts. On appelait cet ensemble *Kanabae* ou *in Kanabis*, mot qui indique bien des bâtiments sommaires, des baraquements. Cependant, à côté de ces docks, où s'entassaient les marchandises, les négociants possédaient des demeures particulières luxueuses, si l'on en juge par de fort belles mosaïques, découvertes en différents points du quartier [1].

Le nom d'*Athanacum*, donné à l'île, ainsi qu'à la pointe de la colline en face, paraît être d'assez basse époque, car on ne le rencontre sur aucune des inscriptions, datant des premiers siècles de l'Empire, qui y furent découvertes [2].

1. Pour ce qui concerne ces mosaïques, se reporter au técent ouvrage de M. P. Fabia, *Musées de Lyon, mosaïques romaines*. Lyon, Audin, 1923.
2. Il est mentionné pour la première fois par Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, 49), à propos des martyrs de Lyon de l'an 177.

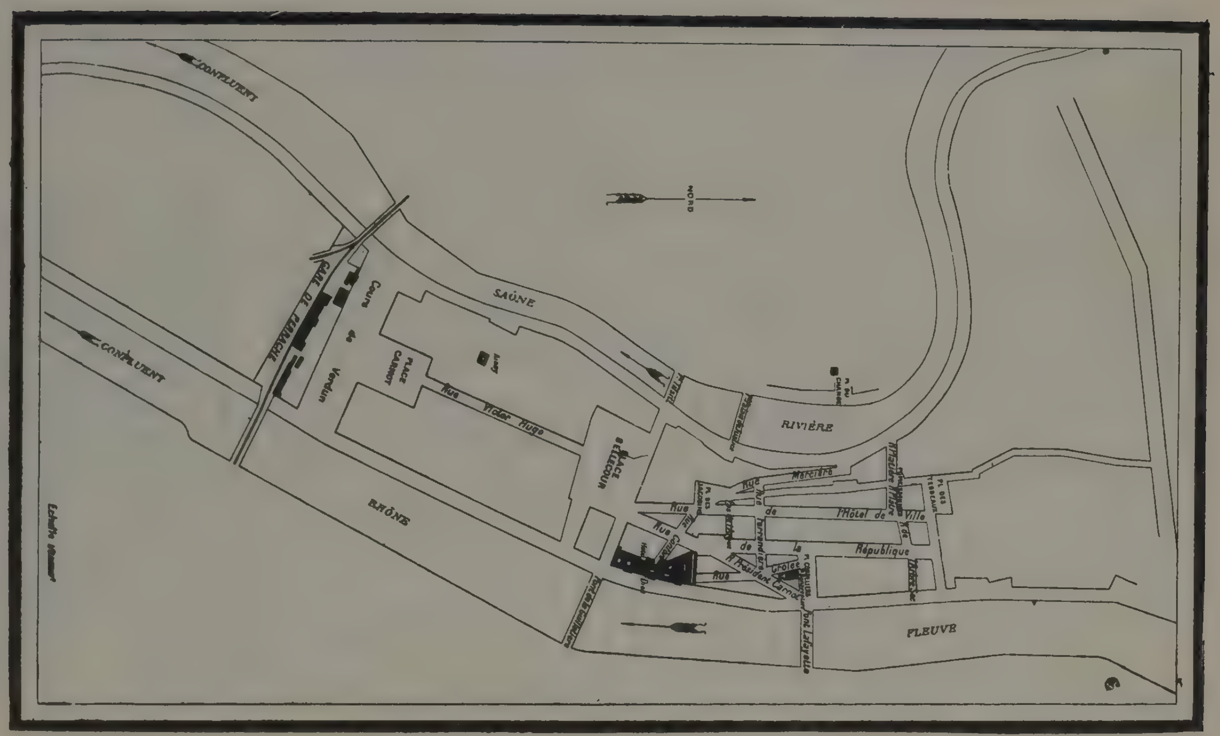
On avait cru, jusque vers le milieu du siècle dernier, que le fameux autel de Rome et d'Auguste, ainsi que l'amphithéâtre qui l'avoisinait, se dressaient jadis dans cette île. Depuis la découverte d'importants fragments de l'autel sur le penchant de la colline de la Croix-Rousse et la détermination exacte de l'emplacement de l'amphithéâtre en ce même quartier, l'opinion ancienne est entièrement abandonnée. Mais comme les textes antiques disent formellement qu'autel et amphithéâtre étaient *au confluent* du Rhône et de la Saône, un renouveau de crédit s'est attaché à l'idée déjà soutenue qu'une première jonction des deux cours d'eau s'effectuait alors immédiatement au pied de la colline où s'élevaient ces monuments. Les anciens fossés des Terreaux, existant au Moyen-Age à l'endroit où s'étend à présent la place de ce nom, engageaient à se représenter un canal de communication, sinon créé, du moins aménagé, régularisé par le travail des ingénieurs romains, et garni de beaux édifices le long de ses rives [1]. Il y aurait donc eu ainsi une autre île précédant celle d'Ainay. Quant à la limite de cette dernière au sud, Allmer, l'archéologue et épigraphiste lyonnais bien connu, la définissait comme il suit, en même temps qu'il fournissait sur cette question du confluent quelques données certaines [2].

« L'espace compris entre les jardins de l'autel, limités par un canal de 20 mètres de large allant dans la direction du fleuve à la rivière, et l'extrémité de la langue de terre qui se terminait au confluent, était une saulaie, dont le sol est aujourd'hui recouvert d'une couche d'humus et d'apports divers d'environ 16 pieds (5m50) d'épaisseur. On rencontre le sable fluvial à 12 pieds (4 mètres) près de Saint-Bonaventure, à 15 pieds (5 mètres) près du passage de l'Argue et à la rue de la Préfecture, à 15 et 20 pieds à la place Saint-Pierre [3]. A la place du Plâtre ont été retrouvées des marches d'un port, à 10 pieds (2m50) de profondeur [4].

Le long de la rue Mercière, depuis la maison Thomé vers son extrémité nord jusqu'à la rue Ferrandière, a été reconnu, à 3 pieds (1 mètre) sous la surface du sol actuel, un quai servant de voie; il était formé par de gros blocs irréguliers de granit, et bordé de trois rangs de pierres de choin de Fay de 4 pieds de long et 2 de large. Cette rencontre fixe le cours de la Saône depuis la place Saint-Pierre jusqu'aux Jacobins.

« Vers le passage de l'Argue, un canal traversait du Rhône à la Saône... Il devait être le confluent proprement dit, et former la limite

1. Ainsi le représentent Artaud et Chenavard dans leur Atlas de *Lyon antique restauré*.
2. Déjà, il est vrai, indiquées par Artaud. *Lyon souterrain*, p. 180.
3. Il s'agirait ici, comme nous le verrons plus loin, du premier confluent.
4. V. note précédente.



Plan actuel (simplifié) de la presqu'île lyonnaise.

entre le domaine national, *ad confluentes*, et l'île lyonnaise d'Ainay. Il n'avait pas moins de 200 mètres de largeur, presque celle du Rhône au pont de la Guillotière... Le Rhône passait sans doute où il passe actuellement, mais la Saône se portait beaucoup plus qu'aujourd'hui sur la gauche: elle venait jusqu'à la rue Mercière, et c'est elle qui déviait pour aller se joindre au Rhône. Le biais de la rue Confort marque peut-être encore la direction du confluent[1]. »

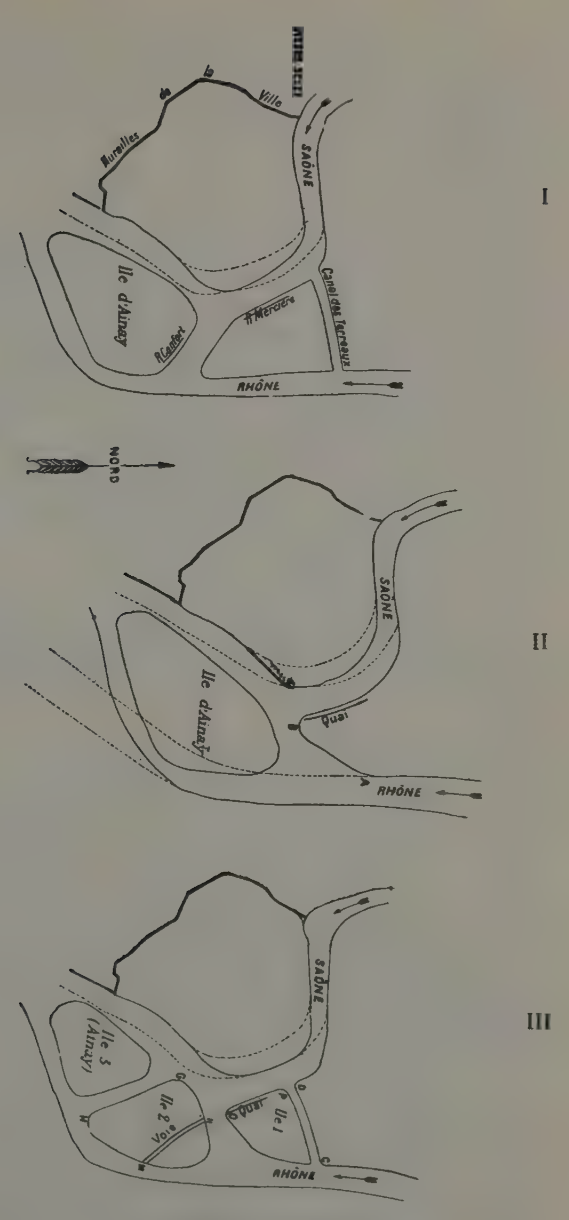
La question a été reprise dernièrement par M. Marius Audin, imprimeur-éditeur à Lyon, qui a fait paraître une étude très soigneusement documentée sur les variations du confluent depuis les plus anciennes époques jusqu'à nos jours[2]. Je me bornerai à relater son opinion en ce qui concerne l'époque romaine. Sans s'arrêter à l'idée d'un premier confluent aux Terreaux, M. Audin, pour le reste, rappelle, en les précisant, les renseignements donnés par Allmer. Il montre (v. schéma II, qui reproduit approximativement son dessin), comment la Saône s'infléchissait vers l'est pour suivre la direction de la rue Mercière, et admet que le fait soit bien prouvé par la découverte du mur de quai dans cette rue. Il fortifie cette preuve par l'interprétation judicieuse d'un autre fait connu, à savoir l'existence d'un mur antique dans le lit actuel de la Saône, de la deuxième arche Est de la passerelle du Palais à la première arche Ouest du pont Tilsitt. Il considère avec raison ce mur comme une digue bordant anciennement à l'ouest le cours des deux fleuves réunis, dont le confluent s'était produit vers la jonction des rues Mercière et Ferrandière, à l'extrémité aval du quai dont parle Allmer. Mais là nous le trouvons en désaccord avec celui-ci; car selon lui, et malgré la déviation constatée de la Saône, ce n'était pas elle qui se dirigeait vers le lit actuel du Rhône, mais le Rhône qui l'atteignait par un bras important AB, qu'atteste l'existence, mentionnée par Allmer lui-même, du sable fluvial vers Saint-Bonaventure et vers le passage de l'Argue. M. Audin voit aussi un argument probant dans le fait que le niveau actuel de la Saône le long de la presqu'île est de 50 centimètres plus bas que celui du fleuve, sur une perpendiculaire commune menée à la hauteur de la place des Jacobins[3].

Donc le Rhône devait se diriger, par la dérivation AB (schéma II), des environs de la tête du pont Lafayette vers le confluent indiqué, tandis que l'autre branche, un peu moins large que le lit unique d'à présent, suivait à peu près la direction de celui-ci, puis vers la hauteur

1. Allmer et Dissard, *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, t. II, p. 332. Nous représentons ici par une figure schématique (schéma I), qui n'existe pas dans Allmer, la topographie du confluent telle qu'elle ressort de sa description.

2. *Le Confluent du Rhône et de la Saône*, Lyon, 1919.

3. Cet argument, à lui seul, ne serait peut-être pas suffisant, car si les alluvions du Rhône ont comblé la dérivation AB, ils ont bien pu aussi surélever le lit actuel.



Schémas des confluents.

du pont de la Guillotière, obliquait fortement à l'ouest le long de l'île d'Ainay, comme l'indique le schéma II, où figure en pointillé son tracé actuel. Le bras AB et le confluent qui le terminait se sont obstrués peu à peu, et enfin comblés par les alluvions, sables et apports divers du fleuve.

En tout cela, l'opinion de M. Audin est bien établie. Sur certains autres points toutefois, elle peut être complétée et même modifiée. L'île d'Ainay, par exemple, n'est-elle pas, d'après son dessin, beaucoup trop allongée vers le nord-est? Elle va presque jusque vers l'église Saint-Bonaventure. Allmer, comme on l'a vu plus haut, la limitait à la rue Confort. J'opinerais pour une limite reportée encore sensiblement plus au sud, c'est-à-dire à la place Bellecour (v. schéma III). Il est avéré en effet que celle-ci, au Moyen-Age, était occupée en grande partie par un espace marécageux. C'aurait été précisément le restant d'un autre bras du Rhône, le joignant à la Saône de nouveau ou inversement, en aval du confluent qui vient d'être défini, d'un côté isolant ainsi Ainay et de l'autre déterminant une seconde île à laquelle nous laisserions (schéma III) exactement la configuration que M. Audin donne à l'île d'Ainay prolongée.

En outre, il me semble peu juste d'abandonner l'idée d'un premier confluent aux Terreaux. Si le canal, tel qu'on se le représente d'après Artaud et Chenavard, est peu vraisemblable, soit à cause de sa direction, trop perpendiculaire au Rhône, soit surtout parce que l'on n'a jamais pu reconnaître le sable du Rhône, aux abords du Grand-Théâtre et sous la place des Terreaux, il ne faut pas oublier que ce sable fluvial s'est rencontré sous la place Saint-Pierre (actuellement place Meissonnier), et que vers cette même place furent également reconnues des traces d'un ancien port. Il est ainsi parfaitement légitime de supposer un premier bras du Rhône dans la direction oblique CD (schéma III), suivant une ligne qui coïnciderait en partie avec la rue de l'*Arbre-Sec*. Sans aller jusqu'à prendre ce dernier nom pour une preuve, on peut néanmoins le trouver quelque peu significatif [1]. J'admets donc volontiers l'hypothèse d'une première île comprenant le quartier Saint-Nizier, et dont le schéma III donne la configuration approximative, ainsi que celle des deux autres; car cela fait en tout trois îles et quatre confluents. Les expressions communément usitées dans les textes et inscriptions, *ad confluentes*,

1. On dit bien (Bréghet du Lut, *Archives du Rhône*, t. VII, p. 258) qu'une enseigne représentait jadis dans cette rue un arbre desséché, rappel d'un véritable arbre mort situé à l'une de ses issues, d'où la dénomination. Mais l'enseigne, à supposer qu'elle ait vraiment existé, ne consacrait elle pas une confusion pareille à celle que l'on commet généralement au sujet de la rue parisienne de l'*Arbre-Sec*, qui occupe l'emplacement d'une *ramification* desséchée de la Seine, et se serait même appelée primitivement rue *Bras-Sec*? En tout cas cette identité de nom est curieuse pour deux rues issues pareillement du bord d'un fleuve dans deux villes différentes.

inter confluentes Araris et Rhodani, pluriels plus fréquents que le singulier *ad confluentem* n'en sont par là que plus justifiées.

On pourrait objecter qu'avec cette hypothèse on fait de la communication entre la rive gauche du Rhône et la colonie de Plancus une opération compliquée et peu praticable, donc historiquement invraisemblable. Mais quelle que soit l'hypothèse, du moment qu'il y avait au moins une île à traverser, il fallait toujours passer l'eau deux fois, trois fois même si l'on suivait l'itinéraire qui va être indiqué.

M. C. Guigue, dans sa savante étude sur l'ancien hôpital fondé par le roi Childebert [1], place cet établissement sur la rive droite de la Saône, à la *Saunerie*, c'est-à-dire vers la place du Change, en face du pont de ce nom, auquel on aboutissait naturellement en suivant le quai qu'a remplacé la rue Mercière. Or, d'après le même auteur, l'ancien port du Rhône, auquel venaient, à l'époque romaine et plus tard, aborder tous les voyageurs qui traversaient ce fleuve pour entrer à Lyon en venant d'Italie, ou de Vienne par la route abrégée, était à la hauteur du pavillon central de l'Hôtel-Dieu moderne [2]. De là, pour atteindre l'hôpital *(xenodochium)*, on suivait la direction de la rue Confort, puis de la rue Mercière. Or, dans l'hypothèse d'Allmer (schéma I), la rue Confort est représentée par un quai, la rue Mercière par un autre ; et il était nécessaire de franchir l'eau pour passer d'un quai à l'autre. Dans l'hypothèse de M. Audin comme dans la nôtre, la direction de la rue Confort serait marquée par une ligne MN [3] traversant l'île, la nécessité étant la même de passer l'eau pour atteindre le quai OP.

Il est vrai que pour se rendre à l'autel de Rome et d'Auguste, il fallait, dans notre hypothèse, après avoir suivi le quai OP, traverser en outre le bras CD du Rhône. Mais de l'une ou de l'autre des deux rives extrêmes on pouvait, pour aller à l'autel, franchir le Rhône en amont de C, la Saône en amont de D.

Il est bon de noter au surplus qu'à l'époque romaine les emplacements marqués au schéma III par les îles 1 et 2 n'étaient guère habités, si l'on en juge par leur dénûment total en fait de vestiges antiques signalés, à part quelques inscriptions, découvertes presque uniquement au voisinage de l'église Saint-Pierre, c'est-à-dire près du premier confluent qu'admet notre hypothèse, e relatives presque toutes à des prêtres de l'autel fédéral [4]. Rien de plus rationnel que de supposer que vers le haut Moyen-Age, au moment où le christianisme triomphait, ces restes du paganisme aient été précipités des alentours de l'autel dans l'eau fluviale la

1. *Notre-Dame de Lyon*, dans la *Revue du Lyonnais*, 1876.
2. Point M du schéma III.
3. Elle ne figure qu'au schéma III.
4. *CIL*, XIII, 1674-1675-1691-1706-1713-1714-1722-1727-1807.

plus voisine, vers l'emplacement susdit, où ils furent plus tard retrouvés.

Dans ces deux premières îles, qui sans doute faisaient partie du territoire fédéral de Condate, les constructions devaient se borner à des magasins et entrepôts installés le long des berges, elles-mêmes bordées de quais comme celui qui a été découvert rue Mercière, quelques voies faisant communiquer entre eux les points importants du pourtour, et beaucoup d'espace demeurant à l'état de terrains vagues. D'après la légende, saint Pothin et ses compagnons auraient édifié ou plutôt creusé dans ces solitudes leur premier sanctuaire. Ce qui est à peu près certain, c'est que tout ce quartier, insulaire ou non, se peupla et se garnit. à l'cpoque de la domination burgonde, et que l'église des Saints Apôtres, consacrée plus tard à saint Nizier, n'est autre que la basilique édifiée par saint Patient, évêque de Lyon, au vᵉ siècle, et décrite en termes enthousiastes par Sidoine Apollinaire, qui omet d'ailleurs de lui donner un nom et de bien définir sa place. Telle est du moins l'opinion aujourd'hui la plus accréditée à Lyon.

C. GERMAIN DE MONTAUZAN.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RHÉNANE

Époque romaine et Moyen-Age. — Une charte de 773 décrit le territoire de Heppenheim (entre Darmstadt et Heidelberg) que Charlemagne donne au couvent de Lorsch. M. Schumacher suit cette description *sur le terrain.* « Nous constatons », conclut-il, « que bon nombre d'éléments remontent à l'époque romaine : les routes, une partie des établissements humains et des noms de lieux. » Les noms nouveaux n'indiquent pas toujours des fondations nouvelles. Les premiers noms germaniques en *ingen* et en *heim* se trouvent dans la plaine et recouvrent souvent d'anciennes stations romaines. Les noms en *bach*, *berg*, *wald*, *hausen* qui pénètrent dans la montagne et la forêt marquent l'extension de la colonisation franco-carolingienne aux parties moins favorisées du territoire, que les Romains avaient exploitées, sans doute, mais sans s'y établir (*Der Hiatus zwischen der Römerzeit und dem frühen Mittelalter, eine Studie zur Heppenheimer Markbeschreibung*, dans *Germania*, VI, 3 mars 1923, p. 127-132).

A. GRENIER.

NOTES SUR LES PREMIERS ROIS PAÏENS DE LA SUÈDE [1]

Il existe sur l'histoire des premiers rois païens de la Suède trois documents d'exceptionnelle importance. Ce sont :

1° *La Saga des Ynglingar* de Snorre Sturluson (qui est mort au commencement du XIIIe siècle). Elle relate l'immigration, en Suéaland (la Suède centrale de nos jours), d'Odin, de Njord et de Frej. Les deux derniers sont donnés comme les ancêtres de la dynastie des Ynglingar qui aurait régné longtemps en Suède. Cette saga tire en partie son origine d'une source plus ancienne, le poème de l'*Ynglingatal* cité dans l'*Ynglinga-saga* et qui fut composé par le Norvégien Tjodolf de Hvin qui aurait vécu au IXe siècle. Ce poème avait également servi de base à l'*Islœndinga-bok* de Are Frode (écrit en 1100 environ) qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais dont un extrait concernant les Ynglingar se retrouve dans une chronique latine :

2° *Historia Norvegiæ*, qui date d'environ 1200.

3° Le troisième document est le poème anglo-saxon de *Beowulf*, dont la rédaction date de l'an 700 environ, mais qui a été composé sur les traditions populaires du VIe siècle. Il traite des guerres civiles qui désolèrent le monde scandinave au VIe siècle.

Voilà tout ce que nous possédons de documents anciens sur les premiers rois de la Suède.

On a beaucoup discuté l'authenticité de ces documents. Dans la première moitié du XIXe siècle on leur attribua une valeur historique. Mais plus tard Sophus Bugge et son école s'efforcèrent de démontrer que ces documents étaient, en grande partie, fabuleux et que seuls ont existé les rois du VIe siècle cités et dans le poème de Beowulf et

1 B. Nerman, *Vilka konungar ligga i Upsala hœgar? (Quels rois sont enterrés sous les tumuli d'Upsal?)*; Appelberg, Upsal, 1913. Id., *Sværges ælsta konungalængder (Les premiers rois de la Suède)*; Appelberg, Upsal, 1916. Id., *Ottar Vendelkråka och Ottars. hœgen i Vendel (Ottar Vendelkråka et le tumulus d'Ottar en Vendel)* in *Upplands Fornminnesfœrenings Tidskrift*, t. VII; Upsal, 1917. Id., *Ynglingasagan i arkeologisk belysning (La légende des Ynglingar au point de vue archéologique)* in *Fornvænnen*; Stockholm, 1917. Id., *Den svenska Ynglingaœttens gravar (Les tombeaux de la dynastie suédoise des Ynglingar)* in *Rig*; Stockholm, 1919. Id., *Kung Agne och hans dœd på Agnefit (Le roi Agne et sa mort à Agnefit)* in *Fornvænnen*; Stockholm, 1919.

Les clichés qui figurent dans cet article m'ont été prêtés par l'Académie Royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités (Stockholm) à laquelle j'adresse tous mes remerciments.

dans l'Ynglingasaga, c'est-à-dire *Ohthere* du poème de Beowulf qui porte le nom d'*Ottar* dans l'Ynglingasaga et son fils *Eadgils* (suivant le poème de Beowulf) qui est aussi cité dans l'Ynglingasaga et sous le nom d'*Adils*. Depuis lors, notre point de vue a quelque peu changé. K. Stjerna a démontré [1] que les descriptions données par Beowulf des armes, parures et rites funéraires sont confirmées par l'archéologie et a augmenté de la sorte le crédit du poème. M. Birger Nerman est venu démontrer que la plupart des membres de la dynastie des Ynglingar ont existé. Les résultats qu'il a obtenus sont à notre avis



Fig. 1. — Les tumuli d'Odin, de Frej et de Tor. Vieil Upsal (Suède).

si importants pour la connaissance de ce temps dans les pays scandinaves qu'ils méritent d'être connus hors de ces pays.

Le point de départ de M. Nerman fut une étude sur les noms propres de l'Ynglingasaga [2].

Il y a eu chez les anciens Germains trois manières de former le nom propre d'un individu déterminé :

1° A l'époque des invasions, les membres de la même famille ont des noms qui commencent par la même consonne ou bien par une voyelle, n'importe laquelle, p. ex. ceux de la famille royale danoise qui dans Beowulf commencent par H : *H*eorogar, *H*rodgar, *H*alga, *H*eoroweard, *H*rodmund et *H*rodwulf.

2° Les noms des membres d'une même famille ont un élément commun, ainsi p. ex. chez les Vandals, *Gunde*gisel a comme fils *Gunde*rich et *Genserich*. Ce dernier est le père de Hune*rich*, de Theode*rich* et de *Genso*.

3° Les fils reçoivent le nom d'un parent mort, souvent celui du grand-père. On croyait, en effet, qu'un parent mort léguait à l'enfant son âme en même temps que son nom.

1. Knut Stjerna, *Essays on Beowulf* in *The Saga-Book of the Viking-Club*, London, 1912.

2. Birger Nerman, *Studier œver Svœrges hedna litteratur (Études sur la littérature païenne suédoise)*, Upsal, 1913.

Cette dernière manière d'appeler les enfants, qui existe dans certaines contrées d'Europe, p. ex. en Gaule, déjà au VIe siècle, succède en Scandinavie aux deux premières vers l'an 700.

Les noms de plusieurs rois suédois que cite Snorre ont été formés d'après le premier système. Dans la liste des rois de Snorre viennent d'abord *V*anlande et *V*isbur, puis *D*omalde, *D*omar, *D*ygve et *D*ag. Les noms des princes suivants commencent tous par une voyelle : Agne, Alrek, Erik, Alf, etc. En reconstituant la forme primitive des noms de

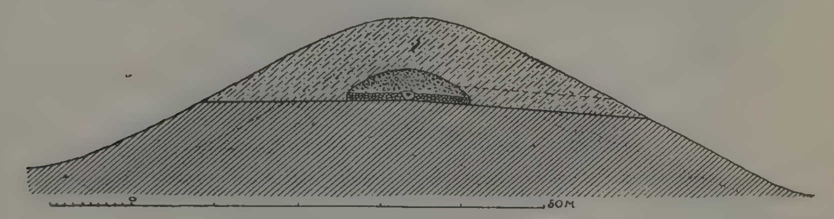


Fig. 1. — Coupe du tumulus d'Odin.

ces derniers Ynglingar, M. Nerman s'est aperçu qu'on y retrouve aussi un élément commun :

* *Agi*na (= Agne), * *Agi*lar (= Egil);

* *Atha*wolfar (= Alf), * *Atha*gislar (= Adils), etc.

Mais si les noms d'Agne, d'Egil, etc., que cite l'Ynglingatal ont été formés d'après des principes tombés en désuétude vers 700, nous pouvons être sûrs qu'ils n'ont pas été inventés plus tard et que ceux qui les portaient ont dû exister. A un moment donné, la dynastie des Ynglingar est allée, d'après Snorre, s'établir en Norvège et alors s'applique la troisième règle de dénomination. La liste des rois de Snorre semble donc, à l'analyse, plus authentique qu'elle n'a paru d'abord.

Il s'agit premièrement de fixer des dates. M. Nerman se donne deux points fixes, l'un au VIe siècle, l'autre au IXe siècle. Il constate en effet que dans Beowulf les rois des Gœtar[1] Hædkyn, Hygelac et Heardred, sont contemporains des rois des Svéar[2] : Ongentheow (= Egil de l'Ynglinga-saga) et ses fils Ohthere (= Ottar de Ynglinga-saga) et Onela (= Ale de Ynglinga-saga) et les fils de celui-là Eadgils (= Adils de l'Ynglingasaga) et Eanmund. Mais le roi Hygelac est aussi cité par Grégoire de Tours[3] qui rapporte que Hygelac (= Chochilaichus chez Grégoire) fut tué l'an 516 environ pendant une campagne dans les

1. Peuple établi dans le midi de la Scandinavie.
2. Peuple établi dans la Suède centrale de nos jours (Svea-land).
3. *Historia Francorum*, lib. III : III.

régions du Rhin inférieur. Voilà le point de départ. Se basant sur cette indication et sur des passages de Beowulf et de l'Ynglingasaga qui nous donnent l'âge de certains rois, M. Nerman leur assigne des dates approximatives. Ongentheow (Egil), qui fut tué peu de temps avant Hygelac, serait mort peu avant l'an 516. Son fils Ohthere (Ottar) serait mort en 525 environ et Eadgils (Adils), qui survécut longtemps à son père — Ohthere (Ottar) —, serait mort seulement vers l'an 575. Le père d'Ongentheow n'est pas cité dans Beowulf; mais dans l'Ynglingasaga il est mentionné sous le nom d'Aun. Il serait mort à la fin

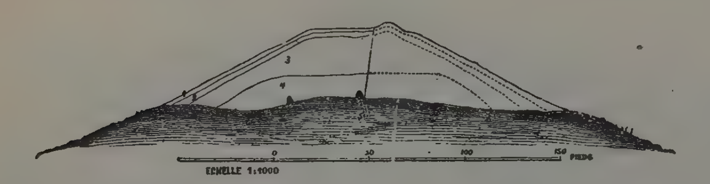


Fig. 3. — Coupe du tumulus de Tor : 1. terre végétale; 2. gravier; 3. argile; 4. gravier; 5. ossements couverts de petites dalles; 6. le sol.

du ve siècle. Leurs prédécesseurs qui portèrent aussi des noms commençant par une voyelle, doivent par conséquent avoir vécu pendant le ve siècle. Il est difficile de leur assigner, à tous, une date précise, mais Alrek et Alf (cf. la liste p. 252) ont assurément été appelés, *d'après* Alaric et Atawulf, les rois bien connus des Wisigoths, qui moururent l'un l'an 410, l'autre l'an 415. Alrek — Alaric et Alf — Atawulf sont en effet identiques. Le prédécesseur d'Alrek, le roi Agne (cf. la liste p. 252), doit donc être mort au commencement du ve siècle et les rois qui vécurent avant lui depuis Vanlande jusqu'à Dag (cf. la liste p. 251, 252) appartiendraient au IIIe et au IVe siècle. Il y a en Suède cinq rois après Adils (cf. la liste). Le quatrième — Ingjald Illråde — mourut, d'après l'évaluation de M. Nerman, basée sur l'Ynglingasaga, en 650 environ.

Le deuxième point fixe lui est fourni par une indication sur la mort d'un des Ynglingar établi en Norvège, Halvdan Svarte, qui est survenue en l'an 860[1]. Se basant d'une part encore sur des indications relatives à l'âge des prédécesseurs de Halvdan, d'autre part sur les noms formés d'après le troisième système de dénomination (on leur donne le nom d'un parent mort), M. Nerman essaye de fixer la date des rois qui ont précédé Halvdan. Et par ce calcul rétroactif, il obtient comme date de la mort d'Ingjald l'an 650

1. *Historia norvegiæ*.

environ, c'est-à-dire la même date qu'il avait déjà obtenue par une évaluation ayant pour point de départ l'an 516.

Ce système chronologique établi d'après les anciens documents littéraires peut être confirmé par l'archéologie.

Aun, Egil et Adils sont, d'après Snorre, les seuls rois qui aient été

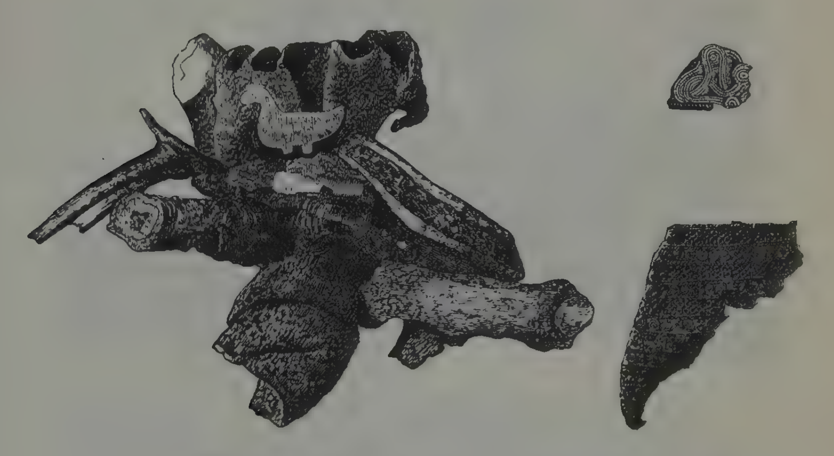


Fig. 4. — Objets trouvés dans le tumulus d'Odin : petit oiseau en os, attaché à une mâchoire humaine, petit fragment d'or ayant la forme d'un serpent et le fragment d'une garniture de ceinturon (or). Musée historique de Stockholm.

enterrés à Upsal. Là, il y a aussi trois énormes tumuli (*fig. 1*) qu'on appelle aujourd'hui les tumuli d'Odin (*fig. 2*), de Frej et de Tor (*fig. 3*). Les objets qu'on y a recueillis (*fig. 4 et 5*) permettent de les dater, le premier de la fin du ve siècle, le second probablement du commencement du vi^e^ siècle [1] et le troisième de la fin du vi^e^ siècle, c'est-à-dire aux époques où moururent, d'après M. Nerman, Aun, Egil et Adils. M. Nerman conclut donc que dans le tumulus d'Odin [2] est enterré Aun, dans celui de Frej : Egil et dans celui de Tor : Adils.

1. Le tumulus de Frej qui a été pillé, il y a longtemps, n'a fourni que quelques objets de peu d'importance. Sa construction et sa place (entre les tumuli d'Odin et de Tor) permettent néanmoins de lui assigner un date approximative.

2. Le nom d'Odin, attaché au plus ancien des tumuli, s'expliquerait d'après M. v. Friesen (Upsal) de la manière suivante. Le tombeau aurait d'abord reçu le nom du roi Aun. Ce nom se serait primitivement prononcé *Audha-winir qui aurait plus tard donné Audhin > Œdhin. Ensuite, quand le souvenir du roi s'était effacé, la tradition populaire aurait, à tort, identifié Œdhin et Odhin. Et dès qu'il y aurait un tumulus au nom d'Odin, les autres auraient reçu celui de Frej et de Tor.

L'archéologie vient donc apporter ici un appui précieux aux hypothèses de M. Nerman.

Quant à Ottar (le père d'Adils), Snorre dit dans l'Ynglingasaga « qu'il mourut en Vendel au Danemark ». D'après K. Stjerna, il ne s'agit pas ici du Vendel dans le Danemark, mais d'une paroisse, Vendel, située dans la province d'Upland en Suède. Snorre aurait fait une confusion.



Fig. 5. — Objets trouvés dans la tombe de Tor : trois fragments de verroterie cloisonnée, menu fragment d'or, camée orné d'un Amour jouant du cor, fragment d'un peigne et fragment d'une plaque en os, ornée d'animaux (style II de M. Salin). 1/1. Musée historique de Stockholm.

M. v. Friesen, qui partage cette opinion, a signalé l'existence d'un énorme tumulus (*fig. 6*) au nord d'Upsal, dans cette même paroisse de Vendel et qui s'appelle encore aujourd'hui, suivant une vieille tradition, le tertre d'Ottar Vendelkråka, où l'on a pu enterrer Ottar. M. Nerman, qui a démontré, comme nous venons de le voir, que le père, le grand-père et le fils d'Ottar sont enterrés dans les tertres analogues d'Upsal, admet les théories de MM. Stjerna et v. Friesen. Si elles sont fondées, le tumulus d'Ottar devrait dater de 525 environ. Il n'avait pas été fouillé jusqu'ici ; mais l'Académie Royale des Belles-Lettres, d'Histoire et des Antiquités de Suède le fit ouvrir. Les fouilles confirmèrent parfaitement les hypothèses de M. Nerman. Le tumulus, construit de la même manière que ceux d'Upsal, devait justement dater de l'an 525 environ. Il contenait en effet un solidus, non fruste, frappé sous Basilique (474-477), un seau, un peigne (*fig. 7*), des pions demi-sphériques en os, etc., c'est-à-dire des objets ayant dû être enfouis au VIe siècle.

Quant au roi Agne, Snorre indique qu'il fut pendu dans un collier extensible (en or) dont les extrémités pouvaient être reliées. Il s'agissait d'un collier du même type que celui qui est reproduit ici (*fig. 8*)[1].

Ces monuments datent de l'an 400 environ. On n'en connaît pas de plus anciens en Suède et ceux qui sont plus récents ne peuvent pas



Fig. 6.

Le tumulus d'Ottar Vendelkråka dans la commune de Vendel (Upland).

être mis en question ici. La mort du roi Agne serait donc survenue au commencement du v[e] siècle.

En ce qui concerne les rois depuis Vanlande jusqu'à Dag, il es difficile de leur assigner des dates précises, mais tout porte à croire qu'ils ont vécu au III[e] et au IV[e] siècle. D'après Snorre, Vanlande et Domar ont été incinérés. Ce rite funéraire était justement pratiqué dans l'Upland à l'époque qui va de l'an 200 à l'an 400 environ après J.-C. Sur les tombeaux de Vanlande et de Domar auraient été élevées des stèles (suèd. bauta-stenar), ce qui est aussi un des traits caractéristiques des tombeaux du I[er] au IV[e] siècle après J.-C. A cette date précisément cette habitude d'élever des stèles cesse et on commence à construire des tumuli énormes pour des cadavres incinérés, ce qui est le cas pour les Ynglingar suivants.

1. Cf. O. Janse, *Le travail de l'or en Suède à l'époque mérovingienne*, Orléans, 1922. Bibl. nat. 8° V. 42433.



Fig. 7. — Objets trouvés dans le tumulus d'Ottar : un seau, un peigne, un solidus frappé sous Basilique et des fragments de peigne. Musée historique de Stockholm.

LISTE DES ROIS PAÏENS DE LA DYNASTIE DES YNGLINGAR

(Les indications concernant la mort et l'enterrement des rois sont celles que donne Snorre.)

ROIS MYTHIQUES

ODIN. — Il se blessa avec la pointe d'une lance et mourut de maladie ou de vieillesse (suéd. *sol-dœd*) et fut *incinéré*. Il avait institué la pratique de l'incinération dans son pays.



Fig. 8. — Collier en or. Fagernæs, commune de Næshulta, Sudermanie (Suède). Musée de Stockholm, n° 12080. 1/3.

NJORD. — Il se voua à Odin et mourut de maladie ou de vieillesse et fut *incinéré*.

FRŒ (Frej). — Il mourut de maladie ou de vieillesse et fut *enterré sous tumulus à Upsal*, mais *ne fut pas incinéré*.

FJŒLNER. — Il se noya dans un baril d'hydromel à Leire (Danemark).

SVEIGDER. — Il disparut dans un rocher dans le Svitjod par la magie d'un nain.

ROIS AYANT VÉCU AU III° OU AU IV° SIÈCLE

VANLANDE. — Il mourut dans un cauchemar et fut *incinéré près de la rivière Skuta (= le Skyt-å dans l'Upland?) où furent élevées des stèles en son honneur*.

VISBUR. — Il périt, on ne sait pas où, dans un incendie, causé par ses frères.

DOMALDE. — Il fut offert en sacrifice (suéd. *blotad*) à Upsal.

DOMAR. — Il mourut de maladie ou de vieillesse, *fut incinéré sur les Fyrisvallar (près Upsal) où des stèles furent élevées en son honneur.*

DYGGVE. — Il mourut de maladie ou de vieillesse, on ne sait pas où.

DAG. — Il fut tué à Vorva en Reidgotaland (à l'embouchure de la Vistule).

AGNE a vécu environ l'an 400. — Il fut pendu, puis *incinéré à Agnafit à l'ouest de Stocksund (près de Stockholm).*

ROIS AYANT VÉCU AU Ve SIÈCLE

ALREK et ERIK. — Ils s'entre-tuèrent à cheval avec des mors, on ne sait pas où.

ALF et YNGVE. — Ils s'entre-tuèrent et furent *enterrés sous tumulus aux Fyris-Vallar (près d'Upsal).*

JORUND. — Il fut pendu près du Limfjord (Danemark).

AUN mourut à la fin du ve ou au commencement du vie siècle. — Il mourut de vieillesse ou de maladie et *fut enterré sous tumulus (Upsal).*

ROIS AYANT VÉCU AU VIe ET AU VIIe SIÈCLE

EGIL mourut peu avant l'an 516. — Il fut tué dans le Suitjod par un bœuf et fut *enterré sous tumulus (Upsal).*

OTTAR mourut environ l'an 525. — Il fut tué par deux seigneurs danois et fut *enterré sous tumulus en Vendel (Danemark)*[1].

ADILS mourut environ l'an 575. — Il mourut à la suite d'une chute de cheval à une fête de sacrifice (suéd. *blot-fest*); il fut *enterré sous tumulus à Upsal.*

ŒSTEN mourut environ l'an 600. — Il périt dans un incendie à Lofund (Upland).

YNGVAR mourut au commencement du viie siècle. — Il fut tué en Esthonie et *enterré à Adalsyssla (terre ferme de l'Esthonie).*

ANUND mourut environ l'an 640. — Il fut enseveli dans une avalanche à « Himenhed ».

INGJALD mourut après l'an 650. — Il fut brûlé vif par ses fils à Ræning dans la Sudermanie.

OLOV TRÆTÆLJA mourut à la fin du viie siècle. — Il périt dans un incendie près du lac Væner (Suède); il fut sacrifié (suéd. *blotad*).

1. Cf. p. 248.

Avec le fils d'Olov la dynastie des Ynglingar se fixa en Norvège. Les premiers rois furent :

HALVDAN HVITBEN qui mourut avant l'an 750. — Il mourut de vieillesse ou de maladie à Toten et fut *enterré sous tumulus.*

ŒSTEN mourut à la fin du VIII[e] siècle. — Il fut jeté à la mer par une vergue et fut *enterré sous tumulus à Raen (Borre) dans le Vestfold.*

HALVDAN MILDE mourut au commencement du IX[e] siècle. — Il mourut de vieillesse ou de maladie et fut *enterré sous tumulus à Borre dans le Vestfold.*

GUDRŒD mourut en 821. — Il fut tué à Stivlesund par le page (suèd. *skosven*) de son épouse la reine Asa. L'endroit où il a été enterré n'est pas indiqué.

OLOV GEIRSTADAALF naquit en 801. — Il mourut d'un « mal aux pieds » et fut *enterré sous tumulus à Geirstader (Vestfold).*

RAGNVALD mourut entre l'an 855 et l'an 865. — Il vivait encore quand fut composé l'Ynglingatal.

Snorre donne aussi quelques indications au sujet de Gunlœg Halœgakonung, de Hake le Marin qui pour quelque temps fut roi à Upsal, et du roi danois Halvdan qui devint aussi pour quelque temps roi à Upsal.

Le premier qui mourut au Danemark (à Strœmœnæs) aurait vécu au V[e] siècle, le second qui fut incinéré sur une barque, lancée à la mer (le lac Mælar), aurait vécu en même temps que Gundlœg. Quant à Halvdan, M. Nerman ne lui assigne pas de date de règne.

Ces hypothèses de M. Nerman, lorsqu'elles furent publiées, étaient en partie contraire aux opinions régnantes et furent assez discutées ; mais maintenant elles sont généralement admises[1]. Si elles sont fondées — et nous en sommes persuadé —, elles ont rendu à l'histoire scandinave plusieurs siècles, donné aux sagas une valeur historique plus réelle et forment une base solide pour l'étude historique des pay scandinaves aux premiers siècles de notre ère.

OLOV JANSE.

1. Cf. p. ex. O. Monteluis in *Nordisk Tidskrift*, Stockholm, 1918.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Le Mamertin des panégyriques de Maximien. — On sait à quelles nombreuses dissertations a donné lieu l'attribution des Panégyriques II-IX. L'opinion courante, celle de Seeck, en fait l'œuvre d'Eumène d'Autun, auteur certain du Panégyrique IV. Il enlève en particulier les Panégyriques II-III (de Maximien) à Mamertin : cette attribution, dit-il, n'est connue que par un mauvais manuscrit, B (Venise, *Marcianus* 436), tandis qu'un autre manuscrit, A (Upsal), donne *magistri memet* : et *memet*, dit Seeck, c'est *mem*[*oriæ*] *et* [*rhetor*] : il s'agit donc d'Eumène, qui fut *magister memoriæ*. On reconnaît là le double esprit, destructif et constructif, audacieux et arbitraire, de Seeck (*Real-Encyclopædie*, t. VI, c. 1106). Mais voici que Guillaume Bæhrens, dans sa nouvelle édition (Teubner, 1911, p. XI), a examiné de près le manuscrit H de Londres (*Harleianus* 1480), très différent de B, où il y a comme dans B : *magistri Mamertini* pour les deux Panégyriques de Maximien. Voilà qui confirme pleinement l'attribution à Mamertin contre les imaginations fantaisistes de Seeck.

Le grand temple d'Orange. — Aux Antiquaires de France, séance du 16 avril : « M. J. Formigé communique des photographies du temple qu'il vient de découvrir à Orange. Cet édifice, dont le dégagement n'est pas encore achevé, apparaît comme l'un des plus vastes et des plus beaux de la Gaule. Les colonnes devaient être plus hautes que celles de la Madeleine à Paris. » Il semblerait donc qu'Orange, d'ailleurs colonie romaine et non latine, a été conçue dans une allure plus grandiose que Nîmes, et même, peut-être, qu'Arles ou Vienne. Il serait intéressant de rechercher pourquoi.

Le réseau routier du Pays Basque. — *Gure Herria*, toujours actif et riche en biens intellectuels, nous apporte (1924, avril, p. 212), l'indication essentielle qui nous permettra de retrouver ce réseau. L'histoire romaine du Pays Basque est si pauvre de choses qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut s'y rapporter. Les États de Basse-Navarre se réunissaient en sessions extraordinaires ou *juntas* dans un champ de Mongelos (partie de la commune actuelle d'Ainhice-Mongelos, canton de Saint-Jean-Pied-de-Port, qu'on appelait *Galtcetaburu*, ce qui signifie *caput calciatæ*, « tête de la chaussée », *capdelacaussaude* en

gascon. *Calciata*, c'est le mot latin rappelant la *strata* romaine. Là, en effet, la grande route de Dax à Roncevaux par Saint-Jean-Pied-de-Port envoyait vers le couchant une route directe vers Hasparren et Bayonne, et cette dernière route était à la fois la vraie diagonale du Pays Basque et une de ces fameuses routes de port dont le rôle apparaîtra de plus en plus considérable dans la vie de l'ancienne Gaule. A Hasparren, chef-lieu du *pagus* du Labourd, elle croisait la route transversale de Dax à Oyarzun, les deux cités de la frontière pyrénéenne. Tous ces chemins n'ont pas encore reçu leur étude nécessaire.

La navigation fluviale. — A la séance du 16 avril, de la Société des Antiquaires de France M. le commandant Lefebvre des Noettes montre que « l'activité de la batellerie et des transports fluviaux dans l'Antiquité, attestée par des textes nombreux, ne provenait nullement de ce que le régime des cours d'eau offrait des facilités plus grandes que de nos jours, mais résultait de la pénurie des transports par terre ». Il est certain que, même dans des cas urgents, les troupes s'embarquaient à Chalon pour Arles; cf. *Paneg.*, VII, 18, et bien d'autres.

La Tour aux Fées d'Allonnes, près du Mans. — Grâce à des photographies obligeamment faites par M. le commandant Bourguignon, je peux affirmer maintenant que la fameuse Tour d'Allonnes n'est pas une construction militaire du Bas-Empire: c'est évidemment le vestige d'un édifice civil rural du Haut-Empire, peut-être un temple, ou plutôt encore un mausolée funéraire du Haut-Empire, dans le genre des piles. Il ne reste d'ailleurs qu'un énorme bloc de maçonnerie se référant à la partie centrale; mais c'est du petit appareil des beaux temps de l'Empire. Les photographies confirment l'impression que m'avait faite la vue de cette ruine. Il devait y avoir là, aux abords du Mans, une grande villa suburbaine, avec village et peut-être sanctuaire. Allonnes est, semble-t-il, un vieux nom d'origine celtique, et à caractère religieux.

Poteries estampées à palmettes. — J'attire l'attention des érudits en céramique gallo-romaine sur les renseignements que vient de donner M. Aug. Conil à la *Société archéologique de Bordeaux* (t. XXXIV, p. en 1923): il s'agit de ces poteries, bâtardes des faux samiens, que j'ai appelées du *type de Holt*, et où les ornements sont appliqués à même le poinçon. Ces poteries sont d'ailleurs répandues, je crois, par tout l'Empire romain, et les fameuses poteries dites wisigothiques n'en sont qu'un dérivé autochtone.

Topographie romaine de Bordeaux. — Voyez les remarques de M. Camille de Mensignac dans le t. XXXIV de la *Société archéologique de Bordeaux*, 1923, avec la nomenclature détaillée de tous les bas-reliefs et fragments découverts au cours des fouilles qui ont

amené au jour la fameuse inscription de la *Tutela Boudig(a)*; cf. *Revue*, 1922, p. 240.

En Provence. — Le Midi bouge: je veux dire par là que les groupements d'études s'y multiplient. — 1° J'aurai l'occasion de revenir sur l'*Institut historique de Provence*, où tant de bonnes volontés se sont rassemblées, grâce, je crois, à l'initiative entraînante de M. Eugène Duprat. — 2° Je reçois le premier *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon* (janvier-mars 1924, rue Émile-Desclaux), où il y a de très bonnes choses et une grave bibliographie. — 3° Enfin, j'emprunte ce qui suit à un article de R. Latouche (archiviste des Alpes-Maritimes, sur lequel nous comptons pour propager ce mouvement) dans le *Journal des Débats* d'avril 1924 : « A Antibes, dans la vieille colonie grecque, la *Ville d'en face*, dont la grise silhouette provençale se détache avec distinction sur le fond des montagnes grandioses, une petite société archéologique vient de se créer sous le nom de *Groupe ligurien d'études historiques et archéologiques*. Elle se propose de fonder un musée historique, qu'elle espère loger dans le château de la ville et qui recueillera les souvenirs des époques préhistorique, grecque et romaine de la région; mais surtout, elle a la volonté de travailler et de reprendre, avec une méthode rigoureuse, la grande enquête entreprise au milieu du dix-neuvième siècle. Déjà elle s'est mise à la besogne en fouillant la vallée de la Siagne. Puisse-t-elle montrer que, même en ce pays admirable où la beauté du paysage incline les esprits au rêve et à la poésie, la sévère discipline de la critique historique sait ne pas fléchir! »

L'oppidum de Villejoubert (Haute-Vienne), très bien étudié par MM. Delage et Gorceix, appartient au type bien connu d'Avaricum, avec ses énormes clous en fer. — Les auteurs de cette brochure (in-8° de 22 pages, extr. de la *Soc. préhistorique française*, Le Mans, 1924) ont mille fois raison de ne pas souscrire à l'opinion du général de La Noë (*Principes de fortification antique*, p. 45) qu'à l'époque gauloise les cours d'eau devaient occuper toute la largeur de la vallée. C'est une assertion arbitraire, étrange, pour ne pas dire plus, et que démentent tous les faits historiques et géographiques.

Camille JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay, edited by **W. H. Buckler** and **W. M. Calder**. Manchester, University Press, 1923; 1 vol. grand in-8° de XXXVIII-479 pages, avec XIV planches hors texte.

Explorateur, archéologue, épigraphiste, géographe, historien, Sir William Mitchell Ramsay est actuellement, dans le monde, le patriarche des études anatoliennes. Ses recherches, ses voyages, ses découvertes ont renouvelé, dans tous les domaines, notre connaissance de la Petite Asie. MM. Buckler et Calder ont eu l'heureuse pensée de grouper autour de ce vaillant initiateur, qui depuis quarante-cinq ans est sur la brèche, ceux dont il a frayé, guidé ou suscité la marche. Trente deux mémoires, formant un magnifique volume, sont l'hommage rendu au chef de cette victorieuse Anabase par les savants qui ont suivi et scruté les mêmes routes (οἱ εἰς τὴν Ἀσίαν συνδιαβάντες, comme dit la dédicace liminaire).

Un pareil florilège est trop riche pour qu'on puisse donner, de chaque article, une analyse étendue. Contentons-nous d'indications sommaires, en les classant par ordre de sujets.

Assyriologie : les Assyriens en Asie Mineure durant le Ier millénaire avant notre ère (Olmstead); âge des monuments hittites du sud de l'Asie Mineure (Hogarth). — Géographie historique : composition première de l'ouvrage de Strabon entre 27 et 7 avant J.-C. (Anderson); variations des frontières de la Galatie et du Pont (Chapot); annexion du Pont Polémoniaque et de la Petite Arménie (Cumont); Scepsis en Troade, emplacement, ruines et histoire (Leaf); distinction entre Euménéia de Phrygie et Euménia de Carie (Radet). — Linguistique (voir plus loin). — Épigraphie grecque et latine : restitution d'un décret rendu par Séleucie de l'Eulaeos (Suse), sans doute à l'occasion du mariage de Laodice, fille de Séleucus IV, avec le roi de Macédoine Persée (Haussoullier); funéraires de Sardes (David M. Robinson); dédicaces de Comana en Cappadoce (Souter); revision et commentaire de textes d'Œnoanda, Cyzique, Sardes[1], Iasos (Ad. Wilhelm); inscrip-

1. Il s'agit ici de la petite pièce métrique où se trouve mentionné Acholius (cf. Th. Reinach, *Rev. Ét. anc.*, t. XV, 1923, p. 118).

tions des hérésiarques, montanistes ou autres, de la Phrygie et de la Lycaonie (Calder); épitaphe d'un *scriba quaestorius* collègue du poète Horace (Dessau). — ARCHITECTURE : les colonnes exhaussées de Sardes et les piédestaux sculptés d'Éphèse (Butler). — ARCHÉOLOGIE : Eros et Psyché sur un relief en bronze d'Amisos (Wiegand); spécimens décoratifs de l'art isaurien et sources d'inspirations (Margaret Ramsay); anneau d'or à chaton ciselé figurant la reine Musa, envoyée au roi des Parthes Phraate IV par Auguste (Zahn). — NUMISMATIQUE : monnaies du sud de l'Asie Mineure, Mausole, Ptolémée de Telmesse, etc. (Hill); le type de Soli, en Cilicie, pris à tort pour un archer et représentant en réalité une amazone (E. S. G. Robinson). — INSTITUTIONS : concours gymniques à Termesse de Pisidie (Heberdey); conflits du travail dans la province d'Asie (Buckler); politique économique des rois de Pergame (Rostovtzeff). — RELIGIONS : les cultes en Lydie, avec un relevé détaillé de quarante-quatre individualités divines (Keil); la Diane de Pergé en Pamphylie (Pace). — CHRISTIANISME : la captivité de saint Paul à Éphèse (Deissmann); la ville d'Euchaïta et la légende de saint Théodore (Delehaye); sens du mot ἀρχεῖα dans une épître de saint Ignace, évêque d'Antioche (S. Reinach). — BYZANTINISME : remarques de prosopographie byzantine suscitées par l'élaboration du *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure* (Grégoire).

On voit que la gerbe est variée. Celui à qui elle s'adresse a repris le chemin de l'Orient, avec le dessein de gagner Antioche de Pisidie, pour y continuer ses fouilles de 1914. Il me pressait de le rejoindre à Yalovatch. Mais la Turquie des Kémalistes n'est plus du tout la vieille Anatolie que nous avons connue et où partout affleuraient les survivances des plus lointains millénaires. Ne gâtons pas la souveraine image du passé : « ce n'est qu'en lui », comme l'a dit l'auteur du *Quatuor en fa dièse*, « que le fugitif devient l'éternel ».

GEORGES RADET.

***

Voici, limitées à la linguistique, quelques remarques.

Résumant ce qu'on sait du lycien après un siècle de trouvailles archéologiques et d'efforts d'interprétation, M. Arkwright est d'avis que cette langue n'est pas un idiome indo-européen, mais qu'elle appartient à une famille qui avait des rapports de parenté plus ou moins éloignés avec l'indo-européen : c'est en somme l'idée que M. Meillet accepte également pour l'ensemble des langues asiatiques autres que le phrygien (voir *Bull. de la Société de linguistique*, XXIII, p. 178 sq.).

Quant au lydien, M. Fraser apporte un nouvel argument à la thèse de sa parenté avec l'étrusque : c'est la finale ρ du cas oblique du plu-

riel en lydien, identifiée à l'*ar* de (p. ex.) étr. *clen-ar* « filios, filiis » contre étr. *clan* (singulier du même mot). Il faut toutefois ajouter que cette identification repose sur l'interprétation non encore assurée d'un signe alphabétique lydien. Comme le hittite, le lydien, se groupant d'abord avec l'étrusque, se rattacherait au groupe caucasique; comme le hittite encore, il aurait subi l'influence d'idiomes proprement indo-européens.

Le travail de M. Hall, qui est plutôt d'un historien, et celui de M. Sayce, qui est plutôt d'un linguiste, se complètent. Ils traitent des mêmes questions, posées par les huit langues différentes qu'on a reconnues à Boghaz-Keuï. Après s'être occupé du mitannien, de la langue d'Arzawa (entre Tyane et la mer), du vannique ou protoarménien, du protohititte, M. Sayce conclut (p. 396) : « L'Asie Mineure était, ce que le Caucase a été plus tard, le point de rencontre d'une armée de langues non apparentées entre elles ». Et il rappelle ce que Strabon (XIII, 1, 17) dit de Cibyra, où l'on parlait à la fois le pisidien, le solyme, le grec et le lydien. En estimant que le lydien n'a de rapports ni avec le carien, ni avec le lycien et l'étrusque, M. Sayce a sans doute tort. Quelques-unes de ses étymologies grecques par le hitite (p. 393) ne sont pas non plus convaincantes : κομμός se rattache évidemment à κόπτω et αἶα est un doublet phonétique de γαῖα, ainsi qu'on a essayé de le montrer dans les *Études prégrammaticales*.

A. CUNY.

Th. Hopfner, *Fontes historiae religionis aegyptiacae*, pars III. Bonn, Marcus et Weber, 1923; 1 vol. in-8° de 201 pages.

Des trois fascicules où sont rassemblées les sources historiques de la religion égyptienne (cf. *Revue*, 1923, p. 72 et 285), celui-ci est le plus considérable. Il part du règne de Domitien et se termine sous Dioclétien, c'est-à-dire qu'il embrasse deux siècles (96 à 304). Nous y trouvons la fameuse lettre d'Hadrien sur le peuple d'Alexandrie, le texte de Tacite sur les origines du culte de Sérapis, qui a suscité tant de discussions (voir Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. I, p. 116-121 et t. IV, p. 303-305), le récit d'Arrien sur le pèlerinage d'Alexandre au sanctuaire de Zeus Ammon, dont la livraison précédente, à propos de Quinte-Curce, nous avait présenté une version parallèle.

Parmi les 71 auteurs utilisés ici, aucun n'occupe une place comparable à celle de Plutarque dans le fascicule II. Ælius Aristide fournit un peu moins de 8 pages; Lucien, 7; Apulée, 14 et demie; Pausanias, 8; Artémidore, un peu plus de 4, comme Dion Cassius et Tertullien; Clément d'Alexandrie, 7; Hermès Trismégiste, une dizaine.

Les morceaux les plus importants sont le Pseudo-Callisthène (15 pages) et Élien (17 et demie). Le volume se termine avec Porphyre (un peu plus de onze pages).

Tous ces textes n'offrent pas un égal intérêt; mais ils sont édités avec un soin impeccable. C'est une récolte excellemment triée qui dispense de posséder une vaste bibliothèque.

Georges RADET.

Sophocle, texte établi et traduit par **P. Masqueray** (collection des Universités de France). Paris, les Belles Lettres, 1922 et 1924; 2 vol. in-8º de XXXVI-226 + 226 et 250 + 250 pages.

Deux années à peine après le volume I paraît le second et dernier volume de cet ouvrage. Ils sont l'un et l'autre de tout point dignes du savant et du lettré qu'est M. Masqueray « Ce qu'il importe de retenir de la vie de Sophocle... », dit l'auteur dès les premières lignes de son livre. Et ces mots tout simples sont caractéristiques de sa méthode. Partout, en effet, dans son *Introduction* générale aussi bien que dans les *Notices* particulières qui précèdent chaque tragédie, M. Masqueray, en homme qui, possédant à fond son sujet, le domine, va droit à l'essentiel, écartant d'un geste résolu le fatras, où se complaisent les pédants. Il n'est pas de ceux qui épuisent le sujet et du même coup le lecteur. Il ne pose que les questions vraiment intéressantes, et les resout avec décision, souvent à la simple lumière du bon sens qui ne fait pas forcément heureux ménage avec l'érudition. Mais il est des problèmes insolubles; en pareil cas, M. Masqueray sait douter, ignorer même. Aussi bien, une incidente, qui de prime abord faisait l'effet d'une boutade ou d'un paradoxe, nous suggère alors plus d'une fois l'explication cherchée ou du moins nous incite à réfléchir. Cette manière alerte, sobre, pénétrante est infiniment séduisante. C'est de l'érudition souriante, sans pédantisme, dans la meilleure tradition française. Le texte grec est établi de la façon la plus judicieuse. L'auteur se déclare, en fait de critique verbale, résolument conservateur. Comme il a raison! Bien des leçons, qui offensaient la délicatesse de goût des Cobet, des Tournier, des Weil ont été, dans ces derniers temps, constatées sur les papyrus Cela invite à la prudence. Enfin, la traduction, d'une interprétation très sûre, lutte souvent non sans bonheur — et le mérite est grand — avec la plénitude, chargée de sens, de l'expression sophocléenne. Bref, le *Sophocle* de M. Masqueray fait grand honneur et à l'auteur lui-même et à la collection Budé; souhaitons à celle-ci beaucoup d'œuvres de pareille valeur.

Oct. NAVARRE.

Euripide, tome III, *Héraclès*, les *Suppliantes, Ion*, texte établi et traduit par **L. Parmentier** et **H. Grégoire**; Paris, les Belles Lettres, 1923; 1 vol. in-8° de IV-247 + 247 pages.

Nous pourrons bientôt lire en France dans des éditions à nous le texte entier des Tragiques grecs, puisque le second volume d'Eschyle est presque terminé, que les sept tragédies de Sophocle et ses *Limiers* ont déjà paru et que voici enfin Euripide qui naît au jour.

Dans notre collection Budé, l'œuvre conservée de ce dernier poète comprendra, sans les fragments, six volumes. Les deux premiers seront édités par M. Méridier et le tome I qui comprendra le *Cyclope*, l'*Alceste*, la *Médée* et les *Héraclides* ne va pas tarder à paraître. Les quatre volumes suivants ont été attribués à MM. Parmentier et Grégoire, qui viennent de publier leur premier volume; c'est le tome III de l'œuvre totale; le tome IV qui contiendra les *Troyennes*, l'*Iphigénie en Tauride* et l'*Électre* est déjà à l'impression: il paraîtra en octobre. Les tomes V et VI suivront très rapidement.

C'est une tâche difficile (même en laissant de côté l'*Iphigénie à Aulis*), que d'éditer Euripide, surtout les dix pièces qui n'ont été conservées que dans P et dans L, et, à plus forte raison, celles qui ne sont que dans ce dernier manuscrit: l'*Héraclès*, l'*Hélène* et l'*Électre*. N'oublions pas que ces deux manuscrits ne sont que du XIVe siècle, et que le *Marcianus* lui-même et le *Vaticanus* ne sont pas antérieurs au XIIe.

Le texte de ce tome III paraît très sagement constitué: il suit le plus près possible la tradition des manuscrits et, toutes les fois qu'il s'en écarte, leur leçon est mentionnée dans l'apparat. Ainsi ont été résolument écartées les innombrables conjectures émises par les modernes: un nom, si autorisé qu'il soit, ne peut pas prévaloir sur la tradition, toutes les fois qu'elle peut se défendre. Cela n'a pas empêché les éditeurs d'indiquer en certains cas telle correction plausible, sans toutefois l'admettre dans le texte. Et je n'ai pu m'empêcher de mon côté d'en faire autant pour Sophocle. Aux lecteurs avisés de se méfier.

Chaque pièce est précédée d'une Notice où sont mises en relief les parties caractéristiques du drame, dont on cherche ensuite à fixer la date. Pour l'*Héraclès*, placé après les *Trachiniennes*, M. Parmentier s'arrête à 424; pour les *Suppliantes* et l'*Ion*, M. Grégoire à 422 et 418. Ces dates sont plausibles, sans être sûres. On sait que notamment pour l'*Héraclès* Wilamowitz admet qu'il est antérieur aux *Trachiniennes* J'ai moi-même adopté son opinion et crois encore qu'elle est très soutenable. Il est inutile de discuter la question qui, faute de témoignages précis, restera toujours incertaine.

Une édition, comme celle d'Euripide, ne peut que très difficilement

être confiée à un seul helléniste: elle est trop longue. Encore est-il souhaitable que les différents collaborateurs conservent à l'ensemble une unité extérieure qui soit visible. Je ne sais si, même en cet unique volume, elle est intacte. Pourquoi, en effet, dans la notice de l'*Ion* — notice d'ailleurs fort remarquable — est-il fait usage de manchettes typographiques, qui sont exclues de l'*Héraclès* et des *Suppliantes?* Et pourquoi l'un des deux traducteurs emploie-t-il, sauf naturellement dans les parties lyriques, la prose rythmée? Passe encore dans les stichomythies, comme l'a fait M. Parmentier : c'est une façon presque mécanique de forcer le lecteur à remarquer la rigoureuse symétrie du dialogue. Ailleurs, il me semble, c'est autre chose. Ce rythme, qui coupe les phrases en membres de six syllabes, est un peu décevant : l'oreille attend toujours une rime qui ne vient jamais. Et comme cette traduction n'est ni en prose ni en vers, bien que l'auteur écrive certains mots comme peuvent le faire les poètes, le lecteur un peu désorienté se demande si certaines formes sont intentionnelles ou si ce sont seulement des fautes d'impression. Prenons un exemple très simple. Si l'*e* de « encore » est supprimé, *Ion*, v. 602, pour les besoins du rythme, « Athènes » sera écrit sans *s*, *ibid.*, v. 577, pour la même raison, je suppose, bien que le mot conserve, v. 1021 et ailleurs, à tort, semble-t-il, son orthographe ordinaire. J'avoue d'ailleurs que, sans *s*, le mot me paraît barbare, puisque en grec il est toujours au pluriel, quoique en français (cf. Thèbes) nous le construisions toujours avec un singulier. Mais notre langue, on le sait, a des caprices.

Ces remarques, qui ne sont pas des critiques, ne diminuent en rien la valeur de ce volume et la compétence indiscutable de ceux qui l'ont composé. On attend avec impatience la suite de leur travail.

P. MASQUERAY.

Platon : *Œuvres complètes* (collection Guillaume Budé). Tome III, 2e partie *Gorgias*, *Ménon*, texte établi et traduit par A. Croiset avec la collaboration de L. Bodin. Paris, les Belles Lettres, 1923; 1 vol. in-8° de 350 pages. —Tome VIII, 1re partie : *Parménide*, texte établi et traduit par A. Diès. Paris, les Belles Lettres, 1923; 1 vol. in-8° de XIX + 180 pages.

La collection Guillaume Budé s'est proposé dès l'origine de nous donner une édition complète et une traduction à la fois fidèle et lisible des œuvres de Platon. Deux volumes ont paru déjà, et la première partie du troisième, contenant le *Protagoras*. Ce volume est maintenant complété par la publication du *Gorgias* et du *Ménon*, œuvre dernière du regretté A. Croiset, auquel M. L. Bodin a prêté sa collaboration.

Vers le même temps paraît, comme première partie du tome huitième, le *Parménide*, dû à M. A. Diès.

Le *Gorgias* et le *Ménon* sont, à coup sûr, plus aisément intelligibles que le *Parménide* ; mais il est certain aussi que A. Croiset n'avait pas défini sa tâche comme M. Diès. Aussi a-t-il fait précéder les deux dialogues de notices succinctes, lesquelles, en termes excellents, en définissent la valeur littéraire, mais ne prétendent point à traiter avec le détail nécessaire les diverses questions qu'ils posent. Sur la donnée même du *Gorgias*, sur cette condamnation absolue de toute rhétorique et de tous les hommes politiques d'Athènes, sur ce personnage de Calliclès que je ne puis considérer comme fictif, la notice ne nous donne que des indications un peu vagues. Suffit-il de dire que Platon, en ce dialogue, « s'installe au cœur de l'absolu » et qu' « il ne parle ni en homme de parti ni en homme pratique, mais en défenseur passionné d'un idéal qui est une religion ? » Dans la notice du *Ménon*, on trouverait avec plaisir quelques précisions sur la doctrine de la réminiscence. Pour dater ce dialogue, A. Croiset fait encore état d'un argument bien contestable : Platon n'aurait pas mentionné le Thébain Isménias si la mort tragique de celui-ci n'était survenue peu auparavant. Mais ce Thébain était fort connu à Athènes puisqu'en son pays il était le chef du parti athénien : bien d'autres circonstances que sa mort ont pu suggérer son nom à Platon.

L'apparat critique, comme dans le premier et le deuxième volume et dans le *Protagoras* est réduit à l'essentiel. Toutefois, M. Croiset a donné un certain nombre de leçons empruntées au *Vindobonensis*, suppl. gr. 21 (Y), manuscrit encore mal connu. La traduction est fort agréable. Je signale un cas où elle paraît avoir été faite sur texte différent de celui qui a été adopté : *Gorgias*, 472 b : ἐν Πυθίου, mais dans la traduction : *à Delphes*, d'après le texte ἐν Πυθοῖ de *BTY* (le renvoi à *I G*, I, 189, d'après l'apparat de Burnet, est erroné : lire 422). Il s'agit du temple d'Apollon Pythien à Athènes.

M. Diès a fait précéder le *Parménide* d'amples prolégomènes qui s'ajoutent à une notice générale sur les dialogues métaphysiques. Il connaît parfaitement toute la « littérature » du sujet, y compris les ouvrages les plus récents, et le montre. Pour éclairer dans la mesure du possible ce dialogue obscur, il s'efforce de nous en retracer l'arrière-plan historique et nous donne la traduction d'un long fragment du poème de Parménide. Il analyse avec soin le dialogue lui-même et expose les différentes *hypothèses* qu'en son jeu laborieux aborde successivement le philosophe mis en scène par Platon. Ces pages ne sont pas d'une lecture facile, mais le peut-on reprocher à M. Diès?

Le *Parménide* nous offre un exemple de l'enseignement de l'Académie. Il n'en résulte pas qu'il y faille voir avec M. Wilamowitz

un simple exercice d'école où les objections ne seraient présentées que pour être réfutées et où des sophismes indéniables s'offriraient à la critique des disciples. Le chapitre où M. Diès veut nous montrer le sens et la portée du dialogue se laisse malaisément résumer en une formule. Disons, avec M. Robin (*La Pensée grecque*, p. 253), qu'entre « l'Eléatisme trop étroit et la théorie des Idées trop vague », Platon y cherche son chemin vers une nouvelle théorie des Idées.

M. Diès donne un texte soigneusement établi, non seulement sur les manuscrits, mais encore sur la tradition indirecte. La traduction est d'une grande exactitude. Toutefois, il faut bien avouer que ni traduction ni commentaire ne nous mettent de plain-pied avec une dialectique que seule la lecture réitérée du texte original permet peu à peu et lentement de comprendre, sinon de goûter.

P. ROUSSEL.

Joseph Wells, *Studies in Herodotus*. Oxford, Blackwell, 1923 ; 1 vol. in-8° de 232 pages, avec index.

Supplément à l'édition d'Hérodote que l'auteur a publiée en 1912, ce petit livre est un recueil d'articles dont les plus anciens furent composés il y a trente ans. Plusieurs ont paru dans le *Journal of hellenic Studies*. Quelques-uns sont nouveaux. On signalera les numéros suivants : I. *Le récit de la colonisation de l'Ionie dans Hérodote;* II. *Qui était Gygès?;* III. *L'histoire du Péloponnèse jusqu'en 550*; IV. *Chronologie du règne de Cléomène Ier;* V. *Les amis perses d'Hérodote;* VI. *Miltiade fils de Cypsélus;* VII. *Cimon fils de Miltiade* (jusqu'à Marathon); IX. *Hérodote et Aristophane*; X. *Hérodote et la vie intellectuelle de son temps*.

Dans l'appendice 3 de l'article III (*La colonisation de Théra*), M. Wells admet que la tradition suivie par Hérodote et d'après laquelle la migration partit de Sparte à l'époque de l'invasion dorienne a pour elle quelque « évidence » : les reconstructions modernes, fondées sur des combinaisons incertaines, se détruisent l'une l'autre.

Pour ce qui est de Gygès, nous avons affaire à trois *romans* distincts : celui d'Hérodote, celui de Platon et celui de Nicolas de Damas. Les hypothèses sont donc permises. Voici celle de M. Wells : Gygès n'aurait pas été du tout Lydien d'origine ; c'était un Cimmérien, chef de bandes, qui aurait conquis la Lydie et rendu célèbre pour un siècle la cavalerie lydienne. Il ne serait pas différent du Gog d'Ezéchiel, chef de Barbares septentrionaux. On admet en général, au sujet de Gog, une confusion dans la vision du prophète. Cette confusion serait très compréhensible si tout à la fois Gygès avait

été un chef cimmérien et s'il avait péri sous les coups des Cimmériens dans la bataille.

En dehors de la science anglaise, M. Wells ne connaît que la science allemande. S'il lui arrive de citer une revue française, il condamne à l'anonymat les érudits qui y collaborent. A propos de la Lydie, le nom de G. Radet n'est jamais mentionné. Quant à Maspero, sous le titre de Sir Gaston Maspero, il est purement et simplement annexé à l'Angleterre.

A. CUNY.

Fr. Bilabel, *Die kleineren Historikerfragmente auf Papyrus* (*Kleine Texte für Vorlesungen u. Uebungen*, hgg. v. H. LIETZMANN, fasc. 149). Bonn, Marcus et Weber, 1923; 1 vol. in-12 de 64 pages.

M. Bilabel a réuni les fragments d'historiens que nous ont fait connaître les papyrus, exception faite des grands textes accessibles en des éditions spéciales (*Athenaiôn Politeia*, *Hellenika* d'Oxyrhynchos). Ce petit recueil comprend quatorze numéros, dont la plupart ne peuvent être rapportés avec certitude à un auteur déterminé.

Les dix premiers fragments sont rangés d'après l'ordre chronologique des événements auxquels il est fait allusion :

1. Fragment relatif à la colonisation de l'Épire sous les Kypsélides (très douteux) et au renversement des tyrans par les Lacédémoniens (VIe s.).

2. Fragment de l'histoire de Sicyone, dû peut-être à Théopompos et touchant aux origines de la dynastie des Orthagorides. M. Bilabel ne paraît connaître ni l'article de M. Denicolaï (*Atti Accad. Torino*, LI, p. 1219 sq.), ni celui de E. Cavaignac (*Rev. Ét. grecques*, 1919, p. 62 sq.).

3. Fragment du livre XI ou XII des *Histoires* d'Éphoros : le texte peut être reconstruit à l'aide de Diodoros. Il y est question de Thémistocle, des diverses versions relatives à son exil, des expéditions de Kimon en 470 : prise d'Eion de Thrace, de Skyros, défection des villes côtières de la Carie, bataille de l'Eurymédon (cf. M. Calderini Mondini, *Nuova Riv. Stor.*, III, 1919, p. 482 sq.).

4. Fragment de l'*épitomè* d'une histoire de Sicile dont l'auteur peut être Philistos : lutte entre les habitants de diverses villes de Sicile et les mercenaires après l'expulsion des tyrans (466). M. Bilabel n'aurait peut-être pas accepté la restitution ἐν Ὀμφα[λῶι] (l. 1) s'il avait connu la restitution Ὀμφά[κη] proposée par G. De Sanctis (*Riv. Filol.*, 1905, p. 66 sq.) et reçue par J. Beloch (*Griech. Gesch.*, II², 1, p. 130, note 1).

5. Fragment relatif à la révolte du satrape perse Artabazos contre Artaxerxès III avec l'aide du condottiere athénien Charès; mention de Tithraustès, satrape de Phrygie (355/4).

6. *Épitomè* du livre XLVII des *Philippika* de Théopompos : début de la guerre entre Athènes et Philippe en 340; campagne d'Antipatros contre les Thraces dit Τετραχωρῖται et leur cité d'Agessos ou Aggissos.

7. Fragment d'une histoire d'Alexandre avec citation métrique sur les malheurs de Thèbes, l'anecdote du médecin Philippe, les préliminaires et les résultats de la bataille d'Arbèles. Tendance morale fortement marquée (cf. col. IV, qui se rapporte sans doute à Darius pendant sa fuite devant Alexandre).

8. Fragment d'un récit en dialecte ionien du siège de Rhodes par Démétrios Poliorkétès (cf. Diodoros, XX, 93, 4-5 et 94, qui a dû utiliser la même source). Le tour [ἐστεφάνωσαν] χ[ρυσέ]ωι στεφ[άνωι καὶ ἀργυ]ρίου ταλάντοισι πέντ[ε] (l. 41-43) n'a rien d'insolite, quoi qu'en pense M. Bilabel.

9. Relation sur les opérations de la flotte égyptienne en Syrie en 246, contenue dans le « Papyrus de Gourob », lequel a déjà une « littérature » abondante. M. Bilabel ne connaît pas le dernier article de M. Holleaux sur le sujet (*Rev. Ét. anc.*, 1916); il y aurait trouvé des arguments nouveaux pour l'attribution, admise par lui, de cette relation à Ptolémée Évergétès.

10. Fragment du IVe livre des *Exploits d'Hannibal*, œuvre de son compagnon d'armes et maître Sosylos. Récit de la bataille navale de l'Èbre remportée en 217 sur les Carthaginois par les Romains assistés des Marseillais. La col. III signale une manœuvre renouvelée d'une bataille de l'Artémision, sans doute celle de 480; on aurait alors sur cette bataille et sur le rôle joué par Hérakleidès de Mylasa des détails qui ne proviennent pas d'Hérodote.

Viennent ensuite : une liste partielle de la vingt-septième dynastie des souverains d'Égypte, c'est-à-dire des rois perses depuis Cambyse, empruntée à Manéthon (n. 11); un résumé chronologique des principaux événements de 355 à 311 av. J.-C. (n. 12); les débris d'une chronique illustrée du monde composée sans doute par des moines alexandrins et se terminant par la destruction du Sarapieion d'Alexandrie en 392 ap. J.-C. (n. 13); enfin, un fragment publié pour la première fois, lequel provient, ce semble, du discours d'un orateur invitant ses auditeurs, avec des arguments historiques, à n'accorder leur alliance que conformément à leurs intérêts (n. 14). Ce discours a pu être inséré dans une œuvre historique; mais il ne me semble point, comme à M. Bilabel, qu'on puisse invoquer le style du morceau en faveur de cette hypothèse.

P. ROUSSEL.

Léon Robin, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*. Paris, La Renaissance du Livre, 1924, 1 vol. in-12 de xxxII-480 pages (Bibliothèque de synthèse historique).

Comme les autres publications de la collection que dirige avec tant de compétence et d'autorité M. Henri Berr, le livre de M. Léon Robin présente un double caractère : c'est un livre d'enseignement et c'est une œuvre de science. En tant que destinée à l'enseignement, cette synthèse de l'histoire de la philosophie grecque ne peut être trop recommandée au public étendu qui s'intéresse à l'histoire des idées. Elle met au point la plupart des problèmes de critique et elle en présente une solution toujours élégante ; elle atteste une érudition discrète et sûre autant qu'elle est ample! Un livre de ce genre nous manquait.

L'œuvre scientifique est plus malaisée à caractériser. L'auteur ne la présente ni comme une histoire complète de la philosophie grecque, comparable à celles de Renouvier ou d'Édouard Zeller, ni comme un tableau de la culture grecque intégrale, tel que celui que nous devons à Jakob Burckhardt, ni même comme une étude de ses origines et de sa première évolution, telle que les *Formes littéraires* d'Ouvré. Il se défend aussi bien d'avoir voulu décrire tous les aspects de la pensée hellénique que d'avoir retracé la destinée de toutes les écoles philosophiques qui en ont exprimé les tendances réfléchies. Les écoles postérieures à Alexandre et le néo-platonisme sont traités assez sommairement. C'est que l'auteur se posait le problème énoncé par le titre de son livre et les origines de la pensée scientifique le préoccupaient autant que la pensée grecque elle même. Il restitue au mot « origines » son vrai sens : genèse, manifestation primitive. Comment l'esprit grec a-t-il, au profit de l'humanité tout entière, effectué ce passage de la poésie à la science que n'avait pu franchir aucune des civilisations orientales? Elle est précisément l'œuvre des philosophes, surtout de ces physiologues dont Platon et Aristote sont, malgré eux, les continuateurs un peu ingrats. Ils l'accomplissent en ramenant l'étude de la diversité des phénomènes à un seul problème, les conditions de l'intelligibilité du devenir et de sa réduction à des relations quantitatives. Il fallait qu'il fût suffisamment résolu pour que les sciences spéciales pussent apparaître. Quand celles-ci commencent à se détacher du tronc de la philosophie, l'esprit grec a épuisé sa sève. Il a encore la force de féconder l'esprit latin et de rendre plus réfléchies certaines formes de l'esprit oriental ; mais déjà il annonce ce Moyen-Age qui est inconcevable sans lui.

Une telle conception de l'histoire de la pensée grecque permettait d'abréger l'exposition de la période hellénistique et plus encore celle de la période impériale et chrétienne. Cependant, les livres IV et V

contiennent deux chapitres des plus substantiels, l'un sur le scepticisme, l'autre sur Plotin. On y trouve aussi l'exposition concise de tous les problèmes que posent la pénétration de l'esprit oriental dans la conscience grecque et l'action de la pensée hellénistique sur l'élaboration de la dogmatique chrétienne : questions souvent délicates et qui sont traitées avec autant de discrétion que de liberté.

Gaston RICHARD.

A. Delatte, *La Vie de Pythagore de Diogène Laerce* (édition critique avec introduction et commentaire). Bruxelles, Hayez, 1922 ; 1 vol. gr. in-8° XVII-270 pages.

M. Delatte, dont on connaissait déjà un *Essai sur la politique pythagoricienne*[1] et des *Études sur la littérature pythagoricienne*, soumet ici à un examen critique l'une des sources de notre connaissance du pythagorisme. Le problème dont il tente la solution, avec toutes les ressources d'une érudition étendue et précise, est celui qu'avaient déjà tranché, mais en un sens assez différent, Édouard Zeller et Erwin Rohde. La figure de Pythagore, telle que nous la présentent Philostrate et les autres successeurs d'Alexandre Polyhistor, est-elle historique ou purement légendaire? Le néopythagorisme mathématique qu'Aristote a discuté dans les premiers livres de la *Métaphysique* en est-il une transformation? Les solutions négatives telles que celle de Zeller reposent sur l'incompatibilité apparente des renseignements fournis par Aristote et de ceux que nous trouvons dans la *Vie de Pythagore* au livre VIII de l'Ἱστορία de Diogène Laerce. Mais cette partie de l'œuvre du célèbre biographe des philosophes grecs vaut ce que vaut son œuvre entière. Il faut donc en retrouver les sources et en apprécier la méthode. Tel est l'objet de cette édition critique.

Elle se divise en trois parties : une introduction, une édition nouvelle du livre VIII, un commentaire et une étude des sources que suivent deux tables. L'Introduction s'adresse à tous ceux que préoccupe l'authenticité des sources de notre connaissance de la pensée grecque. Le Commentaire intéresse plus particulièrement les esprits curieux du pythagorisme et du néo-pythagorisme, c'est-à-dire tous ceux que séduit l'histoire des rapports de la science et de la religion au cours des dix siècles compris entre l'essor de l'orphisme et la victoire du christianisme.

La conclusion très mesurée à laquelle Delatte s'arrête est que Zeller et Rohde (la science allemande en général) ont poussé trop loin le contraste entre l'ancien et le nouveau pythagorisme, comme entre

1. Cf. *Rev. Ét. anc.*, t. XXV, 1922, p. 396-397.

Pythagore lui-même et l'institut pythagoricien associé au nom de Philolaüs, le premier, réformateur de la religion, de la morale et de la politique, l'autre, initiateur de la cosmologie mathématique. Leur source commune est la *Métaphysique* d'Aristote (livres A et Γ), mais ils ont abusé de textes dont le sens est qu'Aristote ne veut retenir que la contribution nouvelle apportée par les pythagoriciens à la cosmologie.

Gaston RICHARD.

Ch. Dugas, *La céramique grecque*. Paris, Payot, 1924; 1 vol. in-16 de 158 pages, 88 gravures et 4 planches hors texte.

Ce petit volume, qui forme le n° 37 de la Collection Payot (cf. *Revue*, 1922, p. 81-83 et 343; 1923, p. 95), est l'œuvre d'un spécialiste qui, outre le mérite de connaître à fond le sujet, a celui de savoir en dégager les lignes essentielles. Dans une première partie sont étudiés : I. Les formes et le décor; II. La fabrication des vases (façonnage, technique des figures noires, technique des figures rouges; l'atelier; l'organisation du travail); III. La destination des vases (commerce, rôle dans la vie grecque). La deuxième partie distingue cinq époques : préhellénique, homérique, archaïque, athénienne, hellénistique. Un sixième chapitre, ayant pour objet les vases à reliefs et les vases plastiques, termine l'exposé.

M. Dugas ne manque jamais de rattacher le domaine restreint dont il s'occupe au grand ensemble de la civilisation grecque. C'est ce qui donne une portée générale à mainte observation de détail. Par exemple, quand l'étude de l'homme devient prédominante dans la céramique, transformant en artistes les artisans, il en résulte « que le décor des vases n'est plus seulement pour nous une imagerie curieuse, mais une mine inépuisable de renseignements historiques » (p. 19). Lorsque, pour la première fois, une scène de légende apparaît sur une amphore archaïque d'Athènes, on peut en induire que cette nouveauté tient à un développement du goût pour les récits épiques (p. 78). Brygos est un maître potier dont les compositions offrent une allure dramatique: il semble qu'on y sente « l'influence du théâtre qui prend à ce moment, avec les pièces d'Eschyle, une place de plus en plus importante dans la vie athénienne » (p. 110). Au moment où le Parthénon s'achève, l'esprit qui anime le grand art rayonne sur les peintres céramistes : « on retrouve, dans les vases de cette période, ce mélange de naturel parfait et de dignité suprême qui caractérise le style de Phidias » (p. 118).

La monographie de M. Dugas abonde en remarques de ce genre. Elle atteint donc entièrement son but qui est de favoriser « la pénétration plus intime et de l'âme et de la vie grecques » (p. 6).

Georges RADET.

Pericle Ducati, *Storia della Ceramica greca*, vol. II. Firenze, Alinari, 1923; in-4° de 261-540 et xxi pages, fig. 210-416.

Le premier volume de cet excellent ouvrage, dont nous avons rendu compte (*Revue*, 1923, p. 81), prenait l'histoire de la poterie à ses origines mêmes, dès l'époque néolithique, et la conduisait jusqu'à la fin de la peinture à figures noires, vers le dernier quart du VIᵉ siècle avant notre ère. Le second volume commence à cette même date avec la peinture à figures rouges de style sévère. Il suit l'évolution de la peinture sur vases jusqu'à l'époque hellénistique inclusivement. Un dernier chapitre sur les vases à reliefs reprend ce mode de décoration depuis ses origines préhistoriques jusqu'à l'époque romaine. Le tout se termine par une excellente *muséographie* indiquant non seulement les Collections et Musées actuels, mais encore les Collections anciennes aujourd'hui dispersées. On trouvera aussi, en fin de volume, outre un index détaillé, une chronologie des principales découvertes archéologiques concernant l'histoire de la céramique et des publications qui ont fait époque.

L'histoire de la peinture attique nous est présentée dans ce volume, depuis le style sévère jusqu'au style fleuri, sous une forme simple et avec la netteté qui caractérise toute l'exposition de M. Ducati. Un spécimen de l'œuvre de chacun des maîtres, connus ou anonymes, sert à caractériser son style et sa manière et fournit l'occasion d'indiquer les principales questions qui se posent à propos des vases attiques. C'est cependant surtout à l'histoire de l'art elle-même que s'attache M. Ducati; il insiste sur les rapports de la peinture sur vases avec ce que nous savons ou pouvons deviner de la grande peinture; il excelle à y montrer le reflet des styles de la sculpture. Ses analyses ne sont pas seulement d'un savant, mais aussi d'un homme de goût; il ne craint pas de signaler au passage la beauté et de la commenter d un trait rapide.

Malgré sa complaisance marquée pour la grande époque classique, dont il donne une idée extrêmement vivante, il passe assez rapidement au style fleuri qu'il a autrefois étudié de façon tout particulièrement attentive. Il montre cet art gracieux et léger où la virtuosité de l'artiste s'ingénie à varier les attitudes et à multiplier les personnages, commençant dès les premières années de la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire dès le Vᵉ siècle. Il est contemporain des reliefs de la balustrade du temple de la Victoire Aptère; il reproduit, en miniature, les grandes compositions de Zeuxis et de Parrhasios. Et il apparaît dans l'Italie méridionale presque aussitôt qu'en Attique. La victoire de Syracuse sur Athènes, en 414, semble fermer l'Italie aux importations attiques. Celles-ci se dirigent surtout du côté de la mer Noire, tandis que en Apulie, en Lucanie, en Campanie et jusque dans l'Italie cen-

trale, dans le territoire falisque et en Étrurie, se développent les ateliers locaux.

Les indications détaillées que donne M. Ducati sur ces rejetons de l'art attique en pays italien ne sont pas la moindre nouveauté de son travail. Moins beaux que les produits attiques, les vases de l'Italie méridionale ont été moins étudiés, ou plutôt, les études qui en ont été faites sont demeurées ensevelies dans des publications moins répandues. L'article de Dugas (*Dict.* de Saglio) apportait à leur sujet d'intéressantes précisions. Depuis 1916, c'est surtout de ce côté qu'ont porté les recherches des céramographes italiens. L'histoire de la Céramique de M. Ducati esquisse pour la première fois, à notre connaissance, un tableau complet des ateliers de l'Italie méridionale, distinguant les caractères propres à chaque province et montrant, à travers les sujets peints sur les vases, les idées et les goûts particuliers des Grecs d'Italie : idées mystiques inspirées par la diffusion des théories pythagoriciennes, et caricatures dues à l'influence de la parodie et des hilarotragédies.

L'histoire de la céramique falisque, si abondamment représentée au Musée de la Villa du Pape Jules, restait fort incertaine. En 1918, M. della Seta a publié un excellent catalogue de ce Musée. M. Ducati en a fait largement son profit pour une étude personnelle et fort intéressante. Il rapproche, très justement semble-t-il, l'art des peintres céramistes falisques de celui des ciseleurs des cistes Prénestines. Et comme la signature de l'une de ces cistes indique Rome comme centre de fabrication, M. Ducati se demande si Rome n'a pas été, à la fin du IVe siècle, le centre principal d'où cet art aurait rayonné, vers le nord, en pays falisque, et vers l'est, à Préneste. Il faudrait donc renoncer à l'idée de la longue indifférence des vieux Romains pour l'art.

Dès la fin du IVe siècle, l'industrie d'art hellénistique reprend la prépondérance en Italie avec les vases imitant le métal. Elle est bientôt suivie et évincée de nouveau par les potiers italiens. Mais la Campanie n'a pas seule produit des vases à reliefs. Un bon nombre doivent provenir également de l'Italie centrale. M. Ducati nous amène ainsi jusqu'à l'art proprement italien des vase arétins.

Cette excellente histoire de l'une des branches les plus vivantes et les plus riches en fleurs, de l'art antique, de l'une de celles qui touchent le plus près à l'histoire générale, cette histoire pleine de faits et d'idées, abondamment illustrée d'images commentées de la façon la plus intéressante, avec sobriété et précision, mériterait un vif succès auprès de tous les amis des études anciennes. Malgré tous ses mérites, nous doutons que le livre obtienne jamais une large diffusion et nous le regrettons. La faute en est à l'éditeur, qui en a fixé le prix beaucoup trop haut : 320 lires, environ 300 francs, pour les deux volumes. Le papier est fort beau et les gravures excellentes. Moins de luxe aurait

mieux servi l'auteur. Les éditeurs, croyons-nous, mériteraient mieux des humanités — et ils gagneraient plus d'argent — en n'écrasant pas les bons ouvrages sous les prix « d'édition d'art ».

A. GRENIER.

E. Pottier, *Vases antiques du Louvre, troisième série, Salle G, le style attique à figures rouges*. Paris, Hachette, 1922; 1 vol. in-4° de 143 pages et 58 planches.

Ce troisième volume, plus gros que les précédents, comprend 272 numéros allant de G 104 à G 649 ; il ne laisse donc de côté qu'une minorité des pièces inventoriées ; encore beaucoup parmi celle-ci se réduisent-elles à un fragment. Si j'ai bien compté, les 312 figures réunies sur les planches reproduisent, en tout ou en partie, 214 vases, dont 125 environ étaient inédits. On trouve là l'équivalent de nombreuses promenades dans la salle la plus riche du Louvre, sous la direction du guide le plus compétent et le plus attentif. C'est un bénéfice inappréciable.

L'intérêt est extrêmement varié, car on passe en revue la céramique d'Athènes depuis les maîtres du style sévère, Euphronios, Douris, Hiéron, Brygos, jusqu'aux produits du ve siècle finissant et du ive qui forment le lien avec les ateliers de l'Italie méridionale, ou bien s'apparentent aux vases exportés dans les pays scythiques. L'attention ne s'arrête pas seulement à des exemplaires de choix ; tous les groupes, sous-groupes et subdivisions sont représentés par un ou plusieurs spécimens, et, néanmoins, dans le nombre, il n'y en a pas un d'indifférent ; à certains rapprochements (G 628 et 647) la décadence même s'éclaire.

Jusqu'à ces dernières années, la production correspondant à l'apogée du style libre a été un peu négligée. Elle tenait une assez grande place dans les anciennes publications, dont les gravures ne lui rendaient pas entièrement justice. Il faut voir les originaux, ou d'excellentes photographies comme celles que nous offre M. Pottier, pour apprécier ce qu'il y a là de grâce, de tenue, de souplesse discrète, et d'harmonie dans l'arrangement du décor. A côté de la coupe au nom d'Euaion (G 401), un chef-d'œuvre qui mérite la célébrité, je cite, un peu au hasard, une procession de bacchantes (G 410) d'une décence et d'une élégance qui paraissent bien empruntées à la vie réelle, Thésée et Sinis groupés avec art dans le médaillon d'une coupe (G 642), un Hermès svelte et désinvolte (G 471), le sacrifice du porc (G 472), simple fragment, mais d'un réalisme curieux, deux rares caricatures (G 610 et 617), enfin le satyre attrapant un renard par la queue (G 636), une bouffonnerie où il n'y a pas moins de style que de verve.

Les descriptions peuvent servir de modèle. Chaque pièce est étudiée dans tous ses détails avec un soin, un scrupule admirables, et,

cependant, l'exposé ne cesse pas un moment d'être sobre, clair, alerte et définitif. M. Pottier en a exclu les questions de doctrine : il les avait déjà traitées dans son *Catalogue*. Il ne fait appel, d'une manière discrète, à l'érudition, que dans la mesure où elle intéresse l'interprétation des sujets En revanche, il a indiqué attentivement les parties restaurées. On ne s'en était pas assez préoccupé jusqu'ici. Certaines peintures publiées comme des antiques sont presque tout entières de la main du restaurateur. Le mal n'est point aussi grand en général; mais il peut suffire de quelques détails refaits pour fourvoyer les jugements. Une coupe célèbre de Douris (G 121) a été débarrassée de ces restaurations et photographiée à nouveau : elle perd la partie supérieure d'une dizaine de figures, mais c'est autant qu'elle gagne en authenticité. Ailleurs (G 226), dans un cortège nuptial, la femme qui conduit la mariée avait été interprétée autrefois comme une Hèra νυμφαγωγός : or ce personnage, entièrement moderne, occupe indûment, semble-t-il, la place du mari.

M. Pottier a inséré, avant la bibliographie de chaque vase, quelques lignes d'historique qui ont leur prix. Pour la coupe d'Euphronios (G 105), sa restitution de la signature, [Ὀνέσ]ιμ[ο]ς ἔ[γ]ραφσ[εν], est confirmée par le registre d'entrée et par une lecture antérieure. Deux cratères de type singulier (G 529 et 530), où l'on voit, sur deux zones, des combats de griffons et d'Arimaspes, sont placés dans la salle G, parmi les vases de provenance italique : il est bon de savoir qu'ils ont été acquis d'une famille russe. C'est, au contraire, la certitude qu'il a été trouvé dans des fouilles régulières, qui rend précieux le skyphos G 567, raccommodé dans l'Antiquité avec un fragment d'hydrie à figures noires.

On me permettra de hasarder, en finissant, deux petites questions. Sont-ce bien des denticules que l'on voit représentés sur un morceau d'épistyle, au revers de la coupe G 448? La reproduction, peu distincte à cet endroit, il est vrai, donne plutôt l'impression d'une grecque. — Me référant à un récent article de M. Th. Reinach, je me demande si le personnage drapé, debout sur une estrade, de l'amphore G 222, ne figurerait pas un orateur dans l'assemblée du peuple

R. VALLOIS

G. Gianelli, *Culti e miti della Magna Grecia, contributo alla storia piu antica delle colonie greche in Occidente*. Firenze, Bemporad, 1924; 1 vol. in-8° de XIV-300 pages.

Cet ouvrage vient compléter fort opportunément ceux de Giaceri, *Culti e miti nella storia dell' antica Sicilia* (1911) et de Peterson, *The cults of Campania* (1919). D'ailleurs, depuis quelque temps, les

études de mythologie régionale se sont multipliées et, comme le remarque fort justement M. Giannelli, il sera bon d'attendre le résultat d'un grand nombre de ces études partielles avant de se risquer à tracer un tableau d'ensemble de la religion hellénique.

L'auteur s'en tient strictement à la méthode « chorographique ». Il étudie l'une après l'autre les colónies grecques de la Grande-Grèce, en allant d'Orient en Occident (cet ordre est d'ailleurs à peu près l'ordre chronologique de la fondation des villes). Rhegium et les colonies chalcidiennes de Campanie sont laissées de côté comme inséparables de la Sicile. Pour chacune de ces cités, M. Giannelli passe en revue les dieux et les héros qui y sont attestés; les documents archéologiques relatifs aux mythes et aux cultes. Il s'efforce de déterminer l'origine des cultes et, s'ils sont importés, de mettre en lumière la date et les circonstances de leur introduction.

Cette exacte revue fait apparaître l'indigence extrême de notre information. Somme toute, nous ne savons rien de l'état religieux des populations que trouvèrent les colons grecs à leur arrivée dans le pays, populations d'ailleurs fort diverses : Iyapiges sur les côtes de Calabre et d'Apulie, Khones (probablement identiques aux Khaones d'Épire, donc rameau hellénique) en Lucanie, Sicules dans le Bruttium. Toutefois, il est probable qu'à Siris le Calchas d'Homère s'est substitué au héros « daunien » Calchos. Le sanctuaire du promontoire Lacinium, proche de Crotone, paraît avoir préexisté à la fondation des colonies helléniques. Les Khones y honoraient une déesse peut-être zoomorphe à l'origine, proche parente de la Dioné de Dodone, et qui, sous le nom de Héra Lacinia, bénéficia de plus d'un trait emprunté à la Héra d'Argos. De même, selon M. Giannelli, les Locriens pourraient bien avoir identifié avec Perséphone une divinité sicule, comme les colons grecs de Sicile semblent avoir fait pour Déméter et sa fille. Comme dans la grande île voisine, le culte des divinités chthoniennes eut en Grande-Grèce une importance considérable. A Tarente, à Métaponte, à Sybaris, dans la région de Crotone et à Locres, nous voyons le Dionysos infernal associé au culte des deux grandes déesses. A ce propos se pose un problème de grand intérêt que M. Giannelli a quelque peu esquivé. Il reconnaît (p. 230) que « la religion orphico-dionysiaque tire peut-être l'origine de son développement du monde colonial grec d'Occident » et qu' « il serait difficile de la séparer du mouvement pythagoricien qui, pendant plus d'un demi-siècle, fit de la Grande-Grèce son champ d'action préféré ». Il affirme que l'orphisme contribua puissamment au succès des cultes chthoniens dans l'Italie méridionale. Mais il ne s'est pas demandé si l'orphisme, comme la partie religieuse du pythagorisme, ne serait pas né à l'ombre d'un de ces sanctuaires des divinités infernales ; s'il ne serait pas issu, par spécialisation, de thiases primitivement voués

au culte de Dionysos et de Coré, et qui d'ailleurs ont ensuite continué leur existence indépendante. Le plus important de ces sanctuaires est celui de Locres, un peu moins mal connu que les autres, grâce aux fouilles d'Orsi (1908) qui ont mis au jour une énorme quantité de « pinakes » votifs où sont représentées des scènes relatives au culte des divinités infernales et des morts héroïsés. Au même sanctuaire se rapporte la pratique de la prostitution sacrée que M. Giannelli croit héritée des premiers habitants du sol et, en tout cas, indépendante du fameux tribut de deux jeunes filles envoyées chaque année à Troie par les Locriens de Grèce; toutefois, il convient d'observer que les fondateurs de Locres Epizephirioi avaient apporté avec eux les cultes d'Athéna et d'Ajax Oïléide.

Notons que l'auteur, qui reconnaît une influence d'ailleurs restreinte des cultes locaux, rejette l'hypothèse d'une influence crétoise sur les cultes de la Grande-Grèce.

Les conclusions du livre, comme l'indique le sous-titre, sont consacrées avant tout à tirer des cultes étudiés ce qu'ils peuvent apprendre sur l'origine des colonies et la chronologie de leur fondation. Nous citerons comme particulièrement intéressantes les notices consacrées à la « ktisis » de Tarente et à l'origine, si controversée dès l'Antiquité, de Locres Epizephirioi. Cinq bons croquis résument l'histoire de la colonisation hellénique en Grande-Grèce de 700 à 430 avant J.-C.

Le livre de M. Giannelli, composé selon une excellente méthode, est destiné sans aucun doute à rendre d'importants services.

André BOULANGER.

J. Marouzeau, *L'ordre des mots dans la phrase latine. 1° Les groupes nominaux* (Collection de la Société de linguistique). Paris, Champion, 1922; 1 vol. in-8° de 236 pages.

Une bibliographie très utile précède l'introduction. Celle-ci expose l'objet et la méthode de ce travail à peu près comme il suit. Comme le font déjà remarquer les Latins, p. ex. Quintilien *(Inst. or.*, IX, *4*), l'ordre des mots en latin est libre: il se prête à l'inversion et à la disjonction des groupes de mots unis par l'appartenance syntaxique, mais il n'est pas indifférent: selon Quintilien, il y a un ordre naturel qui consiste à placer p. ex. les noms avant le verbe; un ordre dépendant de l'importance des idées exprimées par les mots, les mots importants étant placés soit au début, soit à la fin. Quoique l'idée du groupement des mots soit à la base des noms donnés par les Anciens aux procédés de l'*inversio* et de la *transgressio*, elle a été négligée par les Anciens et les Modernes, même par H. Weil, H. Paul, Wundt, etc. C'est A. Bergaigne qui le premier, dans son « Essai sur la Construction

grammaticale » (M. S. L. III, 1878), a étudié les variations de l'ordre des mots dans des groupes définis par l'appartenance syntaxique.

M. Marouzeau, avec grande raison, pose le problème de la même façon en considérant le mot, non pas isolément, mais dans le groupe syntaxique auquel il appartient.

Les faits dans lesquels l'auteur a recherché les caractères de l'ordre des mots sont tirés de textes appartenant à des dates diverses, mais tous de l'époque républicaine; à des genres littéraires différents, mais tels cependant que leurs règles ne risquent pas d'altérer les usages habituels : les comédies de Plaute et de Térence, les traités d'agriculture de Caton et de Varron, les œuvres historiques de Salluste, César, Népos, les lettres de Cicéron et plusieurs de ses traités et de ses discours.

Le volume publié ne contient que l'étude des groupes nominaux, c'est-à-dire des groupes dont l'élément dominant est un substantif avec lequel se groupent soit un adjectif, soit un génitif, soit un possessif soit un démonstratif, soit un pronominal tel que aliquis, quidam, etc., soit un numéral.

Pour faire saisir l'intérêt et la valeur du livre, nous analysons le chapitre le plus riche d'idées et de faits, celui qui concerne le groupe formé par un substantif plus un adjectif proprement dit. Dans ce groupe l'adjectif, selon Marouzeau, est ou qualificatif, exprimant une qualité qui n'est pas énoncée comme distinguant de tout autre l'être exprimé par le substantif: une jolie fleur; — ou déterminatif, exprimant une qualité qui, avec le substantif, sert à définir, à distinguer de tout autre l'être exprimé par le substantif: praetor urbanus; — ou prédicatif: il a les yeux bleus. Mais l'emploi prédicatif de l'adjectif[1] groupe celui-ci avec le prédicat qui est ordinairement verbal; M. Marouzeau aurait dû écarter plus nettement de l'étude présente cet emploi divergent ; à certains endroits la netteté de son exposé et de ses résultats y eût gagné.

Avec valeur déterminative auprès d'un substantif on emploie les adjectifs tirés d'un nom propre: horti Pompeiani, ager Gallicus, via Appia; ceux qui expriment l'appartenance naturelle ou sociale ou autre: mores patrii, bellum civile, tempus aestivum, tribunus militaris ; les adjectifs répartissant les objets en deux catégories opposées: manus dextera, sol oriens, res publica ; des adjectifs de sens plus général: homo novus, res novae, populi liberi.

Comme le montrent les exemples, la place normale du déterminatif, celle où il n'a pas d'autre valeur que de distinguer, est après le substantif déterminé. Lorsque par inversion l'adjectif précède le substantif, médiatement ou immédiatement, l'adjectif prend une valeur

1. La distinction faite entre l'emploi prédicatif et l'emploi non prédicatif me semble exiger une formule plus exacte et plus précise.

expressive spéciale; l'inversion est amenée le plus souvent par une opposition, par une valeur effective, par un rappel, par un accent oratoire, etc.

Avec valeur qualificative on emploie, soit quelquefois des adjectifs dérivés de noms propres ou analogues pris dans un sens particulier : divinae laudes, regius victus, meretricia domus (Cic., *Verr.*, IV, 55, 123); soit le plus souvent les adjectifs qui désignent simplement une qualité qu'on loue ou blâme : magno opere, parvi pretii, brevi spatio ou tempore, aequo animo, summo studio. Quant à la place des qualificatifs, il y a opposition entre l'affirmation de la page 75 : que leur place normale est devant le substantif, et celle de la page 99 : qu'il n'y a pas d'ordre normal pour le qualificatif. Comme l'auteur montre que le qualificatif est postposé quand il est expressif par lui-même (c'est-à-dire attirant vivement l'attention) ou quand il est au superlatif ou quand il est complexe : beneficio Antoni contumelioso, homo lepidissimse, civitas magna atque magnifica, on pourrait conclure que la postposition de cet adjectif lui parait avoir une valeur expressive qui s'ajouterait à la valeur qualificative pure et simple. M. Marouzeau, que j'ai consulté, m'a répondu que son exposé a souffert en ce point du fait que son livre, commencé avant la guerre, a été fini après; et que, à son avis, les deux positions sont normales, mais conviennent chacune à une façon particulière de présenter la qualité : le qualificatif est antéposé, « si la qualité est attribuée naturellement sans effort, de façon que l'adjectif fait avec son substantif un groupe compact (cas extrême : bona mens, aequo animo); il est postposé, si la qualité est attribuée occasionnellement, intentionnellement (valeur prédicative) ou d'une façon imprévue, conditionnelle, exceptionnelle, quand le groupe substantif-adjectif apparaît comme dissocié dans une certaine mesure ».

Ce rapide exposé fait soupçonner, je l'espère, le très grand intérêt du livre de M. Marouzeau. Cet ouvrage, dont on attend la suite avec impatience, a introduit de la clarté dans un domaine qui semblait obscur; il a montré que des lois générales régissent ce domaine où paraissait régner surtout la fantaisie individuelle. Il réalise un progrès considérable. En regard de ce mérite pèsent bien peu les réserves que nous avons faites et celles que nous pourrions ajouter.

A. JURET.

J. **Marouzeau**, *Le Latin, dix causeries*. Paris, Didier, et Toulouse, Privat, 1923; 1 vol. in-16 de 278 pages.

On se souvient de l'aimable petit livre de M. Marouzeau, *La linguistique ou science du langage* (Geuthner, 1921). Sous la même forme familière, *Le Latin* met à la portée des moins érudits une abondante série de notions réputées savantes. Ces acquisitions nouvelles

de la science sont seules capables, indique M. Marouzeau, de rénover les études latines... On connaît mal le latin, parce qu'on l'étudie mal; professeurs et élèves vivent sur des conceptions qui ont fait leur temps. Notre connaissance s'est accrue et perfectionnée; l'enseignement n'a pas suivi les progrès de la science... La grammaire d'autrefois est devenue chose morte: il faut la vivifier par la philologie, la linguistique, l'archéologie, etc.

Les causeries-leçons de M. Marouzeau montrent par des exemples excellents comment on peut entendre cette rénovation des études latines. Elles traitent d'abord de l'aspect de la langue: écriture et prononciation: donnons aux lettres les sons qu'elles avaient à l'époque classique, pense M. Marouzeau, mais laissons de côté les complications de l'accentuation. Viennent ensuite trois leçons sur l'histoire des textes latins et la façon dont ils nous sont parvenus avec quelques indications sur leur critique et leur restitution, et sur le rapport des œuvres littéraires latines avec l'histoire et la vie romaine. Trois autres causeries esquissent l'histoire de la langue depuis ses origines indo-européennes jusqu'à l'époque romane. Le livre se termine par quelques développements sur le style latin, l'art de l'écrivain et l'ordre des mots dans la phrase, sujet particulièrement cher, à juste titre, à M. Marouzeau; enfin par un exercice pratique, l'explication de quelques vers d'Horace.

Ces causeries ne sont pas de la théorie pédagogique; elles ont été faites pour les élèves des classes supérieures du Collège Sévigné et conservent, dans le livre, toutes les qualités d'un enseignement très vivant. Elles sont l'œuvre d'un savant qui est en même temps excellent professeur et justifient pleinement les idées rénovatrices dont elles constituent la démonstration pratique. Enseigné comme l'entend M. Marouzeau, le latin peut reconquérir quelque faveur auprès des jeunes générations.

A. GRENIER.

Enrico Cocchia, *Saggi glottologici, contributo allo studio del latino arcaico*. Napoli, Rondinella e Loffredo, 1924; 1 vol. in-8° de 368 pages.

Cet ouvrage a été commencé entre 1880 et 1890. Et cependant, écrit l'auteur, « le premier article [*Dei gruppi fonetici* -tt-, -ss- *in latino*], bien que composé il y a plus de quarante ans, conserve encore la fraîcheur des premières intuitions, que je dois considérer comme définitives, parce que sur aucun point elles n'ont été dépassées ». Peut-être M. Cocchia se fait-il illusion: la question reste des plus embrouillées. De même, l'article VIII, 8e subdivision (*L'allotropia morfologica delle voci greche* ἧπαρ, ἥπατος *e simili*) roule sur une

question intéressante, mais n'apporte rien de vraisemblable: nous avons maintenant à ce sujet les études de M. Petersson (*Studien über die indogermanische Heteroklisie* et *Zur Kenntniss der indogermanischen Heteroklisie*, Lund, 1921 et 1922). Parmi les *Note etimologiche* de l'article XV, signalons la dixième, suivant laquelle (l'auteur doit avoir raison) l'osque *eituns* signifie « qu'ils aillent » et *deivatuns* « qu'ils jurent », *–ns* étant la désinence secondaire ajoutée au *–tō* de 2e-3e pers. sg. impératif (cf. λεγέτω-σαν, etc.). P. 257, (*Intorno al carme dei Fratelli Arvali*). M. Cocchia indique comme étant de M. Kretschmer une étymologie de *Māvors*, à laquelle je préférerais la suivante : « celui qui tourne bien (le combat) = donne la victoire », *mā–* se retrouvant dans *Mānes*, *im-mānis*, *māne* « de bon matin » (Vendryes apud Walde, *Wtb*2, p. 460). En somme, le livre, dans son ensemble, n'offre plus guère qu'un intérêt historique.

A. CUNY.

L. Brutsch, Ch. Favez, A. Oltramare, *Grammaire latine*. Lausanne et Genève, Payot, 1923; 1 vol. in-8° de 416 pages.

Il est bon, je crois, de signaler et de recommander aux latinistes français le livre de MM. Brutsch, Favez, Oltramare, bien qu'il soit spécialement destiné aux écoles secondaires de la Suisse romande. Il est probable en effet que cette grammaire est présentement la meilleure et la plus pratique des grammaires latines scolaires. Les auteurs ont utilisé les excellents ouvrages de Riemann, de Ragon, de Gaffiot — pour ne parler que des Français —, et les ont perfectionnés sur plus d'un point. Ils ont repris la conception que S. Reinach appliqua le premier dans sa *Grammaire latine*, non sans craindre qu'on la jugeât chimérique: ils ont voulu que leur livre fût à la fois élémentaire et scientifique. Partout, ils se sont efforcés d'éclairer par l'histoire de la langue les faits grammaticaux. Peut être auraient-ils pu, sans nul inconvénient pédagogique et sans grossir leur livre de plus d'une dizaine de pages, donner plus de développement à ces « notions historiques », dans la mesure où l'a fait L. Laurand dans la *Grammaire historique latine* de son *Manuel*. Pourquoi ne pas montrer — pour citer un exemple entre cent — dans la déclinaison des pronoms relatifs et interrogatifs indéfinis la contamination de deux thèmes?

La partie la plus originale est, sans contredit, la syntaxe. Les auteurs ont adopté une distribution nouvelle des faits en groupant ensemble tous les emplois d'un même cas ou d'un même mode. A vrai dire, si la logique y gagne, il n'en est pas toujours de même de la clarté, encore que des tableaux synoptiques soulagent fort opportunément l'attention. On peut, en tout cas, approuver la distinction fondamentale pour l'emploi des modes entre le « fait réel » et le « fait pensé ».

Le livre s'ouvre par des notions sur l'histoire de la langue latine, l'écriture, la prononciation, la prosodie, l'accentuation, les éléments de la phonétique. Il est complété par d'excellents chapitres sur les « Modes d'expression particuliers au latin » (les auteurs ont eu raison d'éviter le terme impropre de stylistique), la métrique, la chronologie, les mesures. Enfin deux index, qu'à l'usage j'ai trouvés très pratiques et très complets, facilitent l'usage de cette grammaire, qui, je n'en doute pas, pourrait rendre en France d'excellents services.

André BOULANGER.

M. TVLLI CICERONIS DE DIVINATIONE LIBER SECVNDVS, edited by **Arthur Stanley Pease** (*University of Illinois, Studies in language and literature,* vol. VIII, n° 2, mai 1923); 1 vol. grand in-8° de 119 pages.

L'examen de ce second livre ne peut que confirmer le jugement si élogieux et si mérité porté sur le premier par M. de La Ville de Mirmont dans cette même revue (1922, p. 350).

Le commentaire extrêmement copieux ne laisse aucune difficulté dans l'ombre. Qu'il s'agisse de philosophie, d'histoire, de langue, il donne toute satisfaction. Surtout, l'auteur agit avec une discrétion parfaite et s'efface derrière les textes qu'il allègue : il se contente en effet de faire tous les rapprochements utiles et suggère ainsi l'explication que le lecteur a tout de même le plaisir de découvrir lui-même.

Il est particulièrement agréable de trouver dans ces notes les citations faites intégralement et présentées aussi avec des indications chronologiques.

L'auteur se joue avec aisance au milieu des sources grecques, au milieu de l'œuvre de Cicéron, aussi bien des traités oratoires et philosophiques que de la correspondance. Et il est très informé des moindres travaux ou publications récentes. Il traite d'ailleurs des sujets les plus divers avec la même richesse et la même compétence : la note de la page 365, par exemple, montre ce qu'est devenu à travers la littérature romaine le thème de la pauvreté de la langue latine comparée à la langue grecque; celle de la page 373 « *de uolubilitate fortunae* » nous présente en raccourci, jusqu'aux temps modernes, l'histoire de la « roue de la Fortune » et l'on trouvera pages 397-398 tous les textes grecs et latins qui raillent la fâcheuse aventure de l'astronome qui se laisse tomber dans un puits. Veut-on des considérations d'un autre genre : à propos du passage où Cicéron indique un rapport entre les phases de la lune et la croissance des huîtres et de certains coquillages, M. Pease nous cite (p. 406) les opinions diverses des auteurs anciens et nous présente même les conclusions

des zoologistes modernes. Ces quelques exemples suffiront à prouver combien il y a de science et de recherches personnelles dans cette excellente édition.

E. GALLETIER.

CICÉRON, *De l'Orateur*, Livre Premier, texte établi et traduit par **Edmond Courbaud**. Collection G. Budé, Paris, 1922; 1 vol. in-8° de 96 pages. — *L'Orateur*, *Du meilleur genre d'orateurs*, texte établi et traduit par **Henri Bornecque**. Collection G. Budé, Paris, 1921; 1 vol. in-8° de 132 pages.

M. Courbaud, qui avait publié voici une quinzaine d'années une édition savante du 1er livre du *de Oratore*, nous donne de ce même livre une excellente traduction qui améliore assurément celle de Gaillard. Pour l'établissement du texte, il signale avec raison l'intérêt que présente un manuscrit jusqu'ici négligé, le *Vaticanus* 2901 qui permet de remonter directement et sans intermédiaire au ms. de Lodi découvert en 1421 et perdu dès 1428, et il fait bénéficier son édition des dépouillements nouveaux opérés par M. J. Stroux. C'est ainsi que les leçons 17 *exprimenda*, 93 *in quibus Charmadas*, 112 *ego ineptus esse minime uellem*, 247 *nostrum maiorum* sont dues à cette recension nouvelle [1].

Le texte est précédé d'une Introduction importante sur les circonstances dans lesquelles fut composé le *De Oratore*, l'art, les théories de l'auteur, l'influence du livre. Tout cela est exposé très clairement et M. Courbaud a bien raison de signaler en passant combien sont actuelles les théories de Cicéron sur la nécessité de la culture générale. Aux interlocuteurs du dialogue sont consacrées des notices biographiques qui sont fort utiles.

Nous trouvons le dernier acte de la lutte engagée par Cicéron contre ses ennemis littéraires dans le volume où M. Bornecque publie l'*Orator* et *De optimo genere oratorum* Une introduction indique nettement le but et le plan de ces deux ouvrages ainsi que les difficultés de l'établissement du texte. Dans ce texte, M. Bornecque a admis un certain nombre de conjectures dues à M. Havet et en propose lui-même quelques-unes, dictées par des raisons de métrique (p. ex. § 27, 154, 173, 212, 218).

La traduction rend avec exactitude ces textes souvent difficiles et un index précieux contient les mots et les locutions techniques [2].

E. GALLETIER.

1. A la p. 64, dernière ligne de l'apparat critique, rectifier *quem propter*.
2. A la p. 12, 4e ligne de l'apparat critique, lire *Graeciae*; p. 17, 4e ligne de l'apparat, lire *nimium*; p. 16, l'ordre des leçons *scriptionum* et *scriptionem* est à modifier dans l'apparat critique.

TIBULLE, ET LES AUTEURS DU CORPUS TIBULLIANUM, texte établi et traduit par **Max Ponchont**. Collection G. Budé, les Belles Lettres, Paris, 1924; 1 vol. in-8° de XLV et 196 + 196 pages.

Tibulle est un auteur heureux et dans les vallées de l'Élysée où l'accueillirent, nous dit Ovide, Calvus et Catulle et Gallus, le doux poète ne peut que se louer d'une postérité qui, depuis un siècle surtout, se penche si volontiers sur son œuvre et l'étudie avec une sympathie croissante. Nous avions déjà les recherches si minutieuses et l'édition de Cartault; à peine M. Ponchont nous a-t il donné deux thèses de doctorat, intégralement contenues dans le volume que nous analysons, qu'on nous annonce déjà, dans un avenir proche, une nouvelle édition de Tibulle et des auteurs du Corpus Tibullianum. Tout en se félicitant de l'éclosion de travaux aussi importants, on peut souhaiter pourtant que l'attention des lettrés et leur activité se tournent aussi vers quelques auteurs un peu délaissés, tels que Properce ou Ovide.

Le volume de M. Ponchont s'ouvre par une Introduction qui comprend une biographie de Tibulle et quelques pages sur le texte et les principes adoptés dans la présente édition. Cette introduction est immédiatement suivie d'une Étude sur le texte de Tibulle — qui constituait la petite thèse de l'auteur Il en résulte que les pages consacrées au texte dans l'Introduction sont tout à fait inutiles et présentent en raccourci les considérations longuement développées dans l'Étude sur le texte[1] : les pages X à XVI font double emploi avec les pages XXIV à XLIV. Et même dans cette seconde partie il y a, sur la conjecture dans Tibulle, trois ou quatre pages qui ne me paraissent ni très probantes ni très utiles. M. Ponchont dit avec raison que le texte est souvent corrompu et qu'il faut alors recourir à la critique conjecturale (il est personnellement très prudent à cet égard, ce dont il faut le féliciter). A l'appui de cette affirmation, il cite toute une série de conjectures de M. Havet qui « éclairent les difficultés du texte et serrent de près le mouvement de la pensée ». Or, sur les 50 conjectures proposées par M. Havet, l'auteur en fait juste passer deux dans son texte[2] ! Il eût amplement suffi de noter toutes ces conjectures dans l'apparat critique, avec les autres, et il eût été sans doute plus utile dans l'intérêt même de la démonstration — de relever les conjectures qui depuis la Renaissance sont passées dans la Vulgate ainsi

1. On arrive ainsi à retrouver trois fois la même indication, par exemple sur la reproduction phototypique du Guelferbytanus et son utilisation par l'auteur aux p. XIII note 2, XVIII, XXVIII note 2.

2. *Nunc* qui paraît bon (3, 6, 21); *ista ita* (1, 9, 69) qui satisfait peut-être la raison mais pas du tout l'oreille. Je ne tiens pas compte de *Valgi* (1, 10, 11) qui est une conjecture reprise de Heyne.

que les passages dont la critique désespère et que M. Ponchont lui-même a fait précéder et suivre d'une croix. Dans cette préface, il manque quelque chose. Puisque l'auteur juge à propos de nous donner une biographie de Tibulle et esquisse par la suite une histoire du texte à partir du xve siècle, pourquoi ne nous indique-t-il pas dès le début le contenu du recueil parvenu sous le nom de Tibulle, la façon dont il a pu se constituer, le moment où ont paru les différents livres? Ces questions sont naturellement abordées, en trois ou quatre endroits, au cours du volume : une courte synthèse avait sa place toute marquée après la vie du poète et avant l'histoire du texte dans les temps modernes.

Ces réserves faites, je n'ai que du bien à dire de l'ouvrage. Si M. Ponchont admet la conjecture pour autrui, il est, Dieu merci, conservateur pour son compte dans l'établissement du texte et il a raison de revenir à certaines leçons négligées par ses prédécesseurs et de bannir les transpositions. La traduction est soignée, parfois un peu longue et rocailleuse : elle n'esquive aucune difficulté, elle s'efforce de rendre le texte, tout le texte, généralement avec bonheur[1]. Ce qui mérite d'être particulièrement apprécié, ce sont les notices qui précèdent chaque élégie où l'auteur suit pas à pas la pensée du poète, extrait l'idée dominante, montre comment elle se développe et se déroule, comment à travers les oscillations et les retours elle fait l'unité de chaque pièce. Il y a là un travail d'analyse minutieuse, d'intelligence et de délicatesse qui fait grand honneur à celui qui l'a si bien mené. Je ne sais pas si, le livre une fois fermé, nous emporterons de Tibulle une image très différente de celle que nous avions de lui auparavant : nous comprendrons mieux sa technique, mieux aussi son originalité — car M. Ponchont nous démontre sans peine que l'œuvre de Tibulle n'est pas servilement inféodée à l'érotique grecque et il a bien raison de s'élever contre cette thèse simpliste et absurde qui fait de la poésie latine un pâle décalque des modèles helléniques. Je doute pourtant que nous accordions jamais à l'amant de Délie la personnalité vigoureuse d'un Catulle ou d'un Properce. Il importe d'ailleurs que ces fines observations dispersées dans les notices soient groupées quelque jour et qu'à côté de cette édition nous ayons bientôt sur le poète et sur l'homme qui sont en Tibulle, le livre que M. Ponchont nous promet et qu'il a toute qualité pour écrire.

E. GALLETIER.

1. Je n'aime pas beaucoup p. 86 « les pousses avortées » ni « s'arroser un jour de fête » ; p. 87 « le bouc grand accroissement pour ses maigres ressources » ; p. 111 « les épis feront gonfler les granges. L'anticipation à la p. 12, dernière ligne, est pénible ; la traduction du v. 10 de III, 13 manque par trop de concision et le début de III, 16 demande deux ou trois lectures pour être compris. — Les « guitares » de la p. 7 et le « cœur sonore » de la p. 23 ne me paraissent pas très heureux et à la p. 29 « l'art d'aimer saboté par l'esprit mercantile » est horrible. — P. 86 (avant la ligne marquée 30) rectifier « jarre ».

SÉNÈQUE, *Dialogues*, tome troisième : *Consolations*, texte établi et traduit par **René Waltz**. Collection G. Budé, Paris, 1923; 1 vol. in-8° de 123 pages.

Le volume que nous offre M. Waltz groupe fort heureusement les trois traités consolatoires adressés par le philosophe à Marcia, à sa mère Helvia, à l'affranchi Polybius. Bien que ce soient là des œuvres fort inégales et que la dernière en particulier fasse peu d'honneur à Sénèque, il y avait intérêt à les réunir en un seul livre : la Consolation à Helvia gagne assurément à ce voisinage et à cette comparaison.

Le texte adopté par M. Waltz résulte de recherches très personnelles et présente un assez grand nombre de corrections. La vulgate transmise par les manuscrits est médiocre et altérée, et il n'est pas douteux que les efforts de M. Waltz n'aient grandement contribué à améliorer le sens dans maints passages : c'est la consolation à Marcia surtout qui a été l'objet de ses attentions, mais il a dû remédier aussi au texte des deux autres ouvrages, ayant toujours soin de justifier dans des notes critiques préliminaires ses corrections qui, en général, peuvent être admises[1].

Il aurait été bon cependant de signaler par des italiques les passages corrompus et rectifiés par M. Waltz ou par d'autres : comme le texte adopté renferme parfois en une dizaine de lignes trois ou quatre corrections, il serait utile que le lecteur en fût avisé sans avoir la peine de recourir à l'apparat critique. Peut-être aussi aimerait-on trouver en tête de chacune des Consolations le plan général de l'œuvre, ce qui ne ferait certainement pas double emploi avec les manchettes qui se trouvent en marge.

La traduction est aisée et en général élégante, parfois au détriment de l'exactitude. C'est ainsi qu'une seule expression française « courir le même risque » sert à rendre deux images bien différentes *opes aeque in lubrico positas* (p. 22) et *tua innocentia sub ictu est* (p. 23); on attendrait (p. 98) « gémissez sur les cendres de Carthage »; je ne crois pas que dans le texte d'Ennius cité à la page 112 *sustuli* ait seulement le sens de « créer » déjà exprimé par *genui* et il est difficile de trouver très heureuse la traduction « une résidence où la débauche soit facile et abondante » pour *opportunum et opulentum uitiis locum* (p. 64-65). Il faudrait à la page 40 mettre d'accord le texte et l'apparat critique (à la fin du ch. XIX) *spondente* ou *spondenti ?* A la page 34 (ch. XVII, 2), le texte latin fait brusquement irruption dans la traduction française; à la page 65 (ch. VI, 5) il faut lire : quid *ad ipsum loci situm* et non pas : qui *ad ipsum*.

E. GALLETIER.

1. Pourtant, p. 86, la conjecture de Gertz *furit* paraît plus proche que *saeuit* de la lettre des mss; p. 48 *latere* semble une réduction excessive du texte *cetero corporis robore*.

TACITE, *Annales*, Livres I–III, texte établi et traduit par **Henri Goelzer**. Collection G. Budé, Paris, les Belles-Lettres, 1923; 1 vol. in-8° de xxx et 165 + 165 pages.

C'est avec une activité inlassable que M. Goelzer poursuit la publication de Tacite : après les *Histoires* et les œuvres mineures, voici le premier volume des *Annales* que deux autres volumes vont prochainement compléter. Ainsi, dans quelques mois, nous aurons l'œuvre totale de Tacite, un texte solidement établi et une bonne traduction.

Dans une assez longue Introduction, l'auteur étudie la matière, la date, l'étendue des *Annales*, surtout la valeur historique et littéraire de l'ouvrage. Si M. Goelzer rend pleine justice à l'incomparable écrivain qu'est Tacite, il a des pages assez dures pour la méthode d'investigation de l'historien, pour la mise en œuvre de ses matériaux et il se rallie pleinement aux conclusions de M. Fabia, avec le seul regret d'avoir tant tardé à ouvrir les yeux à la lumière. On pourra peut-être trouver cette sévérité excessive.

Voici quelques remarques faites au courant de la plume et qui pourront peut-être avoir leur utilité pour un second tirage. Page 13, 3e ligne, M. Goelzer adopte la vieille conjecture de Victorius *Q. Tedii*; du texte transmis par le Mediceus et à première vue incompréhensible *que tedii* la vraie leçon me paraît avoir été tirée par R. Ehwald (*Philologus*, 1900, p. 625) : *Q. Vetidii* = *Q. Ventedii* = *Q. Ventidii* (l'orthographe des mss. de Tacite fournit d'autres exemples de semblables alternances entre *e* et *i*). Il s'agirait dès lors d'un fils du fameux Ventidius Bassus; la magnificence des Ventidii était encore célèbre au temps de Juvénal (XI, 22). — Il faut lire à la page 40, 1re ligne *Iulia supremum*, à la page 88, dernière ligne *senio et quia*. Le nom de Bouché-Leclercq a été estropié par les protes aux notes des pages 18, 70 et 83 ; à la page 148 la note 1 est complètement défigurée et doit se lire sans doute, «à moins qu'il ne faille avec Pichena sous-entendre *proficisci* qu'on tirerait de *projecti forent* précédemment exprimé ». Au chapitre LXII de la page 157, au lieu d'Aphrodisia et Stratonice, il faut rétablir les noms de villes *Aphrodisias* et *Stratonicée*.

E. GALLETIER.

Paul Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*. Tome VI, *Littérature donatiste au temps de saint Augustin:* Paris, Leroux, 1922; 1 vol. in-8° de 409 pages. Tome VII, *Saint Augustin et le donatisme:* Paris, Leroux, 1923; 1 vol. in-8° de 295 pages.

Comme ceux qui les précèdent[1], les tomes VI et VII de l'*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne* font le plus grand honneur à leur

1. Voir *Rev. Ét. anc.*, t. XXIV, 1922, p. 72–74.

auteur et constituent un fort beau dyptique. Restitution patiente et méthodique des textes donatistes épars à travers les traités ou la correspondance de saint Augustin, classement chronologique fondé sur une observation minutieuse des moindres détails, étude critique des idées théologiques et des faits historiques qui ont alimenté les controverses aussi bien que des procédés de discussion qui les ont animées, effort toujours heureux pour dégager la physionomie des polémistes, pour caractériser leur rôle comme leur style, voilà ce qui fait l'intérêt primordial des deux volumes consacrés à la littérature donatiste au temps de saint Augustin et à saint Augustin lui-même dans ses rapports avec le donatisme.

Les œuvres des écrivains donatistes de la fin du IVe siècle et du début du Ve ne sont en général pas parvenues directement jusqu'à nous; mais fort heureusement saint Augustin, lorsqu'il réfute ses adversaires schismatiques, a l'habitude de citer à peu près intégralement les opuscules ou les lettres dont la doctrine lui paraît entachée d'erreur. En relevant, en rapprochant et en coordonnant les divers morceaux transcrits par l'évêque d'Hippone, M. Monceaux a réussi à reconstituer la littérature donatiste de cette époque. Sans doute, elle ne présente rien de très original et les thèmes qu'elle développe ne paraissent pas avoir beaucoup varié depuis le temps de Donat : on y retrouve les mêmes dissertations, tantôt alertes et vives, tantôt laborieuses et pénibles, sur le baptême administré par des ministres indignes ou sur les caractères de la véritable Église; c'est à peine si aux polémiques traditionnelles vient s'ajouter un nouveau sujet de discussion que fournit l'intervention du pouvoir séculier contre l'hérésie. Bref, le donatisme n'a guère évolué et ne s'est pas beaucoup enrichi au cours du IVe siècle; mais il a été défendu, au temps de saint Augustin, par des hommes de talent qui lui ont imprimé, à défaut d'idées personnelles, une forme assez neuve et qui dans leurs traités, dans leur correspondance, dans leurs discours, ont livré quelque chose de leur âme et de leur caractère. M. Monceaux a réussi à les faire revivre devant les yeux de ses lecteurs et ce n'est pas le moindre mérite de son livre.

En face des théologiens donatistes se dresse leur formidable adversaire, saint Augustin, qui fut au début du Ve siècle l'âme de la controverse antidonatiste, comme l'avait été saint Optat pour la période précédente. Et pourtant, au début, Augustin ne semble pas avoir eu une conscience très nette du danger que le schisme faisait courir à la foi. Tout entier à sa lutte contre les manichéens, ce n'est que peu à peu qu'il a éprouvé, au prix d'une rude expérience, les difficultés apportées par les disciples de Donat à son action épiscopale. Ce n'est que peu à peu aussi que la lutte entreprise à Hippone a dépassé les limites du diocèse pour s'étendre à l'Afrique entière et qu'un vaste

plan de campagne a été élaboré pour supprimer le schisme en essayant de convaincre l'adversaire, en ayant recours aussi à l'appui de la force impériale. Il faut lire dans le livre de M. Monceaux le récit de cette campagne au cours de laquelle saint Augustin a donné libre cours à toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, ardent dans la réplique, incisif dans la discussion, habile dans l'interprétation des textes bibliques, mais aussi toujours prêt au nom de la charité chrétienne à ouvrir toutes grandes les portes de l'Église aux brebis égarées, aidé d'ailleurs par des auxiliaires zélés dont M. Monceaux a tracé de saisissants portraits. Cet habile stratège se doublait d'un incomparable écrivain. On trouvera dans le volume de M. Monceaux l'énumération et l'analyse des traités, lettres, sermons qui nous sont parvenus. L'auteur a tenu à étudier, un par un, ces différents textes, si nombreux qu'ils fussent, afin sans doute d'éviter tout exposé systématique. Peut-être par là a-t-il trop atténué la force de la pensée augustinienne dont on souhaiterait avoir davantage une vue d'ensemble. Quelle est au juste la doctrine de saint Augustin en face du donatisme? Quelles sont les directives de son ecclésiologie? Il faut convenir que ces problèmes restent un peu obscurs à travers le livre de M Monceaux. En revanche, les méthodes suivies par l'évêque d'Hippone dans sa controverse avec les donatistes ont été admirablement caractérisées dans le dernier chapitre qui sert de conclusion à l'ouvrage. M. Monceaux a fort bien montré comment, malgré une très grande unité dans l'orientation de sa politique à l'égard des donatistes, saint Augustin a fait preuve d'une extraordinaire souplesse, comment sa méthode a évolué sous l'impulsion des circonstances : au début, la lutte est uniquement intellectuelle et saint Augustin attend le salut de colloques entre les deux épiscopats; mais peu à peu il incline vers l'emploi de la force séculière et, malgré l'effort de M. Monceaux pour justifier cette attitude nouvelle, on doit avouer que ce fut de la part de cet homme, pourtant imprégné de charité, une faiblesse regrettable. Augustin continua cependant à mener le combat intellectuel et sur ce terrain il s'est montré supérieur à tous égards : non seulement, c'est un dialecticien étonnant et d'un rare scrupule, un écrivain dont la verve satirique s'est exercée copieusement sans jamais dépasser les limites de l'équité, mais il apporte dans l'interprétation des textes bibliques un sens critique rare chez ses contemporains. M. Monceaux remarque avec raison que la méthode qu'il a inaugurée en cette matière sera suivie pendant fort longtemps. Rien n'est plus vrai; mais il faut ajouter que les théologiens et polémistes du Moyen-Age auprès desquels il a joui d'un incontestable prestige n'ont pas fait preuve dans l'usage qu'ils ont fait des citations bibliques de la même prudence et de la même délicatesse; ils ont, à la manière des donatistes, « entassé versets sur versets », sans jamais

chercher à les adapter aux thèses qu'ils soutenaient, comme le fait si lumineusement saint Augustin.

Il faut remercier M. Monceaux d'avoir si bien démêlé les nuances de la méthode augustinienne et d'avoir écrit cet excellent chapitre de l'histoire du grand docteur. On doit lui être reconnaissant aussi d'avoir, dans un remarquable appendice chronologique, fixé définitivement la date des traités, lettres et sermons relatifs au donatisme.

AUGUSTIN FLICHE.

E. A. Lowe et E. K. Rand, *A sixth-century fragment of the letters of Pliny the Younger*. Washington, Carnegie Institution, 1922; 1 vol. in-4° de IV-65 pages, avec XX planches.

Cette publication très intéressante d'un fragment de manuscrit des lettres de Pline le Jeune, sur beau papier et d'une exécution typographique excellente, contient d'abord une étude paléographique du fragment par E. A. Lowe, puis une étude du texte par E. K. Rand, enfin vingt belles planches phototypiques reproduisant les douze pages du manuscrit et d'autres textes servant à la discussion. Le fragment, qui fait partie de la bibliothèque Pierpont Morgan à New-York, a été acheté à Rome en décembre 1910 à un antiquaire qui le tenait de De Martinis, de Florence, qui le tenait du marquis Taccone de Naples. Il contient le texte des lettres de Pline depuis II, 12, 13 jusqu'à III, 5, 4. Selon M. Lowe, les détails de l'écriture (onciale), les ornements, la disposition de la page, l'encre, le parchemin du fragment ne trouvent de parallèles que dans des manuscrits italiens des environs de l'an 500. L'authenticité du fragment lui paraît établie par les faits suivants: il ne manque aucun des nombreux caractères de l'écriture onciale à cette époque, surtout l'écriture qui se trouve sur le côté extérieur (hair side) du parchemin est plus fanée que celle du côté intérieur (flesh side): en effet, l'encre pénètre moins bien sur la face extérieure du parchemin, et il serait tout à fait surprenant qu'un faussaire eût remarqué ce fait et su imiter si bien une différence d'aspect qui ne peut guère résulter que de l'œuvre des siècles; enfin, il serait surprenant qu'un faussaire eût possédé une connaissance si parfaite de la critique et de l'histoire du texte.

Selon M. Rand, le fragment édité, qu'il désigne par II, est certainement apparenté à B (Bellovacensis), car, dans ses 324 lignes, il ne contient pas de fautes qui ne soient pas dans B; de plus, il semble être l'ancêtre de la classe de manuscrits représentée par B et F (Florentinus): en effet, pour certaines fautes, il coïncide complètement avec ces manuscrits et il contient des particularités qui expliquent quelques-unes de leurs fautes. Il y a cependant certaines difficultés: II écrit *sibi imbutus* (63, 28); or B, qui ne corrige presque rien, écrit

si imbutus qui ne peut être le fait que d'un correcteur attentif au sens de la phrase; II écrit *karet karitas* (63, 10); or B, qui écrit en effet *karitate* 109, 8, écrit ici *caret* et *caritas*. II écrit PERSCRIB à l'index du livre III, 9e lettre; B écrit *perscrib* avec *i longa* indiquant un modèle en minuscule: il semble donc légitime de supposer que le texte de II aurait été transmis à B par l'intermédiaire d'une copie en minuscules. Enfin M. Rand pense que II serait un fragment du codex Parisinus, utilisé par Alde Manuce et disparu depuis. Par suite, la comparaison du fragment avec l'édition aldine fournirait un moyen d'apprécier la méthode d'édition d'Alde Manuce.

A. JURET.

Ville de Genève, Musée d'Art et d'Histoire, Catalogue des sculptures antiques, par **W. Deonna**. Genève, impr. Henri Jarrys, 1923; 1 vol. in-8° de 168 pages avec 90 fig.

Le musée d'Art et d'Histoire de Genève est le seul, en Suisse, qui possède une importante collection d'antiquités. Les sculptures, décrites par M. Deonna dans ce catalogue, proviennent les unes des anciens fonds du Musée archéologique et du Musée Rath, les autres de legs dus à des particuliers (collections Walter Fol et Étienne Duval) ou d'achats effectués par la Société auxiliaire du Musée. Quelques-uns de ces monuments sont très précieux: répliques de l'Hermés d'Alcmène, de l'Éros de Phidias, de l'Aphrodite de Cnide et de l'Enfant à l'oie de Boéthos; d'autres, l'Apollon citharède du Latran, un torse de guerrier de style pergaménien, les têtes d'Athéna et d'un jeune garçon, les portraits d'Alexandre, d'Auguste et de Caligula, et parmi les reliefs, l'oscillum d'Orange et les bustes funéraires palmyréniens, bien que d'une valeur esthétique moindre, sont encore d'un grand intérêt.

La description des sculptures et des bas-reliefs est le plus souvent accompagnée d'un commentaire sobre et précis et d'une bonne bibliographie; l'illustration est plus que suffisante; enfin, des tables analytiques, de concordances et de provenances rendent extrêmement facile le maniement de ce catalogue.

Raymond LANTIER.

Robert Ricard, *Marbres antiques du Musée du Prado à Madrid* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques*, fasc. VII). Bordeaux, Féret, 1923; 1 vol. in-8° de 150 pages avec LXXIV planches.

L'École des Hautes Études hispaniques poursuit avec succès la publication des antiquités conservées dans les collections publiques madrilènes. Après le catalogue des vases peints du Musée archéolo-

gique dû au regretté Leroux et celui des terres cuites de M. Laumonier, M. Ricard nous donne l'inventaire des sculptures antiques du Musée du Prado.

Celles-ci proviennent presque toutes de la collection royale et ont été achetées en Italie ; il n'est malheureusement pas possible de retrouver l'origine exacte de ces monuments.

Les marbres sont répartis en trois catégories : 1° sculptures, copies d'œuvres célèbres classées par écoles (répliques de l'Athéna promachos de Praxitèle, du Diadumène de Polyclète, groupe de San Ildefonso, dans lequel M. Ricard reconnaît un groupe funéraire, l'Éphèbe dit de Madrid et l'un des meilleurs morceaux du musée, la statue mutilée de jeune femme de style praxitélien); dans les autres séries, il faut mentionner la Vénus de Madrid et l'Ariane endormie. 2° Bustes et têtes (L'Aristogiton et le Cicéron). 3° Reliefs, tous d'époque romaine (putéal à représentations dionysiaques, reliefs de Bacchanales, scènes de la guerre de Troie).

Le catalogue de M. Ricard est un bon travail de muséographie qui permettra de pouvoir enfin utiliser des monuments jusqu'à ce jour trop négligés.

RAYMOND LANTIER.

M. Féghali et A. Cuny, *Du genre grammatical en sémitique.* Paris, Geuthner, 1924; 1 vol. petit in-8° de 102 pages.

Outillé comme il l'est pour l'arabe classique et vulgaire, pour le syriaque, l'araméen biblique et l'hébreu, Mgr Féghali avait réuni un grand nombre de particularités intéressantes sur le genre en sémitique. Il m'avait prié de l'aider à en tirer des conclusions. Nous nous sommes naturellement servis des précieuses observations qu'avaient déjà faites à ce sujet MM. A. Meillet et W. Marçais. Mais il nous a paru que la distinction du féminin et du masculin était quelque chose de tout à fait primordial et que la différence souvent signalée entre le sémitique et l'indo-européen, du fait que celui-ci possède en outre un neutre, tient sans doute à ce que le sémitique a perdu un ancien « genre inanimé » dont il reste des traces en chamitique et en berbère. Dans les « Remarques accessoires » dont je porte seul la responsabilité, j'ai envisagé les choses (mais d'une façon tout à fait indépendante) de la même façon que M. A. Trombetti (les *Elementi* parus en 1922 n'ont été à notre disposition qu'en 1923 alors que tout était rédigé): « Le genre en indo-européen », écrit-il, « comme en caucasique et en dravidien, résulte de la combinaison de deux classifications : I. Genre animé. — 1. Masculin. 2. Féminin. II. Genre inanimé. — 3. Neutre. ». — Un des obstacles à la comparaison de l'indo-européen et du sémitique disparaîtrait ainsi.

A. CUNY.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Métrologie préhellénique (J. Sundwall, *Ueber kretische Masszeichen*, extrait des *Acta Academiae Aboensis, Humaniora* IV, p. 3-9, Abo, 1924). — Continuant ses études sur la métrologie préhellénique en Crète [1], M. J. Sundwall essaie de préciser l'emploi de divers signes numériques, les uns presque identiques à des symboles égyptiens connus comme tels et parfois modifiés dans leur valeur par un ou plusieurs crochets transversaux (ce sont sans doute des mesures de capacité, cf. le *hotep* égyptien = 160 hin = 72 litres et, *avec crochet*, le *béscha* valant 10 hin ou 4 litres 1/2) [2], les autres accompagnés de l'idéogramme de la balance, ce qui, suivant l'auteur, fait supposer une influence partie, non plus de l'Égypte, mais de l'Asie-Antérieure. M. J. Sundwall s'en tient là pour l'instant, rappelant que MM. Dussaud, Fimmen et Hatzidakis estiment qu'on ne saurait avancer trop prudemment sur ce terrain dangereux [3].

A. CUNY.

Le droit grec. — M. George Miller Calhoun (*Greek Law and Modern Jurisprudence*, dans *California Law Review*, XI, 1923, p. 295-312) revendique pour la Grèce, et spécialement pour Athènes, l'honneur d'avoir élaboré le concept de la loi, posé les principes du droit et établi les méthodes de la jurisprudence qui sont à la base de nos institutions juridiques modernes. Il est *a priori* invraisemblable que ce petit peuple, créateur dans le domaine des sciences, de la philosophie et de la politique, comme dans celui des arts et des lettres, se soit montré incapable de formuler les concepts qui régissent le droit public et privé. Si Rome, dans l'opinion de la postérité, a usurpé cette gloire, cela tient à des circonstances de fait, au prestige de sa puissance, à l'immense travail de codification qu'elle a mené à fin et qui est devenu la source de notre droit : en réalité, les Romains n'ont été que des intermédiaires : ils ont bénéficié eux-mêmes d'une élaboration qui a

1. Cf. *Revue*, t. XXIV, 1922, p. 62-63.
2. Le bâton crochu à hampe bifide répondrait en Crète à la mesure égyptienne de 20 hin (soit donc 9 litres)
3. *Les civilisations préhelléniques*, 2e édition, (cf. *Revue*, t. XIX, 1917, p. 137), *Kretisch-mykenische Kultur*; *Tylissos à l'époque minoenne.*

précédé de plusieurs siècles leur législation et leur jurisprudence. Justice n'a pas été rendue au droit grec : il y a là une tâche de réhabilitation qui s'impose aux recherches des érudits, et dont l'auteur de ces pages trace le programme intéressant.

F. D.

Les religions païennes et la religion juive comparées. — Tel est le sous-titre que porte, dans l'*Avenir du christianisme* de M. Albert Dufourcq, le tome Ier de la première partie *(Histoire ancienne de l'Église)*. L'auteur vient de publier la 6e édition de ce volume (chez Plon, in-12 de LII-438 pages). Il ne s'est pas contenté de mettre au point son texte. Il a complété les différents chapitres par des notes additionnelles où, sur chaque question, il a résumé l'état présent de la science.

« Dieu a envoyé son fils lorsque est venue la plénitude des temps », enseigne saint Paul aux Galates. L'apôtre indique par là, écrit M. Dufourcq (p. XXIX), « qu'il y a eu une préparation particulière à l'œuvre de Jésus et de ses disciples ». D'où l'idée générale du livre. Celui ci nous offre, jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand, un tableau encyclopédique des religions païennes embrassant tout le domaine de la préhistoire et de l'histoire : primitifs de l'ère aurignacienne et du monde égéen, cultes égyptiens, cultes sémitiques (Chaldée, Assyrie, Hittites, Araméens, Carthaginois), cultes indo-européens (Perses, Grecs, Romains). Les trois derniers chapitres sont consacrés à la religion juive.

Cette revue très nourrie, très condensée, repose sur un dépouillement immense. Elle fournit un moyen commode et précieux de se mettre au courant d'une infinité de recherches. On lira par exemple avec profit les pages relatives aux *Gâthas*, à la réforme avestique, aux mages, à Zoroastre (p. 197-200), aux papyrus d'Éléphantine (p. 405-409), dont M. Van Hoonacker vient de s'occuper encore (*Museon* de Louvain, t. XXXVI, 1923, p. 67-82). En ce qui touche la thèse de M. Naville, que Moïse aurait écrit en cunéiforme babylonien (*Rev. Ét. anc.*, 1914, p. 103 ; 1915, p. 148 ; 1917, p. 75 et 300 ; 1919, p. 156 ; 1921, p. 163 ; 1922, p. 78), M. Dufourcq se range parmi les opposants : « Théorie peu vraisemblable ; elle rend inexplicable la rédaction très bien attestée de livres hébraïques » (p. 274).

La comparaison des religions païennes et de la religion juive n'est que le premier anneau d'une chaîne qui doit se dérouler jusqu'aux temps actuels. Aussi trouvons-nous dans la préface, datée de septembre 1923, par laquelle s'ouvre cette réédition, un aperçu de quelques-uns des problèmes vitaux de l'heure présente, tel qu'on pouvait l'attendre d'un combattant de la Grande Guerre, animé d'un patriotisme ardent.

Les Grecs en pays gète. — La zone thrace des colonies milésiennes était jusqu'ici beaucoup moins connue que la zone scythe. Mais, grâce aux fouilles d'Istria, ce passé danubien s'éclaire de plus en plus. M. Vasile Pârvan, qui s'attache à nous le révéler, accomplit, dans cette partie de la côte gète, la même œuvre que Minns et Rostovtzeff ont réalisée, à l'autre extrémité du Pont-Euxin, pour la Scythie. Signalons en particulier l'important mémoire qu'il a communiqué au Congrès des sciences historiques de Bruxelles : *La pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube, d'après les dernières découvertes archéologiques* (Académie roumaine, Bucarest, 1923; broch. in-8° de 25 pages, avec carte).

Les dernières années de l'Athénien Phocion. — M. Paul Cloché, l'historien des crises de la politique intérieure d'Athènes (cf. *Revue*, 1919, p. 157-192 et 1923, p. 1-32), vient d'étudier une autre de ces luttes de partis : celle qui, de 322 à 318, après la guerre Lamiaque, se traduit par les vicissitudes du régime censitaire institué, sous le contrôle d'une garnison macédonienne, d'accord avec Phocion (extrait de la *Revue historique*, t. CXLV, 1924, in-8° de 66 pages). L'éclipse momentanée, la reconstitution graduelle, le triomphe final des adversaires du vieil homme d'État sont dépeints avec toutes les nuances désirables. Ce tableau des fluctuations dramatiques du Démos n'est pas sans faire songer parfois aux événements d'aujourd'hui.

Byzantion. — Sous ce titre, et avec le sous-titre : *Revue internationale d'histoire, de philologie et d'art byzantins*, va paraître un recueil semestriel d'études byzantines, dont la création a été décidée par le V° Congrès des sciences historiques à Bruxelles. Le nouveau périodique a ses bureaux dans cette ville, 12, rue Royale. Un premier fascicule est annoncé pour octobre 1924. MM. Graindor et Grégoire en préparent la publication.

Georges RADET.

Rome avant les rois (Vasili Sinaiski, *La cité quiritaire : de l'origine de l'histoire agraire, de l'histoire du droit de la Rome ancienne et de ses institutions religieuses et guerrières* ; publications de l'Université Latvienne, VII, 1923, in-8°, 70 pages, Riga). — Le choix du sujet (les origines de Rome) n'est sans doute pas bien raisonnable. Les ambitions et la méthode ne sont certainement pas raisonnables. Ce n'est même pas la Rome royale que l'auteur veut reconstituer, c'est la Rome d'avant les rois ; ce n'est pas la Rome des trente curies, c'est une Rome primitive de quatre curies, dont l'auteur décrit ensuite avec détail les accroissements successifs. De nombreux plans schématiques donnent un aspect extraordinaire de précision à des constructions tout idéologiques. L'auteur écarte la méthode comparative, utilise ce qu'il appelle la méthode rétrospective, c'est-à-dire, semble-t-il, l'étude des

survivances. Son interprétation des textes (peu correctement cités) est souvent contestable. Voici, par exemple, le texte de Varron, qui, d'après le livre des augures, distingue cinq sortes de territoires, *ager romanus*, *ager Gabinus*, *ager peregrinus*, etc. Pour M. Sinaïski, ce sont cinq champs de la Rome primitive, et un plan détaillé indique, divergeant autour du *pomoerium*, les limites de ces cinq champs (p. 26). Ailleurs, on trouve l'indication détaillée de l'ordre de bataille de la plus ancienne armée romaine (p. 45). De telles études sont périlleuses, et il faut souhaiter que M. Sinaïski consacre d'abord à l'examen des périodes historiques la passion dont est animé le présent travail, que l'auteur considère, à tort peut-être, comme une révélation décisive.

Cinna et son époque (Harold Bennett, *Cinna and his times, a critical and interpretative study of Roman history during the period 87-84 B. C.;* Menasha, Collegiate Press, 1923, in-8°, 72 pages). — Cette dissertation, présentée à l'Université de Chicago, est sérieusement composée d'après une étude directe des sources et bien au courant des recherches récentes. Le récit qu'elle donne est clair et digne de confiance. Voici sur quels points secondaires l'auteur s'écarterait des opinions habituelles : — le Marius qui occupa Ariminum en 86 serait Marius Gratidianus (p. 15); — le Rutilius qui négocia avec Fimbria à Thyatire ne serait pas Rutilius Rufus (p. 56); — Flaccus serait mort en décembre 86 plutôt qu'en janvier 85 (p. 50); — le chiffre donné par saint Jérôme pour le cens de 85, CCCCLXIII *milia*, devrait être corrigé en DCCCLXIII plutôt qu'en DCCCCLXIII (Beloch); — il n'y aurait pas lieu d'accepter l'opinion de Drumann concernant une recrudescence des proscriptions en 85. Les lacunes les plus sérieuses m'ont paru les suivantes : l'auteur ne paraît guère avoir fait usage de la *Rhétorique à Herennius*, qui est l'unique document contemporain; — il ne paraît pas avoir tenu compte du texte de Cicéron (*de div.* I, 2) sur les prophéties furibondes de Cornelius Culleolus au temps du *bellum Octavianum* : dans une communication récente au Congrès de Bruxelles, M. Zielinski a bien montré la gravité des préoccupations apocalyptiques du temps; — enfin, l'auteur paraît avoir entièrement négligé la continuation de la guerre sociale qui s'est poursuivie jusqu'au retour de Sylla à travers la période démocratique.

A. PIGANIOL.

La chute des voyelles brèves (Gino Bottiglioni, *Il dileguo delle brevi atone interne nella lingua latina*, in-8° de 91 pages; extrait des *Annali delle Universita Toscane*, nouvelle série, Pise, 1923, chez Mariotti). — Le problème de la chute des voyelles brèves intérieures en latin est un des plus compliqués de la phonétique latine; les faits sont nombreux, mais beaucoup se laissent interpréter en des sens

divers. Il n'est donc pas surprenant que les solutions qu'on en a proposées n'empêchent pas le problème de susciter de nouvelles recherches. M. Bottiglioni a repris la question d'ensemble et dans son travail a montré des qualités considérables de critique courtoise, de jugement clair et pénétrant. Il écarte d'abord la solution proposée par Juret ; plusieurs des difficultés qu'il trouve à celle-ci ne l'auraient sans doute pas arrêté s'il avait pu se mettre en relation directe avec l'auteur pour mieux saisir la pensée de celui-ci ; certaines autres objections sont justifiées par diverses insuffisances du texte de Juret. Pour expliquer la chute des voyelles brèves internes, M. Bottiglioni propose d'admettre : 1° que ces brèves tombent quand, étant atones, elles suivent une syllabe initiale ou longue et sont à leur tour suivies de deux autres syllabes desquelles au moins la première est brève (p. 26) ; soit la formule ⏑̲ ⏑ ⏑ ⏑̲ > ⏑̲ ⏑ ⏑̲ ; 2° que ces brèves entre consonnes vibrantes ou nasales ou semivocaliques tombent même si la syllabe suivante est finale ou longue ; pullus < *pūrolos, mintrīre < *minurīre. L'auteur signale loyalement les cas qui lui paraissent faire difficulté. Les explications qu'il propose pour écarter ces difficultés sont ingénieuses mais non toujours convaincantes. Mais ce n'est pas ici le lieu d'instituer une discussion qui serait nécessairement longue. En tout cas, l'ouvrage devra être lu par tous ceux qui voudront reprendre la question.

A. JURET.

Le Proconsulat de Gallio en Achaïe et saint Paul. — M. L. Cantarelli vient de publier une étude du plus grand intérêt sur cette question [1]. On sait que L. Junius Gallio, frère aîné de Sénèque le Philosophe, et proconsul d'Achaïe sous le règne de l'empereur Claude, se rencontra à Corinthe avec saint Paul. Par suite, la date de son proconsulat acquiert une importance toute spéciale. Mais cette date est particulièrement difficile à établir avec précision, parce qu'il serait nécessaire de concilier au point de vue chronologique les *Actes des Apôtres* et l'inscription É. Bourguet (Dittenberger, *Syll.* II^3, 801, D. [2]) qui, comme on le sait, contient des fragments d'une lettre de l'empereur Claude à Delphes, et mentionne le proconsulat d'Achaïe de Gallio (inscription, l. 5 et 6).

Différents essais de conciliation ont été tentés par plusieurs critiques (Deissmann, Loisy, Omodeo). Mais il restait néanmoins certains points très obscurs. Voici les conclusions auxquelles nous amène le savant historien des préfets d'Égypte.

Saint Paul est arrivé à Corinthe dans le courant de l'automne de l'année 50. Il y était encore en avril 52, après dix-huit mois de séjour,

1. *Rend. R. Acad. Lincei*, XXXII, 1923 (dédiée à la mémoire de Mgr Duchesne).
2. Reproduction photographique de Deissmann, *Paulus*, Tübingen, 1911.

répandant la parole de Dieu, malgré l'opposition des Juifs. A la fin d'avril 52, Gallio fut nommé proconsul *extra sortem* d'Achaïe. Cette province était restée longtemps sans gouverneur. M. Cantarelli déduit ces faits de la ligne 6 de l'inscription Bourguet :

ὁ φ[ίλος] μου κα[ὶ ἀνθύ]πατος τῆς Ἀχαΐας...

A peine Gallio installé dans son gouvernement, les Juifs conduisirent Paul à son prétoire et tentèrent d'amener un procès. Mais le proconsul refusa d'entendre cette affaire et fit chasser de son tribunal les deux parties. Les déclarations du gouverneur aux Juifs reflètent, suivant M. Cantarelli, le vrai caractère du proconsul et l'auteur s'étonne qu'un critique aussi averti que M. Loisy voie dans cet épisode l'œuvre d'un faussaire [1].

Après cet événement, Paul resta encore quelque temps à Corinthe, y continuant son ministère. A l'automne de cette année 52, il s'embarqua pour la Syrie.

Gallio, atteint de malaria, partit pour Rome en septembre 52. L'année suivante, il devint consul suffect.

M. Cantarelli retrace ensuite la vie de Gallio jusqu'à sa mort tragique, sous le règne de Néron.

JEAN COLIN.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

A. DE RIDDER et W. DEONNA, *L'art en Grèce* (Bibliothèque de synthèse historique). Paris, La Renaissance du Livre, 1924; 1 vol. in-8° de XXVIII 430 pages, avec 66 figures dans le texte et 23 planches hors texte.

D. S. MARGOLIOUTH, *The Homer of Aristotle*. Oxford, Blackwell, 1923; 1 vol. in-8° de VII-245 pages, avec planche hors texte.

CH. H. OLDFATHER, *The greek literary texts from greco-roman Egypt (University of Wisconsin Studies)*. Madison, 1923; 1 vol. in-8° de VIII-104 pages.

Collection Guillaume Budé : Phèdre, *Fables*, texte établi et traduit par ALICE BRENOT. Paris, les Belles Lettres, 1924; 1 vol. in-8° de XVII-113 + 113 pages.

1. Loisy, *Rev. histoire et littér. relig.*, 1911. II, p. 139-144; *Actes des Apôtres*, 1920, p. 698.

---

3 juin 1924.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

SUR QUELQUES TRAITS DU RÉCIT DE "SALAMINE"

DANS LES "PERSES" D'ESCHYLE

Au vers 366 des *Perses*, le Messager, résumant les ordres donnés par Xerxès à ses navarques, à la veille du combat de Salamine, s'exprime ainsi :

πᾶσιν προφωνεῖ τόνδε ναυάρχοις λόγον
. . . .
τάξαι νεῶν στῖφος μὲν ἐν στοίχοις τρισὶν 366
ἔκπλους φυλάσσειν καὶ πόρους ἁλιρρόθους,
ἄλλας δὲ κύκλῳ νῆσον Αἴαντος πέριξ κ. τ. λ.

Les vers 366-368 ont donné lieu à beaucoup de discussions. Leur importance est grande pour tous ceux qui cherchent dans le texte d'Eschyle un *document* essentiel sur la bataille de Salamine. Dans toute cette longue description, ce sont les seuls qui semblent préciser de quelque manière la manœuvre qui précéda, du côté perse, le corps à corps des deux flottes. Mais au vrai, et par une inévitable pétition de principe, les interprétations qu'on en a données, et surtout du v. 368, plus qu'elles ne sont tirées des termes mêmes, le sont de la conception générale que se font les historiens de la bataille et du plan qu'elle suppose, du côté des Grecs comme du côté des Barbares. Cette conception même, ils l'empruntent pour un peu aux textes, assez peu explicites, des historiens, pour beaucoup à l'observation des lieux et aux considérations de bon sens sur le plan qu'imposaient aux deux adversaires les conditions stratégiques. Le procédé est légitime, en présence de l'obscurité et des contradictions des textes historiques ; et légitime aussi, dans une certaine mesure — et pourvu qu'on aille de franc jeu — celui qui consiste, une fois fixée, dans les

limites du possible, la vérité historique de la bataille de Salamine, à la retrouver dans Eschyle, en interprétant à sa lumière les trois vers des *Perses*. Mais le but des observations qui vont suivre n'est pas de proposer, en un sujet assez souvent traité pour être jugé un peu rebattu, une interprétation nouvelle; il est plutôt de montrer qu'aucune des explications « stratégiques » qu'on a données ou qu'on peut donner des vers du poète ne recouvre exactement sa pensée : cela, parce que peut-être l'idée même de chercher, dans ces vers et dans d'autres du célèbre récit, l'expression toute précise d'une manœuvre précise va contre l'esprit de cette poésie, et qu'il faut grande précaution à se servir de cette merveilleuse description tragico-lyrique comme d'un document sur l'histoire de la stratégie navale.

Si l'on veut mettre un peu de clarté dans la question difficile de la bataille de Salamine, on distinguera facilement, au travers de toutes les discussions compliquées sur le détail, trois systèmes possibles.

A. — La bataille a eu lieu *hors du détroit, devant l'entrée sud*, en mer libre et autour de l'île de Psyttalie, qui est le Leipsokoutali d'aujourd'hui; c'est la théorie, entre autres, de Löschke[1]. Dans ce système, le πόρους ἁλιρρόθους d'Eschyle désignerait la « passe du sud », des deux côtés de Psyttalie. Et le v. 368 rappellerait l'envoi d'une division navale dans les parages du détroit qui au nord de Salamine fait communiquer les eaux d'Éleusis avec la pleine mer, pour barrer la route aux vaisseaux grecs de ce côté aussi bien que du côté des passes de Psyttalie. Hérodote ne dit rien d'une telle manœuvre; mais on a le texte de Diodore[2], qui signale la présence, du côté d'Éleusis, du contingent naval égyptien. Les uns accordent du crédit au dire de Diodore; les autres le lui refusent, estimant qu'il n'est qu'une paraphrase du vers même d'Eschyle. Sans prendre parti sur ce point, notons, c'est ce qui seul importe ici, que la théorie de Löschke s'accorde mal, quoi qu'on en ait, avec le v. 368. « Poster des vaisseaux autour de

1. Dans les *Neue Jahrbücher*, 1877, p. 25 sq.
2. Diod., XI, 18.

l'île d'Ajax », tel est le « mot à mot » du texte, dont il ne convient pas de s'écarter; or, il faut quelque complaisance pour voir là un équivalent à l'idée que requiert le système de Löschke : « barrer la sortie nord du détroit ». Notons d'autre part que l'expression du v. 413, ἐν στενῷ, implique une bataille livrée *dans les eaux du détroit*, non en dehors de lui.

C'est assez de ces remarques pour notre dessein; la théorie (A) ne s'accorde pas à la description d'Eschyle, particulièrement aux vers 366-368. Quant à la réfutation d'ensemble de la théorie, le lecteur se reportera à Busolt et à Hauvette[1]. Sera-t-il inutile de marquer les deux ou trois traits qui en font, ce nous semble, le mieux ressortir l'impossibilité? Le système est incompatible avec la description d'Hérodote et l'idée, affirmée aussi nettement par l'historien que par le poète, d'un *enveloppement* de la flotte grecque. Il l'est aussi avec le fait, certifié également par le double témoignage d'Hérodote et d'Eschyle, de la ruse de Thémistocle, envoyant Sikinnos auprès du Grand Roi pour le pousser à livrer bataille. Au reste, il n'est pas besoin d'être grand clerc en stratégie navale pour saisir, à la lumière du simple bon sens, que si l'intérêt des Perses était de combattre en mer ouverte, autour de Psyttalie, celui des Grecs était de contraindre leurs adversaires à livrer bataille dans le détroit lui-même.

D'où les deux autres systèmes, qui s'accordent en ce qu'ils placent la bataille à l'intérieur du détroit, la flotte perse barrant les eaux d'Éleusis et les eaux de Psyttalie, et cernant les vaisseaux grecs, embossés dans la baie de Salamine, contre le rivage. Le système « classique » (B) — on le trouvera exposé dans le livre d'Hauvette — admet le mouvement de la flotte perse pendant la nuit qui précéda la bataille, mouvement qui consista, l'aile gauche occupant les passes de Psyttalie, à faire longer à l'aile droite la côte de l'Attique pour aller, du côté d'Éleusis, fermer le cercle et barrer le détroit — l'envoi de quelques vaisseaux en mer libre, vers Mégare, pour clore la passe nord-ouest — et, *concurremment*, l'occupation de

1. Cf. Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, p. 413 sq. Busolt, *Griech. Gesch.* [3], p. 700, n. 4.

Psyttalie comme station de refuge pour les blessés et les naufragés.

Si le mouvement tournant qu'admet ce système est à coup sûr conforme à la réalité, et l'essentiel même de la manœuvre perse après le message de Thémistocle, les deux mouvements secondaires qu'il admet aussi se raccordent assez mal avec elle. D'abord, à quoi tend, dans un tel plan, l'envoi d'un contingent naval dans les eaux de Mégare, alors que ce plan consiste dans l'encerclement des vaisseaux grecs à l'intérieur du détroit, la flotte perse tenant son poste, *elle aussi*, dans le détroit? Il apparaît comme inutile, comme un fragment subsistant d'un plan tout différent. Plus encore, à voir les choses comme les présente, entre autres, Hauvette, il est difficile de comprendre, stratégiquement, l'occupation de Psyttalie, si tout le fort de la bataille est dans le *poros* de Salamine. L'importance, tout au moins, accordée à cette manœuvre secondaire, et qui transparaît, en dehors du texte d'Eschyle, dans le récit d'Hérodote, et, plus nettement même, dans celui de Plutarque[1], est en contradiction avec le but qui lui est assigné de seulement recueillir blessés et naufragés. Il paraît même que l'expression d'Hérodote, ἐν πόρῳ τῆς ναυμαχίας[2], ne puisse avec rigueur s'appliquer à Psyttalie, si la bataille a lieu à l'intérieur du détroit, comme il ressort pourtant du texte d'Hérodote lui-même[3]. Et d'ailleurs il faut bien admettre que lorsque l'envoyé de Thémistocle vint trouver le souverain perse, celui-ci avait déjà un plan de bataille à livrer *en dehors* du

1. Plut. *Arist.* IX. Plutarque va jusqu'à dire que l'effort de la bataille, μάχης τὸ καρτερώτατον, fut autour de Psyttalie, et qu'on vit là le plus grand heurt des vaisseaux, πλεῖστος ὠθισμὸς τῶν νεῶν. Une telle affirmation nous paraît en nette contradiction avec l'idée de la bataille livrée *dans le détroit*.

2. Hérod., VIII, 76.

3. C'est ici le lieu de signaler que toutes ces difficultés disparaissent avec le système imaginé par Beloch (dans *Klio*, VIII, p. 477 sq.; XI, p. 431 sq.; XIII, p. 128 sq.), d'après lequel Psyttalie n'est pas Leipsokoutali, mais bien l'îlot d'Hagios Georgios, situé dans le milieu du détroit, à proximité de la côte salaminienne. Il en donne diverses raisons, d'ordre géographique et topographique. Avec un tel système, l'importance donnée dans les textes à l'occupation de Psyttalie s'explique fort bien, et aussi le ἐν πόρῳ τῆς ναυμαχίας d'Hérodote. Mais il suppose que le combat dans l'intérieur du détroit faisait partie du plan perse lui-même, ce qui est inadmissible et va contre l'historicité certaine du message de Thémistocle. Par ailleurs, la réfutation du système de Beloch n'intéresse pas notre étude. Il est *certain* que Psyttalie ne peut être que Leipsokoutali. Cf. Judeich, *Klio*, XIII, p. 129 sq., et en dernier lieu, Lehmann-Haupt, dans l'*Einleitung* de Gercke-Norden, III². p. 115.

détroit, là où la supériorité, au moins en nombre, de la flotte asiatique pouvait avoir tout son effet utile; la ruse de Thémistocle consista précisément à faire modifier ce plan, attirant ainsi les Barbares à l'intérieur de la baie. Hérodote dit formellement qu'après son départ de Phalère la flotte perse, marchant vers Salamine, « se rangea en ordre de bataille[1] ». D'où l'idée de voir dans les trois manœuvres préliminaires — encerclement de la flotte grecque dans le πόρος — envoi, si l'on suit Diodore, d'un contingent naval du côté de Mégare — occupation de Psyttalie — non pas les éléments d'un *même* plan, mais bien ceux de deux plans successifs. Avant le message de Thémistocle, la flotte perse prend son poste de combat dans les deux passes de Psyttalie : l'îlot est bien le centre de toute l'action, et il est expressément ἐν πόρῳ τῆς ναυμαχίας. D'autre part, les vaisseaux égyptiens vont fermer au nord-ouest la passe de Mégare. Mais, après le message, Psyttalie restant d'ailleurs occupée, la flotte perse pénètre dans le détroit, et cerne de tous côtés les Grecs embossés au fond de la baie de Salamine. Ce système (C), indiqué à traits épars dans les notes de Busolt, est celui de Lehmann-Haupt dans son résumé de la campagne de Xerxès[2]. La logique et les textes des historiens l'imposent.

Il est évident pourtant que ce n'est pas d'après lui que s'explique la narration d'Eschyle, et particulièrement les vers 365 et suivants. Nulle part, le poète ne fait allusion à deux plans successifs de bataille, dont l'un aurait remplacé l'autre à la suite du message de l'ἀνὴρ Ἕλλην. Nous verrons plus loin peut-être pourquoi Eschyle ne s'est pas soucié sur ce point de l'exacte vérité historique et stratégique. Ce serait donc d'après la théorie la plus simple, la théorie « classique » de la bataille (B), celle qui admet *concurremment* l'occupation de Psyttalie et l'encerclement des Grecs, qu'il conviendrait d'expliquer les vers dont nous discutons. S'il en était ainsi, il faudrait retenir que le poète, qui n'a pas rapporté les faits suivant la vérité stratégique, va jusqu'à rapprocher et confondre

1. Hérod., VIII, 70.
2. Lehmann-Haupt, *op. cit.*, p. 32-33.

des traits qui appartiennent en réalité à deux plans successifs, à deux « moments » de la bataille navale.

Mais allons plus loin : si c'est au système (B) que les vers d'Eschyle s'accordent au mieux, il est facile de voir qu'ils ne le recouvrent pas exactement. Quel est en effet le sens à donner, dans une telle conception, aux mots ἔκπλους, πόρους ἁλιρρόθους, et aux mots ἄλλας δὲ κ. τ. λ. ? Si on veut les rapporter, les uns et les autres, au simple encerclement des forces grecques, il faudrait, avec Busolt cité par Hauvette[1], voir dans ἔκπλους et πόρους ἁλιρρόθους la passe *sud* du détroit, et rapporter le v. 368 aux navires qui se glissent le long des côtes de l'Attique pour fermer le détroit au nord. Mais une telle interprétation est impossible pour les mots νῆσον Αἴαντος πέρι, à moins de forcer leur sens jusqu'à l'absurde. Il conviendrait d'accepter l'explication qui est celle d'Hauvette, après Conradt et Wecklein : le vers 367 désignerait « les passes du détroit au nord et au sud... ; puis, le troisième vers se rapporte à l'envoi de quelques vaisseaux destinés à fermer toute issue aux Grecs, même en dehors de Salamine, du côté de la mer de Mégare ». Mais nous retrouvons sur ce dernier point l'objection présentée à propos du système (A). Si Eschyle avait voulu indiquer une telle manœuvre, il l'eût fait en termes plus pertinents ; le mot à mot du v. 368 ne permet pas une interprétation de ce genre. La traduction donnée par M. Mazon dans son *Eschyle* « d'autres (navires), l'enveloppant, bloqueront l'île d'Ajax » n'est pas non plus, ce semble, rigoureusement exacte. Il n'est pas question, en effet, de bloquer ni d'envelopper l'île de Salamine, mais bien seulement la flotte grecque. C'est l'idée que tout le passage met en pleine lumière. Je veux bien que, comme le dit Hauvette[2], le Grand Roi, « voulant tout envelopper », doive « essayer de prendre à la fois la flotte et la population réfugiée à Salamine ». Mais, si vérité il y a, cette vérité historique complète n'est pas ce qui intéresse Eschyle. Il ne s'agit, dans toute cette partie de la

1. Hauvette, *op. cit.*, p. 416. Je dois dire que je ne vois pas où Busolt a donné une telle interprétation du v. 363. Peut-être dans la première édition de son *Histoire grecque* ? Dans la seconde édition, texte et notes, il ne se trouve rien de pareil.

2. *Op. cit.*, p. 416.

narration, que de la flotte grecque, que, dans son ὕβρις, Xerxès veut cerner et arrêter dans sa fuite. Véridique ou non, le blocus de l'île n'a pas sa place ici.

Nous sommes peut-être, avec ces dernières observations, sur le chemin de l'explication la plus vraie des vers 366-368. Aucune explication étroitement « stratégique » ne recouvre exactement les expressions qui les composent. Aussi bien, notons, dans ces expressions, le vague et l'imprécision. N'est-il pas vain, par exemple, de se demander s'il faut entendre par ἔκπλους ou par πόρους ἁλιρρόθους les « passes du nord » ou les « passes du sud », ou les unes ou les autres? Comme si le poète s'était donné le malin plaisir de poser cette énigme aux philologues de l'avenir! S'il eût voulu préciser un détail stratégique, il l'eût fait en termes propres, et sans ambiguïté. Nous n'avons pas affaire à un versificateur pour qui les termes généraux sont les seuls poétiques; et le poète qui a bien su nous dire — vers 369 et suiv. — que la flotte grecque était de trois cents vaisseaux, plus dix de réserve, et la flotte perse de douze cents et sept navires, aurait tout aussi bien précisé le poste de combat des marins de Xerxès. S'il s'est contenté d'expressions comme celles du v. 367, c'est donc qu'il l'a voulu ainsi. C'est que, dans ce récit de *Salamine*, l'idée morale et lyrique est pour le poète au premier plan, non la précision du détail narratif. Aux vers 339 et suivants, la mention exacte des forces opposées allait à renforcer cette impression lyrique. Ici, il n'en était pas de même pour des indications tout objectives sur les mouvements de la flotte perse : le poète ne les a pas données. Et donc, pour expliquer congrûment tels vers du récit du Messager, ce n'est pas tant à la minutieuse vérité extérieure qu'il faut regarder qu'à tout le sens intime du passage. L'idée, le sentiment plutôt que ces vers veulent éveiller, c'est celui de la folie du despote qui prétend commander aux événements déjà dressés contre lui par les dieux jaloux. C'est l' « atmosphère », pour ainsi parler, du développement des vers 353-376, qui commence avec la mention du « génie vengeur », du « dieu méchant », pour continuer par celle de la jalousie divine et de son instrument, la ruse grec-

que — vers 361-362 — et s'achever — vers 372-373 — sur le rappel de l'avenir qui est aux dieux, τὸ μέλλον ἐκ θεῶν. C'est dans cette ambiance qu'il faut replacer les vers 366-368. Ils ne prennent tout leur sens qu'avec la triade suivante, qui leur est liée grammaticalement par le ὡς du v. 369. Les Navarques, sous peine de mort, doivent empêcher les Grecs d'échapper à leur destin, et, pour cela, leur barrer toute issue, ἔκπλους φυλάσσειν κ. τ. λ. Suivons la même idée, pour expliquer le v. 368, plus particulièrement encore associé, de par sa place même, à l'idée de l'ὕβρις de Xerxès, ὡς, εἰ μόρον κ. τ. λ. Il ne peut s'agir de cette manœuvre incertaine du côté de Mégare. Si Hérodote a négligé d'en rien dire parce que, comme le remarque Hauvette, « elle n'a eu en fait aucune importance dans la suite du combat », comment Eschyle l'aurait-il fait, qui n'était pas un historien, mais un dramatique et un lyrique? Mais plutôt le v. 368 ne fait que développer par opposition les deux vers qui précèdent, que prolonger la même idée où le poète veut insister. Le gros des vaisseaux, στῖφος, gardera sur trois rangs les issues; d'autres, ἄλλας δέ, « croiseront » tout autour, dans les parages de l'île, pour arrêter au passage ceux des Grecs qui auraient pu se glisser à travers la barrière des trois rangs perses : ou c'est la mort pour les Navarques. Mais Xerxès est un despote fou que les dieux condamnent. La fuite qu'il croit que les Grecs préparent sur leurs vaisseaux, ναυσὶν κρυφαίως δρασμὸν εὑρόντες, ce sont les Perses qui tout à l'heure la chercheront sur les leurs, φυγῇ δ'ἀκόσμῳ πᾶσα ναῦς ἠρέσσετο. Cernée, enveloppée, c'est, par une ironie amère, sa flotte même qui le sera; est-ce trop de subtilité que de voir dans le κύκλῳ πέριξ du v. 418 comme une espèce d'écho, dans la situation retournée, de l'identique expression du v. 368? Eschyle n'en a pas dit plus; ne cherchons chez lui que la poésie — poésie qui à coup sûr sait étreindre le réel comme s'élever au-dessus de lui — mais poésie quand même, et non stratégie.

Il est plus d'un autre passage, dans ce récit de *Salamine*, où l'interprétation poétique et lyrique est la vraie, non celle qui s'appuie sur les considérations stratégiques. Je viens de faire allusion au κύκλῳ πέριξ ἔθεινον du v. 418. On en peut dire autant

des vers 396 et suivants, qui ont excité eux aussi la verve des philologues. D'après Löschke, le sens en serait que les Perses commencent par entendre le bruit des rames, sans rien voir de la flotte grecque, puis découvrent de cette flotte d'abord l'aile droite, et petit à petit seulement le reste ; Εὐθὺς δὲ κώπης... τὸ δεξιὸν μὲν πρῶτον... δεύτερον δ' ὁ πᾶς στόλος. Preuve que les Perses sont rangés en bataille de part et d'autre de Psyttalie, et que la flotte grecque, d'abord cachée par la presqu'île de Kynosura, vient ensuite se développer en face d'eux. Nous avons vu qu'il faut tenir pour erronée la conception d'ensemble que Löschke se fait de la bataille. Mais son interprétation des vers 396 et suivants ne l'est pas moins ; et de même celle de Busolt[1] qui, par un raffinement d'exégèse, pense que si les Perses aperçoivent d'abord l'aile droite des Grecs, c'est que ceux-ci ont dû adopter une formation étroite pour franchir le resserrement que détermine, sur la côte nord de Kynosura, la pointe avancée de Kenchreios.

Il faut relever d'abord, pour en marquer le mal fondé, cette idée que la bataille est décrite, même dans le détail, *du point de vue des Perses*, et que le Messager rapporte ce qu'on pouvait voir du poste de combat tenu par la flotte de Xerxès. C'est faire un contresens sur la manière d'Eschyle que de voir dans son Messager, toujours et partout au long de son récit, un Perse, parlant en Perse, ému en tant que Perse. Eschyle se souciait assez peu d'une telle « psychologie », qui est le fait d'un Euripide ou d'un Ménandre ; et le Messager, qui, au début et à la fin de la scène, gémit comme il convient à un sujet du Grand Roi, parle presque partout ailleurs comme un Grec qui exalte devant le public athénien les hauts faits accomplis. Le couplet merveilleux, vers 386-405, qui décrit l'éveil et l'élan des vaisseaux grecs, est tout entier dans ce style, avec le πᾶσι βαρβάροις du v. 391, qui défie hautement toute convenance « psychologique ». Et ainsi les vers θοῶς δὲ πάντες κ. τ. λ. marquent le mouvement en avant de la flotte grecque, tel qu'un spectateur idéal, se détachant d'elle, l'eût

1. *Griech Gesch.*², p. 704, n. 1.

pu voir du rivage même de Salamine ou de Kynosura, non point de la station perse. C'est lui qui entend le péan fameux Ὦ παῖδες Ἑλλήνων ἴτε... bien mieux que, tout au delà du détroit, le rameur des trières de Xerxès.

Est-ce du moins que ces vers notent une précision stratégique? Le dernier traducteur d'Eschyle, M. Mazon, paraît encore l'admettre, indiquant dans une de ses notes[1] que « l'aile droite se détache la première du rivage, peut-être pour parer à un enveloppement de la flotte perse ». Le mouvement n'apparaît pas très clair. Eschyle, comme le note à juste titre Hauvette[2], ne dit pas qu'il y ait séparation entre la marche de l'aile droite et celle du reste de la flotte qui, d'après ses propres termes, suit immédiatement. Il dit même le contraire dans le v. 398, qui présente l'ensemble du tableau que détaillent les deux vers suivants. « Bientôt, ils apparaissent tous, en pleine vue. » Traduisons les vers 399-400, librement, mais dans le sentiment du texte. « En bel arroi sortait la flotte, l'aile droite d'abord, en bon ordre, menant la route, et après elle tout le reste... » Ici encore tableau poétique, pittoresque; beaux vers majestueux, non pas document pour discussion de philologues. Après tout, qui aurait l'idée singulière de traiter les vers célèbres qui suivent, la *Marseillaise* de Salamine, comme, eux aussi, un document, qui nous rapporterait le péan vraiment chanté à bord de leurs vaisseaux, en un chœur réglé d'avance, par les Grecs marchant au combat[3]? Personne à coup sûr, même parmi les plus habiles pourchasseurs des *Realien* dans les textes anciens : l'absurdité serait trop évidente. Mais le mouvement splendide ne fait que continuer celui des vers qui précèdent. Le coup d'aile « Allez, enfants des Hellènes » qui, si le poète prend appui dans la

1. De son *Eschyle*, p. 76, n. 1.
2. *Op. cit.*, p. 416.
3. A propos de ces vers célèbres, et en passant, on notera que la mention des « tombes des aïeux », θήκας τε προγόνων, serait pour justifier l'ingénieuse explication donnée par M. Perdrizet (*Rev. des Ét. gr.*, 1921, p. 74 sq.) des mots δαιμόνων θ' ἱδρύματα dans la scène de l'Ombre de Darius (v. 811). Mais l'interprétation δαίμονες = *les morts* paraît inadmissible. Et le rapprochement avec *Ag.* v. 527, βωμοὶ δ' ἄιστοι καὶ θεῶν ἱδρύματα, montre que δαιμόνων au v. 811 n'est qu'une variante stylistique de θεῶν du v. 809. Ici encore, je le crois, il faut donner raison à l'interprétation « littéraire » sur l'archéologique.

réalité précise, l'élève au-dessus d'elle, le soulève aussi déjà au premier vers du tableau :

θοῶς δὲ πάντες ἦσαν ἐκφανεῖς ἰδεῖν.

Cette manière de traiter la réalité en poète lyrique, non en historien stratège, nous venons de la constater en deux passages, où l'on a trop cherché des précisions historiques et stratégiques. On la retrouve dans tout l'ensemble de tout le récit, considéré de plus haut. Nous l'avons vu : il y a toute raison de penser que la réalité historique complète comporte deux desseins successifs de la bataille, autour de Psyttalie et dans l'intérieur du détroit. Entre les deux positions de combat, il y a le message de Thémistocle qui attire les vaisseaux perses dans le piège des eaux fermées; si Psyttalie reste occupée, elle n'est plus le point d'appui essentiel de la stratégie perse. Faut-il s'étonner de ne rien retrouver chez Eschyle, pourtant témoin oculaire, d'une telle conception, et voir là peut-être une raison qu'elle n'est pas la vraie? Non pas, si ici encore Eschyle s'est montré poète, non historien. Les deux plans de bataille, et le remplacement de l'un par l'autre, c'est ce qui peut bien intéresser notre curiosité érudite d'aujourd'hui; pour le poète lyrique et moraliste, c'est le « génie vengeur » qui commande tout l'événement; et l'intérêt oommence, et le malheur perse, quand le messager de Thémistocle met en branle ce qu'ont voulu les Dieux. Le rôle de Sikinnos, ou plutôt de l'ἀνὴρ Ἕλλην, est encore grandi par Eschyle; ce qui précède est hors de sa vue et de son émotion.

Pour la même raison, l'épisode de Psyttalie est disposé, en dehors de toute précision de temps, là où le progrès dramatique et l'émotion lyrique lui assignent sa place. S'il est ainsi détaché, mis en relief à la fin du récit, ce n'est pas, comme on l'a dit, pour une raison tout extérieure d'opportunité et de politique. L' « aristocrate » Eschyle aurait voulu grandir le rôle d'Aristide et de ses fantassins, en face de celui qu'avait joué dans la bataille de délivrance le « démocrate » Thémistocle avec ses marins. C'est là pure invention de philologues, justement curieux des « réalités » historiques dont il est très vrai que les textes classiques sont pleins, mais qui, non contents

de celles qui s'y trouvent, en « remettent ». Welcker[1] et après lui Wecklein, dans la préface de son édition des *Perses*[2], ont soutenu cette théorie; et la plupart des commentateurs la reprennent[3]. En fait, il n'y a pas le moindre mot dans le moindre texte qui vienne l'appuyer. Et quant aux vers mêmes du poète, on aura beau écarquiller les yeux de l'esprit, on n'y découvrira pas la plus petite intention de rabaisser le rôle de la flotte grecque par rapport à celui des troupes de terre; le paradoxe n'a aucun point d'appui. Mais l'importance, sans doute excessive au regard de l'histoire vraie, accordée au débarquement d'Aristide à Psyttalie? Hauvette, qui rejette avec raison l'hypothèse de Welcker, en donne plusieurs raisons qui ne sont pas toutes également valables[4]. Que le poète ait pris part lui-même à ce fait d'armes, nous rangerons cette explication dans le compartiment des vains et encombrants « *possible* ». Que l'épisode de Psyttalie ait pris un tel relief dans l'imagination d'Eschyle parce que les plus nobles des chefs perses et les plus braves des soldats[5] s'y étaient portés, ce n'est pas là toute la vérité. Car, si je ne me trompe, on retrouve encore dans les vers 441-444 la même manière poétique qui idéalise et simplifie la réalité. Plutarque rapporte, dans sa *Vie d'Aristide*[6], que trois neveux du Roi, fils de sa sœur Sandaucé, étaient à Psyttalie et qu'ils furent faits prisonniers par les soldats grecs; rien n'est dit des troupes qui combattaient sous eux. Telle est, en toute vraisemblance, la vérité historique. Qu'en fait l'imagination, et le lyrisme du poète? Il la grandit en un large couplet de quatre vers, qui transfère à tous les soldats perses de Psyttalie les qualités, non seulement de bravoure, mais de haute naissance, qui sans doute n'appartenaient qu'à leurs chefs. Et je penserais, presque au rebours d'Hauvette, que c'est bien plutôt parce que l'épisode

1. D'après Welcker, les *Phéniciennes* de Phrynichos exaltaient le rôle de la flotte et de Thémistocle, comme les *Perses* font celui de l'armée de terre et d'Aristide. Cf. *Kleine Schriften*, IV, p. 148-150.

2. Il va jusqu'à parler de la *partialité* d'Eschyle. *Einleit.*, p. 6.

3. Dans son *Eschyle*, M. Mazon (p. 77, n. 2) y donne encore quelque assentiment, mais son goût excellent l'accompagne d'un *peut-être*.

4. *Op. cit.*, p. 423-424.

5. De même du côté grec : τοὺς μαχιμωτάτους, dit Plutarque (*Arist.*, IX).

6. Plutarque, *Arist.*, IX.

de Psyttalie *devait* tenir dans son récit une place éminente qu'Eschyle a exalté la valeur des Barbares qui l'occupèrent. Ce qui nous amène à la raison vraie de l'importance donnée à l'assaut de l'île et au massacre de sa garnison : raison d'intérêt dramatique et poétique, plutôt qu'historique ou politique. Hauvette l'indique d'ailleurs, en troisième lieu, fort justement. Mais insistons ici. Toute la grande scène du Messager, du v. 249 au v. 597, est une série de morceaux pathétiques où l'émotion ondule, croît et s'adoucit pour croître encore, depuis les cris et les âpres gémissements du début jusqu'à la lamentation plus apaisée du *stasimon* final. Et dans cet ensemble, le *Récit de Salamine* proprement dit se compose de trois morceaux : *le Combat naval*, *Psyttalie*, *la Retraite*, séparés par quelques vers de dialogue qui permettent à l'émotion du spectateur de se calmer avant de se relancer sur l'objet nouveau. Après la narration du *Combat*, large et majestueuse, pleine déjà de force lyrique, l'épisode de *Psyttalie*, plus court, plus aigu ; après *Psyttalie*, la *Retraite*, tableau plus douloureux, plus lamentable encore. L'épisode de Psyttalie est donc, au-dessus de l'exacte vérité des faits, à sa place et en son relief, ce que le poète a voulu qu'il fût pour son dessein lyrique. Et pour son dessein moral aussi. On retrouve, en effet, dans le récit de l'assaut le même thème de l'« hybris » qui domine le récit du combat naval. La garnison de l'île était là pour mettre à mort les Grecs vaincus, en quête d'un refuge : les Grecs abordent bien, mais c'est en vainqueurs, et c'est des Perses qu'est fait le carnage. Tel est pris qui croyait prendre, quand Até aveugle son âme. Il n'importait au poète que l'îlot fatal aux Perses eût joué, dans tel plan de la bataille, tel rôle stratégique. Ne lui demandons pas un enseignement de cette sorte : Psyttalie n'est pour lui qu'un siège de la vengeance divine. Ici encore, ni histoire ni stratégie : poésie et lyrisme moral.

Cette manière poétique qui, partant ainsi de la réalité, vue et vécue, s'élève à chaque instant au-dessus d'elle, la généralise ou la plie au propos lyrique, ne pourrait-on, après l'avoir trouvée dans tel passage, puis dans tout l'ensemble du récit, la surprendre encore ici et là, dans un mince détail,

voire dans un mot ou une épithète? A défaut d'une complète étude sur ce point, je proposerai ici deux exemples, pris l'un tout au début et l'autre tout à la fin du récit de la bataille. Au v. 355, le Messager s'exprime ainsi :

Ἀνὴρ γὰρ Ἕλλην ἐξ Ἀθηναίων στρατοῦ
ἐλθὼν ἔλεξε κ. τ. λ.

Il s'agit du message de Sikinnos. Or, Sikinnos, à en juger par son nom, par sa qualité de pédagogue des enfants de Thémistocle, et d'ailleurs au témoignage d'autres textes[1], était non pas Grec, mais Barbare. Comment dès lors expliquer l'expression ἀνὴρ Ἕλλην? L'envoyé, dit quelque part Wilamowitz[2], ne distingue pas entre l'Hellène qui envoya le message et le Barbare qui le transmit. Soit; mais est-ce à dire qu'il y ait là une méprise involontaire du poète — ou bien comme une confusion qu'il attribue, par un trait d'observation psychologique, à l'Envoyé perse? Ni l'un ni l'autre. Eschyle n'a pu se tromper sur un fait aussi simple. Et — nous l'avons vu plus haut — on penserait à tort qu'il ait voulu souligner certaines façons de voir les choses, ou, ici, d'errer, qui décèleraient l'homme de l'autre camp, le Barbare. Ἀνὴρ Ἕλλην : c'est bien Eschyle qui s'exprime ainsi, par la bouche de son personnage. Sikinnos ou tout autre, il n'importe au poète. A l'ὕβρις perse s'oppose la ruse grecque, δόλον Ἕλληνος ἀνδρός, comme il insiste plus loin (v. 362), à Thémistocle le Grand Roi. Entre l'un et l'autre a bien pu s'interposer, par une conjoncture toute matérielle et fortuite, un porteur de paroles; et c'est une précision que nous doit l'historien; le poète, non pas. Bien plus : que le Messager se soit trouvé un Barbare, ce détail ne pouvait que brouiller l'impression; le poète devait l'abandonner. Son lyrisme généralisateur néglige le fait qui ne *signifie* rien, et met l' « homme grec » en face de Xerxès : ἀνὴρ Ἕλλην..... παιδὶ σῷ Ξέρξῃ.

Même procédé de simplification quand, au moment du désastre de Psyttalie et à la vue même du massacre, Xerxès

1. Cf. les textes cités par Busolt, *op. cit.*, p. 699, n. 1.
2. Dans une note de son *Griech. Lesebuch* : *Erläuter.* : I, p. 35.

nous est présenté précipitant lui-même et son armée dans une fuite éperdue, et cela « tout de suite », ἄφαρ (v. 469) :

πεζῷ παραγγείλας ἄφαρ στρατεύματι
ἵησ' ἀκόσμῳ ξὺν φυγῇ.

Même si la retraite de l'armée de terre avait suivi de tout près la défaite navale, un tel tableau pittoresque, d'une ironie amère, trahirait la réalité, en rassemblant bien des traits épars de la démarche vraie des choses sous ce seul ordre de retraite, donné, assez étrangement, « tout de suite », « à l'armée ». Mais nous savons de reste qu'il n'en a point été ainsi. Les faits et gestes de Xerxès, comme d'ailleurs de Thémistocle, après Salamine, sont matière à discussion pour les historiens[1]; il est en tout cas certain que plusieurs jours se sont écoulés entre la défaite navale et la retraite de l'armée de terre, et que, loin de donner « tout de suite » à ses troupes l'ordre de quitter l'Attique, le Roi prit des mesures pour, feinte ou non, préparer une nouvelle attaque en combinant l'action de l'armée et celle de la flotte. Il laisse croire qu'il continuera la guerre et commence une digue et un pont de bateaux dans la direction de Salamine. Une telle attitude est en contradiction nette avec le détail même des expressions qu'emploie Eschyle, avec ce Xerxès qui, gémissant et déchirant son manteau, crie à ses troupes, sur le champ, l'ordre immédiat de départ.

Partout se retrouve ainsi, d'un bout à l'autre du récit, l'expression lyrique et généralisée qui force la réalité, qui, au-dessus du détail historique ou stratégique, la transpose dans un monde d'impressions poétiques et morales. Il faut tenir grand compte de cette considération avant de chercher à mettre en accord forcé, pour en faire un tableau composite, le témoignage d'Eschyle et ceux d'Hérodote, de Plutarque, de Diodore. L'auteur du plus récent essai d'histoire grecque, Lehmann-Haupt, écrit que nous avons pour Salamine, dans les *Perses* d'Eschyle, « le rapport d'un combattant, que les nécessités de la poésie et de la construction dramatique n'ont

1. Cf. Hauvette, *op. cit.*, p. 425 sq.

guère influencé que dans des détails à côté[1]. » Il ne semble pas qu'un tel jugement soit justifié, si c'est l'idée lyrique et morale, plutôt que le souci des faits réels, qui commande l'ensemble du récit et le détail de l'expression. Il ne faut pas que le nom de « Messager » abuse sur le caractère du narrateur perse et de son discours. Ce n'est pas là l'exposé presque traditionnel chez Sophocle et Euripide, fait, en une calme narration, à la fin de la tragédie, par le Messager, et qui nous renseigne sur les faits accomplis, où l'action du drame trouve sa conclusion. Il n'y a pas d'« action » dans les *Perses*, au sens où nous l'entendons, où Aristote même l'entendait, mais seulement, entre un chœur et des récitants, échanges successifs d'impressions lyriques. L'un chante et les autres, le plus souvent, parlent; mais l'état d'âme de celui-là et de ceux-ci est bien toujours un état de lyrisme, au sens moderne du mot. Atossa, le Messager, Darius, Xerxès, quatre moments, plutôt que quatre scènes, d'une même progression sentimentale qui, d'un mouvement tantôt plus véhément et tantôt plus apaisé, va de l'entrée majestueuse de la Reine à l'apparition désordonnée et aux cris de douleur du Roi vaincu. La « scène » du Messager ne diffère pas essentiellement des autres, elle n'est pas un fragment d'épopée historique qui trancherait sur le ton passionné de l'œuvre, mais, comme les autres, un épanchement lyrique, où d'ailleurs le personnage, par une contradiction dont Eschyle s'est peu soucié, parle ici comme un Grec, là comme un Barbare, clamant la détresse des siens ou la gloire des fils d'Athènes.

Il faut donc user avec quelque précaution d'un tel récit pour des fins documentaires ou historiques. Mais ce n'est pas à dire que, précaution prise, un tel usage ne puisse être légitime. Il ne faut pas mettre, par force, de précision d'histoire ou de stratégie là où le poète a voulu que l'idée restât générale et lyrique. Mais aussi c'est le propre de ces beaux textes de passer sans effort du réel à l'imaginé, et comme de la prose à la poésie. Nous devons, pour notre usage, faire les justes distinctions; mais chez le poète les deux domaines sont

1. Lehmann-Haupt, *op. cit.*, p. 87.

voisins. Un détail comme la mention des douze cent sept vaisseaux perses en face des dix fois trente qui sont du côté grec pourrait être d'abord taxé de prosaïsme; il ne détonne pas dans le lyrique ensemble, parce qu'il sert l'idée morale de tout le récit. D'ailleurs, ne surprend-on pas dans un même vers la vision précise à côté de l'idéale? Le passage de l'une à l'autre est simple et sincère : il ne se fait point remarquer. On connaît le bel effet poétique du chœur fameux de l'*Œdipe à Colone*[1] qui célèbre le pays attique : c'est le tour gracieux de pensée par où chaque strophe, après la louange du sol de Colone, passe, sans transition, comme par une ascension naturelle, et d'un même souffle aisé qui ne s'interrompt pas, à celle des divinités qui le hantent et qui l'aiment, Dionysos et Aphrodite, Athéna et Poseidon. Cette démarche de l'esprit du poète, retrouvons-la chez Eschyle, plus sommaire, non moins nette, sous la forme accusée du vers ïambique, dans un détail du récit même dont nous venons d'étudier quelques traits. C'est, au début de l'épisode de Psyttalie, la sobre description des lieux. Elle est toute précise d'abord. Le poète l'a vue et la dessine en quelques mots, l'île abrupte et sans ports des bords méditerranéens, ceux de Provence comme ceux de Grèce (v. 447) :

Νῆσός τις ἐστὶ πρόσθε Σαλαμῖνος τόπων,
βαιά, δύσορμος ναυσίν...

Mais cette terre grêle et âpre est la terre des dieux : le poète l'a *vu* aussi, le dieu chèvre-pieds, mener ses chœurs de danse, sur le rivage marin[2] :

ἣν ὁ φιλόχορος
Πὰν ἐμβατεύει, ποντίας ἀκτῆς ἔπι.

Émile CAHEN.

1. Soph., *Œd. Col.*, v. 668 sq.

2. Le rapprochement — indiqué dans l'édition Tournier — est évident entre ἵν' ὁ..... Διόνυσος ἐμβατεύει chez Sophocle et le ἣν.... Πὰν ἐμβατεύει d'Eschyle. — Notons ici que ce trait poétique s'appuie, lui aussi, sur une réalité : il y avait dans l'île des *xoana* de Pan (Paus., I, 36, 2). C'est là un argument, s'il en était besoin, contre la théorie assez singulière de Obst (*Der Feldzug des Xerxes*, Diss. Berlin, 1913), variante de celle de Beloch. Psyttalie serait bien Leipsokoutali; mais la νῆσος d'Eschyle serait Hagios Georgios, et ce serait par erreur qu'Hérodote et tous les historiens postérieurs auraient confondu l'île qu'Eschyle ne nomme pas, et dont nous ignorons le nom antique, avec Psyttalie = Leipsokoutali! Mais Psyttalie est l'île de Pan; c'est une raison de plus pour affirmer, contre une telle fantaisie, que l'île du v. 447 « que hante Pan », est bien aussi Psyttalie.

LA PRÉTENDUE DÉCOUVERTE D'UN MANUSCRIT INÉDIT DE TITE-LIVE

Un professeur napolitain, M. di Martino-Fusco, aurait découvert, dans les dépendances d'un vieux monastère établi jadis au Castel dell' Ovo, un ou plusieurs manuscrits de Tite-Live, copiés dans la plus vieille écriture latine (c'est-à-dire en capitale ou en onciale), qu'il n'avait voulu montrer à personne jusqu'à ces derniers temps. Ce qui semblait donner quelque crédit à cette invraisemblable découverte, c'est le communiqué du Ministère italien, en date du 7 septembre, annonçant qu'il prenait les mesures nécessaires pour la protection des droits de la nation italienne. « Ce serait seulement après que les formalités des lois auraient été remplies qu'on pourrait fournir des informations précises sur l'authenticité de la découverte. » Convoqué auprès du professeur d'Elia, superintendant des bibliothèques, M. di Martino-Fusco a manqué au rendez-vous.

Le seul étranger qui fut admis, grâce à son amitié avec le professeur italien, à pénétrer dans la « forteresse » de Capri où seraient jalousement gardés les trésors découverts, est un jeune docteur de Leipzig, M. Max Funke, qui eut la permission de copier quatre lignes et s'empressa d'en donner le fac-similé dans un article du *Leipziger Tageblatt* (12 septembre 1924) :

UBI MULTITUDO HOMI
NUM INSPERATA OCCURRIT
audire gallum dc samar
aniur tutibus locuturo

Tel est le texte du fac-similé que publie *The illustrated London news* dans sa livraison du 20 septembre, en reproduisant exactement celui du *Leipziger Tageblatt*. Mais ce dessin pris à la hâte par le jeune Allemand est certainement inexact ; on peut penser qu'il n'a pas compris ce qu'il copiait. Il faut évidemment lire les lignes 3 et 4 :

audire Gallum de sc̄i Mar
tini uirtutibus locuturo

Si M. Funke avait su qu'il était question de saint Martin de Tours, il semble qu'il n'aurait pas osé attribuer le passage à Tite-Live.

Non seulement la mention d'un fait postérieur de quatre siècles à l'historien latin devait lui ouvrir les yeux, mais la latinité barbare ne devait pas être attribuée à Tite-Live.

D'abord, « multitudo insperata » ne me paraît pas classique. On espère, on attend un secours, une somme d'argent, la venue d'un ami, mais non une foule. Il y a au moins une nuance.

L'expression « occurrit audire », le verbe intransitif construit avec un infinitif pour complément direct, ne pourrait guère se trouver qu'en poésie, et je n'en connais qu'un exemple dans Lucrèce[1]. C'est probablement pour ce motif qu'un savant anglais, bon connaisseur du langage de Tite-Live dont il a publié des textes, proposait (dans le *Times*) de voir une glose dans les lignes 3 et 4, écrites en minuscule. Partant, je suppose, de l'idée que le manuscrit de Tite-Live était tout entier en onciale, il avait pu, sans avoir vu le fac-similé, se figurer que le petit texte était une addition postérieure. Mais une glose se rapporte toujours plus ou moins directement au texte voisin et ici la glose serait absolument surprenante.

Enfin, *locuturo* devant s'accorder avec *Gallum* dénote plutôt un auteur mérovingien ou précarlovingien, c'est-à-dire une époque où la grammaire latine suivait des règles fort complaisantes.

Pour toutes ces raisons, un professeur ayant quelques connaissances classiques ne devait pas commettre une erreur aussi colossale.

Le texte donné en fac-similé n'est d'ailleurs pas inconnu. Léopold Delisle, dans son Mémoire sur l'école calligraphique de Tours[2], a publié en héliogravure plusieurs pages d'un manuscrit de Quedlinbourg. Par hasard la planche III jointe à ce Mémoire reproduit le titre des chapitres du Dialogue III de Sulpice Sévère et on y voit, ligne pour ligne, le texte qu'on a essayé de faire passer pour un fragment inédit de Tite-Live. Les deux premières lignes sont en grosse onciale et les deux suivantes en semi-onciale ou grosse minuscule romaine.

Il est bien probable que le manuscrit de M. di Martino-Fusco est une copie ancienne de celui de Quedlinbourg; ils auraient été exécutés tous deux dans l'abbaye de Saint Martin-de-Tours. Le *g* en forme de 3 à large tête qu'on retrouve ici semble bien prouver la même origine.

La faute *locuturo* dont je parlais plus haut se trouvant dans les deux copies, on doit l'attribuer au rédacteur des sommaires et non aux copistes. Ces sommaires ont été composés à une époque très postérieure à Sulpice Sévère, probablement dans l'abbaye de Saint-Martin quand on a réuni en un volume divers textes relatifs à l'histoire du saint. On peut voir, en se reportant au texte de Sulpice, comment

1. III, 894 : Optima nec dulces occurrent oscula nati | Praeripere.
2. *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXXII, 1re p., p. 29-56.

procédait le rédacteur. Résumant le texte : « maturavimus frequens auditorium facere de tanta materia locuturo », il a gardé le dernier mot, sans se soucier de l'accorder avec Gallum.

De même, l'origine de l'expression « multitudo hominum insperata » est dans la phrase : « Inruit turba monachorum. Quid, inquam, tam subito et insperati ex diversis regionibus tam mane concurritis ? »

Du reste, il n'est pas rare que les textes des auteurs classiques soient accompagnés, dans les manuscrits qui nous sont parvenus, de sommaires aussi barbares.

Voilà bien des raisons qui auraient dû préserver M. di Martino-Fusco et M. Max Funke du ridicule de proposer au monde savant comme un fragment inédit de Tite-Live l'œuvre d'un simple moine de Marmoutier.

Après la promesse de toutes les décades de l'historien latin, un tel fiasco nous rappelle la sentence d'Horace (*Art. poet.* 138-139) :

> Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu ?
> Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

Émile CHATELAIN.

NOTES GALLO-ROMAINES

CIV

PROJET D'ENQUÊTE SUR LES *TUMULI*

La *Société Préhistorique Française* a rendu à la science un inestimable service, en instituant son enquête sur les enceintes et forteresses primitives. Personne, avant cette enquête, ne se doutait de ce qu'était le sol et la vie de la France aux âges des plus anciens métaux. Maintenant, nous voyons ce sol hérissé de milliers de villes fortes et de citadelles, les unes en vedette sur les promontoires des rivages ou des bords de rivières, les autres assises sur de vastes aires en des sommets peu accessibles; et par là, on se rend compte de la façon dont notre terre a été étudiée, comprise et, pour ainsi dire, disciplinée par les générations intelligentes des premiers agriculteurs. Car la situation de ces citadelles et de ces villes nous montre bien que leurs bâtisseurs étaient adonnés à l'agriculture : je ne connais guère d'enceinte fortifiée qui n'ait à sa portée et comme sous sa défense des espaces cultivables. L'enquête de la *Société Préhistorique* a conduit ainsi l'historien, de la bourgade forte au lieu de culture, de la défense militaire à la vie normale du travail pacifique ; là où elle nous a montré les hommes se protégeant, là elle nous a appris leur domicile préféré et leur genre de tâche : c'est un merveilleux chapitre de notre géographie humaine qu'elle vient de rédiger. Enfin, le bénéfice n'est pas moindre pour la connaissance de l'organisation sociale en ces temps du bronze : l'enceinte n'est que le cadre de la demeure ou du refuge, et la demeure est le reflet du groupe; or, il y a des enceintes énormes, de cent hectares et davantage, et voilà des résidences ou des retraites pour des centaines de mille hommes, toute une tribu; et il y en a

d'autres de dix, de cinq, de deux hectares, lesquelles annoncent des sociétés de petites bourgades, de villages ou de hameaux; et il y en a qui ont un hectare à peine, et moins encore, et je ne peux m'empêcher de regarder en elles quelque donjon de riche seigneur, l'ébauche de cette féodalité terrienne que nous verrons s'épanouir au temps des Celtes. — Mais je m'arrête sur cette enquête des enceintes : car il faudrait tout un volume pour analyser les résultats, et ce que je veux ici, c'est moins vanter l'œuvre passée de la *Société Préhistorique* que l'inviter à une œuvre nouvelle.

Ce que je souhaite maintenant de son initiative collective et de l'activité individuelle de ses membres, c'est, après la recherche des vivants, la recherche des morts, après l'enquête sur les enceintes militaires, une enquête sur les tertres funéraires, sur les *tumuli*.

A tous les siècles de sa vie, l'homme a apporté autant de soins à sa tombe qu'à sa muraille, et même, le plus souvent, davantage. Dans tous les groupes de ruines, la tombe prime toujours la demeure. Que sont, après tout, même ces enceintes, à côté des mégalithes funéraires, dolmens et menhirs? En face des arènes et des thermes, voyez ce que le monde romain a laissé de sarcophages et d'édicules mortuaires : la vraie vie du Gaulois latin, c'est le sépulcre qui nous la décrit. Et on sait ce que les Catacombes et les sarcophages nous ont appris sur la foi et le culte du Christianisme primitif. — Or, pour connaître les hommes des temps préhistoriques, nous avons une étonnante quantité de tombes encore à peine étudiées, les tertres ou *tumuli*. Et ces tertres sont si caractéristiques de la pensée funéraire, leur forme est tellement inséparable de l'idée du mort et de l'idée de sa demeure, que le *tumulus* est peut-être le type archéologique le plus durable, et que, inauguré dès les temps de la pierre polie, il persiste encore à la veille du Christianisme.

Je souhaite donc, dans l'intérêt de notre histoire et de la science universelle, une enquête sur les *tumuli* de France. — Et voici, à mon avis, les divers éléments que je voudrais voir notés en cette enquête.

1° D'abord, des éléments de forme et de dimension : cône tronqué ou non, cercle ou ovale à la base, hauteur au sommet et largeur à la base. — Et de ces *tumuli*, comme de nos enceintes, il y a des espèces innombrables, et peut-être, eux aussi, nous feraient-ils connaître des espèces innombrables de vies humaines, depuis les amas d'esclaves entassés jusqu'au grand seigneur ou à la puissante famille en l'isolement et la taille dominatrice de sa colline mortuaire.

2° Bien entendu, la nature et l'origine des matériaux, s'ils sont de pierre ou de terre, apportés de loin ou ramassés sur place.

3° L'inventaire, zone par zone, hauteur par hauteur, des objets trouvés; et non seulement des objets trouvés dans le tertre, mais au-dessous. Car, de ce qu'un tertre ne renferme ni ossements ni débris, il ne s'ensuit pas qu'il ne soit pas édifice de mort : le défunt peut quand même être là, au-dessous, dans le sol naturel.

4° Il faut noter les conditions humaines ou les éléments archéologiques des alentours immédiats : par exemple, si le *tumulus* est isolé ou fait partie d'un groupe, s'il avoisine des enceintes de pierre ou de terre, des mégalithes ou des gisements d'objets de métal. Il faut, je le répète, le replacer dans son ambiance de vie humaine.

5° Et il faut le replacer aussi dans son ambiance de vie de la terre ou de la nature. Et je veux insister là-dessus : car, à toutes les époques, et aux âges d'autrefois plus encore que de nos jours, la vie de l'homme et j'ose dire la vie du mort est inséparable de la vie du sol. Il y a des sites de tombe et des sites de cimetière au même titre que des sites de villas et des sites de villes. — On étudiera donc le site d'un *tumulus* avec le plus grand soin. D'abord, dans ses rapports avec l'exploitation du sol : s'il est près d'une enceinte, où se trouvent les terres de culture les plus proches, et (ceci est capital) s'il y a une source dans son voisinage (j'ai été souvent frappé du contact entre source et mégalithes). Puis, dans ses rapports avec la circulation sur le sol : s'il y a, près de là, un gué de rivière ou un passage fréquenté, un seuil de montagne, voire

une de ces routes romaines qui ont si souvent remplacé les pistes préhistoriques; et ceci encore est fort important : n'avons-nous pas remarqué, ici même[1], le lien étroit qui unit les *tumuli* du Jutland ou nos *poypes* de l'Est aux chemins primitifs? et, ces jours-ci encore, M. Picherit, de Ciboure, ne me faisait-il pas remarquer les *tumuli* d'Orgambidesca[2], en pleine montagne, à l'entrée d'un important seuil de passage, entre la vallée soulétane de Larrau et la vallée de l'Iraty? Enfin, il n'est pas inutile de savoir si un *tumulus* est situé en plaine ou en montagne, dans un vallon ou sur un sommet, près d'une forêt ou d'une lande.

6° Ne négligeons pas non plus ce que j'appellerai les conditions historiques du *tumulus* : s'il en est parlé dans les textes historiques ou littéraires (rappelez-vous le rôle des *tumuli* de Belin, près de la Leyre, dans l'épopée carolingienne), le nom qu'on a pu leur donner suivant les temps et les pays (*poype*, peut-être *monjoie*[3] ou *murger*), les légendes qui se sont formées à leur endroit, l'utilisation qu'on a pu en faire[4] (et ici se place la question si les fameuses mottes médiévales ne sont pas, le plus souvent, des *tumuli* préhistoriques plus ou moins militaires[5]).

7° Il va sans dire qu'une telle enquête ne saurait se passer de cartes, analogues à celles qu'a données Sophus Müller pour les *tumuli* du Jutland, et qui sont les modèles du genre.

1. *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 37 (*La question des poypes*).

2. Ou d'*Eguiziri*. Il y a six *tumuli* en groupe; *Orgambidesca* signifie en basque « le sentier [*bidesca*, de *via*] des charrettes ». Notez une très belle source à 150 mètres environ. Altitude, 1.275 mètres. — Les *tumuli* nous ont été signalés par M. Martel, *Ministère de l'Agriculture, Annales*, 1911, p. 16 (56). Voyez aussi Gombaud, *Bull. de la Société des Sciences* de Bayonne, 1914, fasc. 2.

3. L'étymologie de *mons gaudii* pour *monjoie* me paraît décidément inadmissible : l'expression n'est qu'une traduction littéraire d'un vocable déjà constitué en forme française. Nous y reviendrons sans doute, ou, plutôt, M. Soyer nous apportera la solution de la *monjoie*.

4. Aux différentes époques. — En particulier, il est très probable que, dès l'époque gauloise, plus d'un *tumulus* a dû servir de monument indicateur de frontière, soit pour une cité, soit pour un *pagus*, soit même pour un domaine. — Par suite, je ne serais pas opposé à ce que, dans le classement de ces *tumuli*, à côté du cadre nécessaire et banal par département, on pût introduire le cadre par *civitas*, c'est-à-dire le cadre humain le plus voisin de l'époque des *tumuli*.

5. Nous y avons souvent fait allusion; cf. *Revue*, 1922, p. 163; *ib.*, p. 145-8. Et ici se pose la question de Leyde et de sa butte (cf. *Revue*, 1923, p. 253) sur quoi je reçois à l'instant une brochure capitale du Dr J. H. Holwerda, *De Leidsche Burcht* (27 pages, oct. 1923; nous y reviendrons).

8° Enfin, il sera élémentaire et en quelque sorte préventif de s'assurer d'abord s'il s'agit bien d'un *tumulus* tombal, et non pas d'un tertre naturel[1] et non pas de quelque déchet d'industrie moderne, débris de route ou d'exploitation charbonnière. Et je reconnais que, pour bien des petits *tumuli*, la chose est fort malaisée à reconnaître.

Sans doute, à l'usage, bien des éléments nouveaux, que je ne pense pas à noter, se montreront nécessaires; la question, qui paraît si simple en ces lignes, se compliquera chaque jour davantage. Mais c'est le propre de la vraie science de faire naître les problèmes plutôt que de les résoudre.

CAMILLE JULLIAN.

Types éternels d'ornement

Rosaces et entrelacs, par Waldemar Deonna, directeur du Musée d'art et d'histoire, Genève (extrait des *Archives suisses des traditions populaires*, t. XXV, 1924, pp. 81-90).

On a découvert naguère à Genève trois consoles en pierre, qui seraient « du début du XVe siècle environ » et qui présentent des motifs très répandus, dont je me suis occupé ici même[2] : soleil à rayons incurvés enfermés dans une circonférence, rosace à six pétales également inscrite dans un cercle.

M. Deonna recherche ces motifs, ainsi que quelques autres du même genre, dans des meubles suisses et ailleurs, jusque sur les objets préhistoriques.

Il serait possible — peut-être m'y emploierai-je prochainement — d'étendre cette enquête. Le décor géométrique simple tient une place importante dans l'art ornemental du Moyen Age: les ouvriers de la pierre et les ouvriers du bois, ces derniers surtout, ont fait et font encore un emploi fréquent du soleil tournant et de la rosace à six feuilles.

Tel qu'il est, l'article de M. Deonna est une très appréciable contribution au folklore et à l'archéologie, plus encore à celui-là qu'à celle-ci.

J.-A. BRUTAILS.

1. Et ici se pose aussi la question, jusque-là négligée, des fameux *monceaux* de la plaine et du marais parisiens, si importants dans la vie sociale et religieuse de Paris (Saint-Jacques, Saint-Gervais, Saint-Germain, Saint-Merry, Saint-Martin, etc.). Sont-ce des buttes naturelles? ne sont-ce pas plutôt des *tumuli* préhistoriques utilisés comme stations religieuses dès l'époque païenne?

2. *Stèles espagnoles*, dans la *Revue des Études anciennes*, avril-juin 1910, pp. 189 et suivantes.

L'OPPIDUM DE NOVIODUNUM BITURIGUM

(PIERREFITTE-SUR-SAULDRE)

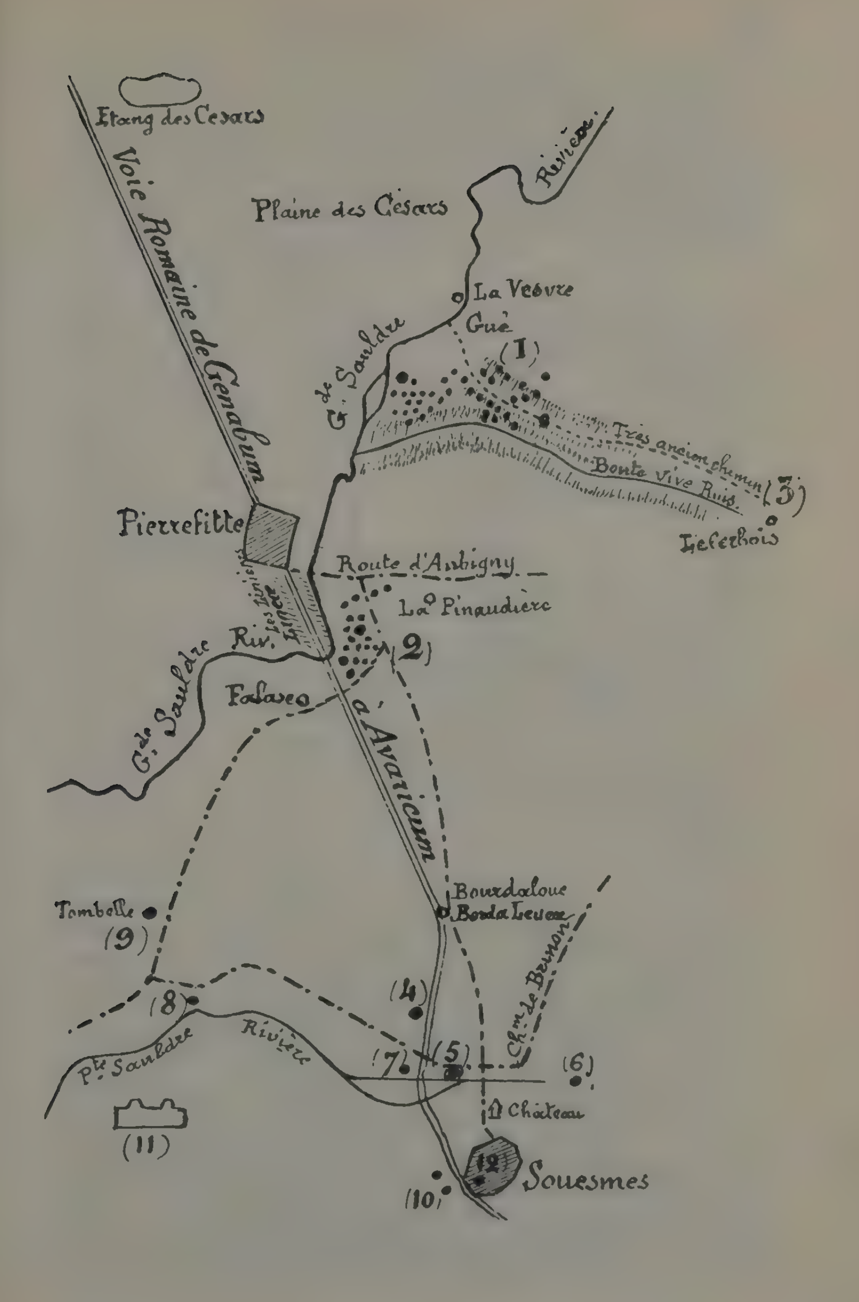
Jusqu'à ce jour, les archéologues et historiens n'ont pu se mettre d'accord sur l'emplacement de Noviodunum. Ce sont surtout les philologues qui se sont égarés en s'appuyant sur des étymologies ou des affinités de noms, ce qui ne réussit pas toujours. D'autres se sont appuyés sur des traces soi-disant d'occupation romaine, très rares, qu'il ne faut pas confondre avec des traces d'habitations gallo-romaines, très communes, dans notre région.

Après que la ville de Genabum fut bien reconnue comme étant celle d'Orléans, le champ fut limité et on proposa tour à tour, Nouan-le-Fuzelier, Neuvi-sur-Barangeon, Pierrefitte-sur-Sauldre, et Neung-sur-Beuvron.

Qu'était-ce donc que Noviodunum? D'après notre savant compatriote, M. de la Saussaye, ce ne devait être qu'un oppidum-refuge, une position avancée et non une ville fortifiée comme celle d'Orléans et de Bourges. Ce nom, d'origine gauloise, dit-il, vient de *Novios* = nouveau et *dunum* = hauteur. Les Commentaires de César mentionnent trois Noviodunum en Gaule.

Je ne chercherai pas à discuter les opinions de chacun de ceux qui se sont occupés de ce sujet. D'une manière générale, je dirai qu'il faut écarter toutes les présentations de localités qui ne se trouvent pas sur la route directe d'Orléans à Bourges. César, se rendant à marches forcées sur Bourges, ne s'est pas attardé à dévier de la ligne la plus courte, pour aller attaquer Neung-sur-Beuvron, par exemple, sous le prétexe de ne pas laisser un bourg fortifié derrière lui. Il y en avait bien d'autres, aussi importants et aussi proches: Chaumont-sur-Tharonne, La Ferté-Beauharnais, Millançay, sans compter Pierrefitte-sur-Sauldre. S'il a attaqué Noviodunum, c'est parce que cet oppidum se trouvait sur le chemin de Bourges, qu'il barrait, et qu'il avait des forces très suffisantes pour enlever facilement cette petite place, puisqu'il allait attaquer Avaricum.

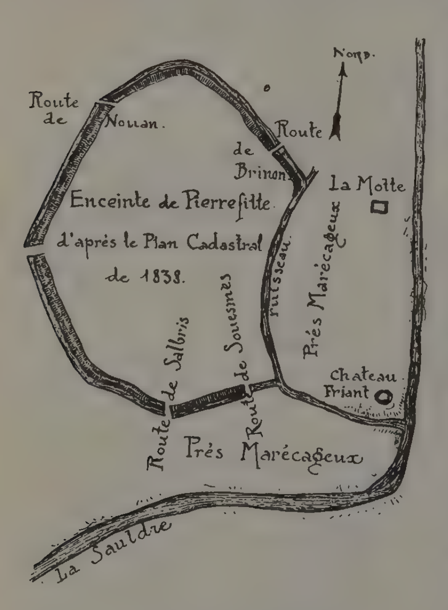
César n'est donc pas allé à Neung, aussi négligeable pour lui que les autres que je viens de citer.



Etang des Cesars
Voie Romaine de Genabum
Plaine des Cesars
Rivière
La Vesvre
Gué
(1)
Gde Sauldre
Très ancien chemin
Boute vive Ruis.
(3)
Lefertbois
Pierrefitte
Route d'Aubigny
La Pinaudière
(2)
Gde Sauldre Riv.
Falaises
d'Avaricum
Bourdaloue
Borda Leuca
Chm de Brinon
Tombelle
(9)
(8)
(4)
Pte Sauldre
Rivière
(7)
(5)
(6)
Château
(11)
12
Souesmes
(10)

Il n'a pas été arrêté par le bourg de Nouan-le-Fuzelier, qui n'était pas fortifié, ni sur une hauteur.

Neuvi-sur-Barangeon est un endroit bas, près de la rivière, où M. de La Saussaye n'a rien vu dont on aurait pu faire Noviodunum. Mais à peu de distance dans un hameau voisin, à Villatte, il a trouvé, dans un bois, des ruines romaines assez importantes, dont il a fait des traces d'occupation romaine, qui ne sont que des restes d'habitations gallo-romaines. Il n'a constaté ni hauteur ni fortification ; il n'a vu que des ruines romaines et une similitude de nom, ce n'est pas assez.



Il ne reste donc plus que Pierrefitte, qu'on puisse identifier avec le Noviodunum Biturigum de César, et qui remplit pour cela toutes les conditions voulues : c'est un bourg fortifié, à distance de 50 kilomètres environ d'Orléans et peut-être à 60 kilomètres de Bourges, sur les frontières des Bituriges et surtout sur une hauteur, ce qui est rare en Sologne.

Voici en quoi consistaient les fortifications du bourg de Pierrefitte, qui compte actuellement 1.440 habitants et qui n'a guère dépassé les limites de son enceinte gauloise. L'enceinte a une forme rectangulaire, dont les angles auraient été un peu arrondis. Son étendue, en y comprenant les fossés et les remparts, était de 13 hectares, à peu près ; sa grande longueur de 500 mètres et sa largeur de 300 mètres, ce qui représente 1.200 mètres de pourtour. Du côté de l'est, le bourg est défendu par un ruisseau alimenté par une source voisine, et, des trois autres côtés, par des fossés de 12 mètres de largeur : ces fossés sont comblés actuellement, excepté au nord-est ; ils forment maintenant une promenade plantée d'arbres. La terre des fossés rejetée à l'intérieur faisait un rempart de 5 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur à la base. Ces remparts ont été rasés il y a quelques années seulement : la terre a servi pour combler les fossés pour la promenade dont je

viens de parler. Pierrefitte est situé sur le coteau de la rive droite de la grande Sauldre, qui s'en va en pente douce jusqu'à la rivière, alors que sur la rive gauche le coteau est abrupt.

A l'est, à 200 mètres du bourg, au bas du coteau, dans la prairie, près de la Sauldre, il y avait une enceinte carrée, avec de larges fossés, appelée la Motte de Pierrefitte, enceinte gauloise également, demeure du chef, motte devenue féodale par la suite.

Une autre petite enceinte existait aussi au sud-est, à la même distance, circulaire, portant le nom de Château-Friant.

Ces deux enceintes aussi anciennes devaient être une protection pour l'oppidum. La deuxième pouvait garder le passage de la voie gauloise au gué de Falaze (voir le plan p. 323).

A l'oppidum il n'y avait autrefois que quatre entrées ; il y en a cinq maintenant depuis que l'ancienne voie d'Orléans à Bourges a été abandonnée, remplacée par la belle route moderne. L'ancienne issue et le chemin qui mène à Falaze, où se trouve le gué sur la Sauldre, s'appellent les Passées.

Je vais rappeler maintenant ce que dit M. de La Saussaye, d'après les Commentaires de César, sur l'attaque de Noviodunum par les Romains : Après avoir réduit Genabum (Orléans), César part pour Bourges ; le lendemain, César était sur les frontières des Bituriges ; il s'arrête devant Pierrefitte (Noviodunum). Il a pu camper derrière les retranchements que M. de La Saussaye appelle les Lignières, ou Linières dans le pays ; ces retranchements pouvaient abriter, dit-il, une armée, en attendant l'attaque qu'il se proposait de faire en cas de résistance. Les habitants de Noviodunum, instruits sans doute du sort des autres établissements que le conquérant avait attaqués, demandèrent à capituler. César avait ordonné de livrer les armes, les chevaux et de donner des otages. Les centurions étaient entrés dans la place suivis de quelques soldats, pour faire exécuter les conditions de la capitulation, quand les vedettes gauloises aperçurent du haut des remparts la cavalerie qui formait l'avant-garde de Vercingétorix.

Le général arverne, à la nouvelle de l'approche de César, avait été obligé d'abandonner ses projets et il arrivait, avec une rapidité égale à celle de ses ennemis, porter secours aux Bituriges.

Aussitôt, les dispositions de la garnison sont changées ; elle se précipite sur les soldats romains, reprend ses armes et les centurions purent, non sans peine, s'échapper avec leurs soldats.

César fait avancer sa cavalerie, qui ne peut soutenir le choc de celle des Gaulois ; mais celle-ci, à son tour, est repoussée par un corps de 400 cavaliers germains que le proconsul tenait en réserve et elle est obligée de regagner en désordre le gros de l'armée. Noviodunum se rend et César marche sur Avaricum, la place la plus forte comme

la plus grande des Bituriges, pensant qu'en s'emparant d'elle la cité entière serait réduite.

On connaît la suite des événements qui immortalisèrent le nom de Vercingétorix ; je veux seulement ici faire ressortir que le Noviodunum Biturigum de César était bien Pierrefitte. Sans aucun doute, après sa reddition aux Romains, le bourg dut être détruit, incendié, les habitants, devenus gallo-romains, ne cherchèrent pas à l'aménager à la manière romaine, qu'ils ne connaissaient pas encore et dont ils n'auraient pas voulu ; les fortifications de terre restées intactes, Noviodunum redevint un bourg gaulois. On n'avait plus de raisons de lui conserver le même nom ; après la domination romaine, on lui donna le nom de Pierrefitte, qu'il porte encore et qu'on retrouve dans les actes les plus anciens. Ce nom provient d'une grosse pierre fichée en terre, *petra fixa* ou *ficta*, comme on disait en latin du Moyen-Age. Les grosses pierres sont rares en Sologne ; cependant, on y trouve quelques gros blocs de poudingue siliceux. Cette pierre, dont j'ai vu, je crois, un gros débris servant de boute-roue dans une rue de Pierrefitte, rappelait sans doute le culte des pierres, motif qui peut expliquer sa destruction plus tard.

Auprès de Pierrefitte, il existe deux groupes de tumulus, l'un de 40, l'autre de 20, sans compter quelques isolés. Ils doivent remonter à la première partie de l'âge du fer, à l'époque hallstattienne, probablement à l'origine du bourg.

J'ai déjà traité la question de ces tumulus et du bourg fortifié de Pierrefitte-Noviodunum, dans un mémoire intitulé les *Tombelles de Pierrefitte*, qui a paru dans le Bulletin n° 9 de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, pour l'année 1905. C'est M. l'abbé Petit, curé de Souësmes, membre de la Société, qui m'avait fourni le plan et les renseignements nécessaires pour ce mémoire. J'avais été impressionné par les agglomérations de tumulus de la Sologne. Le terme de tombelles, qui est celui du pays, était déjà tombé en désuétude et j'avais essayé de le relever parce qu'il était français et qu'il désignait bien ce qu'il voulait dire. Enfin, dès cette époque, j'avais adopté l'opinion de M. l'abbé Petit, qui est un archéologue de valeur, que Noviodunum ne pouvait être autre que Pierrefitte. C'était l'avis également d'un excellent historien du Berri, M. Raynal, et de plusieurs autres savants. Dans la Sologne blésoise, il y a une dizaine de bourgs fortifiés de cette importance, de l'époque gauloise. J'en compte 27 en Loir-et-Cher, pas de murailles, rien que de la terre.

Enfin, auprès de Pierrefitte, se trouve la *plaine des Césars* et l'*étang des Césars*, noms qui se rattachent à des souvenirs anciens dus évidemment au passage de César.

E.-C. FLORANCE.

L'AUTEL GAULOIS DE LA FORÊT DE CORGEBIN

(ATESMERTA)[1]

En juillet 1918, l'armée américaine, dont un contingent important occupait Chaumont (Haute-Marne), eut besoin d'exploiter des bois à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la sous-préfecture, dans la forêt de Corgebin (coupe n° 32), près de la lisière et à 2 kilomètres environ à l'est de Semoutiers. Les soldats américains ayant creusé un puits, pour chercher l'eau dont ils avaient besoin, trouvèrent, à une dizaine de mètres de profondeur, un autel de pierre, des monnaies, des débris de vases de terre et de grès(?) et des ossements[2].

Il est remarquable que l'eau du puits provenait presque sûrement du cours d'eau souterrain connu sous le nom de « rivière de Bugnières » ou « rivière de Semoutiers »[3]. Je reviendrai plus loin sur ce phénomène naturel.

Voici la liste des monnaies que j'ai pu déterminer avec certitude parmi les 21 que M. Maurice Lereüil, président de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont, m'a communiquées : 2 Néron ; 1 Titus ; 2 Domitien ; 1 Trajan ; 2 Hadrien ; 1 Marc-Aurèle ; 1 Commode ; 1 Gordien III le Pieux (238-243). Toutes ces pièces, du type dit « moyen bronze » *(as)*, sont en mauvais état et ont peut-être été atteintes par le feu. La date fournie par la pièce de Gordien III n'est pas éloignée du commencement des invasions barbares qui ne cessèrent de ravager la Gaule depuis le milieu du IIIe siècle de notre ère[4]. Mais il ne convient pas de conclure, car les Américains auraient trouvé d'autres monnaies, même d'or(?) et d'argent, qui ne sont pas connues des membres de la Société de Chaumont.

L'autel de pierre (calcaire) est un monument plus ancien que la première des monnaies conservées ; il est aussi d'un grand intérêt. Haut de 1m 28, dont le tiers environ était sans doute enterré dans le

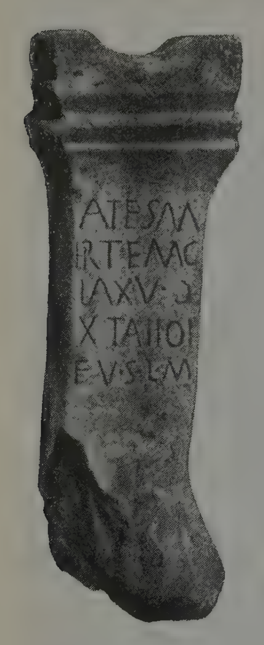
1. Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 13 juin 1924.

2. Ces indications ont été consignées dans le rapport de la Direction des Eaux et Forêts de Chaumont, qui a donné un essai de lecture de l'inscription, en présentant le monument comme une « pierre tumulaire » (Rapport publié dans les *Annales de la Soc. d'Hist., d'Archéologie et des B.-Arts de Chaumont*, t. V, n° 3, 1922, p. 57).

3. Cette remarque intéressante a été faite par M. Richenot (*Annales...*, *loc. cit.*, p. 55). La rivière a fait l'objet d'une notice de M. A. Bernard.

4. C'est une période très importante de notre histoire et, malheureusement, elle est mal enseignée, même dans les écoles supérieures.

sol[1], il présente au sommet un évidement en arc de cercle, disposition assez rare, mais certainement aussi vieille que l'autel lui-même. Au-dessous est dessinée une corniche à deux moulures, d'une taille robuste. Puis, sur le fût, on lit en cinq lignes le texte suivant :



ATESM
ER TE·MAG
IAXV · O
XTAIIOI
F·V·S·L·M

Je pense qu'il faut lire : *Atesmerte, Maglaxu* (ou *Magiaxu*), *Oxtaeoi filius, votum solvit libens merito.*

Le texte mérite quelques mots de commentaire[2]. La formule finale indique nécessairement une dédicace à une divinité. Or, le premier nom de l'inscription ne peut être lu que *Atesmerte,* qui est une forme nouvelle à désinence féminine. On connaissait, par l'inscription de Meaux, le surnom de Mercure *(Atesmerius)* qui se présente aussi avec les formes *Atismerius*, *Adsmerius*, etc., qui sont apparentées aux noms *Smertullus*, etc.[3].

On sait que dans les régions orientales de la Gaule on trouve de nombreuses dédicaces à Mercure, associé à une déesse qui porte le nom de *Rosmerta.*

Si les mots *Deo* et *deae* existent quelquefois sur ces inscriptions, avant les noms mêmes des divinités (à Worms, etc.), on a aussi des monuments où on lit simplement *Mercurio et Rosmertae* (à Grand et à Soulosse, Vosges ; à Sion, Meurthe). Il est donc naturel de rencontrer le nom de divinité *Atesmerte* sans le mot *deae.* Quant à la finale *e* (= *ae*), d'ailleurs fréquente dans beaucoup d'inscriptions pour beaucoup d'autres noms, elle trouve un équivalent dans la forme *Rosmerte* d'une inscription de Langres. Il est évident que le nom

1. Les autres dimensions sont : largeur, $0^{m}29$ à $0^{m}40$ (au chapiteau); épaisseur, $0^{m}305$ à $0^{m}45$ (au chapiteau).

2. Pour l'établissement du texte que je ne pouvais aller étudier sur place, je me suis servi des documents mis à ma disposition, avec une grande obligeance, par M. Lereüil (photographie et estampage). De plus, pour quelques détails au sujet desquels j'avais encore quelques doutes, M. Delessart, archiviste départemental, et M. Guenin ont bien voulu vérifier sur la pierre même.

3. Pour tous ces textes et les formes, voy. Alfred Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. Ier, col. 260, etc.

Atesmerta est formé de la même manière que *Rosmerta*, avec des préfixes ou particules (préposition ou adverbe), *Ate*– et *Ro*–, liées à la racine *Smert*, dont on connaît plus d'une demi-douzaine de dérivés. Puisque *Ro- smerta* est toujours associée à Mercure, on peut croire qu'*Ate-smerta* est une autre parèdre du même dieu [1], et dont le nom apparaît pour la première fois.

Les autres noms de l'inscription présentent aussi quelque intérêt. Le dédicant porte un nom dont la finale est -*acu*, puisque la lettre *x* a la valeur de *c* [2].

S'il y avait *Maglacu*, ce serait un nom voisin de *Magl–agnos* et de *Magl–atius* (*C.I.L.*, t. IX, 3267), et une forme contractée et voisine soit de *Magulus*, soit de *Magalos* [3].

Je viens de raisonner à propos du nom *Maglacu*, comme s'il y avait une ligature de la base du second A et de la lettre précédente. Cette hypothèse est admissible, puisqu'il y a au moins le groupe MA, au commencement du même nom, dont les lettres sont liées. Toutefois, la base des 4ᵉ et 5ᵉ lettres n'est pas d'une grande netteté [4]. On peut soutenir que les petits traits horizontaux, terminant ces bases de lettres, déterminent seuls une illusion de ligature. Par suite, le groupe de ces deux lettres n'est probablement pas LA, mais IA. En ce cas, nous serions en présence du nom *Magiacu* dont le premier élément *Magi-* se trouve dans *Magissa* et *Magidius*. Quant à la terminaison -*acu*, elle est évidemment identique au suffixe -*acus*, qu'on trouve si fréquemment dans d'autres noms propres, *Dumnacus*, *Nertacus*, *Senacus*, *Durnacus*, etc. D'ailleurs, on ne saurait guère douter que la terminaison -*acu*, avec la chute de *s* final, indique bien un nominatif singulier dont on connaît d'autres exemples : *Saciru*, *Criciru*, *Caixu*, etc. [5].

Le nom *Magiacu* ou *Magiacus* est donc possible et même probable, puisque ce nom est déjà connu par diverses inscriptions [6].

La filiation de *Maglacu* ou mieux *Magiacu* étant indiquée sûrement par la lettre F, qui commence la cinquième ligne, le nom qui précède cette lettre est évidemment celui du père, et il convient d'y voir une forme génitive, déconcertante peut-être [7]. Quant au nom lui-même,

1. On peut toutefois penser aussi à Mars, puisque deux inscriptions nous ont fait connaître une dédicace *Marti Smertrio*.

2. *Pixtilos* = *Pictilos*; *Luxterios* = *Lucterios*, etc.

3. Cf. G. Dottin, *La langue gauloise*, 1920, p. 61 et 111. — Je laisse de côté le sens de la racine *Mag-* (*Magus* signifierait, selon M. Jullian, « champ de foire », *forum*).

4. J'ai étudié une photographie et un estampage. J'ai, en outre, demandé à plusieurs personnes de Chaumont d'examiner ce point particulier de l'inscription. Il ne paraît pas possible de parvenir à la certitude.

5. Cf. Georges Dottin, *op. cit.*, p. 34. — Le nom *Magalu* existe sur un vase (*Ibid.*, p. 166).

6. Entre autres, une de Vaison : *M. Rutilio Magiaco* (*C.I.L.*, t. XII, nᵒ 1444),

7. Je citerai cependant les formes *Pirukoi* et *Kasiloi* sur des monnaies des Salasses, où le génitif est probable. Et l'affinité des Salasses avec la Gaule est évidente.

je le lis *Oxtaeos*, c'est-à-dire *Octaeos*. J'interprète, en effet, les deux hastes[1] entre les lettres A et O, par la forme bien connue de E, qui a été reconnue dans les noms *Celecorix*, *Noveod*, *Matugenos*, *Vaceco*, *Vandenos*, etc. Quant au groupe *ae*, qui résulte de ma lecture, il est analogue à la forme connue *Aesu–*, qui est équivalente aux autres *Aisu–*, *Esu–*[2].

Le nom *Octaeos*, que je propose, est probablement une forme plus ancienne du nom déjà latinisé que l'on trouve dans une inscription de Mandeure (Doubs) : *Deae Bell(onae) Scantrus Oxtai(i) fil(ius)*[3].

Par le nom d'une déesse nouvelle (ou surnom nouveau d'une déesse connue) et par les deux noms d'homme qu'elle fournit, l'inscription de la forêt de Corgebin paraîtra certainement précieuse; et il faut féliciter chaleureusement la Société d'Histoire de Chaumont d'avoir assuré la conservation d'un monument, qui remonte certainement aux premiers temps de l'occupation romaine.

La découverte de 1918 est d'autant plus intéressante qu'elle soulève un problème dont la solution serait peut-être fournie par des fouilles complémentaires[4].

Il est certain que la présence d'un autel dédié à la déesse nouvelle *Atesmerta* et accompagné de nombreuses monnaies paraît démontrer l'existence d'un sanctuaire. D'autre part, l'existence de la rivière souterraine de Semoutiers, qui passe au même endroit, autorise à croire que le sanctuaire est lié au mystérieux cours d'eau, qui a dû être reconnu par les Gaulois, car ceux-ci n'ont probablement ignoré aucune des sources de notre sol, dont ils ont fait autant de manifestations divines. *Atesmerta* était peut-être une déesse parente de *Damona*, reconnue si fréquemment dans les stations thermales de la Gaule.

Adrien BLANCHET.

1. Il n'est pas possible de prendre ces hastes pour des T, car cette lettre, qui se présente sûrement trois fois dans l'inscription, est très nettement barrée au sommet.

2. Cf. G. Dottin, *op. cit.*, p. 60.

3. *C.I.L.*, t. XIII, n° 5.408. Une inscription de Luxeuil donne l'épitaphe d'une femme portant le même nom: *D.M.Oxtaiae* (*Ibid.*, n° 5441). La racine du nom se retrouve dans *Octo-durum*, *Octo-gesa*, etc. — Je ne crois pas qu'il soit possible de chercher, dans le nom *Octaeos*, une forme dérivée du nom latin *Octavius*. Le nom du dédicant est celtique; il est logique de penser que le nom de son père est celtique, à plus forte raison.

4. La Société de Chaumont pourrait parfaitement mener à bien ces fouilles; il y a un intérêt évident à favoriser l'initiative des sociétés savantes qui entretiennent dans chaque région le goût des recherches si nécessaires à la connaissance de notre passé.

NOTES SUR LES ROUTES DE LA GAULE ROMAINE

II

QUESTIONS DE MÉTHODE

Nous avons indiqué dans une précédente note[1] comment l'étude des voies de la Gaule romaine a été entendue et poursuivie depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Il convient maintenant d'exposer les principes et les règles de méthode dont nous nous inspirerons en traitant une fois de plus cette vaste matière, à l'aide des travaux de nos devanciers et après un nouvel examen des données du problème.

***

Le but que nous nous sommes assigné, c'est de dresser le bilan de la viabilité de la Gaule à l'époque romaine et de préparer, par une série de recherches de détail, l'établissement d'une carte générale du réseau.

L'importance de la question est évidente. Les voies romaines ont joué dans notre pays un rôle de premier ordre, qui a été bien souvent mis en lumière. Les historiens de l'ancienne Gaule ont montré, — et le dernier en date, M. Camille Jullian, avec plus de force encore et de précision qu'aucun autre, — comment les routes ont été pour les Romains un puissant moyen de conquête et d'organisation politique, comment par elles se sont étendues de proche en proche la civilisation latine, les mœurs, les idées et les croyances du Midi méditerranéen ; comment ensuite, le long des mêmes chaussées, la prédication chrétienne s'est propagée du sud au nord, tandis que se répandaient du nord au sud les invasions barbares[2]. Le Moyen-Age, selon l'expression de l'abbé Cochet, « a cheminé pendant des siècles sur les débris de la voirie romaine[3] » ; c'est ce qu'attestent les vies de saints, les

1. *Introduction : historique des recherches*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1923, p. 153-164.

2. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, en particulier au tome V, 1920, p. 81-173 : les grandes routes, la circulation.

3. Abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines et franques*, Paris, 1857, p. 98.

transferts de reliques, les pèlerinages, les chroniques relatant les expéditions militaires et les voyages des rois et des grands vassaux, les chartes et registres terriers mentionnant tant de *stratae, magna* ou *vetera itinera*, *chimini romani*. Les routes romaines exercent à cette époque la même action et produisent les mêmes effets qu'au temps de la domination des Césars : elles ont facilité les échanges féconds d'influences et préparé la réalisation de l'unité nationale [1]. Dans les temps modernes, enfin, la disposition du système des routes royales de l'Ancien Régime et celle même de nos voies ferrées rappellent encore le tracé des grandes artères de la circulation gallo-romaine ; comme l'a justement remarqué Vidal de La Blache, les principales directions, conformes aux lignes fondamentales de structure de la région, n'ont guère varié [2].

L'utilité d'une enquête approfondie et méthodique sur les voies de la Gaule romaine ressort de ce qui vient d'être dit. La connaissance précise des routes est indispensable pour bien comprendre les événements dont notre sol a été le théâtre dans l'Antiquité : les campagnes des armées impériales [3], la marche des bandes germaniques [4], l'expansion des cultes étrangers [5] ou des œuvres d'art [6]. Les plus récents historiens de la langue, de la littérature et de l'art français ont longuement insisté sur les rapports étroits des formes diverses par lesquelles s'est exprimée la pensée du Moyen-Age avec les voies antiques elles-mêmes. Les mots ont voyagé, en s'altérant, le long des chemins construits par les Romains, suivis par les commerçants et les conquérants [7]. « Les lieux qui forment le paysage des Chansons de geste bordent, pour la plupart, des routes qui menaient aux sanctuaires les plus célèbres », et ces routes ne sont autres que des

1. Cf. C. Jullian, *Routes romaines et chemins de France*, dans la *Revue de Paris*, 1er février 1901, p. 570-571 : « Supprimez l'Etat romain, mais laissez subsister les routes... elles seront un trait d'union ». Cf. J. Bonnerot, *Les routes de France*, Paris, 1921, p. 82 : « Les routes de la France ont refait son unité ».

2. *Itinéraires de l'ancienne France*, Discours au Congrès des Sociétés Savantes, dans le *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1902, p. 116.

3. Par exemple : la descente de l'armée de Vitellius de Germanie en Italie, la rencontre de Septime Sévère et d'Albinus aux portes de Lyon, les guerres de Julien contre les Francs et les Alamans.

4. Cf. A. Blanchet, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*, Paris, 1900.

5. Cf. J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, 1re partie, *Les provinces latines : les cultes orientaux*, Paris, 1911, et plus particulièrement : H. Graillot, *Le culte de Cybèle*, Paris, 1912, p. 445-464 ; F. Cumont, *Les mystères de Mithra*, 3e édition, Paris, 1913, p. 67-68.

6. En général, les plus belles statues de la Gaule ont été découvertes dans des villes situées au croisement de routes nombreuses et importantes : Vienne, Reims, Soissons, Évreux, Lillebonne, Trèves.

7. J. Jud, *Probleme der altromanischen Wortgeographie*, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXVIII, 1917, p. 1-98 ; A. Dauzat, *La géographie linguistique*, Paris, 1922, notamment aux p. 53, 57, 151 et suiv., 170.

viae publicae romanae [1]. Celles-ci n'ont pas moins contribué au rayonnement de l'architecture et de la sculpture romanes : toutes les créations nouvelles, plans d'églises, modèles de portails décorés, thèmes iconographiques ont suivi les mêmes itinéraires que les pèlerins et l'histoire des pèlerinages sur les pavés antiques est considérée désormais comme un chapitre essentiel de l'histoire de l'art [2]. Les géographes de leur côté se plaisent à voir dans l'évolution du réseau routier de la France depuis l'époque romaine un exemple caractéristique de l'intervention des causes d'ordre politique et économique dans le jeu des relations entre l'homme et la terre [3]. MM. J. Brunhes et C. Vallaux étudient les routes comme œuvres d'État et notent que chez nous les progrès de la viabilité ont toujours été liés à ceux de la centralisation [4]. P. Vidal de La Blache fait ressortir l'originalité des voies romaines, leur solidité, leurs survivances remarquables, par lesquelles s'explique, entre autres particularités actuelles, la configuration de la frontière linguistique entre le français et les parlers germains en Belgique et en Suisse [5]. M. L. Febvre montre comment les hommes, en établissant leurs lignes de communication, ont réagi contre le déterminisme des conditions naturelles pour les adapter à leurs besoins et à leurs convenances; il distingue soigneusement les différentes sortes de routes, d'après leur fonction, commerciale, religieuse ou intellectuelle, politique, en se référant sans cesse à la Gaule et à la France [6]. La géographie humaine est intéressée autant que l'histoire et l'archéologie à ce que le parcours des grandes voies aménagées par Agrippa et les empereurs soit scientifiquement fixé et à ce que soient dégagées et mises en lumière, dans chaque cas spécial, les raisons d'être des changements survenus au cours des âges.

La nouveauté de cette enquête paraîtra, peut-être, au premier abord, discutable et douteuse. On a tant écrit, et depuis si longtemps, sur les voies de la Gaule romaine! Mais il faut remarquer qu'en très grande majorité ces livres et articles innombrables portent sur des

1. J. Bédier, *Les légendes épiques*, Paris, 1908-1913, notamment au t. IV, p. 413. Cf. C. Jullian, *La tombe de Roland à Blaye*, dans la *Romania*, 1896, p. 161-173 (p. 164 : rôle de la route et du pèlerinage dans la formation de l'épopée); W. Wilke, *Die französischen Verkehrsstrassen nach den Chansons de geste*, dans les *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, XXII, 1910.

2. E. Mâle, *L'art religieux du XII*e *siècle en France*, Paris, 1922, p. 281-313, et A. Kingsley Porter, *Romanesque sculpture on the pilgrimage roads*, Boston, 1923, dont le titre est tout un programme.

3. Cf. P. Vidal de La Blache, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, 1903, p. 278-279.

4. *La géographie de l'histoire*, Paris, 1921, p. 329-336. Cf. J. Brunhes, *La géographie humaine*, 2e édition, Paris, 1912, p. 125-131 et 180-208; C. Vallaux, *Le sol et l'État*, Paris, 1910, p. 288-293.

5. *Principes de géographie humaine*, Paris, 1922, p. 231-238.

6. *La terre et l'évolution humaine*, Paris, 1922, p. 384-410.

points de détail et ne sont consacrés qu'à une seule route, sinon même à une section de route, ou tout au plus aux voies antiques d'un arrondissement, d'un département ou d'une province, sans vues d'ensemble sur le système de toute la Gaule. D'autre part, beaucoup d'entre eux n'ont plus maintenant qu'un intérêt purement rétrospectif et une très faible valeur, soit parce qu'ils sont trop anciens, dépassés ou démentis par les découvertes ou publications ultérieures, soit encore et plus souvent parce qu'ils émanaient d'auteurs mal préparés à leur tâche et qu'ils ont été écrits avec peu de méthode et de sens critique. Quant aux essais de synthèse, ils sont malheureusement très rares et presque toujours imparfaits. La Commission de topographie des Gaules a donné une salutaire impulsion aux études provinciales, mais elle n'a pas fait paraître la carte des voies romaines et des bornes milliaires, résumé fidèle et complet de l'état des connaissances, qu'elle avait promise. La carte de la Gaule romaine dans l'*Atlas historique* d'A. Longnon, en 1884, a le grand mérite de tirer parti des milliaires en même temps que de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, mais elle est bien sommaire et elle a déjà quarante ans de date. Celles d'O. Hirschfeld, à la suite du tome XII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, en 1888, plus complètes, sont trop anciennes elles aussi et ne concernent que la seule Narbonnaise; on regrette que le tome XIII du *Corpus* ne soit pas accompagné de cartes semblables pour les trois Gaules et les deux Germanies. La feuille LXI des *Formae orbis antiqui* de H. et R. Kiepert, en 1912, est loin d'être au courant et de marquer un progrès. Plus récemment, M. C. Julliarr, dans un chapitre de son *Histoire de la Gaule*, en 1920, a bien dégagé les lignes maîtresses de la viabilité gallo-romaine [1]. Mais, en somme, le vaste programme qu'avait élaboré la Commission de topographie des Gaules n'a pas encore été rempli et l'œuvre de coordination et de mise au point qui reste à faire, en utilisant pour chaque région les résultats des efforts de l'érudition locale, mérite vraiment d'être tentée.

***

On peut se placer, pour étudier les voies de la Gaule romaine, à différents points de vue : technique, historique, géographique.

Au premier point de vue on les examine, comme le ferait un ingénieur, en s'efforçant de déterminer la nature et les éléments de leur construction. Nicolas Bergier, au XVIIe siècle, appliquant aux routes les textes de Vitruve et de Pline sur les pavements des maisons et vérifiant après coup sur le terrain, aux abords de Reims, ses

1. Tome V, chap. VII, les grandes routes, p. 85-104 : le réseau routier.

inductions *a priori*, a prouvé que les Anciens travaillaient en profondeur et disposaient dans le sous-sol des couches superposées de matériaux divers [1]. Matty de Latour, en 1865, réagit contre ce qu'il y avait d'abusif dans une interprétation trop rigoureuse des théories de Bergier; de multiples fouilles et sondages lui ont permis d'affirmer que le nombre et la disposition respective des couches, ainsi que la composition de leurs matériaux, bien loin d'être partout identiques, dépendaient en chaque endroit des circonstances et des ressources propres de la contrée [2]. Peut-être à son tour s'est-il exagéré l'épaisseur des assises sur lesquelles reposaient les chaussées et a-t-il pris parfois pour les substructions d'un seul chemin les vestiges de plusieurs chaussées qui ont été établies l'une par-dessus l'autre, à la même place, mais à des époques successives [3].

Au point de vue historique, on s'efforce de fixer la date de l'établissement et des réfections de chaque route et d'en suivre les destinées à travers les siècles. On remonte au delà de la domination romaine, jusqu'à l'époque celtique et même préceltique, pour retrouver, d'après les traditions légendaires et les vestiges archéologiques, les grandes voies du commerce préhistorique et des migrations, première ébauche de celles des Gaulois et des Romains [4]. On s'attache ensuite, sous l'Empire, à relever règne par règne les textes littéraires et épigraphiques mentionnant les travaux d'édification ou de réparation dont les voies ont été l'objet [5]. Le classement rigoureux de ces données chronologiques, complétées dans certains cas par les conclusions qu'on peut tirer des particularités de structure des chaussées conservées, qui ont changé d'époque en époque [6], permet de se faire une idée du développement graduel du réseau et de ses transformations.

Au point de vue géographique, il s'agit avant tout de préciser et de décrire le tracé même des voies. A vrai dire, ce point de vue, qui sera le nôtre, est le plus compréhensif et il se concilie aisément avec les deux précédents : l'étude technique des vestiges d'une route et l'étude historique de ses vicissitudes rentrent dans le cadre d'une description

1. *Histoire des grands chemins de l'Empire romain* (édition de Bruxelles, 1736), I, p. 150-151.

2. *Voies romaines*, 1865 (ms. de l'Institut), en particulier au tome I, p. 48-50.

3. Voir en ce sens : K. Miller, *Itineraria romana*, Stuttgart, 1916, p. XI.

4. Cf. J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique*, I, p. 19-21, II, p. 562-566, 558, 580, 582-585, 546-547, 670 (voies de l'ambre, du sel, du fer; voie du Rhône suivie du sud au nord par les produits de l'industrie et de l'art helléniques).

5. Voir par exemple, pour les trois premiers siècles de l'Empire, les indications données, d'après les milliaires, par C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, 1914, p. 84, 192, 473, 533, 580, 587.

6. Les voies refaites au temps de Dioclétien ou de Constantin avaient un tout autre aspect que celles des deux premiers siècles, comme on a pu le constater à Paris, rue Saint-Jacques, et à Autun. Cf. C. Jullian et R. Gadant, dans la *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 221-224.

complète. Celle-ci doit prendre son point de départ et son point d'appui dans la considération du sol. La nature du relief et la disposition des vallées indiquent dans chaque région un certain nombre de trajets possibles. Reste à savoir quels sont ceux qui ont été effectivement utilisés à l'époque gallo romaine. Nous aurons, dans une prochaine note, à faire l'inventaire critique et raisonné de toutes les sources dont nous disposons pour identifier les voies antiques. Dès à présent nous devons indiquer le caractère général des informations diverses qu'elles nous fournissent et le degré variable de certitude qu'elles nous procurent.

Il y a lieu de classer à cet égard les routes de la Gaule romaine en trois catégories :

1° Celles dont nous constatons encore aujourd'hui l'existence sur le terrain. Les milliaires qui les jalonnaient ont été retrouvés le plus souvent à la place qu'ils occupaient dans l'Antiquité ou tout auprès : ils portent témoignage de leur passage. Quelquefois, en Narbonnaise surtout, aux abords des villes, le pavement en grandes dalles qui recouvrait certaines d'entre elles a été conservé; ailleurs, et c'est le cas le plus fréquent, on les reconnaît à un empierrement de cailloutis blanchâtre qui court à travers champs et tranche sur le terrain des alentours; dans quelques régions elles se détachent en saillie à la surface du sol et subsistent sous forme de « levées » ou de « chemins haussés »; dans quelques autres au contraire, elles sont complètement enfouies et cachées, mais une végétation particulière de plantes calciformes décèle leur présence[1]. Nombreux sont, par toute la France, les fragments de voies romaines que des observateurs diligents ont pu reconnaître et identifier. Ils sont signalés sur la carte de Cassini et sur la carte d'État-Major au 80.000°, notés et décrits dans les publications des Sociétés savantes de province. Mais avec les années ces traces authentiques des vieilles chaussées s'effacent de plus en plus; la carte au 80.000° est déjà moins riche en indications que celle de Cassini; peut-être ne faudra-t-il plus bien longtemps avant que s'achève l'œuvre inévitable de destruction commencée depuis tant de siècles.

2° Celles dont le souvenir nous a été conservé par les textes de l'Antiquité (Table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin, mentions ou allusions éparses dans les écrits des auteurs classiques) ou du Moyen-Age (vies de saints, récits de translations de reliques, itinéraires de pèlerins, chansons de geste, chroniques, chartes). Quelques textes modernes même, par exemple les guides routiers sur le modèle

1. Cf. J. de Saint-Venant, *Voies antiques manifestées par la nature de la végétation*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, XV, 1888, p. 71-74, et *Vestiges antiques dans la forêt d'Orléans*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1890, p. 370-394.

de celui de Ch. Estienne en 1552, les géographies de la France comme celle de Piganiol de La Force au XVIII[e] siècle, les récits de voyage tels que ceux de Montaigne, de Gölnitz, de Dubuisson-Aubenay, peuvent être utilement consultés; ils nous renseignent, soit sur la persistance de directions déjà suivies par les Anciens, soit sur l'emplacement de tronçons de voies romaines que leurs auteurs ont pu voir il y a deux ou trois cents ans et qui n'existent plus.

3° Celles dont nous rétablissons le trajet par conjecture d'après le terrain et la carte. C'est principalement de la carte au 80.000[e] qu'il convient de se servir, en la confrontant avec de plus anciennes, comme celle de Cassini, ou de plus détaillées, comme celle de l'État-Major au 50.000[e] et celles du Service des Ponts et Chaussées au 40.000[e], sans négliger même, pour les détails controversés, les plans cadastraux. Le seul aspect de la figuration du sol nous montre déjà quels parcours ont dû choisir de préférence, pour relier les principaux centres habités, les ingénieurs romains toujours soucieux de suivre les itinéraires les plus directs et les plus rapides, d'éviter l'humidité des bas-fonds et de réduire au minimum les travaux d'art. Dans bien des cas la considération des limites de communes nous fournit de précieux indices; on sait que ces limites reproduisent celles des paroisses, qui ont été établies elles-mêmes au début du Moyen-Age; lorsqu'elles coïncident avec le parcours d'anciens chemins, on peut se demander si ceux-ci ne sont pas des voies ou des sentiers de l'époque romaine [1]. L'étude des noms de lieux n'est pas moins instructive : beaucoup de routes sont désignées par les habitants du voisinage sous des noms significatifs (Vimaigne, Levée de César, chemin de Brunehaut, chemin de l'Estrée, etc.), et beaucoup de localités doivent leurs dénominations soit au passage des voies romaines (par exemple Estrées, de *strata via*, Septèmes, de *septem millia*, etc.), soit aux constructions qui les bordaient (par exemple Muizon, de *mutatio*, Bazoches, de *basilica*, etc.). Un travail délicat d'examen et d'interprétation de la carte permet de suppléer, dans une certaine mesure, à l'absence de vestiges et au silence des textes.

Pendant longtemps on s'est attaché surtout, et presque exclusivement, pour connaître les routes de la Gaule romaine, à la Table de Peutinger et à l'Itinéraire d'Antonin. L'activité des savants du XVIII[e] et du XIX[e] siècles s'est dépensée en efforts plus ou moins heureux pour concilier ces deux documents, retrouver le site exact des stations qu'ils énumèrent, justifier les chiffres de distances qu'ils indiquent. On tend aujourd'hui à s'affranchir de ce respect superstitieux à l'égard de textes dont l'insuffisance et la médiocrité ne sont pas

1. Voir les exemples cités par A. Longnon, dans la *Géographie de la Gaule* d'E. Desjardins, IV, 1893, p. 234-235.

douteuses[1]. Si la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin ont l'avantage incontestable de mettre sous nos yeux une image d'ensemble des grands chemins de l'Empire romain qu'on chercherait vainement ailleurs, il est certain d'autre part qu'ils sont très incomplets et souvent fautifs. L'observation du terrain et de la carte, le relevé de tous les restes apparents ou cachés des voies antiques et de tous les souvenirs qu'elles ont laissés dans les divisions administratives et dans la nomenclature géographique sont de meilleurs guides et plus sûrs.

Plus on avance dans l'exploration des diverses régions de la France, dans le dépouillement des textes et dans l'analyse de la carte, et plus on est frappé du très grand nombre de routes qui devaient exister en notre pays dès l'époque romaine. Comme l'a dit très justement M. C. Jullian, « le sillonnement routier de la Gaule était extraordinaire[2] ». La Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin et les bornes milliaires n'en donnent qu'une faible idée. Mais deux remarques s'imposent. Il faut prendre garde tout d'abord que les chemins antiques dont nous retrouvons les traces ne sont pas toujours également bien attestés. L'existence d'un certain nombre d'entre eux est établie à la fois par les ruines, les textes et la carte; celle de la plupart ne l'est que par des témoignages de l'une ou l'autre de ces trois sortes, de valeur très inégale. Pour les voies dont on a retrouvé l'empierrement ou les milliaires, même si les textes n'en parlent pas, et pour celles auxquelles la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin attribuent un parcours logique et qui correspond à des directions naturelles utilisées de tout temps, même s'il ne reste rien de leurs substructions, aucun doute n'est possible. Mais à côté des routes romaines tout à fait certaines il y en a d'autres qui sont simplement probables, d'autres encore qui ne sont qu'hypothétiques. Il est indispensable de procéder à une discrimination rigoureuse et de ne présenter les résultats de nos recherches qu'avec toutes les nuances et toutes les réserves qu'impose l'état de la documentation[3]. — Nous devons remarquer, en second lieu, que toutes les voies antiques, même authentiquement reconnues, n'avaient pas à l'époque romaine une égale importance. Ulpien divisait les *viae* en *vicinales*, *privatae*, *publicae*[4]. Mais parmi les *viae publicae* elles-mêmes il y en avait

1. Voir sur ce point les conclusions concordantes — et très sévères — de W. Kubitschek, article *Itinerarien* dans la *Real Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, 1916, p. 2320-2344, et de C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, V, 1920, p. 125.

2. *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 218.

3. C'est ce qu'a fait E. Chénon, *Les voies romaines du Berry*, Paris, 1922. Sur la carte qui accompagne ce travail les routes sont indiquées de trois façons différentes (lignes pleines, traits espacés, petit pointillé), selon qu'elles sont plus ou moins sûrement garanties.

4. *Digeste*, XLIII, 8, 2, 21-23.

d'intérêt purement local, qui reliaient entre eux les villages et les villas, d'autres d'intérêt municipal, rattachant le chef-lieu d'une *civitas* à ses divers *pagi* ou *vici*, d'autres encore d'intérêt provincial, faisant communiquer les chefs lieux des *civitates*, d'autres enfin d'intérêt interprovincial ou même international, comme les quatre dont Strabon attribue l'établissement à Agrippa et qui unissaient la Gaule à l'Italie, à l'Espagne, aux côtes de la Manche d'où l'on gagnait par mer l'île de Bretagne, aux rives du Rhin d'où l'on allait en Germanie indépendante [1]. De même qu'il importe de distinguer les voies certaines des voies probables ou hypothétiques, de même importe-t-il de les classer toutes d'après leur degré relatif d'intérêt et de s'occuper plus spécialement de retrouver et d'identifier celles qui ont été à l'époque romaine les artères principales de la circulation des hommes, des produits et des idées.



Dans cette entreprise de longue haleine, qui doit s'étendre à toute la France, quelle marche convient-il de suivre et quel ordre adopter?

De nos jours, les érudits qui s'intéressent aux voies de la Gaule romaine adoptent en général dans leurs travaux le cadre des divisions administratives actuelles : pour des raisons évidentes de commodité pratique, ils s'en tiennent à l'examen des routes d'un seul département [2], parfois même d'un seul arrondissement [3]. Pareillement, leurs devanciers sous l'Ancien Régime ne dépassaient pas les frontières d'une province [4]. Mais il est assez étrange de fonder la recherche des voies antiques sur des délimitations topographiques toutes modernes ou contemporaines. La plupart de nos arrondissements ou de nos départements, créations artificielles, ne correspondent ni à des régions naturelles, ni à de véritables individualités historiques. Et l'étude des routes romaines de la Gaule, si l'on s'obstine à la morceler aussi arbitrairement, risque de se réduire à une collection de monographies sans lien, qui ne permettent plus d'apercevoir les grandes lignes du réseau.

Il est nécessaire d'abandonner ces fâcheux errements et de partir non plus de la division moderne de la France en départements, mais de la division antique de la Gaule romaine en *civitates*. Chaque

1. Strabon, IV, 6, 11.

2. Par exemple, Quantin et Boucheron pour l'Yonne en 1864 ou J. Hannezo pour l'Ain en 1913-1917.

3. Par exemple, H. d'Arbois de Jubainville pour l'arrondissement de Bar-sur-Seine en 1862 ou l'abbé Parat pour l'Avallonnais en 1918.

4. Par exemple, pour la Bourgogne, Pasumot, dont les mémoires ont été utilisés par Cl. M. Grivaud de La Vincelle dans son *Recueil de Monuments antiques*, Paris, 1817, I, p. 205-251.

civitas, grande ou petite, était l'héritière d'une tribu ou *pagus* de l'époque de l'indépendance celtique et son territoire coïncidait souvent avec celui d'un de ces compartiments géographiques qui ont persisté jusqu'à nos jours sous le nom de « pays [1] ». Elle formait une unité réelle et vivante. Autour de son chef-lieu rayonnaient les voies de communication qui le rattachaient aux bourgades des alentours et aux chefs-lieux des *civitates* voisines [2]. Pour bien comprendre le tracé et le rôle des routes romaines, c'est dans le cadre de la *civitas* qu'il faut les considérer [3].

Mais les *civitates* ne vivaient pas isolées. De l'une à l'autre, par les routes, la vie circulait. Et la Gaule tout entière, bien que partagée entre plusieurs provinces, ne formait qu'un seul corps [4]. Entre Lyon d'une part et d'autre part les différentes régions gauloises, la capitale et les extrémités de l'Empire, les grands chemins d'Agrippa et de Claude assuraient des relations directes et rapides. Vidal de La Blache l'a justement noté : d'autres peuples avaient déjà construit des chaussées pavées, « aux Romains appartient la combinaison de ces routes en un système dont les parties se soutiennent, qui s'incorpore à la géographie, attire à lui les relations et contribue par là à fixer les destinées des contrées [5] ». Nous devrons nous efforcer de découvrir et de reconstituer le plan systématique qui a été conçu à Rome ou à Lyon dès le début de l'Empire et patiemment réalisé entre le règne d'Auguste et la fin du siècle des Antonins. Chaque observation particulière ne prendra son vrai sens et sa valeur que par rapport au dessin d'ensemble. Le relevé, *civitas* par *civitas*, des vestiges attestés de voies antiques n'a d'autre objet que de rassembler, en les soumettant à une critique rigoureuse, les éléments d'une synthèse finale.

Mai 1924.

Maurice BESNIER.

1. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, 1908, p. 14-18, et IV, 1914, p. 316-323. — Sur les rapports des divisions géographiques du sol français et des appellations traditionnelles des « pays », voir les observations — et les réserves — de L. Gallois, *Régions naturelles et noms de pays*, Paris, 1908, et *Les noms de pays*, dans les *Annales de Géographie*, 1909, p. 1-12.

2. C. Jullian, *L'élément municipal et les routes romaines*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 217-218.

3. C'est par *civitates* que sont groupées les inscriptions dans le *Corpus*, XII et XIII, et les bas-reliefs et statues dans le *Recueil* d'É. Espérandieu. Voir les observations présentées par C. Jullian, dans la *Revue des Études anciennes*, 1919, p. 261-262 : « Je tiens beaucoup à ce groupement par cités... parce que la Gaule vivait par *civitas*... et parce que cette division a duré et qu'aujourd'hui encore notre vie nationale en dépend ».

4. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, IV, p. 412-451.

5. *Principes de géographie humaine*, p. 236.

EN HOLLANDE

Le dernier fascicule des *Oudheidkundige Mededeelingen uit de Rijksmuseum te Leiden* (V. 1, 1924) contient un travail considérable de M. J. H. Holwerda sur l'établissement des Francs en Hollande et la conquête du pays par les Carolingiens. L'idée que la fondation d'un royaume franc entre la forêt Charbonnière et la Loire aurait été due à une conquête de tribus descendues du Nord dans la Gaule romaine est entièrement fausse. La Hollande et la Belgique septentrionale sont depuis le IIIe siècle au pouvoir des Saxons et des Frisons. La civilisation romano-gothique des Francs n'a pénétré dans ce pays qu'au VIe siècle, par suite d'une invasion des Mérovingiens qui, venus du Sud, ont établi des postes le long des grandes voies fluviales. Mais cette conquête fut de courte durée; au VIIe siècle, toute la contrée appartient de nouveau aux tribus saxonnes et frisonnes. Ce sont les Carolingiens qui, au début du VIIIe siècle, ont soumis définitivement la Hollande au royaume des Francs. Leur principal établissement était Dorestadt (près de Wÿk-bij-Duurstede, où le Lek se détache du Rhin). Des fouilles récentes ont mieux fait connaître cet *emporium* fortifié et fourni des données intéressantes pour l'étude de la culture, si mal connue, de l'époque carolingienne.

Une note de M. Holwerda résume aussi les principaux résultats obtenus par des fouilles dans la colline qui portait au Moyen-Age le château de Leyde[1]. Ces fouilles avaient surtout pour but de déterminer si *Lugdunum Batavorum* avait dans l'Antiquité occupé cette colline. Le résultat a été négatif. La poterie la plus ancienne qui ait été recueillie n'est pas antérieure au Xe siècle.

M. Goossens rend compte d'une trouvaille faite à Grevenbicht dans le Limbourg, non loin de la Meuse. Un puits qui a été vidé contenait de la poterie romaine du IIe et de la première moitié du IIIe siècle. Ce grand puits a probablement appartenu à un édifice public dont les ruines ont été reconnues près de là. On espère pouvoir continuer les recherches.

F. C.

1. [Voyez maintenant la brochure de M. Holwerda signalée ici, p. 320, n. 5.]

———

L'ŒUVRE DE SAGUEZ

P. M. Saguez (1904–1923) était à peine entré dans sa dix-neuvième année lorsqu'il est mort; et déjà plusieurs de ses travaux avaient été présentés et favorablement accueillis, soit au Congrès des Sociétés savantes de 1921, soit à la Société française de Numismatique en 1922. Sa vocation d'archéologue et de numismate s'était éveillée de très bonne heure. Il suivait avec une attention passionnée les travaux de terrassements et de fouilles exécutés à Amiens, sa ville natale et sa résidence, pour la reconstruction des immeubles détruits pendant la guerre de 1914-1918. C'est ainsi qu'il reconnut et qu'il signala au monde savant les restes d'un édifice considérable, sans doute un temple, découvert près de la rue de Beauvais. Le service des monuments historiques lui demanda dès lors de surveiller les travaux de fouilles qui pourraient être entrepris dans la ville d'Amiens et de lui adresser des rapports en cas de trouvailles sérieuses. Les divers départements de l'archéologie gallo-romaine dans la région d'Amiens avaient attiré l'attention du jeune archéologue : il avait étudié la céramique, la verrerie, la numismatique, les peintures murales du pays des Ambiani. Il laisse plusieurs travaux qui méritent d'être publiés et qui le seront incessamment. En lisant toutes ces études, en examinant les nombreux documents réunis et classés par P. M. Saguez, on a peine à croire que cet archéologue, déjà si averti, n'ait pas atteint la vingtième année ; on comprend les regrets poignants inspirés par la mort de ce jeune travailleur, qui donnait, suivant l'expression de M. Adrien Blanchet, de si grandes espérances, et l'on étend à toute l'archéologie gallo-romaine ce que M. A. Dieudonné appliquait à la seule numismatique : « L'archéologie gallo-romaine fait si peu de jeunes adeptes ! C'est un grand malheur de voir disparaître quelqu'un que tout paraissait devoir classer dans la petite phalange destinée à nous apporter le renfort souhaité. »

J. TOUTAIN.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Inscription funéraire du terroir lyonnais, que me communique M. Louis B[y] Morel, notre vétéran de l'archéologie lyonnaise :

DIIS·MANIBVS
CORNEL·NICES
T·CORN·ZEVXIS
CONIVGOPTIME
DESE·MERITAE

D'après un estampage. — Saint-Cyr au Mont-d'Or, trouvée par M. le D[r] Gaboud.

Les pièges devant Alésia. — M. J. G. C. Anderson vient de publier, en utilisant conseils et notes du regretté F. Haverfield, une très copieuse édition d'Agricola (Oxford, Clarendon, 1922, de LXXXVIII et 192 p., 23 grav. et cartes), qui est un fort intéressant *Corpus* de renseignements sur l'archéologie britannique. — Nous signalons, p. LXV-VI, à *Pro Alesia*, les vues des *lilia* de la défense de Rough Castle (empruntées aux *Proc. Soc. Ant. Scot.* de 1905), *lilia* qui sont évidemment identiques à ceux dont Jules César protégea ses retranchements devant Alésia. Quelle stabilité dans les usages romains !

Le passage des Alpes par Hannibal. — J'éprouve une lassitude infinie à me mettre au courant. M. Cecil Torr propose le col de la Traversette entre le mont Genèvre et le col d'Argentière. Le livre est superbement imprimé. La proposition est inacceptable : j'ai souvent dit pourquoi ; je ne peux pas me répéter indéfiniment. Le seul col admissible est un col du groupe Cenis, et très vraisemblablement le Cenis, encore que je n'aie jamais pu condamner le Clapier. Si j'ai préféré le Cenis, c'est qu'une armée peut y camper. Le col de la Traversette est en dehors des routes traditionnelles, déterminées par les groupements permanents de peuples ; on ne peut pas, quand on étudie le passage des Alpes, s'abstraire de la géographie humaine profonde du pays, en ses habitats et ses circulations. — Cecil Torr, *Hannibal crossed the Alps*, Cambridge, Université, 1924 ; in-8° de 40 pages.

Pro Nervia. — Nous recevons le troisième fascicule (cf. *Revue*, 1924, p. 131).

Gleba et terra. — Je signale (car il pourrait passer inaperçu des juristes), dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1923, p. 238 sq., l'article de M. Martroye sur le sens juridique de ces deux mots. — L'expression *servus glebæ* doit être ancienne et en germe dès le IV[e] siècle (*Code Théodosien*, XI, 1, 12 ; *Code Justinien*, XI, 48, 15) et *gleba* c'est la seule expression qui, conforme à la législation du Bas-

Empire, rend l'idée de la parcelle du sol à laquelle le cultivateur est attaché par une véritable servitude.

La Suisse romaine. — Il ne faut pas que nos savants se laissent tromper par le titre du livre du Dr Ludwig Reinhardt, *Helvetien unter den Rœmern*, publié à Berlin et à Vienne, 1924, in-8° de 751 p. et 70 planches. C'est un très mauvais livre, sans valeur scientifique ni autre, et composé dans de telles conditions, qu'il ressemble à une entreprise industrielle d'assez piètre allure[1].

Sucelus. — Inscription d'Augst :

IN HONOR
DDDEOSV
CELLOSILV
SPARTLDDD

D'après F. Stæhelin, *Basler Nachrichten*, 4 septembre 1924.

La tête de femme récemment découverte à Augst est vraiment fort belle (*Basler Nachrichten*, 24 juin 1924). — Mais de quelle habileté a ait preuve l'imprimerie du journal pour en donner une aussi fine reproduction !

Les enceintes successives de Strasbourg. — R. Forrer, dans le *Congrès archéologique de France* de Strasbourg, 1920, LXXXIIIe session. Plan détaillé pour le IVe siècle. Je voudrais savoir s'il y a trace de la destruction en 355-6.

Galets vivants. — Voyez les curieuses remarques de M. A. Van Gennep dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1924.

La statuette de Lespugue. — La belle découverte de M. de Saint-Périer a été également publiée dans le *Bull. de la Soc. préhist.*, 1924, p. 81 sq.

La littérature latine en Provence au Moyen-Age, par Auguste Brun. Extrait du t. II des *Bouches-du-Rhône* (c'est l'Encyclopédie départementale dirigée par M. Masson). Marseille, Barlatier, gr. in-8° de 50 p. Bien présenté et entièrement nouveau.

Un atelier d'art préhistorique, *Limeuil, son gisement à gravures sur pierre de l'âge du renne*, par MM. Capitan et Bouyssonie, Paris, Nourry, 1924, gr. in-8° de 42 p. et 49 pl. avec texte explicatif. Ai-je besoin de parler longuement de cette publication déjà célèbre qui renferme tant de types d'animaux en gravure (122)?

Le port de Roscoff, par Marcel-A. Hérubel, in-8° de 56 p., 1924, Challamel. Bon travail de géographie physique, humaine et économique.

Le porphyre vert antique a été surabondamment découvert dans les récentes fouilles de Poitiers, *Soc. des Antiquaires de l'Ouest, Bulletin*, 1924, p. 499.

1. Voyez les articles concordants de Paul Schach dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 30 juin 1924, et de K. Meuli dans les *Basler Nachrichten* du 24 juin 1924.

Frontin et ses barillets. — La découverte d'un barillet frontinien avec l'inscription FRONT S (barré) II AVOT (au centre) ajoute une difficulté ou une indication nouvelle à l'étude de ces monuments. Car *avot*, c'est le gaulois *fecit*, et il semble bien que la verrerie de Frontin ne peut absolument pas être placée avant le IIIe siècle. Donc, en ce temps-là, encore, le gaulois était en usage; et si les poteries avec *avot* sont très souvent archaïques, le barillet remis en lumière par M. Doranlo (*Bull. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, p. 600 sq., 1924) permet de rejeter l'archaïsme de cette expression (il a été trouvé au Grand-Jardin, près Saint-Jacques-de-Lisieux). Le travail de M. Doranlo, extrêmement fouillé et d'une rare clarté, est accompagné d'une carte des lieux de trouvaille desdits barillets, d'où il semble bien résulter que la verrerie frontinienne ne peut être cherchée qu'entre la Seine et le Détroit : les centres de découvertes sont le pays de Caux, Amiens, Vermand et Boulogne. Mais comme, dans ces trois localités, les découvertes sont ramassées dans des cimetières, et que dans le pays de Caux (chez les Calètes), elles sont davantage disséminées, c'est peut-être là qu'il faut placer la fameuse manufacture.

Les figurations des mois et de leurs occupations. — Travail iconographique, très remarquable, remontant à l'Antiquité, de Julien Le Sénécal, mort pour la France en 1915. — Dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXV, 1924.

Grannona. — Le travail de M. Doranlo (*Bull. de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXV, 1924, p. 547 sq.) est certainement ce que nous avons de plus complet à ce sujet. J'ai, je crois, jadis incliné vers Granville. Je n'hésite plus à penser à un port-sanctuaire *(Apollo Grannus)* situé sur la côte du Calvados : il fallait un port à Vieux et Bayeux, les villes longtemps les plus importantes de cette partie de la Normandie, et ce port ne peut être que *Grannona*.

Le costume et sa technique. — Le travail de M. Audollent sur les fouilles de Martres-de-Veyre, qui vient de paraître dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, 1923, est peut-être la plus importante contribution qui ait jamais été apportée à la science du vêtement gallo-romain, y compris la chaussure. Ce travail ne peut s'analyser. Mais il est désormais indispensable à toute recherche sur la technique ancienne. Il est du reste remarquable, outre la quantité de choses nouvelles, par le mérite de l'exposé.

La Provence dans le Haut Moyen-Age, d'Eugène Duprat, in-4° de 204 pages. Extrait du t. II de l'*Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône*. Vraiment très bon.

Cités lacustres. — Travail considérable sous forme de dixième rapport (*Pfahlbauten, Xer Bericht*) dans les *Mitteilungen* de Zurich, 1924. Signatures : en tête, celle de notre ami Viollier; puis, Sulz-

berger, Scherer, Schlaginhaufen, Hescheler, Neuweiler. Quantité énorme d'objets découverts. Plan qui est un modèle du genre.

La vie chrétienne primitive. — Le mémoire de M. Monceaux sur *Cuicul chrétien* (1923, extrait des *Memorie*, I, 1, des *Atti della Pontificia Accademia Romana di archeologia*) nous montre avec quelle rapidité et quelle intensité les Chrétiens se sont assimilé les habitudes de la dévotion païenne : édifices religieux multiples et se touchant, diversité des dévotions, ex-voto aux formules traditionnelles (*votum solvit*, etc.).

L'inscription de Munzenheim. — Comme nous l'avions indiqué (*Revue*, 1924, p. 80), l'inscription n'est pas originaire d'Alsace. Elle vient de Cherchell et figure, plus complète, au *Corpus*, VIII, 9840; Drexel chez Colin, *Cahiers d'archéol. d'Alsace*, 1923, p. 139.

Littérature chrétienne. — La seconde édition de l'excellente *Histoire de la littérature chrétienne*, de M. de Labriolle, vient de paraître (Paris, 1924, *Les Belles-Lettres*).

L'entrée de Constance Chlore à Londres, sur le médaillon du célèbre trésor de Beaurains, a été étudiée par Jean Babelon et A. Duquénoy dans *Aréthuse* de janvier 1924 ; où l'on voit que la langue des Panégyristes gallo-romains est singulièrement concrète, précise et exacte.

Aviénus. — Je fais des réserves sur l'édition d'Aviénus donnée par Schulten dans les *Fontes Hispaniæ antiquæ* (Barcelone et Berlin [*sic*], 1922, in-8° de 138 p.). Il place le *palus Accion* au nord et auprès d'Arles ; il n'a pas vu qu'*oppidum Ra*... signifiait *Ratis* ou les Saintes-Maries ; etc.

La fausse Mère de Bonn (cf. *Revue*, 1923, p. 399) me paraît avoir été bien démasquée par H. Lehner (*Germania*, 2° cahier de 1923).

Substantion. — C'est avec joie que nous saluons le premier travail sérieux sur Substantion, qui méritait bien un autre sort que l'oubli. C'est à Substantion, l'ancêtre de Montpellier, que l'on peut le mieux saisir (autant et peut-être plus qu'à Nîmes) la pénétration préromaine des éléments celtiques et grecs. Rappelez-vous la brique historiée (*Revue*, 1917, p. 210) et cette stèle où les Gaulois se sont essayés à figurer sur pierre leurs symboles traditionnels. Émile Bonnet, *L'Oppidum préromain de Substantion*, dans les *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, II° s., t. IX, extrait, 1924, in-8° de 32 p., 5 pl.

Néolithique. — On ne dira plus que la Provence était à moitié déserte et qu'il a fallu Grecs et Romains pour la peupler (je crois au contraire qu'elle a commencé à se dépeupler avec l'arrivée de Sextius). Voyez le grand travail, plein de faits nouveaux, de Mme V. Cotte, *La civilisation néolithique*, Aix, Dragon, 1924, in-8° de XVIII-232 p.

Fontéius. — M. L. de Sanctis cherche à le réhabiliter, en particulier au point de vue fiscal : *Le Crimen Vinarium dans le procès de*

M. Fonteius, extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions de Toulouse*, 1924, in-8° de 24 p.

A Sanxay. — Le vétéran de notre archéologie, le cher et vénéré Gustave Chauvet, vient de publier une étude fort originale, *Temple romain de Sanxay et Culte des Empereurs*, où il s'efforce de prouver que le sanctuaire était consacré aux cultes conjugués de la Mère et des empereurs. C'est possible, c'est même probable : car les deux cultes, surtout à partir de Sévère, ont reflué dans tous les sanctuaires. Mais j'ai peine à croire, et j'imagine que M. G. Chauvet sera de mon avis, que les cultes originaux, créateurs de ce lieu saint, n'aient pas été tout autres, et uniquement indigènes. In-8° de 100 p., Poitiers, 1924, aux Antiquaires, extrait du *Bulletin* de 1923.

Les fiscs royaux, même sous les Carolingiens, auraient été beaucoup plus étendus qu'on ne le dit (surtout Dopsch, trop vanté, et si arbitraire). Suresnes est un fisc royal, et Issy, et Cluny, il faut aller jusqu'à 2.000 à 3.000 hectares parfois. C'est encore le grand domaine gallo-romain qui survit. Lot, *La Grandeur des Fiscs à l'époque carolingienne*, dans la *Revue Belge de Philologie*. — Je suis tout à fait d'accord avec M. Ferdinand Lot.

Histoire forestière. — Larroquette, *Les Landes de Gascogne et la Forêt landaise*, Mont-de-Marsan, Dupeyron. 1924, in-8° de 302 p.

Montmartre et Mercure dans l'Avallonais : il s'agit d'un temple célèbre consacré à Mercure, presque à l'entrée du pays éduen, avec sa salle carrée, son inscription connue, la persistance de ce nom de Mercure dans *martre* — Bon et complet travail de M. l'abbé Parat, *Le Temple romain de Montmartre*, Auxerre, Coopérative, 1923, in-8° de 26 p. Extrait du *Bull. de la Soc.*, etc.. *de l'Yonne*, 1922.

Les armes de bronze de Huelva, trouvaille si précieuse pour l'histoire de la civilisation occidentale aux abords de l'an 1000 avant notre ère, ont été étudiées par M. J. Albelda au *Congreso de Salamanca* de l'Association Espagnole pour l'Avancement des Sciences, 27 juin 1923.

Les origines rurales et municipales. — Je signale les travaux de M. Chénon sur les *vici, burgi, castra* du Berry dans le t. XL, 1921 (p. en 1922) des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires du Centre*.

Le Gaulois de Mondragon, d'après M. Couissin (*Revue arch.*, t. XVIII, p. 213), pourrait être, comme ceux de Grézan et de Vachères, des morts héroïsés, des tombeaux divins, héritiers iconiques des menhirs.

Ara Augusti. — *Le Revers des monnaies d'Auguste à l'autel de Lyon*, par L. B. Morel, dans la *Revue numismatique* de 1923, p. 190. Il s'agit des proportions respectives de l'autel, des colonnes et des Victoires, 3 p.

La France. — 2e édit., 1924, de la *Notice sur l'ancien pays de France* de M. F. Frédéric-Moreau, 1923.

Préhistorique espagnol. — Évidemment, et en partie grâce à M. Bosch y Gompera, il y a en Espagne un singulier réveil du travail archéologique. Dans la collection *Minerva*, voici, de M. Jules Péricot, un excellent manuel de *la Prehistòrica de la Peninsula Ibèrica,* in-8° de 60 p., nombreuses gravures.

Toponymie celtique. — Dans la *Zeitschrift für die deutsche Mundwarten,* t. XIX, 1924 *(Festschrift Bachmann),* M. J. H. Hubschmied s'occupe, non seulement de *Ogo, Oex, Uechtland,* mais de beaucoup d'autres noms dont il a la bonne pensée de faire le relevé à la fin de son article (30 p. in-8°).

Les origines de Paris. — J'y reviendrai à propos de ce grand et beau livre de M. Marcel Poëte (chez Colin), que je ne cesse de lire, sur lequel je ne cesse de réfléchir.

Épigraphie latine. — Bon petit résumé de M. Louis Perret, *Les Inscriptions romaines, bibliographie pratique,* préface de M. Cagnat, Paris, Klincksieck, in-8° de 42 p.

Les voies du sel [le beau travail d'ensemble à écrire!] en Provence, par le commandant Laflotte, *Académie du Var*, Toulon, Badats, 1923, in-8° de 6 p.

Senon, Meuse. — G. Chenet, *L'Établissement gallo-romain et le « Bourge » de Senon; les fouilles allemandes de 1917*, in-8° de 20 p., 1924; extrait du *Bull. arch.* de 1922.

Menhirs dans la réalité et la légende. Dr R. Picou, *Aperçus historiques sur Rabastens, sa région et le menhir de Vieux en Albigeois*, Albi, Larrieu, 1924, in-8° de 65 p. Quantité de renseignements archéologiques et bibliographiques sur une région très mal connue.

Autour de Penmarch. — *Groupe finistérien d'études préhistoriques*, *Musée de Penmarc'h*, 1er fascicule, 1923, in-8° de 74 p.

La Vita Ambrosii par Paulin : M. J.-R. Palanque la réhabilite très justement et très judicieusement. *Revue des Sciences religieuses*, janvier, 1924, Université de Strasbourg. J'ai bon espoir qu'on en a fini avec l'hypercritique destructive.

L'âme gauloise par Émile Dousset, in-8° de 47 p., 1923; extrait de la *Revue d'Auvergne*. Pose et approfondit la question de l'origine et des éléments du caractère celtique.

Archéologie normande. — Poulain, *Notes d'archéologie normande*, *Les souvenirs du village et la poësie* [sic] *de nos vieilles pierres*, Caen, Mouville, 1924, in-8° de 48 p., 4 grav.

Verdun et les Slaves. — Y a-t-il eu à Verdun une colonie de Sarmates-Slaves? et faudrait-il corriger en *Slavorum* le nom ou plutôt l'épithète de Verdun, *laticlavum? articlavum? urbs clavorum*, donnée à Verdun par les textes du haut Moyen-Age? M. l'abbé V. Carrière (*Le Moyen Age* de juillet-déc. 1916) le soutient avec esprit et connaissances. J'hésite encore à le suivre. D'abord, s'il a pu y avoir des

Sarmates dans cette région, se seraient-ils appelés Slaves? Puis le *-clavum* de Verdun me rappelle le *clavatum* de Laon (sans parler du mercure *Clavariatis*), et je me demande si *clav* n'a pas signifié en celtique quelque chose comme sommet ou dos de montagne.

Musée de Strasbourg. — [Forrer], *Petit guide illustré du Musée préhistorique et gallo-romain et du Musée lapidaire*, Strasbourg, *Soc. des mon. hist.* [1924], in-8° de 28 p. grav. (le lion de Brumath, le bas-relief mithriaque de Kœnigshoffen, le vase chrétien de Moïse, etc.).

Saints et évêques. — M. de Manteyer continue dans le *Bulletin de la Société d'études... des Basses-Alpes* (Gap, 1924), ses pénétrantes recherches sur *les Origines chrétiennes de la Seconde Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise*. Tout cela formera un beau et bon volume. Je reviendrai un jour, je l'espère, sur les Vies de Saints. Il est bon que l'on renonce aux méthodes hypercritiques qui les condamnent sans savoir les analyser : je dis à dessein sans savoir. Il y a en elles, et souvent même dans les plus mauvaises, des éléments d'histoire qui ne sont pas à négliger. Je suis frappé, par exemple, du rôle que les Vies font jouer aux *horrea*, *castra* de route, *palatia* ou *prætoria* impériaux, et aux *præpositi* desdits lieux. Mais cela correspond exactement à la situation des routes de la Gaule au IV° siècle. Je ne peux me persuader que les rédacteurs de ces Vies n'aient pas eu quantité de documents qui nous manquent. Le jour où nous aurons un *corpus* des Vies de Saints prémérovingiennes (car pour les Vies *ævi Merovingici* les *Monumenta Germaniæ* nous ont amplement dotés), on sera surpris de la quantité de notations exactes et précieuses qu'elles renferment, au milieu, bien entendu, du fatras d'édification coutumier. Quand la vie d'un saint nantais parle du dieu BOLIANVS qu'on adorait à Nantes, soyons sûr que l'auteur de la Vie a vu une inscription consacrée à BOLKANVS = *Vulcanus*, le dieu des armateurs nantais. Quand, dans une autre Vie, on parle du dieu payen *Ulercus*, il est très probable que le rédacteur avait vu une inscription latine mentionnant un *(civis A)ulercus*. Il en est des écrivains hagiographiques de la Gaule comme de ses rhéteurs : ils ont le goût de la précision et la recherche du document.

La force motrice animale à travers les âges, titre du livre de M. le commandant Lefebvre des Noëttes, si impatiemment attendu et annoncé pour bientôt paraître (Berger-Levrault, 20 francs).

Rites funéraires néolithiques en Alsace, par R. Forrer, extrait du *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1923, in-8° de 24 p., 16 grav. Vraiment très utile.

Don d'incolæ. — Dans l'inscription de Volubilis, M. Constans a grandement raison de lire *incolas impetravit* et non *incolis*. Il s'agit d'envoi ou d'octroi de nouveaux habitants à Volubilis, comme il en

est si souvent question chez les textes : voyez par exemple les *novi incolæ* octroyés à Autun par Constance Chlore. — Extrait du *Musée Belge* d'avril-juillet 1924.

Folklore. — Voyez la suite des articles publiés par M. W. Deonna dans la *Revue d'ethnographie et des traditions populaires.* — Mais à quand une étude analytique de tous ces faits, thème par thème, modalités par modalités, comme celle que nous demandons pour les Vies de Saints?

Guéret, la ville, viendrait de *varactum* pour *vervactum*, « terre nouvellement labourée »; à rapprocher de Gray; Pajot, dans les *Mémoires de la Société des Sciences* de la Creuse, 1923, p. LXXVI. — Je soupçonne Versailles d'avoir le même sens.

L'édit de Caracalla à propos du papyrus de Giessen. On en trouvera une bibliographie très riche dans l'extraordinaire *Bulletin papyrologique* de Seymour de Ricci (p. 289 = 121), extrait de la *Revue des Études Grecques* de 1923.

La Géographie de Provence. — Nous avons trop souvent insisté sur le lien qui unit la géographie à l'histoire ancienne, pour ne pas signaler avec plaisir les études si fouillées de M. L. Laurent sur *le Massif de l'Étoile* (*Provincia*, t. IV, 1914), où tant de vie s'est fait aux temps primitifs.

La pêche. — J'ai eu plaisir à lire le livre de M. Radcliffe, *Fishing from the earliest Times* (Londres, Murray, 1921, in-8° de 477 pages). Il est évidemment un peu trop discursif, il embrasse trop de pays de l'Antiquité (même la Chine), et il ne pousse peut-être pas assez avant dans l'examen des procédés de pêche et des identifications des espèces de poisson. Mais il connaît à fond tous les textes anciens, et Ausone en particulier, et il a lu les commentateurs les plus récents. Victor Bérard l'a ravi; et il sait assez complètement la technique de la pêche moderne pour expliquer avec justesse quelques passages inquiétants des auteurs anciens. M. Gimenez, de Ciboure, a dû lui dire que les algues sont toujours employées comme appât, ce qui rétablit la véracité d'un texte antique. Puisque M. Radcliffe est surtout passionné pour l'histoire de la pêche à la ligne, que n'a-t-il connu la tombe de Metz qui est peut-être la plus curieuse figuration d'un amateur gallo-romain, avec sa ligne à trois branches? On a souvent plaisanté les Anciens de ce qu'ils racontaient que l'on se servait des dauphins comme « rabatteurs » du poisson. Qu'on vienne donc dans le Pays Basque, et qu'on voie ces bancs de sardines chassés vers la terre par les marsouins! Les Anciens ont pu présenter les faits de façon pittoresque ; mais ils les ont moins dénaturés qu'on ne le croit.

Les « camps romains » de la Somme. — M. Bienaimé, archiviste municipal d'Amiens, y est revenu dans une publication des *Rosati Picards* (2e série, II, Amiens, Tellier, 1924, in-8° de 27 pages). Il est

visible qu'il n'a pas été convaincu par les arguments du comte d'Allouville (dans son grand travail de 1828) et il hésite à prononcer le nom de Jules César à propos de ces extraordinaires enceintes. Mais il conserve encore l'idée du camp romain (construit sous Dioclétien ou Valentinien) sans exclure celle d'une occupation gauloise. J'ai étudié sur place Liercourt, l'Étoile, Tirancourt, Vermand et Caubert : pour moi aucun doute. Il faut exclure absolument l'idée de camp romain ou de *castellum* du Bas-Empire[1] ; il faut s'arrêter uniquement et absolument à l'idée d'*oppidum* gaulois des temps de La Tène. Croire que tout *oppidum* celtique était conforme au type d'Avaricum ou de Bovilles, est absurde ; à côté de l'*oppidum* en pierres et en madriers, il y avait (type de la Somme) l'oppidum à cailloux, sable, moellons et craies. Ce type est d'ailleurs répandu sur la Seine (Taverny) et a dû coexister dans le Massif Central avec le type d'Avaricum. — M. Bienaimé nous donne ici quelques mesures qu'il importe de retenir : Liercourt, 32 ha 42 ; Méricourt, 27 ha 45 ; Tirancourt, 20 ha 59 ; Vermand, 15 ha 50 ; Le Gard, 11 ha 86 ; Chipilly, 9 ha 67 ; L'Étoile, 9 ha 49 ; Villers-les-Royes, 6 ha 75 ; Saint-Mard, 0 ha 65. Et il y en a beaucoup d'autres, et beaucoup plus petits. Cette différence provient de ce que les uns étaient de véritables *oppida*, les autres simplement les donjons de quelque grand propriétaire. — Je ne connais pas le travail de M. l'abbé Renet sur le camp de Bailleul-sur-Thérain, auquel renvoie souvent M. Bienaimé.

L'Atlantide. — Le bruit fait autour du livre du Portugais Pereira de Lima (*Ibères et Basques*) a déterminé M. Saint-Jours à écrire des choses excellentes, extraordinairement riches de faits et de logique, sur le mythe fameux. Car ce n'est qu'un mythe, ce que j'appellerai un mythe de disparition (avec ses différentes classes, disparition de l'homme, du véhicule, de la ville, du sol, etc.). Tout ce que dit à ce sujet M. Saint-Jours est parfait. Cet homme-là, si autodidacte qu'on veuille l'appeler, est un savant de premier ordre (*L'Atlantide n'est qu'un mythe*, extrait de la *Revue Méridionale* du 15 août 1924, Bordeaux, in-8° de 16 p.).

La basilique de Saint-Bertrand. — Ce fut une très belle découverte, à laquelle demeurent associés les noms de M. et Mme Dieulafoy. Évidemment, c'est la plus ancienne basilique tant soit peu conservée sur le sol de la Gaule (j'écarte celle de Trèves). Mais à quelle époque la placer ? Il y a trace de poteries grises estampées, ce qui, jusqu'à

1. Je ne nie pas qu'il soit possible que le Bas Empire ait recouru à des retranchements en terre. Mais les dimensions extraordinairement étendues de ces « camps » de la Somme, leur situation en dehors des routes romaines, l'irrégularité de leurs formes, l'absence de toute ligne de demeures, de tout système viographique à l'intérieur de l'enceinte, l'absence également de vestiges caractéristiques (de briques en particulier), tout exclut l'hypothèse d'une construction romaine à n'importe qu'elle époque.

nouvel ordre, fait songer au cinquième siècle; la monnaie de Gratien nous rapproche de la fin du siècle antérieur, mais le blocage, malgré ses lignes de briques, est médiocre et rural. Il me paraît donc difficile de songer à une époque antérieure à Théodose : mettons vers 400. — Lizop, *Rapports sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges*, 1922, in-8° de 44 p., extrait du *Bulletin des Fouilles archéologiques*[1].

Le trésor de Guipel. — M. l'abbé F. Duine nous envoie une très intéressante monographie sur la commune de *Guipel* (Rennes, 1924, Impr. Moderne, in-8° de 42 p.), faite avec ce soin, cette prudence et cette documentation qui sont la marque propre de ce grand travailleur. Quoique l'histoire de Guipel se place presque entière à une époque voisine de la nôtre, je devais mentionner ce travail, à cause de l'important trésor de monnaies romaines qui vient d'y être découvert (660 pièces). Je ne sais quelle est la pièce la plus récente, car M. Duine, s'il cite des pièces de Constantin en nombre, dit qu'elles ont été «prises au hasard». L'important pour analyser la valeur d'un trésor est de savoir absolument *tout* ce qu'il renferme. La découverte est de la mi-février 1924. — Cela prouve au moins qu'il y avait un centre romain dans les environs. Il faudrait chercher parmi les noms en *-acus*. M. Duine parle de Dingé, *Dingiacus*. Serait-ce le domaine gallo-romain auquel se serait rattaché primitivement le terroir de Guipel? Il faudrait pour cela étudier les conditions topographiques et agronomiques respectives de l'une et de l'autre localité. Car je demeure de plus en plus convaincu que ces domaines en *-acus* ont été les vrais groupements administratifs des territoires ruraux, et que le premier devoir d'une étude de commune est de rechercher le domaine de ce genre auquel elle a pu se rattacher. Mais, faute de texte, l'étude seule des conditions du sol permettra cette recherche[2].

Uxellodunum. — M. B. Marque revient, avec une ténacité digne d'une meilleure cause, sur l'identité d'Uzerche et d'Uxellodunum. J'ai répété trop souvent que tout était contre cette hypothèse, manuscrits (je n'aperçois pas *Usercodunum* dans le grattage ici photographié), site, situation et récits, pour y revenir encore. La science ne se fait pas avec des arguties indéfinies. (B. Marque, *Identification des noms de lieu, cités dans les Commentaires*, Tulle, Juglard [1924], in-8° de 32 p.)

CAMILLE JULLIAN.

1. Remarquez un fond de vase en verre avec PIAE FELIC.

2. Je regrette, puisque M. Duine insiste sur les temps contemporains, qu'il n'ait pas eu l'idée d'une enquête comme celle que M. le doyen Girault, de Poitiers, vient de faire dans l'*Economiste Européen* sur l'évolution (ou la stagnation) de la propriété rurale dans une petite commune voisine de Poitiers; enquête très profonde, très serrée, portant à la fois sur le nombre et l'étendue des propriétés. M. Girault a eu le très grand mérite de voir les problèmes, difficiles et utiles, de les attaquer, de les résoudre. A côté de son travail, bien d'autres monographies communales ne sont que des notations statistiques, des aperçus de surface.

VARIÉTÉS

MONUMENTS DÉLIENS

I

Charles Picard, *L'Établissement des Poseidoniastes de Bérytos* (*Exploration archéologique de Délos*, VI). Paris, de Boccard, 1921 ; 1 vol. in-4° de 144 pages avec 116 figures et X planches.

Des divers groupements de commerçants et d'armateurs étrangers qui apparaissent dans l'île de Délos au moment de sa plus grande prospérité, celui des Poseidoniastes de Bérytos est le seul dont on ait retrouvé le siège. Situé dans un quartier récent, au Nord du Hiéron, cet établissement différait peu par son aspect extérieur des habitations qui l'entouraient. Comme les plus riches d'entre elles, il renfermait une cour à péristyle, avec citerne couverte ; mais, avant d'arriver là, il fallait traverser une première cour qui n'a point d'équivalent dans les maisons particulières. Trois autels circulaires à festons en occupaient le centre : c'étaient ceux d'une triade de divinités bérytiennes dont les trois chapelles, rangées sur la gauche, au fond d'un portique, laissaient voir leurs statues à travers des grilles. Une quatrième chapelle avait été attribuée un peu plus tard à la déesse Rome, avec un autel oblong, placé dans l'angle de la cour le plus rapproché. En face, un pylône divisé par deux colonnes donnait accès dans la galerie occidentale du péristyle. Sur cette même galerie, une dernière cour, que l'on peut considérer aussi comme une vaste salle hypèthre, ouvrait ses trois portes : elle existait déjà dans l'état premier de l'Établissement, tandis que les appartements de réception, aménagés entre la galerie méridionale et la rue, par-dessus des sous-sols qui servaient de magasins, étaient une addition plus récente. Là se trouvait un grand *triclinium* orné de groupes de marbre qui présentaient sous un aspect galant les divinités chères aux Poseidoniastes ; une rangée de baies à meneaux l'éclairait largement du fond[1]. Il était

1. M. Picard restitue trois fenêtres tripartites (p. 128) : la proportion des pièces conservées du type B (p. 127), 2 piédroits jointifs et 7 meneaux, donnerait plutôt une fenêtre unique à 9 baies. Les éléments du type C, qui ne diffèrent des précédents que par leur épaisseur, prendraient place dans la fenêtre de la chambre voisine.

flanqué, à droite, d'une autre salle, plus petite[1], et de deux chambres, à gauche, de latrines dont l'importance correspondait à celle du local. Vers la même époque, on avait pu construire deux chambres au delà du vestibule pour les besoins du service, et ouvrir une exèdre dans le mur latéral du portique des chapelles.

Bien qu'il ait été réalisé par morceaux, ce plan témoigne d'une certaine entente de l'architecture; on imagine au moins l'effet charmant produit par la succession de quatre colonnades et de deux cours ensoleillées. Mais les Poseidoniastes « voyaient large »; peut-être aussi n'avaient-ils pas les moyens de se montrer très exigeants. En tout cas, ils ont laissé leurs entrepreneurs prendre toute sorte de libertés avec les règles canoniques. La restitution des divers ordres présentait des difficultés que n'imaginent guère ceux qui connaissent seulement la technique soignée des temples et des grands édifices publics. Quant aux murs, on sait que leurs matériaux irréguliers, plaques de gneiss ou blocs de granit, deviennent lettre morte une fois qu'ils sont éboulés. M. Ch. Picard et ses collaborateurs ont dû redoubler d'attention, examiner toutes les parties de la ruine dans le plus grand détail, rassembler des morceaux dispersés et contrôler chaque induction par tous les procédés imaginables; il n'est pas jusqu'aux menus fragments de stuc qui n'aient été interrogés. On suit l'étude comme si l'on était sur le terrain avec l'auteur, et ses minutieuses descriptions, accompagnées de dessins précis, permettent de juger du degré de certitude ou de vraisemblance des solutions proposées. C'est, je crois, le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une telle publication, même lorsqu'elle est, comme celle-ci, enrichie de vues très personnelles et très intéressantes sur des questions d'art figuré et d'épigraphie.

Si des doutes me sont venus ici ou là à propos d'un détail, je ne suis pas du tout sûr qu'ils soient fondés[2]. Sur un point, cependant, je crois devoir faire des réserves. Parmi les observations qui prouveraient que les pièces composant l'entablement du péristyle provenaient d'un édifice plus ancien, il faut laisser de côté l'absence de

1. Il ne me semble pas y avoir de place pour un seuil au milieu du mur Nord de cette salle; il faut sans doute restituer deux portes, de part et d'autre de l'axe, aux endroits où la mosaïque est arrachée.

2. Le vestibule était-il vraiment couvert (p. 20)? M. Picard n'en donne pas la preuve. — Le morceau d'entablement représenté par la figure 56 ne me paraît pas convenir, dans son état actuel, à la niche de la *cella* II, car le joint, qui devrait se trouver dans l'axe de la parastade médiane, est coupé suivant le bord d'un triglyphe. — Je ne suis pas tout à fait convaincu que les trois petits canaux cachés sous la mosaïque de la cour à péristyle conduisaient dans la citerne les eaux de l'*impluvium* (p. 88-89): il est curieux qu'ils partent précisément des angles du stylobate. M. Picard suppose évidemment que l'on bouchait alternativement leurs entrées et celle de l'égoût *p*, qui servait au nettoyage de la cour; ce système était assez imparfait. En tout cas, la coupe supérieure du *geison* ne prouve rien (p. 110): elle convient aussi bien à une terrasse qu'à un toit en pente.

quelques chiffres dans des séries numérotées et l'abondance des trous de scellement entre assises (p. 105). J'ai constaté ailleurs que des lettres d'assemblage ont été assez fréquemment effacées par un coup de dressage final, donné « sur le tas ». D'autre part, l'emploi de deux goujons par pièce devient normal dans la construction délienne dès le début du IIe siècle av. J.-C. Au goujon de joint s'ajoute d'abord un goujon caché sous le lit de pose et scellé par un canal de coulée; puis le goujon de joint est lui-même remplacé par un scellement à canal[1]. En examinant la planche VI, je remarque que la première de ces deux techniques a été employée d'une manière à peu près exclusive pour la colonnade occidentale du péristyle; elle reparaît à la galerie du Nord entre les épistyles et les triglyphes, tandis que, cette fois, les corniches ont été scellées sur deux cuvettes à canaux. Les épistyles de l'Est et du Sud ne présentent qu'un seul scellement pour chaque pièce, avec canal de coulée, sauf à l'extrémité orientale du portique Sud, où l'on reconnaît deux ou trois cuvettes de joint. Je crois discerner aussi assez nettement que l'entablement de l'Ouest était déjà en place quand on a commencé à poser celui des deux ailes qui s'y raccordent Les galeries de l'Est et du Sud forment donc un groupe un peu plus récent que les deux autres; précisément, elles portent une dédicace commune où le mot στοά est mis au pluriel (p. 96 et pl. VIII): comme l'auteur de cette dédicace, Διονύσιος Ζήνωνος, a dédié un groupe sculpté du *triclinium* (p. 121), il me paraît assez vraisemblable que les deux galeries ont été achevées en même temps que les appartements de réception. Un autre donateur, Μνασέας Διονυσίου, n'a construit dans le péristyle que la galerie du Nord, sur laquelle se trouve sa dédicace, car le mot στοά est ici au singulier (p. 95 et pl. VII); mais il a aussi dédié, sans doute à la même époque, le triple pylône d'accès, lequel ne peut pas être plus ancien que la galerie de l'Ouest (p. 38 et fig. 30)[2]. La dédicace gravée au nom du κοινόν des Poseidoniastes sur l'entablement de cette dernière, avec le mot στοά encore une fois au singulier, doit se rapporter exclusivement à ladite galerie et à la pièce qu'elle dessert, c'est-à-dire à la salle hypèthre (p. 96 et pl. VII). Je reconnais dans cette *cour* l'οἶκος de l'inscription, et je pense que les χρηστήρια mentionnés en dernier lieu sont le matériel, inconnu de nous, qu'elle renfermait.

M. Picard a bien vu que le mot οἶκος ne peut représenter qu'une partie de l'Établissement; mais il l'applique au sanctuaire de la cour d'entrée (p. 75). Les objections de sens commun que soulève

1. Les cuvettes munies d'un canal sont généralement plus grandes que les autres.

2. Dans les deux cas, Mnaséas se qualifie simplement d'εὐεργέτης; lorsque le κοινόν consacra la statue de la déesse Rome, il était ἀρχιθιασίτης pour la seconde fois.

cette interprétation ne lui ont évidemment pas échappé[1] : s'il a cru devoir passer outre, c'est que οἶκος a souvent le sens de *lieu de culte*, de *sanctuaire privé*. Vitruve, il est vrai, appelle *oecus* la pièce principale de l'habitation hellénistique; dans les maisons de Délos, ce « salon » ouvre souvent, du côté du péristyle, tantôt trois portes, tantôt une porte et deux fenêtres; M. Chamonard a justement observé que la façade de la dernière *cour* de l'Établissement ressemble tout à fait à une façade d'*oecus*[2]. L'analogie n'est pas factice : par sa situation, par ses trois portes verrouillées de l'intérieur, et dont la plus large, au centre, était encadrée de deux piliers, cette *cour* s'annonçait bien comme la pièce principale de l'ensemble. Pourquoi ne l'a-t-on jamais dotée d'un toit? En la définissant *cour de réunion* ou *bourse de commerce* (p. 81), M. Picard ne nous donne pas le mot de l'énigme. Pour traiter leurs affaires, les Poseidoniastes disposaient d'une autre cour, plus vaste, dont le péristyle faisait une sorte de petite agora. Par quel étrange paradoxe lui ont-ils préféré jusqu'à la fin un espace découvert où rien ne les protégeait de la pluie ni du soleil? Il aurait pourtant suffi de quatre colonnes surmontées d'un lanterneau pour transformer cette *cour de réunion* en un *oecus* égyptien, en une petite salle hypostyle : des Bérytiens n'ignoraient pas cela, et, s'ils l'eussent oublié, le modèle d'une bourse de conception hellénistique n'était pas loin.

Pour résoudre le problème, il faut, je crois, faire appel au sens religieux du mot οἶκος. Autant qu'un groupement mercantile, le κοινόν des Poseidoniastes est une association cultuelle. Ces gens viennent de Phénicie, et ils ne sont pas tellement hellénisés qu'ils ne se souviennent de l'Orient en rangeant derrière un portique trois et quatre petites chapelles. On connaît des lieux de culte phéniciens qui sont formés d'une cour quadrangulaire, un peu plus profonde que large, et analogue à la *cour de réunion* de l'Établissement. Les chapelles n'y tiennent qu'une toute petite place et peuvent être regardées comme un élément adventice. Les Poseidoniastes ont-ils élevé celles de leurs dieux hors de l'aire sacrée pour utiliser au mieux le terrain dont ils disposaient? Cette explication, qui, d'ailleurs, ne se fonde point sur une évidence, resterait insuffisante, puisqu'il n'y avait aucun passage direct de la cour d'entrée à la *cour de réunion*. Les deux sanctuaires sont bien séparés l'un de l'autre, et ils l'ont été à dessein. Le premier, ouvert à tout venant, présentait les divinités de Bérytos sous

1. Les dédicaces se placent en avant des édifices et non derrière. Celle du sanctuaire était gravée sur l'entablement de son *pronaos* (p. 47). Pourquoi l'aurait-on répétée ailleurs?

2. *Exploration archéologique de Délos*, VIII, 1, p. 169, n. 5. L'observation n'est pas formulée, mais elle résulte de la conclusion : M. Chamonard considère la *cour de réunion* comme une *salle*, et il l'assimile à l'οἶκος, ou *oecus*.

une forme hellénisée et dans une ambiance hellénique; le second, intime et fermé, avait un caractère tout sémitique. A mes yeux, il suit de là que les Poseidoniastes célébraient le culte suivant deux rites différents : extérieurement, suivant le rite grec; avec plus de mystère, suivant le rite phénicien.

II

Joseph Chamonard. *Le Quartier du Théâtre, étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique. (Exploration archéologique de Délos, VIII).* Paris, de Boccard, 1922; 1 volume in-4° de IX-239 pages, avec 113 figures et XXVII planches.

Dans la ville antique de Délos, une rue montante, longue de 206 mètres, partant de la région du port, débouche, au Sud-Est, sur l'esplanade où s'élevait la skéné du Théâtre. Les archéologues ont appelé *Quartier du Théâtre* le groupe des îlots qui bordent cette rue, deux sur le côté droit, quatre sur le côté gauche. Sauf le plus éloigné du Théâtre, à l'Est, et le plus rapproché, à l'Ouest, ils ont tous été déblayés. Après avoir dirigé la majeure partie des fouilles, M. Chamonard s'était chargé de la publication définitive des monuments.

Cette publication a d'autant plus d'intérêt qu'elle est le fruit d'une longue expérience et de nombreuses années d'études. M. Chamonard a pensé avec raison qu'elle répondrait mal à ses fins en suivant l'ordre topographique. Les maisons exhumées sont trop nombreuses et d'importance trop inégale pour faire chacune l'objet d'une monographie. Le voisinage ne crée point entre elles de lien véritable, tandis que l'on relève à distance des ressemblances, voire des imitations. Enfin, il était difficile d'omettre les éclaircissements que l'on peut tirer d'autres quartiers de la ville, où les fouilles ont rendu au jour, tantôt des dispositions mieux conservées, tantôt des édifices plus typiques.

C'est, en réalité, une étude d'ensemble sur l'habitation délienne, que M. Chamonard nous offre dans le cadre restreint qu'il a choisi. Avec l'historique des fouilles, la description de l'état actuel, maison par maison, mais bornée à l'essentiel, forme la première partie du livre; une seconde partie est consacrée à la viabilité, au groupement des édifices, puis aux éléments dont ils sont constitués (façade, vestibule, cour, salles, étage), à certaines particularités (autels, niches, étagères d'angle, graffites), aux boutiques et locaux industriels, enfin aux diverses classes d'objets qui ont été trouvés au cours des fouilles. La troisième et dernière partie, qu'il a fallu séparer des deux premières

en raison des dimensions du volume, est à l'impression : elle renfermera tout ce qui concerne la technique. A l'aide des tables qui la suivront, on pourra sans doute retrouver facilement tous les passages où il est question d'une même maison, ainsi que toutes les illustrations qui s'y rapportent. Cela permettra au lecteur, comme il est souhaitable, de reconstituer, s'il veut, la monographie des différentes unités.

Telle qu'elle nous apparaît dans le *Quartier du Théâtre*, la bourgade délienne est bien différente des villes hellénistiques d'Asie Mineure tracées au cordeau. D'étroites rues capricieuses, coupées d'étranglements où un baudet chargé de ses couffins suffisait à arrêter tout le trafic ; des constructions si désordonnées, si enchevêtrées, que l'on a peine souvent à en découvrir les rapports. Tout compte tenu des inégalités du terrain, des remaniements, des agrandissements, leur irrégularité déconcerte.

Pour l'expliquer, il faut sans doute partir du grand îlot, l'*insula III*, qui s'étend à l'Ouest de la *rue du Théâtre* : plus ancien que ceux de l'Est, il est aussi plus confus ; on n'accédait que par des ruelles aux habitations qui en occupent le centre. Le plan permet de reconnaître qu'il s'est développé le long d'une rue qui passe à petite distance de la mer, la *rue n° 5*. Actuellement, la bande de terrain qui borde cette rue de l'autre côté est occupée par des établissements maritimes assez bien alignés et établis sur des remblais. Ils datent au plus tôt de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère. Jusqu'à la fin de l'indépendance délienne, le négoce a dû se concentrer dans la région du Grand Bassin, dit *Port Sacré*, et il est vraisemblable que les habitations privées se sont pressées d'abord le long du rivage[1], au petit bonheur, suivies par cette *rue n° 5*, qui est devenue ensuite le point de départ du *Quartier du Théâtre*.

Les origines de ce mouvement nous échappent. L'*insula III* a peut-être commencé de se développer dès la fin du Ve siècle, après la Grande Purification[2] ; mais ce ne serait guère avant le IIIe siècle qu'elle aurait rempli tout l'espace compris entre la *rue n° 5* et le chemin menant au Théâtre. L'angle Nord-Ouest de cette *insula* a conservé des habitants encore assez longtemps après les catastrophes du Ier siècle, qui vidèrent rapidement le reste du *Quartier*. Il est visible qu'elles l'ont surpris en pleine prospérité : dans l'îlot le plus rapproché du Théâtre, on aménageait deux résidences vastes et luxueuses, avec de grands péristyles : les travaux interrompus n'ont point été continués.

1. M. Chamonard parle avec moins de raison, je crois, d'établissements maritimes.

2. Si les tessons archaïques trouvés dans l'*insula* appartenaient vraiment à des vases funéraires (p. 37), ce serait l'indice que cette région était occupée par une nécropole ; on ne pourrait donc pas dire que les traces d'habitat y remontent au VIIe siècle. Mais des fragments de vases orientalisants pareils à ceux de Rhénée se sont rencontrés dans le Hiéron même et au Sud de l'Agora.

Toutes les maisons de Délos possèdent une cour, et, parmi les éléments dont l'absence est exceptionnelle ou rare, on peut citer le vestibule, l'étage, la citerne, le puits, les latrines. Pour le reste, une extrême diversité. Le type à péristyle est le plus reconnaissable; mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit le plus fréquent. Assez souvent ce péristyle a été ajouté après coup, et quelquefois il est incomplet. Là où il fait partie du plan primitif, dans les demeures les plus spacieuses, qui sont aussi d'ordinaire le plus richement décorées, il comprend quatre portiques doriques, plus rarement ioniques, disposés sur un plan barlong ou carré. Un de ces portiques, plus large que les autres, forme promenoir à l'Est ou au Nord; il est souvent prolongé d'une de ses extrémités, ou des deux, jusqu'au mur extérieur.

C'est aussi, généralement, à l'Est ou au Nord, que s'élève la grande salle éclairée par plusieurs portes, ou par une porte et deux fenêtres, que Vitruve appelle l'*oecus*. Des salles et des chambres plus petites s'alignent sur une ou deux des autres galeries. Ces péristyles, qui circonscrivent un *impluvium* établi au-dessus de la citerne, mais sans communication avec elle, ne sont jamais très grands : les plus étendus présentent trois entrecolonnements sur chaque face, les autres, deux seulement (trois et deux, quand le plan, par hasard, est barlong), ou même un seul.

M. Chamonard remarque que le péristyle tendait à se généraliser ; on en avait élevé plusieurs tant bien que mal dans de petites cours où ils tenaient à peine. Les origines de cette mode doivent certainement être cherchées hors de Délos[1]. Le plus ancien exemple de péristyle privé découvert à Délos, dans la maison dite *de Kerdon*, ne date guère que du milieu du IIIe siècle. L'ordre inférieur y portait des galeries couvertes dont la toiture reposait sur ces fûts quadrangulaires, décorés comme des antes, que les documents déliens appellent *parastades*, et Vitruve, *colonnes attiques*[2]. Des éléments analogues ont été retrouvés dans d'autres habitations. Couvertes ou non, les galeries supérieures établissaient des communications entre les pièces de l'étage, et c'est là probablement l'un des avantages, sinon le seul, qui ont fait le succès du péristyle[3].

M. Chamonard, il est vrai, suppose qu'il a pu exister ailleurs des galeries en bois reposant sur de simples poteaux (p. 196). Cette réserve

1. Il y avait cependant près du Hiéron, depuis le Ve siècle, un édifice religieux composé de deux salles et d'une cour à péristyle. En revanche, l'*Agora* ne peut guère être citée comme exemple, car les portiques n'y régnaient que sur trois côtés; celui du Sud, plus ancien, n'est pas relié aux deux autres et en diffère.

2. M. Chamonard pense que l'attique qui forme le couronnement des décorations en stuc est une imitation de ces galeries (p. 193-194). J'en chercherais plutôt l'origine dans des édifices, comme l'*Arsinoeion* de Samothrace et le *Temple des Taureaux* de Délos, où les parastades reposaient sur un mur plein, appareillé.

3. D'après M. Chamonard, plusieurs maisons à péristyle du *Quartier du Théâtre* auraient été dépourvues d'étage et de galeries supérieures.

serait grave, car il importe peu, en définitive, pour le schéma du plan, que les supports des galeries aient été de bois, de poros ou de marbre. Je reconnais qu'un poteau adventice, ici ou là, a pu disparaître sans laisser de traces ; mais si l'usage en avait été tant soit peu étendu, on retrouverait à l'emplacement de ces poteaux, soit des seuils ou des dés de pierre, soit au moins des cavités creusées dans le pavement des cours. Puisque M. Chamonard ne signale rien de tel, nous pouvons être sûrs que les galeries établies sur des supports n'existaient point dans l'habitation délienne traditionnelle. On peut naturellement imaginer qu'à leur défaut des balcons continus en encorbellement régnaient sur un ou deux côtés de la cour (p. 196). Mais cela même reste douteux, car on ne paraît avoir rencontré de corbeaux dans aucune maison, et l'on sait que les Déliens tendaient à substituer le marbre ou la pierre au bois, toutes les fois qu'ils le pouvaient. Nous sommes donc amenés à nous demander si, antérieurement à l'introduction du péristyle, le plan de leurs habitations n'était point conçu de telle façon que le passage se fît aisément d'une pièce de l'étage à l'autre, sans le secours d'aucun élément extérieur, galerie ou balcon.

Dans les demeures dépourvues de péristyle, M. Chamonard a relevé souvent une disposition caractéristique (p. 167): la salle principale donne accès à des chambres isolées de la cour. Le cas le plus remarquable et aussi le plus ordinaire est celui où ces chambres, au nombre de deux, sont placées en arrière du mur de fond de l'*oecus* et s'enferment avec celui-ci dans un rectangle. Ce groupement, qui rappelle le plan de certaines *cellae* sacrées, me paraît être l'élément essentiel de l'ancienne habitation délienne. En le reproduisant à l'étage, on obtenait un logis assez vaste pour suffire aux besoins d'une famille; les exigences grandissaient-elles, il était facile d'aménager des chambres supplémentaires sur les côtés de l'*oecus*, ou encore d'élever un nouveau groupe contigu au premier, soit dans son prolongement, soit en retour d'équerre ; à l'étage, une porte percée entre les deux salles, ou bien entre celles-ci et une pièce d'angle, pouvait assurer toutes les communications. Ces diverses combinaisons ont laissé des traces dans le *Quartier du Théâtre* ; si elles ne s'y présentent pas d'ensemble, c'est que les maisons du type ancien, habitées par la classe moyenne[1], sont presque toutes bâties sur d'étroites parcelles de terrain dont il a fallu tirer parti au mieux.

M. Chamonard n'a pas eu de peine à montrer combien les règles édictées par Vitruve s'appliquent mal à l'architecture privée de Délos. Ainsi, il a recherché vainement dans tous les quartiers fouillés un

1. En 1912, on a eu l'occasion d'explorer sommairement, au Sud-Ouest du Théâtre, un quartier vraiment pauvre, habité par des artisans, peut-être de condition servile. Rien n'en décelait la présence à la surface du sol. Les murs extérieurs eux-mêmes étaient faits de terre.

exemple de *gynaeconitis* (p. 163). Il arrive cependant qu'une habitation plus petite communique avec une plus grande; faut-il l'écarter parce qu'elle ne répond pas au plan vitruvien ? On me permettra d'en douter. Les Grecs n'ont certainement pas inventé conjointement deux types de maisons répondant à des fins différentes, l'un avec péristyle, pour les hommes, l'autre avec *prostas*, pour les femmes. Si l'on réfléchit que la *gynaeconitis* représente en réalité le logis familial, l'*andronitis*, un «hôtel», on se convaincra que dans la contrée où Vitruve a pris son modèle, le plan à péristyle devait être une importation, et le plan à *prostas*, un legs des ancêtres. Le second n'est évidemment pas mieux adapté que le premier aux nécessités de la vie féminine : pourquoi les *matres familiae* n'auraient-elles pas surveillé aussi commodément le travail de leurs esclaves dans un *oecus* à promenoir que dans un *oecus* à *prostas?* Ce que l'on voit, c'est que le péristyle ne cesse de gagner du terrain à partir du IIIe siècle. Dans certains pays, il est adopté d'abord pour l'*andronitis*, comme, en Campanie, pour les appartements privés bâtis autour d'un jardin. A Délos, il apparaît au moment où commence la prospérité commerciale de l'île, prenant pied d'emblée dans le cercle de la famille et tendant ainsi à évincer peu à peu les dispositions anciennes.

La maison à *prostas* elle-même n'y était pas tout à fait inconnue. J'en trouve un exemple dans le *Quartier du Théâtre : insula VI, M.* M. Chamonard a rapproché les salles *g*, *h* de cette habitation du groupe des *oeci* à alcôves. En fait, elles sont enfermées dans un rectangle, et la salle *g* précède la salle *h*; mais c'est la seconde, plus vaste, qu représente l'*oecus*, tandis que la première lui sert de vestibule : elle a moins de profondeur que de largeur, elle est presque complètement ouverte vers la cour, et elle donne accès, sur le côté gauche, à une chambre assez richement décorée. La *prostas* décrite par Vitruve n'est, elle aussi, qu'un vestibule *in antis* précédant l'*oecus* et flanqué de pièces plus petites. On a reconnu que ce groupement dérive du mégaron mycénien. Il paraît avoir été l'élément caractéristique des habitations de Priène; mais on l'y trouve combiné avec un petit portique latéral, et Vitruve lui associe un péristyle incomplet, à trois colonnades.

J'incline à croire qu'une combinaison analogue a donné naissance au *péristyle rhodien*. M. Chamonard a retrouvé cette dernière disposition dans la *maison du Trident*. En interprétant avec sagacité les membres d'architecture conservés, il a montré que les deux colonnes centrales de l'Est, placées devant l'*oecus*, étaient plus grandes que celles des trois autres portiques, mais que les colonnes placées aux angles Nord-Est et Sud-Est atteignaient le même niveau que les premières, bien qu'elles eussent un diamètre moyen. Des tambours à consoles y étaient intercalés et soutenaient l'extrémité des entablements portés par les colonnes du Nord et du Sud. Le portique de l'Est était plus élevé que les autres.

L'*oecus* et son promenoir montaient probablement jusqu'au droit des toitures de l'étage.

A Priène, les archéologues allemands ont pu induire que la *prostas* dépassait aussi en hauteur les bâtiments latéraux. On construit encore dans l'île de Rhodes des maisons formées de prismes inégaux dont les terrasses ne se raccordent pas : la salle principale, qui occupe le plus grand de ces prismes, est quelquefois assez élevée pour que l'on y perce une rangée de fenêtres au-dessus des baies du rez-de-chaussée. Il est possible que dans les maisons antiques dépourvues de péristyle, les toits des divers groupes de pièces disposés sur des côtés de la cour se soient échelonnés à des hauteurs variables. On conçoit, au contraire, que le péristyle ait plus ou moins nivelé, tout à l'entour, les lignes supérieures des bâtiments. Il est rare que les murs soient conservés jusqu'aux encastrements des charpentes, mais le péristyle de la *maison du Trident* laisse voir que l'on pourrait peut-être déterminer *grosso modo* la hauteur relative de pièces contiguës d'après celle des éléments décoratifs qui règnent au bas de leurs parois[1].

Le livre de M. Chamonard nous apporte tant d'observations précieuses et indiscutables, que je crains presque d'avoir trahi l'auteur en me laissant entraîner à indiquer quelques-unes des hypothèses qu'il m'a suggérées.

R. VALLOIS.

1. M. Chamonard touchera sans doute encore à ces questions dans la partie III du fascicule VIII. Il veut bien me communiquer que l'inégalité des toitures dans une même habitation lui paraît exclue toutes les fois que les eaux de pluie sont conduites à la citerne par un tuyau unique; d'autre part, comme il me le fait observer, on rencontre sur les parois de chambres régies par la hauteur uniforme d'un péristyle, des bandeaux en stuc placés à des niveaux différents.

BIBLIOGRAPHIE

Ch.-F. Jean, *Sumer et Akkad*. Paris, Geuthner, 1923; 1 vol. in-8° de 166 pages suivies de 90 planches.

Le savant auteur des *Cenni intorno a recenti studi della affinità camito-semitiche* (in-8°, Rome, 1913) et du « Milieu biblique avant Jésus-Christ[1] » nous donne, lui aussi, une « Contribution à l'histoire de la civilisation dans la Basse-Mésopotamie ». Elle lui a valu le titre d'*élève diplômé de la Section des sciences historiques et philologiques de l'École des Hautes-Études* : 224 tablettes ont été éditées ici, remontant les unes au XXIVe, les autres aux XXIIe-XXIe siècles avant notre ère. Le travail rappelle celui du Dr Contenau sur Umma[2]. L'*Introduction* contient d'abord une longue étude intitulée « Les noms propres de personnes depuis la IIe dynastie d'Ur jusqu'à la fin de la Ire dynastie de Babylone » (p. 7-36). D'intéressantes comparaisons sont instituées avec l'onomastique de l'ancienne Égypte. Vient ensuite une étude intitulée « Bois et objets en bois à l'époque d'Ur » (p. 37-45), puis une troisième concernant « Les métaux et pierres rares ou précieuses » (p. 46-61). Les deux pages de la quatrième *étude* (61-63) présentent une hypothèse sur le sens de *elleg* qui voudrait dire « petit sel, soude commune, sel comestible ». — C'est à la page 67 (jusqu'à la page 160) que commencent, *en transcription*, les « Textes sumériens et akkadiens ». Les pages 151-152 expliquent « quelques mots ou expressions plutôt *rares* ou dont le sens est *peu* ou *point connu* ou *récemment déterminé* ». Aux pages 153-159 on trouvera une « Concordance des tablettes ». L'*errata* occupe les pages 161-162. A partir de la page 168, enfin, on peut voir la reproduction (dessinée) des tablettes qu'a utilisées l'auteur.

Il faudrait être assyriologue pour apprécier à leur juste valeur les intéressants travaux de l'érudit lazariste. Mais les noms du P. Scheil, d'Is. Lévy et du Dr Contenau, qui se sont portés garants de sa science devant leurs collègues de l'École des Hautes-Études, montrent assez que nous pouvons avoir confiance dans les résultats. Et la lecture des deux volumes déjà parus du *Milieu biblique* prouve par ailleurs que nous avons, pour l'époque ancienne, dans la personne du P. Ch.-F. Jean, un nouvel orientaliste complet du genre de ceux dont l'illustre G. Maspero avait été le premier modèle en France. A. CUNY.

1. Vol. I, 1922, *Histoire et civilisation*; vol. II, *La littérature*, 1923 (chez P. Geuthner également). Le 3e volume (*Les idées religieuses*) doit paraître sous peu.

2. V. *Umma sous la dynastie d'Ur* (1916) dans cette *Revue*, t. XIX, année 1917, p. 285.

Fr. Hrozny, *Code hittite provenant de l'Asie Mineure* (v. 1350 av. J.-C.), 1re partie. Paris, Geuthner, 1923; 1 vol. in-8° de 160 pages, plus 26 planches.

Les 160 pages de ce livre sont partagées de la façon que voici à droite, on lit la transcription du texte cunéiforme (reproduit dans les planches de la fin); les mots hittites (ou mieux pseudo-hittites) sont seuls en caractères italiques; les idéogrammes sont en majuscules italiques (avec les mots sumériens ou assyro-babyloniens, p. ex. p. 100 *É-GAL* « palais » en sumérien, mais *KASPU* « argent » en assyro-babylonien. A gauche, on lit les traductions de M. Hrozny. Les dispositions générales du code rappellent celles désormais célèbres de Hammurabi. Il est divisé en 2 parties : 1re partie, pp 2-99; 2e partie, pp. 100-150; les pages 152-154 reproduisent les fragments; les pages 155-159 contiennent les *additions et corrections*. La 2e partie de l'ouvrage ici promise, donnera le commentaire.

On sait que la thèse de M. Hrozny, qui est aussi celle du latiniste et linguiste F. Sommer (bien que M. Hrozny, p. 158, se plaigne que les procédés de M. F. Sommer ne soient à son égard ni moraux ni scientifiques), c'est que le hittite (pseudo-hittite de M. Meillet) est un idiome indo-européen. Il y a là un fait nouveau et d'importance, et il est incontestable que des 1res personnes en *-mi* rappellent celles du grec et du sanscrit, que, p. 100 p. ex., la 3e pers. active *taieizi* (de * *tayeti*) « il vole » et la 3e pers. moy. *taietai* (de * *tāyetai*) « il vole » rappellent à la fois la racine sanscrite *tāy-* de *tāy-ú-* « voleur » et le p. dor. τατάεται « il se trouve frustré de », et cela, à la fois pour la racine et pour la formation verbale. C'est au reste surtout dans le vocabulaire qu'il y a des rencontres frappantes : jusqu'en 1910 (*Wörterbuch*[2] de Walde) et en 1912-13 (date où paraissaient les fascicules afférents du *Dict.* de Boisacq), le gr. μᾶλον, μῆλον restait sans étymologie et l'on enseignait même que *mālum* (d'où *mālus* « pommier ») était emprunté au grec. Aujourd'hui nous savons (p. ex. p. 100, l. 1 et l. 3, etc.) que le « pommier » en pseudo-hittite était *maHlan* à l'accusatif, *maHli* à un cas oblique du singulier, etc.), soit donc un thème *maHla-* identique au thème * *mālo-* que postulait le grec comme le latin. F. de Saussure avait reconnu, dans le *Mémoire*, que l'*ā* indo-européen représentait en réalité *eə* indo-européen (avec un *ə* consonne identique à l'esprit doux du grec). Nous voyons maintenant que sans doute cet *e* spécial (il y en avait deux autres : un qui laissait subsister le timbre *e*, et un second qui le transformait en *o*) avait bien attiré *e* vers le timbre *a*, mais qu'il n'avait pas encore perdu son individualité[1]. Il

1. Comme pour le *ghaïn* sémitique, la transcription assyrienne est forcée ici; l'esprit doux encore perceptible a été rendu par le *H*, phonème beaucoup plus fort que ', mais seule laryngale que possédât encore l'assyro-babylonien. Ceci jette une

faudra donc modifier légèrement la graphie traditionnelle et noter ici (et dans tous les cas analogues) : * *ma'lo–* au lieu de * *mālo–*. Le changement est minime. M. A. Meillet avait écrit que, si l'on découvrait de nouvelles langues indo-européennes, elles entreraient d'elles-mêmes dans les cadres de la grammaire comparée telle qu'elle est désormais constituée. On constatera qu'il ne s'était pas trompé.

A. CUNY.

H. Sottas, *Lettre à M. Dacier... relative à l'alphabet des hiéroglyphes égyptiens par M. Champollion le Jeune (édition du Centenaire précédée d'une étude sur le déchiffrement)*. Paris, Geuthner, 1922 ; 1 vol. in-8° de 84, puis 52 pages avec 4 planches (reproduisant celles de 1822).

M. H. Sottas nous donne la reproduction de la célèbre *Lettre à M. Dacier*, qui a été le point de départ de toute la science égyptologique moderne. La couverture extérieure rappelle exactement celle de la *Lettre* et porte le millésime de 1822 avec le nom de Firmin-Didot ; le titre intérieur, celui de P. Geuthner et la date de 1922. Ça a été une très heureuse idée de mettre ainsi à la portée de tous un document difficilement accessible aujourd'hui et d'un intérêt primordial qu'ont fait ressortir les égyptologues à l'occasion des fêtes du Centenaire.

La préface de M. Sottas n'est pas du tout la répétition de l'histoire du déchiffrement qu'il avait donnée dans son *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*[1] : il y a ici de nouveaux détails historiques et de nouvelles considérations théoriques. On lit dans la conclusion (p. 79) : « La personnalité de Champollion nous apparaît comme groupant harmonieusement les trois qualités maîtresses du grand inventeur : curiosité toujours en éveil; imagination féconde et créatrice; esprit critique empêchant cette dernière faculté de se dévoyer. A ce bel équilibre, si rarement réalisé, nous devons de célébrer cette année, après cent ans, un événement considérable dans l'ordre intellectuel. »

A. CUNY.

D. S. Margoliouth, *The Homer of Aristotle*. Oxford, Blackwell, 1913; 1 vol. in-8° de VII-245 pages, avec planche hors texte.

Ce petit livre, en dépit de son titre modeste, contient dans ses 77 premières pages plus de nouveautés sur Homère et les Tragiques que tous les ouvrages publiés dans le monde entier depuis plusieurs

vive lumière sur le nom donné aux Aryens dans les inscriptions achéménides (en dehors du texte vieux-perse). *Ariya–* est rendu par *Harri* (v. *Revue*, n° de juillet-septembre 1908). C'est donc que les mots indo-iraniens commençant par une voyelle débutaient en réalité par un esprit doux (') qui n'est noté qu'en grec. Comme dans les cas cités plus haut, on a forcé la note et on l'a rendu par *H*.

1. Cf., *Revue*, XXV, p. 401.

siècles. Qu'on en juge : l'auteur, mettant à profit une indication de Diogène Laërce relative à Épicharme, a découvert que l'*Iliade*, l'*Odyssée* et toutes les tragédies grecques contiennent dans leurs premiers vers des cryptogrammes qui révèlent à qui sait les déchiffrer de bien précieux secrets. Il fallait être aveugle pour ne pas apercevoir qu'Homère a signé l'*Iliade* de son nom. En effet, comment ne pas reconnaître dans les syllabes initiales des deux mots surprenants (terribles, dit M. Margoliouth) qui commencent les deux premiers vers ΜΗΝΙΝ et ΟΥΛΟΜΕΝΗΝ les deux tiers de la signature ΟΜΗΡΟΥ ? Cependant, il ne s'agit pas d'acrostiche. Découpez les sept premiers vers de l'*Iliade* et les dix premiers de l'*Odyssée* en groupes de deux lettres ; relevez ces groupes verticalement et à l'aide des lettres contenues dans chacune des colonnes verticales composez par anagramme des vers ïambiques. Vous obtiendrez ainsi les prologues secrets de l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Mais l'auteur a pris lui-même cette peine. Il suffit donc de lire les prologues qu'il a ainsi recomposés (ou plutôt la traduction qu'il en donne ; car le grec des cryptogrammes est étrange et ne se laisse pas facilement entendre) pour apprendre ces faits désormais indiscutables : Homère est l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, comme le croyait Aristote et comme on recommence à le croire aujourd'hui (voir notamment J. A. Schott, *The unity of Homer*, University of California, 1921). Il a lui-même divisé chacun de ces deux poèmes en vingt-quatre chants. Il est né à Ios. Voici donc un antique débat tardivement, mais définitivement réglé. Enfin, entre autres belles choses, nous trouvons une mention du chant magique d'Orphée, ce qui ajoute quelques bons siècles d'antiquité à ce mythe.

Les tragédies grecques contiennent toujours dans le premier distique la signature, dans le second l'indication de l'olympiade, dans le troisième un hommage à Athèna, dans le quatrième l'avertissement que le cryptogramme est terminé, ce qui est conforme aux règles du « chiffre ». Ainsi, l'anagramme des deux premiers vers d'Œdipe Roi :

ὦ τέκνα Κάδμου τοῦ πάλαι νέα τροφή
τίνας ποθ' ἕδρας τάσδε μοι θοάζετε

fournit ces deux nouveaux vers ïambiques

τἄπη δ' ἴσαζε πάντα τἄμ' ἐκ θ' ὧν τόδε
τὸ δρᾶμ' Ἀθηναίου Σοφοκλέους τ' ἐρεῖ.

ainsi traduits par M. Margoliouth : « Equalize all my words and those out of which the following will say : this drama is by an Athenian and Sophokles ». Évidemment, ce n'est pas écrit en très bon grec et l'on peut préférer le texte « en clair ». Mais il faut bien tenir compte des exigences du chiffre.

Les déchiffrements de M. Margoliouth donnent ainsi, de façon certaine, la date de toutes les tragédies grecques dont le début nous a été conservé. Voilà qui va obliger plus d'un philologue à reviser ses

conclusions. Par surcroît, nous apprenons que le *Rhésos* est de Sophocle. L'auteur de la découverte, qui a le triomphe modeste, rappelle à ce propos que les critiques anciens estimaient déjà que le style de la pièce est sophocléen.

Notre temps est fertile en miracles. Nous venions d'apprendre par des cryptogrammes tirés du *Novum organum* que Bacon est le fils de la reine-vierge Élisabeth et l'auteur des pièces représentées et publiées sous le nom de Shakespeare. A peine notre émotion est-elle calmée que l'on déchiffre des cryptogrammes dans Homère et dans les Tragiques. Tout cela est si beau qu'on a peine à se défendre d'une inquiétude. La découverte de M. Margoliouth ne serait-elle pas un formidable « hoax », une aimable raillerie à l'adresse de ceux qui ont cru aux cryptogrammes Bacon ?

André BOULANGER.

R. V. Livingstone, *The pageant of Greece*. Oxford, Clarendon Press, 1923; 1 vol. in-12 de XII-436 pages.

C'est un de ces livres de grande vulgarisation, comme on les aime en Angleterre. L'auteur, estimant qu'il n'est pas d'éducation complète sans quelque connaissance de l'hellénisme, s'est proposé d'en donner une idée aux lecteurs possédant déjà une bonne culture générale, non par un livre sur la Grèce antique, mais par un choix des pages les plus caractéristiques des grands écrivains grecs. Ces extraits sont accompagnés de quelques indications sur les auteurs et reliés par de très brèves notices historiques qui assurent la continuité de l'ensemble en conduisant le lecteur depuis les origines égéennes jusqu'aux temps byzantins. Je ne chicanerai pas M. Livingstone sur le choix des extraits : il est incontestable du moins que les pages le plus universellement admirées se trouvent dans ce recueil.

Les 60 pages consacrées à Homère comprennent non seulement les passages les plus beaux littérairement, mais un certain nombre d'extraits destinés à donner une idée de la civilisation décrite par l'épopée. La poésie lyrique est représentée par des citations d'Alcman, de Mimnerme, de Sapho et par la VII[e] *Isthmique* de Pindare, traduite en vers anglais par Miss Hutchinson. M. Livingstone assure que cette traduction rend le mieux du monde le « grand style » de Pindare avec son « mélange unique d'austérité et de sentiment humain ». Voilà une grande merveille ! Ne se trouvera-t-il pas une poétesse française pour nous rendre le même service éminent ? Les tragiques bénéficient de notices assez étendues mais ne fournissent que de très brefs extraits. Aristophane est plus généreusement traité, mais Ménandre doit se contenter d'une page. Hérodote, Thucydide et Xénophon représentent l'histoire. Dans la section de la philosophie figurent les sophistes et Socrate, d'après Platon, Platon lui-même et Aristote. L'éloquence est

tout entière résumée en Démosthène. L'époque Alexandrine fournit quelques extraits de Théocrite et des épigrammes de l'Anthologie. Pour l'époque romaine, des fragments des *Vies* de Plutarque. La dernière section est consacrée à la science hellénique dont l'histoire est condensée en huit pages. Elle contient quelques formules des vieux physiciens ioniens et des extraits d'Hippocrate, d'Aristote, de Théophraste et de Héron d'Alexandrie.

Un tel livre, s'il ne donne pas à ses lecteurs une connaissance suffisante de l'hellénisme, leur inspirera du moins le désir d'en apprendre davantage.

André BOULANGER.

Bruno Lavagnini, *I Lirici greci illustrati per le scuole*. Turin, G. B. Paravia, 1923; 1 vol. in-8° de 164 pages.

Ce volume fait partie de la Bibliothèque scolaire des auteurs latins et grecs, publiée sous la direction de Carlo Pascal. Il est destiné à donner aux élèves italiens des morceaux significatifs de l'œuvre des lyriques grecs et à leur en faciliter l'intelligence. Reconnaissons que les élèves italiens n'ont pas à se plaindre : M. Lavagnini, qui connaît bien les papyrus littéraires et a édité des *Eroticorum fragmenta papyracea* (Leipzig, 1922), a voulu mettre sous leurs yeux les trouvailles les plus récentes qui ont enrichi notre connaissance du lyrisme grec. Aussi n'a-t-il pas puisé seulement dans *l'Anthologia lyrica* de Hiller et Crusius, mais encore dans le *Supplementum lyricum* de Diehl pour les textes sur papyrus. Si l'on parcourt les pages réservées à Sapho, on y trouvera plusieurs pièces ignorées avant le début du xx[e] siècle. Un poème d'Ibykos est donné directement d'après la publication des *Papyrus d'Oxyrrhinchos* où il figure au tome XV, paru en 1922. Tous ces textes sont publiés sans que les restitutions soient distinguées par des crochets, ce qui est nécessaire peut-être dans une semblable édition, mais pourtant dangereux.

L'auteur n'a d'ailleurs pas sacrifié au désir de la nouveauté les pièces classiques de Tyrtée, Mimnerme, Solon, Théognis, Archiloque, Alcée, Anakréon, Alcman, Stésichore, Simonide. Pour chaque poète, une brève notice vise moins à fournir des détails circonstanciés sur sa vie qu'à donner en quelque sorte le ton de son œuvre. Les notes, comme il est naturel, sont uniquement explicatives ; elles transposent principalement les termes dialectaux en langue grecque scolaire.

P. ROUSSEL.

Laographia, t. VII, 1923 *(Mélanges en l'honneur de N. Politis)*. Athènes, Sakellarios ; 1 vol. in-8° de 563 pages.

Articles sur l'Antiquité : P. 1, G. Bernardakis propose des corrections à quelques passages de Thucydide et de Xénophon. — P. 53,

F. Hiller von Gaertringen reprend et corrige deux décrets attiques, le premier déjà publié par J. Svoronos (*J. d'arch. num.*, XIII, p. 301), l'autre connu depuis longtemps (Dittenberger, *Syll.*², 8.). — Le même, avec M. Crispi, étudie d'après des inscriptions certains types de navires gréco-romains. — P. 65, Ch. Picard reprend la question des reconstructions de l'Artémision d'Ephèse ; grâce aux documents nouveaux trouvés dans la fouille de l'église Saint-Jean-le-Théologien en 1921 et 1922, on pourra préciser l'étude architecturale. M. Picard montre que le temple E a été achevé au plus tard en 321, et qu'il est dû, comme le temple D, surtout à la ville : Crésus et Alexandre n'ont été que de généreux donateurs. — P. 127, Dr S. Eitrem reprend la question du saut de Leucade et des sauts rituels en général. — P. 137, J. Svoronos, en 40 pages, étudie la couverture de l'Odéon de Périclès, qui présenterait, d'après la tradition (comparaison avec la tête de Périclès), la forme d'un oignon de scille ; il donne plan, coupe et restauration de l'édifice, compare avec les monnaies (Odéon de Corinthe) et avec l'architecture orientale (Perse), puis envisage la valeur mythologique préhellénique du scille. — P. 177, A. Plassard publie des inscriptions inédites de Thespies, parmi lesquelles des catalogues de vainqueurs aux jeux des Mouséia et des Erotidéia. — P. 189, Chr. Tsountas montre les rapports qui existent entre la civilisation préhellénique et les Lyciens. Les Lyciens des mythes (Proitos, Bellérophon) étaient en réalité des habitants de tout le littoral asiatique de l'Egée et des îles, notamment, Mélos et Théra (rapports entre les constructions de Théra et celles de Tirynthe). — P. 207, W. H. Roscher donne quelques courtes études de religion grecque, sur l'Omphalos, le Lycée, Ephialtès (le « rêve de la montagne »), et sur l'expression proverbiale de βοῦς ἕβδομος. — P. 259, M. Stéphanidis étudie l' « oniropompéia » et les pratiques anciennes pour faire venir les songes prophétiques, surtout d'après les papyrus de Lugdunum Batavorum publiés par Leemans. — P. 329, A. D. Kéramopoulos publie un décret de Tanagra trouvé à Thèbes, en l'honneur d'un musicien athénien Hégésimachos, qui serait peut-être le même que le Hégésandros du trésor des Athéniens à Delphes (Colin, *Fouilles de Delphes*, III, II, p. 136). — P. 543, Socr. Kougéas réédite deux inscriptions d'Épidaure (Cavvadias, *Ephém. Arch.* 1918, p. 125 et p. 192), dont une loi concernant le culte d'Hygie.

Parmi les nombreux articles sur le grec moderne et le folklore : P. 18, Dr Kretschmer donne le texte d'un conte comique sur l'herbe qui fait voir double. — P. 346, K. A. Rhomaios démontre la justesse de l'interprétation donnée par M. Politis de certaines coutumes concernant le mariage, notamment de celle qui consiste pour la jeune mariée à marcher sur un soc de charrue en passant le seuil de la maison conjugale.

A. LAUMONIER.

Rev. Francis Xavier J. Exler, *The form of the ancient greek Letter, A Study in greek Epistolography*. Catholic University of America, Washington, 1923; in-8° de 140 pages.

Ce travail est divisé en quatre chapitres : les formules par lesquelles commencent ou finissent les lettres, la manière de dater, les formules conventionnelles dans le corps de la lettre, les formules par lesquelles l'expéditeur déclare ne pas savoir écrire, les formules de serment. Les textes étudiés, plus de 1.500, s'étendent du IIIe siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C. inclusivement. Les références visent à être complètes et occupent 80 pages environ sur 140. Beaucoup de textes sont donnés en entier; dans les types où ils seraient trop nombreux, on en présente un choix et des chiffres renvoient aux formules analogues dans les autres textes. C'est ce relevé complet qui donne à l'ouvrage sa principale valeur. Autrement l'intérêt en est un peu mince.

L'auteur nous avertit qu'une partie de son sujet a déjà été traitée par F. Ziemann, *De epistularum graecarum formulis sollemnibus quaestiones selectae* (*Diss. Philol. Halenses*, XVIII, 1911). Mais, en utilisant les nombreuses collections de papyrus publiées depuis, il a pu préciser et rectifier le travail de son devancier.

A. JURET.

C. H. Oldfather, *The greek literary texts from Greco-roman Egypt. A study in the history of civilization* (University of Wisconsin studies in the social sciences and history, n° 9). Madison, 1923; 1 vol. in-8° de VIII-104 pages.

M. Oldfather s'est proposé de dresser le catalogue complet des textes littéraires que nous ont rendus les papyrus de l'Égypte gréco-romaine. Le premier chapitre énumère 1.167 textes, en indiquant pour chacun d'eux : 1° le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage ou, à défaut, la nature (poésie épique, drame, religion, etc.); 2° le texte inscrit sur l'autre face du papyrus; 3° la première publication ; 4° la date; 5° la provenance. Il est inutile d'insister sur l'utilité d'un tel catalogue qui complète très heureusement le relevé de Schubart (*Einführung in die Papyruskunde*, 1918, p. 472-484). Mais le travail de M. Oldfather aurait été beaucoup plus utile encore si l'on y trouvait, au moins pour les textes importants, qui d'ailleurs ne sont pas très nombreux, l'indication de quelques-unes des publications postérieures et des études auxquelles ces textes ont donné lieu. De plus je ne vois pas à quelle date l'auteur a arrêté son dépouillement des publications papyrologiques. Par exemple, son catalogue ne mentionne pas les papyrus de Gourob publiés en 1921 à Dublin par J. Gilbart Smyly et dont le plus intéressant est un texte religieux, probablement orphique.

Dans les chapitres suivants, l'auteur s'efforce de distinguer les textes réservés à l'usage scolaire et d'établir pour chaque siècle, du IIIe avant J.-C. au ve de notre ère, le programme de l'enseignement littéraire dans l'Égypte gréco-romaine. Enfin il fait une étude particulière des différents centres où ont été découverts les papyrus.

André BOULANGER.

C. Pascal, *Le credenze d'oltretomba nelle opere letterarie dell' antichità classica*, 2e édition corrigée et augmentée, Torino, Paravia, sans date [1923 et 1924]; 2 vol. in-12° de XII-196 et 206 pages.

M. C. Pascal, en donnant une seconde édition de cet utile ouvrage publié pour la première fois en 1911, s'est contenté d'y apporter quelques corrections et quelques additions concernant surtout la bibliographie. Très au courant des derniers travaux italiens, français et allemands, il paraît connaître moins bien les ouvrages en langue anglaise récemment parus. C'est ainsi qu'on s'étonne de ne pas voir cités par lui des livres importants comme A. Strong, *Apotheosis and after life* (1915); L. R. Farnell, *Greek Hero cults and ideas of immortality* (1921); et surtout F. Cumont, *After life in Roman paganism* (1922).

Le plus grand reproche qu'on puisse adresser à l'auteur est d'avoir enlevé au sujet qu'il traite son intérêt principal en s'interdisant de s'occuper des origines et de l'évolution des croyances sur l'au-delà dans l'Antiquité classique. Il résulte de ce parti pris que les témoignages des poèmes homériques, du *Culex*, de l'*Énéide*, de l'épopée de Silius Italicus sont étudiés pour eux-mêmes et non comme des documents précieux pour l'histoire des idées religieuses et que le livre est une suite de petites monographies presque indépendantes les unes des autres. Par exemple, il est plusieurs fois question de la topographie des régions infernales, mais nous n'apercevons pas la transformation progressive des croyances : un séjour unique des morts chez Homère ; plus tard les Champs-Élysées et le Tartare juxtaposés sous terre; enfin, peut-être sous l'influence d'idées mazdéistes, la séparation définitive de l'enfer souterrain et du paradis céleste. M. Pascal n'a pas essayé davantage de montrer comment des doctrines contradictoires ont pu coexister dans les croyances populaires, par exemple comment l'idée de la métempsychose, conçue comme un cycle nécessaire et invariable, a pu s'accommoder du panthéisme stoïcien et du fatalisme astrologique. Signalons enfin une lacune grave. On ne trouve rien dans cet ouvrage sur la question si intéressante et si controversée des sacrifices et des prières pour les morts (λύσις προγόνων ἀθεμίστων).

Toutefois, tel qu'il est, si l'on admet les limites que l'auteur s'est imposées, ce livre est un excellent répertoire de faits et les interprétations originales n'y sont pas rares. Il pourra rendre d'excellents services pour l'explication de nombreux textes classiques. Félicitons aussi M. C. Pascal d'avoir fait, en dépit de son titre, un assez large emploi des documents épigraphiques, notamment des épigrammes funéraires. Mais il aurait pu tirer un bien meilleur parti de cette riche matière, si dispersée.

André BOULANGER.

Union académique internationale: Corpus vasorum antiquorum, Musée national de Copenhague (collection des antiquités classiques) fascicule I, par **Chr. Blinkenberg** et **K. Friis Johansen**. Paris, Champion, 1924 (prix: 55 francs). — *Classification des céramiques antiques:* nº 8, *Céramique de la Palestine*, par le **P. L. H. Vincent** (prix: 2 francs).

Parmi les archéologues étrangers, un de ceux qui avaient apporté à M. Pottier, lors de l'élaboration du *Corpus vasorum*, le plus actif concours était M. Blinkenberg, professeur à l'Université de Copenhague. Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir le Danemark inaugurer les sections étrangères de cette grande entreprise internationale.

Ce fascicule, œuvre de MM. Blinkenberg et Johansen, commence la publication des séries classiques du Musée national de Copenhague. Le plan suivi est différent de celui qu'a adopté M. Pottier pour le Musée du Louvre. Au lieu de composer le fascicule d'une matière variée, empruntée à des périodes différentes de la céramique antique, les auteurs ont pris successivement les séries du Musée dans l'ordre chronologique; par suite de cette disposition, la poterie proprement hellénique se trouve n'occuper aucune place dans cette première livraison. Voici, en effet, la répartition des planches: 1-16, vases égyptiens; 17-19, vases proto-élamites et vase syrien; 20, vases de Troie; 21-28 (plus une planche en couleurs), vases chypriotes; 29-33, vases crétois; 34-35, vases de Mélos; 36, vases de Rhodes et d'Amorgos; 37, vases des Cyclades; 38, vases de Thessalie; 39-48, vases mycéniens. Il suffit de comparer cette table des matières avec celle des deux fascicules du Louvre pour voir les avantages et les inconvénients des deux méthodes: avec la méthode française, le fascicule présente un aspect plus attrayant; avec la méthode danoise, l'ordonnance, plus logique, paraît destinée à faciliter les recherches. De plus, — et c'est là, me semble-t-il, son grand avantage, — au point de vue des commodités du travail personnel, elle rend possible à l'archéologue ou à l'amateur qu'une série de vases intéresse l'acquisition

en un seul fascicule de tous les documents d'un musée relatifs à ladite série.

La présentation matérielle est exactement la même que celle de la section française du *Corpus*. Le texte, en excellent français, est rédigé de façon très concise; les phototypies sont de la meilleure qualité, ce qui est particulièrement méritoire, si l'on pense aux difficultés exceptionnelles qu'offre la photographie de vases dans les pays du Nord. En ce qui touche la disposition des planches, la seule différence avec les fascicules français est que, dans ceux-ci, chaque planche comporte une échelle (ou plusieurs) photographiée avec les documents, alors que, dans le fascicule danois, de simples indications numériques font connaître les réductions. Des modifications plus importantes, sur lesquelles il convient d'appeler l'attention, ont été introduites dans la numérotation : dans les fascicules français, chaque figure porte un numéro indépendant; même lorsque deux figures reproduisent le même vase, elles reçoivent des numéros complètement distincts; au contraire, dans le fascicule danois, lorsque deux figures se rapportent au même vase, elles sont affectées du même numéro suivi d'une lettre qui permet, le cas échéant, de renvoyer à l'un ou à l'autre aspect du document. Il n'est pas douteux que cette méthode facilite la consultation en donnant le moyen de reconnaître au premier coup d'œil, sans avoir besoin de contrôler à l'aide du texte, toutes les figures qui, dans une planche, concernent le même objet.

En revanche, pour la numérotation des planches (et des pages), il y avait certainement intérêt à conserver le système français d'après lequel cette numérotation est spéciale à chaque groupe constitué. Il m'avait même semblé, d'après la préface écrite par M. Pottier en tête du Ier fascicule du *Corpus* (p. VI) [1], que ce procédé de numérotation avait été adopté par tous les pays collaborant au *Corpus*. Il présente l'avantage évident de ne pas arrêter les séries après un nombre fixe de planches, mais de les laisser ouvertes et de permettre ainsi, au fur et à mesure des acquisitions, l'insertion à leur place logique d'un nombre indéfini de planches. On se demande, en effet, quels numéros recevront les planches où seront reproduits les vases égyptiens ou crétois ou cycladiques dont pourra s'enrichir, dans l'avenir, le Musée de Copenhague. Cette question de la numérotation des planches est plus importante qu'on peut le croire au premier abord, car d'elle dépend le procédé de citation : pour les musées où la numérotation recommence avec chaque série, il y a lieu de mentionner dans le renvoi, après le nom du musée, le groupe stylistique; pour les musées où la numérotation est continue, cette mention devient inutile, le nom seul du musée suffit. Pour éviter toute confusion, il est indispensable

1. Cf. aussi le rapport publié dans les *Bulletins de l'Acad. royale de Belgique*, 1923, p. 89.

qu'une méthode unique soit adoptée, et, pour les raisons indiquées plus haut, la méthode française me paraît s'imposer. Le procédé de la numérotation continue n'est pratique que dans les petits musées qui n'ont aucun espoir d'accroître leurs collections et considèrent, dès maintenant, leurs séries comme définitivement closes.

Un peu avant la première livraison du *Corpus* danois avait paru la classification des céramiques de la Palestine. Cette brochure, due au P. Vincent, donne un tableau complet de l'industrie céramique dans cette région depuis l'époque néolithique jusqu'à l'époque romaine.

Charles DUGAS.

Vasile Parvan, *Histria, VII: Inscriptii găsite în 1916, 1921 si 1922* (Academia Romana, Memorile sectiunii istorice, seria III, tomul II, 1923, pages 1-132, 10 planches et 65 figures dans le texte).

L'Académie roumaine a entrepris en 1914 de fouiller entièrement les ruines de la plus ancienne et de la plus importante des colonies fondées par les Grecs sur la côte thrace de la mer Noire, Histria, demeurée jusqu'à la fin de l'époque romaine l'un des principaux centres de peuplement et de civilisation de la Dobrudja. Cinq campagnes méthodiques ont précisé la topographie et l'histoire de la cité, dont on peut suivre les destinées pendant un millénaire, du VIIe siècle avant notre ère au VIIe siècle après.

Dès 1916, M. Parvan avait publié dans les *Mémoires* de l'Académie une première série de documents épigraphiques d'Histria découverts en 1914 et 1915 (*Histria*, IV); outre différentes dédicaces religieuses, impériales et honorifiques et l'album de la Gérousie de la ville en 138 ap. J.-C., on y remarquait le texte en grec d'une lettre du légat de Mésie Marius Laberius Maximus fixant les limites du territoire municipal, confirmant les privilèges accordés par ses prédécesseurs aux Histriens et autorisant ceux-ci à faire le commerce du poisson salé sur le cours inférieur du Danube sans payer de droits de douane (cf. *Année épigraphique*, 1919, n° 10).

Un second rapport, écrit en roumain, mais accompagné d'un résumé en langue française qui ne compte pas moins de vingt-cinq pages, — excellent procédé, dont nous ne saurions trop féliciter l'auteur, — nous tient au courant des trouvailles de 1916, 1921 et 1922; au total, soixante et un numéros, reproduits avec le plus grand soin (nous avons dans le texte un dessin fac-similé de chacune des inscriptions et hors texte la photographie des plus intéressantes) et abondamment commentés. Parmi les documents de l'époque grecque nous signalerons un fragment de stèle en marbre (350-250 av. J.-C.), conte-

nant l'indication d'un Μουσεῖον (n° 5) et une série d'estampilles d'anses de vases rhodiens, thasiens et cnidiens (nos 25-36) attestant l'intensité du commerce des vins de l'Archipel dans cette contrée depuis le IVe siècle. Parmi les documents de l'époque romaine: une épigramme grecque en l'honneur d'un étudiant d'Histria mort à Cyzique au temps d'Auguste (n° 17); cinq dédicaces à Jupiter Optimus Maximus faites par les *veterani, cives Romani et Bessi consistentes in vico Quintionis* (nos 46, 49, 50, 51, 52), *vicus* déjà connu par une inscription de 1914-1915 (*Année épigraphique*, 1919, n° 13); une dédicace à Jupiter et à Junon mentionnant un *vicus Celeris* (n° 53), et une autre aux mêmes divinités émanant des *cives Romani et Lai consistentes vico Secundini* (n° 61).

M. Parvan appelle l'attention des lecteurs sur un certain nombre de particularités: l'apparition d'un mot nouveau, *arcina* (n° 56), sans doute avec le sens de « petite caisse », diminutif d'*arca;* les irrégularités dans l'énoncé des titres des empereurs (nos 46 et 57), explicables par l'éloignement de Rome; la physionomie des noms indigènes d'origine thrace (nos 39, 50-52, 59); les noms que portent les *vici* du territoire d'*Histria*, tous tirés de noms d'hommes: ce sont ceux des « pionniers romains » qui se sont installés dans la Dobrudja et dont les *praedia* ont donné naissance à des villages, nouvelle preuve de la puissance de l'œuvre colonisatrice romaine; enfin, le nom des *Lai* qui apparaissent sur une inscription datée de 237 (n° 61) et sont identiques aux *Lae* d'une inscription de Tomi (*Corp. inscr. lat.*, III, n° 7533). *Lai* et *Lae*, ce sont les Λαοί dont M. Rostovtzeff a montré le rôle dans l'histoire du colonat romain, ouvriers agricoles attachés à la terre; on ne les avait pas encore rencontrés en dehors de l'Orient hellénistique; à Histria, après Caracalla, ce seraient des Barbares — en l'espèce des Daces — reçus dans l'Empire et admis avec les Romains dans les mêmes villages, tout en rappelant leur origine ethnique différente: exemple curieux de l'infiltration pacifique et de la romanisation des populations indigènes habitant aux frontières.

Notons en terminant que la guerre de 1914-1918 a nui en Roumanie comme en Occident au travail scientifique et à la conservation des monuments. Non seulement les fouilles d'Histria ont été interrompues de 1917 à 1920, mais encore M. Parvan accuse formellement des « réservistes dilettantes en archéologie », accourus d'Allemagne et de Bulgarie pendant l'occupation de la Dobrudja par les Centraux, d'avoir fait main basse sur des œuvres d'art et des inscriptions qu'il avait découvertes et d'avoir pillé, pour en transporter le contenu à Varná en Bulgarie, les petits musées locaux qu'il avait organisés auprès de ses chantiers. Il n'était pas inutile que ces pratiques fussent dénoncées et flétries.

M. BESNIER.

The legacy of Rome, edited by **Cyril Bailey**. Oxford, Clarendon Press, 1923; 1 vol. in-16, 512 pages, frontispice et 75 fig.

Ce volume a pour but de mettre en lumière ce que le monde moderne, dans tous les domaines, doit à l'Antiquité romaine. Il fait suite à un livre analogue, paru en 1921 à la même librairie, sous la direction de A. R. W. Livingstone, *The legacy of Greece*. Il rappelle la collection allemande qui porte ce titre significatif *Das Erbe der Alten* (Leipzig, Weicher) et l'ouvrage de Th. Zielinski, *Le monde antique et nous* (cf. *Revue*, 1909, p. 189). Il convient, d'autre part, de le rapprocher du *Companion to latin Studies* de M. Sandys (1910): le public anglais semble apprécier tout particulièrement ces exposés de vulgarisation savante écrits en collaboration par une équipe de spécialistes qualifiés.

Quatorze auteurs se sont partagé la tâche. L'Honorable M. Asquith a dérobé quelques instants à la politique pour écrire l'introduction : il y développe cette idée que le génie romain, sauf en matière de droit, a été moins créateur qu'assimilateur et qu'il a joué surtout dans l'évolution de l'humanité le rôle d'un intermédiaire utile. M. Cesare Foligno montre comment l'héritage de Rome s'est transmis jusqu'à nous à travers les siècles du Moyen-Age. M. E. Barker étudie la conception romaine de l'Empire, ses transformations et ses survivances; M. A. Stuart Jones, les principes de l'administration et du gouvernement ; M. G. H. Stevenson, les voies de communication et le commerce; M. F. de Zulueta, la science romaine du droit et son influence sur le droit des peuples actuels; M. Hugh Last, la famille et la vie sociale; M. Cyril Bailey, la religion et la philosophie; M. Ch. Singer, la science; M. J. W. Mackail, la littérature; M. H. Beadley, la langue; M. Mc. N. Rushforth, l'architecture et l'art; M. G. Giovannoni, l'art de la construction et l'art de l'ingénieur; M. W. E. Heitland, l'agriculture. Tous les chapitres sont intéressants, au courant, agréablement écrits; ils sont accompagnés de nombreuses illustrations d'après les monuments et les œuvres d'art et suivis d'indications bibliographiques sommaires, où ne figurent guère que des ouvrages anglais, ou traduits en anglais.

Les auteurs n'ont pu échapper complètement aux défauts ordinaires de ce genre de livres. Comme l'avoue M. C. Bailey dans l'avant-propos, ils ne se sont pas tous placés au même point de vue: les uns ont exposé l'œuvre accomplie par les Romains, d'autres se sont attachés strictement à indiquer comment cette œuvre nous a été léguée et ce qui en subsiste. La disposition des matières n'est pas très heureuse et l'ordre dans lequel les différents chapitres se succèdent est discutable: on s'étonne, par exemple, que l'agriculture soit rejetée à la fin, très loin après le commerce dont il est traité entre l'administration et le droit. De là viennent sans doute certaines répétitions: plusieurs des

questions examinées par M. Rushforth à propos de l'architecture sont reprises par M. Giovannoni dans le chapitre sur la construction; on trouve deux vues de l'amphithéâtre Flavien aux pages 398 et 461; la carte des routes de la Gaule paraît deux fois, p. 149 à propos du commerce et p. 307 à propos de la science géographique et de la table de Peutinger. En dépit de ces taches légères, l'ouvrage peut et doit rendre des services; il donnera à ses lecteurs le goût des choses romaines, le désir et le moyen de faire avec elles plus ample connaissance.

M. BESNIER.

Vasile Parvan, *Inceputurile vietii romane la gurile Dunarii*. Bucarest, Tiparit de Cultura Nationala, 1923; 1 vol. in-16 de 247 pages, avec 109 figures.

Dans la collection de vulgarisation *Tara noastra*, *Notre terre*, qui est destinée à faire connaître les divers aspects de l'histoire et de la civilisation du peuple roumain, M. Vasile Parvan, professeur à l'Université de Bucarest, publie un volume intitulé *Les Commencements de la vie romaine aux bouches du Danube*. Ce petit livre, dépourvu de tout appareil rébarbatif de discussions critiques, contient la synthèse, à l'usage d'un public plus étendu, des nombreux travaux d'érudition que l'auteur a consacrés depuis 1906 aux antiquités de sa patrie (on les trouvera énumérés aux pages 224-225). M. Parvan a fortement marqué le grand rôle civilisateur des villes du littoral occidental de la mer Noire et de la Dobrudja, d'abord au temps de la colonisation grecque et une seconde fois sous l'Empire romain. C'est à partir des colonies milésiennes de la côte, et tout particulièrement d'Histria, que les influences helléniques se sont propagées dans l'intérieur, depuis le VIe siècle avant notre ère, en remontant les vallées (M. Parvan a repris et précisé ces vues dans une communication qu'il a présentée au Congrès de Bruxelles d'avril 1923 et imprimée en français dans le *Bulletin* de l'Académie roumaine, X, p. 23-47: *La Pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube*). Lorsque plus tard les Romains occupèrent la région, les populations indigènes leur firent bon accueil et elles subirent beaucoup plus profondément leur empreinte que celle des Grecs. La Dobrudja, pacifiée et organisée par Tibère et par Claude, devint, bien avant le règne de Trajan et grâce aux vétérans et aux cultivateurs romains, une terre toute latine. L'exploration de Tomi, le lieu d'exil d'Ovide, d'Histria, toujours florissante, et d'Ulmetum dans les terres, entre la mer et le Danube, a ramené à la lumière de riches séries de monuments et de documents qui permettent de suivre les progrès et d'apprécier l'intensité de la romanisation: inscriptions en langue latine, bas-reliefs en l'honneur des divinités, stèles funéraires, statues de pierre et statuettes de bronze,

vases, lampes et verres, tout le butin des fouilles est identique à celui qu'on recueille dans les ruines des villes anciennes de l'Occident latin. Le bassin du Danube avait été gagné tout entier par la civilisation romaine et ce sont les Balkans qui marquaient la séparation entre le romanisme et l'hellénisme.

M. BESNIER.

Jacqueline de La Harpe, *Étude sur* TAMEN, *conjonction adversative, et son passage au sens causal avec remarques comparatives sur les particules* SED, AUTEM, NAM, ENIM. Lausanne, sans nom d'éditeur, 1923; in-8° de 114 pages.

Le problème posé en cette thèse est fort intéressant; les faits importants sont tous signalés et discutés; la division est simple, l'exposé est sincère et loyal. L'ouvrage sera donc toujours utile à consulter. Le problème n'est sans doute pas posé avec l'exactitude désirable: l'auteur affirme que *tamen* de sens primitivement adversatif a été peu à peu employé au sens explicatif d'*enim* (déjà chez Plaute), ou même au sens conclusif d'*ergo* (à partir de Lucrèce, III, 960). Les faits cités n'établissent pas cette pléthore de sens surprenante.

Je ne peux, malheureusement, discuter ici les passages cités. Mais il faut dire du moins en général que, dans des études de ce genre, il faut ne pas négliger le fait suivant: dans la suite du discours une proposition peut avoir plusieurs rapports à une autre proposition. Une explication par exemple, ou une conclusion, peut être présentée comme étant en une certaine opposition à ce qui est expliqué ou développé. Si donc les particules adversatives, *tamen*, *sed*, *autem*, paraissent dans une proposition dont le sens est explicatif ou conclusif, cela ne prouve pas encore que ces particules prennent alors un sens nouveau.

Par exemple Servius, dans Cic. *Fam.*, 4, 12,3: *Ab Atheniensibus, locum sepulturae intra urbem ut darent, impetrare non potui, quod religione se impediri dicerent, neque tamen id antea cuiquam concesserant.* Naturellement *neque tamen* introduit une deuxième explication, mais cette explication est présentée comme une restriction: « et du moins ils n'avaient accordé cela à personne ». Pour établir sa thèse, l'auteur aurait dû présenter des propositions contenant *tamen*, etc., et n'ayant que le sens explicatif ou conclusif. Or je n'en ai point rencontré dans sa discussion et je n'en connais point.

A. JURET.

Alice Brenot, *Les mots et groupes ïambiques réduits dans le théâtre latin* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 239). Champion, Paris, 1923; in-8° de 116 pages.

L'objet de cette thèse très intéressante, malgré son aspect austère, est de vérifier la théorie de M. L. Havet sur les mots et groupes ïam-

biques qui dans la versification latine archaïque forment souvent un demi-pied du genre ïambique ou trochaïque. M. Havet suppose que ces mots ou groupes ïambiques étaient réduits, c'est-à-dire prononcés de manière à ne pas durer plus qu'un demi-pied ordinaire, et que l'acteur trouvait dans les conditions où se présentent alors ces mots et groupes des particularités qui l'avertissaient de ne pas donner au mot ou groupe sa valeur ordinaire d'ïambe. La réduction se faisait de façon différente selon la structure phonétique des mots ou groupes.

1° Dissyllabes formés de syllabe brève + voyelle longue finale de mot sans hiatus intérieur : *homō;* la pratique de l'époque classique nous montre que la longue finale de ces mots était parfois comptée comme brève : *homŏ.* Il est donc naturel de supposer qu'ici la réduction se faisait de la même manière à une époque plus ancienne. Ici, l'hypothèse a une très grande vraisemblance et c'est celle que j'ai adoptée dans mon *Manuel de phonétique latine.*

2° Dissyllabes sans hiatus intérieur formés de syllabe brève + syllabe longue (ou brève) + une ou plusieurs consonnes finales de mot : *homōst, ferunt.* Évidemment, le rapport de la longue à la brève ne pouvait être changé ici. L'ensemble était prononcé de manière à ne durer dans le vers qu'autant qu'un demi-pied normal : affirmation qui aurait besoin de démonstration.

3° Dissyllabes et trisyllabes contenant un hiatus : on peut supposer que dans les trisyllabes du type *meōrum, deōrum*, les voyelles en hiatus étaient contractées; mais, comme on ne trouve pas de fin de vers telle que *atque meo*, le traitement de *meo*, *meum* ne peut s'expliquer par la contraction, mais par l'abrègement de la finale comme celui de *bono, bonum.*

4° Mots de plus de deux syllabes contenant un ïambe sans hiatus. Il n'y a pas un seul cas valable d'ïambe intérieur réduit; seul un ïambe initial de mot ou de groupe peut être réduit, du moins lorsque la voyelle de la syllabe longue est brève : *senĕctutem.* L'opinion de l'auteur sur la réduction dans le cas où la syllabe longue contient une voyelle longue n'est pas claire : *pŭdīcitiam* Ep. 405, *Sўrācusas* Mn. 37 sont déclarés suspects à cause de la voyelle longue et pourtant des mots tels que cavetō Cp. 431, amīcō Ml. 660 sont admis dans les listes. La réduction du type *senectūtem* serait naturellement de même nature que celle de *ferunt.*

Pour contrôler cette théorie, Mlle Brenot fait d'abord un relevé complet, très méritoire, très utile, très clairement ordonné, de tous les cas où un mot ou groupe ïambique est réduit. Dans un autre relevé, complet aussi et fort clair, elle classe les faits en vue de montrer les indices, qui, selon l'hypothèse, avertissaient l'acteur de l'obligation de réduire les mots et groupes ïambiques. Elle montre ainsi qu'il y a réduction devant un trochée ou un tribraque tro-

chaïque qui suit l'élément à réduire soit immédiatement soit après deux demi pieds. « D'autres indices, p. 97, sont variables, suivant la place du mot ïambique dans le vers : il s'agit de la coupe, suivant le rythme ïambique ou trochaïque du vers; il s'agit des finales recevant un temps marqué, » etc. Le relevé des faits montre que la règle de M. Havet se vérifie en un nombre très considérable de cas et ne laisse hors de ses prises qu'un nombre relativement faible de réductions sans indices, plusieurs de ces cas se trouvant en des vers suspects pour d'autres motifs.

Quoique la démonstration soit conduite avec une précision et une clarté parfaites, on ne se sent pas parfaitement satisfait. On se demande s'il suffit d'admettre que dans des cas tels que *ferunt*, *senectūtem* l'ensemble de l'ïambe était réduit. En effet dans le vers les syllabes comptaient non par leur valeur quantitative absolue, mais par l'opposition de la longue à la brève, qui subsisterait dans l'hypothèse. Est-il impossible d'admettre, dans des vers jouissant d'une grande liberté rythmique tels que ceux de Plaute ou de Térence, une petite inexactitude dans le compte des longues? Le vers antique a-t-il une quantité absolue ou une certaine liberté d'allure dans son rythme? Voir Meillet, *Les origines ind.-europ. des mètres grecs*, p. 29. De plus on éprouve quelque inquiétude en voyant combien sont variés et nombreux les indices de réduction.

A. JURET.

W. M. Lindsay, *Palaeographia latina, Part II* (*St Andrews University Publications*, XVI). Oxford, Humphrey Milford, 1923; in-8° de 94 pages et 3 planches.

Le sommaire de ce second numéro de la *Palaeographia latina* de M. W. M. Lindsay est aussi varié qu'intéressant (pour le premier, cf. *Revue*, 1923, p. 87).

Sous le titre *Collectanea varia*, le très actif professeur de St Andrews inaugure dans le présent fascicule la publication de diverses notes relatives aux manuscrits du haut Moyen-Age: sur l'emploi des mots *explicit* et *finit* en Irlande, en Italie, en Espagne; sur les signes de correction, de collation, diacritiques; sur l'indication des variantes, etc. Signalons particulièrement le n° IV, *Scribes and their ways*, qui constitue un supplément appréciable au chapitre V du livre classique de Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*.

Le même auteur consacre au manuscrit 207 de la Bibliothèque de Berne, *Corpus grammaticorum*, qui attira déjà l'attention des paléographes (Voy. E. K. Rand, dans *Philological Quarterly*, I, p. 258), une savante notice. Il reconnaît dans l'écriture de ce manuscrit, dont il reproduit deux feuillets en phototypie, l'écriture irlandaise du continent.

Dans le premier numéro de *Palaeographia latina*, dont nous rendions compte il y a quelques mois, M. Lindsay appelait la collaboration des paléographes étrangers. Son appel fut vite entendu. C'est ainsi qu'on lira, dans ce second fascicule, un essai de groupement des anciens manuscrits de la région lyonnaise, dû à un élève de Traube, M. Tafel *(The Lyons Scriptorium)*; une excellente et très utile bibliographie des travaux relatifs aux manuscrits latins antérieurs à 1050, parus de 1911 à 1922, par M. W. Weinberger; enfin une brève note de M. Paul Lehmann : *Ein Basler Fragment des nordfranzoesischen A Z Typus*. M. Lehmann y signale aux historiens de l'écriture, en l'espèce d'un fragment de manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Université de Bâle, un nouvel exemple de cette écriture mérovingienne que les paléographes rattachent au filon de Corbie et désignent du nom de type *a z*, parce qu'elle est caractérisée par les formes particulières de ces deux lettres.

On se rappelle que M. Lindsay en a reconnu un autre type : le type *a b (Revue des Bibliothèques*, 1912, p. 405 sq.). La valeur de cette méthode d'analyse comparative des anciennes écritures, qu'adoptent de plus en plus les paléographes à la suite de Delisle et de Traube, n'est pas à mettre en doute. C'est elle qui a permis de distinguer, parmi les écritures mérovingiennes, les familles de Corbie et de Luxeuil. Je ferai seulement une observation à propos de l'article de M. Lehmann. La distinction entre différents types d'écriture de Corbie constituera un incontestable progrès en matière de classification d'écritures, à condition de ne point l'orienter *a priori* vers la justification d'une théorie sur les origines de la minuscule caroline, qui est loin d'emporter la conviction générale et à laquelle je ne saurais, pour ma part, souscrire : celle qui considère la minuscule parfaite de la fin du VIIIe siècle comme une minuscule mérovingienne débarrassée de ses ligatures.

A. DE BOÜARD.

American School of classical Studies at Athens : Selected Bindings from the Gennadius library, with introduction and descriptions by Lucy Allen Paton. Cambridge, 1924 ; 1 vol. in-4° de VII-33 pages, avec XXXVIII planches en couleurs.

L'opulent trésor de reliures (environ six cents), dont se compose la collection Gennadius et qui doivent être conservées dans le Gennadeion en cours de construction au pied du Lycabette, intéresse avant tout les amateurs d'art moderne, bibliophiles, lettrés, historiens, curieux de science héraldique. Mais si le don magnifique dont l'École américaine d'Athènes a été l'enviable bénéficiaire se rapporte uniquement, par sa parure extérieure, à la Renaissance et aux siècles

qui l'ont suivie, du xve au xixe, le contenu de plusieurs de ces admirables étuis de maroquin rentre dans le domaine de l'Antiquité classique et mérite, à ce titre, d'être signalé ici.

Le premier spécimen qui nous est offert (pl. I et II) consiste en un manuscrit de 40 folios, la grammaire grecque de Chrysoloras, acquise par Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, probablement en 1464, quand ce condottiere commandait les troupes vénitiennes en Morée. Quelques belles reliures vêtent des éditions princeps. Citons le Flavius Josèphe, Bâle, 1544 (pl. XIX). Un autre joyau est le volume contenant les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes et les *Tragédies* d'Eschyle, imprimées les unes et les autres à Venise, chez les Aldes, celles-ci, en février 1518, celles-là, en avril 1521[1]. La reliure qui les assemble (pl. XXIII) est une œuvre française de maroquin noir du xvie siècle, aux armes de Henri II. L'écusson royal, frappé sur le plat, au centre, nous montre les trois fleurs de lys, qu'entoure le collier de l'ordre de saint Michel. Dans les angles intérieurs du cadre ainsi décoré, le triple croissant, devise de Diane de Poitiers, alterne avec les initiales H et D entrelacées. Il est assez piquant de trouver l'aventure de Jason et de Médée mise ici sous les auspices de la duchesse de Valentinois et de son amant.

L'ouvrage où toutes ces merveilles sont présentées et commentées, avec autant de savoir que de goût, fait lui-même le plus grand honneur, comme exécution typographique, à la Chiswick Press, de Londres. De superbes reproductions en couleurs donnent presque l'illusion des originaux. Quand ceux-ci auront pris place dans le palais destiné à les contenir, Athènes possédera un Musée de plus, et ce ne sera pas le moins évocateur.

Georges RADET.

Maurice Goguel, *Introduction au Nouveau Testament*, t. I : *les Évangiles synoptiques;* t. II, *le quatrième Evangile;* t. III, *le livre des Actes*. Paris, E. Leroux, 1922-3; 3 vol. in-12 de 532, 564 et 374 p.

M. Goguel, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, est bien connu par de nombreux ouvrages dont certains (*l'Eucharistie, des origines à Justin Martyr*, 1910; *l'Apôtre Paul et Jésus-Christ*, 1904, etc.), relèvent surtout de l'histoire religieuse, mais dont plusieurs sont aussi du domaine de l'histoire littéraire (*l'Évangile de Marc dans ses rapports avec ceux de Mathieu et de Luc*, 1909; *les Sources du récit johannique de la Passion*, 1920 : *le texte et les éditions du Nouveau Testament grec*, 1920). Il était donc bien qualifié

1. Sur cette dernière édition, cf. H. de La Ville de Mirmont, *Les Argonautiques*, 1892, p. xviii.

pour nous donner une *Introduction au Nouveau Testament*. Cette *Introduction* doit comprendre cinq volumes dont trois ont déjà paru; un quatrième sera consacré aux *Épîtres de Saint Paul* et un cinquième aux *Épîtres catholiques* et à *l'Apocalypse*. Ce sera une œuvre considérable et utile. L'auteur a voulu « moins apporter sur le caractère, l'origine, la date et la valeur historique des livres du Nouveau Testament des idées nouvelles que tenter une synthèse de ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre et apprécier comme ils doivent l'être les plus curieux documents littéraires du christianisme ... En profitant des travaux publiés depuis plus d'un siècle et de ses propres recherches, il a essayé de prendre position à l'égard des principales questions que soulève, à l'heure actuelle, la critique des livres du Nouveau Testament ». L'information de M. Goguel est très étendue et très sûre, il a utilisé même les publications étrangères les plus récentes, par exemple tout au moins le premier volume du grand ouvrage d'Edouard Meyer : *Ursprung und Anfænge des Christentums*. Il a généralement exposé avec clarté les thèses de ses prédécesseurs, et en a bien montré la filiation jusqu'à ce jour. S'il n'apporte pas et ne peut pas apporter beaucoup de solutions nouvelles, il a toujours pris parti nettement entre celles qui ont été proposées, et donné parfois un tour personnel à celles qu'il accepte.

D'une manière générale, on peut dire que M. Goguel s'intéresse encore plus à l'origine et à la valeur historique des matériaux mis en œuvre par les quatre Évangélistes et par l'auteur des *Actes* qu'à cette mise en œuvre. *L'analyse critique du récit*, pour employer le terme dont il se sert, est l'élément principal dans chacun de ces trois volumes. Sans négliger de rechercher le dessein individuel de Marc, de Mathieu, de Jean ou de Luc et leurs procédés particuliers, M. Goguel ne tire peut-être pas tout le parti qu'on pourrait de cet examen. Je ne puis naturellement indiquer ici tous les points sur lesquels j'entrerais en discussion avec lui; les problèmes sont de telle nature qu'on ne saurait s'en tenir à de brèves indications[1]. Je me bornerai à dire que, dans le tome I, je ne trouve pas que la question des rapports entre Mathieu et Luc soit suffisamment élucidée; dans le tome II, il y a parfois quelque flottement dans l'appréciation que fait M. Goguel des théories de Schwartz ou de Wellhausen sur les incohérences du 4me *Évangile*. C'est au tome III que s'appliquerait particulièrement la remarque générale que j'ai faite plus haut. M. Goguel est surtout préoccupé d'estimer la qualité des renseignements fournis par chaque partie des *Actes*; il ne me semble pas qu'il ait attribué toute l'importance qui convient aux conclusions qui se dégagent de l'étude *littéraire* du livre au point de vue de la composition et du style. Enfin, en

1. A mon goût, ses analyses n'évitent pas toujours l'hypercritique et le découpage exagéré des textes.

quelques endroits, dans ces trois volumes, où l'exposé est du reste presque toujours clair et précis, la rédaction a peut-être été un peu rapide; il faudrait alléger certaines phrases un peu embarrassées, et corriger quelques expressions ambiguës.

A. PUECH.

H. Idris Bell, *Jews and Christians in Egypt. The jewish troubles in Alexandria and the Athanasian controversy, illustrated text from greek papyri in the British Museum, with three coptic texts edited by* **W. E. Crum**. Londres et Oxford, 1924; 1 vol. in-4° de XII et 140 pages avec 5 fac-similés.

Très intéressante publication, dont il faut remercier l'auteur, et les savants (Crum, Milne, Kenyon, Gilson, Norman H. Baynes, Rostovtseff, Hill, Lamacraft) qui lui ont prêté leur concours. Des dix-huit documents qu'elle nous apporte, le plus important est incontestablement le premier; mais les autres ont tous, à leur façon, leur valeur, soit par le fond, soit par certaines particularités de forme. Le n° 1 est une lettre de Claude aux Alexandrins, de l'an 41 après J.-C.[1]. Comment et pourquoi une lettre relative à Alexandrie s'est-elle retrouvée à Philadelphie, dans le nome arsinoïte? C'est une chance heureuse autant qu'imprévue.

Trois questions y sont traitées, qui avaient été soulevées par l'envoi d'une ambassade auprès de l'empereur. Cette ambassade venait féliciter Claude de son élévation toute récente au pouvoir, et à ce propos le priait d'abord d'accepter certains honneurs. La réponse de Claude définit d'une manière fort curieuse l'attitude qu'il entend prendre en présence du développement toujours croissant du culte impérial; elle contient certaines distinctions assez subtiles où semble se manifester l'esprit consciencieux, mais parfois bizarre, du nouveau prince.

Claude déclare qu'il veut éviter de heurter le sentiment de ses contemporains, « qu'il pense que les temples[2] et les honneurs de cette sorte ont été en tout temps réservés aux Dieux seuls ». Il accepte qu'on fête le jour anniversaire de sa naissance comme *dies Augusta* et qu'on lui érige des statues ainsi qu'aux membres de sa famille; il accepte aussi la création d'une *tribu claudienne* et l'érection d'une statue au procurateur Pollion; mais il refuse qu'une autre statue soit dédiée à la *Pax Augusta Claudiana*, et ordonne qu'elle soit attribuée à Rome.

1. M. Jouguet a fait connaître ce document à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 8 août dernier.
2. Mot de lecture douteuse.

Le second point de la lettre est relatif aux droits des Alexandrins: Claude confirme le droit de cité alexandrine à tous ceux qui ont passé par l'éphébie, sauf, s'il s'en trouve, aux enfants d'esclaves frauduleusement inscrits comme éphèbes; il confirme tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs aux Alexandrins; il règle les pouvoirs des néocores du temple du *Divus Augustus* (c'est la première attestation du *néocorat* en Égypte).

Le troisième point concerne les Juifs: l'empereur ne veut pas rechercher qui a eu la principale responsabilité dans les troubles survenus sous Caligula; il exhorte les deux partis à la concorde, et, en demandant aux Alexandrins de respecter les privilèges des Juifs, il interdit à ceux-ci de les étendre, par exemple en envoyant à Rome une ambassade distincte, ou en prétendant prendre part aux jeux dirigés par les gymnasiarques et les cosmètes, ou en appelant à Alexandrie des Juifs de Syrie et des autres parties de l'Égypte. Le principal intérêt de cette partie de la lettre est que le langage de Claude semble impliquer, selon la thèse de Th. Reinach, de Wilcken, de Schubart, que les Juifs ne possédaient pas le véritable droit de cité à Alexandrie.

La lettre de Claude a été lue publiquement par L. Æmilius Rectus; mais comme la population tout entière est trop nombreuse pour en avoir ainsi connaissance, elle sera en plus affichée « afin que chacun admire la magnanimité de *notre Dieu César* ». On voit que si Claude répugne aux exagérations du culte impérial, ses fonctionnaires n'ont pas l'air de prendre très au sérieux cette résistance.

Les autres documents sont très postérieurs et d'un tout autre ordre; ils sont imprévus, et nous font connaître la vie d'une petite communauté de Mélétiens au IVe siècle. Il s'agit ici des partisans de Mélèce, évêque de Lycopolis, qui, lors de la grande persécution, vers 305, représenta la tendance intransigeante contre l'esprit plus modéré de l'évêque d'Alexandrie, Pierre. Cette opposition se perpétua, et donna lieu à un schisme qui paraît avoir duré jusqu'au VIIIe siècle. Les Mélétiens, quoique très éloignés des Ariens quant au dogme, firent à un moment donné alliance avec eux, et se trouvèrent en conflit avec Athanase.

L'intérêt des deux principaux documents, papyrus n° 1913 et papyrus n° 1914, est de nous faire connaître un épisode de ce conflit: des incidents qui se passèrent au camp de Nicopolis, en 334-335, et où un groupe de Mélétiens fut victime de violences commises par des agents d'Athanase. La responsabilité personnelle d'Athanase, dans ces actes de violence, n'apparaît pas nettement: je suis tenté, quoique la phrase la plus importante à ce sujet soit malheureusement mutilée, de la trouver moins engagée que ne l'admet l'éditeur, qui fait d'ailleurs en principe d'assez sages réserves.

D'autres documents adressés à un certain Paieous, prêtre mélétien, nous font connaître, dans l'intérieur de cette petite communauté schismatique, un esprit fort louable de fraternité et de charité : par exemple, les papyri 1915 et 1916, dans lesquels aide est réclamée au profit d'un marchand de vin, Pamonthius, qui, persécuté par des magistrats injustes, a dû contracter de lourdes dettes.

Un autre groupe de lettres ne trahit aucune influence mélétienne ; elles sont adressées à un anachorète du nom de Paphnuce, et fort curieuses par la confiance mystique exprimée par leurs auteurs en l'intervention toute-puissante de ces saints personnages, qu'il s'agisse de la guérison de maladies ou de la rémission des péchés. Qu'on lise, par exemple, le début du n° 1923 : « Au cher père Paphnuce, très pieux, aimé de Dieu, et béni, Ammonios, salut en Dieu, notre Seigneur : Je sais toujours que par tes saintes prières je serai sauvé de toute tentation du diable et de toute embûche des hommes, et je te prie aujourd'hui de te souvenir de moi dans tes saintes prières ; car après Dieu mon salut est en toi. » Le n° 1929 mérite une mention particulière : il provient d'un Athanase : l'éditeur ne répugne pas à croire que nous avons ainsi en mains un autographe du grand évêque d'Alexandrie. C'est une possibilité ; fût-elle illusoire, la correspondance adressée à ce Paphnuce n'en garderait pas moins un certain prix.

Il subsiste nécessairement dans ces textes des lacunes qui ne pouvaient pas être comblées, et un certain nombre de restitutions sont incertaines. Mais le travail a été bien fait par M. Bell et ses collaborateurs ; il sera difficile à ceux qui s'y essaieront de le rectifier ou de le compléter[1].

A. PUECH.

James Marshall Campbell, *The influence of the second sophistic on the style of the sermons of saint Basil the Great* (fascicule II des *Patristic Studies* de la Catholic University of America). Washington, 1922 ; 1 vol. in-8°, de VII et 155 pages.

Il y aura bientôt vingt-cinq ans, — à un moment où l'on n'avait guère étudié chez les Pères de l'Église que l'influence des classiques (et surtout celle de Platon), — j'avais signalé l'intérêt qu'il y aurait à rechercher dans quelle mesure ils ont subi une autre influence plus proche, celle de la seconde sophistique. Deux thèses de doctorat, celle

1. Dans la lettre de Claude, ligne 21, je me demande s'il ne faut pas garder μοι et ἡμᾶς ; et comprendre : m'insinuant, en considération de votre attachement envers nous, (de vous témoigner) celui que... etc. — N° 1917, ligne 12 ; le supplément proposé : πειρ]αζόμενος me paraît très douteux ; je penserais plutôt à ἐργ]αζόμενος. — L'attribution du n° 1929 à l'évêque d'Alexandrie me semble, je l'avoue, peu probable ; la lettre n'est pas supérieure, ni comme fond ni comme forme, au niveau très médiocre des autres morceaux de la collection.

de M. Méridier sur saint Grégoire de Nysse et celle de M. Guignet sur saint Grégoire de Nazianze firent, en France, cette recherche chez deux de ceux d'entre les Pères où elle paraissait devoir être le plus fructueuse. Mon appel a eu un écho plus tardif et plus lointain, puisque aujourd'hui M. Campbell présente son propre travail comme inspiré par mon article de la *Revue de Synthèse historique*, et que le premier fascicule de la collection dont il fait partie a été une autre thèse du Père Ameringer intitulée : *The stylistic influence of the second sophistic on the Panegyrical sermons of saint John Chrysostom.*

M. Campbell a été d'abord, à Princeton, élève de M. Capps ; il a reçu ensuite la direction de M. Deferrari, qui va publier, dans la collection Lœb, un premier volume de *Lettres* de saint Basile ; il a donc été à bonne école. J'ai eu quelque inquiétude d'abord, en lisant, dans sa préface, que ses prédécesseurs n'avaient pas fait un usage assez régulier de la statistique, et que l'originalité de son propre travail serait d'être fondé sur elle ; car le danger évident de la statistique, en matière de style, est de mettre sur le même plan des faits qui ne sont semblables qu'en apparence, et ce danger est d'autant plus grand que l'auteur étudié a plus d'art et de talent. J'ai été rassuré par la lecture du livre. M. Campbell s'est gardé de faire de la statistique brute : il a distingué les cas. Je ne sais pas si les chiffres ajoutent énormément ici à ce que quelques exemples bien choisis nous auraient appris ; mais ils ne risquent pas d'égarer, comme le font tant d'autres statistiques, qui ne sont qu'un trompe-l'œil.

Le travail de M. Campbell est fait d'un bout à l'autre avec intelligence et avec goût. La conclusion, qui ne saurait beaucoup surprendre, est que l'influence de la seconde sophistique est sans doute très sensible chez Basile, mais que, si on le compare aux autres Pères du IVe siècle, notamment aux deux Grégoire et au saint Jean Chrysostome des *Panégyriques*[1], ce qui frappe, c'est sa modération relative dans l'emploi des procédés qu'elle avait popularisés.

A. PUECH.

Sœur M. Inviolata Barry, A. M., *St. Augustine, The orator. A Study of the rhetorical qualities of St. Augustine's « Sermones ad populum. »* Washington, The Catholic University of America Patristic studies, vol. VI, 1924 ; 261 pages in-8°.

Cette thèse étudie non précisément les qualités oratoires de saint Augustin, mais simplement ses procédés de style oratoire. Elle contient un relevé excellent, très précis, selon la méthode statistique, de ses procédés de style : figures d'amplification : pléonasme, arsis et thesis (présentation d'une idée sous forme positive, puis négative ou

1. Celui des *Homélies* est assez différent.

vice versa), circonlocution; figures de répétition: anadiplosis, épanaphora, antistrophe, symploke, anastrophe, kyklos, climax; figures se rapportant aux sons: paronomasie, parachesis, polyptoton, onomatopée, allitération, assonance; figures ayant une valeur dramatique, etc. Ce catalogue est précédé d'une introduction rapide sur l'histoire de la rhétorique et sur l'éducation et la carrière oratoire de saint Augustin. Il est suivi d'une vue d'ensemble, encore plus rapide, p. 252 à 258, sur les mérites oratoires de saint Augustin et ses procédés de style.

A. JURET.

Sœur Mary Columkille Colbert, *The Syntax of the « De Civitate Dei » of St. Augustine* (vol. IV de The Catholic University of America Studies). Washington, 1923; in-8° de 105 pages.

L'objet de cette thèse est d'exposer « complètement » les faits de syntaxe qui « caractérisent le *De civitate Dei* comme œuvre de latin ecclésiastique ». A cet effet, l'auteur se propose de noter « non seulement les constructions qui diffèrent nettement de la syntaxe classique, mais encore celles qui s'en distinguent seulement par plus de fréquence ou par une nuance de sens », et de comparer l'usage de saint Augustin avec celui d'autres auteurs ecclésiastiques. Les résultats de son enquête sont disposés d'après l'ordre de la syntaxe de Schmalz: substantifs, adjectifs, pronoms, adverbes, verbes (voix, temps, modes, etc.), prépositions, conjonctions. — Cet ordre est malheureusement purement extérieur: il conviendrait à un exposé de morphologie; mais il ne laisse rien deviner de ce qui est proprement l'objet de la syntaxe; or, une division valable doit être tirée de l'analyse de l'objet qu'on étudie. L'ordre adopté est encore insuffisant à un autre point de vue: il met sur le même plan toutes les particularités de la syntaxe étudiée; il n'est pas adapté au but qui est de faire saillir les traits qui caractérisent le latin ecclésiastique dans le *De Civitate Dei*. Les rapprochements avec le latin des autres auteurs ecclésiastiques sont utiles, mais peu approfondis. C'est avec plaisir qu'on constate le zèle avec lequel l'observation du détail est conduite, et l'ouvrage est utile par les renseignements qu'il fournit.

A. JURET.

Sœur Wilfrid Parsons, *A Study of the vocabulary and rhetoric of the Letters of St. Augustine* (vol. III de The Catholic University of America Patristic Studies). Washington, 1923; in-8° de 281 pages.

Travail de premier ordre par l'abondance des faits observés, par la précision et la netteté de l'observation, par la clarté et l'aisance de l'exposé. L'auteur, réservant pour une autre publication l'étude de la

syntaxe des Lettres de saint Augustin, se propose de décrire le vocabulaire et les procédés de rhétorique de cette correspondance, et donne sur tous les points importants des précisions statistiques.

Dans la 1re partie sont étudiés les dérivés (noms, adjectifs, verbes, adverbes, diminutifs), les composés, les mots d'emprunt, les particularités de flexion (déclinaison, conjugaison, pronoms, formes de comparatifs et de superlatifs), les changements de sens ; termes religieux païens employés pour exprimer des idées chrétiennes, mots qui ont pris un sens tout nouveau (p. ex. *abstinentia*), changements dans des groupes de mots (p. ex. *filius hominis*), appellations honorifiques telles que *tua sanctitas et gravitas*, *celsitudo tua*. Dans la 2e partie les procédés de style de saint Augustin dans sa correspondance sont analysés en prenant pour guide les catégories distinguées par les anciens : tropes (métaphores, synecdoque, métonymie, antonomase, allégorie, hyperbole, ironie), figures de rhétorique telles que la correction, l'exclamation, l'interrogation, la litote, etc., les figures de mots telles que l'anaphore, la conversion, la complexion, la gémination, la synonymie, la gradation, la paronomasie, l'homoioptoton, l'homoioteleuton, etc.

L'étude des détails conduit à cette conclusion générale que le style de saint Augustin est caractérisé par trois traits dominants : style d'Africain, de rhéteur et d'ecclésiastique. L'africanisme se révélerait dans le goût de l'archaïsme, d'ailleurs relativement peu important chez saint Augustin, et surtout dans son goût pour le langage de la conversation et pour l'emploi de mots nouveaux dérivés : les lettres présentent 78 ἅπαξ et 48 mots employés par Augustin seul, mais plus d'une fois. L'influence ecclésiastique se montre principalement dans l'emploi d'un grand nombre de mots grecs ou latins désignant des objets ou des aspects de la vie religieuse. L'influence de la rhétorique est très forte et se marque particulièrement dans le choix de certaines métaphores à effet, de figures de rhétorique visant à un effet pathétique et surtout dans l'emploi de l'antithèse, du parison, du paromoion, de l'isocolon, figures qui caractérisent essentiellement son style.

Les lettres de saint Augustin sont d'allure variée : celles qui traitent de discussions polémiques ou exposent une doctrine difficile sont d'ordinaire des morceaux très soignés de rhétorique où abondent les figures. D'autres ressemblent à des sermons. Celles qui n'ont pour objet que d'exposer une situation sont d'allure simple. En dehors de ces différences qui tiennent aux sujets ou aux destinataires des lettres, il ne semble pas qu'il y ait de différence stylistique provenant d'un changement dans la manière propre de l'auteur et due à la différence des temps.

En somme, on aurait pu concevoir de façon plus moderne cette étude du vocabulaire et de la langue de saint Augustin, mais, une fois

admise la conception du sujet, il faut reconnaître que, au moins en ce qui concerne l'observation et la classification des faits, l'exécution est remarquable.

A. JURET.

F. Cavallera, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre*. Louvain, Bureaux, Paris, Champion, 1922; 2 vol. in-8° de 344 et 228 pages.

Ces deux volumes forment les fascicules 1 et 2 d'une collection intitulée *Spicilegium sacrum Lovaniense* et due à l'initiative collective de l'Université catholique et des collèges théologiques O. P. et S. J. de Louvain. Cette collection a pour but de contribuer à l'histoire des doctrines chrétiennes depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à la clôture du concile de Trente. Le très bon livre, par lequel elle débute, est pour elle le meilleur gage d'avenir.

Comme le fait remarquer très justement M. Cavallera dans son introduction, la rédaction d'une biographie de saint Jérôme n'allait pas sans difficultés. Saint Jérôme, à la différence de la plupart des Pères, n'a pas eu de biographe contemporain et les *Vies* que l'on a conservées, tardives et légendaires, sont dépourvues de valeur historique. C'est donc au saint lui-même et à quelques-uns de ses amis ou confidents qu'il faut s'adresser pour recueillir les éléments nécessaires à l'histoire de sa vie. Fort heureusement dans ses traités comme dans sa correspondance saint Jérôme a beaucoup parlé de lui. « Occupations ou sentiments, goûts littéraires et dispositions morales, souvenirs de jeunesse, difficultés du présent, appréhensions pour l'avenir, amitiés et rancunes, contradictions et controverses, infirmités chroniques ou momentanées, il n'est pas jusqu'à ses tentations et à ses rêves sur lesquels il ne nous fasse quelque confidence. » Il faut toutefois tenir compte du tempérament de l'écrivain : très ardent par nature, volontiers enclin à la satire, pourvu qu'elle ne dépasse pas les limites de la charité, saint Jérôme est évidemment coupable de quelques exagérations que l'historien, soucieux de rétablir la vérité, doit forcément rectifier. M. Cavallera a noté à ce sujet quelques exemples très significatifs qui justifient pleinement sa prudence scrupuleuse à l'égard des textes qu'il utilise.

Cette excellente méthode a donné les meilleurs résultats. A l'aide du témoignage de saint Jérôme, passé au crible d'une critique tout à fait minutieuse, M. Cavallera a réussi à retracer la vie du docteur, à en fixer les étapes avec une chronologie très sûre (le tome II est constitué par une série de dissertations critiques de tout premier ordre qui l'établissent de façon définitive) et à en animer les divers épisodes avec un style alerte et coloré qui imprime au livre un réel charme. On ne peut, après l'avoir lu, que souscrire au jugement d'ensemble que porte l'auteur sur la vie et l'œuvre de saint Jérôme. « Par la

Bible latine, dit-il, il est le grand messager de la vérité; par son œuvre d'exégèse, il inculque la nécessité du labeur assidu et probe, ne reculant devant aucune fatigue pour s'assurer la possession du vrai. En face de ceux qui représentent la spéculation, il est le modèle des érudits s'attachant à tirer des textes les richesses que seuls peuvent y remarquer et y découvrir des gens attentifs. Par-dessus tout il reste l'homme de l'orthodoxie, le *vir ecclesiasticus* qu'il a souvent loué, à qui rien n'est plus cher que d'être pleinement d'accord, de pensée et d'attitude, avec l'Église romaine... Il fut aussi un rude saint. Dans un siècle où déjà la mondanité cherchait à envahir l'Église il fut le défenseur incorruptible et plus encore le fervent adepte, conséquent avec luimême, de cet ascétisme qui était l'application aux mœurs de cet âge des maximes de la perfection évangélique. »

AUGUSTIN FLICHE.

E. Tatarinoff, *Fünfzehnter Jahresbericht der Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte*, 1923; Aarau, Sauerlænder, 1924; in-8° de 176 pages et gravures (8 planches).

Je suis toujours dans l'émerveillement lorsque m'arrive le rapport annuel rédigé par M. Tatarinoff. Que de choses nouvelles, sobrement présentées, encadrées de détails, de résumés, de remarques, qui font de chaque alinéa un raccourci d'histoire! Ne croyons pas d'ailleurs qu'il ne s'agit ici que de comptes rendus; il y a, en outre, cent indications nouvelles. Et comme tout cela est groupé méthodiquement, le passé revit à la fois dans ses périodes et ses manifestations. Voici, par exemple, pour l'époque romaine: 1° l'étude des *castra* et colonies d'Augst (Basel-Augst), Avenches, Olten, Windisch; 2° puis celle des stations ordinaires, avec l'indication des objets découverts (remarquez à Berne, où en particulier 3 cachets d'oculistes); 3° l'étude de la ligne frontière sur le Rhin, où je signale surtout la tour de garde d'Oberfeld-Zurzach, près de ce passage du Rhin qui fut capital dans l'histoire des guerres germaniques; et celle de la Tœsegg, près du coude du Rhin en amont d'Églisau; 4° l'aperçu sur les routes romaines, avec réhabilitation (grâce aux travaux de M. V.-H. Bourgeois dans l'*Indicateur* de 1923) du carrefour routier d'Yverdon, si méconnu jusqu'ici. — Et je ne parle pas des choses du Moyen-Age, ni de celles de la préhistoire (où je trouve bien des *tumuli* précieux pour l'enquête rêvée[1]. — Tout ce livre est parfait

CAMILLE JULLIAN.

1. Que penser maintenant des têtes de pierre (hommes ou animaux) trouvées à Burgdorf (Berne)? M. Tatarinoff les classe «à une époque indéterminée», et je vois par son texte qu'on a pensé à la dernière époque interglaciaire J'avoue désirer ne pas me prononcer sur ce genre de sculptures soi-disant préhistoriques sans les avoir vues.

Sardis (publications of the American Society for the excavation of Sardis), vol. VI: *Lydian inscriptions*, part II, by W. H. Buckler, a collection of the texts in Lydian Script found at Sardis and elsewhere, with contributions by **A. E. Cowley**, **B. Haussoullier**, **A. H. Sayce**, **A. H. Smith**. Leyde, Brill, 1924; 1 vol. grand in-4° de xiv-100 pages, avec 17 gravures dans le texte et XVIII planches hors texte.

M. P. Charlesworth, *Trade-routes and commerce of the Roman Empire*. Cambridge, The University Press, 1924; 1 vol. in-8° de xx-288 pages.

Enrico Cocchia, *La letteratura latina anteriore all'influenza ellenica; parte prima: elementi fantastici d'ispirazione popolare nella mitologia romana* Napoli, Rondinella et Loffredo, 1924; 1 vol. petit in-8° de x-264 pages.

Catalogus codicum astrologorum graecorum, t. X: *Codices athenienses*, descripsit Armandus Delatte. Bruxelles, Lamertin, 1924; 1 vol. in-8° de vii-291 pages.

T. Frank, *Storia economica di Roma, dalle origini alla fine della Repubblica* (trad. de **Bruno Lavagnini**). Firenze, Vallecchi, s. d.; 1 vol. in-12 de 274 pages.

T. R. Glover, *Herodotus*. Berkeley, The University of California Press, 1924; 1 vol. in-8° de xv-301 pages.

Œuvres d'Horace, texte latin avec un commentaire critique et explicatif, des introductions et des tables, par F. Plessis, P. Lejay et E. Galletier: *Odes, épodes et chant séculaire*, publiés par Frédéric Plessis (Collection des éditions savantes). Paris, Hachette, 1924; 1 vol in-8° de lxxviii-396 pages.

Th. Hopfner, *Fontes historiae religionis aegyptiacae*, pars IV. Bonn, Marcus et Weber, 1924; 1 vol. petit in-8° de 232 pages.

Ph. E Legrand, *Saint Jean Chrysostome (Les Moralistes chrétiens, textes et commentaires)*. Paris, Gabalda, 1924; 1 vol. in-12 de 315 p.

I. M. Linforth, *Herodotus' avowal of silence in his account of Egypt* (extrait de *University of California Publications in classical philology*, vol. VII, n° 9, p. 269-292; Berkeley, 1924).

G. Seure, *Apollonie du Pont* (extrait de la *Revue archéologique*, 1924); 1 vol. in-8° de 44 pages.

Cornelii Taciti *de vita Agricolae*, edited by **H. Furneaux**, 2° éd. by **J. G. C. Anderson**, with contributions by the late professor **F. Haverfield**. Oxford, Clarendon Press, 1922; 1 vol. in-12 de xc-192 pages (voir plus haut, p. 343).

P. Waltz, *Les artisans et leur vie en Grèce* (extrait de la *Revue historique*, 1914 à 1924), in-8° de 41, 65 et 44 pages.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

L'alphabet phénicien. — Dans un article sur *Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Byblos* (*Syria*, t. V, 1924, p. 135-137), où se trouvent savamment commentées les dernières fouilles de M. Montet, M. René Dussaud dégage des faits d'une grande importance pour l'histoire générale : « La période archaïque de l'alphabet phénicien, allant du XIIIe presque vers la fin du VIIIe siècle, se caractérise par une remarquable unité de l'écriture dans des pays fort éloignés, d'autant plus remarquable que cette écriture évolue avec le temps ; mais elle évolue partout de même. Rien n'atteste mieux le rayonnement, à cette époque, de l'influence phénicienne, l'activité du commerce phénicien, l'emprise de ce peuple sur tout le pourtour de la Méditerranée » (p. 148).

Contre les théories qui dérivent l'alphabet phénicien des écritures égyptiennes : « Il faut rendre aux Phéniciens ce qui, décidément, leur appartient. Ils ont été les auteurs d'une des plus grandes inventions de l'humanité, le jour où ils ont rompu délibérément avec les écritures si compliquées qui étaient alors en usage, où ils ont démêlé vingt-deux sons simples permettant de noter les diverses articulations consonantiques de leur langue et où ils ont créé de toutes pièces un système de signes d'une remarquable simplicité, dans lequel chaque lettre se distingue à première vue de toutes les autres. Du premier coup, ils ont atteint la perfection » (p. 155).

On a plaisir à rentrer, sous la conduite d'un guide aussi sûr et aussi pénétrant que M. Dussaud, dans le droit fil de la tradition.

L'Odyssée. — Il y a plus de vingt ans (1902-1903), *Les Phéniciens et l'Odyssée* de Victor Bérard avaient marqué une date dans les études homériques. Le même auteur publie, dans la Collection Guillaume Budé, un nouvel ouvrage appelé à un retentissement plus large encore : *Introduction à l'Odyssée* et *L'Odyssée « poésie homérique »*. Le 1er volume de chacune des deux séries vient de paraître : d'un côté, *L'épos homérique, le poème représenté ;* de l'autre, le texte et la traduction des chants I à VII. Nous devons nous borner aujourd'hui à signaler l'apparition d'un livre qu'on attendait avec impatience. Mais une tentative de cette valeur ne saurait être examinée en quelques lignes. Nous y reviendrons avec tout le soin qu'elle exige.

Travaux de l'École française d'Athènes. — A mentionner deux extraits du *Bulletin de Correspondance hellénique* de 1923 : R. Demangel et A. Laumonier, *Fouilles de Notion* (1921) ; G. Daux et A. Laumonier, *Fouilles de Thasos* (1921-1922). Avec gravures et planches.

Origines dionysiaques. — A propos de la formule orphique « chevreau, je me suis jeté sur le lait, ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον », C. W. Vollgraff (*Mededeelingen der koninkl. Akad. v. Wetenschappen, Afdeeling Letterkunde*, t. 57, n° 2, p. 19-53, Amsterdam, 1924) se demande si la religion dionysiaque, qui est un élément étranger en Grèce et ne semble pas avoir pu naître en Thrace, ne serait point d'origine assyrienne: il ne paraît nullement inacceptable « que le nom de Dionysos doive être mis en rapport avec celui de la divinité sumérienne Domuzi, plus tard appelée Tamuz. Dès les temps les plus reculés, Ishtar et Tamuz ont été figurés comme une chèvre et un chevreau ».

La poésie alexandrine. — Sous ce titre, la Collection Payot vient de s'enrichir d'un 46ᵉ fascicule, dû à M. Ph.-E. Legrand, que sa familiarité avec Théocrite, Callimaque, Hérondas et les autres habitués de la « volière des Muses » de l'époque hellénistique désignait entre tous pour tracer un pareil tableau. Il aime la civilisation qu'il retrace, mais sans aveuglement; il dégage le mérite des écrivains qu'il évoque, mais sans les surfaire. « Plutôt que de leur reprocher de n'avoir pas été les égaux de leurs devanciers, il faut les féliciter d'avoir été eux-mêmes... Les Alexandrins ont un titre particulier à la sympathie des modernes: ils leurs ressemblent. En dépit de l'écart de tant de siècles, il y a moins de différence entre eux et nous qu'entre eux et les Grecs de la période classique; ils sont eux-mêmes les premiers des modernes, (p. 165, 167). Ce petit livre abonde en fines et délicates analyses. » Voyez, à propos des *Argonautiques*, l'étude psychologique des sentiments de Médée et de Jason: le « coup de foudre » (p. 70), « un aveu difficile » (p. 86). Sachons gré au savant qui glane de l'inédit dans les papyrus; mais ne remercions pas moins le lettré qui parle des œuvres connues depuis longtemps avec un accent personnel.

Symbolisme.— Dans un savant mémoire: *Quelques réflexions sur le symbolisme, en particulier dans l'art préhistorique* (extrait de la *Revue de l'histoire des religions*, 1924, in-8° de 60 pages), M. W. Deonna entend attirer l'attention sur un problème de haute importance, « montrer la nécessité d'accorder à la pensée symbolique une place plus grande qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et, tout en signalant les nombreuses difficultés pratiques dans le discernement des symboles, poser quelques principes de reconnaissance ». Sa leçon de méthode est précédée d'un historique où il garde un juste milieu entre les constatations étroites d'un réalisme sommaire et les exagérations fantastiques des rêveurs hégéliens pour qui Moïse n'est lui aussi, avec tant d'autres, qu'un mythe astronomique.

Musée de Genève. — Un *Guide sommaire* vient d'être publié (64 p., avec d'excellentes reproductions des pièces de choix). Ce petit volume, conçu d'une façon très pratique, permet au visiteur de s'orienter selon ses goûts et d'aller droit à l'essentiel.

Genava. — Sous l'infatigable impulsion de son directeur, M. Deonna, le Musée d'art et d'histoire de Genève élargit encore le cadre de son ancien *Bulletin*, qui devient l'organe commun de trois autres Sociétés. La première année (1923) du nouveau recueil comptait 180 pages (cf. *Rev. Ét. anc.*, t. XXV, p. 403); la seconde (1924) s'élève à 395, et le texte s'accompagne d'une riche illustration. Parmi les mémoires dont se compose ce beau volume in-4°, nous signalerons en particulier à nos lecteurs: J Toutain, *La déesse Genava et le culte des villes divinisées dans le monde gréco-romain* (avec distinction de deux cas, l'un où la cité reste un être humain que protège un être divin, l'autre où elle est elle-même un être divin); W. Deonna, *L'Afrique personnifiée* (à propos de deux monuments de la collection Fol); L. Blondel, *L'enceinte romaine de Genève* (construite probablement sous le règne de Probus).

GEORGES RADET.

Versification latine (Thomas Fitzhugh), *The pyrrhic accent and rhythm of latin and keltic;* brochure in-8° de 24 pages, extraite de l'*Alumni Bulletin*, Richmond, avril 1923[1]. — Bien que l'auteur avoue cette fois (p. 3) que le grec ancien et le sanscrit ne connaissaient qu'un *ton* (improprement dit accent musical), il n'a pas renoncé à ses théories sur la versification latine qui reposerait uniquement, comme celle du celtique et du germanique, sur le retour d'un *ictus* impliqué dans la constitution même des mots de la langue. Mais on verra (p. 18) qu'il parle toujours de l'ignorance où nous étions restés jusqu'à lui de la « surintensité indo-européenne », cela grâce à une falsification (sic) d'origine grecque, ce qui fournit l'occasion à M. Fitzhugh de citer encore une fois le fameux vers :

Quidquid id est timeo Danaos et dona ferentes.

Il pense (p. 24) avoir « ressuscité une nouvelle langue latine et un nouveau vers latin » et termine par le *triumpe* du chant des Arvales[2]. Contentons-nous de rappeler que M. Meillet[3] nie l'existence de tout *ictus*, non seulement dans la *langue* latine comme dans la *langue* grecque, mais même dans la *métrique*, soit grecque, soit latine. Et quoi qu'on pense de la *métrique*, il a en tout cas absolument raison pour ce qui est de la *langue*.

Une étymologie du nom de Bordeaux, par l'ibérique *cala (gala)* « ville » : Βουρδί-γαλα serait la « Ville du fer », * Eisenstadt, cf. *Calagurris* la « Ville-Rouge » (p. 53 des *Beiträge zur alarodischen Sprachwissenschaft*). I. lat. *ficus, etruskische Zahlwörter*, brochure

1. Cf. *Revue*, 1922, p. 178.
2. Une photographie de la pierre est reproduite par une belle planche (entre les pages 20 et 21).
3. Voir *Revue*, 1924, p. 169.

in-8° de 138 pages, par K. Oštir, Vienne et Leipzig, 1921 ; très douteux. — Du même : *Illyro-thrakisches* dans l'*Archiv za arbanasku starinu, jezik i etnologiju* (Belgrade, t. I, 1923, p. 78-137), où toutes les langues du monde ancien (ou peu s'en faut) sont rapprochées.

La linguistique et l'enseignement du latin (extrait des t. I et II de la *Revue des Études latines*, Paris, 1924). — L'admission de la grammaire comparée dans l'enseignement du latin en France dépendra beaucoup de l'existence d'un bon manuel avec notions de linguistique. M. Marouzeau se dit tenté de l'écrire. Souhaitons qu'il donne promptement suite à son dessein.

A. CUNY.

Survivances de Byzance et de l'Iran en Syrie *(La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes*, par Gaudefroy-Demombynes. Paris, Geuthner, 1923 ; 1 vol. in-8° de CXIV-288 pages). — Dans cette étude, qui forme le III° volume de la *Bibliothèque archéologique et historique* entreprise par le Service des Antiquités et des Beaux-Arts en Syrie, l'auteur nous offre, d'après les ouvrages arabes et en particulier d'après le *Subh-el-'aʿša* de Qàlqašandi, une description géographique, économique et administrative des États syriens sous les Mamelouks aux XIV° et XV° siècles. Un point qu'il nous importe de signaler ici, c'est que nous retrouvons des restes considérables de l'influence que Byzance et l'Iran avaient tour à tour exercée, plusieurs siècles auparavant, sur le territoire syrien, influence manifestée dans la vie nationale et dans l'organisation politique des États mamelouks. Plusieurs usages locaux, comme l'adoration royale, sont incontestablement d'importation persane (p. CVII), de même que la chancellerie mamelouke est à peu de chose près modelée sur celle de Byzance (p. LXV). En outre, les divisions territoriales elles-mêmes, profondément remaniées sous les Omaiyades et à l'époque des Croisades, sont sensiblement ramenées à celles de l'empire byzantin : voir en particulier la province romaine de Petra (p. CIV). Enfin, les Mamelouks rétablissent de tous points, dans le régime des postes royales, l'organisation perse et romaine (p. CXIII et p. 239) « sous la triple forme de la poste aux chevaux, de la poste aux pigeons et des tours à signaux de feu » (cf. pour l'Antiquité, G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, p. 100 sq.). En un mot, plus que tous les autres gouvernements islamiques antérieurs, celui des Mamelouks a dû sa solidité à son organisation, héritée de la Perse et de Byzance (p. CXVI).

MICHEL FEGHALI.

29 octobre 1924.

Le Directeur-Gérant : GEORGES RADET.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Variétés.

III. Chronique.

IV. Bibliographie.

V. Gravures.